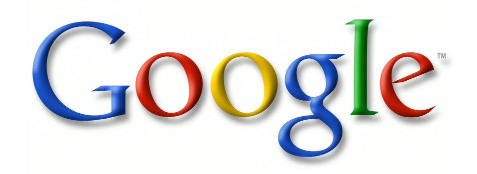
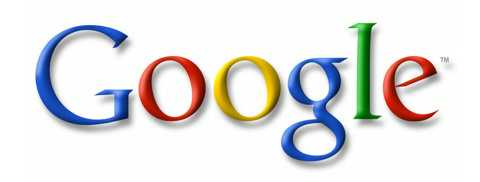
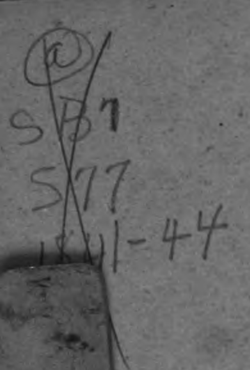
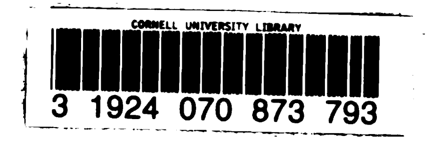







CORNELL UNIVERSITY LIBRARY
3 1924 070 873 793

Mémoires

DE LA

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE

DU DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE,

PUBLIÉS DANS SA PREMIÈRE ANNÉE DE 1840 A 1841.

TOME PREMIER.



VERSAILLES,

IMPRIMERIE DE MONTALANT-BOUGLEUX.

1841



RAPPORT

Fait le 22 Mars 1840,

SUR LES AVANTAGES QUI POURRAIENT RÉSULTER DE L'ÉTABLISSEMENT D'UNE

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE

Du département de Seine-et-Oise, séant à Versailles;

Par une Commission, composée de MM. BERTIN, DEMANCHE, DUVAL, FR. PHILIPPAR, et DESCHIENS, Rapporteur, qui avait été nommée dans la réunion du premier Avril, pour donner son avis sur l'opportunité de la création d'une Société horticole.

Indocti discant et ament meminisse periti.

MESSIEURS,

LE besoin de seconder les efforts de l'Horticulture dans une contrée où la nature répond si libéralement à nos soins, s'est fait généralement sentir et a été depuis longtemps apprécié.

La Société d'Agriculture de notre département et le Conseil municipal de Versailles lui ont donné des encouragements; une exposition publique a fait pressentir tous les avantages qu'il est possible de tirer d'une branche d'industrie *notre principale richesse,* et dont les produits sont aussi agréables qu'ils sont utiles.

Ces premières tentatives devaient nécessairement nous conduire à examiner si, à Versailles comme ailleurs, une association spéciale et permanente n'est pas appelée à remplir nos vœux et à réaliser nos espérances.

Un appel vous a été fait, et, dans une première réunion, vous avez chargé une Commission « de recueillir « tous les renseignements désirables pour vous éclairer « sur les moyens de maintenir des expositions, soit par « une souscription volontaire, déterminée ou indéterminée, soit par une association constituée; et, dans le « premier cas, d'indiquer le montant des dépenses; dans « le second, de proposer les bases d'une association. »

Pour remplir vos vœux avec exactitude, nous devons examiner d'abord si une souscription pour assurer deux expositions chaque année remplirait suffisamment le but.

Une simple souscription serait ou ne serait pas remplie; elle produirait peut-être quelques résultats pour une première, ou, si l'on veut, pour une seconde exposition; mais l'avenir ne serait point assuré, les cotisations varieraient à chaque fois par l'abandon inévitable de beaucoup de souscripteurs qui n'auraient pas un intérêt direct; et, ce qui serait plus regrettable, la science n'aurait, pour ainsi dire, rien à gagner.

Une organisation réelle et durable, où tout est fixe et déterminé, a paru incomparablement préférable sous tous les rapports.

Ainsi, en admettant les expositions *comme condition essentielle*, nous croirions rester beaucoup en deçà du but si nous nous bornions à ce moyen, et si nous ne cherchions pas à le *féconder* par l'étude et la propagation des bonnes théories et des bonnes pratiques. Les expositions font *connaître* les produits; les études préliminaires bien entendues les font *décupler*.

Nous abordons, sans autre discussion sur ce premier point, la question de savoir si nous devons nous constituer en Société d'Horticulture du département de Seine-et-Oise, parce que l'examen de cette question vous convaincra de plus en plus que de simples expositions par souscription ne satisferaient pas aux besoins de notre époque.

La culture des jardins, malgré ses succès chez les anciens et dans le siècle qui a précédé le nôtre, était restée dans des limites qui permettaient de ne la considérer que comme une dépendance absolue de la science agricole. Elle est devenue l'égale, la sœur de l'Agriculture, et le nom qu'elle a conquis, l'Horticulture, fait assez comprendre qu'elle doit voler de ses propres ailes, et que, sans se séparer de son aînée, elle peut donner à part ses utiles leçons.

L'Horticulture, telle que nous l'entendons aujourd'hui, n'est pas l'art du simple jardinier; c'est une véritable science, c'est une science qui exige des études réelles et variées, soit par la multiplicité et l'étendue de ses ramifications, soit par la variété et l'utilité ou l'agrément de ses produits. Elle embrasse, dans l'ensemble de ses travaux, la culture des arbres en pépinière, celle des vergers ou des arbres fruitiers, des jardins potagers, des arbres, arbustes et des fleurs propres à orner les jardins, les orangeries et les serres; enfin celle des plantes utiles aux arts, à la médecine, à l'économie domestique et à une partie de notre économie rurale.

Tous les éléments que nous venons d'énumérer comprennent des divisions et subdivisions, dont chacune exige des soins et des études relatives.

La France, par sa position géographique, par la diversité des climats qu'elle présente dans ses différentes

régions, par la nature et les expositions variées de son sol, semble être appelée à devenir la terre classique de l'Horticulture ; elle ne pouvait rester indifférente aux progrès de la science.

Depuis un assez grand nombre d'années, quelques parties de l'art horticole sont exploitées avec succès parmi nous. Les pépinières, les arbres fruitiers, les jardins maraîchers y sont l'objet d'une culture soignée ; la multiplication des plantes d'agrément y a pris une grande extension, et leur culture y fait des progrès sensibles, grâce aux soins intelligents de nos pépiniéristes-horticulteurs.

Cependant, que nous sommes encore loin du point où nous pouvons espérer d'arriver ! combien de précieuses variétés de fruits, de légumes de toute espèce n'attendent, pour éclore et pour enrichir nos jardins de produits nouveaux, que des essais judicieux et persévérants ! combien d'arbres et d'arbrisseaux étrangers encore inconnus ! combien de plantes de serre, d'orangerie et de pleine terre encore à conquérir ou à naturaliser sur le sol de la France ! combien de bonnes méthodes et de pratiques nouvelles sont à propager ! combien de théories récentes à appliquer avec réserve, en combattant celles qui ne sont que futiles ou hasardées ! combien d'aveugles routines à combattre et à remplacer par des pratiques avouées par la théorie et par l'expérience !

Pour obtenir ces résultats désirables, et amener l'art de l'Horticulture au degré de perfectionnement dont il est susceptible, les travaux *isolés* des pépiniéristes, des jardiniers et des amateurs, quelques peines qu'ils se donnent, sont désormais insuffisants. Au point où cet art est maintenant parvenu, il a besoin, pour ne pas rester stationnaire, du concours et des efforts de toutes les per-

sonnes qui cultivent ses diverses branches avec un zèle plus ou moins éclairé. Il faut, dans chaque pays, un centre commun où aboutissent et d'où se propagent les méthodes perfectionnées de culture, les nouvelles découvertes et les produits améliorés dont il s'enrichit journellement. En un mot, l'Horticulture a réclamé, depuis assez long-temps, comme toutes les autres sciences pratiques fondées sur les observations et les expériences multipliées, l'établissement de sociétés spéciales, exclusivement consacrées à leur perfectionnement.

Des Sociétés de ce genre ont été établies dans plusieurs villes de l'Europe, de l'Amérique, et jusque dans les établissements anglais des Indes-Orientales. C'est particulièrement en Angleterre, en Hollande et en Belgique qu'elles ont pris racine et recueilli les fruits de leurs utiles travaux. Citons les villes de New-Yorck, Londres, Pétersbourg, Bruxelles, Gand, Harlem, Louvain, Bruges, Courtray, etc.

La France ne pouvait manquer d'imiter ces exemples. Une fois l'impulsion donnée, non seulement Paris et les principales villes, mais beaucoup d'autres du troisième et du quatrième ordre, ont vu naître dans leur sein des Sociétés d'Horticulture; il en existe même dans notre département. Toutes s'applaudissent de leurs efforts, toutes concourent à l'envi à enrichir les contrées où elles sont établies de végétaux, de fleurs et de fruits nouveaux et précieux qui deviennent un objet d'industrie commerciale souvent très productif.

Versailles, le département dont il est le chef-lieu, resteront-ils en arrière ?

Nous répondrons, en répétant ce que nous avons dit ailleurs :

« L'Horticulture doit briller un jour de tout son éclat

dans un pays qui déjà en retire de très grands avantages et de très grands produits. On ne sait pas assez que la terre que nous foulons est la terre promise pour les amateurs des belles productions végétales. C'est à Versailles et dans ses environs, c'est sur son sol et sous son atmosphère privilégiée que naissent avec plus de facilité, et croissent avec plus de développement et de vigueur, les arbres, arbustes et plantes qui sont le principal ornement des jardins. Nos serres, avec les moindres soins, présentent l'aspect le plus riche et le plus brillant. Nos marais sont essentiellement productifs, et fournissent avec abondance aux marchés de Paris. Nos pépiniéristes font le seul commerce réel que nous possédions. Ils alimentent les marchands de Paris ; et c'est en grande partie par leur intermédiaire que les marchés aux fleurs de la Capitale sont si élégamment et si abondamment pourvus. Les horticulteurs commerçants de Paris, qui ne peuvent pas, à beaucoup près, obtenir les mêmes résultats que ceux de Versailles, viennent enlever ici, dans les mois de décembre, janvier et février, les belles plantes qui annoncent d'abondantes floraisons ; ils les placent dans leurs serres jusqu'à l'épanouissement, et les produisent ensuite, dans tout leur éclat, dans toute leur parure, au sein de leurs établissements et sur les marchés aux fleurs. Nos pépiniéristes font, en outre, des envois innombrables dans les départements de la France, plusieurs à l'étranger. Ils comprennent aujourd'hui ce que doivent être les pépinières à fruits dans notre département ; ils greffent eux-mêmes ou font greffer sous leurs yeux et sur leur terrain ; ils ont soin sur-tout de n'enter qu'un sujet très sain sur un sujet bien portant et vigoureux ; ils comprennent ces préceptes si simples et si sûrs à l'aide desquels on reconnaît le véritable état de

santé des sujets et des branches qui doivent fournir ou recevoir la greffe, et alors ils ne propagent plus, comme on l'a fait si long-temps, même dans les pépinières les plus en vogue, ces maladies qui ont fait de la plupart de nos arbres fruitiers des avortons dont l'enfance rachitique les conduit à une précoce vieillesse. »

Que sera-ce, Messieurs, quand nous serons à même de déraciner beaucoup d'autres anciennes habitudes vicieuses, de propager des découvertes nouvelles, d'enseigner des moyens encore peu connus, de faire mieux avec moins de dépense, et d'embrasser toutes les parties de la science dans un département qui, relativement à l'Horticulture, est tout disposé à suivre la voie du progrès dans laquelle il est entré par la seule influence de sa position?

Deux objections ont été soulevées contre l'établissement d'une Société d'Horticulture à Versailles; nous devons les examiner.

La première a été présentée par des personnes qui craignent des actes et des distinctions dont elles ont eu à se plaindre ailleurs.

Nous les avons rassurées en leur disant :

« Nous avons déploré comme vous les abus dont vous « avez conservé le souvenir.

« Ici vous n'avez rien à craindre de semblable, d'abord « parce que vous nous verrez constamment opposés à « tout système d'envahissement et de domination; en- « suite, parce que vous reconnaîtrez, dans notre projet « de Réglement, que nous avons pris toutes les précau- « tions possibles pour que l'esprit de confraternité et de « tendance à l'intérêt de tous soit exactement maintenu. »

Ainsi, nous vous proposons, avant de nommer vos fonctionnaires, de discuter notre projet de Réglement, et

de nommer ces fonctionnaires en assemblée générale aussi nombreuse que possible.

Nous demandons que les fonctionnaires rentrent souvent dans le sein de la Société, et ne soient rééligibles qu'après un intervalle déterminé.

Nous ne reconnaissons pas de fonctionnaires perpétuels; mais pour ceux dont la réélection immédiate peut être utile au besoin du service, nous admettons cette réélection à une condition qui nous garantira qu'ils continuent de mériter notre confiance.

Nous faisons nommer toutes les Commissions au scrutin, à la pluralité relative des suffrages.

Nous demandons qu'aucune dépense, aucune impression ne soit votée qu'après avoir été soumise à l'examen d'une Commission administrative.

Nous croyons qu'une fois le Réglement arrêté, il ne faut permettre de le modifier que dans des cas d'absolue nécessité et qu'après un sévère examen.

Nous ne proposons pas de publication mensuelle sous le titre de journal. Nous avons reconnu qu'une telle publication est souvent aussi stérile que dispendieuse, et donne lieu à des prétentions, à des préférences et à des rivalités qui tendent à troubler l'union que nous voulons toujours conserver.

Nous vous proposons seulement une publication à la fin de chaque année, qui contiendra le résumé de vos travaux et les notices auxquelles la Société, après des épreuves que nous indiquons, aura jugé utile de donner de la publicité, sans qu'on puisse insérer des choses étrangères à l'Horticulture.

Nous n'admettons de publications particulières que dans les cas d'urgence, et lorsqu'après les épreuves ordinaires, la Société les aura jugées indispensables.

Enfin, nous prenons d'autres précautions que vous serez à même d'apprécier, lorsque vous discuterez notre projet de Réglement.

La seconde objection est celle-ci :

« Il existe à Versailles une Société d'Agriculture et « des Arts. L'Agriculture comprend l'Horticulture, et « cette partie n'a point été négligée par la Société « d'Agriculture qui l'a fait explorer et lui a décerné des « récompenses dans sa dernière séance publique. Pour- « quoi diviser des hommes qui doivent s'occuper des « mêmes choses? Ne craignez-vous pas de faire naître ces « *rivalités* contre lesquelles vous prétendez nous mettre « en garde? Les Horticulteurs praticiens ne peuvent-ils « pas se présenter à la Société d'Agriculture? Ne sont- « ils pas assurés d'y être accueillis et favorablement « écoutés? »

Les faits seuls répondent à cette seconde objection.

Sans doute les Sociétés d'Agriculture, principalement celle du département de Seine-et-Oise, ont fait des efforts en faveur de l'Horticulture! Nous aimons à leur rendre ce témoignage, et à leur adresser ici publiquement l'expression de notre reconnaissance. Mais ce sont leurs efforts mêmes qui ont prouvé leur impuissance actuelle à suivre les progrès de l'Horticulture, lorsqu'elles doivent, *avant tout*, leurs soins et leurs études à l'Agriculture proprement dite, lorsque l'Horticulture seule, au point où elle est parvenue, doit absorber tous les instants d'une Société spéciale.

Partout des Sociétés d'Horticulture ont été créées à côté des Sociétés d'Agriculture. Il y a plus, la division en deux Sociétés distinctes, a été provoquée par les Sociétés d'Agriculture elles-mêmes, bien convaincues que leurs travaux ordinaires, presque exclusivement relatifs

aux expériences, aux découvertes nouvelles qui intéressent la grande culture, ne pouvaient désormais suffire aux immenses détails qui sont *devenus* l'ame de la science horticulturale.

Pénétrés de cette vérité, nous avions demandé à la Société d'Agriculture du département de Seine-et-Oise, de créer une section d'Horticulture dans son sein. On nous a répondu : « Nous ne pouvons pas créer des sections « dans notre Société, parce que bientôt on nous en de- « manderait pour chaque branche importante de l'Agri- « culture.

« Faites comme ailleurs, ajoutait-on : fondez à Ver- « sailles une Société d'Horticulture; votre but sera « beaucoup mieux rempli, et la science horticulturale « recevra des développements plus réels. »

C'est ce conseil salutaire que nous suivons aujourd'hui.

Et, comment supposer que, *nous*, membres de cette même Société d'Agriculture, qui nous présentons en assez grand nombre au milieu de vous, venions avec des intentions hostiles contre une association à laquelle nous nous faisons gloire d'appartenir? Comment supposer que nous voudrions allumer un flambeau de discorde qui serait, pour notre pays, le tombeau de la science que nous chérissons tous, et dont nous voulons propager les principes et les résultats?

Qu'elles sont loin de nous ces sinistres pensées!

Nous venons, au contraire, vous demander qu'à Versailles comme dans toutes les villes un peu importantes de l'Europe, on reconnaisse que l'Horticulture a fait et est appelée à faire des progrès tels, qu'il y a nécessité de la traiter autrement que comme un simple accessoire de l'Agriculture.

Nous venons vous dire que deux Sociétés amies, et se prêtant au besoin de mutuels secours, peuvent et doivent exister à Versailles, et plutôt à Versailles que dans beaucoup d'autres pays, à cause de sa situation privilégiée.

Les Horticulteurs praticiens ne se sont pas présentés, et ne se présenteront pas à la Société d'Agriculture, malgré la certitude d'y obtenir l'accueil le plus fraternel; ils savent que cette Société doit consacrer presque tout son temps à la grande culture, et ils n'ont, eux, de moments libres à donner qu'à leur spécialité.

Une fois la division établie, les travaux ne sont pas les mêmes; la Société Agricole s'occupe de la culture en général, et l'autre se borne à ce qui concerne l'Horticulture. Cela n'empêche pas d'intéressants rapports en raison du contact entre les deux institutions qui émanent du même principe, et ces rapports sont tous de bienveillance et dans un intérêt commun.

Cela est si vrai que, partout, un grand nombre d'individus appartiennent aux deux Sociétés, et vont alternativement contribuer au succès de l'une et de l'autre.

S'il en était autrement les Sociétés d'Horticulture auraient-elles pris racine dans tous les pays connus, et par l'impulsion même des Sociétés d'Agriculture ?

Que chacun se rassure donc, et contribue de tous ses moyens à une œuvre devenue nécessaire, si l'on veut que l'Horticulture procure à notre département tous les avantages qu'il est appelé à recueillir de ses progrès actuels et des chances incalculables de l'avenir.

En résumé, voici ce que nous attendons de l'établissement d'une Société d'Horticulture à Versailles.

Réunion d'hommes éclairés, ou qui veulent s'éclairer par la théorie et par la pratique, qui se communiquent

leurs idées, qui recueillent celles des autres, et qui facilitent les progrès d'une science utile autant qu'elle est aimable.

Une assemblée mensuelle où chacun peut apporter le produit de ses réflexions, de ses découvertes, de son expérience, et encore présenter ses productions ou ses acquisitions remarquables avec des observations analogues, où l'on entend des rapports sur les divers écrits qui sont adressés à la Société.

De là devront naître des réflexions qui feront remonter aux causes premières, et applanir les difficultés.

De là aussi, pour chacun, le désir d'apprendre ou de pousser plus loin ses connaissances.

De là, enfin, la préparation des expositions semestrielles qui doivent s'enrichir de toutes les indications données dans les séances qui les auront précédées.

Ce n'est pas tout.

Les réunions sont essentiellement utiles à la génération qui s'élève. Ceux qui se destinent à la culture des jardins par état ne peuvent pas, ne doivent pas rester dans l'ornière de la routine, à peine de perdre le fruit des travaux de leurs pères. Il faut qu'ils entrent nécessairement dans la nouvelle carrière qui s'ouvre devant eux, qu'ils apprennent à connaître l'organisation des plantes, leur culture et leurs propriétés, qu'ils étudient avec fruit la physiologie végétale, qu'ils acquièrent, dans le nouveau cours de botanique qui va s'ouvrir, la connaissance des éléments sur lesquels se fonde la véritable science horticulturale, et dont l'usage quadruple les moyens et les ressources des meilleurs praticiens.

Quelles ressources ne trouveront-ils pas dans une Société d'Horticulture, pour fortifier, pour développer

leurs premières connaissances acquises et pour en faire une juste application !

Nous ne craignons pas de dire qu'au point où le progrès est parvenu et où les études doivent le porter encore, ceux qui refuseraient l'instruction perdraient leur avenir, et que le temps n'est pas éloigné où le simple jardinier, pour se placer avantageusement, devra faire preuve d'études théoriques élémentaires qui, dans cette classe, comme dans toutes les autres, sont aujourd'hui reconnues indispensables pour arriver à la véritable pratique.

Sous un autre rapport, une Société d'Horticulture établie à Versailles doit inspirer à ceux qui ne connaissent pas les immenses richesses qu'ils foulent aux pieds, ou qui se bornent à de stériles jouissances, le désir de se procurer, suivant leurs moyens, des plaisirs purs, d'autant plus vifs, que chaque jour ils sont différents, et qu'ils augmentent en raison des progrès que l'on fait dans une étude qui paye au centuple le travail qu'elle exige.

Nous pourrions citer des villes qui, avant l'établissement de Sociétés d'Horticulture dans leur sein, comptaient à peine quelques amateurs, et qui abondent aujourd'hui en jardins de collections choisies.

Quelles ressources pour les jouissances privées et pour le commerce local, qui bientôt brise les barrières de son enceinte, et s'étend dans les contrées les plus éloignées !

Versailles, répétons-le sans cesse, est appelé plus que tout autre pays, à recueillir tant d'avantages ; qu'au moins, au milieu de toutes les pénuries qui nous affligent, notre commerce d'Horticulture, toujours croissant, reçoive les impulsions et les encouragements dont il est digne !

Nos expositions devenues chaque année plus curieuses par les nouveautés qu'appelleront ou feront éclore nos études, compléteront le système et attireront les étrangers qui, voyant par eux-mêmes ce que nous pouvons produire, multiplieront leurs commandes avec d'autant plus d'empressement, que les prix de nos producteurs sont modérés, et en raison des grandes multiplications qu'ils obtiennent.

Permettez-nous, Messieurs, de vous arrêter, en finissant, sur un petit nombre de considérations morales.

Nous voudrions persuader à tous, qu'après les premiers éléments des connaissances humaines, l'étude de la nature qui nous procure nos aliments, nos remèdes et nos plaisirs, doit être le principal objet de leur instruction. Quelque versé que l'on soit dans les autres sciences, peut-on ignorer les plantes que nous foulons sous nos pas, celles qui produisent tant de sensations délicieuses? Le chef-d'œuvre de nos artistes ne peut se comparer à l'organisation du plus petit être, et jamais nos tableaux et nos décorations artistiques n'égaleront l'éclat de la nature, lorsque les plantes étalent leurs couleurs aux rayons d'un beau jour!

Indépendamment de l'attrait de cette étude, elle entretient notre santé par un exercice salutaire; elle adoucit les peines de la vie, elle aide à supporter l'injustice des hommes; elle influe sur nos mœurs, en les conservant, en les rendant plus douces, plus simples et plus pures; elle fait germer dans nos cœurs les semences des vertus, nous conduit à leur pratique, et nous procure, enfin, cette satisfaction de nous-mêmes, sans laquelle il n'est pas de bonheur!

Nous avons l'honneur de vous proposer de prendre une résolution portant, que vous vous constituez en So-

ciété d'Horticulture du département de Seine-et-Oise, sauf l'approbation de l'autorité supérieure;

Et, dans le cas où vous adopteriez notre proposition, d'entendre et de discuter le projet de Réglement contenant les bases de l'association.

A la suite de ce Rapport, l'assemblée s'est constituée en Société d'Horticulture du département de Seine-et-Oise, sauf l'approbation du gouvernement; elle a discuté et adopté le Réglement de l'association, et a nommé les fonctionnaires du bureau.

Vu et approuvé conforme :

Le Secrétaire provisoire,
FR. PHILIPPAR.

Le Président provisoire,
G. JESSÉ, aîné.

ALLOCUTION

FAITE

A LA PREMIÈRE SÉANCE RÉGLEMENTAIRE

De la Société d'Horticulture du département de Seine-et-Oise,

Le Mardi 7 Avril 1840,

PAR M. DEMANCHE,

PRÉSIDENT TITULAIRE.



MESSIEURS,

RÉUNIS pour la première fois en exécution du réglement que vous avez adopté et dont la sanction est soumise à l'autorité supérieure, permettez-moi d'ouvrir la séance en ayant l'honneur de vous entretenir un instant.

Je commencerai, Messieurs, par vous faire connaître qu'à l'issue de notre réunion du 22 mars dernier, votre bureau s'est transporté immédiatement chez M. le Préfet et chez M. le Maire, pour leur annoncer la formation de la Société d'Horticulture du département de Seine-et-Oise, et réclamer leur protection et leur appui.

M. le Préfet n'était pas chez lui; mais le lendemain j'ai cru devoir m'y présenter au nom de la Société, comme son Président.

M. le Préfet, juste appréciateur des choses utiles, si bienveillant pour tout ce qui intéresse la prospérité du département dont l'administration lui est confiée, a bien voulu accorder sa protection à notre Société naissante; il a daigné accepter la présidence d'honneur que la Société lui offrait, et s'identifiant tout aussitôt aux intérêts d'une association qui s'est placée sous son patronage, il m'a promis de solliciter du ministre un secours de premier établissement.

Nous n'avons pas trouvé, Messieurs, moins de sympathie, moins de zèle de la part du premier magistrat de la cité : M. Remilly, maire et député, n'a pas voulu être seulement membre honoraire de la Société d'Horticulture, il a voulu s'inscrire au nombre des sociétaires-fondateurs, et nous devons tout espérer de son concours et de sa bienveillance pour tout ce qui touche aux intérêts de la ville et de ses administrés.

Nous chercherons donc, Messieurs, à nous rendre dignes de l'honorable protection de nos deux premiers magistrats, et à justifier l'appui qu'ils veulent bien nous prêter.

Un local plus convenable que celui-ci pour nos séances sera, du moins je l'espère, incessamment mis à notre disposition; la demande en est faite, et avec le concours de MM. les Membres du Conseil municipal, dont plusieurs font déjà partie de notre Société, et dont tous ont témoigné de l'intérêt qu'ils portaient à l'Horticulture en accordant, l'année dernière, les fonds nécessaires pour une exposition de plantes et des encouragements aux cultivateurs, nous devons croire que M. le Maire obtien-

dra pour notre Société les avantages qu'on a faits aux Sociétés qui l'ont précédée.

Ainsi, Messieurs, Versailles, ville de retraite, ville d'études, va offrir aux habitants et aux étrangers qui viennent s'y fixer, le complément des Sociétés savantes qui y brillent avec tant d'éclat; nous allons, dans le cercle qui nous est tracé, travailler sans relâche à la perfection et à la propagation de la science horticole.

Horticulteurs et praticiens! un fraternel lien nous unit; nous nous prêterons une aide mutuelle par notre communauté de travaux, et avec le secours de nos autorités, nous sommes assurés de concourir aux progrès d'une science dont les résultats font la richesse et la prospérité de notre département et de la ville de Versailles en particulier.

Ajoutons à tous ces éléments de succès le rétablissement du Jardin des Plantes, dont le maintien et l'existence sont aujourd'hui assurés, et la reprise du Cours de Botanique dont le savant Professeur, notre Secrétaire-Général, va faire incessamment l'ouverture.

La Société d'Horticulture peut rendre de grands services au Jardin des Plantes, et, par une heureuse réciprocité, le Cours de Botanique nous donnera l'appui de ses principes, de ses études.

L'Horticulture sentira sa marche plus assurée par l'appui que lui fourniront les principes de la science; elle profitera des lumières que répand la physiologie végétale sur tous les procédés de la culture, et saura régler toutes ses méthodes de multiplication et tous les soins qu'elle donne aux végétaux.

Une fois constituée définitivement par l'approbation du gouvernement, nous entrerons en relation immédiate avec les Sociétés horticoles de la France et de l'étran-

ger, et nous profiterons ainsi des avantages qu'offrent les associations; car, ne l'oublions pas, Messieurs, une amélioration découverte est une conquête faite, non pas au profit d'un seul homme, mais pour l'avantage de tous; de nouveaux faits observés ne sont pas une propriété individuelle; ils entrent dans le patrimoine commun du genre humain : c'est l'avantage qui résulte des rapports établis entre les diverses Sociétés savantes. Les découvertes faites dans la science appartiennent à tous les hommes, sans que l'usage que l'on en fait nuise aux intérêts des autres. C'est en entretenant au dehors et au dedans des rapports d'affectueuse aménité que nous atteindrons le but que nous nous sommes proposé, que nous donnerons à notre Société un caractére de libéralisme si utile aux progrés de la science horticulturale.

Le nombre des adhérents à la Société d'Horticulture de Seine-et-Oise a augmenté d'une manière remarquable depuis notre dernière réunion; des adhésions nous arrivent et nous arriveront encore de différents points du département : ces faits démontrent que le but de notre association a été compris et jugé sous son véritable point de vue.

Honoré de vos suffrages, appelé à l'honneur de vous présider, Messieurs, puisque, à mon grand regret, M. Deschiens, homme si capable, si spécial, n'a pas voulu, pour cette année, accepter la présidence qui lui avait été dévolue à si juste titre, permettez-moi de vous exprimer les sentiments dont je suis pénétré, et de vous donner l'assurance que, par mon zéle et par mon dévouement, par l'intérêt que je porte à l'Horticulture, et la sympathie que j'éprouve pour ceux qui s'en occupent, je ferai tous mes efforts pour répondre dignement à votre confiance.

Secondé par les Membres distingués et honorables qui composent le bureau, par la Commission administrative dont vous allez nommer les Membres, nous donnerons à la Société l'impulsion et la direction qui doivent la rendre digne des personnes qui ont bien voulu concourir à sa formation, et de celles qui viendront s'y joindre.

Nous chercherons ainsi à réaliser les pensées qui ont été si bien exprimées par l'éloquent rapporteur de la Commission dont les vues élevées ne sauraient trop être connues, et à qui j'offre, ainsi qu'à MM. les Membres de la Commission, les remercîments de la Société, sûr d'être dans cette circonstance l'interprète de vos sentiments.

Je crois l'être encore en priant MM. les Membres du Bureau provisoire, qui ont mis tant de zèle à concourir à notre formation, de recevoir l'expression de la gratitude de la Société.

SÉANCE

PUBLIQUE ET SOLENNELLE

DU 14 JUIN 1840,

POUR LA DISTRIBUTION DES RÉCOMPENSES DÉCERNÉES A LA SUITE DE L'EXPOSITION PRINTANIÈRE DE MDCCCXL.

DISCOURS

PRONONCÉ A L'OUVERTURE DE LA SÉANCE

PAR M. AUBERNON,

PAIR DE FRANCE, PRÉFET DE SEINE-ET-OISE, PRÉSIDENT D'HONNEUR DE LA SOCIÉTÉ.

MESSIEURS,

L'ADMINISTRATION publique a de grands devoirs à remplir pour favoriser les progrès de la richesse nationale et pourvoir à la satisfaction des intérêts généraux de l'État; mais doit-elle toujours imaginer, inventer et créer elle-même les moyens de perfectionnement ? Je ne le pense pas. Je crois que, dans un pays libre et éclairé, ses devoirs

sont plus simples. L'invention a ses hasards et peut manquer souvent de réalité et de puissance, et l'administration, quelque bien intentionnée qu'elle soit, s'exposerait souvent, en inventant des systèmes, à consumer ses efforts en créations artificielles et vaines, et à imposer à la société des sacrifices sans fruits.

Dans un temps où les lumières sont plus répandues, l'administration me paraît avoir un rôle plus facile : au lieu d'inventer, il faut qu'elle observe; au lieu de donner l'impulsion, il faut qu'elle la reçoive de la raison publique, guide plus éclairé et plus puissant qu'elle-même. Il faut qu'elle contemple avec une vigilante exactitude les mouvements de la société, les intérêts légitimes qui y prennent naissance et les besoins réels qui cherchent à s'y faire jour; son mérite est d'être la première à les découvrir, et pour ainsi dire à les deviner; son devoir est d'être la première à les révéler, à les encourager et à les secourir.

Ce devoir, Messieurs, l'administration municipale de la ville de Versailles a su dignement le remplir quand elle a fait, dès l'année passée, le premier essai d'une exposition des produits de l'Horticulture, et lorsqu'elle vous a donné l'exemple de récompenser les Horticulteurs distingués par des médailles et des éloges. Elle a vu que cette ville renfermait dans son sein les divers éléments de l'industrie des jardins et de l'art horticole : une terre et un climat naturellement favorables à la culture des légumes, des fleurs et des fruits; des Sociétés d'Agriculture et des Sciences Naturelles qui répandent autour d'elles les connaissances dont elles sont le foyer; de vastes pépinières et d'admirables jardins royaux où tous les secrets de l'art sont mis en pratique par des hommes aussi savants que modestes; des cours de Botanique et de Culture

professés avec un sincère amour de la science ; une véritable école mutuelle de jardiniers laborieux, expérimentés et habiles, et un grand nombre d'amateurs de jardins riches, éclairés et dévoués au culte aimable des fleurs. Elle a reconnu hautement les succès déjà obtenus par tant d'efforts et de soins individuels et isolés, et elle a compris ce qu'une pareille situation renfermait de ressources et d'avenir, et méritait d'appui et de faveur ; elle vous a rapprochés et réunis, et vous voyez en effet que cette intelligente et sage mesure a suffi pour vous faire sentir la communauté de vos besoins et l'utilité d'une union durable. Liée aussitôt par l'attrait d'un goût et d'un intérêt communs, une Société s'est trouvée fondée; plus de deux cents Membres en font déjà partie, et une solennité annuelle montre le prix que vous attachez à votre association et les avantages et les espérances que vous pouvez attendre d'elle.

Oui, Messieurs, je crois que la Société d'Horticulture de Seine-et-Oise nous présage une longue durée et d'heureux progrès, parce qu'elle est fondée sur des penchants et sur des intérêts communs pleins de réalité, de vie et de force. Vous avez sagement fait en ne la limitant pas à l'enceinte de cette cité, et en lui donnant l'étendue d'une association départementale ; elle sera comprise et goûtée dans toutes les parties de ce beau département où l'Horticulture a créé tant d'établissements célèbres, d'Horticulteurs renommés et de productions utiles, curieuses, agréables et recherchées des pays les plus lointains. Les adhésions ne tarderont pas à vous arriver dès que votre but sera connu et que votre justice aura été appréciée.

J'en appelle ici au patriotisme et à l'intérêt de tous les Horticulteurs de Seine-et-Oise, et je les invite instam

ment à s'unir à vous, à faire paraître dans vos expositions annuelles les produits de leurs jardins, à contribuer pour leur bonne part à l'unité de votre association et à la renommée de vos concours. Une pareille union tournera au profit de tous et de chacun en particulier, et vous fera obtenir des perfectionnements qu'isolés, vous n'auriez jamais pu atteindre.

Je me félicite, Messieurs, de voir chaque jour se multiplier dans ce département des associations si utiles et si honorables, et je suis assuré, en les favorisant de toute l'autorité qui m'est confiée, de répondre aux intentions bienveillantes du roi et du gouvernement.

L'influence de cette autorité sera toujours employée à seconder mes concitoyens dans l'exécution de leurs entreprises utiles, à les aider en toutes choses, à éviter le mal et à faire le bien, tant dans leur propre intérêt que pour le bonheur de la Société elle-même. Vous m'autorisez, Messieurs, à croire que j'y réussis quelquefois, puisque vous voulez bien m'accorder l'honneur de présider vos assemblées, de diriger vos premiers efforts, et de décerner à vos honorables émules des encouragements si bien mérités. Je suis profondément sensible à cette nouvelle marque de votre confiance, et j'y puiserai, je vous prie de le croire, de nouvelles forces pour mon dévouement à tout ce qui vous touche, comme pour l'accomplissement de mes devoirs envers l'État et le pays.

DISCOURS

PRONONCÉ

PAR M. DEMANCHE,

PRÉSIDENT TITULAIRE DE LA SOCIÉTÉ.

MESSIEURS,

APRÈS avoir entendu notre Président d'honneur, M. le Préfet du département, je devrais sans doute m'abstenir de prendre la parole, et vous laisser tout entiers à l'impression que font toujours éprouver ses discours, aussi remarquables par l'élégance du style que par l'élévation des pensées.

Mais, comme Président titulaire, pour cette année, de la Société d'Horticulture de Seine-et-Oise, j'ai un devoir à remplir, et qui m'impose l'obligation de réclamer pendant quelques moments votre attention et votre indulgence : je dois exprimer à nos premières Autorités et au Conseil municipal les vifs sentiments de reconnaissance dont nous sommes pénétrés pour le bienveillant appui que notre Société naissante a reçu d'eux ; je dois vous parler des avantages que présentent les Sociétés

d'Horticulture, vous faire connaître le but de nos efforts et de nos travaux, appeler enfin le concours de tous à une création utile, je dirai plus, nécessaire à notre pays.

M. le Préfet, dont chacun apprécie le haut mérite et le noble caractère, en siégeant à notre première séance publique, nous donne un gage précieux de son affection et des bons sentiments qui l'animent en faveur de l'Horticulture et des hommes qui la pratiquent.

M. le Maire, juste appréciateur des choses utiles, si dévoué aux intérêts de la cité, nous a donné, avant même que notre Société fût constituée, des preuves de sa sympathie pour l'art horticole; sa présence dans cette réunion solennelle nous est un témoignage non équivoque de son adhésion, de son concours.

Le Conseil municipal, en nous accordant à l'unanimité un local dans la Bibliothèque, au milieu des Sociétés savantes qui s'y trouvaient déjà réunies, a acquis des droits égaux à notre reconnaissance.

Qu'il me soit donc permis, Messieurs, de leur exprimer à tous, au nom de la Société, toute notre gratitude pour le sentiment qui les a portés à faciliter, à honorer ainsi nos modestes travaux.

C'est à la Société d'Horticulture nouvellement fondée, et sur-tout au zèle de ses Commissaires, que nous devons cette année l'exposition printanière dont nous avons pu apprécier le mérite et l'importance, qui a attiré un si nombreux concours de visiteurs, et qui, par une faveur que nous ne pouvions prévoir et dont la Société cherchera à se rendre digne, a été honorée de la visite du Roi.

Vous entendrez tout-à-l'heure, Messieurs, le rapport qui va vous être fait de cette Exposition au nom du Jury

qui a été chargé de juger les droits des exposants aux récompenses qui vont leur être décernées.

A peine la Société d'Horticulture du département de Seine-et-Oise compte-t-elle quelques mois d'existence, que déjà elle n'est pas loin d'atteindre le chiffre fixé pour le nombre de ses Sociétaires, tant a été spontanée l'adhésion immédiate et nombreuse des amis de l'Horticulture et des hommes qui se font un devoir et un plaisir d'encourager toutes les créations utiles, tout ce qui peut concourir à la prospérité du pays.

Le département de Seine-et-Oise, si éminemment agricole et horticole, pouvait-il rester en dehors de ce mouvement de progrès qui agit sur toutes les institutions scientifiques et industrielles ? Et quel lieu pouvait être plus propice pour fonder une Société d'Horticulture que Versailles, cette ville royale qui présente aux yeux des étrangers et des nationaux, orgueilleux, à juste titre, de leur trésor, tout ce que les arts ont enfanté de plus élevé, tout ce que la France peut offrir de plus national, tout ce que la science des célèbres Le Nôtre et de La Quintinie a produit de plus grandiose, de plus magnifique et de plus utile ; ajoutons encore, cette ville si favorablement située pour la culture des plantes, si riche en cultivateurs instruits, en amateurs éclairés.

Nous sommes donc assurés, Messieurs, de voir continuer l'œuvre qui avait été si bien commencée l'année dernière par l'administration, de jouir chaque année des expositions de plantes à toutes les époques de saison marquées pour la production des fleurs et des fruits.

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler ici, Messieurs, où je vois une assemblée nombreuse qui a bien voulu concourir à la solennité de notre séance, et dans laquelle peuvent se trouver des personnes qui n'ont pas encore une

idée bien fixe de l'importance et de l'utilité d'une Société d'Horticulture, de rappeler, dis-je, les divers objets qui forment la base de nos travaux.

Le préambule de notre Réglement en présente le programme d'une manière claire et précise ; je vais le reproduire, Messieurs, afin qu'on sache bien que notre Société n'a pas seulement pour but une chose d'agrément pur et simple, mais une chose d'utilité publique.

La Société d'Horticulture de Seine-et-Oise a pour objet :

Le perfectionnement de la culture des jardins potagers et d'agrément, des pépinières et des arbres à fruits, des arbres, arbustes et fleurs propres à embellir les jardins, des plantes d'orangerie, de serres, etc. ;

De propager toutes les bonnes méthodes et les pratiques nouvelles que l'expérience aurait fait reconnaître utiles aux progrès de la culture des plantes ;

De s'occuper de la recherche des bonnes théories et d'en faire l'application à la pratique, de signaler et de combattre les erreurs répandues par les théories hasardées ou par l'aveugle routine ;

D'employer tous les moyens à sa disposition pour naturaliser sur le sol de la France les végétaux exotiques qui peuvent offrir de l'intérêt, soit sous le rapport de l'utilité, soit sous celui de l'agrément ;

De procurer des expositions publiques de plantes, arbustes, fleurs et fruits remarquables par leur nouveauté et leur beauté ;

De décerner des médailles d'encouragement à la suite de ces expositions ;

Et enfin de répandre l'instruction dans toutes les classes d'Horticulteurs, au moyen d'une publication faite en son nom à la fin de chaque année.

Il est donc évident, Messieurs, qu'une Société assise sur des bases aussi larges, aussi étendues, doit faire faire des progrès immenses à la culture horticole, et se préparer un avenir brillant.

Ne croyez cependant pas, Messieurs, qu'avant la création de notre Société, l'Horticulture fût négligée, qu'elle ne fût point encouragée, observée, étudiée : loin de là, Messieurs, une Société honorablement connue par les services importants qu'elle rend au pays et qu'à juste titre nous regardons comme notre sœur aînée, ou plutôt comme notre mère, la Société royale d'Agriculture, a donné à diverses époques des témoignages de sa sympathie pour la science qui nous occupe.

En 1839, une commission spéciale a été chargée de visiter les pépinières fruitières et forestières, et les marais, à l'effet de décerner des médailles et des mentions honorables.

Toutefois, Messieurs, la Société d'Agriculture ne pouvait donner à l'Horticulture le temps que réclame cette science, si étendue aujourd'hui ; tous ses soins sont réservés à la grande culture, et comme vous l'a dit l'éloquent rapporteur de votre commission réglementaire, c'est par ce motif que successivement s'est opérée la division des travaux primitifs des Sociétés d'Agriculture, et que les Sociétés d'Horticulture se sont formées.

Nous comptons parmi nous, Messieurs, plusieurs Membres de la Société d'Agriculture ; ils ont bien voulu témoigner ainsi hautement des sentiments d'adhésion que leur inspirait la création de notre Société, et cette fraternité entretiendra entre les deux Sociétés cette concorde, cette bonne harmonie qui doit exister entre deux sœurs émules et qui ne peuvent jamais être rivales.

J'ai déjà dit que le département de Seine-et-Oise est

essentiellement agricole et horticole ; ces deux intérêts y dominent et forment la richesse du pays ; nous devons donc nous féliciter d'y avoir vu naître une Société d'Horticulture, et de nous être mis ainsi à la hauteur des autres départements de la France qui avaient compris depuis long-temps tous les avantages qui devaient résulter des Sociétés de cette nature : nous devons en même temps donner à cette Société naissante tous les moyens d'élan et de progrès qu'elle réclame, et mériter ainsi les encouragements et les secours que M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce lui a fait espérer, quand il apprendra qu'elle donne à ses travaux une direction qui peut devenir utile au pays, quand elle aura prouvé qu'elle concourt aussi à sa prospérité.

Le rétablissement du Jardin des Plantes, le cours de Botanique professé annuellement par le savant et zélé professeur M. Philippar, et suivi cette année avec une ardeur et une assiduité qui dénotent le besoin et le désir de l'instruction, concourront avec la Société d'Horticulture à joindre les préceptes à la pratique, et répandront ainsi dans toutes les classes des Horticulteurs l'instruction si nécessaire aujourd'hui, puisque dans toutes les parties de la culture horticole, le raisonnement et les principes ont succédé aux vieilles habitudes, aux anciens préjugés.

Rendons chaque jour plus faciles le rapprochement et l'union des Horticulteurs de tous les cantons ; c'est dans l'association des lumières et des efforts de tous que se retrouve l'intérêt bien entendu de chacun ; aux cultivateurs les produits, aux amateurs les jouissances.

Les institutions utiles ne peuvent naître que de l'esprit d'association et d'une communauté constante de soins et d'efforts ; c'est ainsi que se sont formées les sociétés di-

verses qui ont tant concouru au développement des sciences et de l'industrie.

Les Sociétés d'Horticulture peuvent donc à juste titre revendiquer le mérite d'avoir contribué aux progrès de la culture horticole, à la richesse et à la variété de ses produits, et par conséquent au développement du goût des fleurs.

Les Sociétés d'Horticulture forment dans les départements où elles sont établies, un point central où viennent se réunir les lumières et les conceptions de tout ce qu'il y a de plus recommandable dans cet art pour la théorie et la pratique : toutes les découvertes, les perfectionnements et les améliorations y sont étudiés, examinés et répandus par leurs correspondances. Il suffit de jeter un coup-d'œil sur l'Angleterre et sur la Belgique, d'où nous viennent les plus beaux produits horticoles, pour reconnaître que c'est à l'existence des Sociétés d'Horticulture, qui les premières y ont été fondées, aux encouragements que les gens riches se sont plu à leur accorder, qu'on doit attribuer ces heureux résultats. C'est en effet par les soins d'une culture bien entendue, par le travail et les efforts soutenus que la nature produit ces variétés infinies de fleurs, de fruits et de légumes, dont le nombre augmente chaque année, car la nature est inépuisable, et réserve de nouveaux trésors pour ceux qui se montrent dignes de la recueillir. La terre semble mesurer ses bienfaits à nos soins; elle ne produit que sous la main qui la cultive, qui la féconde : les fruits les plus savoureux, les fleurs les plus brillantes, l'homme les a créés : « C'est d'une ronce « épineuse qu'il a fait éclore comme par enchantement la « rose fraîche et parfumée; avant ses travaux la pêche « était amère et acide, l'olive sèche et âcre, la poire ne « présentait qu'une chair rude et aigre; le pommier était

« hérissé d'épines ; le blé même, dans son état primitif, ne « fournissait qu'un grain rare et peu nourri. L'homme pa- « raît : les épines tombent, la rose double sa corolle, la « pêche et la poire se remplissent d'un suc parfumé, « l'olive est dépouillée de son amertume, les gerbes on- « doyantes enrichissent nos guérets, et le blé devient le « soutien du genre humain et l'une des premières causes « de la civilisation [1]. »

Ainsi, Messieurs, toutes ces richesses s'évanouiraient si l'homme suspendait ses travaux, ses études; mais trop d'intérêts sont attachés aux progrès de l'art horticole pour craindre que la culture des plantes soit jamais abandonnée ; « car si le jardinier veut réfléchir sur la jouis- « sance de son art (disait dans son langage Claude Mollet, « jardinier des rois Henri IV et Louis XIII), il trouvera « que Dieu lui a donné les moyens de faire choses esmer- « veillables, et que cela doit lui esmouvoir le courage et « repousser de son cœur toutes les lâchetés qui l'empes- « cheraient d'élever et d'édifier toutes ces fleurs que Dieu « a mises dans ses mains. »

Que dirait donc aujourd'hui ce même jardinier, Messieurs, s'il voyait toutes les nouvelles espèces et les nombreuses variétés de fleurs et de fruits dont l'Horticulture s'est enrichie ? Ne soyons donc pas surpris de cet enthousiasme de la part d'un homme qui prévoyait sans doute ce que devait produire la culture bien entendue, bien dirigée, tout ce que l'on pouvait attendre de la fécondité de la nature. Et d'ailleurs, Messieurs, ne savons-nous pas que le goût des fleurs est inné chez l'homme ? « Enfant à la ma- « melle, il sourit à la vue des fleurs ; dès qu'il peut marcher, « il aime à courir sur le pré qui en est émaillé ; ce sentiment

[1] Extrait du préambule des *Harmonies de la Nature*, publiées par Aimé Martin.

« augmente en lui avec les années et la fortune. Est-il « riche et joint-il à ses richesses les lumières que lui ont « acquises les Vaillant, les Jussieu, les Linnée? il lui « faut chaque jour des espèces et des genres nouveaux : « il voudrait mettre toutes les fleurs de l'Asie dans son « jardin, et toutes les forêts de l'Amérique dans son « parc [1]. »

Ce goût, généralement répandu aujourd'hui, a provoqué des études qui ont amené les résultats que nous admirons. C'est ainsi que le Jardin du Roi, du parc de Versailles, présente aux étrangers émerveillés l'application des principes qui régissent de nos jours la culture des jardins fleuristes et d'ornement. C'est là que l'on voit, sous l'habile main du jardinier qui le dirige, les plantes les plus variées venir dans l'éclat de la plus fraîche parure, émailler les plates-bandes continuellement renouvelées. Ce jardin modèle, s'il n'est pas le plus riche, le plus précieux, est au moins le plus agréable à nos sens, soit par la succession de ses tableaux naturellement très diversifiés, soit par l'artifice qui n'y laisse jamais de vide, et qui s'applique au contraire à nous le présenter toujours rempli de toutes les fleurs propres à chaque saison.

Je ne vous rappellerai pas, Messieurs, par des exemples mémorables, que dans tous les temps et dans tous les pays les hommes les plus célèbres se sont livrés à la culture des jardins; je ne vous dirai pas que cette aimable science fit les délices de l'antiquité, comme elle charme les loisirs de nos Sociétés modernes; je m'abstiendrai de vous citer ceux de nos grands hommes qui mettaient au nombre de leurs plus grandes jouissances la culture des plantes dont ils récoltaient eux-mêmes les graines. Il semble que le

[1] Bernardin de Saint-Pierre.

besoin de demander à la terre une production utile ou agréable soit inhérent à l'homme : si de graves occupations l'en éloignent momentanément, animé d'une ardeur nouvelle, il y est bientôt ramené par un sentiment naturel.

Continuons donc, Messieurs, avec ardeur et persévérance une association de travaux qui deviendront si utiles à une grande partie de nos concitoyens, puisque la culture des jardins est l'industrie réelle de Versailles, et qui nous procureront toujours les jouissances les plus douces, celles qui ne laissent après elles ni regrets, ni remords. En effet, Messieurs, quelles sensations délicieuses n'éprouvons-nous pas, quand, au lever d'un beau jour, à cette époque de l'année où la nature est si riche, si brillante, nous faisons à nos plantes la visite matinale? Avec quelle satisfaction n'admirons-nous pas l'effet magique du soleil levant sur nos fleurs humectées de cette rosée si féconde, à ce moment où la perle de l'aurore en relève l'éclat.

C'est alors que l'ame s'élève, que l'on adore Dieu dans ses œuvres, et que l'homme reporte avec reconnaissance au Créateur le sentiment de bonheur qu'il éprouve.

Entretenons donc avec soin le culte précieux de l'Horticulture, car il embrasse les affections et les intérêts de toutes les classes ; il rapproche les hommes, fait régner entre eux des échanges continuels de bons rapports, leur inspire des sentiments de bienveillance et de bonté ; et, ainsi que l'a dit un de nos poëtes :

Qui sait aimer les fleurs, sait aimer les vertus.

Avant de terminer, Messieurs, permettez-moi d'offrir nos remerciements à toutes les personnes qui, ne faisant point partie de notre Société, ont bien voulu, par leur

présence, ajouter à la solennité de notre séance : que les dames sur-tout, dont plusieurs ont bien voulu faire partie de notre Association, et dont nous sollicitons le bienveillant concours, veuillent bien aussi recevoir l'expression de notre vive reconnaissance pour l'intérêt qu'elles témoignent à l'Horticulture, en daignant prendre part à notre fête de famille, et rehausser ainsi l'importance des récompenses qui vont être décernées.

Mais déjà, Messieurs, nos lauréats ont reçu la plus belle, la plus encourageante de toutes les récompenses, par le témoignage d'intérêt et de satisfaction que le Roi, avec la bonté toute paternelle qui le caractérise, a bien voulu donner aux produits de la culture versaillaise, dont notre exposition présentait de si beaux résultats.

Notre Société, Messieurs, ne pouvait débuter sous de plus heureux auspices : l'image du Roi présidait seule à notre exposition; la présence momentanée de Sa Majesté au milieu de nos fleurs, est devenue pour nous un gage de protection dont nous avons apprécié toute la faveur et dont l'influence sera immense pour notre avenir.

Cette visite du Roi, Messieurs, fera époque dans nos annales; elle sera consignée au registre de nos délibérations; elle nous permet d'espérer que nos expositions futures pourront recevoir le même honneur. Quel motif d'émulation, et quel titre à notre reconnaissance!

J'aurais voulu qu'il me fût possible de vous convier tous à cette fête improvisée, vous auriez partagé notre bonheur; car il faut approcher du Roi, Messieurs, pour comprendre, pour juger toute l'étendue de sa bonté, de sa bienveillance qui lui mérite à si juste titre l'amour de tous les Français.

J'ai dû être, dans cette circonstance, l'interprète de vos

sentiments ; j'ai exprimé à Sa Majesté combien nous étions heureux et reconnaissants de la faveur qu'elle nous avait faite.

Montrons à tous, Messieurs, que, par des efforts soutenus dans nos travaux, par notre zèle et notre dévouement pour la science horticole, nous sommes dignes de concourir, en ce qui nous concerne, à la prospérité du pays, dignes de l'honneur que nous avons reçu.

RAPPORT

DU JURY

De l'Exposition printanière de 1840,

COMPOSÉ DE

MM. **Deschiens**, *Président*, **Jessé** aîné, **Legeas**, **Pajard**, et **Fr. Philippar**, *Rapporteur*.

Messieurs,

Le jury que vous avez nommé, après avoir rempli la mission que vous lui avez confiée, vient vous faire son rapport sur l'exposition printanière, la première depuis la fondation de la Société, et vous désigner les exposants qui lui ont paru mériter les récompenses que vous devez décerner dans cette séance solennelle.

Avant d'entrer en matière sur l'objet de notre mission, permettez à votre rapporteur de sortir un moment des attributions du jury pour fixer, dans cette première séance publique, votre attention sur votre situation, sur ce que vous avez fait depuis votre constitution, sur ce qui a été fait avant votre existence dans la partie que vous embrassez, et sur l'avenir présumé de votre existence, en faisant apprécier l'esprit qui doit vous diriger dans l'exercice de vos utiles travaux.

A peine constitués, et pour la première fois, Messieurs, vous vous trouvez réunis en séance publique pour honorer l'Horticulture et pour encourager les Horticulteurs.

Vous venez déjà semer des graines qui vont germer, se développer et croître dans le nouveau sol dont vous vous êtes proposé la fertilisation. Jeunes de constitution, vous êtes déjà vieux d'avenir, grâce à la sympathie que vous avez rencontrée, au dévouement et au zèle que vous avez trouvés dès l'origine de votre louable entreprise.

Nos premiers magistrats vous ont montré dès votre début un rare et admirable empressement, et vous ont déjà donné des preuves de l'intérêt qu'ils prennent à vos travaux, et conséquemment à la prospérité d'une Société qui nous manquait, d'une Société qui doit travailler dans sa spécialité, aussi utilement que les autres associations qui tiennent dignement leur place dans ce département. Disons-le avec satisfaction, Messieurs, nous éprouvons la jouissance, dans ce jour solennel, de voir auprès de nous une députation de ces Sociétés qui viennent applaudir à nos premiers efforts et encourager nos premiers pas.

Des amis de l'Horticulture, de simples praticiens, des cultivateurs habiles, des amateurs et des savants vous ont compris, se sont rapprochés pour former une association que le département devra à quelques hommes bien pensants et persévérants dans la louable intention de l'amélioration de la chose horticole

Cette association s'est spontanément accrue d'une quantité de membres qui se félicitent de vous appartenir. Vous avez tout au plus trois mois d'existence, et vous comptez déjà cent quatre-vingts sociétaires fondateurs, parmi lesquels un certain nombre ont fait preuve de labeur.

Vous êtes en possession d'un présent plein d'un brillant avenir, Messieurs; tout vous sourit dès le début! les hommes et les choses se façonnent à souhait pour vous

environner de circonstances favorables aux heureux résultats qui couronnent toujours les efforts consciencieux.

De véritables succès vous attendent ; le champ que vous devez féconder est vaste et riche en éléments qui s'offrent aux ressources de votre intelligence ; mais pour que ces succès ne vous fuient point, pour qu'ils se soutiennent et pour qu'ils s'accroissent, n'oubliez en aucun temps ni vos conditions de constitution, ni votre origine ; celle d'hommes simples qui se sont rapprochés avec confiance et par affection, qui se sont réunis sans faste et par dévouement pour concourir en commun aux progrès et à la diffusion des lumières, en comprenant que, dans une Société bien organisée, les hommes étant égaux en droits, on ne peut admettre d'autorité dominatrice, d'honneurs et de charges qui se perpétuent sans se partager. Vous avez au contraire voulu la juste répartition des choses qui flattent et de celles qui occupent, et vous avez pris la ferme résolution de rester unis, puisqu'il est bien prouvé que l'*union fait la force.*

Vous avez été précédés dans la voie que vous suivez aujourd'hui, Messieurs, pour donner à l'Horticulture de Seine-et-Oise le développement dont cet art est susceptible ; et sans vouloir rappeler tout ce qui a été fait à cet égard, hâtons-nous, pour rendre hommage aux efforts de nos devanciers, d'enregistrer, dès notre début, dans nos annales, l'histoire sommaire des faits qui font époque, puisqu'ils vous ont sans doute conduits plus promptement à votre situation actuelle.

Notre mère, la Société royale d'Agriculture de ce département, qui compte déjà tant d'années d'existence, n'a jamais séparé le jardinage des autres branches de la Culture et sur-tout de l'Agriculture, dont elle s'occupe

avec le plus grand succès. Ses publications contiennent plusieurs Mémoires importants sur la culture des jardins. Il ne se passe pas une année sans que cette partie soit l'objet de sa sollicitude, et il y a tout au plus un an qu'elle a décerné, dans cette enceinte, des médailles d'encouragement à ceux des Horticulteurs, pépiniéristes et maraîchers, qui ont été désignés par une commission nommée par elle pour visiter les établissements spéciaux.

Le Comice agricole, association purement pratique qui tient ses séances en plein champ, comprend la culture jardinière dans le programme de ses récompenses. Une médaille d'or et des mentions honorables sont destinées à encourager la taille des arbres fruitiers : deux de nos collègues, MM. Cossonet, de Longpont, et Aimé Turlure ont reçu, le premier une médaille d'or, et le second une mention dans cette spécialité.

La laborieuse et silencieuse Société des Sciences Naturelles de Seine-et-Oise, dont la création n'est pas encore ancienne, a, dans un rapport qui lui fut fait en 1838, par l'un de ses membres, M. l'abbé Caron, émis son opinion sur l'utilité des expositions des produits horticoles et sur l'avantage qu'il y aurait à en créer ici.

Depuis deux ans environ, de modestes et de simples praticiens se sont réunis dans l'une des villes de notre département, à Meulan, sous la présidence d'un homme zélé, M. Berigny, en association légalement constituée, prenant le titre humble et cependant significatif de *Société des Conférences horticoles pratiques*. Cette Société, qui travaille courageusement et qui marche droit au but de l'application éclairée qu'elle s'est proposée, a déjà eu plusieurs expositions qui n'étaient ni sans éclat ni sans mérite.

L'administration et le conseil municipal du chef-lieu

ont provoqué l'année dernière une exposition automnale qui s'est réalisée bien au-delà de toute attente. Sur la proposition d'un jury nommé par l'administration, des médailles en or, en argent et en bronze accordées par la ville, ont été décernées à ceux des exposants qui avaient été jugés dignes de cette récompense, et il vous souvient sans doute encore, Messieurs, que dans cette séance, la médaille en or fut offerte au doyen des horticulteurs versaillais, M. Dieuzy père, qui est notre collègue depuis l'origine de notre Société.

Cette exposition, qui ne peut être effacée de votre mémoire, a été le germe de la Société qui est réunie aujourd'hui; elle a été le prélude brillant de notre exposition printanière et l'élément des expositions futures.

Quelques hommes amis du bien public et de la culture, qui cultivent et qui font leurs délices du jardinage, MM. Demanche, Deschiens et Jessé aîné, se sont concertés et entendus pour préparer les bases de votre existence : leurs chaleureux désirs se résument en un fait qui leur mérite la reconnaissance de la Société et celle des horticulteurs.

Nous ne pouvons oublier, dans l'énumération des faits qui ont précédé notre existence, cette exposition improvisée qui eut lieu à la Mairie, le 23 avril 1833, dans l'ancien local de la Société Royale d'Agriculture, à l'occasion du cours de Botanique. Plusieurs horticulteurs, fleuristes et pépiniéristes s'étaient empressés, sur la demande du professeur, d'apporter un certain nombre de plantes fleuries qui décoraient leurs établissements. Le nombre de ces plantes disposées par M. Aimé Turlure, alors préparateur du cours, était si considérable, que la grande table, formant fer à cheval dans toute la longueur de la salle, était complètement garnie. Dans le discours d'ou-

verture [1], le professeur, qui est aujourd'hui l'organe du jury, parla des établissements horticoles de Versailles et des plantes exposées qui en provenaient, et fit sentir tout l'avantage qu'il y aurait à créer ici des expositions ainsi qu'il en existait déjà à Paris et dans d'autres villes de France; il laissa en même temps entrevoir l'espoir, qui s'est depuis réalisé, que l'autorité ne manquerait pas de créer des expositions dans notre ville, ou de favoriser la création de ces expositions.

En parcourant notre carrière horticole, en remplissant notre tâche, pénétrons-nous, Messieurs, de cette pensée que la persévérance doit être désormais pour nous un devoir; que nos premiers travaux ont déjà trop de caractère pour ne pas nous faire sentir le pressant besoin de redoubler d'efforts, afin de remplir dignement les engagements que nous avons contractés en demandant et en recevant l'autorisation de notre constitution légale.

Nous sommes engagés envers le gouvernement qui nous a promis de nous être en aide si nos travaux acquièrent un véritable caractère d'utilité publique : nous devons prouver que des hommes laborieux, animés de bonnes intentions, ne peuvent laisser cette question douteuse; envers le premier Magistrat du Département qui nous avait déjà donné des marques d'intérêt, et qui ajoute à ses bonnes dispositions l'empressement de nous présider aujourd'hui, et de signer, comme président d'honneur, les mentions qui vont être décernées; envers M. le Maire de la ville qui a voulu rester notre simple collègue, tout en nous faisant jouir des avantages que

[1] Page 17, Discours prononcé par M. Philippar, le mardi, 23 mai 1833, à l'occasion du Cours gratuit de Botanique appliquée, institué par le Conseil municipal de la ville de Versailles. — Brochure in-8.

nous a déjà procurés sa position administrative; envers le Conseil Municipal qui nous a accordé un local dans le bâtiment de la Bibliothèque de la ville, où se trouvent réunies les autres Sociétés du Département; envers le Souverain qui n'a pas dédaigné d'être le témoin de notre début en nous laissant, par les paroles encourageantes qu'il a adressées à ceux de nous qui l'approchaient, l'espoir de sa royale sympathie; et enfin, Messieurs, nous sommes engagés envers nous-mêmes, qui avons contracté l'obligation d'utiliser notre savoir et une partie de notre temps au profit des améliorations à faire dans la culture des jardins.

L'horticulteur et les amis de la culture trouveront de douces récompenses dans leurs travaux ; il n'est peut-être aucun autre industriel qui soit plus favorisé que le cultivateur sous ce rapport ; en effet, initié dans quelques-uns des secrets de cette merveilleuse nature, qu'il prend souvent sur le fait dans l'intérêt de la pratique de l'art, il devient procréateur, puisqu'il peut, comme par enchantement, produire par les éléments qui lui sont offerts avec profusion, les choses les plus utiles, les plus gracieuses et les plus dignes de l'humanité : ses produits charment les lieux, les temps, les âges, les sexes, et remplissent des besoins dont se ressentent journellement le riche et le pauvre.

Il a été dit et écrit depuis long-temps, que l'Horticulture a une grande puissance sur l'homme pris isolément et sur la population en général, et il est bien constaté que toutes les Sociétés qui ont pour objet l'amélioration des pratiques horticoles et la propagation des bonnes théories du jardinage, ont toujours eu une grande influence sur la production et relativement sur l'aisance sociale. Si quelqu'un pouvait encore douter de cette vérité, il nous suffirait de dire : lisez le profond et poétique Rapport de

M. Deschiens, fait à l'occasion de la formation de la Société; la fraternelle et persuasive allocution de M. Demanche, lors de l'ouverture de la première séance; le lucide préambule d'un Mémoire de M. le marquis de Kersalaun, et le didactique et sentimental Rapport de M. de Reboul, au nom d'une commission qui a exploré les collections de fleurs printanières.

Il n'y a plus de doute sur l'utilité de votre association; vous travaillez pour le producteur et pour le consommateur; vous êtes en possession d'un vaste territoire : continuez à semer et vous ne discontinuerez pas de récolter; toutefois, Messieurs, faisons notre première moisson, c'est-à-dire arrivons au fait de l'analyse de l'exposition.

Disposition de l'Exposition.

Vous avez arrêté dans la séance du 5 mai, qu'une Exposition printanière aurait lieu, et vous avez chargé une Commission composée de neuf membres, de s'occuper de tout ce qui se rattachait à sa réalisation. Je ne vous rappellerai pas, Messieurs, l'embarras dans lequel vous vous trouvâtes lorsque, espérant jouir d'un emplacement appartenant à la Liste civile, vous publiâtes l'époque à laquelle cette Exposition aurait lieu, et que tous les exposants comptant sur cette époque se mirent vainement en mesure d'offrir en temps convenable leurs produits. Le local espéré n'ayant pas pu être mis à votre disposition, vous fûtes forcés d'ajourner cette Exposition, et cet ajournement qui mit du retard dans l'exécution et de l'incertitude chez les exposants, influa quelque peu sur la situation de la floraison des plantes printanières et sur l'abondance des produits qui devaient être apportés. Vous

sortites de cette position embarrassante pas les soins de l'administration de la ville qui mit à votre disposition la grande Galerie municipale, fort heureusement libre alors, et dans laquelle les produits, sans doute toujours un peu à l'étroit, ont été admirés des nombreux visiteurs, et où un public juste appréciateur du bon et du beau, a pu voir étalées les richesses de Flore et de Pomone. C'est dans ce lieu que nous nous trouvons encore aujourd'hui réunis en séance.

Le mercredi 3 juin, vos commissaires reçurent les objets, les placèrent dans l'ordre où vous les avez trouvés, et les disposèrent de façon qu'ils ressortissent également bien tous à l'avantage des exposants et à la satisfaction des visiteurs. Ils numérotèrent ensuite les plantes, donnèrent aux collections des numéros d'ordre, et s'occupèrent de la confection du catalogue général. Ce sont ces mêmes commissaires qui eurent, pendant la durée de l'Exposition, la charge de la surveillance et la responsabilité des objets exposés. L'assiduité qu'ils ont mise à remplir leurs fonctions, le goût dont ils ont fait preuve dans l'arrangement des détails pour produire le bel effet d'ensemble que tous les visiteurs ont admiré, leur a acquis la reconnaissance de la Société et les félicitations du jury, qui n'a pas eu la moindre peine dans les recherches qu'il a dû faire pour reconnaître le mérite de chacun des lots.

Le jeudi 4, à dix heures du matin, ainsi que la Société l'avait décidé dans l'obligation où elle s'est trouvée de revenir, faute de local, sur la délibération primitive, les portes du vestibule, celles de la grande Galerie et celles de la salle du conseil furent ouvertes au public jusqu'au lundi suivant 8. Pendant tout le temps une affluence de curieux de la ville, du département et du dehors, et même un assez grand nombre d'étrangers, remplirent du matin

au soir ces brillants salons, et nous remarquâmes sur-tout une quantité de personnes, marchands et amateurs, notant des numéros et des noms, sans doute pour se procurer les plantes qui fixaient leur attention. La réflexion toute naturelle que nous fit faire cette observation, qui donne la mesure du degré d'importance des expositions, fut de reconnaître que notre exposition versaillaise faisait généralement plaisir, et que, tout en charmant les sens, et satisfaisant la curiosité, elle produirait son effet d'*utilité* sur le commerce horticole : il est donc bien rationnel de dire que les expositions ont le grand avantage de faire naître le goût des fleurs, de le développer, de l'accroître, de stimuler le producteur et l'amateur, d'honorer l'art, d'encourager l'artisan, de favoriser le commerce, et de causer de vives et pures jouissances même aux plus indifférents, s'il pouvait exister quelques êtres qui ne fussent pas impressionnés à la vue de belles fleurs.

Si le simple visiteur, le bienveillant curieux, séduits par la forme, se trouvent contents de ce qui a captivé leur admiration, le savant, le connaisseur, s'arrêtent souvent moins à la forme qu'au fond, et jugent quelquefois trop sévèrement ce qui n'eût réellement pu être mieux fait. Vous, Messieurs, qui composiez le jury, vous vous êtes mis dans cette double situation où la conscience vous plaçait et où la rigoureuse justice vous concentrait. La forme, le brillant, a tout naturellement dû diriger nos premières impressions, et le fond est venu éclairer notre jugement, fortifier notre opinion, et fixer notre détermination sur le mérite relatif des collections offertes à notre investigation. Avant de vous prononcer publiquement, non sur la désignation des lauréats qui sont déjà avoués, puisque leur collection portait le prononcé de

l'opinion du jury soumis au contrôle des visiteurs, mais bien sur les considérations qui vous ont dirigés dans le choix que vous avez fait, je vais donner l'analyse sommaire des produits exposés. Je vous demande pardon, Messieurs, de vous faire de nouveau parcourir une salle qui, il y a tout au plus cinq jours, était encore décorée des produits d'un art adroitement raffiné, et où nous trouvons aujourd'hui réunis en dédommagement de ce qui n'avait qu'une durée limitée, nos autorités administratives, si encourageantes, un public, l'élite de la société versaillaise ; des savants, des littérateurs, des industriels, de modestes et d'habiles ouvriers, des collègues unis de goût et d'affection, et des fleurs d'un autre genre non moins dignes de notre admiration, des dames qui n'ont pas redouté l'aridité de la narration de votre rapporteur, pour venir entendre les discours séduisants de nos honorables présidents, qui comprennent si bien les bienfaits de la culture, et pour être témoins du bonheur que vont éprouver nos lauréats en recevant la récompense qui leur est si bien acquise.

Dans cette nouvelle exploration, pour ne pas abuser de vos moments et pour ne pas trop retarder la jouissance de nos confrères dont la patience est bien assez à l'épreuve chaque jour dans l'attente de nouveaux produits que leur industrie enfante, j'analyserai rapidement les objets exposés, sans m'étendre sur la nomenclature détaillée de ces objets.

Analyse des Objets exposés.

Plantes d'ornement et Fleurs proprement dites.

Notre Exposition était assez pourvue de belles plantes d'ornemens et de plantes fleuries ; l'ornement floral a été

riche de variété, de coloris, de fraîcheur et d'éclat, outre que les plantes, prédisposées à produire cet effet, étaient toutes dans un état parfait de formation et d'entretien, comme port et luxe de végétation. MM. Jessé aîné, Fessart, Pavard, Deschiens, Boursault, Madeline, Truffaut fils, Demanche, Dieuzy père, Breton, Faverolle, de Kersalaun, Laserre, Entier, Renaud, et Mesdames la comtesse de Bonnevalle, la marquise de Sémonville, Monnier et de Rongé, amateurs ou horticulteurs, avaient exposé en plus ou moins grande quantité de fort jolies choses, soit en plantes en pied, soit en fleurs coupées et situées sur des tableaux ou dans des carafes. Les horticulteurs marchands, MM. Bertin, Duval, Legeas, Salter, Leroux, Aimé, Dieuzy André, Dieuzy Amédée, Donard, Panseron, Meunier, Fleury aîné et Fleury jeune, avaient aussi dans leurs lots des végétaux d'ornement d'un magnifique effet. Chez les horticulteurs commerçants, livrant chez eux, on admirait le type des plantes du commerce versaillais; et chez ceux qui, fleuristes, approvisionnent nos marchés, on admirait la plante marchande qui séduit les amateurs.

Dans ces collections on distinguait une quantité de superbes *Pelargonium*, étonnants par la grandeur, le brillant et la variété de leur corolle, et le gracieux de leur fraîcheur.

Quelle étonnante prodigalité dans l'abondance et dans le luxe de la floraison de ces plantes, et dans le nuancé si extraordinaire de leurs fleurs! Quelle ressource il y a dans le règne végétal, et quelle différence on remarque dans les collections des amateurs modernes, comparées à celles de nos pères! Que les nouvelles variétés des types *Pelargonium* laissent loin derrière elles les anciennes variétés que l'on oserait à peine placer aujourd'hui dans la

loge du portier amateur! Les *Rhododendron*, les *Azalea*, les *Kalmia*, ont aussi brillé de la fin de leur éclat; la saison avancée nous avait privés d'une partie de ces jolies plantes, qui sont, entre les mains de nos cultivateurs, extrêmement fécondes en variétés. Les gracieuses *Verveines*, les bizarres *Calcéolaires*, les élégantes *Bruyères*, les séduisants *Polygala*, les jolis *Diosma*, les charmants *Epacris*, les délicieux *Pimelea*, etc. etc., déployaient dans les collections de nos exposants toute la richesse d'une abondante floraison et tout le luxe d'une belle végétation. Les *Roses* occupaient peu d'espace; cependant celles qui s'y trouvaient ont eu leur part d'admiration. Les *Pivoines vivaces*, plantes renouvelées de l'antique, et se présentant de nos jours avec le cachet d'amélioration qui résulte des progrès de l'art, c'est-à-dire variées de couleurs et de port, y figuraient, soit comme espèce, soit comme variété, en assez grande quantité. On voyait aussi une nombreuse collection d'*Iris*, végétaux qui ont également gagné dans ces derniers temps, en variété et en beauté.

Les *Fuchsia*, les *Nerium*, qui sont aussi soumis aux métamorphoses du beau au magnifique; le *Campanula speciosa*, l'*Ornithogalum narbonense*, etc., etc., tenaient aussi leur place dans la série des belles choses. De nombreuses variétés d'Orangers de diverses forces et dans un état de verdeur qui contrastait avec la diversité des couleurs formant zones florales, étaient de véritables richesses pour l'ornement et la décoration de nos salles. On voyait en outre quelques *Dahlia*, cette luxuriante plante qui décore en automne les massifs et les bosquets fleuris, dont la floraison avait été activée, et une superbe collection de *Pensées* exposées en tableau, qui avaient bien leur mérite pour les amateurs. Partout où les regards se portaient on était certain d'apercevoir les fleurs de ces

éclatants *Cactus* qui ornent maintenant les serres et les appartements des amateurs. Enfin, Messieurs, pour terminer cette laconique énumération, nous nous plaisons à vous dire que l'opinion du jury sur ces collections, ne diffère pas de celle qui a été portée par le public appréciateur. Il y avait dans cette série d'objets exposés, du beau, du brillant, du magnifique et de l'éclatant : nous faisons des vœux, dans l'intérêt de la floriculture, pour que les Expositions printanières se réalisent toujours moins tard en saison ; le public sera encore plus satisfait, et les exposants se trouveront dans des conditions plus favorables. Nous ne pouvons pas taire la peine que nous avons éprouvée de ne pas trouver au nombre des exposants, plusieurs hommes dont nous apprécions le mérite et les travaux, et que nous affectionnons. Si nous ne nous persuadions pas que la modestie, dans la crainte de n'avoir pas assez à offrir à cause de la saison avancée, les a engagés à s'abstenir, nous aurions un véritable chagrin de ne pas avoir à les nommer aujourd'hui.

Végétaux rares et de Collection.

J'aurai à m'arrêter peu sur les produits de cette série d'objets exposés, qui n'étaient ni très nombreux, ni variés. On le concevra facilement en réfléchissant sur la situation caractéristique de notre époque horticole. Les amateurs ordinaires sont nombreux, et le nombre augmente chaque jour, tandis que les grands amateurs deviennent de plus en plus rares. De nos jours, il est peu d'hommes qui se livrent particulièrement au jardinage, ainsi que l'on en trouve communément en Angleterre, en Belgique et en Allemagne, employant une portion de leur fortune à l'acquisition de nouvelles plantes, et faisant toutes les dépenses nécessaires pour l'entretien de

belles collections, entretien sans doute coûteux, mais qui cause d'indicibles jouissances. Néanmoins, dans cette série, on remarquait quelques espèces nouvelles; d'autres qui sont encore assez rares dans nos cultures, et plusieurs anciennes plantes jadis très connues, qui ne se rencontrent pour ainsi dire plus chez les amateurs qui aiment le changement et la variété. Aujourd'hui on s'arrête plus à une belle Rose, à un beau Pelargonium, qu'à toute autre espèce d'une culture plus minutieuse, et qui ne cause pas à tous les hommes le sentiment qu'éprouve le profond amateur. Il y a bien quelque chose de fondé pour qui aime les nouveautés; car il est bien des plantes qui ne se soumettent pas, comme les Pensées, les Calcéolaires, les Dahlia, à la mutation des formes et des couleurs par la simple industrie horticole. MM. Bertin, Duval, Legeas, Leroux, Deschiens, Jessé aîné, Pajard, Fleury aîné et Fleury jeune, Salter, et Aimé, sont les exposants qui avaient présenté plusieurs de ces végétaux, au nombre desquels on remarquait un *Gewuinia avellana*, espèce encore fort rare, exposée déjà l'an dernier par le Jardin des Plantes de la ville, et dont l'introduction est due au savant chimiste que les Sociétés Savantes du département possèdent et apprécient, M. Colin, qui reçut, il y a trois ans, une quantité de graine de cette plante qu'il distribua, et que nous obtînmes en prenant part à cette distribution; le *Chêne du Mexique* et le *Chêne hétérophyle*, le *Calothamnus villosa*, des *Erica*, le *Cheiranthus tristis*, le *Coronilla glauca variegata*, et plusieurs nouvelles plantes grasses couvrant les sables brûlants et les rochers arides des contrées australes, qui sont si extraordinaires par l'originalité de leur forme, étaient réparties dans plusieurs lots, et se faisaient sur-tout remarquer réunies en collection chez M. Salter. Au nom-

bre de ces plantes se trouvaient des *Echinocactus*, *Lepismium*, *Cereus*, *Protracti*, *Polylophi Repentes*, *Échinopsis*, *Melocactus*, *Mamillaria*, des *Aloès*, des *Stapelia*, des *Euphorbes*, etc. On observait encore le *Protea argentea*, plante si connue autrefois, devenue si rare aujourd'hui à cause de sa difficile conservation, et qui est peut-être une des plus délicates et des plus impressionnables, organiquement parlant, de tout le règne végétal; l'*Artemisia lindleiana*, l'*Helipterum filiforme*, les *Salvia patens* et *involucrata*, le *Fuchsia fulgens splendida*, les *Glauxinia caulescens* et *speciosa*, le *Lasiopetalum purpureum*, le *Juniperus macrocarpa*, les *Clematis bicolor*, *azurea* et *aristata*, l'*Elichrysum fulgidum*, le *Nierembergia filicaulis*, le *Stilidium fasciculatum*, le *Lilium pyrenæicum* en fleurs, les *Amarillis nova species* et *spectabilis*, un *Fraisier* à feuilles panachées, trés curieux, etc. A vrai dire, Messieurs, une Exposition d'automne eût été plus riche en collections de ce genre, car il est à peu prés convenu qu'une Exposition printanière sera d'autant plus fêtée qu'elle sera fleurie. Plusieurs des exposants ont sacrifié à la floraison beaucoup de végétaux précieux figurant dans leur culture, et qui, apportés, eussent augmenté la masse des produits que nous trouvions trop rarement en parcourant la salle. N'omettons pas non plus de dire que, parmi les *Pelargonium* de M. Panseron, de M. Demanche, de M. Fessart, et sur-tout parmi ceux de M. Salter, il se trouvait plusieurs sujets qui sont encore uniques dans nos cultures de Versailles et du département, et peut-être de la France.

Plantes économiques.

La Société, dans les bases de sa constitution, a pris pour maxime l'*utile dulci* de nos pères; elle n'a pas voulu s'occuper seulement de l'Horticulture de luxe, parce

qu'elle a reconnu que si les fleurs causent de douces jouissances, les fruits, les légumes, procurent de précieuses ressources dans toutes les saisons de l'année, à toutes les classes de la société, en ville et à la campagne. Elle a compris que l'amélioration de ces produits méritait toute sa sollicitude, et que, s'occupant de fructiculture et de culture légumière avec non moins d'empressement que de floriculture, elle devait donner à ces produits la place qui leur est justement acquise, de même qu'elle encourage la propagation de ces précieuses espèces qui fournissent des matières premières à nos fabriques et à nos manufactures.

Pour la plupart des produits de cette série la saison était peu favorable. Après la température de l'hiver dernier et les variations atmosphériques du printemps qui sont venues entraver le cultivateur dans ses prévisions, et le contrarier dans la réalisation des marchandises qu'il était en mesure de livrer à la consommation, il était impossible qu'il en fût autrement.

Il est en culture de ces influences puissantes et redoutables, auxquelles on ne peut réellement pas se soustraire et que l'on ne peut pas même amoindrir; car que peut le cultivateur sur l'état de l'atmosphère qui lui est contraire, quand sur-tout toutes ses opérations se font en plein air? Sans doute son industrie le conduit à être maître du terrain qu'il emblave, suivant que l'intelligence et les principes écononomiques le dirigent; mais son expérience, sa pratique et sa science reculent devant les nombreuses fluctuations climatériques qui modifient le milieu aérien qui a une action si marquée sur les végétaux et sur la végétation. Quant aux produits forcés, les primeuristes ont eu à regretter le retard de l'Exposition, car à l'époque de l'ouverture, beaucoup de mar-

chandises, véritables primeurs, étaient déjà, à cause de la maturité avancée, livrées au commerce. Pour les fruits conservés, il y en avait peu; et on le comprendra, en pensant que jusqu'ici l'industrie de nos horticulteurs a plutôt été dirigée vers l'éducation des arbres fruitiers pour les former, les entretenir et les conserver, que sur la conservation des produits qui résultent de ces arbres.

La conservation des produits est une affaire importante pour la consommation; elle mérite bien de fixer l'attention; mais elle nécessite encore des expériences multipliées et répétées. De toutes parts on s'occupe de ces expériences, et tout fait espérer que les résultats qui ont été obtenus jusqu'ici, conduiront à en obtenir de nouveaux qui profiteront à la consommation, et qui accroîtront le charme et l'utilité des Expositions printanières et erticales.

Parmi les plantes purement industrielles, on remarquait plusieurs beaux pieds de *Lin* de la Nouvelle-Zélande, espèce sans doute précieuse pour une atmosphère plus traitable que la nôtre; l'*Agave* d'Amérique, autre espèce textile peuplant l'Algérie, qui nous fournit la matière qui sert à l'entretien de nos nouvelles fabriques de sparterie. Ces plantes étaient exposées par MM. Leroux et Jessé aîné.

M. Laîné a exposé des épis de *blé de miracle*, aussi nommé *blé de Smyrne*, *blé d'abondance*, *blé composé*, l'une de nos plus anciennes variétés de céréales, abandonnée par l'expérience que l'on avait acquise de sa dégénération trop facile, et du défaut de la parfaite constitution de tous ses grains. Cette variété a été réintroduite en grande culture il y a peu de temps, et était considérée comme une plante merveilleuse par qui ne la connaissait pas. Il a suffi d'une année de sa culture pour reconnaître

que l'on a eu raison de lui préférer en tout temps le blé commun.

M. Jessé avait exposé un superbe *Caroubier* en caisse, espèce fruitière dans l'extrême point méridional de la France, et sur-tout en Italie, en Portugal, en Espagne, où cet arbre s'arborifie dans les champs comme le font nos arbres fruitiers ordinaires, et donne des gousses qui sont longues, épaisses, pulpeuses, sèches et sucrées, que l'on utilise dans le midi de l'Europe pour la nourriture de l'homme, et que les Espagnols donnent aussi à leurs chevaux.

MM. Legeas, Donard, Duval, Dieuzy aîné et Dieuzy André, ont exposé plusieurs variétés d'*Orangers*, de *Citronniers*, de *Cédrats*, de *Limons* à fruits comestibles; l'*Anis étoilé*, dont le fruit employé en médecine, sert aussi à faire de la liqueur de Badiane, et le *Laurier d'Apollon*, ce noble végétal dont l'emploi si différent, mais toujours avantageux, le rend recommandable : le médecin le prescrit, l'art culinaire l'utilise, et dans tous les temps il a servi à couronner le vainqueur.

M. Salter a présenté une *groseille* dite vulgairement à *maquereaux*, qui n'était pas encore à sa grosseur, provenant du *Groseillier épineux*, nouvelle variété anglaise à très gros fruits.

M. Legeas a présenté deux corbeilles de fruits, *poires et pommes*, parfaitement conservés; M. Renaut, jardinier de madame Monnier, a aussi présenté une corbeille de *poires de bon-chrétien d'hiver* et de *pommes*, qui se trouvaient dans un admirable état de conservation.

M. Truffaut a exposé quatre *Ananas* dont deux communs en fruits, et deux autres sans fruits de la variété dite de Cayenne. Il avait en outre un pied de *Prunier de mirabelles* et des *Groseilliers à grappes à fruits rouges*, les

seuls qui lui restassent de ses cultures forcées. L'époque de l'Exposition n'a pas été favorable à M. Truffaut ; ses primeurs étaient épuisées, mais la Société sait combien cet habile jardinier prend de peine pour suivre avec distinction le joli genre de culture auquel il se livre : c'est pendant les glaces, en janvier, février et mars, que les serres de cet horticulteur méritent d'être visitées, et c'est en avril et mai que l'on a plaisir à se rendre le témoin de ses succès : dans les premiers jours de mai il eût brillé d'un plus séduisant éclat à l'Exposition.

M. Madeline, dont nous apprécions le talent, et qui a déjà orné plusieurs fois le bureau de nos séances, avait exposé un *Groseillier à grappes à fruits blancs*, une corbeille de *chasselas* et des *prunes de mirabelle*, fruits en parfaite maturité, provenant de ses cultures forcées. Cet exposant avait aussi parmi ses produits, une corbeille de la belle *fraise de Welton*, nouvelle variété anglaise, unifère.

M. Renaud avait exposé de superbes *cerises anglaises hâtives*, et trois pots de *Fraisiers* couverts de fruits, le *keen seedling*, très belle variété unifère, la *fraise des Alpes*, bien pure de race, et la *fraise à la touffe* ou *sans filets*, excellente variété plurifère, propre aux bordures des jardins.

M. Fagret a présenté de superbes *melons cantaloups*, le *prescott fond blanc*, excellente variété, et préférablement cultivée partout aujourd'hui, en remplacement de l'ancien melon maraîcher brodé, qui n'a pour mérite que l'abondance de sa chair et de son jus sucré; il avait en outre de beaux fruits du *concombre hâtif*.

M. Godat a exposé une suite de légumes qui ont fixé l'attention de tous les visiteurs; son lot se composait d'*artichauts* ordinaires, dits verts de Laon, de beaux *choux-*

fleurs tendres, de *romaine,* la grosse blonde, variété énorme et qui réunit la qualité au volume; des *choux*, le gros d'York, et des *carottes* de Hollande hâtives d'une remarquable pureté.

M. Jessé aîné avait exposé des *artichauts violets,* variété connue par sa hâtiveté, et recherchée sur-tout pour les poivrades comme étant extrêmement tendre.

M. Lavoie a exposé des *pommes de terre* cornichons jaunes hâtifs; un fort joli petit modèle de meule, montée, moulée, gobetée, lardée, et en pleine production. Chaque jour on voyait apparaître, de tous les points de cette petite surface territoriale, une quantité de champignons qui grandissaient à vue d'œil sous les yeux du spectateur; une famille pourrait avec un semblable appareil, d'ailleurs fort original, faire la récolte des champignons nécessaires à la consommation journalière de sa maison.

Nous dirons, en terminant, que nous regrettons vivement que nos horticulteurs-légumiers, dont nous comprenons le savoir et le travail, qui font chaque année de sensibles progrès dans l'art de la culture maraîchère et qui tiennent un rang honorable dans l'échelle horticole, ne se soient pas empressés de venir offrir les produits de leurs pénibles travaux à l'appréciation de la Société qui leur a voué une véritable sympathie, et des amateurs qui leur auraient incontestablement adressé les félicitations et les encouragements qu'ils méritent.

Objets d'Art et de Fabrication se rattachant immédiatement à l'Horticulture.

Si vous appréciez la peine des cultivateurs et si vous rendez justice à leurs efforts, vous désirez aussi que les moyens qu'ils emploient pour arriver à une plus parfaite

production soient également encouragés. L'horticulteur peut tout par son intelligence ; mais il a besoin, pour mettre cette intelligence à profit, de bons instruments qui simplifient le travail et qui atténuent ses fatigues tout en lui permettant de bien opérer. Or, Messieurs, ce fait démontré, vous sentez l'avantage des bons instruments, et vous reconnaissez le mérite de celui qui les fabrique. C'est sous ce point de vue que vous avez voulu que les industriels qui viennent en aide au cultivateur, soit pour l'aider à opérer, soit pour lui fournir les moyens de parer le fruit de ses travaux pour les rendre plus saillants, vinssent prendre leur place près du jardinier dont ils sont pour ainsi dire inséparables. Vous comprenez dans cette spécialité tous les objets d'art, les dessins, les peintures, les fleurs artificielles, les fruits modelés, les outils, les instruments et les machines.

On remarquait parmi ces objets une vaste corbeille remplie de fruits, poires, pommes, prunes, raisins, etc., de diverses variétés, modelés en cire avec une si grande vérité que bon nombre de visiteurs s'y sont trompés. Ce beau travail, dû à un de nos jeunes collègues plein d'avenir, M. Duval fils, a eu une bonne partie des honneurs de l'Exposition.

M. Laumeau, fabricant d'instruments, avait étalé sur une vaste table un assortiment complet d'outils de jardinage d'une très belle exécution. On remarquait sur-tout chez cet exposant une charrue à découper les gazons dont il est l'inventeur, et qui sera soumise à votre examen pratique dans l'une de vos prochaines séances ; un élagueur flamand, instrument si utile pour l'élagage dans les parcs et jardins ; un départoir pour greffer facilement les gros arbres ; un décaissoir, etc.

M. Guyard, Serrurier-Mécanicien à Noisy-le-Roi,

modificateur et inventeur de plusieurs instruments, avait exposé une collection de sécateurs de divers modèles, très ingénieusement combinés. Il avait aussi un modèle de herse roulante pour les allées des parcs, et des piéges propres à divers usages, parmi lesquels se trouvait cet effrayant piége-monstre, dont la vue seule devrait détourner le plus intrépide maraudeur, etc.

M. Duzac, coutelier à Versailles, avait apporté une suite de serpettes, de greffoirs, d'égohines, de sécateurs et d'échenilloirs de divers modèles. Ces instruments avaient l'apparence d'une exécution finie et bien entendue, et nous avons sur-tout remarqué ses égohines à dents renversées, qui paraîtraient avoir le mérite, suivant l'inventeur, de passer plus vivement et de présenter après l'amputation un aire de coupe moins émoussée.

Le jury désire que ce fabricant envoie l'une de ces égohines à l'examen pratique de la Société, qui se prononcera par expérience sur le mérite de cette modification, qui semble heureuse.

M. Petit, fabricant de pompes, avait offert à la vue des amateurs deux pompes, dont l'une nommée ardo-pompe à jets continus, qui est très avantageuse pour l'arrosement des jardins.

M. Agard, chaudronnier à Paris, avait exposé un assortiment de jardinières pyramidales portatives, à l'usage des tables et des salons, dans lesquelles les fleurs, coupées et disposées en pyramides, ressortent parfaitement et ornent gracieusement.

Nous avons parcouru les salles de l'Exposition, et quoique nous ayons été bien longs dans ce résumé, nous avons omis bien des choses; néanmoins, nous croyons nous être assez étendus pour vous démontrer, Messieurs, que nous avons rempli en conscience la mission que vous

nous aviez donnée, et nous espérons que vous nous accorderez d'avoir suffisamment pénétré dans les détails, pour nous permettre de porter sûrement notre jugement sur le mérite des collections.

Avant de sortir de ces salons fleuris, nous eussions désiré n'avoir à vous faire partager que plaisir et joie; mais nous ne pouvons pas ne pas vous dire que nos jouissances ont été troublées à la vue d'un groupe composé d'un sombre *Olivier* et de deux pieds du triste *Phormion*, disposés par la Société pour honorer la mémoire d'un collègue, le vénérable M. de Jouvencel, qui luttait contre la mort, pendant que nos commissaires nous préparaient du plaisir en disposant les fleurs dans les salles de l'Exposition. Ce pieux hommage rendu à la mémoire d'un membre, démontre jusqu'où s'étendent les liens de notre confraternité.

Opérations du Jury.

Le jury, Messieurs, conformément à votre délibération, s'est transporté, sur la convocation de M. Deschiens, dans le local de l'Exposition, le jeudi 4, jour de l'ouverture, à cinq heures et demie du soir : tous les membres étaient présents. Il s'est immédiatement constitué, et le secrétaire a donné lecture de l'arrêté de la Société qui concerne le jury, relatif à l'Exposition, arrêté ainsi conçu :

« ARTICLE VII. Afin d'encourager les progrès dans » chaque branche de l'Horticulture, comme aussi » d'honorer ses succès suivant les facilités et le mérite » de chacun, les exposants seront divisés en quatre » classes :

» 1.° Amateurs et jardiniers en chefs;

» 2.° Pépiniéristes et fleuristes;

» 3.° Maraîchers;

» 4.° Artistes et fabricants d'outils, d'instruments, de » machines et autres objets spéciaux à l'Horticulture.

» Deux médailles, l'une d'argent et l'autre de bronze, » seront décernées, s'il y a lieu, pour chacune de ces » classes. »

Le jury a ensuite procédé à l'examen de chacune des collections spéciales, en commençant par celles des amateurs et des jardiniers en chefs, et en continuant dans l'ordre ci-dessus désigné relatif aux collections. Ici s'est d'abord élevée une difficulté : lequel, du propriétaire ou du jardinier en chef exposant, doit être récompensé? Il a été résolu que l'un et l'autre pourraient l'être; mais que dans tous les cas, ce serait le producteur. Ainsi, soit le propriétaire qui fait par lui-même et qui dirige son jardinier, et le jardinier qui opère de son propre mouvement, sans autre direction que celle qu'il reçoit de son intelligence et de son savoir. Cela décidé, les membres du jury qui se trouvaient exposants, se sont empressés de demander à se retirer pendant tout le temps où le jury resterait devant le lot qui appartient à l'un d'eux, et à s'abstenir de toute observation, et même de se retirer quand il serait question d'émettre une opinion relative à ce lot : cette proposition reconnue juste, a été admise, et le principe a été respecté. Partant de ces décisions, le jury, après avoir vu et revu les collections, après avoir discuté sur le degré de mérite de chacune d'elles, s'est prononcé ainsi qu'il suit et qu'il a l'honneur de vous soumettre la décision, et d'accorder les récompenses dans l'ordre suivant.

PREMIÈRE SÉRIE D'EXPOSANTS.

AMATEURS ET JARDINIERS EN CHEF.

1.er Prix : *Médaille en argent*, à M. Jessé aîné (Gaston), propriétaire-amateur, rue du Jardin-des-Plantes, n.° 14, à Versailles.

Le Jury n'a pas voulu, en désignant cet exposant comme méritant le premier prix, qu'il fût récompensé pour toutes plantes nouvelles ou rares et pour des collections étendues et variées; mais il a reconnu que M. Jessé avait apporté bon nombre de belles plantes ornant bien, d'un bel effet, floribondes, et dans un état de forme et de végétation qui ne laisse rien à désirer, et qu'il avait exposé le lot d'amateur le plus brillant en floraison et contenant plusieurs très bonnes plantes bien cultivées. M. Jessé ayant demandé à être étranger au concours puisqu'il se trouvait être l'un des juges, le Jury a eu à se prononcer sur cette question, intéressant plusieurs autres Membres qui, plus tard, malgré leur bon vouloir, n'ont pu revenir sur la décision prise, le Réglement de la Société ne précisant rien à cet égard. Il a été arrêté par le Jury que l'on ne pouvait admettre ce précédent, qui embarrasserait tous les Membres de la Société ayant droit d'exposer et qui peuvent être élus Membres du Jury par leurs collègues, et que les Membres du Jury exposants se retireraient, ainsi qu'ils en avaient manifesté le désir, et comme cela paraissait de toute justice, lorsque l'on arriverait à leur collection, mais qu'ils auraient à se soumettre aux conséquences de la décision du Jury.

2.e Prix : *Médaille en bronze* à M. Pavard (Alphonse-

Jean), jardinier en chef chez M. Fessart, rue de Noailles, n.º 14. — M. Pavard, jeune jardinier fort habile et très intelligent, avait exposé une collection, sinon nombreuse, du moins brillante par l'éclat des plantes, le choix des espèces et des variétés, la beauté, la richesse, l'éclat et la fraîcheur des fleurs.

Mention honorable et toute spéciale à M. Deschiens (François-Joseph), propriétaire-amateur, rue Champ-la-Garde, n.º 3. — La collection de M. Deschiens présentait, sinon beaucoup de plantes d'ornement, du moins des plantes de collection qui se rencontrent chez peu d'autres amateurs. Le goût prononcé de cet amateur, et son amour bien apprécié pour l'Horticulture et pour les progrès de cet art, méritent cette honorable distinction.

1.re *Mention honorable* à M. Fagret (Lubin-Jean-Baptiste), jardinier en chef chez M. Foucault de Pavant, propriétaire à Glatigny. Le Jury accorde cette mention à M. Fagret pour les produits en beaux fruits légumiers qu'il a exposés. Il a pris en considération les efforts constants que fait ce laborieux praticien.

DEUXIÈME SÉRIE D'EXPOSANTS.

PÉPINIÉRISTES ET FLEURISTES.

1.er PRIX : *Médaille en argent* à M. Bertin (Pierre), horticulteur pépiniériste et fleuriste, rue Saint-Symphorien, n.º 1. — L'attention du Jury a été fixée par la quantité de beaux *Rhododendron hybrides*, de *maximum* et de *catesbæi* obtenus de semence par l'exposant; par la belle collection d'*Azalea*, de *Pimelea*, et en général par toutes les plantes de cet horticulteur, qui étaient belles, fleuries, et dans un admirable état de forme et de végétation.

2.ᵉ Prix : *Médaille en bronze* à M. Duval (Charles) pére, fleuriste-grainier, rue Duplessis, n.º 14. — Le Jury, qui avait d'abord placé M. Duval et M. Bertin *ex æquo*, après avoir examiné de nouveau, et en détail, les collections de ces deux exposants, a reconnu que celle de M. Duval n'était pas moins belle ni moins bonne que celle de M. Bertin, mais que dans la collection de M. Bertin il y avait des *Rhododendron* et des *Azalea*, précédemment signalés, qui lui méritaient la priorité. Il reste à M. Duval la gloire d'avoir rivalisé avec M. Bertin, dont il était étroitement rapproché : les espèces de *Bruyères*, les espèces et variétés de *Rhododendron*, celles d'*Azalea*, un magnifique *Epacris*, et plusieurs autres belles et bonnes plantes rares, toutes fleuries et bien formées, ont motivé la décision du Jury.

Mention honorable et toute spéciale à M. Salter (John), horticulteur-fleuriste, avenue de Picardie, n.º 32. — Le Jury est resté long-temps dans l'indécision sur le rang que devait occuper cet exposant, ayant un lot d'une remarquable beauté, qui a fixé l'attention de tous les visiteurs. Des *Pelargonium*, dont plusieurs encore tout nouveaux et dans le plus bel état de végétation et de floraison ; plusieurs *Fuchsia hybrides* nouveaux, des *roses*, une très riche collection de *Pensées*, une collection considérable de plantes grasses, et plusieurs autres plantes rares, donnaient à cette collection une grande inportance. Le Jury, après avoir bien mûrement réfléchi, et après la discussion qui a dirigé l'opinion de chacun des Membres, s'est décidé à accorder la priorité aux plantes de naissance versaillaise, et à celles qui ont été façonnées toutes dans les établissements des horticulteurs - exposants, et a pris, dans la fixation de son opinion, en considération que les pensées et les plantes grasses de cet exposant qui

figurèrent à l'Exposition d'automne de l'année dernière, avaient mérité à leur propriétaire une médaille en argent. Le Jury, reconnaissant cependant qu'il était de toute justice d'accorder à cet horticulteur étranger, qui nous fait jouir de son savoir et de son goût passionné pour la floriculture, plus qu'une simple mention, s'est déterminé à lui accorder une mention toute spéciale, qui lui est bien acquise par ses magnifiques plantes. — Le Jury, au nom de la Société, doit adresser publiquement à cet habile horticulteur l'expression de sa reconnaissance pour la générosité avec laquelle il a mis à sa disposition plusieurs prix qui consistent en lots de beaux *Dahlias* anglais nouveaux, qu'il livrera aux exposants qui apporteront à l'Exposition automnale les plus belles collections de *Dahlias* provenant de leurs gains. Ce trait de dévouement honore notre confrère, qui est devenu Français de cœur.

1.re *Mention honorable* à M. Legeas (François-Gervais), pépiniériste-fleuriste, rue du Grand-Montreuil, n.° 95, pour les belles plantes marchandes d'ornement et de collection, dont le plus grand nombre fleuries et toutes brillantes de forme et de santé.

2.e *Mention honorable* à M. Leroux père, fleuriste, rue d'Angoulême, pour la réunion de plantes en fleurs dignes des amateurs, pour le choix, la beauté et la variété de ces plantes, et la vigueur qu'elles présentaient.

TROISIÈME SÉRIE D'EXPOSANTS.

MARAICHERS.

1.er Prix : *Médaille en argent* à M. Truffaut (Charles), horticulteur-primeuriste, rue des Chantiers, n.° 34,

pour des fruits forcés. Le lot de cet exposant n'était pas considérable ; mais le Jury a eu égard au retard et à l'incertitude apportés dans la réalisation de l'Exposition. M. Truffaut s'était mis en mesure d'exposer plus tôt ; mais incertains comme nous l'étions de pouvoir faire notre exposition, nous trouvant manquer de local, cet horticulteur, pour ne pas perdre ses produits déjà avancés, s'était vu forcé de les vendre, et a fait preuve de bonne volonté en apportant ce qui restait à sa disposition.

1.re *Mention honorable* à M. Godat (Mathieu), horticulteur-maraîcher, rue de la Bonne-Aventure, n.° 20 *bis*, pour les produits en légumes variés qu'il a exposés avec cet empressement qui le caractérise, et qui lui a acquis l'affection de tous les Membres de la Société, qui se félicitent de posséder dans son sein un maraîcher aussi habile.

QUATRIÈME SÉRIE D'EXPOSANTS.

ARTISTES ET FABRICANTS D'OUTILS, D'INSTRUMENTS, DE MACHINES, ET AUTRES OBJETS SPÉCIAUX A L'HORTICULTURE.

Prix : *Médaille en bronze* à M. Duval (François) fils, horticulteur-grainier, rue Duplessis, chez son père, pour des fruits modelés en cire. La perfection d'exécution qui a fixé l'attention des amateurs, a aussi attiré celle du Jury, qui a reconnu un véritable talent chez l'auteur, qu'il encourage de tout son pouvoir. — Le Jury s'empresse d'offrir à M. Duval les vifs remerciements de la Société pour l'hommage qu'il lui fait de ces fruits, et il le prie, au nom de la Société, de vouloir bien accepter

la mission de modeler les fruits rares ou nouveaux que celle-ci désirerait conserver, soit pour la comparaison, soit enfin comme souvenir.

Le Jury adresse au nom de la Société, des félicitations à M. Laumeau, fabricant d'instruments, rue de la Pourvoirie, à Versailles, pour les outils et instruments dont il est l'inventeur ou le modificateur ; à M. Guyard, serrurier-mécanicien à Noisy-le-Roi, pour ses sécateurs modifiés; à M. Duzac, pour ses sécateurs et ses égohines à dents retournées ; il approuve l'ardo-pompe de M. Petit, dont il apprécie l'utilité pour l'arrosement des jardins. Il engage les exposants à persévérer dans la voie des améliorations et des perfectionnements qui fixeront toujours l'attention de la Société, qui ne manquera pas, dans l'occasion, de leur offrir des preuves plus immédiates de l'intérêt qu'elle attache aux bons instruments d'une composition simple, et avec lesquels on puisse opérer sûrement, facilement et commodément.

Après la lecture de ce Rapport, le Secrétaire-Général fait successivement l'appel des lauréats, et M. Aubernon, préfet du département, Président d'honneur, en remettant la récompense qui est départie à chacun d'eux, leur adresse les allocutions suivantes.

AMATEURS ET JARDINIERS EN CHEF.

1.er Prix : *Médaille en argent*

A M. Jessé aîné (Gaston), propriétaire amateur, rue du Jardin-des-Plantes, à Versailles.

MONSIEUR,

« Le Jury vous a désigné comme méritant le premier prix d'amateur, pour les beaux produits en plantes fleuries et bien soignées que vous avez mis à l'Exposition.

« Vous avez exposé de belles choses, Monsieur, et vous cultivez vous-même ces végétaux magnifiques qui décorent votre jardin ouvert aux jardiniers et aux amateurs. La Société connaît votre goût pour le jardinage, et apprécie le zèle que vous mettez à encourager les progrès de la culture : je me félicite d'avoir à vous offrir cette Médaille en son nom ! »

2.e PRIX : *Médaille en bronze*

A M. Alphonse PAVARD, jardinier en chef chez M. Fessart, rue de Noailles, à Versailles.

MONSIEUR,

« Le Jury vous a désigné comme méritant le second prix d'amateur-jardinier en chef, pour la belle collection de plantes fleuries et bien soignées, qui composaient vos produits exposés.

« La Société se fait un véritable plaisir de vous offrir cette Médaille ; elle n'ignore pas que le résultat de vos travaux fait les délices du propriétaire qui vous a confié son jardin, et elle sait que vous êtes un horticulteur habile, laborieux et modeste ; continuez en vous dirigeant ainsi que vous l'avez fait jusqu'à présent : de nouveaux efforts vous mériteront de nouveaux succès. »

Mention honorable et toute spéciale

A M. DESCHIENS, propriétaire-amateur, rue Champ-la-Garde, à Versailles.

MONSIEUR,

« La Société vous décerne la Mention honorable et toute spéciale que le Jury vous a reconnu mériter pour les plantes rares et de collection que vous avez présentées à l'Exposition. J'ai l'honneur de vous l'offrir, et de vous exprimer en son nom le sentiment de sa reconnaissance, pour tout le bien que vous faites à l'Horticulture de Versailles et du département par vos paroles encourageantes, et par vos exemples éclairés. »

Mention honorable

A M. FAGRET, jardinier en chef chez M. Foucault de Pavant, à Glatigny, près Versailles.

MONSIEUR,

« Je vous remets la première Mention honorable de jardinier en chef amateur, que la Société vous accorde sur la proposition du Jury, pour vos produits en fruits légumiers. La Société a la plus grande confiance dans votre expérience; vous l'utilisez à la satisfaction du propriétaire qui vous a préposé à ses intérêts, et vous la ferez tourner au profit de la Société elle-même, à laquelle vous appartenez. »

PÉPINIÉRISTES ET FLEURISTES.

1.er PRIX : *Médaille en argent*

A M. BERTIN, pépiniériste-fleuriste, rue Saint-Symphorien, à Montreuil, Versailles.

MONSIEUR,

« Le Jury vous a désigné comme ayant mérité le premier

prix de pépiniériste-fleuriste, pour les belles plantes d'ornement provenant de vos semis. J'éprouve une vive satisfaction en vous remettant cette Médaille, parce que je puis dire avec la Société tout entière, que nous avons admiré vos cultures, suivies avec un goût si remarquable et un savoir si bien entendu, et que nous considérons cette récompense comme justement acquise. »

2.e Prix : *Médaille en bronze*

A M. Duval, fleuriste-grainier, rue de la Paroisse, à Versailles.

Monsieur,

« Vous avez été désigné par le jury comme méritant la seconde Médaille, pour vos produits en belles et bonnes plantes marchandes, parmi lesquelles on remarquait plusieurs espèces rares et des variétés provenant de vos semis. Je vous remets au nom de la Société la distinction qui vous est acquise à si juste titre, en me félicitant d'être l'interprète de l'opinion publique, qui vous désigne comme l'un des meilleurs horticulteurs que la Société possède dans son sein. »

Mention honorable et toute spéciale

A M. Salter, horticulteur-fleuriste, avenue de Picardie, à Versailles.

Monsieur,

« Vous aviez à l'Exposition une magnifique collection qui a fixé l'attention de tous les visiteurs, celle de vos confrères et du jury, qui regrette de n'avoir pu vous désigner que pour une Mention honorable. Vos nombreux succès en Angleterre vous ont conduit à en obtenir déjà en France, votre patrie adoptive, et celui d'aujourd'hui

vous montrera notre sympathie pour les cultivateurs habiles de toutes les nations. »

1.re *Mention honorable*

A M. Legras, pépiniériste-fleuriste, Grande Rue de Montreuil, à Versailles.

Monsieur,

« La Société vous décerne la première Mention honorable, que vous avez méritée pour la quantité de belles plantes marchandes que vous avez exposées, qui toutes se présentaient dans un fort bel état de végétation et d'entretien. Depuis long-temps nous avons acquis l'expérience de votre habileté en culture ; vos travaux sont connus : votre prospérité commerciale vous en est une preuve. Vous pouvez compter sur nous pour encourager vos efforts, ainsi que la Société compte sur votre active collaboration. »

2.e *Mention honorable*

A M. Leroux, fleuriste, rue d'Angoulême, à Versailles.

Monsieur,

« La Société suit avec intérêt vos travaux, et elle est heureuse de voir qu'ils sont couronnés de succès. Vous avez exposé une jolie collection de plantes en fleurs, parmi lesquelles il se trouvait quelques bonnes espèces ; ces plantes vous ont mérité la Mention que j'ai le plaisir de vous remettre. »

MARAICHERS.

PRIX : *Médaille en argent*

A M. TRUFFAUT, primeuriste, rue des Chantiers, à Versailles.

MONSIEUR,

« Le Jury vous a désigné comme méritant le premier prix de culture maraîchère, pour les produits en fruits forcés que vous avez exposés. La saison trop avancée lors de l'Exposition, vous a été défavorable, puisqu'il vous a été impossible d'exposer tout ce que vous aviez préparé. Le Jury a pris votre situation en considération, il s'est trouvé suffisamment éclairé, et il s'est cru en droit de se prononcer en votre faveur.

Nous connaissons, tous, vos travaux, nous apprécions votre mérite, et j'éprouve une vive satisfaction en vous offrant cette Médaille au nom de la Société, qui est flattée de posséder un cultivateur aussi distingué. »

Mention honorable

A M. GODAT, maraîcher, rue Bonne-Aventure, Grand-Montreuil, à Versailles.

MONSIEUR,

« Vous avez exposé d'utiles produits en légumes, qui ont été admirés ; le Jury en a apprécié le mérite, et vous a désigné pour une première Mention honorable. Je vous la remets au nom de la Société, en vous priant d'être persuadé qu'elle porte un grand intérêt à la culture maraîchère, qui présente le double avantage de réunir l'utile et l'agréable. »

ARTISTES ET FABRICANTS.

PRIX : *Médaille en bronze*

A M. DUVAL fils, rue de la Paroisse, à Versailles.

MONSIEUR,

« Les fruits modelés en cire qui figuraient à l'Exposition, et dont vous êtes l'auteur, ont été admirés de tout le monde, et vous font le plus grand honneur. Ils étaient reproduits avec une si grande vérité, qu'ils ont causé une véritable illusion chez beaucoup de curieux. Le Roi les a vus avec intérêt, le Jury les a trouvés dignes de l'encouragement que la Société vous accorde, et que je vous remets, en vous engageant à continuer de vous occuper d'un art si utile aux horticulteurs, aux amateurs et au progrès du jardinage. »

SÉANCE

Publique et Solennelle

DU 8 NOVEMBRE 1840,

POUR LE RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE L'ANNÉE,
POUR LA DISTRIBUTION DES RÉCOMPENSES OBTENUES A LA SUITE DE L'EXPOSITION AUTOMNALE DE 1840,
ET POUR DÉCERNER LES ENCOURAGEMENTS ACCORDÉS AUX AGENTS IMMÉDIATS DE L'HORTICULTURE.

DISCOURS D'OUVERTURE

DE LA SÉANCE PUBLIQUE,

PRONONCÉ

Par M. Demanche,

PRÉSIDENT TITULAIRE DE LA SOCIÉTÉ.

MESSIEURS,

Nous avions espéré que notre Président d'honneur, M. le Préfet, présiderait cette Séance; une circonstance imprévue l'en a empêché: je vais avoir l'honneur de vous donner lecture de la lettre que ce magistrat m'a adressée pour nous exprimer ses regrets.

LETTRE DE M. LE PRÉFET.

« M. le Président, je suis obligé de m'absenter dans la matinée
« du dimanche huit de ce mois, et j'ai le regret de ne pouvoir pré-
« sider la Séance de la Société d'Horticulture de Seine-et-Oise,
« pour la distribution des Médailles de l'Exposition automnale.
« J'espère pouvoir me dédommager à la Séance de l'année pro-
« chaine, et montrer à une association aussi utile que distinguée,
« toute la considération que j'ai pour elle, mon désir de seconder
« ses travaux, et ma reconnaissance pour l'honneur qu'elle veut
« bien me faire, et que j'attache beaucoup de prix à conserver.
« Je suis heureux, aussi, M. le Président, d'avoir auprès de la
« Société un aussi précieux interprète de mes sentiments, et je
« vous prie d'agréer, etc.

« *Signé* T. AUBERNON. »

Les regrets que nous éprouvons dans cette circonstance seront partagés par vous, Messieurs, et avec d'autant plus de raison, que l'absence de notre digne Président d'honheur, si dévoué aux intérêts de notre Société, nous prive du plaisir d'entendre les paroles qu'il nous eût adressées, et qui révèlent toujours des idées neuves, des pensées profondes, des vues d'intérêt public.

Comme Président titulaire de la Société, et pour remplir l'obligation que m'impose notre Réglement, permettez-moi, Messieurs, de vous adresser quelques mots sur l'Horticulture : je serai bref, afin de ne point abuser de vos moments, et de donner plus vite la parole à M. le Secrétaire-Général, qui doit vous rendre compte des travaux auxquels la Société s'est livrée depuis sa formation.

MESSIEURS,

Aujourd'hui que l'égoïsme, les nécessités du luxe, la

fièvre des honneurs et sur-tout de l'or, les rivalités et les luttes incessantes de la vanité et de l'orgueil, travaillent et divisent la société, n'est-il pas consolant de penser que des associations nombreuses, ayant pour objet de ramener l'homme à des occupations douces et attachantes, s'établissent de toutes parts, qu'elles sont partout en voie de prospérité et de progrès : que livré à l'étude de la nature, à la culture de ses dons les plus précieux, l'homme puise dans cette occupation de douces pensées, des sentiments d'affection et de rapprochement, et qu'au milieu de l'agitation des passions, un sanctuaire paisible, le plus beau temple ouvert à la divinité, les jardins rassemblent une masse active et intelligente de la population, l'occupent et la rendent heureuse.

Ces faits ne démontrent-ils pas, Messieurs, que l'Horticulture peut être envisagée sous un autre point de vue que celui de l'agrément et de l'utilité matérielle, et que, considérée de plus haut, elle peut avoir une action morale, un but élevé par l'influence qu'elle doit exercer sur les mœurs.

Cet examen, Messieurs, est d'un haut intérêt ; il faudrait sans doute, pour traiter ce sujet comme il mérite de l'être, un homme plus capable que moi, mais c'est une indication que je soumets à vos méditations, heureux si je puis faire naître le désir d'approfondir cet examen, et d'en faire ressortir de nouveaux motifs pour rattacher à notre Société naissante, en resserrer les liens, et assurer à toujours son existence et sa prospérité.

Et d'abord, Messieurs, constatons un fait qui vient démontrer l'heureuse influence de l'Horticulture sur les mœurs, c'est qu'au milieu de cette foule innombrable d'ouvriers qui, méconnaissant leurs intérêts et ceux de leur famille, ont jeté, il y a quelques mois, le trouble

dans la capitale, vous n'en avez pas compté un seul appartenant à la classe des ouvriers jardiniers.

N'est-ce pas déjà une preuve que ce genre d'occupation attache l'homme à son travail, l'intéresse à ses résultats, et le met en dehors des agitations politiques; et pourquoi? parce que l'homme peut ébranler la base de l'état social, mais qu'il ne saurait empêcher la terre de produire, les eaux du ciel d'arroser, le soleil de féconder, et qu'il se trouvera toujours des êtres sensibles aux impressions que font éprouver les beautés de la nature, si riche dans ses produits, si féconde et si variée dans ses résultats.

La culture des plantes est un lien qui unit les hommes, qui les rend bons et humains : ceux qui ont parcouru nos campagnes peuvent en porter témoignage; un rosier sur une fenêtre, un chèvrefeuille à la porte d'une chaumière, sont toujours d'un bon augure pour le voyageur fatigué; la main qui cultive des fleurs ne se ferme ni à la prière du pauvre, ni aux besoins de l'étranger. Si nous envisageons l'Horticulture sous le point de vue des ressources morales qu'elle peut offrir à l'homme dans les différentes situations de la vie, nous reconnaîtrons, Messieurs, que son influence est immense et précieuse pour notre pauvre humanité.

Il est une époque dans la vie de l'homme qui, pour beaucoup, est funeste : c'est le passage de la vie active à la vie de retraite. Que d'individus ne pouvant supporter ce passage, cette inaction, ce désœuvrement, sont tombés dans un état d'ennui et de marasme, qui auraient trouvé au contraire une existence pleine de charmes s'ils s'étaient adonnés à la culture des fleurs! Si l'ame est en proie à la tristesse, à des chagrins réels, la vue de belles plantes, les soins continuels qu'elles réclament, viennent

adoucir la peine en amenant une distraction forcée : on s'attache à ses fleurs comme à ses enfants, elles forment une famille sur laquelle se répand un intérêt de tous les jours.

Si nous considérons au contraire la position d'un homme jeune encore, comblé des dons de la fortune, et n'apportant à la Société le tribut ni de son travail, ni de ses méditations, nous le voyons, pour se distraire, se jeter dans le tourbillon des plaisirs qui détruisent à la fois ses mœurs et sa santé ; la satiété arrive bientôt, tout est éteint chez lui, plus d'émotions, plus de douceur ; qu'il s'adonne au goût des fleurs, toute son existence aura bientôt changé ; des jours d'ennui seront convertis en jours de bonheur ; la nature, si riche dans ses productions, viendra toujours offrir à ses désirs de nouveaux aliments, et son existence monotone, fatiguée, deviendra pour lui la source de jouissances qui se renouvelleront sans cesse.

Après avoir envisagé l'Horticulture sous le rapport de l'influence qu'elle peut exercer sur les mœurs, examinons celle qu'elle peut avoir sur les arts et sur les sciences. Nous verrons que dans les brillantes harmonies des couleurs que présentent les fleurs, le peintre vient puiser des inspirations qui se reproduisent sur sa toile, que dans la forme des feuilles, des fleurs et des fruits, l'architecte vient étudier de nouvelles formes, qui donnent à ses rosaces, à ses chapiteaux, à ses décorations une nouveauté et un charme qui séduisent les yeux, et agrandissent son art ; que dans ses produits, la médecine et la chimie y trouvent, l'une des moyens curatifs pour soulager l'humanité souffrante, l'autre des éléments dont elle fait usage pour la prospérité et le développement des arts industriels.

Ainsi, Messieurs, sous quelque point de vue que nous considérions l'Horticulture, nous voyons qu'en dehors de l'intérêt matériel qui s'y rattache, et qu'il est superflu de démontrer d'après tout ce qui a déjà été dit à ce sujet, tout concourt à prouver l'utilité de cette science, les avantages qu'elle présente à ses adeptes, et répétons avec Delille, ce chantre inspiré des jardins et des champs :

« Heureux, qui dans le sein de ses dieux domestiques,
« Se dérobe au fracas des tempêtes publiques,
« Et dans de frais abris trompant tous les regards,
« Cultive ses jardins, les vertus et les arts ! »

COMPTE-RENDU

DES

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE

Du Département de Seine-et-Oise,

Depuis le 1er Mars 1840, époque de sa Création, jusqu'à la Séance du 3 Novembre 1840,

Par M. Fr. Philippar,

SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL.

Messieurs,

Vous n'êtes encore qu'au début de votre carrière, et déjà vous avez à rendre compte de votre existence au pays qui doit profiter de vos utiles travaux.

Présenter un résumé rapide et clair de vos œuvres pendant l'année qui vient de s'écouler, sans oublier aucun des faits importants, et sans atténuer le mérite de ces faits, me paraît une tâche difficile à remplir.

Je vais l'entreprendre, Messieurs, dans la persuasion que le fond sur lequel je compte pour intéresser, puisqu'il est l'ouvrage de tous, sauvera la forme, qui eût acquis bien plus d'éclat et de valeur si cet historique vous eût été présenté par un écrivain plus habile que je ne le suis.

Toutefois, Messieurs, je fais preuve de bonne volonté, en cherchant à justifier votre trop bienveillante confiance dans mon zèle qui m'assure, j'ose le croire, votre indulgence, dont je vais avoir le plus grand besoin dans cette occasion.

Constitution de la Société le 22 Mars 1840.

Sur la convocation d'un ami dévoué de l'art horticole, M. Demanche, vous vous êtes réunis le 1.er mars 1840, pour échanger vos idées sur l'utilité d'une Société d'Horticulture à Versailles et sur l'opportunité de sa fondation, afin de continuer les expositions semblables à celle qui eut lieu en 1839, dans cette ville, par les soins de l'administration et du conseil municipal.

Vous chargeâtes une Commission composée de cinq membres, d'approfondir cette question et de vous en faire un Rapport. Cette Commission présenta son travail le 22 mars, et M. Deschiens, qui en était l'organe, après avoir résumé toutes les ressources que procure l'Horticulture considérée dans ses détails, après avoir fait ressortir tous les avantages qui découlent de cette industrie bien dirigée, et après avoir indiqué le genre d'instruction qu'il est nécessaire qu'un jardinier acquière pour devenir capable de faire prospérer son art, fit comprendre que l'utilité des Sociétés d'Horticulture ne peut être mise en doute. Il rappela que de semblables Sociétés existent, pour ainsi dire, dans tous les Etats de l'Europe, et même en Amérique, et que depuis long-temps plusieurs villes de France sont dotées d'une semblable institution. Il vous dit que Versailles, si heureusement situé, au milieu d'une atmosphère favorable, sur un sol fécond, présentant un grand nombre d'établissements et de jardins entretenus par des cultivateurs habiles et des amateurs

zélés, ne pouvait rester plus long-temps privé d'une Société de ce genre, qui doit directement conduire à l'amélioration d'une industrie qui entretient un grand mouvement commercial, le seul qui présente un véritable caractère dans cette cité. Cet honorable Rapporteur s'exprimant avec conviction dans un Rapport plein de faits, d'intérêt et de persuasion, ébranla les incertains, et entraîna la conviction de toute l'assemblée, qui prononça à l'unanimité la constitution de la Société, sauf l'approbation de l'autorité.

Cette constitution, par les soins de M. le Maire de Versailles, qui usa des moyens que lui donne sa situation administrative, et par M. le Préfet, ne tarda pas à être approuvée par M. le Ministre de l'Agriculture et sanctionnée par M. le Ministre de l'Intérieur.

M. le Préfet ne se borna pas à cette officieuse démonstration; car, sentant tout le bien qui peut résulter de votre existence pour le département, et comprenant qu'une Société naissante, qui a de nombreux besoins, trouverait utilement l'emploi d'une subvention ministérielle, il s'empressa, et de son propre mouvement, de la demander pour vous. Son désir ne se réalisa pas, car le Ministre de l'Agriculture lui répondit qu'il fallait attendre que vous fissiez preuve de labeur, afin qu'il pût reconnaître si vos travaux devaient être de nature à mériter que vous prissiez part aux encouragements que le gouvernement accorde à l'Agriculture. La démarche n'en fut pas moins faite, et M. le Préfet, qui a déjà donné tant de preuves de sa sollicitude pour tout ce qui est progrès et amélioration, n'en a pas moins mérité la reconnaissance que vous lui avez vouée à si juste titre.

Vous nommâtes votre bureau aussitôt la constitution; vous commençâtes dès-lors vos travaux, et votre Prési-

dent, M. Demanche, en venant occuper le fauteuil, prononça une allocution toute paternelle et bien encourageante, dans laquelle il rappela avec cette expression de vérité qui le caractérise, que votre Société était appelée à concourir dans sa spécialité au bien-être de la ville et du département, mais que, pour atteindre ce résultat, il était indispensable que la bonne confraternité régnât dans vos rangs, que le praticien timide pût y trouver un accès facile et la sympathie qu'il mérite en venant apporter le fruit de son expérience de chaque jour, de même que le modeste amatenr se trouverait encouragé en offrant le résultat que ses observations lui ont fait obtenir.

M. le marquis de Kersalaun, amateur éclairé, vous a, dans le même temps, à l'occasion de vos travaux, présenté quelques réflexions empreintes du même caractère, et son esprit pénétrant avait une grande puissance sur le vôtre, quand il vous disait que ce département, qui offre déjà tant de ressources précieuses en objets horticoles, pouvait devenir le théâtre de l'industrie du jardinier, développée dans tous ses détails d'utilité et d'agrément.

Expositions.

Nous ne pouvons oublier, Messieurs, que la Société a pris naissance dans une exposition que l'Horticulture doit à l'administration municipale de la ville ; aussi, les expositions étaient-elles pour vous la condition première de votre existence, car ce prélude devait tout naturellement vous faire concevoir de belles espérances pour l'avenir. Vous avez compris que ce n'était que dans les associations spéciales que les expositions devaient prospérer, et que vous ne pouviez espérer de voir leur continuation certaine dans une administration qui a beaucoup fait en donnant l'élan, et qui ne pouvait réellement faire

plus, puisque d'autres besoins non moins pressants réclament son concours. Persuadé que les expositions des produits du jardinage sont à l'Horticulture ce que les séances des comices bien administrés, comme l'est celui de Seine-et-Oise, sont à l'Agriculture, ce que les courses sont pour l'éducation des chevaux de luxe, ce que les expositions des différents produits des arts et des manufactures sont à l'industrie, vous vous êtes déterminés à consacrer par année deux expositions, qui auraient lieu à différentes époques, afin de mieux encourager les différents genres de produits, conséquemment de faire progresser l'industrie dans tous ses détails. Ce qui fait que, deux mois aprés votre existence, vous aviez une exposition printanière, et quelques mois ensuite celle d'automne, qui ont l'une et l'autre outre-passé nos espérances.

Il vous souvient sans doute encore que celle du printemps était admirable par une floraison brillante, qui a mérité des récompenses que vous avez décernées dans une séance publique présidée par M. le Préfet, et sur laquelle vous avez entendu le Rapport développé du Jury. L'exposition d'automne, dont le souvenir est encore récent, n'avait pas moins de mérite, tout en présentant un autre caractère, parce que des fruits variés et magnifiques en faisaient l'ornement. Vous allez, d'ailleurs, Messieurs, entendre le Rapport du Jury sur cette exposition, et vous reverrez avec plaisir les belles collections dans la personne de leurs propriétaires, qui vont recevoir les récompenses qui leur sont accordées.

Réglement.

Une Société, quelle qu'elle soit, ne peut marcher et prospérer que quand elle est appuyée sur des bases soli-

des. Ces bases, Messieurs, ne sont pas d'abord aussi faciles à établir que l'on pourrait le supposer ; car souvent celles qui paraissent satisfaire le mieux, sont celles qui se font le plus tôt reconnaître vicieuses ou insuffisantes aux nombreux besoins que l'expérience fait acquérir. Je veux parler du Réglement à la rédaction duquel vous avez consacré plusieurs séances, parceque vous y êtes revenus plusieurs fois, car on peut dire qu'une grande partie de votre année horticole a été réglementaire. Le premier Réglement laissant trop à désirer, vous avez trouvé qu'il était indispensable de le modifier, et pour y parvenir vous avez appelé le concours de tous et les lumières de chacun ; les uns vous ont donné des notes qui ont été utilisées, les autres vous ont aidés de leur opinion. Vous vous êtes mutuellement éclairés dans l'exécution de ce travail, par une discussion approfondie, et il est résulté, de ce concours de communications écrites et verbales, les matériaux d'un Réglement que vous avez adopté définitivement, et sous l'empire duquel vous devez procéder. Le temps que vous avez employé pour cet objet n'est assurément pas perdu ; il vous a fait apprécier vos membres, il a rapproché les hommes qu'un régime sage doit maintenir unis et laborieux, et il a assuré votre avenir, qui sera désormais tout horticole.

Situation financière.

Si la réputation d'une Société dépend du zèle et du labeur de ses membres, et si la bonne constitution est la conséquence d'un bon Réglement, son existence est subordonnée au bon emploi de ses ressources pécuniaires. A cet égard, vous devez à votre trésorier, M. Bertin, un rapport financier extrêmement exact, et qui vous a appris que, malgré les dépenses auxquelles vous avez dû

faire face, votre caisse est dans un état satisfaisant. A la suite de ce Rapport M. Bertin vous a présenté de judicieuses réflexions, et vous a donné de sages conseils qu'il était plus à même que personne de formuler, sur la marche qui a été suivie, et que l'on devra suivre à l'égard des dépenses. C'est dans un but d'économie que vous avez retardé jusqu'à présent votre installation dans le local que vous devez au généreux empressement du conseil municipal; la salle dans laquelle vous vous teniez et dont vous jouissiez par l'obligeance de M. le Maire, ne vous ayant pas permis de vous placer convenablement, vous avez accepté avec reconnaissance l'offre qui vous a été faite par les Sociétés des Sciences Naturelles et des Sciences Morales, de l'emploi de leur local dans lequel vous tenez provisoirement vos séances. Cette preuve de bonne confraternité vous unit étroitement, et de cœur, aux Sociétés qui se sont montrées si généreusement vos amies.

Si jusqu'ici vous avez ressenti les bienfaits qui résultent du dévouement et de l'appui que vous accordent l'autorité et les Sociétés vos sœurs pour vous aider dans vos débuts, vous avez pu apprécier aussi la générosité d'un de vos membres, qui s'est empressé de mettre à votre disposition une somme qui doit élever le total de votre caisse : madame Sitivaux, fille d'un savant botaniste allemand et botaniste elle-même, est l'auteur de ce don qui a justement mérité votre reconnaissance.

Relations avec les Sociétés savantes.

Les relations des Sociétés entre elles offrent ce grand avantage qu'il y a concours d'efforts pour atteindre le même but; aussi avez-vous reçu avec un grand intérêt tous les programmes des expositions qui vous ont été adressés

par plusieurs Sociétés horticoles et agricoles de France et de l'étranger. Vous vous en êtes fait rendre un compte exact, afin de profiter de l'expérience de vos prédécesseurs, et afin de suivre la marche de ces Sociétés dans leurs progrès. La Société royale d'Horticulture de Liége, celle d'Agriculture, d'Histoire naturelle et des Arts utiles de Lyon, celle d'Horticulture de Meaux, de Saint-Omer, et des Conférences horticoles pratiques de Meulan, vous ont adressé le programme de leurs expositions, et quelques-unes de celles-ci leur catalogue et le résumé développé des objets exposés. M. Deschiens, qui a été chargé de l'analyse de ces travaux, vous en a rendu un compte fidèle, et a en fait ressortir tout ce qui lui a paru avantageux, en vous conseillant de l'adopter. Les Rapports précis et lumineux de cet honorable membre, vous ont quelquefois dirigés dans la marche que vous aviez à suivre dans l'intérêt d'une plus parfaite exécution, et vous avez déjà pu apprécier combien la collaboration d'un tel membre vous était précieuse.

Les Rapports de quelques-uns de vos membres avec la Société d'Horticulture de Meaux, vous ont conduits à entrer en relation avec cette Société. Vous vous félicitez d'autant plus de cet échange de communications, que le résumé qui vous a été fait sur l'exposition automnale de cette association, vous a permis de juger du mérite de cette Société, et d'apprécier le degré d'influence qu'elle doit acquérir dans le monde horticole.

La Société des Conférences horticoles pratiques de Meulan, composée en grande partie de praticiens zélés, travaillant sans éclat et sans bruit, a désiré que vous allassiez encourager ses efforts. L'un de vos membres, M. Philippar, qui se rendit à Meulan un jour de séance, a pu reconnaître combien cette Société possédait d'élé-

ments d'avenir. Ce fut un bonheur pour votre collègue de voir l'ordre qui régnait dans cette association, la nature des travaux auxquels elle se livrait, et la simplicité et l'empressement avec lesquels chacun venait, sans prétention, apporter le fruit de ses observations, et prendre part aux discussions. Pénétré de ce qu'il voyait et de ce qu'il entendait, il porta dans cette assemblée, en votre nom, des paroles d'encouragement, des félications, et se rendant votre interprète, il assura que vous professiez pour cette Société beaucoup de sympathie. Le président exprima au nom de l'assemblée, qu'il était reconnaissant, et qu'il désirait que des liens très étroits s'établissent entre deux Sociétés qui opèrent sur le même terrain, et qui doivent s'unir de volonté, de pensées et d'action. Cette manifestation spontanée donna l'idée à ce même membre, de vous proposer la création de Sociétés cantonnales, dont votre Société serait le point de centre. Il appuya cette proposition de réflexions qui lui furent suggérées par l'appréciation de l'avantage d'une exploration plus facile et plus détaillée de tous les points de notre département, par les Sociétés cantonnales qui s'élèveraient de la Société mère et tiendraient leur essence de ce centre commun. Cette ramification de votre souche, lui a paru un élément nouveau d'une prospérité plus générale, et par cela même plus également répartie. Les travaux de la Société de Meulan vous sont encore plus connus, depuis qu'une Commission nommée dans votre sein fut chargée d'aller visiter l'exposition automnale de Meulan, qui avait lieu à la même époque que la vôtre, et qu'elle eut la mission de vous représenter à la séance publique, dans laquelle on distribua des médailles aux exposants. M. Casse, organe de cette Commission, vous a présenté un Rapport détaillé sur cette exposition; il a signalé à

votre attention les objets les plus importants qui y figuraient.

Il vous a fait connaître l'esprit de cette Société et la marche de ses travaux. Enfin, il vous a rendu compte de la séance publique à laquelle vos commissaires assistaient. Il vous a appris que, dans cette séance solennelle, vous aviez eu votre part d'honneur en témoignages de reconnaissance pour le haut intérêt dont vous faites preuve à son égard; votre Rapporteur, président de la Commission, a justement trouvé très convenable d'y répondre en votre nom, et après la lecture de l'allocution qu'il avait prononcée, vous lui avez adressé des félicitations pour avoir aussi dignement rempli sa mission, et vous avez ordonné le dépôt de ce Rapport et de l'allocution qui en est le complément, dans les archives.

Généralités horticoles.

Les discours de vos deux présidents, de M. le Préfet, président d'honneur, et de M. Demanche, président titulaire, sont encore présents à votre mémoire. Celui de M. le Préfet, qui est venu encourager vos travaux en présidant votre première séance publique, était empreint de cette expression de bonté qui caractérise ce magistrat, que l'on trouve partout où il faut donner une douce impulsion d'avenir. Après vous avoir fait connaître qu'il comprenait le but de vos travaux et leur portée sur l'amélioration du département, il vous a assuré que l'administration ne resterait jamais indifférente à vos efforts, et qu'en suivant vos pas elle emploierait tous les moyens qui sont en son pouvoir pour les affermir.

Celui de M. Demanche, prononcé à l'occasion de l'exposition, éloquent et fleuri, simultanément gracieux et didactique, était le résumé parfait de tout ce que

l'Horticulture présente de douceur pour toutes les classes de la société; la poésie et l'érudition donnaient à ce morceau un caractère tout spécial, et on peut dire que jamais discours ne fut mieux approprié au sujet. Vous n'avez pas oublié que des noms fameux y ont été rappelés à votre mémoire, et ces noms justement cités pour électriser vos cœurs et pour entretenir le feu sacré du jardinage, vous ont été d'autant plus agréables à entendre, qu'ils se rattachent à l'histoire horticole de cette ville et de votre département, et qu'ils vous ont rappelé des hommes qui ont exercé leur savoir dans la circonscription départementale que vous explorez, et que plusieurs points de notre département ont été le théâtre de leurs œuvres, dont il reste encore aujourd'hui quelques traces. En explorant toutes les branches de l'Horticulture pour vous faire parcourir l'étendue de ce beau domaine, il vous a rappelé les jouissances physiques, intellectuelles et morales que procure l'Horticulture. Il n'a pas négligé d'appeler votre attention sur la faveur que vous avez eue, dont peu d'autres Sociétés horticoles ont été jusqu'à présent en position de jouir, celle de recevoir, au milieu de vos produits exposés, le Monarque qui gouverne notre France, et qui, il y a peu de temps encore, pour entretenir les délices d'une vie simple et patriarcale, traçait et plantait les jardins de Neuilly, avec l'un de nos premiers jardiniers français, M. Jacques, dont il ne se séparait toujours qu'avec regret. Il a pris acte de ce fait, qui lui a semblé être une première récompense de vos efforts, qui couronnent ceux qui découlent de votre longue pratique dans les beaux jardins et les riches établissements de votre ville et du département. Vous avez prouvé à cet honorable président, aussi zélé pour la Société que conciliant pour les membres, qu'il s'était acquis des droits à

votre reconnaissance. Dignité, sagesse et modération, composent l'ensemble du caractère qu'il apporte au milieu de vous; aussi, avez-vous voulu, son année finie, au moment où il devait se retirer pour laisser jouir des honneurs de la présidence un autre membre, que par exception on dérogeât au Réglement pour qu'il exerçât pendant un an encore sa salutaire influénce à votre tête.

M. l'abbé Caron nous a transportés successivement dans toutes les contrées de l'Europe où ce savant confrère porte, dans une brochure pleine d'intérêt et de profondeur, ses recherches investigatrices, afin de constater l'état des cultures et les moyens qui sont employés dans les différents Etats pour faire prospérer l'agronomie. Il reconnaît, en thèse générale, que plus les obstacles sont puissants par rapport à l'influence des milieux, plus les efforts sont grands pour les vaincre; que plus la nature se montre prodigue dans ses dons, moins l'art se montre intelligent et la volonté persévérante. Par opposition, il démontre que, là où les moindres efforts seraient couronnés de succès, plus la station et le retard font sentir leur désastreux effet. Il résulte de ce fait que, généralement parlant, les populations septentrionales marchent rapidement vers le progrès, tandis ques les populations méridionales ont tout au plus la velléité de ce progrès, et il en est qui n'ont même pas l'idée du mieux. Il fait remarquer que, partout où les progrès sont sensibles, l'instruction est développée et les mœurs adoucies. Relativement à l'instruction culturale, il parle des Ecoles agronomiques, des Sociétés agricoles et horticoles. Il fait observer, que dans plusieurs Etats de l'Allemagne, l'enseignement de la culture a pris rang dans les écoles primaires et même dans les séminaires.

Dans ces contrées, l'instituteur des campagnes n'est étranger ni aux travaux des champs, ni à ceux des jardins; il peut donner de sages conseils et développer peu à peu l'intelligence des enfants, fils de cultivateurs et devant cultiver un jour, de manière à les préparer insensiblement à aimer mieux la profession de leur père, à prendre goût aux occupations de la campagne, et à se fixer là où leur instruction les fera vivre plus heureusement. Il compare la situation culturale des différents Etats de l'Europe avec celle de la France, et fait justement observer que, quels que soient nos avantages sous tous les rapports, et quels que soient les progrès que l'on se plaît à signaler, notre territoire ne produit pas encore, en quantité et en choses variées, assez pour satisfaire les besoins de toutes les classes de consommateurs. Ce travail est d'une haute importance; il serait à désirer qu'il fût répandu partout, afin que chacun se pénétrât bien de l'influence que la culture exerce sur la prospérité sociale. En un mot, cette notice de M. Caron est tout un vaste enseignement résumé dans un étroit espace : ce travail fait honneur à cet auteur, qui a été entraîné dans ces recherches par son amour pour le bien public, amour que nous lui connaissons, et qui le fait chérir et vénérer de tous ses concitoyens.

M. le marquis de Kersalaun, en nous donnant la traduction de l'introduction d'un ouvrage anglais, sur toutes les parties du jardinage, *Abercramby*, qui est à sa 24.e édition et qui correspond à notre *Bon Jardinier*, nous a fait le résumé rapide de la situation du jardinage en Angleterre, qui a acquis un notable développement. La naturalisation des végétaux exotiques, la culture légumière par l'introduction d'une quantité d'espèces et de variétés, la culture des arbres fruitiers, celle des primeurs, la cul-

ture de nouvelles espèces de végétaux à fruits des tropiques, comme objets de produit, la culture des végétaux de serre, etc., etc., sont passés en revue dans ce travail, et démontrent l'étendue des opérations horticoles qui sont suivies dans la Grande-Bretagne. L'architecture des jardins dans les différents genres, les constructions de serres mises en rapport avec les végétaux à y cultiver, et en général tout ce qui se rattache aux constructions d'utilité et d'agrément y est passé en revue. Cette introduction est terminée par l'indication des connaissances qui sont nécessaires à acquérir pour devenir un jardinier capable de suivre avec avantage un art qui s'appuie sur une pratique de tous les instants, éclairée par les sciences exactes et d'observation. Les progrès de l'Horticulture en Angleterre, dit le modeste traducteur, sont dus aux lumières du jardinier, aux nombreuses associations horticoles, et à la quantité d'amateurs qui se livrent avec goût aux dépenses qu'il est nécessaire de faire pour procurer aux horticulteurs les moyens d'exercer avec facilité leur savoir.

Cette introduction est fort intéressante; elle donne en quelques pages le résumé exact de l'état des cultures horticoles anglaises.

Tout en rendant justice à nos voisins d'outre-mer, un de vos collègues, M. Philippar, pense que nous ne pouvons pas ne pas reconnaître notre incontestable supériorité dans quelques parties; car, si les Anglais nous surpassent pour la culture des plantes exotiques qu'ils possèdent en quantité et qui se renouvellent sans cesse chez eux par la facilité de leurs communications, leurs continuelles explorations et leurs possessions outre-mer, ils nous sont inférieurs pour la culture légumière comme potager et marais, culture qui commence seulement à

prendre de l'extension chez eux. On ne trouve pas en Angleterre de ces beaux potagers qui caractérisent les jardins des amateurs français ; de ces beaux vieux potagers-fruitiers qui font l'admiration des horticulteurs modernes à l'avantage de notre ancienne horticulture. Ces anciens potagers que nous retrouvons çà et là dans des propriétés dont la création est historique, et dont le Potager du Roi, à Versailles, est le type. Ces marais bien couverts sans perte du moindre espace de terrain, ainsi qu'on les trouve dans cette ville, dans plusieurs autres localités du département, dans les faubourgs de Paris, dans ceux de plusieurs autres villes de France, et sur-tout dans les hortulages d'Amiens, caractérisent chez nous ce genre qui ne peut trouver de rivalité qu'en Hollande, pays essentiellement horticole. La quantité de végétaux exotiques de toutes les contrées du globe que les Anglais possèdent et qui ont des besoins différents, les a conduits à acquérir un talent remarquable pour la construction des serres qu'ils savent, sans toujours tenir, et à dessein, à l'élégance et au luxe, approprier à la nature des plantes qui doivent y vivre. Nous avons quelques serres en France, mais nous sommes loin de les égaler sous le rapport de la disposition de ces habitations végétales, et cela se comprend, en pensant que les amateurs qui se livrent à cette spécialité deviennent de plus en plus rares. Mais en échange, les Anglais nous envient justement notre fructiculture ; leur climat humide et brumeux ne convient pas à ces végétaux ; les raisins n'y mûrissent pas ou y mûrissent mal ; les fruits à noyaux ne peuvent y prospérer : tant d'autres fruits sont dans le même cas ; les poires et les pommes pourraient seules leur offrir des résultats s'ils s'étaient adonnés à cette sorte de culture ; mais ce n'est que dans ces derniers

temps qu'ils se sont occupés de ces précieux végétaux. Sans doute la culture des fruits de primeurs y à acquis une notable amélioration et y est développée beaucoup plus en grand que chez nous, et on le comprend, car, pour obtenir ce que la nature leur refuse, l'art doit faire de grands frais, et les besoins les ont conduits à une pratique dans laquelle ils excellent, d'autant mieux qu'ils ont des difficultés climatériques à vaincre. Les nombreux amateurs ne redoutent aucun sacrifice ; des sommes assez considérables sont employées pour réaliser à grands frais ce qu'ils ne sauraient produire sans faire de semblables dépenses, et que nos jardiniers français peuvent offrir, riches de qualité et de beauté, obtenus sur des arbres que l'acclimatation et une bonne direction ont prédisposés contre la rigueur des saisons. Ici, nos arbres fruitiers sont très dociles à la volonté réfléchie de ceux qui les entretiennent. Disons aussi que, si la culture des primeurs est moins étendue de nos jours qu'elle ne l'était autrefois, là où elle est suivie elle ne laisse rien à désirer sous le rapport de la disposition et de la production ; et nous dirons même que, pour réaliser ces produits par anticipation sur l'époque réelle, nos primeuristes ont tellement simplifié les moyens, que le système économique qu'ils emploient est un véritable progrès que nous devons enregistrer.

Si en Angleterre on aime à admirer le type des jardins anglais qui se présente dans toute la pureté de l'art, nous pouvons offrir une imitation parfaite de ce genre, et il est tels jardins anglais en France, qui ne le cèdent en rien à ceux qui sont renommés en Angleterre comme type du genre. Dans tous les cas, nous pourrions leur montrer avec une sorte d'orgueil nos majestueux jardins français, la gloire de Le Nôtre, et nos jardins publics qui

ont le caractère de noblesse et de grandeur qui convient à leur situation.

Vous avez vu sans doute avec intérêt, Messieurs, les Rapports qui vous ont été faits sur la situation des cultures étrangères par MM. Caron, de Kersalaun, Philippar, et le Résumé rapide de vos cultures françaises par votre honorable président, M. Demanche; mais vous n'êtes pas restés indifférents à celui de la situation des pépinières fruitières, des pépinières forestières, et des jardins maraîchers de notre département, qui vous a été offert par l'un de vos membres. Ce Rapport, qui a été fait à la Société royale d'Agriculture de Seine-et-Oise, par une Commission composée de MM. Deschiens, de Pronville, Jourdain, Leduc et Philippar, qui avait été chargée de visiter les établissements de Versailles et des environs, de constater l'état des cultures, et de signaler à l'attention de la Société les horticulteurs qui se distingueraient dans ces parties, pour leur accorder des médailles d'encouragement, prouve la sollicitude de cette ancienne et laborieuse Société en faveur de l'Horticulture et des horticulteurs. Elle se proposait de répandre successivement des encouragements dans toutes les branches de l'Horticulture; ne pouvant le faire pour toutes à la fois, elle a commencé par les parties les plus importantes, la pépinière et le marais. Ces explorations horticoles et la distribution des récompenses qui en étaient la conséquence, ont naturellement cessé depuis votre constitution.

Explorations horticoles.

Voulant mieux apprécier les richesses florales de nos amateurs versaillais aux travaux desquels vous vous intéressez si étroitement, vous avez nommé une Commis-

sion qui a été chargée de faire la visite des collections de *Tulipes*, de *Primevères*, d'*Auricules*, de *Pensées*, d'*Anémones* et de *Renoncules*. M. de Reboul Berville, rapporteur de cette Commission, vous a présenté un travail qui vous a charmés, par la forme gracieuse que cet honorable membre avait employée pour vous conduire au milieu des cultures qui lui ont fourni les éléments d'un Rapport qui vous a instruits.

Dans les jardins de ces amateurs, votre Commission a trouvé chez les uns toutes les fleurs printanières réunies, chez quelques autres seulement un genre, et chez tous des collections curieuses non-seulement dans l'espèce recherchée, mais encore dans les divers ordres de culture.

Les *Geranium* de MM. Salter et Fessart ont fixé l'attention de la Commission, par la magnifique floraison, la beauté des variétés et la belle végétation des plantes; chez le premier, elle a sur-tout remarqué *miss Herbert* et l'*Empereur d'Occident*.

Les *Tulipes* peuplent le territoire horticole de Versailles, non ces *Tulipes* qui se rencontrent partout, mais bien celles des collections modernes que nos floriculteurs recherchent pour le port de la plante, et la disposition des fleurs dans tout ce qui caractérise leur périanthe : la forme bien relevée en gobelet à divisions obtuses, à couleurs brillantes, et à nuances vives et bien dessinées sur un fond lacté. Nos collections versaillaises sont nommées et ordonnées; les plantes sont placées suivant leur hauteur, dans des plates-bandes dont la terre, spécialement préparée, forme le sol où elles croissent aussi bien que dans les cultures hollandaises; elles sont disposées suivant les couleurs, pour produire des oppositions de nuances, à l'aide desquelles chaque variété fait ressortir son bril-

lant. Pour prolonger la jouissance d'une belle floraison, quelques-uns de nos amateurs se servent d'une tente, dont la toiture est mobile, pour satisfaire au besoin des plantes selon l'état du ciel. La Commission a été dans l'admiration de ces riches collections qui attirent au printemps des amateurs de tous les lieux. C'est chez MM. Prévost, Dubourg, Deschiens, de Rongé, Likson, Coquel et Fessart, que se trouvent ces magnifiques *Tulipes*, et c'est chez MM. Prévost et de Rongé que l'on peut aller prendre un modèle de tente, dont le mécanisme est aussi ingénieux que cet abri est commode. M. le Rapporteur cite parmi les nombreuses variétés qui ont fixé l'attention de la commission, le *Maxime* de chez M. Deschiens, les *Tancrède*, *Suwaroff*, *ma Clochette*, *Henri IV*, *Phœbus*, etc., de chez M. Dubourg.

Les *Jacinthes* étaient passées partout lors de l'exploration de votre Commission; aussi, le Rapport est-il resté muet sur les collections de ce genre.

La *Pensée*, cette ancienne plante de nos parterres, a acquis dans ces derniers temps par les semis nombreux qui se font, une notable amélioration. C'est une fleur qui de nos jours est devenue magnifique. Plusieurs amateurs possèdent des collections de *Pensées*, mais aucune ne peut rivaliser en France, et peut-être même en Angleterre, avec celle de M. Salter, qui a fait les charmes de notre exposition printanière.

Les *Auricules* et les *Primevères*, ces innombrables variétés qui sont plus remarquables les unes que les autres par la richesse et l'éclat de la couleur de leurs jolies petites fleurs, ne se rencontrent plus guère en collections spéciales et ordonnées. Ces plantes existent dans tous les jardins de Versailles, mais la Commission a particulièrement signalé la collection de M. Fessart.

Les *Anémones* deviennent de plus en plus rares, et on en trouve à peine chez les amateurs ; il n'y en a même qu'un petit nombre d'entre eux qui les cultivent. M. Deschiens est peut-être le seul qui en possède une collection digne d'être citée. On n'est pas plus heureux à Versailles à l'égard des *Renoncules*. Cette magnifique plante asiatique, qui était répandue partout autrefois, se rencontre rarement aujourd'hui, cultivée comme collection bien ordonnée. Autrefois, on en possédait beaucoup à Versailles, et il y en avait sur-tout une, appartenant à M. Féburier, qui attirait pendant sa floraison, tous les curieux floriculteurs. Cette collection s'est perdue comme tant d'autres, car la renoncule est peut-être la plus capricieuse de toutes les plantes ; elle satisfait pendant plusieurs années successives son propriétaire, et tout à coup elle se trouve détruite sans espoir de retour, quelques soins que l'on prenne pour l'entretenir. M. de Reboul voit avec peine les *Renoncules* devenir de plus en plus rares dans nos cultures versaillaises, et il manifeste le désir, dans l'intérêt de la décoration des parterres et des fleuristes, de voir revenir le goût de cette fleur que l'on pourrait peut-être conserver, en employant quelques moyens particuliers. Il rappelle l'origine de cette plante qui, dit-il, a été introduite en France par les ambassadeurs d'Europe en Turquie, sous Mahomet IV; elle arriva d'abord à Marseille, d'où elle fut ensuite répandue sur tous les autres points de la France.

Dans l'intérêt de l'accroissement, de l'approvisionnement de vos marchés aux légumes, aux fruits et aux fleurs, un membre, M. Philippar, vous fit la proposition de nommer une Commission qui resterait en fonctions pendant une année, qui aurait la mission de visiter les marchés, et de vous signaler les horticulteurs qui auraient ap-

porté de leur culture la plus grande quantité de produits, et les produits les plus variés et les plus beaux. Ceux de ces horticulteurs fournissant aux besoins de la consommation qui se seraient distingués, auraient reçu dans la séance publique une médaille d'encouragement. L'auteur de cette proposition était dirigé par trois considérations : la première, celle d'encourager l'Horticulture en récompensant les horticulteurs; la seconde, celle d'augmenter les ressources de la consommation afin de concentrer dans notre ville des produits qui en sortent; et la troisième, celle d'être suffisamment éclairés sur les besoins des marchands, pour engager la Société d'Horticulture à présenter à l'autorité municipale quelques améliorations sur les marchés de produits comestibles, et sur les marchés aux fleurs, améliorations qui seraient favorables au vendeur et á l'acheteur, en même temps qu'il y aurait avantage pour la ville. Que peut un homme ou quelques hommes isolés sur une administration qui comprend qu'il y a tant de besoins à satisfaire de tous côtés, en comparaison d'un corps représentant le principal commerce de Versailles, le seul même, et qui représente aussi les intérêts de la principale partie de la population ? Cette proposition vous parut offrir des obstacles pour sa réalisation, et vous vous décidâtes en l'ajournant, à nommer une Commission qui serait chargée de visiter tous les établissements d'Horticulture et tous les jardins de la ville et de la banlieue, pour apprécier la véritable situation horticole de l'arrondissement de Versailles.

Cette Commission a commencé à remplir la mission que vous lui avez confiée, et M. Jaquelin, qui en est l'organe, vous a lu un premier Rapport sur le commencement d'une exploration qui présente de grandes difficultés pour satisfaire vos intentions. Néanmoins, cette

Commission a fait preuve d'une grande bonne volonté et d'un zèle extrême, et elle a visité vingt à vingt-cinq pépinières et fleuristes, quarante-sept à cinquante marais, et quatorze jardins d'amateurs. Cette première visite est pour ainsi dire automnale, car elle a eu lieu à la fin de la saison horticole. M. le Rapporteur vous a fort intéressés dans sa description qu'il a su rendre agréable, par le caractère facile et gracieux de la rédaction.

Instruments.

Si le savoir et l'attention du cultivateur conduisent à l'amélioration de la pratique horticole, l'intelligence et la précision éclairent le fabricant d'instruments et de machines aratoires qui vient en aide au cultivateur. En effet, il est incontestable que pour bien opérer, il faut de bons instruments, et que les instruments seront d'autant plus parfaits qu'ils permettront d'exécuter les travaux avec plus de célérité, plus de commodité, et moins de peine. Tout en reconnaissant que la serpette est le meilleur instrument pour la taille des arbres, que le sécateur ne peut lui être substitué, sur-tout pour certaines essences fruitières, vous n'abandonnez pourtant pas le sécateur, et vous voulez au contraire voir cet instrument s'améliorer, parce qu'il peut rendre des services dans un grand nombre de cas; c'est ce qui fait que toutes les modifications que l'on fera subir à cet instrument fixeront votre attention. En conséquence de cette disposition, vous avez entendu avec intérêt M. Coudret, au nom d'une Commission, vous parler des sécateurs qui ont été soumis à votre examen, par M. Guyard, serrurier-mécanicien à Noisy-le-Roi, et par M. Parent, mécanicien à Saint-Germain-en-Laye. Les premiers, nommés sécateurs composés, vous ont paru d'une ingénieuse in-

vention : ils comportent une égohine, et souvent même outre l'égohine la serpette, et quelques-uns même le greffoir muni de son écussonnoir. Votre Commission, tout en approuvant ces instruments, qui peuvent rendre service dans quelques circonstances, a fait quelques objections contre la forme et la direction des dents qui s'engorgeaient trop facilement, engorgement qui empêchait la scie de passer. M. Guyard a profité des avis qui lui ont été donnés, au point qu'aujourd'hui ces égohines sont disposées de manière à ne rien laisser à désirer sous ce rapport. Quant aux sécateurs de M. Parent, ils ont été approuvés par votre Commission comme étant légers et commodes, en même temps qu'ils sont d'une forme très élégante.

M. l'abbé Caron vous a rendu compte de deux pompes qui avaient été soumises à votre examen par M. Petit, fabricant breveté, et que vous aviez renvoyées à une Commission, pour vous en rendre compte. La première de ces pompes est désignée sous le nom d'*Ardo-pompe* ou *Pompe d'arrosement*, qui est à jet continu; et la seconde, sans nom spécial, est à jets intermittents. Ces petites machines, telles que M. Petit vous les a présentées comme résultant d'améliorations dont il est l'auteur, auxquelles votre Commission reconnaît des avantages incontestables, et dont le prix très raisonnable les rend facilement accessibles aux horticulteurs et aux amateurs, ont reçu votre approbation. Vous avez reconnu qu'elles pouvaient rendre de grands services pour les arrosements, les bassinages, les lotions dans les jardins et dans les serres. Vous avez apprécié le Rapport de M. Caron qui contient une description détaillée et exacte de ces instruments, et l'explication relative de leur mécanisme.

Arbres fruitiers.

Une bonne nomenclature des vignes est un objet bien important pour aider à débrouiller le chaos qui existe par la synonymie bizarre et compliquée qui sert à désigner ces précieux végétaux. Vous devez apprécier tous les travaux qui tendent à simplifier cette nomenclature, à rapporter celle-ci à une dénomination généralement consacrée qui puisse aider et guider le propriétaire planteur de vignes et le vigneron. Cette nomenclanture fixée, permettrait aux cultivateurs spéciaux d'arrêter leur choix sur les variétés les plus avantageuses, soit comme produisant de bon vin, soit comme étant préférables dans tel ou tel climat, dans telle ou telle situation, et dans tel ou tel terrain. Ce résultat ne peut être atteint que par les collections dont l'établissement devient de plus en plus important. Plusieurs collections existent en France, et on cite sur-tout celles de MM. Bouchereau, à Bordeaux, le comte Odart, à Tours, les frères Audibert, à Tarascon. Il en existait une anciennement au Luxembourg qui a été en partie abandonnée, et que M. Hardy, jardinier en chef du Luxembourg, par les soins de M. le duc Decazes, a commencé à rétablir depuis quelques années et qui est actuellement considérable. C'est à l'occasion de ce rétablissement, et pour sa réalisation, que M. le Grand Référendaire de la Chambre des Pairs a adressé à tous les préfets des contrées viticoles de la France, l'invitation de réunir les différents cépages de leurs départements, et d'en faire l'envoi au Luxembourg. Notre honorable collègue, M. Charles Mandel, président de la Société d'Horticulture de Nancy, à qui la lettre de M. le duc Decazes fut renvoyée par M. le Préfet de la Meurthe, a fait preuve d'une admirable bonne volonté,

en adressant une copie de cette lettre à tous les viticulteurs de la contrée, précédée d'une invitation pressante de sa part, leur faisant comprendre l'utilité d'une collection de ce genre à l'établissement de laquelle il veut concourir, en réunissant tous les cépages de sa localité. Vous avez reçu un exemplaire de cette circulaire, qui vous a permis d'apprécier le dévouement de M. Mandel pour la réalisation des choses utiles, et vous avez vu dans cette circulaire, que votre département l'intéresse, puisqu'il engage les viticulteurs de la Meurthe à faire une double collection, afin de satisfaire à la même demande qui lui a été adressée par M. Philippar, qui réunit à Versailles une collection du même genre. Si les collections générales bien classées par ordre de contrées, sont importantes pour l'étude de la synonymie, les collections partielles ne le sont pas moins, puisqu'elles doivent procurer les moyens de grouper tous les cépages d'un département, et de connaître les différentes variétés de vignes qui peuplent ce département. Ces collections départementales auront en outre le grand avantage de compléter les collections générales, et de commencer à simplifier le travail synonymique en simplifiant d'abord la nomenclature locale.

Les fruits ont aussi captivé notre attention; leur culture et leur amélioration ont été le sujet de vos recherches. Vous avez reçu de M. Sageret, notre grand carpologue français, un travail plein de faits sur les fécondations naturelles et artificielles des arbres fruitiers, et à l'aide desquelles on obtient, par les semis des graines provenant de cette fécondation, des variétés mixtes, des hybrides, qui peuvent devenir des porte-graines précieux pour l'amélioration des races; puis ensuite, de nouveaux porte-greffes pour en faciliter la plus prompte

propagation. Sans pénétrer dans tous les détails de ce lumineux travail qui est le fruit d'une expérience consommée, qu'on ne peut malheureusement acquérir dans cette partie qu'avec l'âge, nous dirons que l'opinion de l'auteur, appuyée de faits, mérite confiance. La croyance vulgaire, trop généralement partagée, et qui se propage d'âge en âge, qu'il y a dégénération par le semis, doit être bien ébranlée par les expériences de M. Sageret, par les résultats de Van Mons, en Belgique, de Gallésio, en Italie, et de Knight, en Angleterre; mais il importe, pour le succès des résultats, de prendre des fruits sur les arbres qui en produisent de bonne qualité, ou sur ceux qui ont été soumis à la fécondation artificielle bien dirigée, ou à une fécondation naturelle, aidée par le placement des individus qui doivent entrer en contact. M. Sageret pense justement que nos fruits de table et nos fruits à cidre doivent, par ce moyen, augmenter en nombre et s'améliorer. Il est persuadé que nous possédons tous les éléments de cet accroissement, qui sera d'autant plus certain, que l'on opérera le croisement sur des natures d'arbres qui se prêtent au mariage. Vous vous rappelez sans doute que M. Legeas vous a donné des preuves de ce fait, outre celles que vous avez pu acquérir ailleurs. Ce confrère a déjà obtenu dans ses pépinières plusieurs variétés de pommes, au nombre desquelles il s'en trouve de fort bonnes. Vous vous rappelez que vous avez dédié un de ces fruits à chacun de nos administrateurs municipaux, en reconnaissance de leur sympathie pour l'Horticulture en général, et pour vos intérêts en particulier. Ainsi, par votre confrère M. Legeas, le commerce possède les pommes *Remilly*, *Fricotté* et *Demanche*, qui pourront bientôt être livrées aux planteurs. MM. de Pronville et Philippar vous ont présenté, le premier des fruits de *Ma-*

lus baccata améliorés, et d'une grosseur quadruple du fruit type qui y était joint; ces fruits provenaient des cultures de M. Firmin Cardès, amateur distingué à la Ferté-sous-Jouarre. Le second, trois variétés de la semblable pomme de grosseurs diverses, et une variété du *Malus spectabilis*, avec le type comme point de comparaison. Ces fruits étaient tous sensiblement et même remarquablement plus gros que les types; ils provenaient des cultures d'hybridation de M. Sageret. M. Sageret pense que la *Corme* et *l'Alise*, essences fruitières sauvages, pourraient être améliorées par leur croisement avec le *Poirier;* que l'*Azerole* et la *Nèfle* pourraient s'améliorer par des croisements du même genre, ou par des combinaisons à peu près semblables, et que ces fruits, tels que nous les possédons, sont loin d'être au point où ils peuvent arriver. Il examine les fruits à noyaux et les fruits à pépins sous le même point de vue, et il reconnaît que des croisements d'espèces différentes sont très possibles, et qu'ils produiront de très bons résultats à ceux qui les tenteront. Ce que M. Sageret conseille de faire, il peut en partie le montrer; car, dans le grand terrain qu'il possède à Paris, couvert d'arbres fruitiers de toute nature, il lui est facile de prouver l'effet du croisement par les fécondations naturelles ou artificielles.

Si la nomenclature des vignes dont nous parlions il y a un moment est bien embrouillée, celle des différentes variétés de chaque espèce de fruits ne l'est pas moins. Quel chaos embarrassant pour l'amateur qui plante et pour le jardinier qui soigne, que l'interminable nomenclature des poires, des pommes, etc.! Il serait bien important que l'on s'occupât de faire des collections d'étude qui réunissent les variétés avec les différents noms qu'elles portent, afin de les comparer entre elles, et de réduire

la synonymie à une expression telle, qu'il en résultât une nomenclature qui fût généralement admise, ainsi que cela existe pour tout ce qui est soumis à l'étude et aux classifications. Il vous souvient que des fruits vous ont été présentés dans plusieurs de vos séances, et que souvent plusieurs l'étaient sans noms, afin que vous ayez à appliquer celui qui leur convenait. Il ne faut pas se dissimuler qu'il y a bien peu d'hommes qui puissent se flatter d'une connaissance parfaite dans cette matière, car le nombre et le peu de dissemblance permettent facilement la confusion. Ajoutons encore que la difficulté de trouver des points de comparaison et des éléments d'étude pour acquérir cette connaissance, qui est d'un très haut intérêt pour la propriété et pour la consommation, contribuent à nous entretenir dans cette situation. Sentant tout l'avantage qu'il y aurait à préparer des matériaux d'étude dans ce genre, vous avez adopté la proposition qui vous a été faite par l'un de vos membres, M. Philippar, d'utiliser la bonne volonté et le beau talent d'un de nos jeunes collègues, M. Duval fils, talent qui serait bien envié dans toutes les sociétés comme la vôtre, et dont il vous fait jouir avec tant de désintéressement, en mettant à la disposition de ce jeune horticulteur, une somme à l'aide de laquelle il pourra nous modeler en cire une collection de fruits. Cette collection, bien classée et placée convenablement, sera consultée avec utilité et intérêt par les membres de la Société et par tous les horticulteurs.

Pour récolter de beaux fruits il faut de beaux arbres; et de beaux arbres ne s'obtiennent que par les soins d'une culture attentive et raisonnée. A cet égard, M. le comte Lelieur vous a offert un Mémoire dans lequel il traite, pratiquement et physiologiquement, du rajeunissement

des arbres fruitiers qu'il recommande comme moyen infaillible pour raviver les arbres épuisés, et pour obtenir de beaux fruits. Il part d'une pratique qu'il a observée dans le jardin de M. le directeur de la manufacture de Sèvres, confié aux soins de M. Briffaut, jardinier. Cet horticulteur rajeunit ses arbres à l'aide de greffes pratiquées à chaque point amputé pour le ravalement, selon la forme qu'il veut redonner à ces arbres. La greffe dont il fait usage est une sorte de greffe en couronne, qui diffère un peu de celle qui se pratique ordinairement, mais qui paraît offrir plus de facilité sous le rapport de l'opération. Les réflexions de M. Lelieur sur le rajeunissement des arbres fruitiers par la greffe, qu'il regarde comme infaillible, sont très judicieuses, et en raisonnant le développement qui résulte de l'opération, il fait sentir tous les avantages d'une taille comprise par laquelle on obtient une régulière répartition de la sève de laquelle résulte le développement, la vigueur, la forme et la fécondité. En effet, le développement est subordonné à la direction des ramifications, et cette direction l'est au mode de taille que l'on pratique pour disperser également la sève, afin d'en tirer le meilleur parti possible au profit d'une belle végétation, d'une forme analogue à l'avenir de l'arbre, à un développement, et à la fécondité continue et durable. Sans doute ce mode de rajeunissement, comme le dit M. Lelieur, n'est pas nouveau; les anciens le pratiquaient, les auteurs le prescrivent, et les modernes l'appliquent, mais trop rarement il est vrai. On ne saurait trop le répéter et encourager à le faire. Souvent des arbres épuisés sont ravalés ainsi qu'on le voit fréquemment opérer sur les plein-vent, et on attend de ce ravalement la sortie de jeunes ramifications qui surgissent de toutes parts, et sur lesquelles on compte

pour rétablir l'arbre. Ces ramifications sont abandonnées à leur développement et à leur nombre; elles encombrent l'arbre, l'épuisent promptement, et n'acquièrent aucun avenir, et souvent même ces sorties, qui ne proviennent que d'une récrudescence de sève, n'ont pas de durée. Dès que la pousse est faite, l'arbre meurt; ou bien encore il peut durer quelques années, et les extrémités périssent. Par la greffe on évite tous les inconvénients, et on peut rétablir promptement la vie et la production chez des arbres éteints. M. Lelieur pense que le rajeunissement peut être pratiqué plusieurs fois sur le même arbre, et il appuie son opinion sur ce qui se passe en forêt, dans les taillis, où les souches, vieilles comme le temps, jettent toujours des brins qui n'acquièrent pas moins de développement que ceux qui caractérisaient celui des coupes précédentes. Cette communication vous a présenté une quantité de faits très bien analysés, et l'ensemble de ce Mémoire vous a offert un grand intérêt sous le rapport pratique et physiologique.

Plantes économiques.

M. de Pronville, en nous faisant le résumé d'une visite horticole dans quelques jardins d'amateurs et d'horticulteurs marchands de l'arrondissement de Meaux, vous a dit qu'il avait trouvé cultivé le Petsé, ou Chou chinois, *Brassica sinensis*, l'Igname, *Dioscorea alata*, et le Scolyme d'Espagne, *Scolymus hispanicus*, espèces que l'on ne rencontre encore que peu ou pas dans notre département, et qui ne sont sans doute pas très répandues dans la localité visitée par notre honorable collègue. A l'occasion du *Scolyme d'Espagne*, qui est un légume-racine nouvellement préconisé, et qui est à peu près de la nature économique du *Scorzonère* et du *Salsifis*, M. Pajard vous

a présenté plusieurs pieds de cette plante pour vous faire remarquer l'étendue en longueur et en grosseur que sa racine peut prendre, et il a manifesté l'opinion que cette nouvelle flosculeuse ne remplacera jamais avec avantage le *Scorzonère* et le *Salsifis*, parce qu'elle présente plus de difficultés dans les détails de la culture, et qu'elle occupe une grande surface de terrain, par l'abondance et les dimensions que prennent ses feuilles.

Dans le nombre des plantes économiques légumières, on a fixé notre attention sur une plante voisine du *Potiron*, sorte de *Giraumont*, qui vous a été présentée sous le nom de *Courgeron*, et que l'on nomme aussi *Palourde* dans quelques parties de la France. Cette cucurbitacée a occupé l'un de vos membres, qui s'est empressé de vous offrir une note fort intéressante sur ce fruit légumier que l'on rencontre peu dans nos jardins. Il résulte de la Notice de M. Gerdole, qui vous a donné la description de la plante, que le *Courgeron* ne demande pas plus de soins que le *Potiron*, qu'il occupe moins d'espace que ce dernier, parce qu'il ne s'étend pas autant, et qu'il fournit successivement pendant plus de deux mois de l'année de jeunes fruits de la grosseur d'une moyenne pomme, que l'on cueille, que l'on assaisonne, et qui deviennent, bien préparés, un mets délicieux.

La *Renouée* des teinturiers, *Polygonum tinctorium*, plante tinctoriale très précieuse, a été l'objet de vos soins et de vos recherches, et vous avez pris le plus grand intérêt à des expériences qui ont été faites par M. Crouzet, et qui ont fourni à ce zélé confrère l'objet d'une Notice par laquelle il vous a fait connaître les moyens qu'il a employés pour obtenir la graine de cette espèce, qui en fournit assez difficilement dans le climat au milieu duquel nous nous trouvons. En effet, l'abondance de la

végétation continue de cette plante et son impressionnabilité au moindre abaissement de la température qui l'anéantit instantanément, rendent sa fructification difficile. M. Crouzet a remarqué que ce ne sont pas les plantes les plus vigoureuses qui sont dans le plus parfait état fructifère. Il a reconnu au contraire que ce sont celles qui ont souffert, celles dont la végétation a été retardée, qui présentent le véritable caractère de fécondité séminale. Il résulterait de ce fait qu'il y aurait deux genres de culture à opérer sur la même plante dans les climats tempérés ; le premier, culture pour obtenir des produits en feuilles, pour la production de la matière colorante, et par laquelle on pousserait la plante à la plus active végétation possible ; et le second, pour obtenir des graines pour la reproduction de l'espèce, et par laquelle on retarderait ou on amoindrirait la végétation. On comprend la manière d'opérer dans l'un et l'autre cas, dans les climats où les froids d'automne font sentir trop tôt leur influence. Dans les climats septentrionaux on ne peut espérer de graines, quoi que l'on fasse, en laissant la plante à l'air libre ; mais les produits en feuilles sont assurés, si on ne sème pas trop tôt à cause de l'action du froid printanier sur les jeunes plants. Dans les climats méridionaux la réalisation des deux produits, même simultanément recherchés sur le même plant, est indubitable. Ce moyen, praticable dans les régions tempérées et *à fortiori* dans les régions chaudes, serait nul dans les régions froides. M. Crouzet l'appréciant, a été conduit comme le physiologiste, par l'examen de la nature de la plante qui est douée d'une radicance extrême, d'une vie facile là où la température ne descend pas trop bas, a été conduit, dis-je, à user d'un moyen qui lui a parfaitement réussi pour obtenir des graines. Voici comment il pro-

cède : dès que les premiers froids se font sentir, avant que la plante soit atteinte de la moindre désorganisation, il coupe rez-terre un nombre de tiges subordonné à ses besoins, il dépouille ces tiges de leurs feuilles en conservant les sommités et les rameaux axillaires fleuris. Il a préalablement pratiqué dans une cave, un cellier, ou tout autre lieu abrité du froid, une couche de terre ou de sable; dans cette couche il fiche toutes ces boutures qui continuent leur végétation, qui nouent leurs fleurs, et qui donnent des graines. Il résulte de ces faits, que la *Renouée* des teinturiers, qui est d'une réussite certaine partout pour les produits foliacés, et qui ne présente pas les mêmes avantages pour ses produits en graine, ce qui est un obstacle pour la propagation de cette espèce, pourrait, par les moyens indiqués par M. Crouzet, s'étendre sous une plus grande latitude, et je dirai même dans les lieux septentrionaux.

A l'occasion de cette précieuse plante, qui l'emporte sur le *Pastel*, puisque celui-ci ne peut fournir qu'à plus grands frais la couleur bleu indigo que l'on obtient de la *Renouée* des teinturiers, dont l'acclimatation nous met à l'abri de ressentir la privation de l'indigo des colonies, ainsi qu'on y a été exposé sous l'Empire, au préjudice de notre industrie manufacturière, vous vous rappelez sans doute l'indigo qui nous a été présenté? Vous savez, Messieurs, que M. Fleury, qui n'est ni chimiste, ni manufacturier, vous a envoyé un morceau d'indigo qu'il a extrait par un procédé très simple des pieds de *Polygonum* qu'il cultivait, et pour vous mettre à même de juger la qualité de cette matière colorante, telle qu'il vous la présentait, il a teint avec, une petite pièce d'étoffe qui faisait partie de son envoi. Vous avez d'autant plus apprécié ce résultat complet de culture et d'industrie, que

M. Fleury vous assure par ses essais que si l'indigo, tel qu'il l'obtient et à peu de frais, ne peut rivaliser avec le bel indigo des colonies, la *Renouée* des teinturiers peut du moins nous fournir une matière dont nos fabriques ne doivent plus être privées, quelque chose qu'il arrive. Notre collègue, M. Labbé, a fait conjointement avec le savant professeur que nous possédons dans cette ville, M. Colin, de beaux et d'utiles essais d'extraction de la même matière. De sorte qu'il est peu d'endroits où la culture et la technologie se soient, autant que dans ce département, exercées sur le *Polygonum tinctorium;* car nous devons, en vous rappelant ce qui s'est fait ici à l'égard de cette plante, citer les travaux de culture de MM. Rabourdin et Philippar, et le Mémoire détaillé dont ce dernier est l'auteur, et qui est le résultat d'observations culturales et physiologiques très assidues.

Les plantes oléagineuses ont aussi leur mérite, et vous le reconnaissez en pensant qu'une immense quantité de la population consomme ordinairement des huiles blanches, au défaut d'huile d'olives, qui devient d'autant plus chère que la culture des oliviers se réduit de plus en plus, dans les bassins méridionaux de la France, sans qu'on songe à la raviver, et depuis qu'il semble que la température s'abaisse dans la seule contrée où les oliviers prospèrent réellement. S'occuper de la recherche de plantes devant fournir une huile supérieure à celle qui entre dans le domaine de la consommation journalière, et sur-tout des plantes qui puissent entrer dans une combinaison de rotation de culture, est un objet fort essentiel.

A cet effet l'horticulture a préparé une espèce qui prend rang parmi les plantes agricoles, je veux vous parler du *Madia*, cultivé dans le nord de l'Europe avant

de pénétrer en France. Le *Madia sativa* a été l'objet de l'attention de quelques agronomes, et il est maintenant reconnu que l'huile qu'il rend, sans avoir cette qualité supérieure de l'huile d'olive, est préférable à toutes nos huiles blanches du commerce. M. Philippar nous a offert un Mémoire dans lequel la culture, la partie descriptive, historique et économique de cette espèce se trouvent traitées. Les résultats obtenus cette année par MM. Rabourdin et Philippar sont tous en faveur de la propagation de cette nouvelle espèce oléifère.

Plantes d'ornement.

Les plantes qui décorent les plates-bandes fleuries ont aussi fixé votre attention; c'est ainsi que le beau Lupin changeant, *Lupinus mutabilis*, qui ne cesse de produire son effet que lorsque les froids le détruisent, a été l'objet d'une communication de M. Crouzet, qui vous a appris que pour l'entretenir en fleurs sans discontinuité, on devait couper les épis défleuris jusqu'aux points de l'insertion du pédoncule, au fur et à mesure de la défloraison des rameaux. Par cette opération la sève, refoulée, se reporte latéralement, et il en résulte un développement continuel qui entretient une floraison abondante et sans interruption jusqu'aux gelées. Il est tout naturel de penser qu'en procédant de cette sorte on ne peut espérer d'obtenir de graines; mais alors M. Crouzet pourvoit à la reproduction de l'espèce en abandonnant à leur développement naturel quelques pieds qui sont ses porte-graines. Ce moyen, que l'on s'explique facilement, peut être appliqué avec succès à une infinité d'autres plantes d'ornement

M. Fleury aîné, de Meulan, vous a envoyé une fort jolie petite *Labiée* dont il fait hommage au Jardin-des-

Plantes de la ville, et qui est encore de récente introduction en France. Elle a été importée d'Angleterre en 1838 par M. le comte de Molineu; M. Fleury, qui en a obtenu une bouture, l'a multipliée avec une grande facilité pour la propager comme une espèce méritant de figurer dans nos parterres. Cette plante, qui n'était pas nommée, vient de l'être dernièrement par M. Adolphe Brongniart, qui l'a appelée Origan faux sypéléum : *Origanum sypeleoïdes;* ce sont sur-tout les *Bractées* qui donnent à ce petit *origan*, comme à toutes les autres espèces de ce genre, l'éclat et l'élégance qui doivent le faire rechercher, et qu'il conserve pendant plusieurs mois de l'année.

L'ancienne *Violette marine* des jardins a acquis de nos jours de nouveaux honneurs par les floriculteurs. Ce n'est plus la fleur campanulée à simple corolle; c'est au contraire une corolle doublée de plusieurs autres, remplissant parfaitement la capacité florale. M. Breton, en vous présentant un bouquet et des pieds de cette superbe plante, vous a dit qu'il cultivait depuis plus de vingt ans la *Violette marine* dans l'espoir de la faire doubler, et toujours en travaillant pour arriver à ce résultat. En vous la présentant, il vous a fait connaître les différents ingrédients qui entraient dans un compost terreux, à l'aide duquel il dit être parvenu au point de perfection où se trouve la plante. Il possède plusieurs variétés qui ne sont pas moins belles les unes que les autres: ces variétés sont caractérisées par la couleur des fleurs. Il vous a montré la violette foncée, la violette tendre, la jaspée, la blanche et la grise. M. Fagret vous a présenté la même plante, tout aussi double, qu'il dit tenir de Nogent. La *Violette marine* de M. Fagret paraissait être à corolle plus courte et plus globuleuse.

Insectes nuisibles.

Le cultivateur a sans cesse à lutter avec les difficultés sans nombre qui l'environnent, et c'est assurément de tous les producteurs celui qui peut le moins compter sur l'avenir de sa possession. En effet, à la veille d'une magnifique récolte, le temps lui est contraire : la grêle, la gelée, les brouillards, les orages, la grande humidité, l'extrême sécheresse, les coups de soleil, etc., viennent en un instant entraver ses travaux ou détruire ses espérances. Ce ne sont pas les seuls ennemis qu'il ait à redouter; il en est une foule d'autres, les animaux de toutes espèces et les insectes sur-tout qui viennent l'accabler, et qu'il combat souvent sans succès, trop heureux quand il peut trouver quelques moyens pour atténuer le mal, pour éloigner ces ennemis, ou pour se garantir des désordres qu'ils causent. La science, très avancée sous le rapport de la connaissance des insectes nuisibles, nous donne des détails très intéressants sur leurs habitudes et sur leurs mœurs, mais elle reste souvent silencieuse sur les moyens de les détruire. Trop rarement quelques hommes zélés, tels que M. Leduc, notre collègue, MM. Audouin et Dagonet, entomologistes très distingués, cherchent à adoucir les maux qui accablent l'industrie au préjudice des intérêts du laborieux industriel. A l'occasion de ces insectes nuisibles, je rappellerai à votre souvenir le Rapport de M. Blondel sur un Mémoire dont M. Leduc est l'auteur, et qui a pour objet la description d'un insecte de la famille des hyménoptères, le *Némate* du groseillier, dont la larve ravage le groseillier à grappes et le groseillier épineux, en détruisant toutes les feuilles de cet arbrisseau. M. Leduc, en élevant des larves de cet insecte

pour connaître ses mœurs et ses habitudes, a observé que sa femelle était décrite par les auteurs sous le nom de *Nematus maculatus*, et le mâle sous celui de *Nematus affinis*, conséquemment que le même insecte composait deux espèces, ce qui l'a conduit à le nommer *Nematus ribis*. M. Leduc, avec une description très détaillée accompagnée d'une planche coloriée, indique, comme meilleur moyen de destruction, la cueillette des feuilles à trois époques de l'année, afin d'opérer sur les œufs, qui sont toujours fixés sur les nervures foliacées où les femelles vont faire leur ponte, ces œufs donnant naissance aux larves qui dévorent dès leur naissance les feuilles. Il pense qu'il serait bien que la loi sur l'échenillage, qui est en vigueur, fût strictement observée, et que ce moyen de destruction s'étendît jusqu'au némate, qui fait un tort considérable partout où le groseillier est cultivé en grand, ainsi qu'on a pu le voir les années dernières à La Celle, Bougival, Marly, Louveciennes, etc., où l'on trouvait les groseilliers complétement dépouillés. M. Blondel vous a fait remarquer que cette année le désastre était sensiblement moindre, et M. Leduc vous a dit qu'il croyait devoir l'attribuer à ce que les cultivateurs n'avaient pas négligé la cueillette des feuilles, cueillette qui a détruit une quantité de couvain.

C'est afin de préserver le *Dahlia* que M. Fleury a imaginé d'ingénieux piéges aussi simples que peu coûteux pour se débarrasser de la quantité de perce-oreilles, ou *Forficules auriculaires* qui ravagent cette belle plante automnale. Cet insecte se dérobe aux recherches pendant le jour en se cachant dans toutes les cavités qu'il rencontre sur la plante, soit dans les tiges tubulées, dans lesquelles il pénètre en se pratiquant une entrée, soit sous les feuilles roulées. Le meilleur moyen de le saisir est de

l'aider à se caser dans les lieux où on va le surprendre ; à cet effet, M. Fleury prend des chaumes du roseau de Provence, *Arundo donax*, qu'il divise par parties en laissant à chacune d'elles un nœud. Il passe un fil de fer en forme d'anneau auprès du nœud et suspend ces réceptacles, sorte d'étui, au tuteur des *Dahlias*. Cet insecte trouvant un réduit facile, pénètre dans ces étuis qui sont autant de piéges dans lesquels on détruit les insectes, soit en y enfonçant un bâton de la grosseur de la capacité des tubes pour les écraser avec soin, soit en les vidant une ou plusieurs fois par jour pour écraser chaque fois les insectes.

Ici se termine l'analyse de vos travaux, moins le résumé des nombreuses communications verbales qui vous ont été faites dans le courant de l'année, qui vous ont offert un véritable intérêt et qui sont consignées ou développées dans le registre de vos procès-verbaux. Il en est de même de la quantité d'objets qui ont été, dans chacune de vos séances, déposés sur le bureau et qui ont intéressé soit par leur rareté ou leur nouveauté, soit par leur beauté ou par le degré d'utilité qu'ils présentaient. Ces objets étaient quelquefois en si grand nombre, que vos séances auraient pu être considérées comme de véritables expositions horticoles. Enfin ce que vous avez fait, Messieurs, dans un aussi court espace de temps, pendant les huit mois qui viennent de s'écouler, après avoir employé un certain nombre de séances à ordonner et à arrêter votre réglement, vous fait entrevoir ce qu'il vous sera possible de faire dans une année horticole bien remplie. Avec un commencement aussi plein d'avenir, vous devez espérer de prendre rang parmi les associations utiles dont les travaux méritent la reconnaissance publique.

NOTICE NÉCROLOGIQUE SUR M. DE JOUVENCEL.

Si j'ai éprouvé un véritable plaisir en vous rappelant, dans cette séance solennelle, ce que vous avez fait dans le silence de vos réunions ordinaires, je me sens animé d'un autre sentiment en venant remplir le devoir qui m'est imposé, celui de vous tracer rapidement la vie du collègue que vous avez perdu dans le cours de l'année qui vient de s'écouler. Veuillez m'accorder encore un moment d'attention et me permettre de remplir cette douloureuse tâche.

Il vous souvient sans doute que notre exposition printanière possédait un groupe disposé à la mémoire d'un membre que nous venions de perdre, et ce membre, Messieurs, c'était M. de Jouvencel que nous avons possédé trop peu de temps au milieu de nous. Je ne vous rappellerai pas la vie active et laborieuse de M. de Jouvencel et les droits qu'il s'est acquis à la reconnaissance de ses concitoyens; car personne de vous n'ignore les services immenses qu'il a rendus à la ville de Versailles, services qui ont immortalisé son nom et qui rendront à jamais chère sa mémoire à tous les Versaillais qui lui doivent incontestablement la vie. Sans lui que serait devenue cette belle ville et ses habitants qui étaient menacés par les étrangers lors de l'invasion en 1815, époque de douloureuse mémoire par la circonstance qui la caractérise! Il était alors Maire, et c'est avec un véritable courage, et plusieurs fois au péril de sa vie, qu'il en a rempli les fonctions et qu'il a supporté le fardeau de ce pénible honneur. Je ne suivrai pas cet honorable et bien digne concitoyen dans la carrière politique où il avait été entraîné par ce sentiment qui honore ceux qui l'ont en-

vironné de leurs suffrages. Comme Député il fut dévoué aux intérêts de ses mandataires et consciencieux à remplir des devoirs qu'il regardait comme sacrés pour le pays. Je ne résumerai pas sa vie agricole, qui appartient tout entière à une Société qui se glorifiait de le posséder et qui a souvent profité de ses sages avis, de ses lumineux conseils et de son expérience. De nombreuses et utiles communications faites à cette Société, de bons mémoires imprimés dans ses recueils, et des travaux pratiques connus de tous, démontrent son aptitude pour les choses utiles et positives. Je ne le surprendrai pas au milieu de sa famille où, bon mari et bon père, il était chéri et vénéré ; au milieu de ses amis, qui appréciaient son cœur façonné aux tendres affections qui ne se démentaient jamais, et dans les relations ordinaires où on trouvait en tout et partout l'homme de bien par excellence, le père du pauvre, le protecteur de l'infortuné, l'ami de la jeunesse, aux lumières de laquelle il s'intéressait en y concourant par des moyens qui lui ont mérité bien des reconnaissants souvenirs. Je n'ai à vous parler de M. de Jouvencel que comme membre de cette Société qu'il a à peine connue, mais qu'il aimait, qu'il voulait encourager et qu'il désirait suivre dans ses travaux. Dès qu'il apprit votre formation, il fut un des premiers à se faire inscrire sur la liste des Sociétaires, en vous écrivant qu'il voulait concourir à la fondation d'une association qu'il reconnaissait devoir être utile. S'il lui eût été accordé encore quelques années, il vous eût prouvé qu'il désirait, comme à la Société d'Agriculture dont il était aussi un des fondateurs, payer son tribut de laborieuse confraternité ; et il est pénible de penser que nous ne jouirons plus d'un tel membre qui fut un homme de bien par excellence. Si nous trouvons sur la

liste des fondateurs un nom muet, nous aurons la consolation de penser que nous avions un bon et dévoué confrère, et ce nom, qui figurera sur le tableau des Sociétaires-fondateurs, nous rappellera l'homme de cœur, dévoué à tout ce qui lui paraissait bon et utile, et perpétuera la mémoire d'un membre qui a honorablement rempli sa vie, et qui l'a achevée comme il l'avait commencée, en faisant le bien.

RAPPORT

DU JURY DE L'EXPOSITION AUTOMNALE

De l'Année 1840,

FAIT A LA SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DANS LA SÉANCE
DU 6 OCTOBRE,

Par M. Philippar,

RAPPORTEUR DU JURY;

Lu dans la Séance publique du 8 Novembre 1840.

MESSIEURS,

Le Jury que vous avez nommé dans la séance du 15 septembre dernier, après avoir rempli la mission que vous lui avez confiée, vient vous communiquer officiellement ce qu'il a fait. Avant de vous faire la lecture du procés-verbal de la séance qu'il a tenue pour procéder à l'examen des objets exposés et pour se prononcer sur le mérite de ces objets, il doit vous exprimer son opinion sur l'exposition, et il croit utile, dans l'intérêt de la Société, de vous signaler plusieurs inconvénients qu'il a

rencontrés pendant l'exercice de ses fonctions, inconvénients qu'il lui paraît indispensable d'éviter dans les expositions subséquentes.

L'exposition automnale a été brillante, c'est la plus belle que nous ayons eu à Versailles, et il est à remarquer que vous avez su donner, dès le début, à ces sortes d'institutions, un cachet d'utilité que l'on apprécie. Les produits était beaux, nombreux et variés; il y avait peu de médiocrité dans la quantité d'objets. Tous les exposants méritent des éloges pour leurs belles plantes et pour le bel état dans lequel on les admirait.

Un grand inconvénient pour l'effet, c'est le manque d'espace. Les plantes sont toujours trop entassées et les autres objets trop étroitement rapprochés; ce resserrement nuit beaucoup à l'effet. Avec ce qui remplissait les salles, en disposant l'ensemble de manière à faire distinguer facilement les détails, on aurait pu occuper moitié plus d'espace. Le Jury éprouve de grandes difficultés à porter son jugement quand les collections se confondent et que les objets sont aussi entassés. Dans cet état de choses il y a un double inconvénient, l'exposant ne montre pas aussi bien ses richesses, et le Jury voit mal ce qu'il est est important qu'il apprécie. Nous manifestons le désir d'obtenir, pour les expositions prochaines, un emplacement plus vaste, toutes les salles de la Mairie, par exemple, si l'autorité municipale était disposée à nous les accorder en considération de notre situation, puisque nous ne pouvons obtenir un autre emplacement moins gênant pour l'administration municipale et plus convenable pour cet objet.

Toutefois, le Jury ne peut pas ne pas se prononcer sur le rangement des objets, qui a été parfait cette année

Tout a été placé avec goût et ordre, et sous ce rapport la Commission de l'Exposition mérite la reconnaissance de la Société.

Malgré les conditions expresses imposées par le programme aux exposants, il n'est venu que fort peu de catalogues au secrétariat ; toutes les collections sont arrivées la veille, et beaucoup seulement le soir de la veille de l'ouverture. Le jour de l'ouverture, à dix heures du matin, les Commissaires étaient encore occupés à placer les plantes. Le programme avait pourtant tout prévu, aussi les difficultés, par le défaut de se conformer au Réglement, ont-elles été grandes pour les Commissaires et pour la confection du catalogue, qui devient plus difficile à établir, outre qu'il est impossible de repasser les collections pour vérifier la nomenclature et le numérotage des plantes. Indépendamment de cela, le Jury n'a pas assez de temps pour remplir ses fonctions, il est obligé de procéder à la hâte, et la précipitation avec laquelle il opère, trouble le calme qu'il est indispensable de conserver pour tout voir, pour bien voir et pour pouvoir être parfaitement éclairé. A sept heures le Jury était dans la salle, et à dix heures il attendait encore que le rangement s'achevât, et ce n'est pas seulement aprés le placement de quelques objets qu'il attendait, mais bien aprés celui de collections étendues. Nous reconnaissons que le Jury ne peut être suffisamment en mesure de se prononcer quand il pénètre dans la salle et qu'il ne distingue les collections que dans une simple et rapide indication. Nous pensons qu'il serait bien que le Jury fût préalablement conduit devant les objets exposés par le Président de la Commission, qui se serait borné à la surveillance générale, à la séparation des

collections, afin de bien faire connaître ces collections au Jury, qui repasserait ensuite de nouveau avant de procéder à l'examen définitif.

Un autre inconvénient, c'est la prétention des retardataires qui n'apprécient pas leur situation et qui mettent le Jury dans une fausse position, puisque celui-ci ignore ce qu'il ne peut réellement connaître, étranger qu'il est à la position des exposants.

Sans doute l'ordre le plus parfait régnait dans les salles, et les commissaires ont eu bien du tracas pour s'en tirer comme ils l'ont fait dans cette presse ; mais cet ordre qui fait honneur à la Commission, ne pouvait faire disparaître les difficultés au milieu desquelles le Jury s'est trouvé placé.

Votre Jury, Messieurs, a rigoureusement suivi le programme ; il ne s'en est pas écarté sciemment, et si on avait à lui reprocher de s'être prononcé sur toutes les collections exposées, c'est qu'il a été abandonné à l'ignorance de ce qu'il ne pouvait connaître. Il a pensé dans la distribution des récompenses, que la prodigalité serait plus nuisible qu'utile à la Société. Il a distribué chaque fois qu'il reconnaissait le mérite incontestable, en se concentrant dans la loi que vous aviez établie ; et pour tout ce qui était abandonné à sa discrétion, il a cru qu'il était de son devoir de ne pas abuser. En suivant les termes du programme donnant à chaque concours un caractère qui permettait de prononcer avec connaissance de cause, il y avait nécessairement de la sévérité à exercer envers les concurrents qui ne remplissaient pas exactement les conditions imposées. Si le Jury eût opéré pour son propre compte, il eût pu user d'indulgence envers les concurrents qui étaient dans un état très voisin des conditions, mais auxquelles il manquait quelque chose pour les remplir complètement. Il n'a pas oublié un seul moment qu'il était votre manda-

taire, et il a été justement sévère là où vous eussiez très bien pu vous montrer indulgents. C'est avec beaucoup de regret que le Jury a vu MM. Duval, Bertin, Madeline, Jessé aîné, s'abstenir de tous concours, et M. Legeas qui n'a voulu concourir que pour les fruits. Ce respect pour la Société, ce sentiment de délicatesse à l'égard des exposants, et cette sévère détermination pour le calme de leur conscience, fait honneur à ces jurés, et leur méritera sans doute votre reconnaissance. Cette abstraction d'eux-mêmes pour procéder avec plus de dignité et par amour pour la justice et pour la vérité, les met à l'abri de toute critique pour le présent, pour le passé et pour l'avenir. Le Jury regrette beaucoup, et a même souffert de n'avoir pas pu reconnaître le mérite de la magnifique collection de Meudon, se distinguant par de belles et bonnes plantes qui se trouvaient dans le plus bel état de végétation, venant d'aussi loin, et ayant dû coûter beaucoup de soins, pour le transport, à leur propriétaire, qu'il considère comme un très habile horticulteur. Il n'a pas ressenti moins de douleur vis-à-vis de la belle collection de Rocquencourt, qui est le fruit d'un travail assidu et éclairé. Il aurait voulu récompenser chacun selon son mérite; car, Messieurs, vous l'avez vu et reconnu, tous les exposants avaient le leur. S'il a accordé deux Médailles au même lot pour deux concours différents, il a souffert de ne pas trouver de concurrents assez marqués pour arriver à la dispersion des récompenses. Mais vous le savez, Messieurs, la loi était là, et celui des exposants qui eût mérité toutes les récompenses, le Jury était disposé à les lui accorder, et il ne pouvait pas ne pas le faire. Enfin, Messieurs, le Jury espère que vous approuverez la sévérité avec laquelle il a procédé dans vos intérêts, afin qu'on n'accuse pas la Société d'Horticulture du département de

Seine-et-Oise d'être prodigue de récompenses. Les étrangers, Messieurs, ne viendront qu'avec plus d'empressement, parce qu'en mettant quelque gloire à exposer de belles choses, ils espéreront obtenir une récompense, qui leur fera d'autant plus d'honneur qu'elle sera bien acquise, et qu'aucune considération d'indulgence, de sympathie ou de haine, ne sera à craindre dans un corps qui tout d'abord se montre ce qu'il veut toujours être, difficile, sévère, mais vrai et juste, quelle que soit l'opinion qu'on ait de lui.

Nous arrivons, Messieurs, à la désignation des lauréats, en passant successivement en revue chacun des concours dans l'ordre du programme.

Le 26 septembre 1840, à sept heures du matin, le Jury s'est réuni à l'Hôtel-de-Ville, dans les salles de l'Exposition. Le rangement des collections n'étant pas encore terminé à cause de l'apport continuel des objets à exposer, le Jury a attendu jusqu'à dix heures pour commencer ses opérations.

Étaient présents : MM. Jessé aîné, président ; Truffaut père, Bertin, Madeline, et Philippar, secrétaire-rapporteur, Jurés titulaires.

MM. le marquis de Kersalaun, Jaquelin, le général Michaut, Legeas et Pajard, jurés suppléants.

M. le Président a lu successivement, avant l'examen des collections de chaque concours, l'article spécial à ce concours ; puis il a demandé aux membres du Jury, avant de procéder à l'examen de chacun de ces concours, si l'un ou plusieurs des jurés y prenaient part. MM. Bertin,

Madeline, Jessé aîné, jurés titulaires, ont déclaré s'abstenir de tout concours, ainsi que l'a aussi déclaré M. Duval père, juré suppléant. M. Legeas a fait connaître à M. le Président, qu'il concourait pour les fruits et qu'il s'abstenait pour les fleurs.

Le Jury a procédé ainsi qu'il suit :

MÉDAILLES EN ARGENT.

Premier Concours. — « A la plus belle collection de « plantes en fleurs. On s'arrêtera sur-tout aux végétaux « les plus rares, les plus éclatants par une belle floraison, « et les plus intéressants pour l'ornement des plates-« bandes et des massifs fleuris, et pour la décoration des « jardins d'amateurs. — Les collections de ce Concours « devront contenir au moins vingt espèces. Les variétés « ne pourront être comprises dans ce nombre. »

Le Jury a déclaré que les conditions de ce concours n'étaient pas remplies, et qu'il n'y avait pas lieu de décerner de Médaille ; mais ayant reconnu que le lot de M. Leroux fils se rapprochait le plus des conditions imposées, il lui a été accordé une première mention honorable.

Second Concours. — « A la plus belle collection de « plantes de serre cultivées par un amateur. — Les col-« lections de ce Concours devront contenir au moins qua-« rante plantes rares ou nouvelles, et dans le cas où les « *Camellias* y figureraient, ceux-ci devraient être fleu-« ris. »

Le Jury a déclaré qu'il n'y avait pas lieu de décerner de Médailles, parce que les conditions de ce Concours n'étaient pas remplies.

Troisième Concours. — « A la plus belle collection de

« plantes marchandes caractérisant la culture du com-
« merce horticole de Versailles. »

Le lot de M. Lebrun, horticulteur-pépiniériste à Buc, ayant offert au Jury toutes les conditions désirables, la Médaille a été accordée à cet horticulteur.

Quatrième Concours. — « A la plus belle collection de
« fruits, considérée en même temps sous le rapport de la
« variété, de la quantité, de la beauté et de la qualité. Le
« nombre des espèces et des variétés, comprenant les
« *Poires*, les *Pommes*, les *Raisins* de table et les *Raisins*
« de vignes, les *Ananas* et les autres fruits, devra être de
« soixante au moins. Dans ce nombre, les *Poires* et les
« *Pommes* domineront : il n'y en aura pas moins de
« quarante. La bonne nomenclature des variétés de cha-
« cune des espèces exposées devra être prise en considé-
« ration par le Jury. »

Le lot de M. Fagret, jardinier en chef chez M. Foucault de Pavant, à Glatigny, ayant présenté au Jury toutes les conditions désirables, la Médaille a été accordée à cet horticulteur.

Il est accordé une première Mention honorable dans ce Concours à M. Legeas, horticulteur-pépiniériste, Grande Rue de Montreuil; et une seconde Mention honorable à M. Lottin Réné, jardinier au Port-Marly, chez M. Blacque Bellair.

Cinquième Concours. — « A la plus belle collection de
« légumes et de fruits légumiers de consommation jour-
« nalière, considérée sous le rapport de la variété, de la
« beauté et de la quantité. Le nombre des espèces et des
« variétés qui composeront les collections de ce Concours,
« sera de vingt au moins. Le Jury s'arrêtera sur-tout

« à la pureté des races et à la franchise des variétés. »

Le lot de M. Lottin Réné, jardinier en chef chez M. Blacque Bellair, au Port-Marly, ayant présenté au Jury les conditions désirables, la Médaille a été accordée à cet horticulteur.

Une Mention toute spéciale a été accordée à M. Lavoie, horticulteur, rue des Chantiers, pour son modèle de meule de champignon, qui décèle l'habileté de cet horticulteur dans ce genre de culture.

Sixième Concours. — « A la collection venant du « point le plus éloigné de Versailles. Les collections de « ce Concours, qui seront soumises à la comparaison si « plusieurs d'entre elles se trouvaient venir du même « point, contiendront au moins trente plantes offrant « de l'intérêt sous le rapport de la rareté, de la nou- « veauté, de la beauté et de l'utilité. »

Le Jury a déclaré que les collections de ce Concours ne réunissaient pas les conditions de nombre, et qu'il n'y avait pas lieu d'accorder la Médaille; mais qu'ayant apprécié le mérite des collections de M. Pelvilain, de Meudon, et de M. Delaunay, de Rocquencourt, et n'ayant rien voulu prendre sur lui à cet égard, il a décidé que la Société serait appelée à se prononcer sur ces collections. Toutefois, le Jury pense que M. Pelvilain a mérité une Mention toute spéciale, et M. Delaunay une Mention honorable.

Septième Concours. — « A la collection d'outils, d'in- « struments et de machines qui offriront le plus d'avan- « tages dans l'application. »

Le Jury a déclaré que les collections exposées n'offraient pas suffisamment de caractère pour remplir ce

Concours, et qu'en conséquence il n'y avait pas lieu à accorder de Médaille.

MÉDAILLE EN BRONZE.

Premier Concours. — « A la plus belle collection de « plantes, composée de toutes variétés obtenues de se- « mence par l'exposant. Le nombre de ces variétés sera « de dix au moins. »

Le Jury a déclaré que ce Concours n'était pas rempli, et qu'en conséquence il n'y avait pas lieu à accorder de Médaille.

Second Concours. — « A la collection présentant la « plus grande quantité de végétaux considérés dans leur « rapport avec l'économie domestique et industrielle. »

Le Jury a déclaré que ce Concours n'était pas rempli et qu'il n'y avait pas lieu d'accorder de Médaille.

Troisième Concours. — « A la collection qui présentera « les plantes les mieux cultivées, celles qui se trouveront « dans le plus bel état de végétation, de forme et d'en- « tretien. »

La collection de M. Lebrun, déjà couronné, ayant présenté au Jury toutes les conditions désirables, la Médaille a été accordée à cet horticulteur.

Quatrième Concours. — « Pour les objets d'art qui se « rattachent à l'Horticulture. Le Jury s'arrêtera sur-tout « aux objets qui offriraient quelque importance sous le « rapport de la prospérité horticole. »

La collection de fruits, modelés en cire par M. Duval fils, ayant offert au Jury toutes les conditions précisées

dans le Programme, la Médaille a été accordée à l'auteur de cette collection.

Le Jury accorde une Mention toute spéciale à M. Bourdier pour ses tableaux de fruits.

Et il accorde une première Mention honorable à M Fleury aîné, horticulteur à Meulan pour l'indigo qu'il a obtenu de la *Renouée des teinturiers*, *Polygonum tinctorium*.

MESSIEURS,

Je quitte ma position de Rapporteur du Jury pour vous faire connaître, comme Secrétaire-Général, la décision de la Société relativement aux collections de MM. Pelvilain et Delaunay, que le Jury n'a pas cru pouvoir prendre sur lui de récompenser, bien qu'il ait proposé d'accorder une Mention à chacun de ces exposants. La Société, considérant avec le Jury que ces deux collections offraient un grand intérêt, la première pour les beaux *Ananas* en fruits d'une grosseur peu commune, et pour les beaux pieds de *Bananiers de la Chine*, nouvelle plante fruitière pour nos serres chaudes; et la seconde pour les belles plantes de serre chaude, les *Ananas*, les fruits et les fleurs montées; que ces deux collections sont venues d'assez loin, l'une de Meudon, l'autre de Rocquencourt, pour démontrer le zèle de ces exposants qui ont apporté ces plantes avec une certaine difficulté, sans qu'elles présentassent la moindre altération, accorde deux Médailles d'argent, l'une à M. Pelvilain, et l'autre à M. Delaunay, en comprenant ces exposants dans le concours des collections venant du point le plus éloigné.

Après la lecture du Rapport du Jury, M. le Secrétaire

fait l'appel des lauréats ; et M. le Président, en leur remettant la récompense qui leur est départie par le Jury, fait à chacun l'allocution suivante :

Mention honorable

A M. Leroux fils, horticulteur-fleuriste, rue d'Angoulême, à Versailles.

Monsieur,

« Les plantes fleuries que vous avez exposées vous ont mérité une mention honorable, que le Jury vous accorde; je vous en remets le titre en conservant l'espoir d'avoir à vous offrir plus tard, au nom de la Société, une Médaille que vos travaux vous feront sûrement obtenir. »

Médaille en argent

A M. Lebrun, horticulteur-pépiniériste à Buc (Seine-et-Oise).

Monsieur,

« Les plantes marchandes que vous avez exposées ont été reconnues par le Jury, dignes d'une récompense; je vous remets la Médaille qui vous est acquise, en vous félicitant d'avoir honorablement représenté, par votre collection, le commerce horticole de Versailles. »

Médaille en argent

A M. Fagret, jardinier en chef chez M. Foucault de Pavant, à Glatigny.

Monsieur,

« Votre collection de fruits a été admirée ; le Jury en a apprécié le mérite, et il a reconnu juste de vous accorder le prix de ce Concours. La Société vous offre cette

Médaille, avec d'autant plus de plaisir, qu'elle sait qu'elle s'adresse à un horticulteur laborieux et intelligent. »

1.° *Mention honorable*

A M. LEGRAS, horticulteur-pépiniériste, à Montreuil.

MONSIEUR,

« Je vous offre cette première Mention honorable que le Jury vous accorde, pour la nombreuse et belle collection de fruits que vous avez exposée. La culture des arbres fruitiers dont vous vous occupez avec succès, et qui vous a déjà valu une Médaille que la Société d'Agriculture vous a décernée il y a peu de temps, vous méritera sûrement une nouvelle récompense, que la Société d'Horticulture est désireuse de vous offrir. »

Mention honorable.

A M. LOTTIN Réné, jardinier en chef chez M. Blacque Bellair, au Port-Marly (Seine-et-Oise.)

MONSIEUR,

« Vous avez obtenu la seconde Mention honorable pour les fruits; je vous la remets avec empressement, parce que la Société n'ignore pas qu'elle est destinée à un horticulteur zélé et laborieux. »

Médaille en argent

A M. LOTTIN Réné, déjà nommé.

MONSIEUR,

« Vos fruits vous ont mérité une Mention honorable, et vos légumes ont été jugés dignes d'une récompense plus élevée. Je vous l'offre, Monsieur, avec d'autant plus de satisfaction, que vous remportez le prix d'un Concours auquel la Société attache le plus grand intérêt, et qu'elle

eût désiré voir disputé par un plus grand nombre de concurrents. »

Mention toute spéciale

A M. Lavoie, horticulteur, rue des Chantiers, à Versailles.

Monsieur,

« Vous excellez dans la culture du champignon; les meules que vous avez exposées, et qui vous ont acquis bien des félicitations, ont fixé l'attention du Jury, qui vous accorde une Mention toute spéciale. Se trouvant dans l'impossibilité de vous accorder une Médaille, le Jury s'est fait un devoir d'appeler l'attention de la Société sur un praticien aussi habile que vous. »

Médaille en argent

A M. Gabriel Pelvilain, jardinier en chef du Palais royal de Meudon (Seine-et-Oise).

Monsieur,

« Votre magnifique collection d'*Ananas*, vos beaux *Bananiers de la Chine*, ont fixé l'attention du Jury qui ne pouvait vous accorder de récompense, puisque le Concours dans lequel vous deviez être compris, imposait des conditions que vous n'aviez pas entièrement remplies. La Société rendant justice à votre empressement à venir d'assez loin pour orner son Exposition, reconnaissant que fort peu de plantes vous manquaient pour être en droit de concourir, et ayant apprécié toute l'importance de la beauté de votre lot, vous accorde une Médaille que je vous offre avec un grand plaisir en son nom. »

Médaille d'argent.

A M. Delaunay, jardinier en chef chez M. Fould, au château de Rocquencourt.

MONSIEUR,

« Le Jury, obligé de se soumettre aux termes du programme, n'a pas pu vous accorder la récompense que vous lui paraissiez mériter, parce qu'un certain nombre de plantes manquaient à votre collection; la Société qui pouvait seule modifier la rigueur des conditions de ce programme, vous a accordé une Médaille pour les belles plantes de serre chaude que vous avez exposées en les amenant de Rocquencourt. Elle a voulu, dans cette circonstance, récompenser le zèle que vous avez mis à concourir à l'embellissement de notre Exposition, et votre habileté dans le jardinage. »

Médaille en bronze

A M. LEBRUN, déjà nommé.

MONSIEUR,

« Vos plantes ont été reconnues par le Jury comme étant dans le plus bel état de végétation, ce qui indique une bonne culture. Vous avez donc bien mérité la Médaille que le Jury vous a accordée, et que je vous remets avec empressement. »

Médaille en bronze

A M. DUVAL fils, horticulteur, à Versailles.

MONSIEUR,

« Vous avez un beau talent que la Société apprécie et qu'elle veut utiliser, en profitant de votre bonne volonté, pour former une collection d'étude. La Société vous remercie, Monsieur, de l'hommage que vous avez bien voulu lui faire de la collection que vous avez commencée, et je vous offre, en son nom, avec plaisir, cette Médaille que vous méritez à juste titre. »

Mention spéciale

A M. Bourdier, peintre, professeur de dessin, rue Satory, à Versailles.

Monsieur,

« La peinture peut rendre de grands services à l'Horticulture ; et, pour s'en convaincre, il a suffi d'examiner les tableaux de fruits peints que vous avez exposés, et qui ont été admirés. Le Jury n'avait pas le moyen de vous prouver, autrement que par une Mention toute spéciale, combien il apprécie vos ouvrages. Je vous offre cette Mention, qui est pour vous un gage de l'intérêt que la Société prend à vos œuvres. »

Mention honorable

A Fleury aîné, horticulteur à Meulan (Seine-et-Oise).

Monsieur,

« Le Jury a vu avec intérêt l'échantillon d'indigo que vous avez obtenu du *Polygonum* provenant de vos cultures, et il a pensé que cette substance vous méritait une Mention honorable, que je vous offre à la satisfaction de la Société. »

RAPPORT

DU JURY

Sur les Récompenses à accorder

AUX AGENTS IMMÉDIATS DE L'HORTICULTURE.

M. Fr. **PHILIPPAR,**

RAPPORTEUR.

MESSIEURS,

Vous avez consacré par votre Réglement, un principe auquel vous attachez le plus grand intérêt, celui d'accorder à titre d'encouragement, des récompenses aux agents immédiats de l'Horticulture; en cela, vous imitez la Société royale d'Agriculture de Seine-et-Oise, qui accorde des récompenses aux agents immédiats de l'Agriculture, et la Société des Sciences morales et littéraires de ce département, qui récompense les bons et loyaux services dans la personne des serviteurs à gages.

En prenant cette détermination, vous avez voulu attacher plus étroitement l'ouvrier à son maître, à ses travaux, à sa famille, et vous avez désiré encourager le dévouement, le zéle et l'habileté des ouvriers et des garçons jardiniers. Par ces récompenses, vous voulez faire com-

prendre à l'homme qui travaille en sous-ordre, que des devoirs intelligents et bien remplis, méritent l'estime, la considération et la reconnaissance publiques.

Ce sont, Messieurs, les premières récompenses de ce genre, que vous allez offrir avec un véritable bonheur, puisqu'elles vont ouvrir une voie qui doit vous offrir de véritables douceurs.

Cette année trois candidats vous ont été présentés; ce sont le sieur Fleury aîné, horticulteur établi à Meulan; Masson, jardinier du Collége royal; et Lévêque, dit Réné, premier garçon jardinier chez M. Margat jeune, à Versailles.

Vous avez reconnu que les deux premiers candidats ne pouvaient pas être compris dans la catégorie des agents immédiats qui doivent être de simples ouvriers, exécutant en sous-ordre, tandis que le troisième se trouve dans la situation exigée par votre Réglement.

Le sieur Lévêque Urbain, jardinier depuis son enfance, a travaillé dans plusieurs établissements, où il s'est toujours fait remarquer par un zèle soutenu, par un grand dévouement, et par une intelligence peu commune. Dans chaque place, qu'il a occupée pendant un certain nombre d'années, il ne s'est séparé de ses maîtres, que parce que la défaite de leur établissement l'y obligeait. Ce qui parle en faveur de ce garçon jardinier, c'est qu'il n'a jamais quitté ces établissements en décadence qu'à la dernière extrémité; incertain du payement, deux fois à la veille de perdre un arriéré de gages, il restait encore fidèle à ceux qui l'occupaient, qu'il voyait dans le malheur, et qu'il ne pouvait se décider à abandonner. Attaché à ses travaux, il ne connaît d'autre plaisir que celui de vivre au milieu de ses plantes, dont il ne s'éloigne que pour aller jouir dans son intérieur des douceurs conju-

gales et du bonheur paternel, qu'il goûte en bon mari et en bon père. Lévêque est un bon jardinier, très intelligent pour la multiplication des végétaux; les greffes et les boutures ne lui sont jamais rebelles, car, à une grande dextérité dans la manipulation, il joint l'avantage d'être extrêmement soigneux. Ses élèves, qui se trouvent par milliers dans les établissements où il a travaillé, ont été tellement bien conduits, que dans un très court espace de temps il prennent le caractère de plantes marchandes. Partout où Réné a travaillé, il a toujours opéré comme s'il l'eût fait pour son propre compte, et rien ne lui coûte pour que tout soit bien fait et arrive à bien.

En conséquence, vous avez décidé que Lévêque, dit Réné, avait mérité, comme agent immédiat de l'Horticulture, la Médaille d'encouragement.

Voulant rendre un témoignage public de votre intérêt à M. Fleury aîné, horticulteur à Meulan, en reconnaissance du zèle qu'il apporte à vous faire de fréquentes communications, et sachant qu'il est le créateur de la Société des conférences horticoles de Meulan, dont il dirige les travaux, vous avez arrêté que M. Fleury serait reçu membre correspondant de la Société, et que sa lettre de nomination lui serait remise dans cette séance publique.

Après la lecture de ce Rapport, M. le Président remet à M. Lévêque la médaille en lui adressant l'allocution suivante :

MONSIEUR LÉVÊQUE,

« Vous êtes un bon serviteur attaché à vos devoirs et à

vos maîtres; vous êtes un ouvrier intelligent et très habile dans la multiplication des végétaux; vous êtes bon mari, et tout assure que vous continuerez à être bon père; ce sont des qualités que la Société se plaît à reconnaître en vous, et qu'elle aime à encourager chez tous les sujets qui, comme vous, travaillent à la satisfaction de leurs maîtres pour l'amélioration de la culture des jardins.

« Recevez cette Médaille que je vous offre au nom de la Société d'Horticulture de Seine-et-Oise, et n'oubliez en aucun temps qu'il est une autre récompense qui ne peut pas vous fuir, si vous ne déviez pas de la voie dans laquelle vous êtes heureusement entré, celle de l'estime générale et de la considération publique que l'homme de bien ne peut manquer d'acquérir. »

MONSIEUR FLEURY,

« Sans doute la Médaille accordée aux agents immédiats de l'Horticulture honore tous les hommes qui se sont rendus dignes de recevoir cette marque d'encouragement; mais le Jury qui avait à se prononcer après avoir examiné les demandes et les titres qui en fondaient la valeur, n'a pas cru devoir vous comprendre au nombre des agents immédiats de l'Horticulture, parce que vous avez un établissement horticole à Meulan, que vous dirigez en maître avec une rare intelligence. Le Jury reconnaissant votre zèle pour les progrès de l'Horticulture, et voulant rendre un hommage public au fondateur d'une association toute pratique, dans l'intérêt du jardinier et du propriétaire, et à l'avantage de la prospérité de l'art des jardins, a saisi l'occasion de la demande qui était faite en votre faveur, pour vous désigner comme méritant le titre de correspondant de la Société. La Société, Monsieur, a adopté à l'unanimité cette proposition, et

j'éprouve le plus grand plaisir à vous offrir votre nomination, qui est la récompense la plus brillante et la plus honorable que la Société puisse offrir aux hommes qui, comme vous, se vouent par amour et avec désintéressement au bien public. »

RÉGLEMENT

DE LA

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE

DU

Département de Seine-et-Oise.

PRÉLIMINAIRE.

La Société a pour but :

1.° Le perfectionnement de la culture des jardins potagers et d'agrément, des parcs, des pépinières fruitières et forestières, des arbres à fruits, des arbres, arbustes et fleurs propres à embellir les jardins, des plantes d'orangerie et de serres, des primeurs de toute nature, et des végétaux utiles dans les arts et métiers; la Société embrasse également tout ce qui, dans les sciences naturelles, peut concourir à ce but;

2.° De propager toutes les bonnes méthodes et les pratiques nouvelles que l'expérience aurait fait reconnaître utiles au progrès de l'Horticulture;

3.° De s'occuper de la recherche des bonnes théories et d'en faire l'application à la pratique; de signaler et de combattre les erreurs que l'habitude consacre, et de substituer des pratiques éclairées, basées sur l'expérience des faits.

4.° D'employer tous les moyens à sa disposition, pour naturaliser sur le sol de la France, les végétaux exotiques qui peuvent offrir quelque intérêt d'utilité ou d'agrément;

5.° De s'occuper de l'architecture horticole, soit sous le rapport de la décoration des parcs et jardins, soit sous celui des constructions qui s'y rattachent, ainsi que de celles des serres, des bâches, etc., etc.;

6.° L'adoption et le perfectionnement des outils, instruments et machines employés dans l'Horticulture;

7.° De rechercher les moyens de développer l'intelligence, de former l'instruction et d'améliorer le sort des agents immédiats de l'Horticulture;

8.° De faire connaître par des Expositions publiques les produits du département en plantes, arbustes, fleurs, fruits et légumes remarquables par leur nouveauté, leur beauté, ou leur utilité, les outils, instruments et machines utiles à l'Horticulture, et en outre, les objets d'art qui s'y rattachent;

9.° De décerner des Médailles d'encouragement à la suite des Expositions;

10.° De publier à la fin de chaque année les Mémoires, Rapports ou Notices qu'elle aura jugés utiles à la Société ou aux progrès de la science horticole.

La Société s'interdit toute discussion sur des objets au-

tres que ceux mentionnés aux dix paragraphes précédents.

ORGANISATION.

Art. Ier. 1.er §. — La Société se compose de Membres { Titulaires. Associés. Honoraires. Correspondants.

2.e §. Les dames sont admises dans la Société sous le titre d'Associées.

3.e §. Pour être reçu membre Titulaire, ou Associé, il faut être domicilié dans le département.

4.e §. Le nombre des Titulaires est fixé à deux cents ; celui des Associés est illimité.

5.e §. Le nombre des Titulaires est complété, en cas de vacances, par les Associés choisis parmi ceux qui se sont fait remarquer par leur zèle et leurs travaux.

6.e §. La Société choisit ses Correspondants parmi les Français et les Etrangers.

7.e §. Les membres Honoraires pourront être choisis indistinctement parmi les Français et les Etrangers qui auront rendu de grands services à l'Horticulture, bien qu'ils n'aient fait partie de la Société à aucun titre ; leur nombre est fixé à vingt.

8.e §. MM. le Préfet de Seine-et-Oise et le Maire de Versailles, sont membres Honoraires.

Art. II. 1.er §. — Les membres Titulaires, Associés et

Honoraires, ont voix délibérative dans toutes les réunions de la Société.

2.e §. Les Correspondants ont voix consultative seulement.

Art. III. — Pour être reçu membre Titulaire, Associé, Honoraire ou Correspondant, il faut être présenté, en séance générale, par deux membres Titulaires, qui font connaître par une Notice, les noms, demeure, qualités du Candidat, et les différents motifs qui peuvent déterminer les suffrages de la Société. La Notice est lue le jour de la présentation ; cette lecture est renouvelée le jour de l'élection.

Art. IV. 1.er §. — Les élections des Candidats ont lieu quatre fois par an, dans les Séances de Janvier, Avril, Juillet et Octobre ; elles se font au scrutin, à la majorité absolue des suffrages des Membres présents, qui doivent être au moins au nombre de vingt pour la validité de chaque élection.

2.e §. S'il se trouve moins de vingt Membres, le scrutin est remis à la Séance suivante.

3.e §. Dans les lettres de convocation pour les Séances où les élections ont lieu, on indique les noms des Candidats.

Art. V. 1.er §. — Les membres Titulaires et Associés acquittent une cotisation annuelle de douze francs, qui sera payée par moitié au commencement de chaque semestre ; elle est due à dater du premier jour du trimestre dans lequel a lieu l'admission.

2.e §. Tout Membre qui, après l'avis du Trésorier, aura laissé passer six mois sans acquitter sa cotisation, sera réputé démissionnaire, à moins que, sur sa demande, appuyée par deux Membres de la Société, il ne soit maintenu, en justifiant du payement de la cotisation échue.

Art. VI. 1.er §. — Les membres Titulaires et Associés sont tenus de prendre un diplôme; les membres Correspondants le reçoivent sur leur demande.

2.e §. Le Diplôme est payé cinq francs par les membres Titulaires, Associés et Correspondants. La Société en fait hommage aux membres Honoraires.

Art. VII. 1.er §. — La Société a pour Président d'honneur, M. le Préfet, qui préside toutes les fois qu'il assiste aux Séances.

2.e §. Ses Fonctionnaires ordinaires, sont : Un Président Titulaire, un Vice-Président, un Secrétaire-Général, un Secrétaire-Adjoint, un Trésorier, un Trésorier-Adjoint, un Bibliothécaire-Archiviste, un Bibliothécaire-Adjoint, plus cinq Membres sans fonctions désignées, qui, avec les fonctionnaires ci-dessus, forment le *Conseil d'administration* de la Société; ces divers emplois ne se cumulent pas, et ne peuvent être remplis que par des membres Titulaires.

3.e §. Pendant les Séances les fonctionnaires Titulaires seuls et le Vice-Président, siégent au Bureau, sauf le cas d'absence de l'un d'eux, où il est remplacé par son adjoint.

4.e §. Le Président et le Vice-Président ne sont rééligibles, et ne peuvent être élus à une fonction quelconque du Bureau, qu'après une année d'intervalle.

5.e §. Tous les autres Membres du Conseil d'administration peuvent être réélus sans interruption, mais en obtenant au premier tour de scrutin les deux tiers des suffrages des Membres présents; dans le cas contraire ils ne peuvent être réélus qu'après une année d'intervalle.

Art. VIII. 1.er §. — Le Président règle l'ordre du jour et maintient le Réglement; il met les questions en délibération, il recueille les voix, il en proclame le ré-

sultat, et dans le cas d'urgence, il convoque extraordinairement la Société; il peut, en outre, assister à toutes les Séances des Commissions, il correspond avec les autorités administratives.

2.e § En cas de difficultés sur l'interprétation ou l'application du Réglement, le Président se concerte, Séance tenante, avec le Bureau, et proclame la décision prise.

Art. IX. 1.er §. — Le Secrétaire-Général tient registre de chaque Séance, en rédige le procès-verbal, le lit dans la Séance suivante, et le signe avec le Président après qu'il a été adopté.

2.e §. Il représente la Société dans sa correspondance journalière, et lui en rend compte à chaque Séance.

Art. X. 1.er §. — Le Trésorier ou son Adjoint, en cas d'absence, est chargé des intérêts immédiats de la Société; il est autorisé à suivre tous les recouvrements, à donner quittance, à payer tous les frais et dépenses de la Société, après la décision de celle-ci ou du conseil d'administration.

Art. XI. — Le Bibliothécaire-Archiviste est chargé de la conservation du mobilier de toute nature, des archives, de la bibliothèque et de toutes les collections appartenant à la Société : il en donne communication aux membres Titulaires ou autres, soit sans déplacement, soit avec déplacement, mais sur leur récépissé.

Art. XII. 1.er §. — Le Conseil d'administration se réunit sur la convocation du Président toutes les fois qu'il le juge nécessaire, ou sur la demande écrite et motivée de trois de ses Membres, ou enfin quand des propositions sont renvoyées à son examen.

Il règle la marche des travaux de la Société (l'ordre du jour excepté) sans préjudice du droit qui appartient à tout Sociétaire de faire des propositions sur tout ce qu'il

croira devoir être utile à la Société et soumis à ses délibérations.

Art. XIII. — Aucun Mémoire et Notice biographique ne peuvent être publiés sous le sceau de la Société, sans un examen et un rapport préalable du Conseil d'administration ou de la Commission, qui aurait été nommée à cet effet.

Art. XIV. — Il ne sera statué sur aucune demande, afin de dépense que sur un rapport préalable du Conseil d'administration, et après avoir pris connaissance de l'état de la caisse ; néanmoins, les dépenses urgentes jusqu'à concurrence de quarante francs, pourront être autorisées par le Bureau qui en rendra compte dans la Séance qui suivra immédiatement.

La Société ne peut voter de dépense pour une somme supérieure à ce qu'elle a en caisse, à moins qu'un Membre ne se porte caution pour le payement.

Art. XV. 1.er §. — Le Conseil d'administration, règle et ordonne les dépenses votées par la Société; il vérifie et arrête provisoirement les comptes du Trésorier, que celui-ci est obligé de présenter tous les six mois, en Janvier et en Juillet, en Assemblée Générale.

2.e §. Il vise les états du mobilier, de la bibliothèque et des archives, que le Bibliothécaire-Archiviste est également tenu de mettre aux mêmes époques sous les yeux de la Société.

Art. XVI. — Toutes les résolutions du Conseil d'administration ne sont que provisoires; elles sont, sauf le cas d'urgence prévu par l'article XIV, soumises à la sanction de la Société avant de recevoir leur exécution, pourvu que les Membres présents soient au nombre de vingt au moins. Elles sont consignées dans un registre particulier, tenu par le Secrétaire-Adjoint, et il en est donné lecture

à la Sociétédans la Séance qui suit la réunion du Conseil.

Art. XVII. 1.er §. — Lorsqu'il y aura lieu à nommer des Commissions, le Bureau consultera la Société pour savoir si elle veut y procéder elle-même, ou si elle consent à lui déléguer ce soin; dans ce dernier cas, la nomination émanée du Bureau sera définitive.

2 • §. Le Secrétaire-Général adresse à tous les Membres des Commissions spéciales, un extrait de la délibération qui les a nommés; il remet les pièces au premier désigné, et celui-ci convoque ses collègues pour la première réunion, dans laquelle chaque Commission se constitue en nommant son Président et son Rapporteur.

Art. XVIII. — Les Rapports des Commissions, les Mémoires et Notices lus en Séance, sont remis au Secrétaire-Général et déposés aux archives, empreints du cachet de la Société.

Art. XIX. — Les Membres de la Société sont invités à présenter dans les Séances mensuelles, les Mémoires ou Notices qu'ils croiront utiles, ainsi que les plantes nouvelles provenant de leurs semis ou de leurs acquisitions, autant que possible en état de floraison, avec les observations dont ils croiront devoir les accompagner.

Art. XX. — Les écrits adressés à la Société, sont distribués s'il y a lieu, selon leur importance et leur nature, à des Membres choisis par le Bureau, suivant leur spécialité, pour en faire un Rapport à la prochaine Séance. Le procés-verbal fait mention de cette distribution et des noms de ceux qui les ont reçus; les Rapports sont mis à l'ordre du jour, et successivement jusqu'à ce qu'ils aient été présentés.

Art. XXI. 1.er §. — Les Séances de la Société ont lieu le dernier vendredi de chaque mois, à une heure; la durée en fixée à trois heures. Si le vendredi se trouve

un jour férié, la Séance est remise au lendemain samedi.

2.e §. Des lettres de convocation sont adressées aux Membres par le Secrétaire-Général.

Art. XX. 1.er §. — Les élections annuelles des Fonctionnaires et du Conseil d'administration, ont lieu dans la Séance du mois de Juillet; trente Membres au moins doivent y concourir; si le nombre de Membres est inférieur, ces élections seront remises à la Séance suivante. Elles ont lieu à la majorité absolue des suffrages.

2.e §. Les nouveaux élus ne peuvent siéger qu'après la Séance publique qui suit leur nomination.

3.e §. Dans les deux cas, la lettre de convocation indiquera l'objet de la réunion.

Art. XXIII. — La Société sera divisée en sections pour faciliter la nomination des Commissions, chacun des Membres fera partie d'une ou de plusieurs des ces Sections, à son choix.

Art. XXIV. 1.er §. — Il y aura chaque année, au mois de Juin, une Séance extraordinaire, dans laquelle on statuera sur les propositions qui auraient été faites de modifier le Réglement.

2.e §. Ces propositions devront être remises au Bureau dans la Séance du mois de Mai, et renvoyées à l'examen d'une Commission qui en fera son Rapport à la Séance extraordinaire de Juin.

Art. XXV. 1.er §. — Sur la proposition motivée du Conseil d'administration, la Société détermine deux Expositions publiques par année, des Produits de l'Horticulture : l'une au Printemps, l'autre à l'Automne.

2.e §. Un Programme fixera pour chacune des Expositions, les dispositions arrêtées, soit pour l'Exposition, soit pour le nombre de Médailles qui seront accordées, et les conditions auxquelles elles seront décernées.

3.e §. Immédiatement après chaque Exposition, la Société publiera le programme de l'Exposition suivante.

4.e §. La Société considérera comme titres à l'obtention des Médailles, la fabrication des outils et instruments d'Horticulture, les objets d'art et les services signalés rendus par les agents immédiats de l'Horticulture, dans les établissements publics ou particuliers dans lesquels ils auraient servi pendant un long espace de temps.

Art. XXVI. — La Société tient chaque année, une Séance publique et solennelle après la seconde Exposition: le jour en est fixé par elle. Le but de cette Séance est de faire connaître les travaux dont la Société s'est occupée pendant l'année. Le Secrétaire-Général en présente l'analyse à la suite du discours d'ouverture prononcé par le Président qui termine son année. Après le Compte-Rendu des travaux de l'année, lecture est faite, s'il y a lieu, des Mémoires et des Notices biographiques autorisés par la Société.

Un Membre du Jury de chacune des deux Expositions donne lecture du Rapport du Jury, et désigne les lauréats.

La Séance sera terminée par la distribution des Médailles obtenues aux deux Concours.

Art. XXVII. — Dans la Séance qui précédera chaque Exposition, la Société nommera un Jury spécialement chargé de juger du mérite des objets soumis au Concours. Le nombre et le choix des Jurés sera fixé au scrutin et à la majorité absolue des suffrages.

Art. XXVIII. 1.er §. — A la fin de chaque année, la Société publiera un Recueil contenant le discours prononcé par le Président dans la Séance publique, le résumé des travaux de l'année par le Secrétaire-Général, les Rapports, Mémoires et Notices dont elle a ordonné

l'impression, et enfin les jugements du Jury pour la distribution des Médailles.

2.e §. Le Conseil d'administration est chargé de surveiller l'impression et de faire délivrer gratis, aux auteurs, vingt-cinq exemplaires de leurs Mémoires ou Notices.

Art. XXIX. — Le présent Réglement sera imprimé et distribué aux Membres de la Société.

Certifié conforme à la minute.

Le Secrétaire-Général,
Fr. PHILLIPAR.

Le Président,
L. DEMANCHE.

Division de la Société

EN SECTIONS.

Conformément à l'Article XXIII de son Réglement, la Société d'Horticulture est divisée en Sections qui se lient étroitement et doivent présenter un ensemble parfait, un tout homogéne de la science et de l'art du jardinage.

Ces Sections sont ainsi conçues et adoptées ; chaque Membre est invité à s'inscrire sur le tableau qui reste déposé sur le Bureau dans l'une d'elles, ou dans plusieurs d'entre elles, selon sa propre volonté.

1.re Section. *Des cultures légumières, divisées en*	1° Marais. 2° Potager.
2.e Section. *Des pépinières d'arbres, d'arbustes, d'arbrisseaux, et de sous-arbrisseaux, divisées en*	1.° Pép. d'arbres à fruits. 2.° — d'arbres économiques. 3.° — d'arbres de plantation. 4.° — forestière. 5.° — d'arbres d'ornement.
3.e Section. *Des cultures fruitières, divisées en*	1.° Jardin fruitier proprement dit. 2.° Verger. 3.° Plantations fruitières. { Figuerie. Noyeraies. Châtaigneraies. Olivettes.
4.e Section. *De la culture des végétaux économiques, et des plantes usuelles, divisées en*	1.° Des mûriers (muraie). 2.° Des osiers (oseraie). 3.° Des chênes liége (corcerie). 4.° Des pins (pinières). 5.° Des diverses plantes économiques en général. 6.° Des plantes officinales.

5.e SECTION. *Du fleuriste, divisé en*
- 1.o Feuriste proprement dit.
- 2.o Des parterres, des plates-bandes et des massifs fleuris.

6.e SECTION. *Des cultures forcées (primeurs), divisées en*
- 1.o De légumes.
- 2.o De fruits.
- 3.o De fleurs.

7.e SECTION. *Des serres, divisées en*
- 1.o Serres chaudes.
- 2.o Serres tempérées.
- 3.o Baches.
- 4.o Conservatoires.
- 5.o Serres froides (orangeries).

8.e SECTION. *Des cultures d'étude, divisées en*
- 1.o Ecole de botanique.
- 2.o Ecole dendrologique.
- 3.o Ecole de plantes économiques.
- 4.o Des collections.

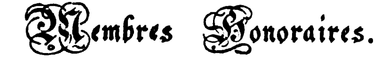
9.e SECTION. *Des jardins d'ornement, divisés en*
- 1.o Parcs.
- 2.o Jardins anglais, paysagers et autres genres spéciaux de jardins.
- 3.o Jardins publics.
- 4.o Boulevards, lieux plantés.
- 5.o Jardins d'amateurs.
- 6.o Jardins de ville.
- 7.o Jardinets.
- 8.o Jardins de pays ou jardins ruraux.

10.e SECTION. *De la composition des jardins, architecture horticole.*
11.e SECTION. *De la confection des outils, des instruments et des machines horticoles.*
12.e SECTION. *Des objets d'art se rattachant à l'Horticulture.*
13.e SECTION. *Des expériences horticoles, des cultures et des pratiques nouvelles, et des procédés nouveaux.*
14.e SECTION. *Des sciences appliquées à l'Horticulture.*

LISTE GÉNÉRALE

DES

MEMBRES ET DES CORRESPONDANTS.



Membres Honoraires.

MM.

Aubernon, Pair de France, Préfet de Seine-et-Oise, Commandeur de la Légion-d'Honneur.

Remilly, Membre de la Chambre des Députés, Maire de Versailles, Membre de la Légion-d'Honneur.

Féburier, Membre de plusieurs Sociétés savantes, à Pontivy (Morbihan.)

Michaux (François-André), Correspondant de l'Académie des Sciences, Membre de la Légion-d'Honneur et de la Société royale et centrale d'Agriculture, à Paris, quai aux Fleurs, n.° 19.

Sageret, Membre de la Société royale et centrale d'Agriculture, à Paris, rue de Montreuil, n.° 141.

Membres Titulaires.

A.

MM.

Alaine, Jardinier en chef de l'Institut royal agronomique de Grignon (Seine-et-Oise.)

Amadieu, Chef d'Institution, rue de la Pompe, n.° 1.er.

Amaury, Propriétaire, rue de la Pompe, n.° 44.

Antier, Jardinier en chef chez madame la marquise de Sémonville, rue Satory.

Armand Fils, boulevard de la Reine, n.° 24.

Astier (Baron d'), Membre de la Légion-d'Honneur, Inspecteur divisionnaire des Ponts-et-Chaussées, rue de la Paroisse, n.° 10.

B.

Ballan, Percepteur, avenue de Saint-Cloud, n.° 5.

Balzac (Baudry de), Docteur en médecine, Professeur d'Histoire naturelle au Collége royal, Membre de plusieurs Sociétés savantes, Secrétaire-perpétuel de la Société des Sciences morales de Seine-et-Oise, avenue de Paris, n.° 3.

Battaille, Docteur en médecine, Membre de plusieurs Sociétés savantes, boulevard de la Reine, n.° 101.

Barbier, Sous-Intendant militaire, rue des Réservoirs, hôtel du Gouvernement.

Barbier, Marchand de bois, rue Montbauron, n.° 14.

Belin, Pharmacien, Professeur de Chimie, Membre de plusieurs Sociétés savantes, rue de la Paroisse, n.° 19.

Bellaire, Jardinier en chef à l'École Normale.

Berger, Médecin-Vétérinaire, Membre de la Légion-d'Honneur et de plusieurs Sociétés savantes, rue de l'Orangerie, n.° 27.

Bertin, Horticulteur-Pépiniériste, rue Saint-Symphorien, à Montreuil.

Bertrand, Jardinier en chef chez M. Mauguin, à Marly-le-Roi (Seine-et-Oise.)

BLONDEL Fils, Architecte, Membre de plusieurs Sociétés savantes, rue de la Pompe, n.° 11.

BOUCHEMAN (E. de), Concierge de Trianon, Membre Titulaire de la Société des Sciences naturelles et de celle des Sciences morales de Seine-et-Oise, à Trianon.

BOUCHITTÉ, Professeur au Collége royal, Membre de plusieurs Sociétés savantes, avenue de Paris, n.° 3.

BOULLAY, Membre de la Légion-d'Honneur et de l'Académie royale de Médecine, etc., rue du Helder, n.° 5, à Paris.

BOURDIER, Professeur de Dessin, rue Satory, n.° 28.

BOURLOTTE, Propriétaire, rue de la Pompe, n.° 16.

BRETON, Professeur de Danse; rue du Hazard, n.° 12.

BRIONNE, Jardinier en chef chez M. Jouanne, avenue de Paris.

C.

CARON (l'abbé), Docteur ès-sciences et ès-lettres, Membre de la Légion-d'Honneur et de plusieurs Sociétés savantes, boulevard du Roi, n.° 1.

CASSE, Membre de plusieurs Sociétés savantes, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise.)

CAZES (le Vicomte de), Membre de la Légion-d'Honneur, Propriétaire du château de Villeneuve-l'Étang, à Marne.

CIZOS, Pharmacien, Membre de la Société des Sciences naturelles de Seine-et-Oise, rue Satory, n.° 33.

CHESNEL (de), Lieutenant-Colonel, Botaniste, Membre de la Légion-d'Honneur et de plusieurs Sociétés savantes, rue de la Paroisse, n.° 2.

COQUELLE, Propriétaire, rue de Lafayette, n.° 11.

COSSONET, Maire de Longpont (Seine-et-Oise.)

COUDRET, rue Maurepas, n.° 11.

CRÉPIN, Jardinier en chef à la fabrique de Jouy, à Jouy (Seine-et-Oise.)

CHRISTOPHE (le Général, Baron de la Motte-Guery), Membre de la Légion-d'Honneur, rue des Réservoirs, n.° 22.

Crouzet, Propriétaire, rue Champ-la-Garde, n.° 1.

D.

Damonville, Propriétaire, boulevard de la Reine.

Delaunay, Jardinier en chef, au château de Rocquencourt (Seine-et-Oise).

Demanche, Sous-Intendant militaire en retraite, Officier de la Légion-d'Honneur, Adjoint au Maire de Versailles, avenue de Saint-Cloud, n.° 83.

Demay, Propriétaire, Membre de la Société des Sciences morales de Seine-et-Oise et du Conseil-général du département, rue de l'Orangerie, n.° 38.

Deschiens, Propriétaire, Membre de la Société royale d'Agriculture de Seine-et-Oise et du Conseil-général du département, rue Champ-la-Garde, n.° 3.

Derongé, Propriétaire, rue Maurepas, n.° 31.

Delorme, Propriétaire, avenue de Paris, n.° 16.

Delorme (Gustave), Propriétaire, rue Saint-Louis, n.° 44.

Decret, rue d'Angivilliers, n.° 8.

Dercheu, Tailleur, rue au Pain, n.° 7.

Didier (de Saint-), Receveur-Général du département, Membre de la Légion-d'Honneur, boulevard de la Reine.

Dieuzy Père, Horticulteur, rue d'Artois, n.° 10.

Dieuzy (Amédé), Horticulteur-Fleuriste, avenue de Paris, près la barrière.

Donard, Horticulteur-Fleuriste, rue Saint-Martin, n.° 3.

Doublet, Négociant, rue Hoche, n.° 15.

Douchain, Architecte du département, rue de Savoie, n.° 1.

Douffet, chef de Comptabilité, Professeur de comptabilité agricole, à l'Institut royal agronomique de Grignon (Seine-et-Oise.)

Dubourg, Propriétaire, boulevard du Roi, n.° 14.

Dubourg-Friloux, Propriétaire, rue Napoléon, n.° 31, à Paris.

Dubourg, Membre de la Légion-d'Honneur, Propriétaire à Bretigny, par Linas (Seine-et-Oise.)

Dufaure, Imprimeur, rue de la Paroisse, n.° 21.

DUNDAS-BOYD, impasse des Chevau-Légers, avenue de Sceaux.

DUTARTRE, Conseiller de préfecture, rue de Mouchy, n.° 2.

DUVAL, Horticulteur-Fleuriste, Grainier, rue Duplessis, n.° 14.

DUVAL Fils, Horticulteur, rue Duplessis, n.° 14.

DUVAL, Propriétaire-Horticulteur, Adjoint au Maire, à Montmorency (Seine-et-Oise.)

E.

EDWARDS, Doct. en méd., Membre de la Lég.-d'Honn. et de l'Acad. des Sciences morales et politiques, etc., rue de Savoie, n.° 2.

ERAMBERT, Ingénieur des mines, Professeur à l'École royale militaire de Saint-Cyr et à l'Institut royal agronomique de Grignon, rue de Bonn-Aventure, n.° 3.

F.

FAGRET, Jardinier en chef chez M. Foucault de Pavant, à Glatigny, près Versailles.

FAURE, Professeur de mathématiques au Collége royal, Membre de la Société des Sciences naturelles de Seine-et-Oise, avenue de Saint-Cloud, n.° 21.

FESSARD, Propriétaire, rue de Noailles, n.° 14.

FOURNIER (le Général), Membre de la Légion-d'Honneur, impasse des Gendarmes.

FRANCOLIN, Propriétaire, boulevard de la Reine, n.° 57.

FREMY, Propr., Memb. de la Lég.-d'Honn., Secr. perp. de la Société royale d'Agr. de Seine-et-Oise, etc., rue de la Paroisse, n.° 11.

FRESQUIENNE (le Baron de), Membre de la Légion-d'Honneur Propriétaire, place d'Armes, n.° 9.

FREVILLE LE VINGT, rue des Caves, à Sèvres (Seine-et-Oise).

FRICOTTÉ, Membre de la Légion-d'Honneur, Propriétaire, rue des Réservoirs, n.° 23 *bis*.

G.

GAUGUIN, Receveur municipal, avenue de Saint-Cloud, n.° 71.

GERDOLLE, Rentier, rue Saint-Louis, n.° 21.

GODAT, Horticulteur-Maraîcher, rue de Bonne-Aventure.

GONDOUIN, Horticulteur-Pépiniériste, Grainier, rue de la Paroisse

GUÉRIN, Sous-Inspecteur des Forêts de la Couronne, à la Lanterne, près la Ménagerie.

GUILLEMIN, Docteur en médecine, rue du Marché-Neuf, n.° 7.

GUILLAUMOT, Économe de l'École royale militaire de Saint-Cyr, Membre de la Légion-d'Honneur et de la Société royale d'Agriculture de Seine-et-Oise, à Saint-Cyr (Seine-et-Oise.)

GUYART, Serrurier-Mécanicien, Maire de Noisy, à Noisy-le-Roi (Seine-et-Oise.)

H.

HAUMÉ (Pierre), Professeur de comptabilité commerciale, avenue de Saint-Cloud, n.° 52.

HAUMÉ, rue de Noailles, n.° 31.

HOUSSEAU, Chef de Bataillon, rue de Montreuil, 44.

HUOT, Bibliot. de la ville de Versailles, Membre de plusieurs Sociétés savantes nationales et étrangères, rue de Gravelle, n.° 4.

J.

JAQUELIN, ancien Conservateur des forêts de l'État, rue d'Angivillers, n.° 19.

JESSÉ aîné, Propriétaire, rue du Jardin des Plantes, n.° 24.

JOURDAIN DE MUISON, Propriétaire, rue des Mathurins-Saint-Jacques, n.° 24, à Paris.

JOUVENCEL (le chevalier de), Membre de la Lég.-d'Honn. et de la Société royale d'Agriculture de Seine-et-Oise, rue Maurepas.

KERSALAUN (le Marquis de), Colonel, Membre de la Légion-d'Honneur, rue des Tournelles, n.° 21.

L.

LABBÉ, Pharmacien, Membre de la Société des Sciences naturelles de Seine-et-Oise, rue de la Paroisse, n.° 117.

LABORIE (le chevalier), Membre de la Légion-d'Honneur, Chef d'Escadron, rue du Potager, n.° 1.

LACROIX, Agent-Voyer en chef du département, Membre de plusieurs Sociétés savantes, rue Neuve, n.° 47.

LAGARDE, Propriétaire à Louveciennes (Seine-et-Oise.)

LANGLOIS, Chef de bureau des Contributions à la Mairie, rue d'Anjou, n.° 80.

LAUMEAU, Taillandier, rue de la Pourvoirie, n.° 11.

LAURENT, Propriétaire, place du Vieux-Marché, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise.)

LAVOIE, Horticulteur, rue des Chantiers.

LEBRUN, Directeur de l'École Normale de Versailles.

LEBRUN, Horticulteur-Pépiniériste, à Buc (Seine-et-Oise.)

LECOCQ, Jardinier en chef de la Société d'Horticulture de Paris, rue Taranne, n.° 10, à Paris.

LEDUC, Pharmacien, Naturaliste, Membre de plusieurs Sociétés savantes, rue de la Paroisse, n.° 33.

LEFEBVRE, Pharmacien, Membre de la Société des Sciences naturelles de Seine-et-Oise, rue Royale.

LEFEBVRE, Propr. à Vaujours, canton de Gonesse (Seine-et-Oise.)

LEFEBVRE Père, Propriétaire, rue de Pologne, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise.)

LEGEAS, Horticulteur-Pépiniériste, rue de Montreuil.

LELIEUR DE VILLE-SUR-ARCE (le Comte), Membre de la Légion-d'Honneur, ancien Administrateur des Parcs et Jardins royaux, rue Saint-Martin, aux Étangs-Gobert.

LE ROI, Docteur en médecine, Membre de plusieurs Sociétés savantes, rue de la Paroisse, n.° 1.

LEROUX, Horticulteur-Fleuriste, rue d'Angoulême.

LESIEUR, ancien Avoué, Propriét., avenue de Saint-Cloud, n.° 48.

LIXON, Officier supérieur au Corps royal du Génie, Membre de la Légion-d'Honneur, rue de Vergennes, n.° 10.

LUCOT DE HAUTERIVE, Propriét, boulevard de la Reine, n.° 111.

M.

MADELINE, Jardinier en chef chez M. Boursault, rue Porte-de-Buc.

MATHIEU, Colonel d'artillerie, Membre de la Légion-d'Honneur, boulevard du Roi, n.° 15.

MEMBRÉ, chef d'Instit., avenue de Saint-Cloud, carrefour Montreuil.

MERLIN DE THIONVILLE (Baron), Membre de la Légion-d'Honneur, Général, rue Montbauron, n.° 8.

MICHAUX, Maréchal-de-Camp du Génie, Membre de la Légion-d'Honneur, rue de Vergennes, n.° 6.

MICHEL, Colonel, Commandeur de la Légion-d'Honneur, rue Sainte-Victoire, n.° 6.

MONTALANT-BOUGLEUX, Imprimeur, Membre Titulaire de la Société des Sciences morales, avenue de Sceaux, n.° 4.

·MORLIÈRE, rue des Missionnaires, n.° 5.

MULLER, rue Sainte-Victoire, n.° 4.

N.

NÉGLET, Architecte, Membre de plusieurs Sociétés savantes, avenue de Saint-Cloud, n.° 48.

NOBLE, Médecin en chef de l'Hospice royal de Versailles, Membre de la Légion-d'Honneur et de plusieurs Sociétés savantes, rue de la Paroisse, n.° 1.

NOBLE Fils, Docteur en médecine, rue de la Paroisse, n.° 119.

P.

PAJARD, Jardinier en chef du Jardin des Plantes de Versailles, rue de Jouvencel, n.° 11.

PANSERON, Horticulteur-Pépiniériste, rue Porte-de-Buc.

PASQUIER Fils, Propriétaire-Cultivateur, Membre de la Société royale d'Agriculture et Secrétaire du Comice agricole de Seine-et-Oise, à Guyancourt (Seine-et-Oise.)

PETIT, Propriétaire, ancien Pharmacien, Membre de plusieurs Sociétés savantes, à Corbeil (Seine-et-Oise.)

PHILIPPAR (Fr.), Professeur de culture à l'Institut agronomique de Grignon et à l'École Normale de Versailles, Directeur du Jardin des Plantes de Versailles, etc., à l'École Normale.

PIOT, Jardinier en chef chez M. Leger, Propriétaire à Ville-d'Avray (Seine-et-Oise.)

POISSON, Marchand de Farine, place du Vieux-Marché, n.° 3, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise.)

PRÉVOST, avenue de Paris, n.° 48.

PRÉVOST, Jardinier chez M. Francœur, Maire de Châtillon-Viry, par Fromenteau (Seine-et-Oise).

PRONVILLE (de), Membre de plusieurs Sociétés savantes, rue Saint-Antoine, n.° 24.

R.

RABOURDIN (Antoine), Propriétaire-Cultivateur, Membre de la Société royale d'Agriculture de Seine-et-Oise, à Villacoublay, près Velizy (Seine-et-Oise).

RABOURDIN, Propriétaire-Cultivateur, Membre de la Société royale d'Agriculture de Seine-et-Oise, à Buc (Seine-et-Oise.)

RAISON (Sulpice), Jardinier en chef chez madame Jouet, à Ville-d'Avray (Seine-et-Oise.)

RASTIGNAC (le comte de), Membre de la Légion-d'Honneur, de la Société d'Horticulture de Paris et de la Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale, rue de Maurepas, n.° 6.

REBOUL-BERVILLE (de), ancien Magistrat, Membre de la Légion-d'Honneur, Propriétaire, rue de Gravelle, n.° 2.

REMILLY, Membre de la Chambre des Députés, Maire de Versailles, place Hoche, n.° 3.

ROCH, Sous-Intendant militaire, Membre de la Légion-d'Honneur, rue des Réservoirs, hôtel du Gouvernement.

ROBIN, Directeur du Mont-de-Piété, à la Bibliothèque.

ROTTANGER, Maire de Rueil (Seine-et-Oise.)

S.

SALTER, Horticulteur-Fleuriste, Membre de plusieurs Sociétés horticoles, avenue de Picardie.

SAINTE-JAMES (de), Avocat, rue Royale, n.° 60.

SEGUI, Architecte du Roi, Inspecteur des Eaux, rue des Bons-Enfants, n.° 1.er.

SOMMESSON, Propriétaire, avenue de Paris, n.° 9.

SYLVAIN-CAUBERT, Propriétaire, Membre de la Légion-d'Honneur, de la Commission administrative des Hospices civils de Paris, etc., boulevard Saint-Martin, n.° 9, à Paris.

T.

TAPHINON, Conseiller de Préfecture, Membre de la Légion-d'Honneur, Propriétaire, aveuue deParis, n.° 55.

TATIN, Propriétaire, rue de Montreuil, n.° 34.

TAVERNIER, Membre du Bureau de Bienfaisance, rue des Réservoirs, n.° 19.

THÉRY, Officier de l'Université, Proviseur du Collége royal de Versailles, Memb. de la Lég.-d'Honn., et Memb. Titulaire de la Société des Sciences morales, etc., au Collége royal de Versailles.

THÉVENOT, Membre de la Légion-d'Honn., avenue de Paris, n.° 55.

THIBAUT, Docteur en médecine, place Hoche, n.° 6.

THIROUX, Memb. de la Lég.-d'Honn., Capitaine d'artillerie, Prof. de mathém. à l'École royale militaire de Saint-Cyr (Seine-et-Oise.)

THUÉ DE BEAUVOIS, Propriétaire, rue des Condamines.

THUREAU, Propriétaire à Louveciennes (Seine-et-Oise.)

TRUFFAUT, Horticulteur-Primeuriste, rue des Chantiers, n.° 34.

TRUFFAUT Fils, Horticulteur, rue des Chantiers, n.° 34.

USQUIN, Propriétaire, Membre de la Lég.-d'Honn. et de la Société royale d'Agriculture de Seine-et-Oise, rue Montbauron, n.° 18.

V.

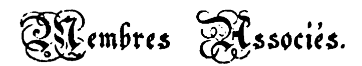
VARINOT, Membre de la Légion-d'Honneur, Secrétaire en chef de la Mairie de Versailles, à l'Hôtel-de-Ville.

VIARD, Propriétaire, rue Sainte-Adélaïde, n.° 11.

VIDAL, Entrepreneur de maçonnerie, rue des Réservoirs, n.° 8.

WATHIEZ (le Général), Membre de la Légion-d'Honneur, avenue de Sceaux, impasse des Chevau-Légers, n.° 2.

WORS, Pasteur, rue des Réservoirs, n.° 19.



MM.

FROMAGEOT, Amateur, rue Maurepas, n.° 17, et à Paris, rue Grange-aux-Belles, n.° 4.

LAFFAY, Horticulteur à Bellevue (Seine-et-Oise.)

LASERRE, Jardinier en chef chez madame la Comtesse de Bonneval, avenue de Paris, n.° 36.

Raisón (Sulpice) Fils, Jardinier à Enghien-les-Bains, près Montmorency (Seine-et-Oise.)

Dames Membres Associées.

Canillac (madame la Comtesse de), avenue de Sceaux, n.° 9.

Didier (madame de Saint-), boulevard de la Reine, n.° 17.

Doumerc (madame), Propriétaire, rue Bon-Conseil, n.° 2.

Dutot (madame), boulevard du Roi.

Furtado (madame de), Propriétaire, au château de Rocquencourt (Seine-et-Oise.)

Hocquart (madame la Comtesse de), Propriétaire à Louveciennes (Seine-et-Oise.)

Houdouard (madame), avenue de Paris, n.° 18.

Hubbard (madame), rue Saint-Lazare, n.° 90, à Paris.

Lechaudiette (madame), Propriétaire, avenue de Paris, n.° 22.

Machado (madame), avenue de Paris, hors barrière.

Mallet (mademoiselle) aînée, Propriétaire à Louveciennes (Seine-et-Oise.)

Mallet (mademoiselle) jeune, Propriétaire à Louveciennes (Seine-et-Oise.)

Nau (madame), Propriétaire, rue Duplessis, n.° 85 *bis*.

Sitivaux (madame), Botaniste, avenue de Saint-Cloud, n.° 87 *ter*.



MM.

Beaucantin (Émile), Conservateur du Jardin Botanique d'Evreux, Professeur de botanique et d'horticulture à Évreux (Eure.)

Berigny (A.-L.), Docteur en médecine, Membre de plusieurs Sociétés savantes, Médecin de l'Hôtel-Dieu de Meulan, à Meulan (Seine-et-Oise.)

Bonnafous (Mathieu), Memb. de la Lég.-d'Honn., Corresp. de l'Inst. de France, Directeur du Jardin royal de Turin, à Turin (Savoie.)

CAMUZET, Jardinier en chef des Pépinières au Jardin du Roi, à Paris.

CHAUVIÈRE, Horticulteur-Fleuriste, Membre de la Société royale d'Horticulture de Paris, rue de la Roquette, n.° 104, à Paris.

DAGONET, Docteur en Médecine, Directeur de la maison des Aliénés du département de la Marne, Membre de plusieurs Sociétés savantes, à Châlons-sur-Marne.

DELAIRE (F.), Jardinier en chef du Jardin Botanique d'Orléans, Membre de plusieurs Sociétés horticoles, à Orléans (Loiret.)

DUFLOT, Conservateur du Jardin des Plantes d'Amiens (Somme.)

FLEURY aîné, Horticulteur, Secrétaire de la Société des Conférences horticoles pratiques de Meulan, à Meulan (Seine-et-Oise.)

GIRARDIN (J.-P.-L.), Chevalier de la Légion-d'Honneur, Professeur de chimie agricole et industrielle de la ville de Rouen, Membre de plusieurs Sociétés savantes, rue du Duc-de-Chartres, n.° 12, à Rouen (Seine-Inférieure.)

LECOQ, Directeur du Jardin des Plantes et Professeur d'histoire naturelle de la ville de Clermont, Membre de plusieurs Sociétés savantes à Clermont (Puy-de-Dôme.)

MACIET, Notaire honoraire, Secrétaire de la Société d'Horticulture de Meaux, Membre de la Légion-d'Honneue et de plusieurs Sociétés savantes, Propriétaire à Meaux (Seine-et-Oise.)

MANDEL (Ch.), Avocat de la Cour Royale de Paris, Président de la Société d'Horticulture de Nancy, Membre de plusieurs Sociétés savantes, à Nancy (Meurthe.)

MASSÉ, Jardinier en chef du Jardin des Plantes de Rochefort, à Rochefort.

MILLET, Secrétaire de la Société d'Agriculture et des Arts d'Angers, Président du Comice horticole de Maine-et-Loire, Membre de plusieurs Sociétés savantes, Propriétaire à Angers (Maine-et-Loire.)

PÈRE (Alexis), Horticulteur à Montreuil (Seine.)

PINSAR, Graveur, Membre de la Société royale d'Horticulture de Liége, à Liége (Belgique.)

PREVOST, Horticulture-Pépiniériste, Membre de plusieurs Sociétés

savantes, au Bois-Guillaume, près Rouen (Seine-Inférieure).

RAFFENEAU DE LILE, Membre de la Légion-d'Honneur, Docteur en médecine, Directeur du Jardin des Plantes et Professeur de botanique de la Faculté de médecine de Montpellier, corresp. de l'Académie des Sciences, etc., à Montpellier (Hérault.)

SERINGE, Directeur du Jardin des Plantes de Lyon, et Professeur de botanique de la Faculté des Sciences de Lyon, Membre de plusieurs Sociétés savantes, à Lyon (Rhône.)

SOUBEIRAN (Eug.), Chevalier de la Légion-d'Honneur, Professeur de pharmacologie à la Pharmacie centrale, et de Physique à l'École de pharmacie, Pharmacien en chef des Hôpitaux et Hospices civils de Paris, Membre de l'Académie de médecine, etc., etc., à Paris, à la Pharmacie centrale des Hôpitaux civils.

Sociétés Correspondantes.

Société des Conférences horticoles pratiques de Meulan (Seine-et-Oise.)

Société d'Horticulture de Meaux (Seine-et-Marne.)

Société d'Agriculture de Saint-Omer (Pas-de-Calais.)

Société royale et centrale d'Agriculture de la Seine (Paris).

Société royale d'Horticulture de Paris (Seine.)

Société royale d'Agriculture et des Arts de Seine-et-Oise (Versailles.)

Société des Sciences naturelles de Seine-et-Oise (Versailles.)

Société des Sciences morales, des Lettres et des Arts de Seine-et-Oise (Versailles.)

Société nantaise d'Horticulture à Nantes (Loire-Inférieure.)

Société d'Horticulture de Caen, à Caen (Calvados.)

Société royale d'Agriculture et des Arts de Douai, à Douai (Nord.)

Société d'Agriculture et d'Horticulture de Maine-et-Loire (Angers.)

Société d'Horticulture d'Orléans, à Orléans (Loiret.)

Société centrale d'Agriculture de la Seine-Inférieure (Rouen).

Société d'Agriculture de la Marne (Châlons-sur-Marne.)

Académie d'Agriculture, d'Horticulture et des Arts utiles de Lyon (Rhône.)
Société d'Agriculture de Nancy (Meurthe.)
Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Limoges (Haute-Vienne.)
Société d'Horticulture d'Anvers (Belgique.).
Société d'Agriculture et de Botanique de Louvain (Belgique.)
Société royale d'Horticulture de Liége (Belgique.)

Membres du Bureau.

MM.

Aubernon, Préfet, Président d'honneur.
Demanche, Président Titulaire.
Duval Père, Vice-Président.
Fr. Philippar, Secrétaire-Général.
Truffaut Fils, Secrétaire-Adjoint.
Bertin, Trésorier.
Duval Fils, Trésorier-Adjoint.
Le Roi, Bibliothécaire-Archiviste.
Huot, Bibliothécaire-Adjoint.

Membres composant le Conseil d'Administration.

MM. Demanche, Duval Père, Philippar, Truffaut Fils, Bertin, Duval Fils, Le Roi, Huot, l'Abbé Caron, Jaquelin, Legeas, le Général Michaux.

Le Secrétaire-Général,
Fr. PHILIPPAR.

FIN.

TABLE

DES MATIÈRES.

FIN DE LA TABLE.

Mémoires

DE LA

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE

DU DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE,

PUBLIÉS DANS SA DEUXIÈME ANNÉE DE 1841 A 1842.

TOME SECOND.



VERSAILLES,

IMPRIMERIE DE MONTALANT-BOUGLEUX,

AVENUE DE SCEAUX, 4.

1842

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE.

Mémoires

DE LA

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE

DU DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE,

PUBLIÉS DANS SA SECONDE ANNÉE DE 1841 A 1842.

TOME SECOND.



VERSAILLES,

IMPRIMERIE DE MONTALANT-BOUGLEUX,

AVENUE DE SCEAUX, 4.

1842

PREMIÈRE PARTIE.

SÉANCE

PUBLIQUE ET SOLENNELLE

DU 24 OCTOBRE 1841.

DISCOURS

PRONONCÉ A L'OUVERTURE DE LA SÉANCE

PAR M. AUBERNON,

PAIR DE FRANCE, PRÉFET DE SEINE-ET-OISE, PRÉSIDENT D'HONNEUR DE LA SOCIÉTÉ.

MESSIEURS,

LA Société d'Horticulture de Seine-et-Oise compte à peine deux ans d'existence, et déjà elle se montre avec cet éclat, cette utilité, et cette stabilité que le temps seul donne ordinairement à nos entreprises.

Vous avez établi de nombreuses relations avec les prin-

cipales Sociétés de France; le gouvernement comprend l'importance de vos travaux et vous donne des marques de son assentiment et de sa bienveillance; vos expositions, riches en produits agréables et précieux, attirent le concours et excitent l'émulation des Horticulteurs de la ville et des lieux voisins; et il est hors de doute, qu'à mesure que les bienfaits de votre association se feront connaître, vous ne receviez de nouvelles adhésions, et vous ne finissiez par embrasser ainsi peu à peu tout ce que le département renferme de dévoué et d'utile à l'art des jardins.

L'esprit d'association n'est pas, malheureusement, encore assez complètement apprécié et répandu parmi nous; on ignore encore beaucoup trop que le bien qu'un homme isolé ne peut atteindre, est facilement obtenu par la réunion d'un grand nombre d'hommes; on ne veut pas croire aux merveilleux résultats de la puissance matérielle et intellectuelle de ces associations fécondes, qui ont le même but, les mêmes intérêts, le même attrait en vue, qui mettent en commun les essais, l'expérience, l'invention et les lumières de chacun des membres qui les composent.

Vous avez compris cette puissance, Messieurs, et votre Société nouvelle en recueillera toujours de plus en plus les fruits. — L'amateur qui fait de la culture de ses jardins les délices de ses loisirs; l'Horticulteur qui y applique son travail et son industrie; le savant qui cherche dans la vie des plantes et des fleurs l'explication des phénomènes si variés de la nature, et l'habile jardinier qui, dans la pratique de son art, invente souvent ces variétés de produits que les règles de la science ne savent pas découvrir, tous vous concourez avec la même ardeur à la satisfaction du même intérêt, je dirai même d'une

passion commune; car on peut, sans inconvénient, avouer qu'il y a dans l'attrait qu'inspire l'éducation des fleurs et des fruits, le germe d'une passion véritable, passion aussi noble que vive, et dont on peut sans danger se faire honneur!

Honneur donc, Messieurs, à votre noble et utile entreprise; honneur à ceux d'entre vous dont la Société récompense aujourd'hui les travaux par les éloges publics qu'elle va leur donner, et dont je suis heureux et reconnaissant que vous vouliez bien me rendre l'interprète.

DISCOURS

PRONONCÉ

PAR M. L. DEMANCHE,

PRÉSIDENT TITULAIRE DE LA SOCIÉTÉ.

MESSIEURS,

PENDANT les deux années horticoles qui viennent de s'écouler depuis la création de notre Société, j'ai souvent regretté, pour le développement de ses progrès, que le savant et honorable collègue que votre choix unanime avait appelé à l'honneur de vous présider, ait refusé d'accepter le mandat qui lui avait été si justement décerné, et que, par suite de son refus, vous m'avez conféré.

L'honneur que vous avez bien voulu me faire et que j'étais loin de mériter, a été pour moi un motif de plus de m'attacher à l'Horticulture dont j'étais sinon un adepte, du moins un amateur zélé. J'ai trouvé, Messieurs, dans cette présidence qui s'est prolongée au-delà du terme que votre réglement avait déterminé, une source de jouissances réelles, par les rapports intimes qu'elle m'a

mis à même d'établir avec quelques-uns d'entre vous et sur-tout avec nos praticiens les plus distingués, dont j'ai pu apprécier à fond le mérite, le savoir et l'urbanité.

Au moment de déposer en des mains plus dignes que les miennes cette présidence qui me laissera de si doux souvenirs, c'est un devoir et en même temps un besoin pour moi de vous remercier de cette bienveillance affectueuse dont vous m'avez constamment entouré et dont j'ai reçu de si touchants témoignages : celui que j'ai recueilli, lors de la dernière exposition, m'a profondément touché ; l'hommage ayant été public, c'est en public aussi que je dois exprimer à nos honorables collègues qui ont bien voulu me témoigner ainsi leur sympathie, toute l'émotion que j'en ai ressentie, les sentiments de reconnaissance dont je suis pénétré. Je me suis demandé, Messieurs, ce que j'avais pu faire pour mériter une semblable ovation, et je n'ai trouvé que l'affection que je vous porte qui ait pu justifier celle que vous voulez bien m'accorder.

Ma tâche, toute difficile qu'elle pût être, a cependant été facile à remplir avec le concours des hommes dévoués qui ont composé le Bureau, et avec le zèle et l'activité infatigable de notre secrétaire-général, dont le savoir et les relations étendues ont été d'un si grand secours pour le développement qu'a pris notre Société, composée aujourd'hui, en membres titulaires, honoraires et correspondants, des hommes les plus distingués dans la science horticole.

Quatre expositions ont successivement montré toutes les richesses de notre sol, tout le mérite de nos Horticulteurs, et ont prouvé que Versailles était la terre classique de la culture.

Les lauréats de nos deux premières expositions ont

reçu les récompenses qui leur étaient justement acquises; ceux des deux dernières vont les recevoir aujourd'hui; et l'honneur que M. le Préfet veut bien nous faire en présidant cette séance solennelle; les paroles bienveillantes et encourageantes qu'il vient de nous adresser; la présence au milieu de nous du premier magistrat de la cité, démontrent le prix qu'ils attachent l'un et l'autre à récompenser des travaux aussi éminemment utiles, et qui concourent avec l'agriculture à la richesse et à la prospérité de notre beau département.

Enfin, Messieurs, la Société a reçu une récompense bien précieuse de ses travaux dans le témoignage non équivoque d'intérêt que M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce nous a donné tout récemment en nous accordant une subvention destinée à augmenter les encouragements et les récompenses que nous décernons aux lauréats de nos expositions.

Cette faveur, Messieurs, est pour nous d'un heureux augure; elle nous constitue d'une manière définitive, et assure pour toujours l'existence de notre Société.

A cette faveur, Messieurs, M. le Ministre en avait ajouté une autre bien précieuse aussi : il nous avait promis de visiter notre exposition, il nous avait indiqué le jour de sa visite; mais des motifs de santé l'en ont empêché, et les regrets qu'il a bien voulu nous exprimer à ce sujet nous donnent la certitude qu'à l'exposition prochaine nous serons plus heureux.

Après ce préambule, je devrais sans doute, pour me conformer à votre règlement, vous entretenir, dans cette séance solennelle, d'un sujet se rattachant à la science horticole; mais, je vous l'avoue, Messieurs, je confesse ici mon impuissance; que vous dirais-je que vous ne sachiez beaucoup mieux que moi, et qui puisse être digne

de fixer votre attention? D'ailleurs, voilà la troisième fois que ma position de président m'impose l'obligation de vous adresser la parole dans une circonstance dont la solennité inspire toujours quelque crainte, quelque défiance de soi-même; et cette défiance m'est bien permise, quand je vois devant moi tant d'hommes instruits et éclairés.

Toutefois, Messieurs, je sens bien que je ne puis quitter la présidence de la Société, sans vous adresser encore quelques mots sur l'Horticulture : je serai bref, je réclame donc toute votre indulgence.

Il fut un temps, Messieurs, où l'égoïsme était le caractère dominant et exclusif des hommes qui s'adonnaient à l'étude et à l'éducation des plantes, où l'on ne voulait pas que les secrets de la culture fussent rendus vulgaires, et qu'un curieux (c'est ainsi qu'on désignait alors les amateurs du jardinage), parvenu à quelques connaissances, les communiquât à tous. On s'appuyait de l'autorité de Bâcon pour prétendre que le trésor de la Science ne devait passer chez les sages que par voie de manuscrit et non pas être publié dans les livres. On soutenait aussi que les fleurs ne devaient pas être rendues communes, parce que leurs beautés, devenues trop répandues, seraient bientôt méprisées et profanées.

Aussi, était-ce pour combattre cette disposition des esprits si funeste aux progrès de la culture, qui se manifestait déjà de son temps, que Claude Mollet, dont j'aime encore à vous citer les paroles, « applaudissait au petit « nombre de jardiniers curieux qui se fréquentaient les « uns les autres amiablement, et faisaient recherche « de ce qu'ils pouvaient avoir en leurs jardins, pour voir « s'ils avaient quelques espèces de fleurs ou de fruits « que l'un ou l'autre n'eût point, afin de s'en entre-ac-« commoder. »

Aujourd'hui, Messieurs, l'esprit d'égoïsme que combattait Claude Mollet, a disparu; tous les procédés de multiplication et de fécondation sont connus, les plantes nouvelles se répandent rapidement ; les curieux, que nous appelons maintenant amateurs, se font un plaisir de donner soit à leurs amis, soit aux jardiniers, les plantes qui peuvent manquer à leurs collections : c'est une vie commune que celle des Holticulteurs, c'est un échange continuel qui s'opère entre eux.

Les Sociétés d'Horticulture ont contribué pour beaucoup à détruire cet esprit d'égoïsme et d'exclusion, en répandant, par leurs publications, les bonnes méthodes, en décrivant les plantes nouvelles, en inspirant de plus en plus le goût des fleurs ; et ce goût, Messieurs, comment ne pouvait-il pas devenir général à la vue de ces magnifiques plantes, de ces brillants produits de nos vergers et de nos marais, que présentent au public les expositions qui ont lieu dans toutes les villes où il existe des Sociétés d'Horticulture, et quand on songe sur-tout à toutes les jouissances que ce goût procure, et qui sont continuelles pour l'amateur éclairé ? Vous reconnaîtrez, comme moi, qu'il est impossible de ne pas céder à un mouvement d'admiration, je dirais même à un élan d'enthousiasme, à l'aspect de ces fleurs d'élite qui, aujourd'hui, composent nos parterres et auxquelles la nature semble avoir départi d'une main libérale tous les trésors de sa palette, toute la perfection de forme qu'elle seule sait donner à ce qu'elle produit. Quand un soleil radieux vient prêter à leurs couleurs un reflet plus vif, que l'air est embaumé des parfums divers qui s'échappent de leurs calices, que la terre, cette mère si féconde, donne à tout ce qui la couvre, cette vie, cette animation qui fait nos délices les plus pures ; comment, en effet, ne pas éprouver l'influence

de ce charme qui offre tant de séduction et de bonheur, cette extase qui naît des jouissances les plus pures que l'homme puisse éprouver ?

Je viens de dire que celles que procurent les fleurs sont continuelles pour l'homme éclairé; cela est vrai, Messieurs, et n'est point exagéré, il n'y a point d'interruption dans ces jouissances. Pour vous en convaincre, parcourez pendant l'hiver ces jardins sous verre où se trouvent rassemblées, avec goût et élégance, ces plantes dont la brillante floraison vient étonner vos regards, ces fruits dont la maturité semblait ne pouvoir jamais être obtenue avant les époques fixées par la nature; car aujourd'hui, Messieurs, il n'y a plus de saisons pour l'Horticulteur intelligent et instruit, il fait produire en hiver ce qu'autrefois on n'obtenait qu'en été.

C'est à l'ingénieux emploi des serres que nous devons aujourd'hui toutes ces merveilles, que nous devons en outre les fleurs les plus belles, les plus étrangères à notre climat, et sans lesquelles nous serions réduits à la seule nomenclature des fleurs de pleine-terre. Non pas, Messieurs, que je veuille les déprécier; les fleurs les plus simples, les plus communes font et feront toujours l'ornement de nos parterres : les fastes de l'Horticulture française ont conservé le souvenir de la surprise donnée à Louis XV, soupant dans le nouveau pavillon de Trianon, en septembre 1772, par le coup-d'œil brillant et enchanteur d'une inscription portant à droite et à gauche de son chiffre, d'un côté *Vive le Roi*, et de l'autre *le Bien-Aimé*, et tracé en lettres de deux mètres de proportion sur un gradin au-devant de l'orangerie, avec des reines-marguerites blanches sur un fond de reines-marguerites rouges et violettes réunies; ce fut certainement là un triomphe bien éclatant pour une fleur aussi simple,

aussi modeste. Et cependant, Messieurs, quelle distance entre cette époque et la nôtre! Que de conquêtes n'avons-nous pas faites depuis! De combien de fleurs diverses ne nous sommes-nous pas enrichis! Que dirait Louis XV, s'il pouvait voir ces parterres de Trianon présentant aujourd'hui cette décoration magique produite par ces innombrables touffes de dahlias dont les couleurs si riches sont variées à l'infini? Mais, indépendamment de ces fleurs d'été et de pleine-terre, chaque contrée nous a envoyé ces fleurs admirables qui naissent sous les températures les plus chaudes, et c'est aux serres et aux bâches, maintenant si perfectionnées, que nous devons la conservation de ces hôtes précieux qui semblaient ne pouvoir exister que dans leur patrie. C'est ainsi, Messieurs, que nous sommes arrivés à posséder ces jardins magiques où, sous une température extérieure de 10, 12 et 15 degrés de froid, nous voyons des fruits à maturité, des fleurs épanouies et présentant à nos regards surpris les coloris les plus brillants, les parfums les plus suaves. Si à cet auxiliaire puissant qui nous procure les plantes les plus belles des régions équinoxiales, nous faisons ressortir les conquêtes que l'homme a faites sur la nature par les semis qu'il a confiés à la terre, nous ne serons plus étonnés du nombre infini de fleurs et de délicieuses variétés que nous possédons aujourd'hui. C'est que la nature, Messieurs, n'a point de limites dans ses productions, c'est qu'elle est inépuisable dans sa fécondité. Elle crée des chefs-d'œuvre par un hymen de quelques heures; rien ne lui coûte, les parfums, les formes, les couleurs, la grâce, la richesse, elle varie, elle prodigue tout. L'intelligence humaine ne pourrait combiner le mélange des couleurs et des formes que la nature produit. Aussi, Messieurs, confions sans relâche à la terre les graines de nos

plantes; la nature, plus savante que nous, a ses mystères que nous ne pouvons pénétrer; rapportons-nous en à elle pour récompenser nos travaux, et prosternons-nous devant les chefs-d'œuvre qu'elle produit; elle donne toujours au-delà de nos espérances, elle ne pose point de limites à ses bienfaits.

N'oublions pas sur-tout, Messieurs, que l'Horticulture est la richesse spéciale de notre ville et de notre département; qu'une population nombreuse et intéressante y trouve ses moyens d'existence; que par elle nos marchés sont approvisionnés, nos tables sont couvertes en toutes saisons de fruits savoureux et délicats, nos jardins sont embellis par les fleurs les plus agréables à l'œil, et attirent les étrangers qui trouvent au sein d'une grande ville, d'une ville royale, tous les avantages de la plus belle campagne.

Puisse donc la Société que nous avons fondée, être un des éléments de prospérité pour notre belle cité; puisse la population que nous voyons s'accroître, venir augmenter nos rangs, et trouver dans nos modestes travaux et dans nos réunions, ce charme qui naît de l'étude de la nature et de la culture des fleurs.

N'oublions pas sur-tout, Messieurs, que c'est par notre union, notre bon accord que nous donnerons de la consistance à notre organisation, du développement à nos progrès. Le savant et vénérable président que nous venons d'appeler unanimement à notre tête, et que nous entourions d'avance de notre respect et de notre attachement, vous dirigera dans cette voie par son exemple, par son esprit de bonté et de conciliation. Par ses lumières, et par son savoir étendu, Messieurs, il imprimera à vos travaux cette direction, cette impulsion qui réalisera l'avenir qui vient d'être prédit à notre société par

notre président d'honneur, M. le Préfet, dont nous ne saurions trop apprécier la bienveillante protection.

Je termine, Messieurs, en exprimant le vœu que les horticulteurs instruits et honorables qui se sont tenus jusqu'ici à l'écart, viennent fraterniser avec nous, et reconnaissent que la création de la Société d'Horticulture de Seine-et-Oise n'a été qu'une pensée d'intérêt public et d'intérêt local, dont les résultats doivent tourner exclusivement au profit du praticien laborieux et diligent, dont nous voulons voir accroître la prospérité et le bien-être.

COMPTE-RENDU

DES

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE,

Du Département de Seine-et-Oise,

Depuis le 3 *Novembre* 1840, *jusqu'au* 24 *Octobre* 1841.

Par M. Fr. Philippar,

SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL.



MESSIEURS,

CHARGÉ de vous présenter l'analyse de ce que vous avez fait pendant le courant de l'année qui se termine, je viens remplir ce devoir avec d'autant plus d'empressement, que j'ai à vous rappeler des travaux qui doivent prouver que vous avez bien employé le temps que vous consacrez aux choses horticoles.

Les nombreux matériaux dont je suis environné, et qui sont des preuves incontestables du labeur de vos membres, vous donnent l'assurance d'une vie pleine d'avenir, et laissent le département et le pays juges de l'u-

tilité de votre existence. Mais, Messieurs, plus vos efforts sont grands, plus je dois craindre de rester au-dessous de la tâche que vous m'avez confiée ; et cependant je dois, en narrateur fidèle, rapporter les faits qui résultent de vos efforts, et faire apprécier les ressources que vous possédez dans votre sein. Ces faits, Messieurs, démontreront que vous cherchez à tenir une place honorable dans le monde actif et intelligent, en remplissant avec dévouement la mission que vous vous êtes imposée.

Puissé-je, Messieurs, ne pas rester au-dessous de ma tâche, et justifier la confiance dont vous m'avez honoré !

Situation de la Société.

A peine constitués, vous vous êtes livrés au travail avec cette persévérante ardeur qui résulte d'une ferme volonté de faire le bien ; mais vous n'avez pas tardé à vous apercevoir que vous marchiez sur des bases qui vous plaçaient souvent dans une telle difficulté d'exécution, que vous comprîtes, et cela après une année d'expérience, que votre règlement laissait à désirer sur beaucoup de points. Ce fut après de mûres réflexions et après de sérieuses discussions, que vous vous décidâtes à apporter à ce premier règlement des modifications assez sensibles pour qu'il fût nécessaire de le soumettre de nouveau à la sanction de l'autorité, qui vous donna presque instantanément son approbation. Depuis, Messieurs, vous avez reconnu que vous vous trouviez dans une situation plus conforme à vos besoins.

Vous profitâtes alors du travail de l'un de vos collègues pour mettre en vigueur l'un des articles de ce règlement, celui de partager la Société en sections. Chacune des di-

visions représente une branche de l'Horticulture, et l'ensemble constitue l'art du jardinage. Vous ne vous êtes pas dissimulé la difficulté d'établir une ligne de démarcation entre certaines parties de l'Horticulture et quelques spécialités agricoles. Voulant rester dans les limites de vos attributions bien caractérisées, vous n'avez compris dans vos sections que ce que vous avez reconnu être précisément horticole, en laissant à votre sœur aînée, je dirai même à votre mère, la Société d'Agriculture, tout ce qui est purement agricole; de même que, pour ne pas entrer dans le domaine de la Société des Sciences Naturelles, vous n'avez pris dans les sciences que ce qui se rattache immédiatement à l'application. Cette division vous permet de travailler avec plus d'ordre, et vous apprécierez de plus en plus les avantages qui doivent résulter de cette disposition fondamentale.

Vous aviez, dans l'origine, deux séances publiques par an; et, sur l'invitation que vous en a faite M. le Préfet, vous avez examiné s'il n'y aurait pas nécessité de réduire ces deux séances à une; ce que vous avez reconnu raisonnable de faire.

Vous teniez primitivement vos séances ordinaires dans l'une des salles de la Mairie, que M. le Maire avait obligeamment mise à votre disposition. Depuis, la Société des Sciences Naturelles et la Société des Sciences Morales de Seine-et-Oise vous traitèrent en bonne sœur, en vous accordant une encourageante hospitalité dont vous garderez toujours le souvenir. Maintenant, Messieurs, comme les autres Sociétés savantes qui, ici, vous ont précédés dans la carrière, et par l'empressement des membres du Conseil et de l'administration municipale, vous avez un local commode, dans lequel vous tenez

vos séances, et où vous formez votre bibliothèque et vos collections d'étude.

A propos de bibliothèque et de collections, vous recevez, des Sociétés correspondantes, des publications; de vos membres et de vos correspondants, des mémoires, des notices et des ouvrages qui sont classés dès que le rapport vous en est fait. Ces objets sont confiés aux soins de votre collègue, M. Le Roi, qui vous a présenté, dans une de vos dernières séances, un rapport par lequel vous avez pu apprécier vos richesses naissantes. Vos collections d'étude commencent aussi à se former, grâce à la générosité et au dévoûment de plusieurs de vos collègues. Quand tous ces objets seront placés dans la salle, de manière à être vus de tous les membres qui assistent aux séances, ne doutez pas de leur accroissement; car chacun voudra concourir à la création de ce musée, qui peut offrir tant d'éléments d'études aux sociétaires.

Si la mort vous a moissonné plusieurs bons collègues, et si les démissions vous ont privés des lumières de quelques hommes capables, les nouvelles acquisitions de membres zélés et la latitude que vous donne votre nouveau règlement de ne pas rester dans les limites d'un nombre déterminé de sociétaires, vous offrent des ressources dont vous avez déjà pu ressentir les bons effets. Seulement, Messieurs, et je dois le dire ici publiquement, vous avez souvent exprimé la peine que vous ressentiez de ne pas pouvoir compter au nombre de vos membres des pépiniéristes instruits, des maraîchers habiles, qui font la gloire de l'Horticulture de ce département, et qui privent de leur solide expérience un corps formé pour encourager l'Horticulture, honorer les Horticulteurs, et chercher à concourir à l'amélioration du

sort de tous les hommes qui se vouent à la culture des jardins.

Si la Société d'Horticulture ne néglige rien pour se montrer, telle qu'elle veut toujours être, favorable à l'Horticulture, aux producteurs et aux consommateurs, en soutenant des expositions publiques et en accordant des récompenses et des encouragements aux hommes qui lui paraissent mériter d'honorables distinctions, elle est assujettie à des dépenses continuelles, assez fortes, qui ne la découragent pas, et auxquelles elle se livre, sans que sa situation financière vienne entraver son naturel entrainement. Vous avez pu acquérir l'assurance, par le rapport de M. Bertin, que l'état de votre caisse vous permettait de continuer comme vous avez commencé. Dans le compte financier, vous avez vu figurer avec reconnaissance envers l'auteur de cette largesse, le nom d'une amateur botaniste, M.me Scitivaux, qui vous a offert la même somme que celle dont elle vous a fait hommage l'an dernier et qu'elle promet de vous donner chaque année.

Vos rapports avec l'autorité ne contribuent pas peu à entretenir l'élan de votre zèle. Dans toutes les occasions, M. le Maire et M. le Préfet vous montrent une telle sympathie, qu'ils vous ont placés dans la position de pouvoir toujours compter sur leur appui.

Lorsque votre honorable président, M. Demanche, accompagné du Bureau, fit hommage à M. le Ministre de l'Agriculture, du premier volume de vos Mémoires, en lui traçant la marche de vos travaux, et en l'intéressant à l'espoir que vous conceviez de mériter de prendre part aux allocations accordées pour les encouragements à la culture, ainsi que M. le Préfet en avait fait la demande l'année dernière, vous reçûtes une réponse satisfaisante.

M. le Ministre ne tarda pas à vous prouver l'intérêt que vous lui aviez inspiré; car peu de jours après; vous reçûtes de lui la nouvelle qu'il venait de vous accorder cette allocation. Si une indisposition qui lui survint tout-à-coup, ne l'eût pas détourné de la réalisation de son projet, il n'eût pas manqué le rendez-vous qu'il vous avait donné, dans les salles de votre dernière exposition. Ce qui prouve la bonne volonté qu'il avait de se trouver au milieu de vous, c'est qu'il ne vous eût pas fait défaut une seconde fois, car il vous proposait un autre rendez-vous pour le sur-lendemain; mais à votre grand regret, vous fûtes obligés de l'arrêter dans cette détermination, en lui annonçant le terme de l'Exposition.

Enfin, Messieurs, vous pouvez dire avec satisfaction, que la situation de la Société, sous le rapport des bases de son existence, est dans un état très satisfaisant et dans une véritable voie de prospérité.

Expositions.

Ayant reconnu que la réunion des produits de l'art des jardins, exposée à la vue des curieux et des amateurs, offrait les plus sûrs moyens d'encourager et de faire naître des amateurs, et de stimuler le zèle et l'intelligence des horticulteurs, vous êtes restés fidèles à vos principes, et vous avez appelé, à deux époques différentes, pour obtenir de la variété dans les produits, le concours de tous les hommes qui cultivent et qui font cultiver. Vous avez apprécié l'avantage des concours pour spécialiser les produits, afin que les récompenses pussent s'adresser

directement à chacun des genres horticoles, et pour que toutes les branches, toutes les spécialités du jardinage obtinssent également les récompenses qui sont acquises à chacune d'elles. Vous avez été fort contents de votre Exposition printanière, et celle de l'automne n'a pas été moins riche ni moins variée, mais dans un autre genre. Vous n'avez pas seulement voulu faire prendre place aux végétaux qui séduisent par l'éclat et le luxe de leur floraison; vous avez désiré voir figurer l'utile et l'agréable. A côté de ces admirables plantes qui ornent nos serres et nos jardins par la richesse et la variété de leurs fleurs, vous avez trouvé de belles et de bonnes plantes commerciales dans un parfait état de forme et d'entretien, qui peuplent les établissements de nos Horticulteurs marchands, et qui caractérisent le commerce horticole de Versailles. Les légumes de toute nature, les fruits variés de culture forcée et de pleine terre, ont pris une belle place dans vos salles d'Exposition, et ont mérité de justes éloges aux Exposants. Des artistes, des industriels et des fabricants ont rivalisé de zèle et d'empressement pour exposer aux regards quelques échantillons de leurs œuvres, parmi lesquelles se trouvaient des choses fort remarquables. En général, Messieurs, vos expositions sont suivies, intéressantes, et elles attirent pendant tout le temps de leur durée, une affluence considérable de visiteurs. Pour leur réalisation, vous avez à rendre grâce à l'Administration municipale, qui met à votre disposition un local sans lequel vous ne sauriez où vous placer; et, bien que le lieu soit étroit, vous vous estimez heureux de pouvoir en jouir avec autant de latitude. Je laisse aux Rapporteurs des Jurys, la jouissance de vous rappeler plus en détail chacune des deux Expositions de l'année, et le nom des Exposants que vous allez couronner.

Plantes économiques.

Si les végétaux d'ornement ont des charmes puissants pour les amateurs qui savent trouver des délices dans les fleurs; les plantes économiques, qui procurent de précieuses ressources à toutes les classes de la société, ont un mérite incontestable que vous savez apprécier, puisque vous encouragez les cultures d'où elles proviennent et les cultivateurs qui s'en occupent. En effet, c'est par l'effet de l'art adroitement dirigé que nos ressources, en ce genre, s'accroissent et s'améliorent. Combien de produits nouveaux, dus aux efforts assidus et persévérants des horticulteurs, l'emportent sur les anciens! Mais, il faut le dire, toutes les nouveautés n'ont pas le mérite d'une incontestable supériorité; si bien qu'il n'est pas extraordinaire de voir d'anciennes plantes, entretenues bien pures ou améliorées, l'emporter sur de nouvelles qui ne présentent ni les mêmes qualités, ni les mêmes éléments d'entretien et d'amélioration.

L'oxalis crénelé, *Oxalis crenata,* plante tuberculeuse, si vantée par quelques personnes, est loin d'égaler la pomme de terre; et quelques moyens que l'on emploie pour faire acquérir à ses produits plus de qualité qu'ils n'en ont réellement, il y a tout à craindre contre la certitude du succès. Néanmoins cet oxalis a été l'objet d'une notice de M. Pinsar, votre correspondant de Liége, dans laquelle il donne quelques procédés favorables à la culture de cette espèce. Il reconnaît qu'il n'est pas nécessaire, et qu'il est même superflu de hâter la végétation de ses tubercules, sinon celle des pieds mères. Les tiges avancées prennent beaucoup de développement pendant

le temps végétatif, et exigeraient une trop longue suite de buttages et l'emploi d'une trop grande surface de terrain, sans assurance d'une plus abondante production de tubercules, mais bien de nombreuses ramifications qui pullulent à l'infini, au préjudice de la formation de parties souterraines. Il préfère les plantations tardives faites, au commencement de juillet, avec des tiges secondaires, déjà enracinées, après la récolte des pommes de terre hâtives, dans de profonds sillons. Ces tiges auront assez de temps pour se développer et se fortifier jusqu'en septembre; alors la fraîcheur des nuits ralentissant leur végétation, les tubercules commenceront seulement à se former. Pour démontrer la bonté du moyen qu'il indique, M. Pinsar cite un fait fort curieux relatif à l'oxalis. Ayant coupé l'extrémité d'une tige le 15 octobre 1840, il la replanta, bien qu'il fût certain qu'elle n'eût pas le temps de s'enraciner, les tubercules se formèrent de la substance de cette tige. A l'occasion de cet oxalis, M. Pajard vous a dit que le moyen qui lui paraissait le plus certain pour le succès de cette culture consistait à butter les pieds assez tard et avec une bonne épaisseur de terre ou de terreau, puis à arracher les touffes, un peu avant les gelées pour les placer dans un coin l'une sur l'autre sans attention, comme si on les jetait, et que quelques jours après l'augmentation en nombre et en volume des tubercules, se faisait remarquer d'une manière sensible. Ce fait corrobore les détails qui nous sont donnés dans la notice de notre correspondant de Liége.

Le même correspondant vous a adressé une communication sur l'oxalis de Deppe, *Oxalis Deppei* et sur sa variété zonée, *Ox. Dep., var. zonata*. Il a reconnu que bien que ces plantes, suivant les recommandations, dussent être placées en terre légère et substantielle, et

à une exposition chaude, il avait obtenu des résultats avantageux dans une terre compacte, contre un mur, à l'exposition du nord-ouest. Après avoir précisé les moyens de multiplication spéciaux à ces végétaux, il termine sa notice en disant que, pour obtenir de leurs feuilles un très bon pourpier d'hiver, on peut planter les racines de ces plantes dans du sable en un lieu tempéré, où elles donneront, comme produit, une abondance de feuilles et de tiges que l'on consommera au fur et à mesure des besoins, indépendamment de celui que les racines tuberculeuses fournissent, et sur lequel on compte spécialement.

M. Lesieur vous a entretenus d'une variété de pomme de terre nouvelle que sa petitesse a fait surnommer *Pomme de terre haricot :* les plus grosses dépassent à peine le volume d'un haricot. Sa pellicule est fine et son parenchyme est très féculent. Toutes les parties de la plante sont relativement réduites comme l'est le tubercule. Pour vous prononcer sur le mérite de cette variété vous avez voulu acquérir l'expérience de sa valeur, et tout porte à croire que vous allez être prochainement éclairés à cet égard, car M. Philippar vous a dit qu'il la cultivait à Grignon, et qu'il ne manquerait pas de vous communiquer les résultats de cette culture.

Croirait-on que la pomme de terre, si précieuse, a été un temps infini à prendre rang dans nos cultures, et qu'il est encore des contrées en France où on la rencontre peu et où elle est à peine connue, nonobstant les travaux de Parmentier, toutes les recommandations des agronomes modernes et les faits qui surgissent de toute part en faveur de sa propagation. Il faudrait peut-être encore, dans quelques lieux, user de l'ingénieux stratagème de Parmentier pour la faire rechercher. Vous vous le rappelez,

Messieurs, c'est dans la plaine de Saint-Denis, où l'on vit le premier champ de pommes de terre, que ce savant chimiste avait obtenu de faire garder pendant le jour, par un régiment, afin que cette garde, retirée exprès pendant la nuit, laissât le libre accès du champ à tous ceux qui ne reconnaissent de valeur aux choses que quand elles paraissent rares et difficiles à obtenir. Louis XVI se plaisait à orner sa boutonnière de quelques fleurs de pommes de terre, d'après le conseil de Parmentier qui avait compris que les seigneurs de la Cour ne tarderaient pas à imiter le souverain : il pensait, par ce moyen, diriger mieux et plus promptement l'attention sur cette intéressante plante.

Vous devez à M. l'abbé Caron, l'analyse très développée d'un savant mémoire dont MM. Girardin, votre correspondant à Rouen, et Dubreuil fils sont auteurs. Ce mémoire a pour objet l'étude des différentes variétés de pommes de terre, la classification de ces variétés, la quantité de fécule que chacune d'elles contient et des considérations sur l'opération du buttage. M. Caron vous a fait ressortir tout le mérite de ce travail en émettant à propos son opinion sur les différents objets qui y sont contenus. Il vous a dit que, quoique la pomme de terre fût déjà bien connue, il y avait encore quantité d'observations à faire sur cette plante dont l'existence met les populations à l'abri des disettes. En effet, approprier les différentes variétés aux diverses natures de terrain, et choisir celles qui sont à préférer, soit pour l'alimentation, soit pour les produits féculents, apprécier l'influence de cette plante sur les terres en la comprenant dans une rotation de culture, et la considérer, par rapport aux diverses conditions dans lesquelles elle se trouve relativement à la puissance productive, sont des points qui ont

été traités spécialement dans le mémoire, et que M. Caron a développés dans son analyse.

L'honorable rapporteur a rappelé à votre souvenir : 1.° que la pomme de terre contribuait à l'amélioration du sol et à la destruction des mauvaises herbes, par les façons qu'elle nécessite; 2.° qu'il n'est pas de plantes qu'on puisse faire succéder avec plus d'avantage aux défrichements des prairies naturelles et artificielles; 3.° que dans les cas de labours profonds, instantanément donnés dans un sol labouré jusque là superficiellement, cette plante ne manque jamais; 4.° qu'elle réussit parfaitement dans les terres argileuses sur fumier, sur-tout quand on destine les tubercules à la nourriture des bestiaux ou à la fabrication de l'alcool; 5.° que, pour la plantation, les moyennes pommes de terre, ou celles qui sont coupées par quartiers, plantées à 10 cent. de profondeur et à 54 cent. de distance entre chaque touffe et entre chaque ligne parallèle, fournissent les éléments d'une meilleure récolte.

Quant au buttage applicable à la culture des pommes de terre, M. Caron vous a aussi rappelé que cette opération était recommandée par quelques agronomes et au contraire condamnée par d'autres. Malgré les expériences faites par les auteurs des mémoires, expériences qui sont tout-à-fait favorables aux pommes de terre non buttées, ceux-ci se gardent bien de se prononcer affirmativement; M. Caron se range judicieusement de leur avis, pensant bien que le sol, la nature de la variété et diverses autres causes peuvent obliger le praticien à se modifier relativement. Il passe ensuite à l'examen de la classification des différentes variétés de pommes de terre, afin de chercher à faire disparaître la confusion qui règne dans les collections. M. Girardin prend la forme des tubercules pour

types des divisions et la couleur pour celui des subdivisions. MM. Girardin et Dubreuil, afin d'apprécier l'influence du terrain sur la quantité des produits et sur la qualité nutritive de la matière, ont opéré sur 52 variétés plantées dans une bonne terre de jardin et dans des conditions tout-à-fait semblables. Ils ont enregistré sur un tableau très intelligible les résultats qu'ils ont obtenus par la culture et par l'analyse chimique qui leur ont permis de préciser 1.° la quantité de matière produite, 2.° la quantité de *fécule*, 3.° celle de d'albumine, 4.° celle de la matière végéto-animale, 5.° celle du parenchyme, et 6.° celle de l'humidité contenue dans chaque variété. M. Girardin se propose de répéter les mêmes expériences sur différents terrains, et ne manquera pas de continuer la publication des résultats qu'il obtiendra. Ce premier mémoire, digne du plus grand intérêt pour la science et pour la pratique, est placé dans votre bibliothèque, où l'on pourra le consulter avec le plus grand avantage.

M. Caron a étendu ce rapport à l'analyse d'une lettre de M. Girardin au rédacteur en chef du *Moniteur de la Propriété*, en réponse à une attaque dirigée contre le mémoire dont il vient d'être question. Dans cette analyse, M. Caron entre dans des considérations qui lui sont particulières et qui ajoutent un grand intérêt à son travail analytique, que vous lirez dans le volume de vos Mémoires, où il sera inséré.

M. le général Michaux vous a fait hommage de semences du *Chou-Arbre*, curieuse variété produisant une quantité de graines qui servent à faire de l'huile, en même temps que ses feuilles fournissent une excellente nourriture aux bestiaux : ce chou peut rendre des services dans la grande et dans la petite culture. Suivant ce que vous a dit notre

honorable collègue, ce chou s'élève à la hauteur de 3,m 30 et dure plusieurs années.

Plantes d'ornement.

La décoration des jardins et des serres dans toutes les saisons de l'année par des plantes dont la beauté du port, l'abondance et la richesse des fleurs attirent l'attention, est une gracieuse partie du jardinage qui offre de douces et pures jouissances à ceux qui la suivent. Grand nombre d'espèces et de variétés figurent déjà dans les collections de notre département, mais ce nombre s'accroît de plus en plus par les semis que font les Amateurs et les Horticulteurs. Cette année, Messieurs, dans plusieurs de vos séances, on vous a entretenus de plantes nouvelles ou déjà anciennes, mais dignes d'intérêt, qui ont pris naissance dans ce département. Je rappellerai ici les principales.

Le *Rhododendrum Arboreum* de M. Bertin, les *Camellia* de M. Madeline dont on vous a donné la description, sont des variétés nouvelles admirables qui doivent occuper un rang distingué parmi les plantes d'ornement de serres froides. Les roses nombreuses, unifères ou perpétuelles appartenant à divers types dont notre collègue M. Duval de Montmorency, enrichit chaque année les cultures, donnent à cet Horticulteur commerçant, une renommée qui lui est bien acquise, car il est peu de pépiniéristes qui fassent autant de semis que lui et qui aient obtenu, dans ce genre, un aussi grand nombre de

belles variétés. On compte au moins, parmi ses gains, une trentaine de sortes de roses remarquables, parmi lesquelles figure la rose *Aubernon*, dont on vous a donné la description prise, sur place, dans le jardin de notre confrère, à Montmorency. Vous avez approuvé cette heureuse idée de M. Duval, de dédier l'un de ses plus beaux produits au magistrat de ce département, qui sait si bien encourager les efforts et qui met un soin extrême à concourir par tous les moyens qui sont en son pouvoir aux succès des choses utiles. M. Duval, dans ses belles collections d'œillets et de pensées, dont une très grande quantité ont pris naissance chez lui, peut encore offrir des choses charmantes à l'admiration des curieux, ainsi que vous l'ont dit MM. l'abbé Caron et Philippar. La modestie de l'auteur de ces richesses florales, qui travaille assez loin de nous et sans éclat, mais qui donne généreusement à ses confrères, quoiqu'il fasse commerce de ses produits, empêche qu'il soit apprécié à sa juste valeur; il a fallu qu'on allât le surprendre au millieu de ses travaux pour que vous pussiez apprendre tout ce que vaut cet Horticulteur.

M. Sylvain Caubert, amateur fortuné et généreux, créa dans sa belle propriété de Soisy, près de Montmorency, une école de roses qui, bien établie, doit être une source où chacun de vous aimera à aller puiser. Déjà ce véritable Horticulteur-Amateur possède de belles choses dans les 500 variétés qu'il cultive; mais l'ordre qu'il met actuellement dans leur réunion, doit doubler le mérite de leur beauté, et cette collection deviendra un centre d'étude où les Horticulteurs pourront aller faire des comparaisons.

Vous avez revu avec plaisir cet ancien et bel œillet Laravine, digne de tous les vrais Amateurs d'une plante, ordinairement, assez rebelle aux soins empressés qu'elle

nécessite pour sa parfaite conservation. M. Madeline vous en a présenté un pied fleuri, de cet œillet, et vous l'avez tous salué d'admiration; d'abord parce qu'il était beau, ensuite parce qu'il est enfant de Versailles, digne de celui qui l'a obtenu et qui a passé une partie de sa vie à cultiver les œillets de choix. La couleur de la fleur de cette variété, sa floraison à peu près continue, donnent à cette plante un mérite incontestable.

Les tulipes ont aussi cette année captivé votre admiration. Vous avez entendu avec intérêt le rapport de votre commission sur les collections de nos Amateurs Versaillais, MM. Deschiens, Prévost, Derongé, Dubourg et Likson. Vous avez appris avec quel ordre ces collections sont tenues, dans quelle situation s'y trouvent les plantes et la quantité de variétés qui les composent, dont bon nombre sont d'origine versaillaise. Il y a peu de semblables collections, vous a-t-on dit, et ce qui doit vous flatter le plus, c'est que leurs propriétaires sont vos confrères. Vous aviez voté l'impression de ce rapport, surtout à cause des variétés nouvelles et les plus rares, que la commission avait eu le soin de vous signaler; mais cette même commission, ayant entendu la lecture d'un mémoire spécial sur les tulipes, vous a priés de n'en faire qu'une mention dans le compte-rendu, pour éviter les répétitions qui auraient certainement eu lieu par la ressemblance de quelques-uns des points du rapport et du mémoire spécial dont vous avez voté l'insertion dans le volume de cette année.

Vous avez encore présent à votre esprit le bon mémoire qui vous a été lu sur ce sujet. M Deschiens, qui en est l'auteur, a commencé par faire la description du genre tulipe et celle des espèces qui composent ce genre. Il a ensuite fait l'histoire de la tulipe des jardins, et celle

des variétés qui découlent de ce type, en vous rappelant que, suivant les époques, les collections des vrais Amateurs ont pris des caractères différents. C'est ainsi qu'on a vu successivement passer en première ligne les fonds jaunes, et les bizarres avant d'arriver à ne plus admettre que les purs fonds blancs. Il en est résulté que telle tulipe qui était d'un très grand prix autrefois n'a plus de valeur aujourd'hui. La mode étend son empire sur tout, et le caprice qui la fonde fait justice de toutes choses, et sur-tout très rapidement de celles qui n'ont qu'une beauté ou qu'un mérite de convention. Il vous a ensuite fait connaître les caractères d'une belle tulipe; il a décrit en détail, et en habile connaisseur, la culture de ces plantes, leurs récoltes, leur classement, leur conservation et leur rangement en collection. Il s'est arrêté à la nomenclature, en insistant sur les bases d'une nomenclature rationnelle, c'est-à-dire qui présentât des caractères saisissables, et qui pût s'approprier aux plantes, en mettant celles-ci en rapport avec leurs noms. A cet égard, votre Collègue vous a dit des choses tout-à-fait nouvelles, qui, en vous instruisant, vous ont fort intéressés. Ce mémoire sera imprimé dans votre recueil, où il sera utilement consulté.

M. Fromageot, au nom d'une commission, vous a fait un rapport sur la collection de dahlias de M. Sommesson, qui ne contient pas moins de 12,000 plantes de commerce et 2,800 plantes de semis, disposées en amphithéâtre, ou placées en rangs, superposées en gradins, de manière que l'œil puisse instantanément embrasser l'ensemble de cette admirable collection.

Vous devez à votre Collègue, organe d'une Commission capable d'apprécier, la connaissance exacte des richesses de notre Confrère, qui passe une grande partie de son temps à soigner de belles plantes, qui nous rap-

pellent les jouissances d'une saison qui nous fuit, en réveillant notre espoir pour goûter les charmes de celle qui doit lui succéder. M. Fromageot termine son rapport par la nomenclature des principales variétés de dahlias, de celles qui peuvent plus particulièrement être considérées comme plantes capitales. La même Commission a été invitée à continuer son exploration, et à l'étendre à toutes les Collections de dahlias des Amateurs versaillais.

Le rapport sur les cultures, de M. Duval de Montmorency; la description de ses principales variétés de roses, celle du Rhododendrum de M. Bertin, et de l'un des Camellias de M. Madeline, seront imprimés dans le volume des Mémoires de cette année.

Arbres fruitiers.

Les cultures fruitières ont été aussi l'objet de votre attention, et vous apportez le plus grand intérêt aux progrès de cette partie, à laquelle vous reconnaissez une véritable importance, en comprenant toutes les améliorations que l'on peut obtenir en s'en occupant avec constance.

Une exploration a été faite à Montreuil-aux-Pêches par plusieurs de vos collègues: l'un d'eux, M. Philippar, vous a fait un rapport verbal sur la situation des cultures fruitières qui y sont suivies avec une admirable intelligence. Dans cette commune, pour ce qui est de la partie cultivée en arbres fruitiers qui s'étend chaque année, on ne rencontre que murailles façonnant des expositions propres à recevoir des pêchers, fournissant, chaque an-

née, des fruits pour plusieurs centaines de milliers de francs, qui sont vendus dans la capitale. Votre collègue a particulièrement appelé votre attention sur les cultures de M. Alexis Lepère, dans lesquelles on trouve des arbres qui sont parfaitement dirigés et fertiles; on y remarque sur-tout une très grande quantité de pêchers, conduits à l'ancienne méthode, présentant des arbres dont la charpente est le type des éventails dits à la Montreuil; mais on observe aussi, chez lui, des arbres qui sont soumis à une autre forme. Sur les branches principales, on ne voit que des branches sous-mères, des coursonnes et des crochets, il n'y a pas de branches sur-mères. Cette méthode, dont M. Lepère est l'auteur, paraît très favorable à la formation des arbres et à l'entretien de leur fécondité. L'une des murailles sur laquelle se trouvent appliqués neuf arbres dirigés de cette sorte, n'ayant que neuf ans d'âge, et garnissant 88 mètres de longueur sur une hauteur de 3,32, est chose admirable à voir. Ces arbres ont produit, cette année, 2,900 pêches. M. Lepère a publié tout nouvellement un traité sur la culture du pêcher, avec figure, dans lequel sa méthode est développée. Vous êtes portés à croire que cet ouvrage doit contenir de bons principes, car il est l'œuvre d'un praticien qui peut montrer, sur place, des arbres plus réguliers de forme qu'on ne saurait les figurer sur le papier. Vous connaîtrez bientôt le mérite de ce traité, car vous l'avez renvoyé à l'examen de l'un de vos membres qui doit vous en présenter l'analyse.

M. Lepère étend son intelligente industrie jusque dans notre département; M. Videl, propriétaire du domaine de Haute-Bruyère, dans l'arrondissement de Rambouillet, en vous envoyant des fruits pour l'exposition, vous a fait connaître qu'il devait à M. Lepère le rétablissement

de ses espaliers qui étaient dans un état complet de dégradation, et qui sont magnifiques aujourd'hui.

Il vous a dit que de vieux pêchers que l'on se disposait à abattre, ont été ravalés par cet Horticulteur, et se trouvent maintenant rajeunis, reformés et très féconds. Il cite, entre autres, qu'un vieux pêcher, écrasé par la chute d'une portion de muraille, fut rabattu, en 1836, à 8 cent. de terre, et dirigé, dans ses nouvelles ramifications, suivant la méthode de M. Lepère, et que cet arbre est parvenu à acquérir 9,50 d'envergure, et a produit, cette année, 260 pêches.

Dans la visite des cultures de Montreuil, vos collègues ont remarqué une variété de pêche qui, au mérite de la qualité et de la fécondité de l'arbre qui la porte, joint celui d'une maturité tardive : c'est une chevreuse connue sous le nom de *Chevreuse-Bonne-Ouvrière*, à cause de sa production constante : cette variété a beaucoup de rapport avec la chevreuse hâtive et tardive, mais elle est un peu plus tardive que cette dernière.

MM. Caron et Philipar ont signalé à votre attention un Horticulteur, tailleur d'arbres extrêmement habile, qui n'a d'autre instruction que celle que lui a fournie sa pratique qui est exercée avec une intelligente combinaison. Cet Horticulteur, nommé Adancourt, cultive un jardin d'une moyenne étendue dans la vallée de Montmorency, commune de Margency, dont les murailles sont tapissées de poiriers et de pêchers qui, ces derniers sur-tout, sont de la plus grande beauté : la plupart d'entre eux présentent une envergure de 10 à 12 mètres. Ces arbres, trop rapprochés, se touchent, et ne peuvent s'étendre plus ; mais ils sont régulièrement garnis, au point que l'on ne saurait trouver la moindre lacune : ils étaient couverts de fruits magnifiques, et les poires, dont vous avez vu un échan-

tillon, par des martins-secs qui vous ont été présentés, avaient un volume extraordinaire. Vos collègues ont remarqué avec quelle intelligence ce jardinier traite les gourmands, qui sont toujours des ramifications rebelles et désastreuses pour les arbres, quand on ne sait pas les maîtriser et leur donner une direction qui entrave la luxuriance de leur développement.

Plusieurs fruits vous ont été présentés : tels sont la poire de Saint-Michel, bien franche, la Vallée-Bâtarde, la poire de Couteau et la poire de Bodard, ces trois dernières assez communes sur le territoire de Saint-Nom-la-Bretêche. Vous avez décidé que ces fruits seraient, comme tous ceux que vous pourrez vous procurer, envoyés à M. Duval fils, qui les modèlera pour composer la collection de la Société. Grâce au talent de notre jeune confrère, aussi dévoué à la Société qu'habile dans l'art du modeleur, qui ne le distrait pas des occupations horticoles, vous jouirez bientôt d'une collection pour l'étude des fruits, qui peut fournir le seul moyen d'acquérir, par l'habitude et la comparaison, des connaissances positives sur cette partie du jardinage.

Le figuier est un arbre d'une importance telle, pour deux communes du département, qu'il en couvre depuis un temps immémorial, une vaste surface de leur territoire et que les produits en fruits sont l'objet d'un commerce très considérable pour les habitants d'Argenteuil et de La Frète. L'un de vos membres, M. Bellair, vous a lu un mémoire sur cette essence fruitière, en vous entretenant de sa culture telle qu'elle se pratique dans la commune d'Argenteuil. Appréciant tout l'intérêt qui se rattache à cette industrie, et voulant obtenir tous les détails précis sur cette matière, afin d'en faire un travail aussi complet que possible, vous avez décidé que le mémoire de M. Bellair serait

complété par l'addition de tout ce qui se rattache à cette culture, et à cet effet, vous avez arrêté qu'une enquête serait faite par MM. Boullay et Philippar, à Argenteuil et à La Frète. Bientôt, Messieurs, vous serez en possession de tous les matériaux désirables pour faire un traité sur la culture en grand du figuier.

M. Philippar vous a présenté l'analyse d'un opuscule ayant pour titre : *Instruction sur l'amélioration des cidres dans le département de la Seine-Inférieure*, par MM. Dubreuil et Girardin. Ce travail, qui avait pour objet la recherche des variétés de poires et de pommes cultivées dans le département de la Seine-Inférieure, pour la fabrication des cidres, est une heureuse idée de ces auteurs, qui, pour parvenir à l'amélioration de cette partie, se sont proposé de réunir en collection, les différentes variétés de poiriers et de pommiers cultivés dans le département de la Seine-Inférieure, afin de les étudier et d'arrêter une nomenclature à l'aide de laquelle on puisse se fixer sur le nom et la valeur des variétés. Le rapporteur vous a fait comprendre combien il serait intéressant pour la culture et la technologie, qu'un semblable travail fût entrepris dans tous les départements de la France, et qu'il s'étendît simultanément aux vignes.

Antiquité de quelques arbres et histoire qui se rattache à ces végétaux.

Pour conserver le souvenir de certains arbres remarquables par leur rareté, leur beauté, leur force ou par quelques faits historiques qui se rattachent à leur présence dans les lieux où ils se trouvent, les Anglais ont imaginé

la publication d'un ouvrage connu sous le nom d'*Arbo-retum*, dans lequel se trouvent décrits tous les végétaux qui présentent quelque intérêt sous divers rapports. En France, on ne s'est pas occupé de la réalisation d'un tel travail; aussi nos prédécesseurs ont-ils vu sur pied d'admirables individus que nous ignorons complétement aujourd'hui, et il est à craindre que nos successeurs ne trouvent nulle part de renseignements sur certains arbres qui sont de véritables monuments que le temps ou la coignée détruira un jour sans qu'il reste la moindre trace de leur existence. Nous avons eu à Versailles, dans l'ancien jardin de M. Cubière, un tulipier qui a été arraché il y quelques années, et dont la forme, la hauteur et la grosseur attiraient un grand nombre de curieux. Il a existé, dans l'ancien jardin de M. Lemonnier, plusieurs arbres remarquables qui ont été détruits et sur lesquels il ne reste aucune tradition. Le jardin du Petit-Trianon présente plusieurs magnifiques et rares sujets dont on n'aurait plus le moindre souvenir s'ils périssaient, et tant d'autres beaux arbres qui se trouvent sur différents points de notre département, qui disparaîtront aussi sans qu'il en ait même été fait la moindre mention. Vous devez donc féliciter deux de vos collègues, MM. Caron et Philippar, de vous avoir fait une communication sur le bel arbre de Saint-Gratien, planté par le maréchal de Catinat. Cet arbre, qui est mort maintenant, dont on ne trouve plus qu'un tronçon vermoulu, tombant partiellement en décomposition, est planté dans le milieu de la cour de la ferme du château de la commune de Saint-Gratien. Il y a 15 à 16 ans, il était encore dans un bel état de végétation, et ce n'est que depuis 6 ans que les dernières ramifications du tronc ont péri. Vous vous rappelez sans doute que cet arbre a été le témoin de la constante fidélté

de deux amants, pendant la vie de M. l'amiral de Bruis qui a été propriétaire du château de Saint-Gratien. Ce sujet a fourni le texte d'une histoire très sentimentale que l'on ne lit pas sans émotion dans les *Contes à ma Fille*, de Bouilly. L'examen de cet arbre a permis, et bien à temps à vos collègues, car bientôt il sera méconnaissable, de rectifier une erreur qui probablement se serait propagée sans possibilité de vérification et de contradiction. Ils ont reconnu que l'arbre de Catinat était un marronnier et non un orme, comme beaucoup de personnes le croient et ainsi qu'on l'a écrit.

Les mêmes membres vous ont dit avoir vu dans l'une des pièces du château de Chantilly une table dont la tablette est faite d'un seul morceau de vigne. Cette table, qui a 30 cent. de largeur, sur 67 cent. de longueur et 4 cent. d'épaisseur, est d'une rare beauté pour la couleur et le veiné du bois. Elle paraît être fort ancienne : on y trouve en inscription la devise de l'ancienne famille des Montmorency :

« Dieu et mon grand devoir. »

Les mêmes membres vous ont encore parlé d'un très vieux oranger qu'ils ont rencontré dans le jardin de l'un de vos collègues, M. Sylvain Caubert, à Soisy-sous-Enghien. Cet arbre, vous ont-ils dit, très curieux par le faciès qu'il présente, décortiqué par place, n'ayant que quelques points couverts d'une écorce à surface irrégulière et bourletée, démontre combien l'oranger est robuste. Cet arbre est encore remarquable par l'âge qu'il paraît avoir. Nous avons du reste, sur cette essence, dans l'orangerie du palais de Versailles, un très bel exemple de longévité dans le *Grand-Bourbon*, dont le semis date de François I.er, et qui se soutient toujours dans un bril-

lant état de végétation. Celui de M. Sylvain Caubert serait au moins du même âge. Relativement à la robusticité de l'oranger, M. Philippar vous a signalé un fait qui est extrêmement intéressant pour la physiologie et pour la culture. Il vous a parlé d'un oranger existant chez M. Savoureux, pépiniériste à Rouen, qui après avoir servi pendant plusieurs années de chantier dans une cave fut ensuite remis en caisse : cet arbre n'est pas, aujourd'hui, le moins beau de tous les orangers que cet Horticulteur possède.

M. Fleury vous a présenté des meubles rustiques dont il est l'auteur, qui ont figuré à l'exposition, et qui ont été faits avec un seul pied de vigne, dont un tronçon, que vous avez vu, avait 65 cent. de circonférence. Suivant les renseignements pris par ce correspondant, ce pied de vigne n'avait pas moins de 130 à 140 ans.

Outils, instruments et procédés de culture.

Un outil dont la forme et les proportions sont bien conçues, et qui réunit toutes les conditions favorables à une facile exécution, méritera toujours de fixer l'attention de tous les hommes qui comprennent les besoins de la pratique. Il en est de même des procédés de culture, présentant des avantages réels, que vous accueillez toujours avec empressement. A ces considérations, Messieurs, vous avez reçu avec reconnaissance l'instrument désigné sous le nom de *traçoir*, dont M. Fleury aîné vous a fait hommage après l'avoir fait figurer au nombre des objets exposés. Cet instrument, très léger et très simple, est en bois : il est d'un usage facile, et son emploi procure une grande économie de temps pour le tracé des planches à semer et

à planter; soit qu'on veuille tracer, dans une planche de 2^{m} 32 cent. de largeur, dix rangées, comme l'instrument est muni de cinq chevilles, en faisant le tour de cette planche, on réalise ce tracé. Si l'on ne veut tracer que six rangs, on retire l'avant-dernière et la seconde chevilles, qui sont mobiles. Pour le repiquage des légumes qui demandent un grand espacement, des choux, par exemple, on trace deux rangs à la fois, en supprimant les trois chevilles du milieu : les deux latérales tracent alors; de même que, pour le tracé des sentiers, en supprimant les chevilles du centre et en laissant celles de chaque extrémité, on obtient une largeur de 50 cent., qui est à peu près celle des sentiers. L'usage de cet instrument se propagera indubitablement dès qu'il sera plus connu. On peut l'employer avec un égal avantage pour tracer la surface du terrain dans lequel on veut placer des oignons à fleurs.

M. Auffroy, jeune jardinier plein de zèle, vous a présenté une notice sur la conservation de plants de choux pendant l'hiver, particulièrement les variétés de la race des choux-pommés ou cabus. Ce moyen, qui est le résultat d'une expérience d'un certain nombre d'années, consiste à plonger les plants dans le sol d'une côtière, le long d'un mur ou d'un abri quelconque, dont la largeur n'excède pas un mètre, et pour les couvrir sans sacrifier des paillassons, on se sert de tiges ou paille de chicorée sauvage. On étale cette paille sur le plant, et à une certaine distance de ce plant, en l'inclinant du bord de la platebande, comme base sur le mur, et en maintenant de points en points cette couverture, pour éviter que le vent ne l'enlève ou ne la dérange. Quand la température est douce, on donne de l'air, en ayant le soin de remettre la couverture quand le froid se fait sentir. M. Auffroy condamne le moyen qui est le plus ordinairement pratiqué, consistant

à se servir de feuilles ou de paille placées immédiatement sur les objets. Il a reconnu que cette couverture attendrit les plantes et les rend plus accessibles aux moindres accidents, outre que la fonte des neiges qui fournissent une humidité abondante, se concentre sous les feuilles ou dans la paille, et fait fondre ou pourrir les plants.

MM. Allaine, votre collègue, et Sylvestre, tous deux jardiniers chefs à Grignon, vous ont donné le moyen le plus sûr de conserver des choux pendant l'hiver pour en avoir aussi tard que possible. En effet, quand les hivers sont rigoureux et sur-tout quand ils offrent de fréquentes alternatives d'humidité et de froid, on voit instantanément perdre tous les choux sur lesquels on comptait et qui sont de précieuses ressources dans les fermes où le mouvement alimentaire est considérable. Ces Horticulteurs, pour éviter les pertes toujours préjudiciables et inévitables par les procédés ordinaires, ont expérimenté plusieurs moyens. Celui qui leur a présenté le plus d'avantage et qu'ils recommandent, est très simple; mais il demande un emplacement convenable : un hangar, un cellier, un grenier, une écurie et tout autre lieu où la gelée ne pénètre pas. Les choux arrachés, les laisser ressuyer si le temps le permet et les rentrer dans les lieux indiqués, en les pendant les racines en l'air et la pomme en bas, en ayant le soin que chaque pied, pourtant assez rapproché afin d'éviter de perdre de l'espace, ne se touche pas. On prend les choux, au fur et à mesure du besoin, le cœur est d'un beau jaune, les feuilles de la circonférence noircissent, on enlève celles-ci quand on veut se servir du cœur. Dans la haute saison, tout le cœur est un peu fané et les feuilles qui le composent prennent alors une consistance parchemineuse qui ferait craindre que leur cuisson ne fût difficile ou que la

matière n'eût plus de qualité. On est bientôt assuré du contraire quand les choux épluchés sont immergés dans l'eau où toutes leurs parties se renflent et reviennent dans leur état primitif. Plusieurs choux ainsi conservés vous ont été présentés à la fin d'avril de cette année, et vous les avez trouvés dans un parfait état de conservation. Cette notice sera imprimée dans le volume de vos Mémoires de cette année, et en la lisant, vous apprécierez mieux tous les détails qui se rattachent à ce procédé.

Insectes nuisibles.

Si les cultures font des progrès, si les produits deviennent plus abondants, meilleurs et plus variés, c'est que le cultivateur fait de grands efforts physiques et intellectuels; mais au milieu du zèle qui l'anime, il éprouve des contrariétés qu'il ne lui est pas toujours donné de combattre et d'éloigner. Au nombre des maux qui l'accablent, on peut mettre au premier rang la prodigieuse multiplication des insectes qui ravagent instantanément les récoltes, et qui souvent même détruisent impitoyablement les pieds les mieux constitués, ceux qui paraissent même doués de la longévité désirable pour réaliser des produits que le temps a préparés.

C'est ainsi, entre autres insectes destructeurs, que le puceron lanigère, *Aphis mali*, dont la multiplication est considérable, le transport facile et l'atteinte fort difficile, fait d'immenses ravages dans les beaux vergers de la Normandie, et désole les cultivateurs normands, outre qu'il est répandu sur toutes les plantations de pommiers de presque toutes les parties de la France, où il gagne

progressivement en allant de proche en proche, d'un point à un autre, où il étend successivement sa progéniture. Notre département n'est pas exempt de ce fléau, et déjà beaucoup de points sont envahis. Plusieurs jardins de Versailles sont peuplés de ces animaux qui, à l'approche de l'hiver, prennent une épaisse fourrure blanchâtre, se ramassent et se présentent à l'état de flocons duveteux blancs, couleur qui les fait facilement apercevoir. M. Bellair vous a lu une notice sur la destruction de cet insecte en petit dans les jardins, destruction qui, comme il vous en a décrit les moyens, peut se pratiquer en grand dans les vergers et dans les plantations fruitières. C'est à l'aide d'un liquide composé, sorte de lessive dans laquelle une certaine quantité de substances aromatiques et caustiques, entre en diverses proportions, suivant la nature de la substance, que l'on parvient par lotion en petit, par aspersion en grand, à atteindre ces animaux sur tous les points où ils se trouvent, points qu'ils désorganisent et qu'ils finissent par dégrader complètement.

Vous avez accueilli cette communication qui résulte de faits obtenus par l'auteur du procédé, et vous avez nommé une commission pour faire des expériences qui puissent vous convaincre. L'un de vos laborieux correspondants, M. Fleury de Meulan, vous ayant demandé la recette de cette lessive, vous la lui avez envoyée avec prière de vous tenir au courant des essais auxquels il doit se livrer.

Depuis plusieurs années, M. le colonel Mathieu suivait de près les progrès de cet insecte qui pullule sur les pommiers de son jardin. Pour se préserver d'abord et ensuite pour arrêter le mal, au lieu de faire le sacrifice de ses arbres, notre collègue fait usage d'une quantité de ma-

tières à l'aide desquelles il espère arriver à la destruction de ce puceron. En homme prudent et consciencieux, il ne vous a pas fait connaître ces matières puisqu'il ignore encore leur degré d'efficacité, et il ne se borne pas à cette seule destruction qui lui parait un moyen trop limité et beaucoup trop dubitatif. Il vous a dit qu'il pensait qu'il fallait étudier les mœurs, les habitudes et la nature de ce petit animal, que l'on ne connait pas encore bien malgré les recherches dont il a été jusqu'ici l'objet, afin qu'arrivé à une connaissance plus parfaite de cet insecte, on pût le surprendre aux époques les plus convenables. Cette opinion qui vous a paru très rationnelle, a été encouragée; et pour aider ce Naturaliste-Horticulteur dans ses recherches, vous avez prié la commission chargée d'expérimenter sur la lessive de M. Bellair, d'étendre ces expériences en suivant avec M. le colonel Mathieu le puceron lanigère dans tous les détails de sa vie.

M. Crouzet, sachant que le corps législatif est saisi de l'importante affaire de la destruction des animaux nuisibles, comprenant tout ce que cette question a de vital et appréciant les lumières qui peuvent émaner des Sociétés Horticoles et Agricoles, a appelé votre attention sur ce sujet; il a demandé qu'une Commission fût nommée pour étudier cette matière et pour voir s'il n'y aurait pas opportunité, pour la Société, d'émettre son opinion sur cette importante question.

Vous accueillîtes cette proposition et vous nommâtes une Commission qui, par l'organe de M. Deschiens, son rapporteur, vous présenta un travail que vous approuvâtes, qui fut imprimé, envoyé à M. le préfet, à MM. les membres du Conseil-Général du département, à MM. les ministres de l'Agriculture et de l'Intérieur, et à M. l'intendant-général de la Liste-Civile; vous pensâtes, par

cet envoi, faire appuyer, auprès des Chambres, votre proposition, qui a pour objet l'exécution de chasses générales et obligées, par une loi semblable à celle qui existe sur l'échenillage, celle-ci modifiée, et cette loi, mise en rapport avec la possibilité d'une exécution efficace, s'étendant à tous les insectes nuisibles. La Commission a sur-tout insisté sur la destruction des hannetons qui, à l'état d'insectes parfaits ou de larves, font des dégâts immenses dans les cultures, et elle a reconnu que le *hannetonnage* général, pratiqué en temps convenable, et la chasse aux vers blancs pendant les labours, mais le tout obligé, et partout, étaient les plus sûrs moyens d'arriver à des résultats désirables. Espérons, Messieurs, que ce que vous avez fait à la satisfaction générale, à l'invitation de M. Crouzet, et à l'imitation de beaucoup d'autres Sociétés Horticoles et Agricoles, portera son fruit, et que le gouvernement comprendra qu'il est temps d'apporter un remède énergique à un mal qui mine de plus en plus, et qui peut exercer une influence désastreuse sur la propriété, sur la production, sur le producteur et sur le consommateur.

Vous jouirez, Messieurs, du travail de votre Commission, puisque son rapport doit figurer cette année dans le volume de vos Mémoires.

Un fait digne de remarque, dont vous devez la connaissance à M. de Rongé, notre collègue, et à un jeune professeur de culture à Rhodez, M. Lefebvre, que vous admîtes, comme visiteur, à l'une de vos séances, tous deux Lillois, et conséquemment au courant de ce qui se passe dans cette partie de notre ancienne Flandre française, mérite d'être consigné ici. Suivant eux, dans cette contrée où l'on fait un grand usage d'engrais flamand, matières excrémentitielles humaines spécialement pré-

parées, les hannetons seraient beaucoup plus rares qu'ici ou dans tout autre point de la France, et on n'aurait pas à y signaler de ravages qui méritassent même la moindre attention.

Sciences d'application.

Vous avez pu apprécier, Messieurs, combien les sciences dirigées dans le sens de l'application peuvent offrir de résultats profitables à la pratique; aussi accueillez-vous avec empressement toutes les communications qui vous sont faites sur ce sujet. C'est ainsi que vous avez reçu avec reconnaissance un travail manuscrit qui vous a été adressé par M. Maciet, l'un de nos bons correspondants de Seine-et-Marne, à Meaux, ayant pour titre : *Dissertation sur la physiologie des végétaux.*

M. Maciet, homme d'activité, ami de la culture et des Horticulteurs, a voulu, dans une ville où les bienfaits de l'enseignement spécial manquent, chercher à se rendre utile aux Horticulteurs de la contrée, en faisant dans les séances de la Société d'Horticulture de Meaux quelques lectures sur divers sujets de botanique appliquée. Il a pensé que la Botanique et la Physiologie ne devaient pas être étrangères aux jardiniers, et conséquemment que des communications très élémentaires précises et intelligibles qui ne nécessiteraient pas trop de contention mentale produiraient ces bons résultats M. de Pronville, que vous chargeâtes d'examiner ce travail et de vous en rendre compte, vous a fait un rapport qui vous a permis d'en apprécier l'utilité. L'honorable rapporteur, en rendant hommage aux vues toutes philanthropiques qui ont dirigé

M. Maciet dans la rédaction de ses leçons, vous a rappelé combien il serait avantageux que tous les Horticulteurs pussent trouver l'occasion de s'occuper de l'étude de l'organisation des végétaux et de celle des fonctions organiques. Il vous a justement dit que nous ne manquions pas de bons ouvrages sur cette matière, mais que la longueur des uns et le caractère scientifique des autres ne rendaient pas leur usage assez facile aux cultivateurs qui ont peu de temps à donner à l'étude. Vous avez tous reconnu, Messieurs, combien la propagation de précis semblables à celui qui a été entrepris par notre collègue de Meaux, serait profitable au progrès de l'Horticulture et à l'instruction des Horticulteurs.

Tout ce qui peut offrir des ressources d'étude a un véritable attrait pour vous; aussi avez-vous reçu avec reconnaissance l'*Herbier* qui vous a été offert par notre collègue M. le docteur Thibaut. Ce recueil de végétaux séchés, nommés et classés, disposés dans des cartons, tient une place dans votre bibliothèque où il acquerra du développement par l'empressement de quelques-uns de vos membres qui ne négligeront pas de l'augmenter, et où il pourra être consulté avec avantage, car les herbiers bien faits sont de véritables ouvrages qui ne peuvent manquer dans les collections de sociétés qui s'occupent de culture.

Les monstruosités végétales, les anomalies, et tous les cas de Pathologie végétale sont toujours curieux à observer pour le savant, et intéressent le cultivateur qui rencontre si souvent et pour ainsi dire sur tous les végétaux de ces altérations, dont il tire quelquefois bon parti pour la décoration des jardins : telles sont les duplicatures de fleurs, véritables monstres pour le naturaliste, et qui sont au contraire de précieuses productions pour l'Hor-

ticulteur et pour l'amateur; les panachures, les colorations et les décolorations, les aplatissements, les réductions, les atrophies, les superfétations, etc. La recherche et l'étude de ces nombreuses particularités, variant à l'infini, et qui souvent déforment les végétaux, occupe quelques-uns de vos membres. Vous avez reçu de MM. Le Roi et Philippar, du premier deux pommes jumelles présentant pour chaque une organisation carpique très bien constituée; et du second une pomme, trouvée sur le territoire de la commune de Feucherolles (Seine-et-Oise), présentant un pédoncule charnu sans substance fibreuse solide au centre : tous les fruits de l'arbre étaient dans le même état. M. Philippar vous a donné l'explication de ces phénomènes, qu'il attribue aux dispositions primitives des masses tissulaires élémentaires et à la surabondance des sucs organogéniques. Dans le premier cas il a vu deux carpelles soudées recevant du même point des sucs alimentaires, et dans le second il a reconnu que les masses celluleuses l'ont emporté sur la substance fibreuse, tellement, que des utricules seulement, mais très pressées les unes contre les autres, ont constitué le pédoncule charnu aux dépens des fibres rares qui n'ont pas reçu de constitution par le fait de la dérivation des éléments constituants organiques.

Les bois sont des produits de première importance pour les arts et l'industrie, et si nous tirons à grands frais de l'étranger des matières de cette nature, pour satisfaire aux besoins du luxe, pour obtenir la variété et la rare beauté, nous devons voir avec peine sortir de la France un numéraire qui est perdu pour nous. Autrefois, le bois de noyer, si riche de couleur et de veiné, tiré des ateliers d'un habile ouvrier, était recherché pour composer les ameublements du riche. Aujourd'hui, les

meubles de ce bois se rencontrent tout au plus chez le pauvre : on préfère l'acajou, encore faut-il qu'il soit bien accidenté, le palixandre, le palmier, le bois de rose, d'amarante, d'aigle, le bois moucheté, l'ébène ou tous autres qui, vendus au kilogramme à un prix très élevé, renchérissent singulièrement les ameublements qui se multiplient pour obtenir le confortable que chacun recherche. Le pommier, le poirier, le prunier, l'amandier, le cerisier et le merisier sont à peine utilisés, bien que l'on sache que ces bois offrent la plus grande variété dans le veiné et la plus grande finesse dans le grain. Les tentatives qui ont été faites, il y a quelques années, pour utiliser le bois qui provient de nos cultures françaises, n'ont eu qu'un moment de durée, aussi n'a-t-on pas vu fabriquer long-temps des meubles en bois de grisard, de blanc de Hollande, d'érable, de frêne et d'orme, bien que ces meubles fussent d'un fort bel effet pour l'ornement. Dans cet état de choses, et avec le besoin de nouveauté et de variété dont on aime à s'environner, il était tout naturel que l'on s'émerveillât de l'heureuse et admirable application des principes physiologiques à la pénétration des bois, que M. le docteur Boucherie a faite dans ces derniers temps. Ce savant, éclairé par la science de ses devanciers, a trouvé le moyen de donner à tous les bois de la solidité, de la dureté, de la densité, de la flexibilité, de la durée et du varié dans le coloris et dans le veiné, suivant les matières qu'il emploie. M. l'abbé Caron, saisissant toujours l'utilité des choses et ne laissant rien passer des nouveautés qui peuvent offrir des avantages réels sous quelque rapport que ce soit, vous a entretenus du procédé Boucherie, et vous a parlé de la beauté des bois employés en meubles par le fait de ce procédé. Les meubles que

M. Caron a vus à l'exposition printanière de la Société d'Horticulture de Paris, qui lui ont paru de la plus grande beauté, étaient faits avec du bois de platane, coloré par le pyrolignite de fer, le tannate et le prussiate de fer, et offraient un heureux mélange de bleu, de jaune, de brun, de gris de lin et de violet. M. Caron vous a encore rappelé les nouvelles expériences fort curieuses de M. Boucherie, qui consistent à faire absorber des substances chimiques, colorantes et conservatrices au bois, à quelque époque que les arbres soient coupés. Ces expériences, qui sont du plus haut intérêt pour la science, sont aussi de première importance pour notre économie industrielle, pour les arts qui doivent tirer un immense parti de ces résultats. C'est une heureuse application des découvertes des savants qui ont précédé M. Boucherie dans la carrière, et vous devez savoir gré à M. Caron de vous avoir fait connaître avec autant de précision ces admirables résultats qui feront époque dans les annales scientifiques et industrielles, et qui sont une preuve de plus que les sciences sont d'un puissant secours pour l'application.

A l'occasion du rapport de M. Caron sur cet objet si important de notre économie industrielle, M. Belin vous a fait la communication de ses expériences sur la pénétration des bois, à l'imitation du procédé Boucherie, mais dirigée dans le sens d'une application différente, comme moyen d'instruction sur le fait de la pénétration et sur celui de l'excrétion des matières liquides des bois par l'imprégnation de ce même bois. Vous connaîtrez mieux les détails des expériences de M. Belin, quand vous en lirez la note dans le recueil de vos Mémoires de cette année, à la suite du travail de M. Caron.

Généralités horticoles.

Tout en vous occupant d'entretenir des Expositions, en cherchant à leur donner de plus en plus un véritable caractère d'utilité générale, vous ne restez pas étrangers à celles qui ont lieu dans les autres villes de France. Par M. l'abbé Caron, vous avez pu connaître tout ce que l'Exposition printanière de la Société d'Horticulture de Paris, qui a eu lieu dans une des salles du Luxembourg, présentait d'intéressant. Dans un rapport développé, cet honorable membre s'arrêta sur tous les objets dignes de fixer votre attention. Il vous fit, sur-tout, remarquer les belles collections de camellias de MM. Paillet et l'abbé Berlèze, qui possèdent les plus belles choses en ce genre; — les beaux rhododendrums, azaléas, et autres plantes de M. Ryfkogel, les jacinthes de M. Tripet, les productions intéressantes des jardins de Neuilly et du Luxembourg. A l'occasion des camellias, l'honorable rapporteur vous a décrit l'historique de cette superbe plante d'une manière aussi didactique que gracieuse. Il vous a ensuite parlé des beaux fruits si bien conservés, que l'on aurait cru trouver l'automne dans le printemps, et des fruits-modèles en cire, par M. Jouesse, parfaitement imités, et à cette occasion il vous a rappelé l'heureuse et habile imitation à laquelle est arrivé votre jeune collègue, M. Duval fils. — Vous avez trouvé ce rapport si intéressant, que vous en avez arrêté l'insertion dans le recueil de vos Mémoires, où vous le lirez, sans doute, avec plaisir.

M. de Pronville, qui vous représentait avec votre correspondant, M. Maciet, à la séance publique de Meaux, vous a fait un rapport dans lequel il vous fait connaître

l'état de l'exposition de nos confrères de Seine-et-Marne, et tout le brillant de la séance publique de cette Société, qui ne vous oublie jamais dans ses fêtes horticoles. Notre collègue vous a, pour ainsi dire, conduits pas à pas dans les salles, pour vous faire bien connaître les objets exposés, et il est résulté de son analyse, que vous savez maintenant que cette Société ne comprend pas moins bien que vous qu'il importe d'encourager tous les genres de produits qui découlent du jardinage conçu dans tout son développement. Dans notre département, la Société des Conférences horticoles pratiques de Meulan, qui poursuit silencieusement d'utiles travaux, ne manque pas d'encourager chaque année ses producteurs, en continuant ses expositions : l'exposition de cette année n'a eu ni moins d'éclat, ni moins de développement que les précédentes.

MM. Caron et Philippar ont rappelé à votre souvenir, les jardins de Chantilly, de Morte-Fontaine et d'Ermenonville, si connus, si renommés par tout ce qui les caractérise. Ils vous ont dit que Chantilly était admirablement entretenu par M. Mosson, qui deviendra, sans doute, bientôt, votre correspondant, et que rien ne manque à ce jardin pour qu'il présente toutes les conditions d'un jardin anglais bien tracé, bien planté et offrant tous les charmes d'un genre qui séduit; que Morte-Fontaine présentait toujours, sur une vaste échelle, une belle nature abandonnée à ses parures naturelles, mais riche d'effet et de variété. Quant à Ermenonville, lieu naturellement délicieux et auquel se rattachent des souvenirs qui y conduisent toujours les visiteurs, il présente toujours des charmes et la même variété ; mais il leur a semblé que dans quelques parties, l'entretien laissait à désirer.

Les mêmes membres vous ont parlé de la belle vallée

de Montmorency, et des principaux parcs et jardins de ce beau côté de notre département, qui peut être considéré comme un vaste jardin de pays où les décorateurs peuvent aller puiser d'excellents éléments d'étude. Ils vous ont cité sur-tout les beaux jardins de Madame Javon et de M. Davillier, à Soisy-sous-Enghien, d'une très grande étendue; celui de M. de L'Estapie à Margency, remarquable par le bon parti qu'on a su tirer du terrain le plus montueux que l'on puisse voir, pour l'établissement d'un jardin; celui de M. Leroux, à Andilly, qui est un véritable jardin de pays tant tout y est naturel et marié à l'extérieur : d'une terrasse à l'italienne qu'on trouve sur l'un des points les plus élevés de la propriété, l'observateur peut compter vingt-deux communes très bien placées qui produisent dans le paysage un riche et admirable tableau; celui de M. Boullay, notre collègue, à Montigny, fort bien orné et d'où l'on découvre, du sommet d'une tour placée sur le point le plus élevé, une certaine étendue du territoire de quatre départements, et conséquemment toutes les communes de la vallée de Montmorency, et bien au-delà, toutes celles qui occupent une place dans cet immense paysage. Les détails dans lesquels vos collègues sont entrés vous seront mieux connus par la lecture de leurs rapports, et vous engageront sans doute à visiter cette belle partie de notre département, où la nature est prodigue en belles choses. Vous n'oubliez pas que, pour la facilité de vos excursions dans ces localités, M. Sylvain Caubert, qui habite Soisy, où il cultive en véritable amateur, s'est mis à votre disposition pour vous faire faire les mêmes promenades que celles qui ont permis à vos collègues de venir vous entretenir de l'un des beaux côtés de Seine-et-Oise, et qu'il vous a instamment priés de regarder son chez lui

comme un asile de bonne confraternité et comme le point de centre naturel d'où rayonneraient vos excursions.

M. Lesieur, en planteur intelligent, voulant faciliter tous les propriétaires qui comme lui se livrent au boisement des terrains, vous a proposé d'établir un catalogue général des richesses végétales qui meublent toutes les pépinières marchandes de l'arrondissement de Versailles, afin que le planteur, pour fixer son choix, sachant ce que chacun possède de livrable, pût s'adresser sûrement et suivre avec plus de facilité le travail qui doit l'occuper. Vous avez examiné avec soin cette proposition, et vous avez reconnu que l'établissement d'un semblable catalogue était une chose fort difficile à faire, qu'une société ne pouvait l'entreprendre, et que d'ailleurs l'exécution, sous plusieurs rapports, n'était pas praticable. Sentant cependant, dans l'intérêt des planteurs et dans celui du commerce horticole, que la connaissance des végétaux qui se rencontrent dans les cultures pourrait avoir des avantages, vous avez cru devoir émettre le vœu que chaque chef d'établissement marchand publiât le catalogue de ses produits, ainsi que cela existe dans quelques maisons. Vous avez pensé que ce moyen satisferait autant que possible aux désirs exprimés par M. Lesieur dans des vues d'intérêt général auxquelles vous vous êtes d'ailleurs empressés de vous associer.

M. Fromageot vous a présenté l'analyse des *Mémoires de la Société d'Agriculture de Douay;* et si ce membre n'a rien pu vous dire de nouveau pour l'Horticulture, il a su trouver l'occasion de vous faire apprécier l'avantage des Sociétés bien constituées, et de vous rappeler la mémoire du vénérable André Thouin, qui, aussi modeste

et bon professeur qu'il était habile cultivateur, a parcouru toute une vie d'enseignement, en utilisant ses vastes connaissances à former de bons élèves et à répandre sur tout le territoire de la France une foule de végétaux économiques, de plantes d'ornements, dont on lui doit la propagation, et qui rendent aujourd'hui de véritables services.

M. Crouzet vous a lu l'analyse d'une livraison des *Annales de la Société royale d'Horticulture de Paris*. Il s'est arrêté aux faits principaux, et, entre autres objets, il a signalé à votre attention les effets du gaz d'éclairage sur la végétation des arbres des promenades publiques de Paris. L'auteur de l'article analysé par notre collègue dit que l'on a observé que les terres extraites et les tuyaux retirés de la chaussée des boulevards extérieurs qui communiquent de la barrière de l'Étoile à celle du Roule, passant à environ 1m 50 cent. des arbres, exhalaient une odeur fétide qui, dans les mêmes circonstances, s'était déjà fait sentir dans plusieurs rues de Paris. Il fait observer que tous les arbres voisins de cette conduite sont morts, et se demande si cette mortalité étant due à l'effet du gaz, on ne devrait pas éloigner des plantations les conduits qui le transportent. M. Fremy vous a exprimé son opinion à cet égard, et vous êtes demeurés d'accord avec lui que le gaz, dans son passage, ne pouvait exercer une influence aussi contraire que celle qui avait éveillé les craintes manifestées par l'auteur de l'article.

M. de Kersalaun vous a fait l'analyse du compte-rendu de l'une des expositions de la *Société royale d'Agriture, d'Histoire naturelle et des Arts utiles de Lyon*. Cet honorable membre, que vous perdez avec regret, à cause de son départ de Versailles pour aller habiter la

Bretagne, est entré dans tous les détails qui méritaient votre attention sur les travaux de cette Société. MM. Francolin, Jessé aîné et Morlière, vous ont présenté l'analyse du résumé des expositions et de quelques livraisons des *Mémoires des Sociétés d'Agriculture et d'Horticulture d'Évreux, d'Orléans et de Nantes.* Chacun d'eux a insisté sur les points de ces Mémoires qui se rapportent le plus directement à vos travaux. M. Laborie vous a lu un rapport très détaillé sur quelques livraisons du *Bulletin de la Société d'Horticulture de Maine-et-Loire,* qui donne à ses travaux une très belle et très louable direction. L'honorable rapporteur vous a cité les nombreuses variétés de plantes d'ornement, de plantes économiques et industrielles obtenues dans ce département depuis un certain espace de temps, en faisant connaître la nature des produits nombreux et variés, utiles et agréables qui figurent dans les expositions créées et entretenues par cette Société.

M. Antier vous a fait un rapport sur un opuscule dont M. Darlay-Mulot, pépiniériste à Meaux, est l'auteur, et ayant pour titre : *Notice sur la plantation de toute espèce d'arbres, d'arbustes et d'arbrisseaux de pleine-terre.* M. Antier donne son approbation à tout ce que contient ce travail imprimé ; et vous, Messieurs, d'après l'opinion de ce praticien, vous accordez toute confiance aux principes de M. Darlay-Mulot.

M. Tatin vous a fait l'hommage d'un ouvrage assez ancien, en deux volumes, publié par son père ; cet ouvrage a pour titre : *Pratique raisonnée du Jardinage.* M. Pajard, qui vous en a rendu compte, vous a dit que, quoique cet ouvrage remontât à une époque qui s'éloigne de nous, il contenait de très bons principes que l'on consulterait toujours avec fruit. Il vous a rappelé que M. Ta-

tin père avait reçu de la Société royale et centrale d'Agriculture de la Seine une mention honorable et une médaille pour la découverte d'un procédé de fixation d'humidité au pied des arbres, dans les terres de nature sèche et brûlante, par l'emploi du charbon végétal.

M. Féburier, qui a habité un assez grand nombre d'années parmi nous, à qui la culture et la physiologie végétale doivent d'utiles travaux, et que vous avez nommé membre honoraire en reconnaissance des services qu'il a rendus à la pratique et à la science, vous a offert plusieurs de ses ouvrages sur la Physiologie végétale, qui tiendront utilement leur place dans votre bibliothèque.

Ici, Messieurs, se termine l'analyse de vos travaux. Si je n'ai pas rempli ma mission au gré de vos désirs, n'en accusez pas ma bonne volonté, mais bien la trop grande confiance que vous m'avez accordée. Dans tous les cas, il doit vous rester la satisfaction d'avoir travaillé beaucoup et utilement pour les progrès de l'art qui vous occupe, et dans l'intérêt des hommes qui en suivent la pratique et les détails.

NOTICE NÉCROLOGIQUE

DES MEMBRES

Décédés pendant le courant de l'année 1841;

Par M. Fr. Philippar,

SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL.

MESSIEURS,

POURQUOI faut-il qu'après le résumé de vos travaux, ma tâche ne soit pas encore complétement remplie? L'impitoyable mort, qui sépare les hommes, et qui a exercé ses ravages dans nos rangs, me force à vous rappeler les collègues que nous avons perdus; c'est un dernier hommage que nous rendons à la bonne confraternité, qui me méritera encore quelques instants de votre indulgente attention.

THUREAU (Pierre).—M. Thureau, né a Melun (Seine-et-Marne) a dirigé pendant une grande partie de sa vie un cabinet d'affaires dont il était le créateur, et qu'il n'a cédé que depuis trois ans à l'un de ses fils. Il a toujours excercé de la manière la plus honorable, tellement qu'il s'était acquis la confiance entière de ses nombreux clients, l'estime et l'attachement de plusieurs grandes

familles fort riches. Sa probité, la droiture de son caractère, sa bienveillance pour tout le monde et l'esprit de conciliation qu'il apportait dans les affaires, l'avaient conduit à ce point si désirable qu'il est toujours glorieux d'atteindre. Aimant la vie paisible de la campagne, et passionné pour les fleurs, il éprouvait un plaisir irrésistible à quitter Paris, où ses affaires le fixaient, pour aller se reposer dans une charmante propriété, à Louvecienne, dont il était le créateur, et qui faisait ses délices et celles de sa famille, au milieu de laquelle il vivait, aimant et aimé. Veuf depuis plusieurs années, il quittait avec bonheur, chaque printemps, son hôtel, rue Garancière, à Paris, pour venir s'établir, avec ses enfants, dans son habitation rurale et horticole. Son jardin était sur-tout remarquable par sa belle tenue et la bonne direction de sa culture. Dès qu'il sut qu'une Société d'Horticulture se formait à Versailles, il s'empressa de se faire inscrire au nombre de ses fondateurs, voulant ainsi concourir à la création et à l'entretien d'une chose utile, dont il appréciait tous les avantages. Son éloignement de Versailles et son besoin de repos ont pu seuls l'empêcher d'assister aux séances, mais il a toujours pris le plus vif intérêt au succès et au développement de la Société.

C'est au moment où il commençait à jouir de la douce retraite que sa vie active, laborieuse et intègre lui avait procurée, qu'il a été enlevé à l'amour de ses enfants, et à la sincère affection de ses amis, le 26 janvier 1841, à l'âge de 66 ans. Si nous n'avons pas à vous présenter ce collègue comme un savant horticulteur, nous avons du moins à vous rappeler la simplicité de ses habitudes et de ses goûts, sa rare probité et son grand dévouement à tout ce qu'il reconnaissait vrai et bon.

FESSARD (Achille-Gratien). — M. Fessard, né à Fontainebleau, a parcouru une longue carrière dans l'administration de l'armée française ; il a débuté, le 7 septembre 1792, dans l'armée du Nord, dont le quartier-général était à Châlons-sur-Marne ; il fut successivement chargé, dans diverses villes de France, de missions importantes et difficiles à remplir pour l'approvisionnement des vivres et fourrages. Je ne suivrai pas M. Fessard dans tous les détails de sa vie administrative, qu'il a honorablement remplie, et qui lui ont mérité, dans tous les temps, une position supérieure, des emplois de confiance, et qui lui ont concilié l'estime de ses chefs.

M. Fessart se retira totalement des affaires en 1815, et vint goûter à Versailles les douceurs d'une retraite tranquille. Il fit l'acquisition d'une maison dans laquelle se trouvait un jardin qu'il cultiva avec bonheur, et qui ne tarda pas à s'enrichir des plantes les plus intéressantes pour l'ornement et pour la décoration des plates-bandes des serres, des appartements et des massifs. Il s'occupait aussi de collections, et en véritable amateur. On trouvait chez lui des tulipes, des anémones, des renoncules, des primevères, des oreilles-d'ours, des dahlias, etc., en variétés choisies disposées en collections, et qui produisaient, suivant l'époque de la floraison, un admirable effet. M. Fessart avait beaucoup de goût, et aidé d'un habile jardinier, il avait, sous le rapport de la floraison, le jardin le plus gracieux et le plus coquet que l'on puisse voir, et pour me servir de l'heureuse expression de l'un de nos collègues [1], qui visitait souvent ce jardin, c'était un véritable boudoir de petite-maîtresse. A l'époque où le chemin de fer (rive gauche) menaçait de traverser les

[1] M. de Reboul-Berville.

propriétés, M. Fessart était dans de continuelles appréhensions que son jardin ne fût pris par le passage de ce chemin, et qu'il ne fût conséquemment obligé d'abandonner ce terrain après y avoir fait tant de dépenses pour l'amener au point où il était.

M. Fessart était garçon, il partageait sa vie de retraite entre quelques parents et amis, et son jardin qui faisait ses délices. Atteint de surdité, cette infirmité l'empêchait de prendre plaisir au milieu du monde où sa fortune pouvait le placer convenablement. L'horticulture y a gagné, car il échangeait avec les fleurs ce qu'il ne pouvait pas aussi facilement qu'un autre échanger avec les hommes.

Dès que la Société d'Horticulture commença à se former, il prit rang parmi ses fondateurs, et tout en attachant le plus grand intérêt à vos travaux, s'il n'a pas été plus assidu à vos séances, on doit en attribuer la cause à son infirmité.

M. Fessart est mort à Versailles, le 26 mars 1841, à l'âge de 75 ans.

Breton (Jean-François). — M. Breton, né à Versailles, le 15 mai 1779, resta au service militaire pendant 17 ans, rentra ensuite dans sa famille et se maria. Lors de la formation de la maison du prince Jérôme Bonaparte, roi de Westphalie, il en fit partie comme maître de danse des pages, et fut ensuite nommé valet-de-chambre des Menus-Plaisirs, place qu'il occupa jusqu'en février 1814. Le 1.er mai de la même année, il entra au service de la bouche du roi Louis XVIII, et fut ensuite nommé maître de danse des pages et de l'École royale militaire de Saint-Cyr.

M. Breton cultivait lui-même un petit jardin dans le-

quel il passait ses loisirs et où il avait réuni un assez grand nombre de plantes dont quelques-unes étaient assez rares. M. Breton avait un véritable caractère d'amateur, car s'il aimait à recevoir, c'était aussi pour lui un bonheur d'offrir et de donner. Il était passionné pour l'horticulture, dont il faisait sa plus agréable occupation et dont il aimait à s'entretenir avec l'intention d'acquérir quelques nouvelles connaissances. Il était l'un des premiers membres inscrits sur la liste des fondateurs de la Société, et venait assidûment aux séances dans lesquelles il a fait plusieurs communications qui vous ont intéressés, dont vous gardez le souvenir et qui sont consignées dans le registre de vos procès-verbaux.

M. Breton, après une maladie qui l'entretenait souffrant depuis plusieurs années, mourut le 22 mars 1841, à l'âge de 62 ans.

DUTARTRE (Jacques-Nestor). — M. Dutartre, né à Paris le 31 mai 1798, était fils unique. Ses parents formèrent de bonne heure son caractère, son cœur et son intelligence à tout ce qui peut rendre un homme heureux. Il débuta dans le notariat où il se fit remarquer, et ne tarda pas à y être rapidement élevé au rang que lui méritaient une conduite exemplaire, une extrême assiduité, un jugement exquis et une grande habitude qu'il prit du mouvement des affaires. Il resta dans cette position jusqu'en 1831, époque à laquelle il fut appelé au conseil de préfecture. Cette fonction, qu'il remplissait depuis dix ans avec une si rare aptitude, ne tarda pas à le faire remarquer. Et les avantages de son heureux caractère le firent aimer de ses collègues, et ce qui peut donner la plus évidente preuve de la sympathie qui régnait entre eux, c'est l'éloge de sa vie administrative, qui fut prononcé,

sur sa tombe, par M. Lemonnier, secrétaire-général et doyen des conseillers de préfecture. Pendant l'exercice de ses fonctions, il donna de si fréquentes preuves de haute capacité, de rare intelligence et de profonde justice, qu'il n'y a qu'une voix, dans tout le département, pour se prononcer en sa faveur. Sa position lui procura fréquemment l'occasion de s'employer pour ceux qui lui demandaient son appui dans les réclamations justes, car jamais il n'aurait voulu s'intéresser à une demande dont la justice ne lui aurait pas été clairement démontrée, et sa haute probité se serait révoltée à l'idée de nuire en quoi que ce fût à des intérêts qui, pour lui être étrangers, n'en étaient pas moins sacrés à ses yeux.

Membre et président du jury d'examen pour l'instruction primaire, et l'un des membres de la Commission de surveillance de l'École Normale, il apportait, dans l'exercice de ces fonctions, la même maturité d'esprit, la même profondeur de jugement, la même justice et la même bienveillance que partout ailleurs. Aussi était-il estimé de ses collègues, apprécié des professeurs de cet établissement et aimé des élèves.

M. Dutartre ne se borna pas à faire du bien pendant sa vie; il disposa de sa fortune en faveur des pauvres. Après avoir pensé à ses parents et à ses domestiques, il légua une grande partie de sa fortune à l'hospice royal pour y entretenir des vieillards de Versailles et du Chesnay.

Notre confrère, fils d'un horticulteur, amateur très habile, s'occupa avec délice de la culture du joli jardin que son père avait formé, planté et entretenu pendant un assez grand nombre d'années. Dès qu'il pouvait trouver quelques moments, il venait se délasser en cultivant, de ses propres mains, les fleurs, les légumes et les fruits qui couvraient le terrain où il avait passé ses premières

années, et que son père avait soigné avec tant de sollicitude; il y retrouvait des souvenirs précieux, des témoins de son enfance et de sa jeunesse, et des jouissances pures qu'il savait apprécier.

Fort occupé d'affaires sérieuses, M. Dutartre ne pouvait suivre vos séances, mais il s'intéressait à vos travaux, car il aimait l'horticulture et il était l'ami des horticulteurs; il entendait parler de vos réunions avec plaisir, s'intéressait à ce qui s'y faisait, et il fut l'un des premiers fondateurs inscrits.

Ce bon collègue succomba après une assez courte maladie, qui l'enleva, le 7 juillet 1841, à l'âge de 44 ans, au Chesnay, près Versailles.

RAPPORT

DU JURY

DE L'EXPOSITION PRINTANIÈRE DE 1841;

Par M. le Général Michaux,

RAPPORTEUR.

Le 26 mars 1841, à neuf heures et demie du matin, le Jury d'exposition nommé par la Société, dans la séance du 26 février dernier, et constitué le 22 mars, s'est réuni dans la salle des délibérations.

L'heure précise de la réunion du Jury ayant été fixée à huit heures du matin, et M. Leroux, nommé rapporteur dans la réunion du 22 mars, étant absent, M. le Président fait procéder à un nouveau scrutin pour nommer un rapporteur. Le dépouillement amène la nomination de M. Tatin.

M. Bertin, Juré titulaire, demande à s'abstenir de faire partie du Jury. M. Legeas, juré suppléant, est désigné pour le remplacer, et M. l'abbé Caron pour remplacer M. Leroux.

Le Jury se trouve donc ainsi composé:

MM. le général Michaux, Président; Tatin, Rapporteur;

Duval père, Dieuzy aîné, l'abbé Caron, Madeline, Legeas, Jurés titulaires.

MM. Le Duc, Donard, Lebrun, Jurés suppléants.

Ces Messieurs ont remplacé les membres titulaires, lors de l'examen des lots présentés par eux.

MÉDAILLES D'ARGENT.

Premier Concours. — Culture forcée.

Aucun lot n'a rempli les conditions.

Deuxième Concours. — Floraison naturelle.

Médaille à M. MADELINE, jardinier en chef chez M. Boursault.

Troisième Concours. — Camellias en fleur, collection de cinquante variétés.

C'est avec regret que le Jury a vu M. Bertin s'abstenir de concourir, car la collection de Camellias présentée par cet Horticulteur, offre, sinon la quantité voulue par le programme, du moins trente variétés rivalisant toutes de beauté et de richesse.

Il n'y a donc pas eu de concurrents.

Quatrième Concours. — Collection d'Azalés de l'Inde, vingt-cinq variétés.

Aucune collection.

Cinquième Concours. — Jeunes Orangers de un à huit ans de greffe.

Médaille à M. DIEUZY aîné.

Mention honorable à M. DONARD.

Au sujet de ce Concours, le Jury a exprimé le désir que toutes les espèces fussent bien désignées et numérotées; car sans un examen scrupuleux il n'aurait pas trouvé vingt-deux variétés dans le lot où il n'y en avait que quinze désignées par des numéros.

Sixième Concours. — Collection de légumes et de fruits de primeurs.

Le programme n'ayant pas précisé rigoureusement l'étendue à donner au mot *primeur*, le Jury s'est trouvé embarrassé et divisé sur celle qu'il devait lui accorder. Alors M. le Président a posé cette question : « Les fruits et légumes de primeurs présentés doivent-ils être à maturité ? »

Quatre voix contre trois ont décidé affirmativement.

Le Jury a décidé qu'il n'y avait pas lieu à accorder la médaille.

Mention honorable. — A M. BRIONNE, jardinier chez M. Jouanne, comme présentant le lot de légumes qui a le plus approché de la maturité.

Le Jury a cru devoir accorder une deuxième Mention honorable à M. POISSON, de Saint-Germain, pour ses fruits avancés, mais encore éloignés de la maturité.

Septième Concours. — Procédé de pratique horticole nouveau.

Point de concurrents.

MÉDAILLES EN BRONZE.

Premier Concours. — A la plus belle collection de fruits conservés. Vingt espèces et variétés.

Le Jury aurait décerné la Médaille à M. Legeas, qui présentait vingt variétés de fruits, s'il ne s'était pas retiré du Concours.

Deuxième Concours. — Plantes obtenues par l'Horticulteur.

M. Duval, membre du Jury, a présenté un assez grand nombre de plantes obtenues par lui; mais il a déclaré se tenir hors du Concours.

Troisième Concours. — Rosiers fleuris.

Point de candidats.

Quatrième Concours. — Objets d'art se rattachant à l'Horticulture.

Médaille décernée à M. VARIN, pour ses instruments de coutellerie ayant rapport à l'Horticulture.

Mention honorable à M. LEBRUN, treillageur, pour ses diverses espèces de treillages. Cependant le Jury fait observer que M. Lebrun eût dû en faire connaître les prix, afin de pouvoir juger s'il y aurait avantage à les employer de préférence aux treillages ordinaires.

Deuxième Mention. — Le Jury a cru devoir accorder aussi une Mention honorable à l'instrument appelé *ardo-pompe,* à jets continus, de M. PETIT : instrument sur lequel M. l'abbé Caron a déjà été appelé à faire un rapport à la Société.

Le Jury a vu avec intérêt le modèle du fourneau appelé *thermo-syphon,* exécuté par M. Fontaine, pour les serres du potager du Roi.

Mention spéciale accordée à M. POUSSIN, pour ses deux jolis tableaux de fleurs et de fruits.

Le Jury félicite aussi M. BOURDIER sur la vérité de son joli petit tableau de pêches.

Enfin le Jury croirait manquer à sa mission, s'il n'adressait pas des éloges à M. Aimé TURLURE pour sa culture, trop peu étendue il est vrai, des *Amaryllis.* Il le prie, au nom de l'Horticulture et du Commerce, de s'efforcer de les enrichir l'année prochaine d'un plus grand nombre de ces admirables plantes, pour lesquelles un article spécial pourra être affecté dans le programme.

Après la lecture de ce rapport, M. le Secrétaire fait l'appel des Lauréats, et M. le Préfet, en leur remettant les médailles qui leur sont destinées, adresse à chacun d'eux les allocutions suivantes :

PREMIER CONCOURS.

Médaille en argent.

A M. MADELINE, jardinier en chef, chez M. Boursault, propriétaire à Versailles.

MONSIEUR,

Vos intelligents travaux vous font obtenir toujours de nouveaux succès; nous aimons à les encourager, parce que nous savons qu'ils profitent aux progrès de la culture des jardins.

CINQUIÈME CONCOURS.

Médaille d'argent.

A M. Amédée DIEUZY, horticulteur-fleuriste à Versailles.

MONSIEUR,

Votre nom est déjà vieux dans l'Horticulture de ce département; et nous nous plaisons, en encourageant vos efforts producteurs, à nous rappeler les travaux de votre vénérable père, dont les fils se font honneur avec raison d'être les continuateurs intelligents et laborieux.

QUATRIÈME CONCOURS.

Médaille de bronze.

A M. VARIN, coutelier à Versailles.

MONSIEUR,

Vos instruments ont été appréciés par un jury spécial; vous leur donnez une forme qui convient au praticien, et il était juste que la Société encourageât vos efforts en vous décernant cette Médaille.

RAPPORT

DU JURY

DE L'EXPOSITION AUTOMNALE DE 1841;

PAR M. L'ABBÉ CARON,

RAPPORTEUR.

MESSIEURS,

EN fondant une Société d'Horticulture à Versailles, oú déjà plusieurs autres sciences sont dignement représentées par des Sociétés spéciales, vous avez voulu non-seulement constater les progrès remarquables de l'art horticole dans ce département, mais encore concourir, autant qu'il est en vous, au développement de ses produits et au perfectionnement de tous les arts qui s'y rattachent, et dont quelques-uns en sont les puissants auxiliaires.

Pour parvenir à ce double but, la première condition de succès, c'était, comme vous l'avez fait, de vous réunir régulièrement à des époques fixes, et d'organiser, par un règlement sage et prévoyant, des séances mensuelles où chacun de vous pût apporter le tribut de ses lumières et de ses connaissances, et faire jouir ses émules, par d'utiles communications, des fruits de son expérience.

Un autre moyen, non moins efficace, consistait dans

l'institution d'expositions périodiques des produits horticoles, où le public fût à portée d'apprécier tout ce qu'il doit, pour ses besoins et pour ses plaisirs, à un art industrieux et intelligent; et, certes, les expositions qui ont eu lieu sous vos auspices ont pu faire juger que l'Horticulture de ce département ne le cède à aucune autre, en tout ce qu'elle peut offrir de plus rare, de plus utile, de plus agréable. Le célèbre adage *utile dulci* n'a, jusqu'à présent, fait défaut dans aucune de vos expositions, et sera toujours, nous n'en doutons pas, la devise de celles qui les suivront. Vous avez cru devoir, et avec raison, établir deux expositions par chaque année : l'une au commencement du printemps, et l'autre en automne, pour mieux faire connaître les produits horticoles de chaque saison. Mais en instituant ces deux expositions, vous vous êtes proposé un autre but non moins efficace, non moins propre à exciter l'émulation et à seconder les efforts de l'industrie. Vous avez voulu donner solennellement des marques éclatantes de votre satisfaction, je dirai même de votre reconnaissance, à ceux des Horticulteurs qui auront le mieux mérité de la Science et de la Société par la nature, la qualité et la quantité des fruits de leur labeur et de leur industrie. C'est dans cette vue que vous avez assigné une séance publique pour décerner ces marques de distinction à ceux qui auront le mieux satisfait aux conditions de votre programme, et qui en seront doublement flattés en les recevant des mains d'un magistrat éclairé, si digne appréciateur des talents et du dévouement qui peuvent contribuer à la prospérité de son département et au bien-être de ses administrés.

Ces honorables récompenses consistent, d'après votre décision, en médailles d'argent ou en médailles de bronze, ou en mentions honorables, ou même en mentions spé-

ciales, selon les divers degrés de mérite des objets exposés. L'appréciation de ces diverses sortes de mérite est confiée à un Jury spécial que vous choisissez dans votre sein, et dont le jugement est sans appel.

Pour l'exposition automnale, vous avez chargé de cette mission si délicate sept membres titulaires et cinq membres suppléants; savoir : MM. Jessé, Duval père, Tatin, Jacquelin, Legeas, Leroux et Caron, Jurés titulaires; et MM. Deschiens, Armand fils, Madeline, Leduc et Dieuzy, Jurés suppléants.

Le Jury qui s'est réuni le 23 septembre dernier, à sept heures du matin, pour remplir les fonctions qui lui étaient confiées; après avoir nommé M. Jessé son Président, m'a fait l'honneur de me désigner pour son secrétaire-rapporteur. C'est en cette qualité que je vais avoir celui de vous faire connaître ses décisions sur le mérite des exposants, pour chaque concours. Vous avez arrêté qu'il serait ouvert dix concours pour l'exposition automnale, et qu'il serait accordé dans chacun de ces concours, deux prix : le premier, une médaille d'argent, le second, une médaille de bronze, et de plus une mention honorable, s'il y a lieu.

Le Jury, conformément au plan tracé dans le programme, a successivement examiné les collections de chaque catégorie, et prononcé par voie de scrutin sur le mérite respectif des objets soumis à son examen.

D'après le dépouillement des divers scrutins, le Jury a dû décerner les prix dans l'ordre suivant :

PREMIER CONCOURS.

Le premier concours avait pour objet les *légumes* et *les fruits légumiers de consommation journalière*.

Prenant en considération la qualité, la nature et la variété des produits, le Jury décerne :

1.° Une médaille d'argent à M. GODAT, horticulteur-maraîcher, rue Bonnaventure, à Versailles;

2.° Une médaille de bronze à M. BRIONE (Vincent), jardinier chez M. Jouanne, avenue de Paris, à Versailles;

3.° Une mention honorable à M. MASSON, jardinier au collége Royal de Versailles.

DEUXIÈME CONCOURS.

Le deuxième concours, relatif *aux fruits*, comprend toutes les espèces de fruits appartenant aux végétaux renfermés dans la catégorie des essences fruitières.

Le Jury a pensé qu'il n'y avait pas lieu à décerner une médaille d'argent; mais qu'il était légitimement dû :

1.° Une médaille de bronze à M. GODAT, horticulteur-maraîcher, déjà nommé;

2.° Une mention honorable à M. Réné LOTTIN, jardinier chez M. BLAQUE BELAIR, à Marly-le-Roi.

TROISIÈME CONCOURS.

Le troisième concours concernait les *plantes marchandes*, caractérisant le commerce horticole de Versailles.

Le Jury a cru devoir octroyer :

1.° La médaille d'argent à M. LEBRUN, horticulteur à Buc, près Versailles;

2.° La médaille de bronze à M. BERTIN, horticulteur-propriétaire à Versailles, rue Saint-Symphorien.



QUATRIÈME CONCOURS.

Le quatrième concours, ouvert pour les *végétaux en fleurs, comprenant les plantes annuelles, bisannuelles, vivaces* et les *végétaux ligneux*, se signalait par de belles et nombreuses collections. Celles qui ont offert le plus d'intérêt, ont mérité :

1.° Une médaille d'argent à M. LEROUX, horticulteur-fleuriste à Versailles, rue d'Angoulême ;

2.° Une médaille de bronze à M. DONARD, horticulteur à Versailles, rue Saint-Martin ;

3.° Une mention honorable à M. DESCHIENS, propriétaire, rue Champ-la-Garde, à Versailles.

CINQUIÈME CONCOURS.

Pour les *plantes rares*, qui faisaient l'objet du cinquième concours :

Une médaille d'argent a été décernée à M. SALTER, horticulteur à Versailles, avenue de Picardie.

SIXIÈME CONCOURS.

Le sixième concours concernait exclusivement les *dahlias*. Le Jury, eu égard au nombre des variétés, à la forme, à la couleur et à l'éclat des fleurs, décerne :

1.° Une médaille d'argent à M. SALTER, déjà nommé ;

2.° Une médaille de bronze à M. AUFROY, jardinier chez M. Deschiens, déjà nommé.

SEPTIÈME CONCOURS.

Le septième concours était ainsi formulé: *Concours pour la collection venant du point le plus éloigné de Versailles.*

Aucun horticulteur n'a répondu à cet appel.

HUITIÈME CONCOURS.

Pour le huitième concours, ainsi conçu: *Concours d'application pour un procédé de pratique horticole nouveau,*

Il a été présenté un ouvrage sur la taille du pêcher, que le Jury a cru devoir renvoyer à la société, pour prendre telle décision qu'elle jugera convenable.

NEUVIÈME CONCOURS.

Le neuvième concours s'adressait aux fabricants de machines, d'instruments et outils nouveaux ou perfectionnés, propres à l'Horticulture.

Le Jury a vu avec beaucoup d'intérêt, un grand nombre d'instruments et d'outils dont la confection décèle beaucoup de soin et de goût dans le fabricant.

Il a remarqué, sur-tout, un sécateur d'un nouveau genre, dont les pièces sont ingénieusement combinées.

Mais attendu que ces outils n'offrent rien de nouveau ni de perfectionné, et que le sécateur a besoin d'être soumis à l'épreuve, pour en constater l'utilité, a cru devoir passer outre sur ces expositions.

Mais ce qui a principalement attiré l'attention du Jury,

c'est la nombreuse collection de poteries destinées aux opérations les plus délicates de l'Horticulture, et de vases de formes antiques, aussi variées que gracieuses, pouvant servir à la décoration florale des appartements. Le Jury a décerné une mention spéciale à l'auteur de cette collection, qui est M. FOLLET, fabricant de poteries à Paris, rue des Charbonniers, n.os 16 et 18.

DIXIÈME CONCOURS.

Dixième concours pour les *objets d'art* ou *de fabrication* qui se rattachent à l'Horticulture. Parmi les objets de ce genre, qui ont été présentés à l'exposition, le Jury en a principalement distingué deux qui ont paru dignes de récompenses, mais à des degrés différents ; ainsi il a décerné :

1.° Une médaille d'argent à l'auteur d'une magnifique collection de fruits-modèles en cire, avec une fidélité et une exactitude qui, au premier coup d'œil, les faisaient prendre pour des fruits naturels. Cet auteur est M. DUVAL fils, horticulteur à Versailles, qui, pour un travail analogue, a reçu une médaille d'or de la Société d'Horticulture de Paris, dans sa dernière séance publique ;

2.° Une mention honorable à M. FLEURY, horticulteur à Meulan, pour trois meubles artistement fabriqués, savoir : une jardinière, une table et une chaise, avec des branches et le tronc d'une seule vigne, qui comptait, dit-on, plus de cent trente ans d'existence.

Le Jury regrette vivement que M. SOMMESSON et M. LAUMOT n'aient apporté qu'après le temps irrévocablement fixé ; le premier, une admirable collection de dahlias, et le second, des instruments et des outils de jardinage,

vraiment remarquables. Ces deux exposants auront trouvé dans le suffrage du public, une compensation du silence auquel leur retard a forcé le Jury.

En terminant ce rapport, je ne peux résister au besoin, je dirai même au devoir, de signaler ici le noble désintéressement de trois exposants, MM. JESSÉ, DUVAL père et MADELINE, qui certes, pouvaient légitimement prétendre à des succès, dans plusieurs concours, et qui, en qualité de membres du Jury, ont eu la générosité de se retirer. C'est, au reste, un exemple de délicatesse, dont chaque exposition porte le témoignage. N'est-ce pas là aussi un concours d'un nouveau genre, dont l'objet moral est au-dessus de tout éloge, et pour lequel l'estime et la sympathie peuvent seules décerner les prix qui leur sont légitimement dévolus ?

Après la lecture de ce Rapport, M. le Secrétaire fait l'appel des Lauréats; et M. le Préfet, en leur remettant les médailles qui leur sont destinées, adresse à chacun d'eux les allocutions suivantes :

PREMIER CONCOURS.

Médaille en argent.

A M. GODAT, horticulteur-maraîcher à Versailles.

MONSIEUR,

« Si la Société éprouve une grande satisfaction à récompenser l'un des plus habiles maraîchers de Versailles,

pour les beaux produits qu'il a exposés, elle regrette que la palme n'ait pas été disputée par un plus grand nombre de producteurs légumiers dont elle apprécie les travaux, et qui, sous ce rapport, ont, comme vous, toute notre sympathie. »

Médaille de bronze.

A M. BRIONNE, jardinier en chef chez M. Jouanne, propriétaire à Versailles.

MONSIEUR,

« La Société d'Horticulture est charmée de voir que l'opinion générale est d'accord avec l'opinion du Jury; vos produits, dans leur qualité, ont obtenu d'unanimes approbations, et je me félicite d'avoir à vous offrir cette médaille qui vous en donne un témoignage. »

DEUXIÈME CONCOURS.

Médaille de bronze.

A M. GODAT, déjà nommé.

MONSIEUR,

« Venez souvent recueillir des éloges que nous sommes aussi désireux de vous adresser que vous êtes soigneux de les mériter. »

TROISIÈME CONCOURS.

Médaille en argent.

A M. LEBRUN, horticulteur-pépiniériste, à Buc (Seine-et-Oise).

Monsieur,

« Vous avez dignement représenté le commerce horticole de Versailles, qui joue un rôle important dans cette cité.

« La Société vous offre cette médaille avec d'autant plus d'empressement qu'elle s'adresse à l'un des habiles pépiniéristes du département, et qu'elle espère que ce sera un sujet d'émulation pour les prochains concours. »

Médaille de bronze.

A M. Bertin, horticulteur-pépiniériste à Versailles.

Monsieur,

« Les plantes que vous avez exposées étaient, par leur choix, dignes de votre réputation; le Jury vous a prouvé qu'elles étaient appréciées, et je me félicite d'avoir à vous remettre la médaille que vous avez méritée. »

QUATRIÈME CONCOURS.

Médaille en argent.

A M. Leroux, horticulteur-fleuriste à Versailles.

Monsieur,

Dans une précédente séance, nous vous avons prédit le succès dont la réalisation nous satisfait autant qu'elle vous honore. »

Médaille de bronze

A M. Donard, horticulteur-fleuriste, rue Saint-Martin, à Versailles.

Monsieur,

« Nous avons d'autant plus de plaisir à vous remettre cette médaille, que nous sommes certains que ce n'est pas la dernière que la Société aura à vous offrir. »

CINQUIÈME CONCOURS.

Médaille en argent

A M. Salter, horticulteur, avenue de Picardie, à Versailles.

Monsieur,

(C'est le fils qui est venu recevoir la médaille accordée au père). « Mon ami, dites à votre père que :

« Les nombreux succès qu'il a déjà obtenus, témoignent en faveur de son habileté. Cette médaille est le fruit de sa persévérance, et nous assure du concours d'un horticulteur que la Société aime à voir figurer dans ses rangs. »

SIXIÈME CONCOURS.

Médaille en argent

A M. Salter, déjà nommé.

Monsieur,

(C'est le fils qui est venu recevoir la médaille accordée au père). « Mon ami, dites à votre père que :

f

« Il nous est aussi agréable d'avoir à lui offrir plusieurs prix, qu'il lui est honorable d'avoir su les mériter. »

Médaille de bronze.

A M. AUFFROY, déjà nommé.

MONSIEUR,

« Le propriétaire qui guide ses travaux est un précieux modèle à suivre. Attachez-vous à lui, profitez de ses utiles leçons; et si vous le faites avec la constance d'un homme qui veut s'instruire, je vous assure que cette récompense ne sera pas la dernière. »

DIXIÈME CONCOURS.

Médaille en argent.

A M. DUVAL fils, horticulteur, rue de la Paroisse, à Versailles.

MONSIEUR,

« En vous adjugeant cette médaille que vous méritez si bien, je me félicite d'être appelé à encourager un talent que nous apprécions tous et qui vous rend un des membres les plus utiles de la Société. »

NOTICE

SUR

LES MÉDAILLES D'ENCOURAGEMENT

ACCORDÉES

AUX AGENTS IMMÉDIATS DE L'HORTICULTURE;

PAR M. F. PHILIPPAR,

SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL.

MESSIEURS,

Vous n'avez pas seulement voulu encourager les maîtres jardiniers, les chefs d'établissements dans les produits qui résultent de leur industrie, et qu'ils viennent exposer à l'admiration du public et au jugement de la Société. Vous avez senti qu'il y avait une classe d'horticulteurs, non moins digne d'encouragement et qui méritait tout votre intérêt, celle des Agents de l'Horticulture, travaillant immédiatement en journaliers, en garçons jardiniers, et en jardiniers en sous-ordre, qui exécutent ponctuellement et avec intelligence les volontés de leurs chefs. Avec ces titres, vous avez voulu que les candidats en présentassent

d'autres non moins essentiels pour le bien social, ceux qui émanent des qualités du cœur, par lesquelles les hommes deviennent meilleurs. Ces qualités essentielles et que vous appréciez, s'étendent sur la moralité individuelle, sur la durée du service et sur la nature des services rendus; ils s'étendent encore sur la famille et sur les relations sociales.

A cet effet vous avez ouvert un concours pour qu'il vous soit offert des sujets dignes, sous tous les rapports, de fixer votre choix; et cette année, messieurs, à ce concours se sont présentés des hommes dont l'âge et les services vous garantissent une moralité à toute épreuve, des qualités du cœur profondément enracinées et des habitudes laborieuses bien démontrées.

C'est avec une véritable satisfaction que nous vous rappellerons les titres de ces trois candidats qui honorent votre choix, et qui sont de dignes exemples à offrir à ceux qui parcourent la même carrière.

MASSON (*Pierre*), âgé de 49 ans, né à Puits-Gilbert (Puy-de-Dôme), ancien militaire, retiré du service en 1821, s'est livré à la culture avec une remarquable persévérance. Après avoir travaillé dans plusieurs jardins, il est entré en 1832 au service du Collége royal de Versailles où il cultive, depuis cette époque, un jardin dont l'étendue est de deux hectares environ. A son entrée, le jardin de cet établissement était dans un assez mauvais état d'entretien; une certaine étendue du terrain était en friche, le reste était peuplé de mauvaises herbes et ne fournissant à peine que quelques maigres légumes. Les arbres fruitiers étaient couverts de bois mort et de mousse qui dénotaient l'abandon; les murs des espaliers étaient pour ainsi dire nus, enfin rien, ainsi que l'indique M. le Proviseur de cet établissement, ne démontrait que l'on prît

aucun soin des cultures. Masson n'avait pas passé un an dans ce jardin sans que celui-ci prît un autre caractère ; des plantations d'arbres fruitiers furent faites partout où il en manquait ; les vieux arbres furent arrachés et remplacés, les murailles et les plates-bandes se garnirent d'essences fruitières choisies et variées, et le terrain des carrés fut bientôt couvert de bons légumes, tellement que quelques années après le séjour de ce jardinier dans cet établissement, le jardin prit un véritable caractère de production. Les chefs reconnaissant son ardeur et son zèle, voyant qu'il n'y avait pas la plus petite parcelle de terre qui ne fût garnie, lui donnèrent un aide et du fumier. Depuis, ses cultures s'améliorent chaque année.

Vous vous félicitez d'autant mieux d'avoir à récompenser ce laborieux jardinier qui consacre tout son temps aux travaux horticoles du Collége, travaux assez étendus, qui ne lui laissent pas un instant de repos, et qui ne lui procurent que 600 francs de gages, avec lesquels il est obligé d'élever sa famille.

Masson, ne sachant ni lire ni écrire, à un âge déjà avancé, et sentant cependant combien il est pénible d'être privé de ces facilités d'intelligence et de communication, s'empressa, dès que les classes d'adultes furent ouvertes le soir, à l'École Normale de Versailles, de s'y présenter pour chercher à acquérir ce qu'il sentait lui manquer. Il ne tarda pas à profiter des leçons de ses jeunes maîtres et à se faire remarquer parmi les nombreux ouvriers qui fréquentaient ces classes. Il persévéra pendant plusieurs années, se trouva bientôt dans les premiers élèves et reçut des prix. Les résultats qu'il obtint sont prodigieux, tellement que l'on trouverait sans doute extrordinaire, si nous n'avions pas Masson à donner pour exemple, d'entendre dire qu'un homme de 49 ans,

qui ne connaissait pas une lettre il y a trois ans, arrivât à lire, écrire et compter aussi bien que notre lauréat le fait maintenant.

La vie privée de cet homme est honorable et digne d'éloges. Constamment occupé de ses devoirs et de ses soins domestiques, il ne prend aucun de ces plaisirs qui sont recherchés par les hommes de sa classe, ne se trouvant qu'au milieu de sa famille. Père de quatre enfants, il cherche à les élever dans les principes de la religion, du travail et de la vertu, et non content de gouverner cette nombreuse famille avec un aussi faible traitement, il est charitable, et sa charité s'étend jusqu'à donner la vie tout entière à deux orphelins provenant de parents d'une ligne collatérale. Voyez, Messieurs, si l'on peut porter la bienfaisance au-delà de ses limites, et s'il n'est pas vrai de dire que l'amour du bien et la pratique des vertus procurent des jouissances secrètes qui découlent d'une fortune plus précieuse que l'or.

Si la médaille que vous allez décerner est reçue avec reconnaissance par celui à qui elle s'adresse, vous avez la conscience de l'accorder à un homme qui l'a justement acquise.

LEMARÉCHAL (*Georges*), âgé de 45 ans, né à Orsay (Seine-et-Oise), après être resté pendant neuf ans chez M. Deshayes, à Versailles, est entré chez M. Jessé, notre collègue, où il est, depuis quatorze ans, chargé, sous les ordres du propriétaire, qui s'occupe des détails pratiques de la culture de son jardin, des soins d'un potager, d'un jardin d'ornement, des arbres fruitiers et d'une serre dont il s'acquitte avec activité et intelligence. En effet, nous connaissons tous les cultures de M. Jessé, et nous avons pu voir que, pendant toutes les saisons de l'année, rien ne manque à ce jardin, dont on ne trouverait pas au

printemps, pendant l'été et pendant une partie de l'automne, un mètre de terrain sans garniture. A son assiduité, son zèle, son activité, Lemaréchal joint beaucoup de goût, qui ne contribue pas peu à rendre agréable la propriété qu'il cultive. Depuis qu'il est chez M. Jessé, il ne s'est pas démenti un seul instant; c'est toujours avec le même esprit de dévouement, d'attachement, et avec le même amour de ses devoirs qu'il poursuit ses travaux.

Lemaréchal est père de trois enfants; ne sachant pas lire, il sent tout le prix de l'instruction et ne néglige rien, selon ses moyens, pour élever ses enfants de manière à en faire des ouvriers éclairés et habiles. L'un de ses fils est déjà en apprentissage après être sorti des écoles chrétiennes; le cadet sur-tout obtient dans ces écoles de véritables succès. Si Lemaréchal est bon père et bon mari, il est aussi bon fils; car jouissant encore du bonheur d'avoir son père, il visite, aussi souvent qu'il le peut, ce vieillard qui habite Orsay où il va, avec empressement, après avoir obtenu l'autorisation du propriétaire qui l'occupe.

Enfin, Messieurs, Lemaréchal est un de ces bons jardiniers soumis et attaché, qui ne connaît d'autres plaisirs que celui que lui procurent l'accomplissement régulier de ses devoirs et le bonheur de se trouver au milieu de sa famille.

CORDONNIER (*Augustin*), âgé de 51 ans, est chez M. Boullay, maire de Montigny, depuis 32 ans, en qualité de jardinier en sous-ordre, car le propriétaire qui l'occupe aime à suivre les travaux de son jardin. Fils d'un jardinier, qui lui avait donné les premières notions du jardinage, il a travaillé ensuite, à Paris, chez M. Ridoux, fleuriste habile, et qui cultivait aussi particulièrement les légumes de primeurs. C'est de là qu'il est entré chez

M. Boullay, où il suit avec capacité la culture d'un jardin potager fruitier, celle des fleurs et l'entretien d'un jardin d'agrément, qu'il a singulièrement embelli et qu'il entretient gracieusement orné. Son potager est bien couvert, et la tenue des arbres fruitiers qu'il dirige décèlent une grande intelligence. Doué naturellement de goût, ce lauréat à mis a profit les bons principes qu'il a puisés sous ses maîtres; enthousiaste du beau, aimant les arts autant que son éducation peut le lui permettre, il sait grouper et mélanger les fleurs, les arbustes et les arbres, de manière à produire divers effets. Sans jamais avoir appris le dessin, il exécute spontanément, sans modèles, les objets les plus variés en constructions rustiques, et nous avons vu, chez M. Boullay, des pavillons, des bancs, des stalles d'un effet tout-à-fait pittoresque et fort bien appropriés aux localités.

La vie d'Augustin Cordonnier peut être offerte comme modèle de bonne conduite, d'assiduité au travail et de constance à remplir ses devoirs. Bon mari, bon père, jamais il n'a devié de cette vie d'honnête homme, d'homme régulier. Étranger à toutes les habitudes qui portent au désordre, et s'éloignant des connaissances qui pouvaient l'entraîner à la dissipation, il est souvent resté des mois entiers sans sortir des vingt hectares qu'il féconde, sans pour cela être privé d'amis qui le recherchent.

Ce jardinier, Messieurs, se fait remarquer par le plus grand attachement dont il ne cesse de donner des preuves à M. Boullay et à sa famille, qui savent le traiter comme il mérite de l'être, et par de longs services exempts du plus léger reproche.

Après cette lecture, M. le Secrétaire fait l'appel des Lauréats; et M. le Préfet, en leur remettant la médaille, adresse à chacun d'eux les allocutions suivantes :

Pierre MASSON, jardinier en chef du Collége royal de Versailles.

« Pierre MASSON. — Vos travaux intelligents et persévérants, vos habitudes laborieuses, votre attachement à vos devoirs, à votre famille, et votre bienfaisance, vous donnent des droits puissants à la reconnaissance publique et à l'estime de vos concitoyens.

« La Société d'Horticulture de Seine-et-Oise, qui cherche à encourager les hommes méritants, ne peut trouver un sujet plus digne que vous des honorables distinctions qu'elle donne. J'éprouve donc une véritable satisfaction à vous remettre cette médaille que l'on n'aurait su placer en meilleures mains. »

Georges LEMARÉCHAL, jardinier chez M. Jessé aîné, propriétaire, amateur, à Versailles.

« Georges LEMARÉCHAL. — La Société, en vous accordant la médaille que je vous remets, a voulu reconnaître les bons et loyaux services que vous rendez au propriétaire qui vous confie ses cultures; elle a apprécié les qualités qui vous distinguent comme jardinier, comme fils, comme mari et comme père; elle est heureuse de penser que cette honorable récompense sera profitable à vos enfants qui apprendront de bonne heurre, par l'exemple de leur père, tout ce qu'il y a de douceur dans la vie laborieuse d'un homme de bien. »

Augustin CORDONNIER, jardinier chez M. Boullay, propriétaire et maire de la commune de Montigny-lès-Cormeil (Seine-et-Oise).

« Augustin CORDONNIER. — Vos longs et généreux services (32 ans font époque dans la vie d'un homme!), votre vie exemplaire, vous ont acquis l'estime et l'affection de ceux qui vous emploient. La position honorable dans laquelle vous vous êtes placé fait seule votre éloge. La Société d'Horticulture de Seine-et-Oise ne veut pas rester étrangère à vos succès, et je vous remets, en son nom, cette médaille, non pour vous encourager à bien faire, mais pour que personne n'ignore que vous avez toujours bien fait. »

SECONDE PARTIE.

RAPPORT

SUR LA

DESTRUCTION DES INSECTES NUISIBLES

DANS LES CULTURES,

FAIT AU NOM D'UNE COMMISSION COMPOSÉE DE MM. BLONDEL, LESIEUR, PANSERON, DUVAL PÈRE, DE RONGÉ, CROUZET, ET DESCHIENS, *Rapporteur.*

MESSIEURS,

Sur la proposition de notre collègue, M. Crouzet, vous avez chargé une Commission de rechercher les moyens de détruire les insectes et animaux nuisibles aux produits de la végétation. M. Crouzet vous a signalé princi-

palement les hannetons qui dévorent les feuilles des arbres, et leurs larves qui attaquent les racines d'une foule d'arbres et de plantes qu'elles font périr.

Depuis long-temps, Messieurs, les Sociétés agricoles ont fait plusieurs tentatives pour atteindre ces ennemis de nos cultures.

Nous ne vous parlerons que de la Société d'*Horticulture* de Paris et de la Société d'*Agriculture* du département de Seine-et-Oise.

La première adressa en 1828 des observations pressantes au Ministère, et provoqua la sollicitude des autres Sociétés.

La seconde a fait imprimer en 1834 un rapport détaillé sur les ravages causés par le hanneton et par ses larves; elle a appelé l'attention des Ministres, des Chambres, de M. le Préfet, du Conseil-général et de toutes les Sociétés correspondantes.

Ces efforts ont été couronnés d'une sorte de succès dans notre département. Le Conseil-général a voté des sommes pour concourir avec les communes qui, de leur côté, consentiraient à quelques sacrifices. L'exécution a suivi, et des résultats fort remarquables ont été obtenus.

Le Conseil municipal de Versailles avait fait un fond pour hannetonner sur les avenues. Par une fatalité que je déplore toujours personnellement, les fonds sont restés inertes, et aucune tentative n'a été faite sur les propriétés communales de Versailles, tandis qu'un grand nombre de particuliers répondaient à l'appel qui avait été fait.

Les communes, qui avaient assez bien commencé, ne se sont pas crues plus obligées que le chef-lieu, et bientôt M. le Préfet n'a plus reçu de soumissions de concourir; le Conseil-général a vu paralyser sa bonne volonté; il a cessé, la troisième année, de faire des allocations.

Nous devons le dire de prime-abord, un tel essai serait décourageant si l'une des causes du non succès ne devait être attribuée à l'inefficacité des moyens adoptés.

La Société d'Agriculture avait proposé, en 1834, d'employer pour le hannetonnage, comme pour l'échenillage, l'application des amendes de simple police. Les autorités ont pensé qu'il suffirait d'invitations pressantes, et que le grand intérêt qu'offrait la mesure suffirait pour déterminer à adopter le système général qui était présenté.

Il en fut, et il devait en être autrement. Toutes les communes ne sont pas également ravagées; dans la même commune toutes les propriétés ne sont pas atteintes. De là le défaut de zèle de plusieurs, et des oppositions purement personnelles. L'inertie du voisin qui, libre de faire ou de ne pas faire, laissait vivre chez lui les hannetons au détriment de celui qui s'était donné inutilement beaucoup de peine; les sarcasmes de ces hommes, exempts de rien produire, et pour cause, mais qui tournent les choses les plus utiles en plaisanteries amères, tout a concouru à faire échouer la tentative que l'on veut renouveler aujourd'hui.

Votre Commission ne perd point de vue, Messieurs, qu'elle ne doit pas seulement vous parler des hannetons et des vers blancs, mais en général de la destruction des animaux nuisibles; mais elle doit vous dire, qu'il lui serait à peu près impossible de parcourir la nombreuse nomenclature de ces animaux, et de vous proposer des moyens applicables à chaque espèce. Indépendamment de ce qu'un tel travail exigerait un volume, votre Commission manquerait, quant à présent, d'instructions et de renseignements.

Elle se bornera à vous entretenir en ce moment de

l'échenillage, déjà consacré par une loi, et de la possibilité d'un hannetonnage général et efficace.

Des renseignements multipliés sur la destruction de la pyrale qui attaque la vigne, sont déjà parvenus au gouvernement : porter dès aujourd'hui remède à ces trois fléaux, serait un immense service rendu à la culture. On s'occuperait ensuite des autres animaux nuisibles.

La loi du 26 ventôse an IV, sur l'échenillage, « oblige « chacun, en droit soi, les administrations départemen- « tales et les communes, comme les particuliers, à éche- « niller ou faire écheniller, à peine d'amende, qui ne « pourra être moindre de trois journées de travail, et plus « forte de dix. Ils sont tenus, sous les mêmes peines, de « brûler sur-le-champ les bourses et toiles qui seront ti- « rées des arbres, haies ou buissons (art. 1, 2 et 3).

« Les agents et adjoints des communes sont tenus de « surveiller l'exécution, *à peine* de demeurer responsa- « bles des négligences qui seraient découvertes (art. 4).

« Les commissaires du Directoire exécutif près les muni- « cipalités, sont chargés de visiter tous les terrains garnis « d'arbres, d'arbustes, haies et buissons, pour s'assurer « que l'échenillage aura été fait exactement, et d'en « rendre compte au ministre chargé de cette partie « (art. 5). »

Chacun de vous, sans doute, à la lecture de ces dispotions légales, si claires et si précises, se dit : « La loi est « toute faite ; il ne s'agit que de veiller à son exécution, « et de l'appliquer aux animaux nuisibles, et essentielle- « ment à la destruction des hannetons ».

Cela est vrai, en admettant toutefois, en ce qui concerne l'échenillage, quelques modifications importantes, en établissant quelques règles spéciales au hannetonnage, et en prouvant, *préalablement*, que hors le hannetonnage,

il n'y a point de moyen réel de détruire les hannetons, et de se préserver de leurs larves.

La loi du 20 ventôse an IV, sur l'échenillage, est aussi générale qu'impérative. Dans l'exécution, les administrateurs ont reconnu que si l'on voulait forcer tous les propriétaires de taillis et de futaies à les écheniller, l'application rigoureuse de la loi serait une calamité pour eux ; que les frais de cet échenillage seraient plus qu'un impôt ; qu'ils seraient souvent supérieurs à la valeur des taillis et des bois, et qu'alors, ils équivaudraient à une confiscation sans motifs et sans aucune utilité.

Beaucoup d'autres difficultés ont été signalées sur l'époque de l'échenillage fixée par la loi, au 20 janvier de chaque année, pour être terminée au 19 février suivant, sur la presque impossibilité de conduire à fin les travaux dans les délais prescrits.

Il est résulté de là, que la loi est restée sans exécution réelle.

L'administration forestière, la liste civile, tous les grands propriétaires de bois, ou pour mieux dire, tous les propriétaires de bois n'ont pas fait, ou ont à peine fait écheniller. Tous, gouvernement, liste civile, communes et propriétaires, ont contrevenu, depuis quarante ans, aux art. 2, 3, 4 et 5 de la loi.

Sur qui ont pesé les injonctions légales, les circulaires menaçantes des administrations, les visites des gardes champêtres et des gendarmes ? C'est sur les propriétaires et fermiers des terrains situés sur le bord des chemins clos de haies vives, et dans lesquels il y a des aubépines et des chênes (arbres que les chenilles préfèrent).

C'était une injustice. Forcer les petits propriétaires, les faire condamner aux peines de la loi, et tolérer les infractions de la part des grands propriétaires, c'était chose

impossible! Aussi, la loi est tombée en désuétude, malgré la sévérité des circulaires que le zèle des administrations renouvelle chaque année dans le temps prescrit. On s'est vu forcé de s'en rapporter à ce que l'intérêt particulier de chacun peut lui prescrire pour sa propre utilité.

Tous ceux qui se sont occupés de l'échenillage dans ces derniers temps, ont reconnu la nécessité de modifier la loi pour rendre son exécution plus facile.

Nous vous proposerons de joindre vos vœux à ceux qui ont déjà été émis, pour qu'une législation aussi salutaire produise tous les effets que nous avons droit d'en attendre.

Votre Commission, Messieurs, essayera de vous prouver, qu'il est du plus grand intérêt pour les cultures, qu'il est urgent que la loi s'étende à tous les animaux malfaisants, et particulièrement aux hannetons; qu'une destruction presque totale de ce dernier insecte est possible et sans difficulté réelle; que le succès est bien plus assuré que pour la recherche des chenilles, et que, par des moyens de simple police, on peut arriver à d'immenses résultats.

Pour l'intelligence de ce qui va suivre, il faut se bien fixer sur les phases de l'existence du hanneton et du ver blanc qu'il produit.

Dans notre climat, les hannetons sortent de terre vers la mi-avril ou un peu plus tard, suivant la température. Ils s'accouplent six à douze jours après; ils restent dix à douze heures dans cet état. Quelques jours ensuite les femelles descendent sur la terre pour y creuser des trous, dans lesquelles elles déposent leurs œufs, qui éclosent au bout de vingt à trente jours au plus.

Les ravages du ver blanc sont peu sensibles la première année; au printemps suivant ils deviennent incalculables. Le ver blanc s'enfonce au mois de juin de cette seconde

année, pour changer de peau; il remonte ensuite et, au défaut d'autres racines, il attaque celles des plus gros arbres, et jusqu'aux piquets de bois qu'on a employés pour tuteurs. Enfin, le froid le force à s'enfoncer de nouveau dans le courant d'octobre ou de novembre; il reparaît la troisième année pour dévorer, jusqu'à la fin de juin, les végétaux nouvellement plantés et ceux qui ont résisté l'année précédente. Alors il descend en terre, se transforme en chrysalide, puis en insecte parfait, pour paraître en ce dernier état, et pour prendre son vol, au printemps de l'année suivante, dans le courant d'avril.

Il résulte de ces enseignements, que le ver blanc nous fait, pendant trois années consécutives, une guerre souterraine; que le hanneton n'existe pas plus de quinze à vingt jours, et ne reparaît périodiquement qu'après un intervalle de trois ans.

Pour qu'il ne reste aucun doute à cet égard, faisons l'application à l'état actuel de l'arrondissement de Versailles.

Nous avons vu les hannetons sortir de terre à la mi-avril 1839. Les vers blancs qu'ils ont produits n'ont fait que peu de ravages dans cette première année, parce qu'ils étaient à l'état d'enfance.

En 1840, depuis le printemps jusqu'à la fin de l'automne, ils ont tout attaqué avec un appétit dévorant. Dans cette dernière année, on voyait chaque jour, dans quelques jardins, les plantes tomber les unes sur les autres.

En la présente année (1841), les vers blancs, parvenus à une énorme grosseur, ont mangé, jusqu'à la fin de juin, tout ce qu'ils ont trouvé; et, dans les terrains qu'on a voulu défendre, on a conservé une grande quantité de plantes en pots, pour ne les confier à la terre qu'au moment où les larves se sont enfoncées définitivement, à la

fin de juin dernier, pour se transformer en chrysalides, arriver ensuite à l'état d'insecte parfait, sortir au mois d'avril 1842, dévorer les feuilles des arbres, s'accoupler et faire ces pontes qui nous prépareront trois nouvelles années de guerre à soutenir.

Maintenant, établissons le grand intérêt et l'urgence de porter un remède efficace au mal que tous les amis de la culture déplorent.

Le grand intérêt et l'urgence résultent de faits positifs qu'il est utile de recueillir. Nous le ferons avec le plus de rapidité possible.

La multiplication des vers blancs, qui s'augmente à chaque ponte nouvelle, porte un préjudice immense à toutes les cultures. Cette multiplication est parvenue à un tel point, qu'elle est devenue pour beaucoup de parties de la France un véritable fléau. Elle provient de ce que l'on fait détruire indistinctement les animaux nuisibles et ceux qui sont utiles à l'agriculture.

Dans l'ordre ordinaire, les hannetons et leurs larves ne pouvaient produire autant de mal, parce qu'ils avaient beaucoup d'ennemis qui s'en nourrissaient et qui s'opposaient à leur grande multiplication ; ces ennemis sont nombreux : les renards, les blaireaux, les hérissons, les belettes et les rats, en détruisent beaucoup; les pies-grièches, les engoulevents, les chouettes, les moyens-ducs, les pies, les corbeaux, les dindons et les poules, leur font la guerre ; les petits corbeaux en mangent prodigieusement, soit en hannetons, soit en vers blancs ; les taupes et les courtillières s'en nourrissent ; leurs galeries n'ont d'autre but que d'y faire tomber les larves des hannetons et des autres insectes.

Malheureusement, la plupart de ces animaux nuisent aussi aux cultivateurs, qui sont obligés de leur donner la

chasse, et qui favorisent, par leur destruction, la multiplication des hannetons et de leurs vers.

Il en est cependant plusieurs qu'on pourrait épargner, tels que les hérissons, les petits émérillons, les chouettes, les moyens-ducs, les pies-grièches et autres petits oiseaux et animaux qui, sans faire aucun mal aux diverses cultures, ne vivent que d'insectes, qui préfèrent le hanneton et ses larves à toute autre nourriture. Les hérissons, quand on peut les tenir dans un jardin, purgent entièrement le sol ; ils vont chercher les vers blancs à une grande profondeur.

La multiplication de ceux-ci est si prodigieuse, que les terrains qui n'en éprouvaient, il y a quelques années, que des dommages presque insensibles, sont entièrement ravagés aujourd'hui.

Il s'élève de tous côtés un véritable cri d'alarme.

Dans quelques contrées on a vu des pièces entières d'avoine tellement attaquées dans la racine, qu'elles blanchissent et périssent sur pied avant la moisson.

Sur les récoltes de blé, un tiers, un quart, jusqu'à moitié, s'arrache sous la main du moissonneur au lieu de se couper ; les racines des plantes sont rongées jusqu'à la souche. De jeunes luzernes parfaitement garnies, au printemps, ont été entièrement détruites ; les prairies ordinaires jaunissent et restent sans produit, parce que les vers blancs ont mangé les racines.

Dans les forêts, plusieurs pépinières sont anéanties.

Dix hectares de glandées, trois fois semés ou plantés dans l'espace de cinq ans avec une réussite complète, ont été autant de fois entièrement détruits.

Les pépinières commerçantes et les jardins maraîchers de notre département (seule branche d'industrie que nous possédions, mais très étendue, très prospère, et singu-

lièrement favorisée par la nature de notre sol) offrent souvent l'aspect le plus déplorable ; les jardins des amateurs sont privés de tout leur agrément. On a vu l'année dernière, comme je l'annonçais plus haut, dans un jardin d'un demi-hectare environ, tomber chaque jour trente, quarante et cinquante plantes précieuses, au pied desquelles on ramassait une quantité considérable de vers blancs qui avaient entièrement dévoré les racines.

Presque tous les plants d'une, de deux et trois années, disparaissent de nos belles pépinières. Ce sont sur-tout les arbres, arbrisseaux et plantes d'ornement cultivées en terre de bruyère (objet spécial de l'industrie de Seine-et-Oise) qu'attaque le ver blanc ; et, comme dans ces sortes de cultures, on tient toujours le sol bien ameubli et bien peuplé, c'est un terrain de prédilection pour les pondeuses, qui viennent de toutes parts y déposer leurs œufs. Les pertes qu'elles occasionnent dans les carrés de terre de bruyère sont incalculables. Tel pépiniériste qui possédait cent mille individus en plantes qui devaient alimenter son commerce pendant plusieurs années, n'en a tout au plus conservé que la centième partie.

M. Vibert, qui cultivait un champ de roses, assurait, dans une année qui n'est pas encore loin de nous, que les pertes éprouvées par lui surpassaient le montant des contributions de sa commune.

M. Duval père, notre collègue, a vu dans son jardin, rue Berthier, un carré d'églantiers greffés au nombre de deux mille sujets bons à vendre, entièrement détruit, et dans le même temps une pareille quantité de dahlias dévorés par les vers blancs.

Les mêmes causes produisent les mêmes effets, et avec plus d'extension encore, dans nos riches marais, qui contribuent à l'approvisionnement de la capitale. Chez les

maraichers, les plants se renouvellent chaque jour; ils offrent une nourriture tendre et agréable à l'insecte, que nous appellerions volontiers *omnivore*.

C'est ainsi que, dans le courant d'environ trois années, les mêmes vers blancs exercent leurs ravages dans les entrailles de la terre. Ils produisent ensuite les hannetons, qui maltraitent tellement, en quelques jours, les arbres et arbrisseaux, en les dépouillant de leurs feuilles, que souvent ils les font périr.

Les arbres qui survivent ne fournissent pas de couches ligneuses assez épaisses, et perdent, quand ils ne périssent pas, une grande partie de leur accroissement.

Une expérience a été faite en 1811 par M. Duval, rue Champ-la-Garde, dans le jardin qui m'appartient aujourd'hui et que M. Duval exploitait alors.

Il planta tout près les uns des autres quatre érables d'égale grosseur, qui, en deux années, avaient également prospéré. La troisième année, les hannetons devaient sortir de terre. Deux des quatre érables furent préservés de leur incursion par des filets. A la fin de l'automne, les deux érables préservés présentaient des couches corticales très prononcées, et les deux abandonnés à la voracité des hannetons ne présentaient que des couches peu apparentes et presque nulles.

M. Duval conclut, avec raison, que les forêts dont la coupe partielle se fait tous les vingt-un ans se trouvent ainsi dégradées, dans plusieurs endroits, au moins sept fois dans l'intervalle d'une coupe à l'autre (le hanneton reparaissant à chaque période de trois années). Il en résulte une grande perte sur les exploitations et sur les baliveaux des arbres réservés. Les arbres attaqués sont loin de parvenir à leur force ordinaire, parce que les couches ligneuses se forment avec une extrême difficulté.

Ce n'est pas tout : les plantations de deux, trois, quatre années et plus, périssent fort souvent sous la double attaque du ver blanc et du hanneton, d'abord à leurs racines, et ensuite à leurs sommets. On cite pour exemple la route de Sèvres au Point-du-Jour, qui a été replantée plusieurs fois en grande partie, et qui jusqu'à ce jour n'a pas encore produit un seul arbre dans la vigueur qui lui es propre.

Les arbres à fruits attaqués par les hannetons restent ordinairement deux années sans produire. Ce dernier fait s'explique par la nécessité où sont les arbres d'employer à la production de nouvelles feuilles la surabondance de sève qui devait servir à la nourriture des fruits.

Quels sont donc les moyens de nous délivrer d'un fléau destructeur qui fait le désespoir de ceux qui attachent aux différents genres de culture l'intérêt qu'ils inspirent, et qui savent en apprécier les produits? Est-il vrai, comme le prétendent quelques-uns, que toute tentative soit désormais inutile, et qu'il faille nous condamner à laisser vivre un ennemi que nous ne pourrions atteindre?

Gardons-nous d'adopter un pareil système?

On s'est obstiné jusqu'à ce jour à attaquer le ver blanc, à vouloir trouver le moyen de le détruire totalement par la guerre souterraine.

Cette guerre, très utile en elle-même, qu'il faut continuer tant qu'on sera dévoré par les vers blancs, qui sauve une partie des produits, est néanmoins insuffisante, même dans le jardinage ; et, à plus forte raison, dans la grande culture. Elle a sur-tout l'immense désavantage de ne rien garantir pour l'avenir.

C'est là ce dont il faut bien se convaincre, pour comprendre la nécessité de recourir à un autre système.

Relativement au jardinage, les moyens actuels de

destruction du ver blanc, consistent : 1.° à ramasser avec soin, lors des labours et binages, toutes les larves que les labours mettent à découvert ; 2.° à entretenir garnis, pendant toute la belle saison, de plants de salade et de fraisiers que l'on renouvelle continuellement, les terrains occupés par des cultures précieuses, afin de chercher à détruire chaque jour les vers blancs aux pieds des plantes attaquées ; 3.° dans l'emploi, à fortes doses, de tourbe, de suie et de chaux ; 4.° dans l'usage d'une eau produite par une infusion de plantes qu'on suppose, peut-être à tort, devoir faire périr l'insecte, car son principe de vie résiste, comme nous le verrons dans un instant, à presque toutes les épreuves.

On peut employer aussi avec quelque succès, les bordures de gazon, de staticé, et particulièrement de pimprenelle, en ayant soin de les relever et de les replanter plusieurs fois dans l'année. C'est sur-tout six semaines ou deux mois après les pontes, que l'on trouve les racines de ces plantes envahies, à fleur de terre, par une multitude innombrable de vers blancs nouvellement éclos, et qui, sans doute, trouvent là un abri suffisant et la nourriture tendre et facile qui convient à leur premier âge.

Tous ces moyens et d'autres encore, ont été essayés. Dans un terrain de un ou deux hectares, dix mille pieds de salade et autres plantes sont dévorés ; au pied d'une même salade, replantée huit ou dix fois, on tue trente à quarante vers blancs ; cent mille insectes et plus sont détruits. On conserve ainsi quelques plantes, mais la masse n'en est pas moins attaquée, et l'exemple du passé prouve que chaque année c'est à recommencer ; qu'à la sortie des hannetons on ne les voit pas moins quitter par myriades le terrain exploré, par la raison toute simple qu'on

n'atteint pas la cent-millième partie de ce que recèlent les entrailles de la terre.

Les pontes n'étant pas simultanées, les larves changent de peau les unes après les autres en suivant l'ordre de l'éclosion des œufs.

Une plante est attaquée, on l'enlève pour ne point laisser de vers blancs au pied, et pour pouvoir travailler la terre tout au tour, à une assez grande distance. La plante remise en terre est attaquée de nouveau quelques jours après. Une seconde extraction découvre d'autres vers blancs; et en creusant à 20 ou 30 c. de profondeur, on trouve des ennemis, bien repus, bien rassasiés, qui se reposent en demi-cercle pour changer de peau, et remonter ensuite, pour se nourrir de nouveau aux dépens de de nos arbres et de nos plantes.

D'ailleurs dans les jardins et les parcs, on ne s'occupe que des parties les plus précieuses, ce qui n'empêche pas l'existence des vers blancs et la dévastation dans les autres parties qu'on néglige.

Enfin, le soin que l'on prend de purger son jardin ou son parc, n'empêchera jamais les pondeuses d'arriver, après chaque sortie des hannetons, tant qu'on ne fera pas une guerre générale et sûre à l'espèce tout entière.

Concluons donc que la guerre souterraine, instantanément utile à celui qui la fait, est évidemment insuffisante pour la destruction du ver blanc, en ce qui touche *l'horticulture*.

Quant à *l'agriculture proprement dite*, il ne faut pas même penser aux salades, aux fraisiers, aux bordures de gazon, de pimprenelle, aux substances composées, qui n'agissent, bien ou mal, que sur un petit espace donné.

Un seul procédé existe réellement pour la guerre souter-

raine dans les grandes cultures, et il faut encore le pratiquer pour sauver une partie des récoltes de l'année, en reconnaissant toutefois que, si on l'adoptait comme remède unique, il n'empêcherait pas le mal de se perpétuer.

Ce procédé consiste à faire suivre à chaque labour, la charrue par des personnes qui ramassent les vers blancs mis à découvert.

M. Bailly de Villeneuve, exploitant la ferme de Satory, faisait périr sur 45 hectares, cinq à six cent mille vers blancs dans une année. En supposant que la moitié aurait donné des pondeuses, il empêchait de naître douze millions de vers blancs.

Vous voyez là, Messieurs, un des plus grands efforts qui puissent être tentés par la guerre souterraine dans la grande culture. Eh bien! il était impuissant, puisque l'année suivante, M. de Villeneuve trouvait le ver blanc en plus grande quantité; puisqu'à la sortie des hannetons, les myriades s'élançaient de la terre qu'il avait essayé de purger.

Nous ne pouvons nous en étonner, puisqu'il est démontré qu'il doit rester plus de vers blancs à une profondeur non atteinte par la charrue, qu'on n'en trouve à la superficie.

Indépendamment de ce que les hannetons sortent encore en grand nombre des terrains explorés, il faut bien se persuader que ce ne sont pas dix cultivateurs sur cent qui font ce qu'a fait M. de Villeneuve, et qu'il sort des terrains non purgés des milliards de hannetons, plus que suffisants pour empoisonner la contrée.

Enfin, la guerre n'étant point faite aux hannetons sur la lisière des forêts et généralement sur les arbres qui avoisinent les exploitations, celui qui a obtenu dans le

cours d'une année un résultat quelconque, pour son compte personnel, n'en reçoit pas moins, après la sortie des hannetons, des milliers de pondeuses, dont les enfants produisent des ravages plus considérables encore que ceux des années précédentes.

Toutes les substances que l'on a essayé de répandre sur les terres, ou de mêler au sol, ou bien encore d'étendre à une certaine profondeur n'ont produit aucun résultat satisfaisant. Les vers blancs à qui ces substances déplaisent, s'éloignent; ceux qu'elles engourdissent, quelquefois ne meurent point; ils reprennent, quelques jours après, leur force et leur vigueur.

Notre collègue, M. Duval, a éprouvé par des moyens divers, que la vie des vers blancs résiste à une foule d'épreuves.

Il en a placé une certaine quantité dans un vase rempli de sable et à l'ombre; ils ont vécu trois mois sans manger.

En 1829, il a relevé un pot de lilas dans lequel un très grand nombre de vers blancs étaient entrés pour vivre des racines. Le pot est resté pendant l'hiver exposé à une gelée de dix-sept degrés. Au dégel, en les sortant du pot, il les a trouvés dans un état tel qu'il devait les croire entièrement gelés et morts depuis long-temps; ils sont revenus à leur état naturel.

M. Duval a expérimenté encore que les vers blancs supportent trente-cinq degrés de chaleur en serre chaude, et l'inondation pendant deux ou trois mois, à une température de quatre à cinq degrés.

Nous pensons donc, Messieurs, que la guerre souterraine, quelque peu utile pour ceux qui ont la patience de la faire, ne peut pas être considérée comme moyen efficace, et qu'elle est même sans résultats réels, eu égard

à l'intérêt de tous; qu'elle n'empêche pas le mal de se perpétuer et de s'accroître chaque année.

C'est un point sur lequel nous avons cru devoir insister et qui, une fois établi, amène, comme nous l'avons déjà dit, pour conséquence nécessaire, qu'il faut trouver un autre moyen plus général et plus direct pour attaquer le mal dans son principe.

Ce moyen, Messieurs, est trouvé depuis long-temps; il ne s'agit que de le mettre en pratique.

Tous les observateurs, tous ceux qui ont suivi le ver blanc, depuis sa naissance jusqu'à la mort du hanneton, sont d'accord sur ce point : c'est le procédé qu'on emploie pour les chenilles qu'il faut adopter; c'est le hanneton lui-même qu'il faut faire périr; c'est la femelle qu'il faut empêcher d'entre en terre pour y pondre.

Mais, pour que ce moyen soit facile, il faut que le gouvernement, les administrations et les particuliers veuillent bien y concourir; il faut qu'ils y soient contraints au besoin par les moyens légaux.

Si la guerre ne devient pas générale, il restera toujours d'immenses moyens de reproduction. C'est un plan vaste et complet qu'il faut adopter, c'est une chasse qu'il faut faire simultanément dans les forêts, sur les chemins, sur les promenades publiques et dans les propriétés particulières.

Nous avons dit et nous avons prouvé, qu'une telle mesure est possible et beaucoup plus facile à réaliser que l'échenillage.

La voici telle que nous la concevons :

Le hanneton vole le soir et pendant la nuit; de grand matin il s'attache aux arbres et mange leurs feuilles; il dort ensuite sur ces mêmes arbres pendant plusieurs heures, dans un tel état d'engourdissement, qu'à la moindre

secousse, il tombe à terre, et ne pense pas même à se relever quand il se trouve sur le dos; en telle sorte qu'on peut, sur chaque arbre, atteindre depuis le premier jusqu'au dernier.

Il ne s'agit donc que de vouloir, pour détruire la presque totalité des hannetons et prévenir ainsi les pontes qui produisent le ver blanc.

La loi devrait prescrire à chacun de concourir en ce qui le concerne, à peine d'amende municipale.

Le domaine de l'État serait tenu d'agir sur ses forêts et sur les arbres des routes royales qui ne sont pas concédées à des particuliers;

Le domaine de la Couronne sur les propriétés dont elle a la jouissance;

Les préfets sur les routes départementales et de grande vicinalité, sous le mérite de l'observation qui s'applique aux routes royales;

Chaque commune sur les chemins vicinaux, sur ses promenades et sur tout autre terrain communal;

Et chacun, dans sa propriété privée, bien convaincu que ses travaux partiels ne seraient pas perdus, irait au devant des prescriptions de la loi, sans attendre les poursuites qui, alors, ne pourraient plus atteindre qu'un petit nombre de récalcitrants obstinés.

Quelques personnes paraissent s'effrayer de l'application d'une peine, des poursuites préalables qui entraînent la nécessité d'entrer dans les maisons et terrains pour constater les infractions.

Nous insistons, au contraire, sur la peine d'amende, qui est légère, parce que l'exemple du passé nous prouve que, sans la pénalité, on n'obtient rien des indifférents, qui sont malheureusement en grand nombre, et de ceux qui souffrent moins de la présence des hannetons et des

vers blancs. Si la mesure n'est pas généralement exécutée elle ne produira rien ; les hommes disposés à seconder l'autorité seront découragés ; la seule crainte d'être obligé de comparaître devant le juge municipal l'emportera sur le mauvais vouloir.

Quant à la manière de constater les infractions, on a grand tort de s'effrayer. Rien ne serait plus facile que de reconnaître les contraventions, sans blesser qui que ce soit. On pourrait constater, au besoin, à certaines heures de la journée, si les arbres sont ou non chargés de hannetons, et cela pendant les quelques heures qu'ils sont engourdis et, pour ainsi dire sans vie. Celui qui, à l'heure fixée pour la visite, qu'on pourrait annoncer à l'avance, aurait laissé les hannetons sur les arbres, serait évidemment en contravention. Les visiteurs n'auraient autre chose à faire que l'inspection des arbres dans les terrains clos ou non clos.

Nous avons dit que le hannetonnage serait beaucoup moins à charge et plus aisé que l'échenillage.

Il n'aurait lieu que tous les trois ans, et dans l'espace d'une douzaine de jours, tandis qu'il faut écheniller chaque année et pendant un beaucoup plus long espace de temps.

Le hannetonnage se fait par la seule secousse donnée aux arbres ; l'échenillage exige qu'on aille dépouiller manuellement les branches les plus élevées.

On peut détruire jusqu'au dernier hanneton dormant sur l'arbre qu'on veut nettoyer ; jamais on n'atteint toutes les chenilles, il reste toujours du couvain caché entre les branches ou sous les feuilles, quelque peine que l'on se donne pour le découvrir.

Nous n'avons plus qu'à répondre à l'objection que l'on voudrait faire résulter de la difficulté d'atteindre les

hannetons sur les grands arbres, et particulièrement dans l'enceinte des forêts.

Nous répondons que, si la chose devenait nécessaire, il serait facile de monter sur les grands arbres et d'en secouer les branches dont, au moindre mouvement, on verrait tomber une grêle de hannetons, si ceux-ci se réfugiaient sur la cime. Mais l'expérience prouve le contraire; les hannetons habitent les branches des grands arbres qui se rapprochent de la terre; et d'ailleurs, c'est sur la lisière qu'ils se tiennent constamment les premiers jours de leur sortie. En les attaquant à propos, on peut les empêcher d'entrer dans l'intérieur des forêts. Enfin, il est des arbres qu'ils affectionnent spécialement, qu'on devrait planter de préférence sur la lisière des bois. On devrait en planter aussi dans tous les lieux où les ravages sont le plus à craindre.

Nous ne nous dissimulons pas, Messieurs, qu'il faut, sur-tout de la part des administrations, une volonté ferme et permanente; que si elles ne donnent pas l'exemple, nous ne devons pas compter sur la destruction des hannetons, et par conséquent sur la cessation des ravages occasionnés par eux et sur-tout par leurs larves.

C'est à vous à convaincre l'autorité, et à faire tous vos efforts pour la déterminer à prendre une prompte résolution, afin que le hanneton puisse être attaqué en 1842, avec l'ensemble qu'exige une pareille opération.

Le moment est favorable; le gouvernement et les Chambres s'occupent de la destruction des animaux nuisibles; vos observations et vos demandes ne peuvent être adressées dans une circonstance plus opportune.

Nous avons l'honneur de vous proposer le projet de résolution qui suit :

ARTICLE PREMIER.

La Société signalera à M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce, à M. le Ministre de l'Intérieur, à M. l'Intendant de la maison du Roi, au Conseil-Général et à M. le Préfet de Seine-et-Oise, les pertes toujours croissantes que font éprouver les hannetons et leurs larves à tous les genres de culture.

ART. 2.

Elle fera connaître que les moyens employés jusqu'à ce jour sont inefficaces, et que le hannetonnage FORCÉ est le seul qui puisse amener des résultats satisfaisants.

ART. 3.

Elle demandera à MM. les Ministres que la loi du 26 ventose an IV sur *l'échenillage*, soit modifiée en ce qui concerne les forêts et le mode d'exécution; que cette loi soit ensuite appliquée aux animaux nuisibles en général, *et notamment aux hannetons, obligatoire pour tous, avec la* PÉNALITÉ qu'elle détermine; que des moyens assurés d'exécution soient prescrits; que le projet de loi à intervenir soit présenté à la première session des Chambres, de manière que la loi reçoive son exécution au mois d'avril prochain, époque de la sortie *triennale* des hannetons dans plusieurs contrées de la France;

En faisant néanmoins observer que la loi devra être conçue en des termes généraux sur l'époque du hannetonnage; qu'elle devra obliger à détruire les hannetons *toutes les fois que besoin sera*, et essentiellement tous les

trois ans, en choisissant, pour chaque localité, l'année où il serait reconnu qu'ils exercent leurs ravages;

Que cette latitude doit être donnée aux administrations locales, parce que les hannetons, qui ne sortent de terre que tous les trois ans, ne sortent pas partout la même année; parce que l'on voit des hannetons, en petit nombre à la vérité, dans les années intermédiaires entre la ponte générale et la sortie triennale; parce qu'enfin il existe un petit hanneton, dit hanneton de Saint-Jean, qui sort à la fin de juin, qui fait beaucoup de mal aux blés en épis, et qu'il serait utile d'attaquer comme les autres.

Art. 4.

Le Conseil-général et M. le Préfet de Seine-et-Oise seront priés d'appuyer ces demandes auprès des Ministres.

Art. 5.

Le Rapport qui précède et la présente Résolution seront adressés à MM. les Ministres de l'Agriculture et de l'intérieur, à M. l'Intendant de la Maison du Roi, et à M. le Préfet de Seine-et-Oise, avec invitation à ce dernier d'en donner connaissance au Conseil-général et de lui proposer d'appuyer les demandes de la Société auprès des Ministres.

La Société, après la lecture de ce Rapport faite dans la séance du 20 août 1841, l'a approuvé, en a adopté les conclusions, en a décidé l'insertion dans le *Recueil des*

Mémoires de l'année, et a décidé qu'il en serait tiré cent exemplaires pour être adressés immédiatement à M. le Ministre de l'Agriculture, à M. l'Intendant-général de la Maison du Roi, à M. le Préfet de Seine-et-Oise, à MM. les Membres du Conseil-général et aux Sociétés correspondantes.

Vu et approuvé conforme.

Le Secrétaire-général,

Fr. PHILIPPAR.

Le Président,

L. DEMANCHE.

RAPPORT

SUR

L'EXPOSITION PRINTANIÈRE DE PARIS, 1841;

PAR M. L'ABBÉ CARON,

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ.



MESSIEURS,

IL n'est aucun de vous sans doute qui ne se soit empressé d'aller visiter l'exposition des fleurs et des fruits de la Société d'Horticulture de Paris, ne fût-ce que pour constater et juger la valeur et le mérite des produits exposés, afin de pouvoir les confronter avec ceux que les Horticulteurs de Versailles vont offrir aux regards des amis de la nature.

Et moi aussi, dans cette même vue, j'ai voulu me procurer cette jouissance. Elle a été vive et saisissante au premier coup-d'œil; mais, je dois l'avouer, elle n'a pas été aussi intense, aussi complète que je l'espérais. Tous les objets de l'exposition formaient, sans contredit, un tableau ravissant de beauté et de richesse dans les couleurs et les formes, de régularité et d'harmonie dans l'ordre oú ils étaient disposés; mais ces objets étaient en

2

petit nombre, et peu variés en espèces; ce qui produisait un aspect uniforme, et partant monotone. Je sais que la saison rigoureuse de l'année n'est pas favorable au développement des productions végétales, et que le dernier hiver sur-tout a dû mettre à de terribles épreuves l'industrie des Horticulteurs, et trahir souvent leur zèle et leur vigilance; mais c'est dans ces luttes et ces obstacles qu'on aurait aimé à voir dominer et triompher leur sagacité et leur talent.

Quoi qu'il en soit, l'exposition printanière de cette année offrait de rares et belles choses; et si elle ne brillait pas par la quantité, elle se faisait du moins remarquer par la qualité. Et d'abord, en entrant dans la galerie, l'œil était agréablement frappé par une magnifique collection de camellias au nombre de 54, et tous remarquables par la riche variété des couleurs. Ce lot appartenait à M. Paillet, à qui l'exposition devait aussi un grand nombre d'azaléas dont le parfum le disputait à la beauté des corolles.

Je ne retracerai pas ici une foule de plantes encore peu connues, et qui n'étaient pas un des moindres ornements de ce spectacle. Je rappellerai seulement la belle décoration du milieu de la galerie, où M. Tripet-Leblanc avait réuni et coordonné avec goût tout un parterre de jacinthes doubles et simples, blanches, rouges, jaunes, et des fritillaires, dont on est étonné de voir certaines variétés désignées sous les noms de Thésée, de Machaon, de Pythagore, et, qui pis est, de Jules César et de Tamerlan. Il est fâcheux qu'on ne mette pas plus de soin à choisir les noms qu'on veut imposer à de nouvelles productions.

Je ne passerai pas sous silence les beaux rhododendrum de M. Ryfkogel, les azaléas et autres plantes de

M. Soulange-Bodin, les riches productions des jardins de Neuilly et de ceux du Luxembourg; les premiers sous la direction de M. Jacques, et les seconds sous celle de M. Hardy.

Que dirai-je, ou plutôt que n'aurais-je pas à dire des fruits et des légumes conservés, qui semblaient avoir été récoltés de la veille? Poires, pommes, raisins, choufleurs, choux de Bruxelles étaient d'une fraîcheur qui nous reportait à l'automne dernier; et cependant nous avions traversé un hiver de près de trois mois, et qui, pendant plusieurs jours, avait fait baisser le thermomètre jusqu'à 14 et 15 degrés au-dessous de zéro. Mais pour sauver ce que nous avons vu, combien peut-être a-t-il fallu en sacrifier? A côté de ces produits de l'année dernière, si bien conservés, j'aurais voulu voir figurer de belles primeurs, et en abondance : c'eût été un des plus beaux fleurons de cette couronne printanière; mais, je le dis à regret, on ne voyait que quelques bottes d'asperges assez peu sortables. Enfin un nouveau cri d'admiration s'élevait unanimement à la fin de la galerie, comme au commencement; et ce tribut s'adressait à une autre collection de camellias appartenant à M. l'abbé Berlèse, plus nombreuse que celle de M. Paillet, mais je n'oserais dire aussi riche en variétés de couleurs. Il m'a semblé qu'il y avait dans cette dernière quelque chose de plus nouveau, de plus élégant et de plus suave. Telle est du moins l'impression qui m'est restée de la comparaison que j'en ai faite. Toujours est-il vrai de dire que ces deux collections de camellias ont fait la gloire et l'honneur de l'exposition.

Permettez-moi, Messieurs, de m'arrêter ici un moment et de faire une légère digression qui m'est suggérée par une discussion que j'ai entendue s'élever entre plusieurs

visiteurs, sur l'origine et le nom du camellia, en présence de la collection de M. l'abbé Barlèse. Les uns prétendaient que cette plante était originaire d'Amérique, les autres assuraient qu'elle venait d'Asie; un troisième un peu romantique, à ce qu'il m'a paru, alléguait que le nom de camellia était trop doux et trop gracieux, pour qu'on pût croire que ce végétal eût été ainsi nommé dans des contrées barbares. Il était facile de voir que ces Messieurs n'étaient pas forts sur l'histoire de la science. Un mot qui m'échappa, leur fit croire que j'en savais plus qu'eux, du moins sur le camellia, et ils me prirent pour juge de leur différend. Heureusement je ne fus pas pris au dépourvu. Souffrez, Messieurs, qu'à mon tour, je vous prenne pour juges de ma décision arbitrale. Peut-être, ai-je erré sur quelques points; et dans ce cas vous voudrez bien réformer ma sentence. Voici dans quels termes je l'ai libellée:

Cette plante que vous voyez, leur ai-je dit, et sur l'origine de laquelle vous n'êtes pas d'accord, croît spontanément au Japon et dans la Chine; et comme sa fleur a beaucoup d'analogie avec celle de la rose, on l'a appelée d'abord et on l'appelle encore vulgairement, rose de la Chine ou du Japon. Au Japon, elle porte le nom de sasanqua; en Chine, celui de cha-ouaw. C'est en Europe, lorsqu'elle y fut connue, qu'elle reçut le nom de Camellia; et ce nom lui fut donné par l'illustre botaniste suédois, Linné, qui avait pour principe de consacrer les noms des célèbres naturalistes, en les appliquant à la dénomination de genres non encore nommés, ou désignés par quelques noms barbares. Linné tira ce nom de camellia du père Camelli, né en Moravie, jésuite et missionnaire aux îles Philippines, vers la fin du XVII.e siècle. Que les noms de jésuite et de missionnaire, ajoutai-je, ne soulèvent en vous aucune fâcheuse prévention, que la vérité

impose silence à l'injuste préjugé. Quand on a lu l'histoire des sciences, on sait tout ce que les jésuites et les missionnaires ont rendu de services à l'histoire naturelle, et notamment à celle du règne végétal. En allant répandre parmi les peuples sauvages les semences de la civilisation, ils ne négligeaient pas de recueillir celles que leur offrait la nature, pour enrichir leur patrie. Or, le père Camelli était du nombre de ces savants missionnaires: envoyé dans l'archipel de l'Asie, il fit une étude particulière des plantes et de tous les objets d'histoire naturelle des îles Philippines, et particulièrement de celle de Luçon, qui en est la plus grande. Il est de tous les voyageurs, celui qui a le mieux fait connaître les diverses productions des trois règnes, qu'il a décrites dans plusieurs mémoires adressés à la Société Royale de Londres. C'est pour honorer sa mémoire, que Linné a attaché son nom à ce bel arbuste du Japon et de la Chine, que l'industrie des horticulteurs a su multiplier sous tant de nuances différentes.

C'est ainsi, Messieurs, qu'un de vos collègues a fait, sans s'en douter, une leçon d'horticulture, au sein de l'exposition du Luxembourg. Je ne sais si elle aura été bien goûtée de mes auditeurs; mais je n'oublierai pas qu'en me quittant, ils m'ont assuré obligeamment, que j'étais digne d'être membre d'une Société d'Horticulture.

Je reviens à l'examen des produits de l'exposition. Ma vue se porta sur une belle collection de fruits-modèles en cire, de M. Jonesse, et parfaitement imités; mais, grâce au talent d'un de nos jeunes collègues, M. Duval fils, la Société d'Horticulture de Versailles en possédera bientôt une aussi complète, et qui ne le lui cédera sous aucun rapport.

Parmi les objets d'industrie, ce qui m'a paru le plus

digne d'intérêt, et qui pourtant attirait moins la foule que tout le reste, ce sont les meubles de diverses espèces de bois, colorés par les procédés de M. Boucherie.

Vous savez, Messieurs, que tout récemment, M. Boucherie, docteur en médecine de Bordeaux, a fait des découvertes ingénieuses, ou pour parler plus juste, d'ingénieuses applications d'anciennes découvertes, qui consistent à faire pénétrer dans les arbres, jusque dans les plus petits tissus, toutes sortes de substances liquides, sans recourir à aucune autre force qu'à celle de l'ascension séveuse; et parmi les substances, il en trouva, telles que le pyrolignite de fer, qui rendent le bois plus dur, plus dense, et en même temps plus flexible, et inaccessible à l'intempérie des saisons et aux ravages des insectes xylophages. De plus, il sait donner au bois, par les mêmes procédés, des couleurs diverses et assez variées, dont il a fait construire des meubles qu'on voyait à l'exposition. C'était un fort joli nécessaire, une commode et une couchette de platane, colorée par le pyrolignite de fer, le tannate et le prussiate de même métal, ce qui offrait un heureux mélange de bleu, de jaune, de brun, de gris de lin et de violet.

Je profiterai de cette occasion, Messieurs, pour vous faire connaître de nouvelles expériences très curieuses et fort importantes; et certes, rien n'intéresse autant l'industrie agricole et horticole. On sait qu'après qu'un arbre est coupé, la végétation ne dure pas long-temps, ce qui est un obstacle à l'imprégnation des bois par les substances conservatrices, chimiques et colorantes; on pense aussi que le bois coupé en sève est généralement moins bon. M. Boucherie est parvenu à dissiper ces préjugés, en faisant absorber ces substances à quelque époque que le bois soit coupé. Il a remarqué qu'en le plongeant, dans

les premiers jours où il a été coupé, ce liquide chasse la sève devant lui. Cette expulsion de la sève est telle qu'il en a recueilli 1,500 litres, en opérant ainsi sur sept arbres; il y a plus, en faisant absorber à des arbres résineux un liquide capable de dissoudre la résine, il est parvenu à l'entraîner, ainsi dissoute, hors de l'arbre. Il est probable qu'on pourrait un jour employer ce moyen pour extraire la résine des arbres qui la produisent.

M. Boucherie a prouvé par des expériences souvent répétées, que des bois imprégnés de pyrolignite de fer acquièrent une telle dureté, qu'il faut trois fois plus de poudre pour les percer avec une balle que pour ceux qui n'ont pas subi cette préparation.

Les fruits et les racines tuberculeuses ne jouissent pas, comme les bois, du pouvoir d'absorber les liquides dans lesquels on les plonge; et même quand on les creuse, et qu'on verse un liquide dans les cavités pratiquées, ils le retiennent comme un vase, sans qu'il y ait la moindre absorption. Mais si on les soumet par une partie de leur surface à l'action d'un corps desséchant, et qu'on expose l'autre partie à un liquide, il se fait alors une absorption considérable de ce liquide. M. Boucherie, par ce procédé, a fait pénétrer de l'eau sucrée dans des fruits, en assez grande quantité pour les rendre croquants; c'est un moyen, comme on le voit, de transformer des fruits insipides ou de mauvais goût, en fruits agréables à manger.

Messieurs, à propos de l'Exposition printanière de Paris, en me laissant entraîner à quelques digressions, je crains bien de m'attirer le reproche d'avoir procédé comme Pindare. Vous savez que le sujet qu'il se proposait de traiter était celui dont il parlait le moins. Cependant, Messieurs, j'ai cru ne m'être pas trop éloigné de la tâche que je m'étais imposée, en vous rappelant les

belles découvertes de M. Boucherie qui semblent ouvrir une nouvelle carrière aux spéculations de l'industrie rurale.

Après la lecture du rapport de M. Caron, M. Belin prit la parole à l'occasion du procédé Boucherie. Ce membre ayant parlé assez longuement sur ce sujet, le secrétaire n'ayant pu saisir tous les détails dans lesquels il était entré, écrivit à M. Belin pour le prier de lui donner une note pour faciliter la rédaction du procès-verbal. M. Belin adressa au secrétaire la lettre suivante, dont l'insertion a été arrêtée dans le recueil des Mémoires, à la suite du rapport de M. Caron :

« Après trois semaines écoulées, vous me demandez, mon cher collègue, ce que j'ai dit à la Société d'Horticulture, dans la discussion sur le procédé Boucherie. Je vous avoue que je ne me le rappelle pas positivement, car j'ai parlé trois fois sur ce sujet, tant à la Société des Sciences Naturelles, qu'à la Société d'Horticulture, et cela se confond un peu dans mon esprit. Enfin, je vais vous raconter brièvement les expériences que j'ai faites, bien que je ne retrouve plus toutes mes notes; du reste, c'est un travail à revoir; mais quand le temps me le permettra-t-il?

« Dans le mois de mai 1840, j'ai fait les expériences suivantes.

« Un rameau de poirier garni de ses feuilles, pesant 40 grammes, a été placé dans un vase de verre cylindrique, contenant 185 grammes de pyrolignite de fer, à 8 degrés du pèse-sel, à la température de 17 degrés; le col du

vase a été bouché et parfaitement luté, pour que l'évaporation ne pût se faire, et le tout a été placé le 9 mai, à trois heures $^3/_4$ de l'après-midi, dans un endroit où la température variait de 16 à 18 degrés.

« Au bout de 12 heures, l'absorption était faite pour toute la partie ligneuse et les pétioles des feuilles; mais ces dernières n'étaient pas encore colorées en noir, elles ne l'ont été que le 15.

« Le 20, le rameau retiré du vase et pesé, ne pesait plus que 28 grammes. La liqueur marquait 7 degrés $^1/_2$ et ne pesait plus que 174 grammes. Il s'était formé, au fond du vase, un précipité du poids de 1 gramme 5 centigrammes, qui était composé d'un sel de fer, mais que je n'ai point examiné.

« Le 15 mai j'ai répété, sur des rameaux de poiriers, la même expérience, en employant des solutions de sulfate de cuivre et des solutions de sulfate de cuivre ammoniacal.

« Le rameau, dans le sulfate du cuivre ammoniacal, pesait 77 grammes au moment où il fut placé dans la solution; et, retiré après 5 jours d'immersion, il ne pesait plus que 63 grammes.

« Celui de la solution de sulfate de cuivre simple n'avait perdu que 4 grammes (chose extraordinaire).

« Maintenant, autant qu'il m'en souvienne, j'ai parlé du procédé que M. Boucherie employait pour mettre des arbres entiers en contact avec la solution de pyrolignite de fer. J'ai soutenu que ces arbres, détachés de la terre, conservaient une force de vitalité suffisante pour absorber les solutions salines ou neutres.

« Mais j'ai eu le soin de faire observer que je n'avais pas dit, comme le prétendait un membre, que M. Boucherie avait fait connaître, le premier, que les végétaux

avaient la propriété d'absorber les liquides chargés de certains principes; j'ai soutenu et je soutiens encore que M. Boucherie a fait connaître le premier la propriété que le pyrolignite de fer et diverses solutions salines ont de conserver le bois. J'ai dit aussi que j'avais d'abord été surpris de l'idée qu'il avait eue d'employer des solutions salines conservatrices, en rappelant toutefois que les expériences connues prouvaient que le bois se conserve d'autant mieux qu'il contient moins d'humidité, mais que j'étais revenu de ma surprise, après les expériences auxquelles je m'étais livré, puisqu'elles m'ont prouvé qu'en laissant séjourner le bois dans les solutions dont j'ai parlé, il se dégage plus d'humidité qu'il n'en est absorbé. Il y a plus, pour vous en convaincre je vous fais passer les rameaux sur lesquels j'ai opéré en 1840.

« Ces rameaux ont été d'abord enfouis sous du fumier pendant 10 jours, replacés ensuite dans une chambre très chaude pendant un mois, puis abondonnés deux mois dans un jardin, à la pluie et au soleil, et enfin replacés dans ma pharmacie; et vous verrez que même le bout des branches, quoique d'un bois imparfait, est sec et bien conservé.

« Ainsi, les sels de fer et de cuivre (et probablement ceux d'autres métaux), ont la propriété de conserver, non-seulement le bois, mais encore le tissu végétal.

« Je suis vraiment fâché, mon cher collègue, de ne vous envoyer qu'une note imparfaite; je suis si occupé et si souvent dérangé, que je ne puis mieux faire dans ce moment.

« Agréez, etc.

« BELIN. »

NOTICE

SUR LES TULIPES,

Par M. Deschiens,

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ.

Je crois devoir vous parler de l'origine des tulipes, des phases qu'elles ont parcourues depuis qu'elles sont cultivées en Europe, et appeler votre attention sur les qualités qui constituent les véritables tulipes d'amateurs et sur les soins qu'elles exigent.

Il faut distinguer deux sortes de tulipes :

1.° Les tulipes printanières, qui n'ont nulle capacité à la transformation ou changement, c'est-à-dire qui se reproduisent toujours les mêmes, et qui sont, dès leur première floraison, tout ce qu'elles peuvent et doivent être.

2.° Les tulipes des fleuristes et amateurs qui ne présentent de fleurs qu'au bout de trois ou quatre ans, dont les premières, pendant plusieurs années encore, sont unicolores, d'une teinte livide, ou au moins insignifiantes, qui ne panachent et ne se parent des belles couleurs que nous leur connaissons, qu'après huit, neuf ou dix ans de semence.

Il faut placer dans la première catégorie :

1.° La tulipe sauvage, *Tulipa sylvestris*. On la trouve en Alsace, en Dauphiné, dans les prés marécageux, aux environs d'Orléans, même de Paris. Elle est précoce, odorante, couleur jaune et grise.

2.° La tulipe gallique, *Tulipa gallica* qui croît spontanément aux environs de Toulon. On l'appelle aussi : *Tulipa sylvestris minor,* parce qu'elle a quelque rapport avec la précédente ; elle est beaucoup plus petite ; ses pétales extérieurs sont verts en dedans, tous sont aigus et marqués d'un point rougeâtre à leur extrémité.

3.° La tulipe cels, *Tulipa Celsiana,* moins haute encore que la précédente et plus précoce ; sa fleur est jaune aussi, plus safranée, et les trois pétales extérieurs sont rouges en dessous. M. Cels l'ayant trouvée un des premiers, Decandole la lui a dédiée.

4.° La tulipe de Lecluse, *Tulipa Clusiana,* miniature qui se trouve sauvage, dans les vignes, près de Toulon. Lecluse l'a connue, il en a parlé, et on la lui a dédiée. Elle est odorante, lorsque le soleil ou toute autre cause l'ont échauffée ; rose violet, foncé blanc, pâle rougeâtre. C'est la tulipe que les jardiniers portent en abondance aux marchés, soit en tiges fleuries, soit en pots, au nombre de douze ou quinze dans chaque pot.

5.° La tulipe œil-de-soleil, *Tulipa oculus solis.* Elle croît près d'Agen et aussi dans d'autres parties méridionales de la France. Ses fleurs, hâtives, sont grandes, les trois pétales extérieurs sont aigus, les trois intérieurs obtus, tous d'un rouge éclatant.

6.° La tulipe duc de Thol, *Tulipa suaveolens,* originaire d'Asie et du midi de l'Europe, printanière, répandant une odeur suave. Ses pétales sont d'un rouge éclatant, et bordés de jaune à l'extrémité. En chauffant

l'ognon en pot, on le force à donner sa fleur en décembre, et on la porte dans les appartements.

7.° La tulipe à feuilles étroites, *Tulipa stenopetala;* tulipe turque, *Tulipa turcica.* Il en existe trois variétés : l'une donne des fleurs blanches, l'autre a une fleur plus courte, rouge de laque; la troisième se fait remarquer par ses pétales démesurément longs et étroits, d'un assez beau rouge, mais jaunes à la base et sur les bords qui sont ondulés. On la nomme vulgairement *la chinoise,* parce qu'elle ressemble, par la forme et l'agencement de ses pétales, séparés les uns des autres, aux moustaches longuement effilées des Chinois, et plus particulièrement aux pointes et aux couleurs de leurs bonnets.

8.° La tulipe bossuelle *Tulipa campsopetala*, vraisemblablement parce quesa fleur est globuleuse ou bossue; on la met ordinairement en bordure : jaune doré, faisant masse dans le milieu, et évasée au sommet, par le moyen des pétales qui se jettent en arrière, et sont terminés par une pointe particulière.

9.° Enfin la *tulipe dragonne*, vulgairement dite *la folle*. Ses pétales sont d'une largeur démesurée; sa fleur est d'une couleur éclatante, jaune-serin, safranée, or, rouge vert, si diversement mélangés, qu'elle fait l'effet de la plaque et de la bordure qui ornent le casque d'un dragon; ce qui lui a valu son nom spécifique. On l'appelle vulgairement la *folle,* parce que, à peine épanouie, elle ouvre et jette ses pétales de droite et de gauche; elle s'étale même sur la terre, si l'on n'a pas soin de la soutenir; mais elle est d'un effet admirable en boutons à demi-ouverts, et jusqu'au moment de l'épanouissement complet.

M. Biquelin la chauffait et la vendait au mois de mars,

en pot, au Marché aux fleurs, à Paris; il ne la montrait jamais qu'à demi-ouverte: il ne pouvait pas suffire à l'empressement des curieux. La tulipe-dragonne a été pour lui d'un rapport de quelques milliers de francs par année.

Toutefois ces tulipes, espèces ou variétés, ne sont considérées que comme des plantes de plates-bandes; encore ne les admet-on qu'en petit nombre, et pour compléter la collection des plantes bulbeuses. On a grand soin de les éloigner des beaux parcs dont je parlerai plus tard, à moins qu'on ne veuille faire ombre au tableau.

Quelques-unes des tulipes, sans capacité de transformation, sont doubles; c'est un tort de plus, car cette circonstance est exclusive de la plupart des qualités qui constituent la belle tulipe.

Une de ces tulipes doubles (elles ont eu d'abord quelque vogue) a produit, à sa naissance, un événement qui est resté dans la mémoire.

Un amateur obtient, par le semis, une tulipe très double, de la largeur d'une rose cent-feuilles. Son voisin, plus riche que lui, en offre un prix très élevé; l'amateur résiste, oppose qu'il n'est point marchand, et que, comme amateur, rien ne peut lui payer sa jouissance de montrer un gain aussi remarquable. L'homme riche insiste à plusieurs reprises et prétend que son offre, 12,000 francs, doit l'emporter sur des considérations d'amour-propre. Eh bien! dit l'amateur, croyant se débarrasser de tant d'importunités : *le mariage de ma fille seul pourrait me déterminer.* — Qu'est-ce que le mariage de votre fille? — 40,000 francs. — La tulipe est à moi.

Le fils de l'acquéreur épousa la fille du vendeur, et l'acheteur paya deux dots de 40,000 francs chacune.

Cette toute belle tulipe s'est appelée et s'appelle encore *le Mariage de ma Fille;* elle vaut aujourd'hui 15 ou 20 centimes au plus, dans le commerce.

Une autre folie, en fait de tulipe, a eu lieu à Lille. Un amateur enthousiaste a donné une belle et bonne brasserie en échange d'une tulipe. La brasserie n'est encore connue à Lille, en ce moment, que sous le nom de *Brasserie de la Tulipe.*

La seconde sorte de tulipe, *Tulipa Gesneraria,* celle qui nous procure des jouissances réelles, après s'être fait attendre pendant 8 ou 10 ans, et qui donne des variétés à l'infini, en un mot la tulipe des fleuristes a été dédiée à Gesner, botaniste suisse, qui a décrit le premier cette riche plante d'amateur avec ses véritables caractères.

Le nom de tulipe, qu'elle porte aujourd'hui, n'est pas d'une date aussi ancienne que la plante elle-même. Les premiers botanistes en avaient fait une cinquième espèce de narcisses. Lobel l'appellait *lilionarcissus purpureus;* Pena, *narcissifolium luteum.* Gesner la décrivant le premier avec exactitude, lui donna le nom de *tulipan,* par la ressemblance qu'elle lui parut avoir avec la coiffure ou bonnet dont les esclaves couvrent leur tête, et que les turcs appellent *tulipant.* De là est venu le nom de tulipe, qui a été généralement adopté.

La tulipe *gesneraria* ou des fleuristes, est originaire des Indes. En 1530, Lopez Sapayo, vice-roi des Indes, en rapporta un assez grand nombre de variétés en Portugal, parmi les choses rares et précieuses de ses conquêtes. Le roi de Portugal, à qui Lopez présenta ces plantes, les préféra aux autres richesses apportées sur la flotte. Le soin qu'il eut de veiller à leur culture, fit qu'elles pullulèrent beaucoup. Les Flamands et les Hol-

landais, trafiquant en Portugal, en échangèrent contre les marchandises les plus précieuses. En peu d'années les caïeux et les graines donnèrent moyen de les répandre en France et dans beaucoup d'autres pays.

Les premières cultivées furent successivement effacées par de plus belles. On raconte, à ce sujet, l'anecdote suivante.

M. Laure, maître d'un riche fond de tulipes, le possédait en avare jaloux, et refusa, pendant plusieurs années, d'en faire part à M. Lombard, son ami. Il se détermina à lui vendre seulement, et à un prix élevé, un ognon de *couleur*, c'est-à-dire de semis, qui n'avait pas encore panaché. M. Lombard sema la graine, en obtint des fleurs dont la grandeur, la couleur et les formes effacèrent tout ce qui avait paru jusqu'alors. Le nouveau possesseur ne voulut pas non plus, pendant long-temps, communiquer aux autres. Ce ne fut qu'après une longue jouissance, et lorsqu'il avançait en âge, qu'il put se résoudre à accepter plusieurs milliers d'écus de MM. Saint-Mory, Desgranges et Marchand qui, par ventes et échanges, les firent passer en d'autres mains.

Cependant, ces tulipes réputées délicieuses, cultivées par nombre d'amateurs distingués, par Voltaire, et que les étrangers venaient en foule admirer à Paris chez M. de Biron, eurent le sort de leurs aînées. Toutes sur fonds jaunes, avec teintes différentes, le blanc à peu près excepté, furent surpassées par les fonds blancs obtenus depuis quarante ans, en telle sorte que les tulipes fonds jaunes, *dites bizarres*, ne peuvent plus aujourd'hui supporter la comparaison, et des tulipes cotées 600 et 800 florins sur les catalogues de Hollande, ont été supprimées.

Tel est l'état actuel des tulipes des fleuristes, et, dus-

sent-elles un jour être elles-mêmes effacées, je vais dire ce qui constitue aujourd'hui leur beauté.

Les qualités recherchées dans la tulipe par les connaisseurs les plus sévères sont : une forte hampe ou tige qui supporte la fleur terminale avec une orgueilleuse fermeté; une corolle ou fleur composée de six pétales bien *étoffés*, résistant à l'action du soleil, comme la tige à celle des vents; ces mêmes pétales (ou feuilles florales) découpés, ou plutôt frappés de manière que leur ensemble présente un vase élégant, dont les bords formés par le limbe de chacun d'eux soit orbiculaire. S'il était festonné ou pointu, ou même coupé circulairement, la plante serait rejetée. Le vase ne doit être ni trop long, ni trop court, ni trop bombé au centre du disque de chaque pétale, ce qui lui donnerait une forme ovoïde; les six pétales, au contraire, doivent, du point d'insertion de leur onglet, sortir en cintre, ou tracer une courbe jusqu'au tiers environ de leur hauteur et se continuer en arrivant droit à l'extrémité de la fleur, qui doit être proportionnelle avec la largeur de l'ouverture du vase. Cette proportion est celle d'environ 3 à 2, c'est-à-dire que l'orifice de la courbe, quand elle s'entrouvre, doit avoir, dans son diamètre ou plus grande largeur, à peu près un tiers de moins que la hauteur.

Le volume du vase doit se trouver aussi, tant pour les dimensions que pour la pesanteur spécifique, en raison de la hauteur comme de la force de la hampe ou baguette. Ainsi, une grosse fleur sur une tige courte, une petite fleur sur une baguette longue ou très haute; enfin une fleur grande ou petite sur une hampe flexible qui la laisserait se pencher le moins du monde, seraient rejetées, eussent-elles le vase le plus beau, le plus parfait.

Les couleurs sont également soumises à des règles bien

rigoureuses. Elles doivent être FINES AVANT TOUT, *pures, franches*, et persistantes jusqu'à la défloraison. Elles varient du violet pourpre noir, au violet améthyste; du carmin brun, à la laque carminée; de la laque rose, à la rose teint séduisant et léger de nymphe émue; du nakarat, au vermillon de Chine; du rouge de Chine, au cramoisi carmin de gara; du noir brun ou bistre, au noir-terre de Sienne; du blanc d'argent, de plomb, d'émail, au blanc léger, etc. Ces couleurs principales varient de nuances entre elles à l'infini sur les corolles à fonds blancs.

Quand on désigne les tulipes sous le nom général de fonds blancs, on entend exprimer, non seulement que le blanc domine, mais que sur le fond blanc, elles ne mêlent point de couleurs jaunes aux autres couleurs de leurs pétales.

Lorsqu'on désigne les tulipes sous le nom de fonds jaunes ou *bizarres*, on conçoit qu'elles ont du jaune persistant dans leurs autres couleurs, dont toutes les nuances de blanc sont éliminées. Le jaune est entièrement exclu, parce qu'il ne se marie jamais avec le blanc pur.

Il faut dire cependant que les bizarres, au nombre de deux à trois cents variétés, offrent cinq à six plantes d'une rare beauté, et qu'on pourrait placer au milieu de nos parcs actuels. Je cite, entre autres, le *premier feu*, qui produit un effet remarquable et presque de flamme, et le le *cardinal de Bernis*, d'un rouge écarlate, sur lequel se marie un jaune qu'on pourrait appeler de l'or pur, quand la plante, un peu capricieuse, produit tout son effet.

Dans les tulipes, on appelle proprement *fonds*, la couleur qui occupe le plus d'étendue. Ainsi, les tulipes fond blanc, qui ont tout effacé, doivent, avant tout, présenter un blanc pur qui domine la plante. On entend par traces, panaches et plaques, les autres couleurs qui sillonnent,

en coups de pinceaux plus ou moins larges, prolongés, légers ou délicats, la couleur du fond particulier de chaque vase.

Lorsqu'une fleur faite ne présente que deux couleurs en tout n'importe d'ailleurs les autres qualités, elle n'est point estimée; il faut toujours, et de rigueur parmi les fleuristes, qu'une troisième couleur ou *nuance* de l'une des deux autres les fasse ressortir, en même temps qu'elle en reçoit elle-même un reflet. Ces trois couleurs ou nuances réunies, doivent se servir réciproquement d'opposition, c'est-à-dire, ne jamais se mêler, encore moins se brouiller, ni à la pluie, ni au soleil.

On distingue aussi, et essentiellement, des pétales, les onglets ou talons qui forment le fond cintré de l'intérieur du vase; ils sont bleu de prusse ou d'indigo, ou blanc pur. Cette dernière couleur est la plus estimée, elle sera bientôt la seule estimée, parce qu'elle donne un charme inexprimable à l'intérieur du vase, et parce qu'elle indique une plante invariable dans son coloris.

Dans les bizarres, l'onglet est constamment jaune foncé bleuâtre.

On préfère aussi les tulipes à fleurs *marescentes*, c'est-à-dire, dont les pétales, au lieu de s'évaser et de tomber à la défloraison, se dessèchent en se réunissant ou se roulent dans l'intérieur. C'est une garantie contre le mauvais effet des fleurs qui s'épanouissent en assiette, et que, pour ce défaut, on supprime sans hésitation.

Quand on a médité sur toutes ces conditions de beauté, de perfection, et sur-tout quand on en a fait l'application sur les plantes mêmes, il est impossible de répéter avec le vulgaire : « Vos beautés sont de convention, vos « prétendues beautés n'ont de mérite que parce qu'elles « sont nouvelles. Vous rejetez d'anciennes plantes uni-

« quement parce qu'elles sont anciennes et pour donner
« de l'importance aux objets de vos nouveaux caprices.
« D'ailleurs, qu'offrent donc de si beau la plupart des
« tulipes dont beaucoup de coloris sont à peine suppor-
« tables et qui s'éteignent presque en naissant ? »

Si un grand nombre d'amis des plantes et des jardins conçoivent un préjugé défavorable aux tulipes, c'est qu'ils n'ont jugé ces plantes que par les fleurs que l'on rencontre dans les jardins où l'on admet tout, sur les marchés aux fleurs et dans les rues où elles sont comprises dans les bouquets ambulants.

Oui, sans doute, ces tulipes font un effet misérable, et nous regrettons qu'elles soient aussi répandues.

Mais aussi, nous avons vu souvent des personnes, nées avec le sentiment du beau, revenir de leurs préjugés à la moindre démonstration, convenir que les tulipes qu'elles avaient dédaignées n'avaient rien de commun avec celles des fleuristes, et que même ce que, parmi ces dernières, on leur avait souvent présenté comme objet d'admiration, ne pouvait supporter la comparaison avec la plante de l'amateur réel et sévère dans son choix.

Les dames, auxquelles les grâces transmettent à la fois leurs charmes et leur goût délicat, s'y trompent rarement; il leur suffit de faire elles-mêmes la comparaison.

Quant à ce qu'on appelle caprice pour les nouveautés, il en a été des tulipes comme de beaucoup d'autres plantes que je pourrais citer, Je me contenterai de parler des des dahlias et des geranium (*pelargonium*).

Qui oserait aujourd'hui comparer nos dahlias d'un ou deux ans avec ceux de quatre ou cinq ans? La comparaison, à quelques exceptions près, car le vrai beau est toujours beau, n'est pas même supportable.

Nos pelargonium nouveaux n'effacent-ils pas, pour les

yeux les moins exercés, à peu près tout ce que le semis avait produit depuis quarante ans?

Il en a été de même des tulipes. Ce sont les semis, trop négligés jusques il y a environ vingt ans, qui ont produit les merveilles que j'ai racontées.

Les Anglais ont semé de longues plates-bandes de pelargonium, des arpents de dahlias; les Hollandais, les Flamands et M. Pirolle, à Paris, ont semé des tulipes en profusion.

Les tulipes durent peu, il faut en convenir; mais la pureté et la vivacité des jouissances qu'elles nous procurent sont un véritable dédommagement.

Il semble que la nature ait proportionné la durée des fleurs à leur éclat. La rose ne vit que l'espace d'un matin, la tigridie œil de paon (*Tigridia pavonia*) tombe après trois ou quatre heures d'épanouissement; la tulipe au bout de quelques jours! N'est-ce pas un enseignement de la nature, dont les plus riches productions, comme l'a dit Malherbe, *ont le pire destin*. L'homme illustre par sa science et ses vertus ne brille lui-même un instant sur la terre que pour tomber bientôt dans l'abîme des siècles.

Tout en blâmant l'excès de la passion pour les tulipes et les folles dépenses qu'elles occasionnaient autrefois lorsqu'elles étaient beaucoup moins belles, M. Pirolle, amateur, producteur de belles tulipes de père en fils, depuis plus d'un siècle, M. Pirolle, dont les écrits m'ont aidé dans la rédaction de cette notice, s'écrie :

« Qu'on nous appelle tant qu'on voudra fous-tulipiers!
« je ne puis résister à mes palpitations de plaisir et d'ad-
« miration, quand toutes ces belles plantes d'amateurs
« sévères sont dans toute la pompe de la toilette qu'ils
« exigent d'elles!

« J'ai vu mon ami Méhul, au milieu des sublimes in-

« spirations d'Érato, quitter la lyre qu'elle lui avait don-
« née, et venir admirer avec moi nos tulipes en fleurs. Les
« oreilles délicates de ce digne chantre de la gloire et de
« l'amour cédaient alors, pendant des heures entières,
« toutes leurs facultés aux yeux de ce rare mortel; et
« jamais il ne quittait sans regret le champ de son ad-
« miration.

« J'ai vu nos dignes amis, les *Van Spandonck*, *Van-
« daël* et plusieurs autres, s'arracher à leurs ateliers, et
« poser les pinceaux du dieu des arts et du goût, pour
« admirer avec nous les formes si nobles, les couleurs si
« vives et les coups de pinceaux que la nature, qui s'est
« surpassée dans cette plante, n'a sans doute donnés à
« la tulipe que pour offrir des modèles à ceux de ses en-
« fants qu'elle a moulés pour les arts. »

Je dois ajouter à ces réflexions de M. Pirolle, que les plus habiles peintres conviennent qu'ils ne peuvent atteindre plusieurs des beautés de coloris que la nature a attribuées aux tulipes des fleuristes amateurs.

Offrons maintenant quelques notions sur la culture des tulipes et les soins à donner pour obtenir des variétés nouvelles.

La tulipe s'accommode de toute terre, pourvu qu'on n'y mêle pas de fumier nouveau, et jamais de fumier de porc et autres animaux carnivores. La terre-franche sablonneuse est celle qui lui convient le mieux. Si l'on veut l'amender avec du fumier de vache ou de cheval, il faut la laisser reposer un an au soleil, et mieux deux ans, avant de l'employer. Il faut changer la terre de ses parcs, ou faire alterner ses plantations.

On plante les tulipes en planches ou parcs d'une largeur de 1 mètre 20 centimètres environ, sur une longueur que détermine le nombre à planter, ou la localité.



Il faut disposer les parcs deux mois à l'avance et donner plusieurs labours. Après le dernier, qui a lieu du premier au quinze octobre, époque de la plantation, on marque les trous avec un instrument en bois qui en détermine un certain nombre sur six ou sept de hauteur, et autant de longueur. On reporte l'instrument sur la dernière ligne tracée, autant de fois qu'il est nécessaire pour arriver à la fin du parc. On obtient, par ce procédé, des lignes perpendiculaires formant les rangs, qui sont exactement droites dans les deux sens, et indiquent les trous à la même distance entre eux; c'est ordinairement à 16 ou 18 centimètres.

Il faut faire un trou à 14 centimètres de profondeur sur chaque point marqué par l'instrument, avec un plantoir. J'emplis ce trou, à moitié, de terre de bruyère passée au crible, et je pose l'ognon sur cette terre que j'ai eu la précaution de tasser légèrement, pour que la tulipe ne descende pas. Je mets sur l'ognon, presqu'au comble du trou, de la terre ordinaire disposée et passée à l'avance. On donne ensuite le coup de rateau.

La terre de bruyère facilite l'émission des racines; elle est un remède efficace contre le mélange des couleurs; elle contribue à leur conserver tout l'éclat dont elles sont susceptibles; la terre ameublie et jetée sur la tulipe donne la certitude que le germe de la hampe n'éprouvera aucune difficulté pour sortir de terre.

Ces précautions, inutiles pour les tulipes ordinaires, sont d'un grand secours pour les tulipes d'amateurs, beaucoup plus délicates que les autres, et dont les plus belles ont pourri pour avoir rencontré des grains de terre qui ne leur convenaient pas.

La culture, en Flandre, et sur-tout à Lille, diffère de la nôtre sur plusieurs points. Il est bon de la signaler.

C'est sur-tout dans ce pays que la tulipe semble se complaire et étaler ses plus vives couleurs, et qu'elle trouve un grand nombre d'amateurs.

Aussitôt que les tulipes sont relevées, c'est-à-dire dans le courant de mai, on donne un labour à la terre. On dépose dans un tonneau, au tiers à peu près de sa contenance, de la matière fécale, à laquelle on ajoute deux tiers d'eau que l'on mélange avec une grande cuillère de bois à manche très long, pour ne pas se salir, et que l'on jette ensuite sur les planches avec cette même cuillère. Deux ou trois jours après, on remue la terre profondément, afin que toutes les parties profitent de l'engrais, et on la laisse reposer ensuite jusqu'à la plantation, qui n'a lieu qu'en octobre, après lui avoir néanmoins donné trois labours dans l'intervalle, pour mieux mélanger la terre avec l'engrais et empêcher les herbes de croître et de se semer dans le terrain. Les Flamands trouvent que les matières fécales, ainsi employées, donnent plus de vivacité aux couleurs.

L'opération se renouvelle tous les deux ou trois ans. en renouvelant aussi la terre qui, au-delà de ce terme, ne peut plus être employée utilement. On prend de préférence une bonne terre des champs, dans laquelle on a récolté du colza, parce qu'on la regarde comme la plus favorable aux tulipes.

Du reste, en Flandre comme ailleurs, on reconnait que le fumier et le terreau nouveaux sont également funestes.

Voici comment la plantation se fait à Lille; elle est plus simple que la nôtre :

On choisit un des plus beaux jours du commencement d'octobre; on place les ognons à 18 centimètres de distance entre eux; on les couvre de deux centimètres de

grès en poudre, pour empêcher les insectes de les attaquer; on les recouvre ensuite de 8 ou 10 centimètres de terre.

Je dois ces renseignements sur la culture flamande à notre collègue, M. Prévost, qui a habité cette contrée, et qui y a cultivé des tulipes avec autant de soins qu'il leur en donne aujourd'hui à Versailles.

Je reviens à nos méthodes, qui ne diffèrent plus de celles de la Flandre.

Les tulipes ont été placées d'avance dans des casiers, et suivant l'ordre de la plantation, par rangs de taille sur six ou sept de hauteur, en distribuant les couleurs de manière à produire le meilleur effet possible. Le tableau a été composé dans le cabinet, et l'amateur qui connaît ses plantes a joui par anticipation.

En mars, on donne aux parcs un premier binage. Lorsque, dans ce mois, les plantes sont un peu avancées, on les garantit la nuit avec des paillassons qu'il ne faut lever qu'après une heure de soleil. Si l'on néglige cette précaution, il faut au moins couvrir, avant le lever du soleil, quand il a gelé, pour sauver les plantes les plus délicates des accidents qui les font pourrir au collet quand la chaleur succède rapidement à la gelée. C'est sur-tout quand les boutons de fleur se manifestent qu'il faut garantir de la gelée.

En avril, on donne un second binage; si le temps est sec, on arrose, mais le matin.

Quand les tiges commencent à s'élever, on visite les boutons pour casser ceux qui se présentent doubles ou triples sur une même tige, on ne laisse que le plus fort.

On examine aussi, depuis le commencement jusqu'à la coloration, si les boutons ne sont pas arrêtés à la tige

par un foliole qui, accidentellement, contracte par une membrane marginale ou par son disque la corolle solitaire dont elle prend la couleur en la cousant sur la tige. On arrache le foliole longitudinalement du haut en bas. Cet accident, quelque bien qu'on le répare, dérange toujours plus ou moins l'économie des formes du vase, mais on lui en tient compte. Cependant, si pareille difformité arrivait fréquemment à une plante, on la réformerait.

L'amateur plante toujours en réserve un nombre suffisant de ses tulipes de choix, pour remplacer, dans ses parcs d'élite, celles qui seraient avortées ou ne fleuriraient point. Ce remplacement s'exécute comme par enchantement avec un transplantoir à charnière.

Au moment de la floraison, on donne encore, avec beaucoup de précaution, un léger binage; on arrose à fond, s'il fait sec, et deux ou trois jours après, quand les plantes sont dans toute leur fraîcheur, on les couvre avec des tentes plus ou moins élégantes, pour les garantir seulement du soleil et de la pluie, si l'on veut jouir quelques jours de plus.

Il faut pourtant remarquer que les tulipes plantées au nord, à ciel ouvert, sans couverture, durent au moins aussi long-temps que celles qui sont abritées ailleurs par des tentes, et *sur-tout* que leurs couleurs sont plus vives, parce qu'elles reçoivent davantage l'action de l'air et du soleil.

Si le temps est beau, on peut arroser tous les matins et très légèrement, avec une gerbe percée de trous presque imperceptibles; on appelle cet arrosement *bassinage;* il n'est donné que pour brunir la terre et en faire concorder la surface, comme fond d'opposition, à toutes les parties des plantes.

Quand tous ces soins ont été donnés avec intelligence; quand, d'ailleurs, les plantes de choix ont été distribuées sur les rangs de leur hauteur relative, et qu'elles ont été placées à côté les unes des autres de manière que leurs couleurs assorties se fassent encore valoir respectivement, « on n'imagine rien de plus beau et de plus élé-
« gant dans la végétation que des parcs de tulipes rares
« et précieuses, au moment où toutes les corolles de ces
« plantes sont épanouies.

« On conçoit la passion des amateurs quand on voit,
« en regard l'un de l'autre, deux parcs de 7 à 800 tuli-
« pes chacun, orner la terre avec leurs feuilles d'un
« beau vert uni et présenter des tiges libres, fermes et
« moelleusement flexibles, terminées en vases réguliers,
« graduées les unes au-dessus des autres, sur six ou sept
« étages, offrant les couleurs les plus fines et les plus
« variées.

« Il faut sur-tout, pour bien juger cette passion, pou-
« voir admirer au soleil des parcs de belles tulipes,
« quand un vent léger les incline sous ses ondulations,
« et découvre aux yeux enchantés les richesses que les
« plantes recèlent dans leurs vases. L'extérieur, déjà
« magnifique par l'éclat et le poli de son laminage, par
« le transparent et la variété de ses vives couleurs, se
« trouve comme éclipsé à l'instant par les trésors qu'il
« semblait dérober à la vue. C'est dans cet asyle mysté-
« rieux où se cachent les amours pudiques des plantes,
« qu'un œil observateur, en découvrant leurs secrets,
« peut encore suivre l'incidence de la lumière à travers
« les pétales diaphanes des tulipes à fond blanc. Il y re-
« marque, avec admiration et surprise, qu'en même
« temps que le soleil traverse le blanc d'émail, de neige,
« d'argent, etc., etc., les rayons se réfléchissent dans

« les couleurs roses, violettes, nacarat, pourpre romain,
« et reflètent sur le tout le pourpre noir; ce qui com-
« plète, dans ces chefs-d'œuvre, les leçons que semble
« donner la nature libérale, sur l'assortiment des cou-
« leurs, la délicatesse des touches et les admirables en-
« tentes du clair-obscur. (M. Pirolle.) »

Tant que les tulipes sont en fleurs, on les couvre seulement pendant le soleil et la pluie.

L'amateur les examine souvent son catalogue à la main. Ce catalogue représente, sur le papier, les plantes dans l'ordre où elles sont dans les planches et où elles étaient dans les casiers. Il fait, à chaque numéro, les notes auxquelles donne lieu la floraison de la plante, soit pour la maintenir, soit pour la remplacer, soit encore pour la transporter l'année suivante, le tout d'après les règles que son goût lui prescrit.

Aussitôt que les plantes sont défleuries, on casse les pistils, afin d'empêcher que les ognons ne s'épuisent en alimentant les graines.

Lorsque les feuilles commencent à jaunir et l'extrémité des hampes à se dessécher, on lève les ognons, en replaçant à mesure et individuellement chaque ognon et ses caïeux dans la case dont il est sorti. Quelques jours après on nettoie les ognons.

Il faut apporter dans cette double opération la plus scrupuleuse attention pour ne pas commettre d'erreur. Autrement on se tromperait soi-même, et, ce qui serait pis encore, on tromperait ceux auxquels on croirait donner telle ou telle plante.

On a eu soin, au moment de la plantation, de mettre à part les ognons destinés à porter la graine réservée pour les semis, cette partie importante de la culture des tulipes, qui nous a donné toutes les merveilles que nous

possédons et qui nous en promet tant d'autres pour l'avenir.

Environ deux mois après la floraison, les tulipes plantées pour graines réalisent les espérances. Les valves de l'ovaire se fendent à l'extrémité. On cueille la semence avec l'ovaire; on la conserve dans les valves jusqu'au moment de semer; on la tient dans un lieu sec, et l'on sème, depuis le commencement de septembre suivant jusqu'à la fin de novembre. Dès le mois de décembre, ordinairement, la graine a perdu sa vertu germinative.

On sème en terrine, et mieux en pleine terre, par rayons. La terre se prépare comme pour les plantations des parcs; les précautions sont les mêmes. Quatorze ou quinze degrés de froid dans l'hiver n'empêchent pas le semis de lever aux premiers jours du mois de mars.

Le semis levé ressemble à de la très petite ciboule. On a soin d'en écarter les herbes; on donne sur le côté des rayons quelques légers binages jusqu'à ce que les petites feuilles jaunissent. Quelques personnes ne les lèvent point la première année; il est mieux de les déplanter déjà. On les replante en septembre suivant à 15 millimètres l'un de l'autre, et à 45 de profondeur. On les cultive comme l'année précédente. On les lève ensuite tous les ans à mesure que les feuilles jaunissent, et en éloignant toujours un peu plus les ognons les uns des autres, jusqu'à la cinquième année. Alors on les plante à 14 centimètres.

A leur cinquième printemps, grand nombre de plantes fleurissent, et toutes ordinairement la sixième année. Les corolles sont unicolores, et l'on attend souvent encore long-temps le véritable épanouissement, c'est-à-dire les panaches qui fixent la fleur. A mesure qu'elles fleurissent,

on supprime toutes celles qui ont des baguettes ou des hampes trop faibles, celles dont les pétales sont pointus, celles dont les corolles font l'œuf. On supprime aussi celles dont l'onglet est jaunâtre, comme annonçant des bizarres. On réforme de même les plantes dont les corolles ont de minces pétales qui se flétrissent, se roulent sous l'action du soleil, celles dont les corolles sont trop petites et trop grosses en proportion de la hauteur de la hampe.

Enfin, après deux ou trois ans de première floraison (sept ou huit de semis), on place les tulipes de graine, que l'on nomme tout simplement *baguettes* ou *couleurs*, dans le parc des graines qu'il faut observer jusqu'à la fin. Quand on cultive bien, on trouve déjà dans la huitième année de ses semis des plantes qui tracent. On les attend encore un ou deux ans. On réforme celles qui n'ont que deux couleurs; on marque celles qui en ont trois, à mesure qu'elles se prononcent, si toutefois ces couleurs sont franches, pures, bien tranchées, ne se mêlent point, et si le vase a les formes et les proportions que nous avons décrites. Quand ces fleurs ont l'onglet blanc, on peut à coup sûr les considérer comme plantes faites, et les classer dans sa belle collection, d'après les couleurs et la hauteur.

On ne réforme point parce qu'une corolle aurait quelques pétales de plus (six est le nombre ordinaire); c'est un accident qui se reproduit rarement.

On a remarqué qu'en général les couleurs pures à fonds et onglets blancs donnent des tulipes faites plus tôt que les autres, cinq ou six ans après le semis, au lieu de les faire attendre dix et même douze ans : c'est un immense progrès que je crois devoir signaler et attester d'après ma propre expérience, et sur-tout celle de M. Pirolle.

Si l'on sème tous les ans, on obtient à chaque printemps, après une révolution de dix ou six années, des tulipes qui panachent; et en continuant ainsi, on jouit de ses semis comme s'ils produisaient annuellement tout leur effet.

Quand un amateur a trouvé dans ses semis une plante parfaite, il lui donne un nom sous lequel la plante est bientôt connue; les amateurs correspondent entre eux pour se mettre au courant de leurs nouveautés.

« Les noms tiennent aux idées de celui qui les donne.
« Les amateurs distingués combinent avec le mérite de
« la plante celui du nom qu'ils lui assignent. On peut
« reconnaître les semis de tel amateur, par les noms sous
« lesquels il les présente. Une belle rose a toujours celui
« d'une femme qui lui est chère, ou d'une muse, ou d'une
« grâce, ou d'une femme justement célèbre. Les cramoi-
« sies sont dédiées aux hommes fameux par de grands
« talents que n'ont point flétris ni l'ambition, ni la bas-
« sesse, ni la cupidité; les violettes sombres purpurines
« aux législateurs, naturalistes et savants que l'humanité
« éclairée révère; les carmins brillants aux héros dont
« la gloire contemporaine n'a pas été désavouée par la
« postérité; la pourpre romaine, qui est la plus rare,
« aux hommes intègres. Les autres couleurs se placent
« aussi sous des noms qui annoncent les rares et belles
« qualités de la plante. Il suffit pour cela de donner celui
« d'un homme de bien aussi sévère pour lui-même qu'in-
« dulgent pour les autres. » (M. Pirolle.)

Ces noms ont encore l'avantage de fixer dans la mémoire la description de la plante, en l'attachant à d'agréables souvenirs. On les inscrit sur son catalogue avec une sorte de plaisir que ne présentent point tant de noms vides d'intérêt, ou ne rappelant que des souvenirs fâcheux pour l'humanité.

Je termine par la description de quelques tulipes dignes d'orner nos parcs. Je pourrais pousser très loin cette nomenclature; mais je sens le besoin d'abréger; je parlerai essentiellement des belles tulipes qui sont nées au milieu de nous, des gains remarquables de M. Pirolle, à Paris, et des plantes choisies que nous tenons de la Flandre et de la Hollande.

Chaque description suppose toujours un fond blanc et une forte hampe, lors même que, pour ne pas me trop répéter, je ne les énonce pas.

Abd-el-Kader, pourpre noir très vif, onglets blancs, 3.e ligne (M. Prévôt).

Adèle, corolle bien arrondie en vase élégant, rubané violet, larges stries beau noir, sur beau fond blanc très pur. 2.e à 3.e ligne (M. Pirolle, de Paris).

Assaki, cramoisi-marron satiné, 2.e ligne.

Bergerette, cramoisi, opposition rose violacé, 1.re ligne.

Bijou (*mon*), violet-lilas, magnifique plante, 6.e ligne (M. Gaillez, de Lille).

Bossuet, violet-lustré, grands traits noirs sur grand blanc, très forte baguette, 5.e ligne (M. Deschiens, de Versailles).

Briséis, violet-pourpre-noir, strié-laque, 3.e ligne (M. Pirolle).

Caron (*l'abbé*), très beau cramoisi-violet, nuances bleuâtres sur grand blanc, 5.e ligne (M. Deschiens, de Versailles).

Cimmarosa, rose-carmin bien vif, fonds et onglets blancs de neige, 3.e ligne.

Constance, rose et carmin, 3.e ligne (M. Pirolle).

Cornelius Nepos, violet-strié laque, 1.re ligne.

Corneille (le grand), fond et onglets d'un blanc très

pur et transparent, panaches ou rubans, ou stries marron très foncé, oppositions en moustaches noires; plante d'un grand effet, 3.e ligne (M. Pirolle).

Crébillon, tige vigoureuse, corolle forte, bien proportionnée, grand fond violet-foncé et lustré, larges plaques blanc de neige, et grandes moustaches, noir encre luisant de la Chine, 2.e à 3.e ligne (M. Pirolle).

Cuvier, violet-lustré, traces lilas, 5.e ligne.

Czartoriski, cramoisi à deux nuances très prononcées : l'une cramoisi vif, et l'autre rose, 3.e ligne (M. Pirolle).

Daubenton, violet-lilas, grand blanc, 5.e ligne.

Democharès, marron très foncé et lustré, traces pourpre et violet, large fond, grand blanc, 6.e ligne.

Deschiens (*Joseph*), corolle très régulière, onglets et fond grand blanc très pur, superbes traces marron avec nuances de cramoisi-pourpre, 6.e ligne (M. Pirolle, hommage de l'amitié).

Dufresnoy (*M.*^{me}), violet pourpré lustré, traces lilas et larges, grand blanc, 5.e ligne.

Empereur des violets, hampe ou baguette de fusil, corolle forte, mais bien proportionnée, grand blanc, larges panaches violet foncé, rubans bruns, et bien détachés des autres couleurs, 6.e ligne (M. Dubourg, de Versailles).

Enfant de la grille, fond blanc de neige, traces violet carminé, larges stries carmin-rose, 1.re ligne.

Émerance de Lille, rose-foncé, beau travail, grand effet, 4.e à 5.e ligne (M. Masurel, de Lille).

Épaminondas, cramoisi-cuivre, 6.e ligne.

Estelle, pourpre-marron, traces noir d'ivoire, onglets blanc très pur, 2.e à 3.e ligne (M. Pirolle).

Euryale, cramoisi-cerise, 4.e ligne (M. Pirolle).

Faustulus, superbe pourpre et marron, onglets et fond blanc pur, 3.e ligne (Hollande).

Favorite-Pirolle, tige vigoureuse, corolle élégamment proportionnée et ciselée, grand fond et onglets blanc de neige, bords des pétales maculés pourpre-violet, et striés pourpre-cramoisi, 6.e lig. (M. Pirolle).

Franchise, violet-pourpré, moustaches noires, sur grand blanc, 6.e ligne (M. Dubourg).

Francklin, baguette de fusil, vase bien proportionné et coupé, plaques violet-prusse, nuance de la violette-pensée, 3.e ligne.

Gluck, violet foncé, nuancé pourpre brun, onglets bleu-blanc, 6.e et au besoin 7.e ligne (M. Dérongé).

Hackett (*Madame*), rose incarnat, 2.e à 3.e ligne (M. Prevost).

Hackett (*le capitaine*), violet pourpre sur grand blanc magnifique et d'un grand effet, 5.e à 6.e ligne (M. Prevost).

Hardi, hampe ou tige très forte, corolle en vase, parfaitement régulier et bien proportionné, coloris ponceau, pourpre romaine à teinte vive, reflétant les rayons du soleil, grands panaches blanc de neige, largement sillonnés noir-café-brûlé, étoffe solide et transparente, 4.e ligne (M. Pirolle).

Les belles plantes que j'ai obtenues depuis trois ans, proviennent de la tulipe *Hardi*. Je sème sa graine presque exclusivement.

Hoche (*le général*), cramoisi-rose, 4.e lig. (M. Pirolle).

Iphigénie en Tauride, violet larges plaques, pourpre noir, grand blanc, 5.e ligne (M. Dubourg).

Iris (*mon*), rose tracé brun sur grand blanc, 2.e ligne (M. Dehourg de Tournay).

Jean Bart, pourpre brun, opposition café brûlé que

relève très agréablement le blanc pur du fond et des onglets, 4.e à 5.e ligne (Belgique).

Jeanne d'Arc, cramoisi-feu, opposition rose ombré brun sur blanc très pur, 4.e ligne (M. Deschiens).

Kléber, superbe violet carmin, opposition pourpre brun, sur grand fond et onglets blanc pur, 4.e ligne.

Lafontaine, rose tendre, opposition cramoisi-pourpre légèrement tracé, 6.e ligne (M. Feburier).

Lavalette (*Madame*), corolle d'une coupe merveilleuse, richement proportionnée, quoique moyenne, fond grand blanc de neige transparent, bords maculés blanc et rose violet, 4.e ligne (M. Pirolle).

Lekain, violet bleuâtre, traces violet-laque sur grand blanc, 5.e ligne (M. Feburier).

Louis XVI de Lille. Cette plante se vend encore à Lille 150, 180 et 200 fr. Elle fleurit une des premières; les amateurs flamands la considèrent toujours comme leur meilleur violet. Beaux onglets bleus, violet foncé noir, forte baguette, 6.e ligne. Le *Louis XVI de Lille,* comme plusieurs autres tulipes de même origine, s'acclimate difficilement chez nous. Nous possédons plusieurs violets qui, dans nos parcs, effacent le Louis XVI. Ceux qui l'ont vu à Lille, le regardent comme une magnifique plante. On la rencontre à Versailles, chez MM. Dérongé et Prevost.

Maintenon (*Madame de*), cerise cramoisi, sur grand blanc, 2.e à 3.e ligne (M. Prevost).

Malherbe, beau violet, opposition traces noires, 4.e lig.

Marcellus, violet foncé et tigré, large moustache noire, grand blanc de neige, 4.e ligne.

Marcilly (*Sophie*), hampe ferme, corolle blanc de neige, étoffée et diaphane; bords des limbes élégamment arrondis, ensemble formant vase parfait, coupé avec une

admirable justesse dans les proportions de la hauteur et du diamètre, relevé enfin, par des grandes traces rose vif, ombré carmin très foncé, onglets d'un blanc pur (M. Pirolle).

Maxime, corolle d'une coupe merveilleuse, richement proportionnée, grand fond blanc, larges traces marginales, vermillon très vif, ombrées et sillonnées pourpre brun. C'est une plante d'une beauté transcendante. (M. Pirolle).

Michel-Ange, rose cramoisi satiné, ombré carmin, traces vermillon pur sur blanc de neige, 4.e ligne (M. Deschiens).

Midard (*Joséphine*), plante parfaite, cramoisi ponceau, nuancée rose sur blanc, 4.e ligne (M. Pirolle).

Minerve, corolle peu forte, mais bien proportionnée et gracieusement arrondie, fond rouge vermillon, traces blanc bien pur, à bords légèrement sillonnés, pourpre foncé, 3.e ligne.

Narcisse, gris de lin, très riche fleur, 3.e ligne (M. Guillez, de Lille).

Nisus, cramoisi rose, traces pourpre foncé, 4.e ligne (M. Pirolle).

Olery (*Mme*), fond et onglets blanc de neige, formes camuses, panaches ou rubans vermillon particulier, des plus vifs et des plus rares; opposition en strié pourpre foncé, 3.e ligne. Plante du plus grand effet, et pour ainsi dire seule dans son espèce (M. Pirolle).

Olivier de Serres, violet doux, ombré pourpre sur grand blanc, 5.e ligne.

Persienne (*belle*), violet, traces pourpre noir, sur grand blanc, 5.e ligne (M. Dubourg).

Phèdre, rose violacé, blanc pur, baguette et forme remarquables, 4.e à 5.e ligne (M. Prevost).

Philopœmen, rose-cerise, ombré carmin, opposition pourpre nuancé, 6.e ligne. Grand effet.

Pline l'Ancien, violet-lilas, bien ombré violet pourpre, fond et onglets blanc de neige, 4.e ligne.

Pourpre Quarto, tige ou baguette très forte, corolle épaisse et comme cartonnée, quoique diaphane, premier coloris paille et noir, ensuite blanc superbe, largement tracé violet pourpre foncé, avec nuances amaranthes très scintillantes au soleil, plante d'un grand et merveilleux effet, 4.e ligne.

Prince des tulipes, pourpre violet, strié pourpre cramoisi, tige forte, corolle élégamment proportionnée et ciselée, grand fond et onglets blanc, 6.e et au besoin 7.e ligne (M. Feburier).

Pygmalion, cramoisi pourpre brun, maculé, cerise clair pur, riche fond blanc, très belles formes, 4.e ligne.

Rachel-Roxane, rose sur fond blanc de neige, opposition pourpre romaine, forte tige, vase parfait, 5.e ligne (M. Deschiens).

Racine, superbe cramoisi rose, maculé ponceau vermillon, vase parfait, fond et onglet blanc pur, 5.e ligne (M. Deschiens).

Reine des Agathes, Agathe lilas, 4e à 5e ligne, très belle plante.

Reyphins, cramoisi, extrà 1.re à 2.e ligne (Blondel, de Belgique).

Rose Roxelane, rose vermillon, ombrée pourpre, 3.e ligne.

Royer-Collard, corolle parfaite, onglets et fond grand blanc très pur, violet marron et pourpre, 6.e ligne (M. Deschiens).

C'est un de mes plus beaux gains.

Sophie ma nièce, fond et onglets blanc de lait, belle agathe marbrée rose et carmin, 2.e ligne.

Soupir d'amour, blanc éblouissant, larges palmes, rose vif, relevé par des nuances feu ardent, 3.e ligne; très grand effet.

Thouin (André), violet ombré marron, sur grand blanc, 3.e ligne (M. Pirolle).

Théodoric, gris de lin, 4.e ligne (M. Chotin de Tournay).

Titus, cramoisi violet, ombré marron, sur fonds et onglets blanc pur, 3.e ligne.

Tombeau de J. Molay, violet pourpré ombré noir, 2.e ligne (M. Deschiens).

Trajan, superbe cramoisi ponceau, 2.e et 3.e ligne (M. Lixon).

Triomphe de Harlem, formes gracieuses, fond grand blanc, divisé en superbes rubans rose et pourpre, 3.e à 4.e ligne.

Vandaël, cramoisi vermillon, 4.e ligne (M. Pirolle).

Van Spændonck, fond et onglets blanc satiné et diaphane, très beau pourpre cramoisi, strié brun, 4.e ligne (M. Pirolle).

Vespasien, violet bleuâtre, strié pourpre, 3.e ligne (M. Lixon).

Vestale (la), violet doux sur grand blanc très pur, d'une charmante facture, strié lilas, grande beauté de coloris, 4.e à 5.e ligne.

Violette Vierge, violet, strié lilas, pétales sillonnées par de grands traits pourpres, fond et onglets blanc de neige, 5.e ligne (M. Dubourg).

Virgile, superbe cramoisi rose, ombré ponceau, vase parfait sur grand blanc, 5.e ligne (M. Deschiens).

Volsi grenade, cramoisi grenade, ombré feu sur grand blanc, 4.e ligne; du plus bel effet (M. Pirolle).

Voltaire, violet charmant, ombré pourpre, blanc d'argent, 3.e ligne (M. Pirolle).

Vulcain, cramoisi-feu, ombré pourpre, 3.e ligne.

Washington, forte baguette, vase bien proportionné, cramoisi éclairé carmin sur grand blanc; opposition pourpre brun, 1.e à 2.e ligne (M. Pirolle); plante très remarquable.

Cette notice est le résumé des volumes que les amateurs anciens et nouveaux ont écrits sur les tulipes; elle offre en même temps tout ce que mes propres observations et mon expérience m'ont révélé de certain et d'utile.

J'ai eu pour but de faire apprécier les tulipes mieux qu'elles ne l'ont été jusqu'à présent dans notre contrée; d'apprendre à ceux qui les reçoivent indistinctement dans leurs jardins, à distinguer celles qu'ils doivent admettre de celles qu'ils doivent rejeter sans hésitation; de les aider à perfectionner leur goût et à développer ce sentiment du beau qu'ils ont nécessairement reçu de la nature. J'ai voulu leur faire connaître qu'ils ne doivent ni demander aux amateurs, ni reçevoir d'eux les plantes que ceux-ci réforment parce qu'elles sont mauvaises ou tombées dans la médiocrité. J'ai voulu aussi persuader aux amateurs eux-mêmes, d'enfouir leurs réformes et de ne pas les propager par des dons illusoires qui alimentent et perpétuent le mal dont ils sont ensuite les premiers à se plaindre. Pourquoi ne contribuent-ils pas au contraire à faire disparaître ces ignobles tulipes, qui expliquent l'indifférence de ceux qui n'ont pas étudié les autres?

Un dernier mot qui peut servir aussi à vaincre cette indifférence :

Qu'on ne s'effraye pas du travail et des soins qu'exigent la composition et la conservation des parcs de tulipes. Quand on a bien commencé, on trouve ce travail facile et agréable, quelque long qu'il puisse être.

Si le temps manque, ou si l'on ne veut pas entrer dans tous les détails, on peut planter en bordure sur trois de hauteur, en observant les tailles, en variant et nuançant les couleurs. Avec un nombre fort restreint, mais de premier choix, on produit encore d'admirables effets, auxquels les amateurs les plus exercés se plaisent à rendre hommage.

RAPPORT

FAIT

A LA SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE,

LE 1.er SEPTEMBRE 1841,

Au nom du Bureau chargé de présenter au Ministre de l'Agriculture et du Commerce le 1.er volume des Mémoires publiés par la Société;

PAR M. DEMANCHE,

RAPPORTEUR.

MESSIEURS,

LE lundi 30 août dernier, jour fixé par M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce, pour l'audience qui lui avait été demandée, le président de la société, à la tête d'une députation du bureau, a été admis devant M. Cunin-Gridaine à dix heures un quart.

Votre présidence lui a adressé l'allocution suivante :

« Monsieur le Ministre,

« La Société d'Horticulture de Seine-et-Oise, repré-
« sentée par son bureau, vient vous offrir le premier vo-

« lume de ses Mémoires, et vous prie d'en agréer l'hom-
« mage.

« Fondée seulement depuis le 22 mars 1840, elle a
« déjà réalisé trois expositions des produits horticoles
« du département, et sa quatrième exposition aura lieu
« à la fin du mois prochain.

« Par une faveur inespérée, la première de ces expo-
« sitions a été honorée de la visite du Roi: S. M. a bien
« voulu exprimer toute la satisfaction que cette belle
« réunion de plantes lui faisait éprouver.

« Des médailles ont été décernées, à la suite de cha-
« cune de ces expositions, aux exposants qui en avaient
« été jugés dignes.

« Des agents immédiats de l'Horticulture ont reçu,
« comme dans les Comices Agricoles, des récompenses
« méritées par de longs et honorables services, par une
« vie bien employée et consacrée à l'exercice des vertus.

« Tout récemment la Société s'est occupée de l'exa-
« men d'une grande question, bien importante pour la
« culture en générale, la destruction des insectes nuisi-
« bles dont les ravages, toujours croissants, excitent
« de tous les points de la France un véritable cri d'a-
« larme. Le rapport qu'une Commission a rédigé à ce
« sujet, et dont les conclusions ont été adoptées par la
« Société, est en ce moment soumis au Conseil général
« du département, votre Excellence recevra sous peu,
« par l'intermédiaire de M. le Préfet, la demande de la
« Société appuyée de la délibération du Conseil.

« La Société d'Horticulture de Seine-et-Oise a donc
« déjà prouvé qu'elle était destinée à produire des résul-
« tats utiles, et depuis sa fondation, les horticulteurs et
« le pays ressentent les bienfaits de son existence.

« Des encouragements plus nombreux devaient être

« accordés; la Société a fait avec ses propres ressources « tout ce qu'elle a pu : mais si votre Excellence, appré- « ciant ce qu'elle a fait et ce qu'elle peut faire encore, « voulait lui accorder annuellement un secours et la « comprendre dans la répartition des fonds affectés aux « encouragements de la culture, la Société, jalouse de « justifier l'intérêt que vous lui porteriez, ferait de nou- « veaux efforts pour mériter la faveur que votre Excel- « lence lui accorderait.

« En réclamant ce secours, Monsieur le Ministre, « nous ne faisons que demander la réalisation de la pro- « messe que vous avez bien voulu faire à M. le Préfet en « lui annonçant que vous seriez disposé à satisfaire à la « demande qu'il vous en avait adressée, quand la Société « aurait prouvé que ses travaux avaient un caractère « d'utilité publique.

« Ce caractère d'utilité publique est aujourd'hui dé- « montré; l'Horticulture est la seule industrie de Ver- « sailles, et forme avec l'Agriculture la richesse du dé- « partement de Seine-et-Oise : l'encourager, lui donner « de plus grands développements, c'est donc concourir « à la prospérité du pays et de la cité à laquelle le Roi « porte tant d'affection.

« Nous réclamons donc avec confiance, monsieur le « Ministre, le concours de votre Excellence pour aider « à nos efforts, et atteindre le but vers lequel la Société « dirige tous ses travaux. »

Le Ministre a répondu à peu près en ces termes :

« Je remercie la Société d'Horticulture de Seine-et- « Oise de l'hommage qu'elle veut bien me faire; je le re- « çois avec plaisir.

« L'Horticulture et l'Agriculture sont étroitement unies, « et concourent ensemble à la prospérité du pays : elles « rendent de grands services, et méritent d'être soute- « nues et encouragées. Le Gouvernement met à cet effet « à ma disposition des crédits, malheureusement trop « limités, dont je cherche à faire le meilleur emploi pos- « sible. J'ai chargé plusieurs inspecteurs-généraux, que « j'ai envoyés sur divers points de la France, de se faire « rendre compte de la manière dont étaient employés les « fonds que je mets à la disposition des Sociétés. Il im- « porte que les sacrifices que fait l'État obtiennent des « résultats utiles; et d'après le compte qui me sera rendu, « j'augmenterai les secours qui auraient été insuffisants, « j'en accorderai aux Sociétés qui n'en auront pas reçu, « en supprimant les allocations dont l'emploi n'aurait pas « été fait d'une manière utile.

« Je vois avec plaisir que la Société d'Horticulture de « Seine-et-Oise a prouvé que ses travaux avaient un ca- « ractère d'utilité publique; et je n'attendrai pas à l'an- « née prochaine pour la comprendre dans la répartition « des secours que je puis encore accorder : je vais lui « faire ordonnancer la somme dont il me sera possible « de disposer. Je tiens à remplir ma promesse, vous pou- « vez en donner l'assurance à la Société, en lui témoi- « gnant de l'intérêt que je prends à ses succès. »

Après cette réponse, M. le Ministre s'est entretenu avec les membres du bureau qui accompagnaient le Président, de divers objets se rattachant à la culture en général, et sur-tout à la culture versaillaise, à son importance et à ses résultats; il a écouté avec intérêt et satisfaction les renseignements qui lui ont été donnés à ce sujet.

Le Président a appelé ensuite l'attention de M. le Ministre sur la destruction des insectes nuisibles, et réclamé

sa puissante intervention auprès des Chambres, pour obtenir que la loi du 26 ventôse an IV, sur l'échenillage, soit modifiée, et pour qu'elle soit ensuite appliquée aux animaux nuisibles en général, et notamment aux hannetons, dont les ravages toujours croissants excitent, de tous les points de la France, de justes sujets d'alarmes et de doléances. Les membres du bureau ont présenté au ministre le tableau des pertes que les hannetons, et sur-tout leurs larves, font éprouver à la culture; M. le ministre a suivi avec un intérêt marqué les détails qui lui ont été donnés sur la transformation des hannetons, leur reproduction inouïe, les dégâts qu'ils occasionnent en quelque sorte dès leur naissance et pendant trois années, et enfin sur les moyens de destruction possibles. Le ministre a promis de s'occuper de cet objet dès qu'il serait mis en demeure, et a paru reconnaître la nécessité d'employer des moyens énergiques, bien, nous a-t-il dit, qu'il avait peine à comprendre comment, quand des intérêts particuliers étaient engagés, il fallait recourir à des voies de rigueur que devrait rendre inutile le sentiment de la conservation.

M. le ministre s'est informé si la culture versaillaise approvisionnait les marchés de Paris; les réponses qui lui ont été faites, et qui lui ont présenté Versailles comme la mère nourricière de Paris, non-seulement en fleurs qu'on livre en jeunes pieds, mais encore en fruits et en légumes, ont paru lui être agréables : il a sur-tout été surpris d'apprendre que la plupart de nos cultures de fleurs, et que nos cultures fruitières et maraîchères, étaient situées dans l'intérieur de la ville, ou dans un rayon très rapproché; il les supposait à quelque distance de Versailles.

M. le ministre nous a demandé aussi l'époque précise

de notre exposition prochaine; il a vérifié lui-même si un dimanche était compris dans la durée de cette exposition, nous manifestant le désir et l'intention de venir la visiter.

Notre audience, Messieurs, a duré plus d'une demi heure, et pendant tout ce temps M. le ministre nous a donné les témoignages de la plus vive sympathie, et a été pour nous d'une gracieuseté remarquable, qui nous a pénétré des plus vifs sentiments de satisfaction et de reconnaissance. Il est impossible d'être mieux accueilli que nous ne l'avons été, et il est impossible aussi d'accorder, avec plus de grâce que ne l'a fait M. Cunin-Gridaine, la faveur signalée que nous avons reçue en obtenant, sur-le-champ, la subvention sur laquelle nous n'avions osé compter que pour l'année prochaine.

Nous sommes heureux, Messieurs, d'avoir eu ce compte à vous rendre : voilà un encouragement bien précieux pour la Société; joignons tous nos efforts pour nous en rendre dignes, et mériter de plus en plus l'intérêt que M. le ministre veut bien nous accorder.

NOTICE DESCRIPTIVE

DE QUELQUES

NOUVELLES VARIÉTÉS DE PLANTES

Obtenues dans les Cultures horticoles du département de Seine-et-Oise;

PAR M. F. PHILIPPAR,

Professeur de Culture, Secrétaire-général de la Société.

EN visitant les cultures de notre confrère, M. Duval, à Montmorency, j'ai été agréablement surpris de trouver une aussi grande quantité de variétés de roses nouvelles, obtenues par cet Horticulteur, dans les nombreux semis qu'il fait depuis long-temps déjà chaque année, et qui sont répandues dans le commerce et dans les collections d'amateurs.

J'ai pensé que la Société entendrait avec intérêt la citation des principales variétés dues au zèle persévérant de M. Duval, que nous sommes heureux de compter au nombre de nos sociétaires; et, à cet effet, j'ai décrit sommairement ces principales variétés, en m'arrêtant surtout à l'une des principales de toute récente introduction, que notre collègue a dédiée au premier magistrat de ce département, qui encourage de tous ses efforts tout ce qui peut concourir au progrès et à l'amélioration.

Hybrides D'ILE DE BOURBON, *variétés remontant très franchement.*

PERPÉTUELLE AUBERNON, obtenue en 1839 et mise dans le commerce en 1840. Arbrisseau buissonneux, bien formé, à ramifications dressées; formant, sur les pieds greffés, de belles têtes. Aiguillons nombreux, de dimension variable, colorés, s'élargissant sensiblement du sommet à la base, faiblement inclinés de haut en bas : ces aiguillons sont abondants au sommet des rameaux, mais petits. Feuilles nombreuses à folioles larges, ovales, subpétiolées, dentées, faiblement acuminées, aiguës, d'un vert intense, lustrées sur la page supérieure : la surface inférieure est d'un vert pâle et duveteuse; rachis dorsalement épineux, glanduleux, très coloré de rouge à la base. Stipules courtes, membraneuses, auriculées au sommet. Fleurs pleines; multiples au sommet des ramifications, grandes, couleur cerise violacé, tendre : bouton obtus, ovaire claviforme. Les pétales du centre sont rapprochés, serrés, inclinés de manière à former un centre globuleux; ceux de la partie moyenne sont alternativement réclinés et inclinés. Les fleurs sont très odorantes. Cette variété est floribonde et ses fleurs se montrent sans discontinuité pendant tout le temps végétatif.

GÉNÉRAL MERLIN; fleur moyenne, pleine, bien faite et belle tenue; couleur fraîche rose nuancé; mise dans le commerce en 1839.

CLÉMENTINE DUVAL; fleur moyenne, très pleine, bien faite, rose lilacé; mise dans le commerce en 1838.

COQUETTE DE MONTMORENCY; fleur moyenne, très pleine et très bien faite, rouge foncé violacé; mise dans le commerce en 1839.

Perpétuelle.

TRIOMPHE DE MONTMORENCY ; fleur moyenne, rose vif très foncé ; mise dans le commerce en 1835.

Hybrides D'ILE DE BOURBON ; *variétés non remontantes.*

SYLVAIN CAUBERT ; fleur grande, pleine, bombée, rose très foncé, lilacé ; mise dans le commerce en 1834.

MAGNA ROSEA ; fleur très grande, remarquable par sa fraîcheur, beau rose vif, floraison abondante ; mise dans le commerce en 1836.

CHARLES DUVAL ; fleur très grande, bombée, bien faite, remarquable par sa couleur fraîche, rose vif, et par sa forme ; mise dans le commerce en 1838.

DUC DE RICHELIEU ; fleur grande, pleine, bien faite, remarquable par son coloris vif et sa tenue ; mise dans le commerce en 1838.

Hybrides de BENGALE.

DEUIL DU MARÉCHAL MORTIER ; fleur moyenne, pleine, velours pourpre, nuancé violet foncé ; mise dans le commerce en 1836.

GÉNÉRAL KLÉBER ; fleur moyenne, pleine, très bien faite, d'un rouge pourpre un peu violacé ; mise dans le commerce en 1837.

COMTESSE DE LACÉPÈDE ; fleur grande, très pleine, rose tendre en épanouissant, devenant blanche, belle forme et couleur fraîche ; mise dans le commerce en 1838.

URSULE DE VEAUX ; fleur moyenne, rose tendre vif, passant au carné, très florifère ; mise dans le commerce en 1839.

Général Daumenil; fleur grande, très pleine, velours pourpre, centre plus clair, brillant; mise dans le commerce en 1838.

Hybride de Cent Feuilles.

M.me Huet; fleur pleine, grande, bien faite, belle tenue, très florifère et très fraîche; couleur rose clair vif; mise dans le commerce en 1841.

Damas.

Blanche Davillier; fleur moyenne, très pleine, bien faite, blanc pur; mise dans le commerce en 1837.

Provins.

Pulchra marmorea; fleur grande, pleine, rouge clair, marbré blanc; mise dans le commerce en 1834.

Sophie Duval; fleur grande, très pleine, rose tendre, très fraîche; mise dans le commerce en 1833.

Bel Alcindor; fleur grande, pleine, bombée, bien faite, pourpre violacé; mise dans le commerce en 1835.

Maculée de Montmorency; fleur moyenne, rose très foncé, maculé blanc; mise dans le commerce en 1833.

Cambronne; fleur grande, pleine, rouge pourpre, lilacé; mise dans le commerce en 1839.

Arsinoé; fleur grande, très pleine, bombée, rouge clair, ponctuée en s'épanouissant; mise dans le commerce en 1836.

Général Damrémont; fleur moyenne, pourpre marbré blanchâtre capricieusement; mise dans le commerce en 1835.

La Tour-d'Auvergne; fleur grande, très pleine,

pourpre vif, nuancé plus foncé; mise dans le commerce en 1839.

DUC DE BASSANO; fleur grande, pleine, bien faite, rouge foncé lilacé, marbré blanchâtre; mise dans le commerce en 1838.

SOLIMAN; fleur moyenne, pleine, rose foncé, lilacé; mise dans le commerce en 1839.

VITRUVIUS; fleur moyenne, pleine, rose clair, très florifère; mise dans le commerce en 1839.

ROMULUS; fleur grande, pleine, bien faite, pourpre très foncé, nuancé, lie de vin; mise dans le commerce en 1839.

ABEILARD; fleur moyenne, rouge pourpre, ponctué blanc; mise dans le commerce en 1841.

Bengale thé.

LAURE-BLANCHE; fleur grande, pleine, centre carné; mise dans le commerce en 1840.

M. Madeline, jardinier en chef chez M. Boursault, à Versailles, a fait un semis de Camellias qui lui ont produit plusieurs variétés nouvelles; nous décrivons ici l'une de ces variétés, en attendant que nous puissions décrire les autres au fur et à mesure qu'elles fleuriront.

Camellia Japonica. Var. ADÉLAÏDE BOURSAULT. Tige dressée, rameuse; ramifications éparses et distantes; écorce des jeunes ramifications brunes à fond pâle. Les yeux sont distants, assez gros, saillants, obtus, bien constitués et protégés par le pétiole gonflé au point d'insertion de la feuille. — Feuilles éparses assez distantes les unes des autres, ovales, acuminées, terminées par

une pointe aiguë un peu obliquée et recourbée en dessous, ainsi que l'est toute la feuille dont l'expansion décrit, dans sa direction, une portion de cercle. La base de l'expansion foliacée s'atténue insensiblement jusqu'au pétiole qui est court; nervures senties; surface supérieure de la feuille bien vernissée, d'un vert-brun faiblement pâle; surface inférieure lisse et d'un vert moins intense; circonscription dentée à courtes dents, insensibles et distantes à la base, plus rapprochées et senties de la partie moyenne au sommet. — Fleurs grandes, pleines, d'un beau rose à fond rose vif, terminales de deux à trois. — Calice imbriqué à écailles membraneuses sur les bords, rondes et présentant, à leur partie supérieure, une sorte de mucron émoussé. — Corolle composée d'un grand nombre de pétales; les pétales de la périphérie ont une direction oblique et sont larges, ovales, arrondis, présentant un lobe central à bords régulièrement arrondis et peu profond. Les pétales du centre, nombreux, remplissant toute la capacité de manière à ne laisser apercevoir aucune trace des organes de la fructification, sont dressés, étroits, ligulés, arrondis ou pointus et comme mucronés, plans ou pliés, irréguliers dans leur longueur, leur largeur, leur direction et leur situation; les pétales intermédiaires sont plus étroits que ceux de la circonférence, plus larges que ceux du centre, de longueur et de largeur variable, participant, pour la forme, des unes et des autres, tout en se rapprochant, les plus externes de ceux de la circonférence, et les plus internes de ceux du centre. — Le bouton à moitié épanoui est d'une forme admirable; les pétales de la circonférence sont très régulièrement disposés en cercle, et ceux du centre remplissent irrégulièrement et gracieusement la capacité centrale.

Ce Camellia, qui était en fleur à la fin de janvier, est une fort jolie plante qui mérite de prendre rang parmi les belles variétés recherchées par les amateurs; il fleurit très abondamment. Le pied qui a servi à cette description a plus d'un mètre de hauteur et peut avoir une quinzaine d'années, âge que présentent toutes les autres variétés, que nous décrirons subséquemment, provenant du même semis et que nous pouvons considérer comme étant des gains versaillais.

M. Bertin fit, en 1835, un semis de *Rhododendrum arboreum*, duquel il est sorti la variété qui fait l'objet de cette description.

Rhododendrum arboreum, Var. MADAME BERTIN. (Hort. Bertin.) — Plante forte, bien constituée, vigoureuse, beau port. Écorce des jeunes ramifications colorée : le pied-mère que je décris a 1 mètre 50 cent. de hauteur.

Feuilles fortement pétiolées, longues, larges, penchées, d'un vert intense, gaufrées sur la surface, lancéolées, ovales, allongées, acuminées, à bords roulés en dessous : nervures senties; nervure médiane se détachant bien de l'ensemble de l'expansion foliacée. La surface inférieure est lisse et d'un vert clair.

Fleurs colorées d'un rouge vif, violet intense, disposées en cime terminale, nombreuses, rapprochées avec élégance et placées très régulièrement les unes par rapport aux autres, en imbricature. Pédoncule court. Calice membraneux très court, à bord coloré; corolle régulière, assez grande, campanulée, évasée, à lobes profonds; nervures corollaires très senties et colorées sur-tout au sommet et au pourtour des lobes, plus co-

lorées extérieurement que dans l'intérieur. Le lobe supérieur est un peu plus coloré que les autres, et il est intérieurement ponctué de points bruns.

Ce Rhododendrum, qui est une plante magnifique et éclatante par le brillant et la disposition de ses fleurs, diffère totalement de son type, mais il a quelque rapport avec le *Rhododendrum arboreum*, var. Lady Warrender; toutefois il est supérieur en magnificence à cette dernière variété : sa fleur est plus grande, plus éclatante et d'un coloris plus brillant. Cette plante mérite, sous tous les rapports, les honneurs de la propagation, et ce sera sûrement une variété qui sera très recherchée par les amateurs, pour l'ornement des serres pendant le mois d'avril. Enfin, ce Rhododendrum peut être considéré comme un beau gain de nos cultures versaillaises.

NOTICE

SUR LA

CONSERVATION DES CHOUX;

Par MM. SYLVESTRE, *jardinier en chef du Potager de l'Institut royal agronomique de Grignon, et* ALAINE, *jardinier en chef des Pépinières et Écoles du même Institut, membre de la Société.*

LE chou est un légume de première importance ; il contient un principe alimentaire très abondant, qui le fait rechercher dans les ménages, et particulièrement dans les grandes exploitations où l'on a une grande quantité d'individus à nourrir. Malheureusement ce légume, si précieux sous le rapport de l'économie alimentaire, se trouve ordinairement assez rare en hiver, sur-tout les bonnes variétés de choux-pommés. Les choux de Milan, le gros et le petit, variétés fort appréciables pour leur qualité et pour leur volume, sont ceux sur lesquels on peut compter dans l'arrière-saison, encore sont-ils exposés à pourrir facilement par l'humidité de l'hiver, et par cela même à faire défaut au moment où l'on en aurait le plus grand besoin. C'est ce qui fait que l'on est souvent obligé d'avoir recours aux choux non pommés, tels que les choux verts normands, les choux branchus du Poitou, les choux frisés du Nord, le chou de Vaugirard, etc., qui ne fournissent toujours que des feuilles vertes et assez dures, et qui, quoique rendant

de véritables services, ne valent pas nos bons choux pommés dont le cœur tendre et blanc est aussi délicat que savoureux.

On a déjà trouvé plusieurs moyens de conservation pour ce légume, mais on n'est pas encore arrivé à en conserver jusqu'au moment où les choux printaniers donnent. Nous avons fait depuis long-temps des expériences sur ce sujet; plusieurs procédés, mis en pratique partout, nous réussissent toujours assez bien, tels que ceux d'arracher les pieds et de les rentrer dans la cave; d'arracher les pieds pour les mettre en jauge le long d'un mur au nord; de les laisser sur place en les abritant par une couverture de feuilles, de litière ou d'une toile pour les préserver des neiges et des rayons solaires; en donnant un coup de bèche à chaque pied pour le renverser la tête tournée vers le nord, puis en les couvrant de feuilles, par lesquelles on arrive à garantir assez bien les choux, surtout dans certaines années, de l'intensité du froid, de l'humidité, de la neige et du soleil. Tous ces moyens sont bons, mais ils laissent trop souvent à désirer.

Nous avons pensé, ce légume étant très accessible aux influences atmosphériques, qu'il serait peut-être prudent de le retirer de l'humidité, et, à cet effet, nous avons arraché des choux avant les gelées et par un temps sec; puis après les avoir dépouillés du plus gros des feuilles et les avoir laissé sécher un peu, nous en avons pendu la racine en l'air, dans différents endroits aérés, dans un cellier, dans une grange, sous un hangar, qui se sont parfaitement conservés dans cet état jusqu'en avril, et qui pourraient encore se garder quelques semaines au-delà. Les feuilles de dessous se dessèchent, mais la pomme se conserve parfaitement saine et prend une belle teinte jaune. Les choux ainsi conservés sont d'une très bonne

qualité et deviennent une excellente nourriture, bien appréciable dans la saison où les légumes frais sont rares. Les choux-pommés, sur-tout, qui se conservent difficilement autrement, se gardent fort bien en ayant recours à ce moyen. Nous avons procédé sur le chou conique ou de Poméranie, sur le chou-pommé blanc, sur le gros chou d'Alsace et sur le gros chou de Milan; tous nous ont également bien réussi. Lorsqu'on veut faire cuire ces choux, ils paraissent mous et coriaces, mais en les faisant tremper dans l'eau pour les faire revenir, ils ne tardent pas à reprendre leur caractère ordinaire.

Nous croyons que ce moyen, d'autant plus avantageux à employer que l'hiver sera rigoureux, est susceptible de rendre des services dans les grandes exploitations où il y a un nombreux personnel à alimenter, et qu'il peut même rendre des services aux cultivateurs qui vendent leurs produits. Il est aussi très bon pour conserver des porte-graines qui sont souvent exposés à la pourriture ou qui se développent outre mesure, avant le temps, au préjudice d'une bonne conservation pour l'avenir que l'on en attend.

De nos expériences sur la conservation des choux, toujours en vue d'augmenter les ressources alimentaires des exploitations rurales, dans les maisons où l'on a beaucoup de personnes à nourrir, nous avons à en signaler une qui, après avoir été répétée, nous paraît décisive, et qui nous semble utile à faire connaître à une société qui s'enquiert d'améliorations et qui veut publier tous les procédés et toutes les pratiques susceptibles de rendre service à la population. Voici comment nous avons opéré et comment nous conseillons de le faire :

Aux approches de l'hiver, lors de la récolte des légumes, nous avons dépouillé des choux de toutes leurs feuilles

vertes, de manière à réduire la pomme à sa véritable expression. Les pommes ainsi préparées, nous les avons laissé sécher pendant quelques jours dans un lieu aéré; puis ensuite, avec le rabot fixe ou couteau à choucroûte, nous avons divisé chacune des pommes en lanières étroites et fines, recueillies dans un baquet destiné à les recevoir. La substance ainsi façonnée a été déposée sur des claies, en couches assez minces, et suspendue dans un lieu aéré, pour faciliter l'absorption de l'humidité, et nous avons eu le soin de la remuer chaque jour, afin de faciliter sa prompte dessiccation. Nous avons ensuite exposé nos claies, garnies, dans un four tiède, après le défournement du pain, en ayant le soin de les sortir de temps en temps pour remuer la matière. Pour opérer la parfaite dessiccation, nous avons placé nos claies, à plusieurs reprises différentes, dans le four, jusqu'à ce que nous ayons reconnu que la dessiccation fût suffisante. Nous noterons ici que nous avons manqué plusieurs fournées avant de réussir, parce que le four trop chaud avait saisi la matière, l'avait noircie sans la sécher complètement, ce qui nous est toujours arrivé, presque jusqu'à la carbonisation, quand nous avons placé notre matière dans un four chaud, comme pour y recevoir une fournée de pain. La réussite était d'autant plus satisfaisante que nous procédions par répétition successive dans un four déjà moins chaud, après l'enlèvement du pain. Les choux ainsi séchés ne changent pas de couleur et imitent assez bien le vermicelle. Alors la matière se réduit considérablement, et nous pouvons dire d'au moins deux tiers. Nous avons conservé cette matière en la plaçant dans un sac que nous avons suspendu dans un lieu très sec et aéré. Nous observerons qu'il importe d'examiner de temps en temps cette matière qui absorbe

facilement l'humidité de l'atmosphère, qui devient molle et qui pourrait facilement pourrir si on n'avait pas le soin, dès qu'on en sent la nécessité, de la repasser au four de temps en temps pour la sécher.

Nous fîmes cuire de ces choux qui nous parurent parfaits chaque fois que nous en prîmes, c'est-à-dire aussi bons que s'ils étaient frais. Nous en fîmes goûter à plusieurs personnes et nous vîmes notre opinion généralement partagée.

Il suffit d'une petite quantité pour faire un grand plat. On prépare la cuisson de la même manière que cela se fait pour le chou dans son état ordinaire; seulement, on peut faire tremper la substance dans l'eau avant de la faire cuire, pour la laver et la faire revenir.

Le chou façonné en choucroûte est sans doute un excellent moyen de conservation; mais cet aliment, à cause de sa saveur âcre, ne convient pas à tout le monde, tandis que le chou commun, ainsi que nous l'indiquons, est un mets qui ne diffère en rien du chou tel qu'il se consomme ordinairement : nous ne lui avons pas trouvé la moindre différence.

Notice

SUR LA DESTRUCTION DES HANNETONS;

PAR M. JESSÉ, AINÉ,

Membre de la Société.

J'AI pensé qu'il était utile de vous faire connaître un fait qui, sans doute, n'est pas étranger à grand nombre d'entre vous, mais qui me paraît mériter d'être généralement connu:

En 1836, à la fin d'avril ou dans les premiers jours de mai, par une de ces matinées chaudes qui annoncent la présence du printemps, et aussi la sortie des hannetons pour le soir, mon jardinier parcourait les allées avec sa charrue de jardin.

En le suivant je remarquai la terre percée comme un crible et jonchée de hannetons plus ou moins mutilés, mais mortellement blessés. Mon jardinier, comme tous les cultivateurs, ennemi des vers blancs, n'eut pas de peine a être convaincu qu'il fallait faire diligence, et qu'après avoir fini les allées, il devait de suite prendre la ratissoire pour passer dans les sentiers.

Le résultat de son opération a été de la destruction de, au moins, dix mille hannetons dans un très court espace de temps.

En 1839, j'ai renouvelé la même opération avec un

égal succès, me promettant bien de continuer tous les ans, malgré la certitude d'une moindre destruction selon les années ; le printemps de 1839 n'ayant pas été favorable à la fécondation, les vers blancs ont été moins abondants depuis cette dernière époque.

LISTE GÉNÉRALE

DES

MEMBRES ET DES CORRESPONDANTS.



Membres Honoraires.

MM.

AUBERNON, Pair de France, Préfet de Seine-et-Oise, Commandeur de la Légion-d'Honneur.

REMILLY, Membre de la Chambre des Députés et de la Légion-d'Honneur, Maire de Versailles.

FÉBURIER, Membre de plusieurs Sociétés savantes, à Pontivy (Morbihan).

MICHAUX (François-André), Correspondant de l'Académie des Sciences, Membre de la Légion-d'Honneur, de la Société royale et centrale d'Agriculture, etc., à Paris, quai aux Fleurs, n.° 19.

SAGERET, Membre de la Société royale et centrale d'Agriculture, etc., à Paris, rue de Montreuil, n.° 141.



Membres Titulaires-Fondateurs.

A.

MM.

ALAINE, Jardinier à l'Institut royal agronomique de Grignon (Seine-et-Oise).

AMADIEU, Chef d'Institution, rue de la Pompe, n.° 1.er.

AMAURY, Propriétaire, rue de la Pompe, n.° 44.

ANTIER, Jardinier en chef chez madame la marquise de Sémonville, rue Satory.

ARMAND Fils, boulevard de la Reine, n.° 24.

ASTIER (Baron d'), Membre de la Légion-d'honneur, Inspecteur divisionnaire des Ponts-et-Chaussées, rue de la Paroisse, n.° 10.

B.

BALLAN, Percepteur, avenue de Saint-Cloud, n.° 5.

BALZAC (BAUDRY de), Docteur en médecine, Professeur d'Histoire naturelle au Collége royal, Membre de plusieurs Sociétés savantes, Sécrétaire-perpétuel de la Société des Sciences morales de Seine-et-Oise, avenue de Paris, n.° 3.

BATTAILLE, Docteur en médecine, Membre de la Légion-d'Honneur et de plusieurs Sociétés savantes, boulevard de la Reine, n.° 101.

BARBIER, Sous-Intendant militaire, rue des Réservoirs, hôtel du Gouvernement.

BARBIER, Marchand de bois, rue Montbauron, n.° 14.

BELIN, Pharmacien, Professeur de Chimie, Membre de plusieurs Sociétés savantes, rue de la Paroisse, n.° 19.

BELLAIRE, Jardinier en chef à l'École Normale.

BERGER, Médecin-Vétérinaire, Membre de la Légion-d'Honneur et de plusieurs Sociétés savantes, rue de l'Orangerie, n.° 27.

BERTIN, Horticulteur-Pépiniériste, rue Saint-Symphorien, à Montreuil.

BLONDEL Fils, Architecte, Membre de plusieurs Sociétés savantes, rue de la Pompe, n.° 11.

BOUCHEMAN (E. de), Concierge de Trianon, Membre Titulaire de la Société des Sciences naturelles et de celle des Sciences morales de Seine-et-Oise, à Trianon.

BOULLAY, Officier de la Légion-d'Honneur, Membre de l'Académie royale de Médecine et de plusieurs Sociétés savantes, propriétaire à Montigny-les-Cormeilles (Seine-et-Oise), rue du Helder, n.° 5, à Paris.

BOURDIER, Professeur de Dessin, rue Satory, n.° 28.

BOURLOTTE, Propriétaire, rue de la Pompe, n.° 16.

BRIONNE, Jardinier en chef chez M. Jouanne, avenue de Paris.

C.

CARON (l'abbé), Docteur ès-sciences et ès-lettres, Membre de la Légion-d'Honneur et de plusieurs Sociétés savantes, boulevard du Roi, n.° 1.

CASSE, Membre de plusieurs Sociétés savantes, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise),

CAZES (le Vicomte de), Membre de la Légion-d'Honneur, Propriétaire du château de Villeneuve-l'Étang, à Marnes.

CIZOS, Pharmacien, Membre de la Société des Sciences naturelles de Seine-et-Oise, rue Satory, n.° 33.

CHESNEL (de), Lieutenant-Colonel, Botaniste, Membre de la Légion-d'Honneur et de plusieurs Sociétés savantes, rue de la Paroisse, n.° 2.

COQUELLE, Propriétaire, rue de Lafayette, n.° 11.

COSSONET, Maire de Longpont (Seine-et-Oise).

COUDRET, rue Maurepas, n.° 11.

CRÉPIN, Jardinier en chef à la fabrique de Jouy, à Jouy (Seine-et-Oise).

Christophe (le Général, baron de la Motte-Guéry), Membre de la Légion-d'Honneur, rue des Réservoirs, n.° 22.

Crouzet, Propriétaire, rue Champ-la-Garde, n.° 1.

D.

Damonville, Propriétaire, boulevard du Roi, n.° 12.

Delaunay, Horticulteur à Sceaux.

Demanche, Sous-Intendant militaire en retraite, officier de la Légion-d'Honneur, Adjoint au Maire de Versailles, avenue de Saint-Cloud, n.° 83.

Demay, Propriétaire, Membre de la Société des Sciences morales de Seine-et-Oise et du Conseil-général du département, rue de l'Orangerie, n.° 38.

Deschiens, Propriétaire, Membre de la Société royale d'Agriculture de Seine-et-Oise et du Conseil-général du département, rue Champ-la-Garde, n.° 3.

Derongé, propriétaire, rue Maurepas, n.° 31.

Delorme, Propriétaire, avenue de Paris, 16.

Delorme (Gustave), Propriétaire, rue Saint-Louis, n.° 44.

Decret, rue d'Angivilliers, n.° 8.

Dercheu, Tailleur, rue au Pain, n.° 7.

Didier (de Saint), Receveur-Général du département, Membre de la Légion-d'Honneur, boulevard de la Reine.

Dieuzy Père, Horticulteur, rue d'Artois, n.° 10.

Dieuzy (Amédé), Horticulteur-Fleuriste, avenue de Paris, près la barrière.

Donard, Horticulteur-Fleuriste, rue Saint-Martin, n.° 3.

Doublet, Négociant, rue Hoche, n.° 15.

Douchain, Architecte du département, rue de Savoie, n.° 1.

Douffet, chef de Comptabilité, Professeur de comptabilité agricole, à l'Institut royal agronomique de Grignon (Seine-et-Oise.)

Dubourg, Propriétaire, boulevard du Roi, n.° 41.

Dubourg-Friloux, Propriétaire, à Vaucresson (Seine-et-Oise), et à Paris, rue Napoléon, n.° 31.

Dubour, Membre de la Légion-d'Honneur, Propriétaire à Bretigny, par Linas (Seine-et-Oise.)

Dufaure, Imprimeur, rue de la Paroisse, n.° 21.

Dundas-Boyd, impasse des Chevaux-Légers, avenue de Sceaux.

Duval, Horticulteur-Fleuriste, Grainier, rue Duplessis, n.° 14.

Duval Fils, Horticulteur, rue Duplessis, n.° 14.

Duval, Propriétaire-Horticulteur, Adjoint au Maire, à Montmorency (Seine-et-Oise.)

E.

Edwards, Docteur en médecine, Membre de la Légion-d'Honneur et de l'Académie des Sciences morales et politiques, etc., rue de Savoie, n.° 2.

Érambert, Ingénieur des mines, Professeur à l'École royale militaire de Saint-Cyr et à l'institut royal agronomique de Grignon, rue de Bonne-Aventure, n.° 3.

F.

Fagret, Jardinier en chef chez M. Foucault de Pavant, à Glatigny, près Versailles.

Faure, Professeur de mathématiques au Collége royal, Membre de la Société des Sciences naturelles de Seine-et-Oise, avenue de Saint-Cloud, n.° 21.

Fessard, Propriétaire, rue de Noailles, n.° 14.

Fournier (le Général), Membre de la Légion-d'Honneur impasse des Gendarmes.

Francolin, Propriétaire, boulevard de la Reine, n.° 57.

Fremy, Propriétaire, Membre de la Légion-d'Honneur et de l'Académie royale de Médecine, Secrétaire perpétuel de la Société royale d'Agriculture de Seine-et-Oise, etc., rue de la Paroisse, n.° 11.

Fresquienne (le Baron de), Membre de la Légion-d'Honneur, Propriétaire, place d'Armes, n.° 9.

FREVILLE LE VINGT, rue des Caves, à Sèvres (Seine-et-Oise.)

FRICOTTÉ, Membre de la Légion-d'Honneur, Propriétaire, rue des Réservoirs, n.° 23 *bis*.

G.

GAUGUIN, Receveur municipal, avenue de Saint-Cloud, n.° 71.

GERDOLLE, rue Saint-Louis, n.° 21.

GODAT, Horticulteur-Maraîcher, rue de Bonne-Aventure.

GONDOUIN, Horticulteur-Pépiniériste, Grainier, rue de la Paroisse.

GUÉRIN, Sous-Inspecteur des Forêts de la Couronne, à la Lanterne, près la Ménagerie.

GUILLEMIN, Docteur en médecine, rue Royale, n.° 35.

GUILLAUMOT, Économe de l'École royale militaire de Saint-Cyr, Membre de la Légion-d'Honneur et de la Société royale d'Agriculture de Seine-et-Oise, à Saint-Cyr (Seine-et-Oise.)

GUYARD, Serrurier-Mécanicien, Maire de Noisy, à Noisy-le-Roi (Seine-et-Oise.)

H.

HAUMÉ (Pierre), Professeur de comptabilité commerciale, avenue de Saint-Cloud, n.° 52.

HAUMÉ. rue de Noailles, n.° 52.

HOUSSEAU, Chef de Bataillon, rue de Montreuil, n.° 44.

HUOT, Bibliothécaire de la ville de Versailles, Membre de plusieurs Sociétés savantes nationales et étrangères, à la Bibliothèque.

J.

JAQUELIN, ancien Conservateur des forêts de l'État, rue d'Angivilliers, n.° 19.

JESSÉ aîné, Propriétaire, rue du Jardin-des-Plantes, n.° 24.

KERSALAUN (le Marquis de), Colonel, Membre de la Légion-d'Honneur, rue des Tournelles, n.° 21.

L.

LABBÉ, Pharmacien, Membre de la Société des Sciences naturelles de Seine-et-Oise, rue de la Paroisse, n.° 117.

LABORIE (le chevalier), Membre de la Légion-d'Honneur, Chef d'Escadron, rue du Potager, n.° 1.

LACROIX, Agent-Voyer en chef du département, Membre de plusieurs Sociétés savantes, rue Neuve, n.° 47.

LAGARDE, Propriétaire à Louveciennes (Seine-et-Oise.)

LANGLOIS, Chef de bureau des Contributions à la Mairie, rue d'Anjou, n.° 80.

LAUMEAU, Taillandier, rue de la Pourvoirie, n.° 11.

LAURENT, Propriétaire, place du Vieux-Marché, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise.)

LAVOIE, Horticulteur, rue des Chantiers.

LEBRUN, Directeur de l'École Normale de Versailles, Membre de plusieurs Sociétés savantes.

LEBRUN, Horticulteur-Pépiniériste, à Buc (Seine-et-Oise.)

LECOCQ, Jardinier en chef de la Société d'Horticulture de Paris, rue Taranne, n.° 10, à Paris.

LEDUC, Pharmacien, Naturaliste, Membre de plusieurs Sociétés savantes, rue de la Paroisse, n.° 33.

LEFEBVRE, Pharmacien, Membre de la Société des Sciences naturelles de Seine-et-Oise, rue Royale.

LEFEBVRE, Propriétaire à Vaujours, canton de Gonesse (Seine-et-Oise.)

LEFEBVRE Père, Propriétaire, rue de Pologne, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise.)

LEGEAS, Horticulteur-Pépiniériste, rue de Montreuil.

LELIEUR DE VILLE-SUR-ARCE (le Comte), Membre de la Légion-d'Honneur et de plusieurs Sociétés savantes, nationales et étrangères, ancien Administrateur des Parcs et Jardins royaux, rue Saint-Martin, aux Étangs-Gobert.

LEROI, Docteur en médecine, Membre de plusieurs Sociétés savantes, rue de la Paroisse, n.° 1.

LEROUX, Horticulteur-Fleuriste, rue d'Angoulême.

LESIEUR, ancien, Avoué, Propriétaire, avenue de Saint-Cloud, n.° 48.

LIXON, Officier supérieur au corps royal du Génie, Membre de la Légion-d'Honneur, rue de Vergennes, n.° 10.

LUCOT DE HAUTERIVE, Propriétaire, boulevard de la Reine, n.° 111.

M.

MADELINE, Jardinier en chef à Rocquencourt (Seine-et-Oise.)

MATHIEU, Colonel d'artillerie, Membre de la Légion-d'Honneur, boulevard du Roi, n.° 15.

MEMBRÉ, chef d'institution, avenue de Saint-Cloud, carrefour Montreuil.

MERLIN DE THIONVILLE (Baron), Membre de la Légion-d'Honneur, Général, rue Montbauron, n.° 8.

MICHAUX, Maréchal-de-Camp du Génie, Membre de la Légion-d'honneur, rue de Vergennes, n.° 6.

MICHEL, Colonel, Commandeur de la Légion-d'Honneur, rue Sainte-Victoire, n.° 6.

MONTALANT-BOUGLEUX, Imprimeur, Membre Titulaire de la Société des Sciences morales, avenue de Sceaux, n.° 4.

MORLIÈRE, rue des Missionnaires, n.° 5.

MULLER, rue Sainte-Victoire, n.° 4.

N.

NÉGLET, Architecte, Membre de plusieurs Sociétés savantes, avenue de Saint-Cloud, n.° 48.

NOBLE, Médecin en chef de l'Hospice royal de Versailles, Membre de la Légion-d'Honneur et de plusieurs Sociétés savantes, rue de la Paroisse, n.° 1.

NOBLE Fils, Docteur en médecine, rue de la Paroisse, n.° 119.

P.

Pajard, membre correspondant de la Société royale et centrale d'Agriculture, Jardinier en chef du Jardin des Plantes de Versailles, rue de Jouvencel, n.° 11.

Panseron, Horticulteur-Pépiniériste, rue Porte-de-Buc.

Pasquier Fils, Propriétaire-Cultivateur, Membre de la Société royale d'Agriculture et Secrétaire du Comice agricole de Seine-et-Oise, à Trou-Guyancourt (Seine-et-Oise.)

Petit, Propriétaire, ancien Pharmacien, Membre de plusieurs Sociétés savantes, à Corbeil (Seine-et-Oise.)

Philippar (Fr.), Professeur de culture à l'Institut agronomique de Grignon et à l'École Normale de Versailles, Directeur du Jardin des Plantes de Versailles, etc., à l'École Normale.

Piot, Jardinier en chef chez M. Léger, Propriétaire à Ville-d'Avray (Seine-et-Oise.)

Poisson, Marchand de Farine, place du Vieux-Marché, n.° 3, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise.)

Prévost, avenue de Paris, n. 48.

Prévost, Jardinier en chef au château de la Roue, à Linas, près Montlhéry (Seine-et-Oise.)

Pronville (de), Membre de plusieurs Sociétés savantes, rue Saint-Antoine, n.° 24.

R.

Rabourdin (Antoine), Propriétaire-Cultivateur, Membre de la Société royale d'Agriculture de Seine-et-Oise, etc., à Villacoublay, près Velizy (Seine-et-Oise.)

Rabourdin, Propriétaire-Cultivateur, Membre de la Société royale d'Agriculture de Seine-et-Oise, etc., à Buc (Seine-et-Oise).

Raison (Sulpice), Jardinier en chef chez madame Jouet, à Ville-d'Avray (Seine-et-Oise.)

RASTIGNAC (le comte de), Maréchal-de-Camp, Membre de la Légion-d'Honneur, de la Société d'Horticulture de Paris et de la Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale, rue de Maurepas, n.° 2.

REBOUL-BERVILLE (de), ancien Magistrat, Membre de la Légion-d'Honneur, Propriétaire, rue de Gravelle, n.° 2.

REMILLY, Membre de la Légion-d'Honneur et de la Chambre des Députés, Maire de Versailles, place Hoche, n.° 3.

ROCH, Sous-Intendant militaire, Membre de la Légion-d'Honneur, rue des Réservoirs, hôtel du Gouvernement.

ROBIN, Directeur du Mont-de-Piété, à la Bibliothèque.

ROTTANGER, Maire de Rueil (Seine-et-Oise.)

S.

SALTER, Horticulteur-Fleuriste, Membre de plusieurs Sociétés horticoles, avenue de Picardie.

SAINTE-JAMES (de), Avocat, rue Royale, n.° 60.

SEGUI, Architecte du Roi, Inspecteur des Eaux, rue des Bons-Enfants, n.° 1.er.

SOMMESSON, Propriétaire, avenue de Paris, n.° 9.

SYLVAIN-CAUBERT, Propriétaire, Membre de la Légion-d'Honneur, de la Commission administrative des Hospices civils de Paris, etc., propriétaire, à Soisy-sous-Enghien, boulevard Saint-Martin, n.° 9, à Paris.

T.

TAPHINON, Conseiller de Préfecture, Membre de la Légion-d'Honneur, Propriétaire, avenue de Paris, n°. 55.

TATIN, Propriétaire, rue de Montreuil, n.° 34.

TAVERNIER, Membre du Bureau de Bienfaisance, rue des Réservoirs, n.° 19.

THÉRY, Officier de l'Université, Proviseur du Collége royal de Versailles, Membre de la Légion-d'Honneur, et Membre Titu-

laire de la Société des Sciences morales, etc., au Collége royal de Versailles.

THÉVENOT, Membre de la Légion-d'Honneur, avenue de Paris, n.° 55.

THIBAUT, Docteur en médecine, rue Hoche.

THIROUX, Membre de la Légion-d'Honneur, Capitaine d'Artillerie, Professeur de mathématiques à l'École royale militaire de Saint-Cyr (Seine-et-Oise.)

THUÉ DE BEAUVOIS, Propriétaire, rue des Condamines.

THUREAU, Propriétaire à Louveciennes (Seine-et-Oise.)

TRUFFAUT, Horticulteur-Primeuriste, rue des Chantiers, n.° 34.

TRUFFAUT Fils, Horticulteur, rue des Chantiers, n.° 34.

USQUIN, Propriétaire, Membre de la Légion-d'Honneur, et de Société royale d'Agriculture de Seine-et-Oise, rue Montbauron, n.° 18.

V.

VARINOT, Membre de la Légion-d'Honneur, Secrétaire en chef de la Mairie de Versailles, à l'Hôtel-de-Ville.

VIARD, Propriétaire, rue Sainte-Adélaïde, n.° 11.

VIDAL, Entrepreneur de maçonnerie, rue des Réservoirs, n.° 8.

WORS, Pasteur, rue des Réservoirs, n.° 19.

WATHIEZ (le Général), Membre de la Légion-d'Honneur, avenue de Sceaux, impasse des Chevau-Légers, n.° 2.



ÉLUS DEPUIS LA FONDATION DE LA SOCIÉTÉ.

MM.

ARNOULT, Pépiniériste, aux Gressets, commune de La Celle-Saint-Cloud (Seine-et-Oise.)

Carême, Jardinier à l'Étang-la-Ville (Seine-et-Oise.)

Colas (Grégoire), Membre de la Légion-d'Honneur, de la Société royale d'Agriculture de Seine-et-Oise, Propriétaire à Argenteuil (Seine-et-Oise), rue Saint-Lazare, n.° 79, à Paris.

Fromageot, Amateur, rue Maurepas, n.° 17, et à Paris, rue Grange-aux-Belles, n.° 4.

Gillet (Charles), Jardinier à Enghien-les-Bains, près Montmorency (Seine-et-Oise.)

Laffay, Horticulteur à Bellevue (Seine-et-Oise.)

Lasserre, Jardinier à Saint-Germain-en-Laye, rue des Urselines, n.° 68.

Masson, Jardinier en chef à l'Institut royal agronomique de Grignon (Seine-et-Oise.)

Maurisse (l'Abbé), Curé de Saint-Nom-la-Bretêche (S.-et-O.)

Raison (Sulpice) Fils, Jardinier à Enghien-les-Bains, près Montmorency (Seine-et-Oise.)

Membres Associés.

Par décision de la Société, les Sociétaires qui figuraient dans le tableau des associés, ont été nommés Membres titulaires, le nombre de ces derniers qui, d'après le réglement, doit s'élever à 200, n'étant pas complet.



Canillac (madame la Comtesse de), avenue de Sceaux, n.° 9.

Didier (madame de Saint-), boulevard de la Reine, n.° 17.

Doumerc (madame), Propriétaire, rue Bon-Conseil, n.° 2.

Dutot (madame), boulevard du Roi.

Furtado (madame de), Propriétaire, au château de Rocquencourt (Seine-et-Oise.)

Hoquart (madame la Comtesse de), Propriétaire à Louveciennes (Seine-et-Oise.)

Houdouard (madame), avenue de Paris, n.° 18.

Hubbard (madame), rue Saint-Lazare, n.° 90, à Paris.

Lechaudiette (madame), Propriétaire, avenue de Paris, n.° 22.

Machado (madame), avenue de Paris, hors la barrière.

Mallet (mademoiselle) aînée, Propriétaire à Louveciennes (Seine-et-Oise.)

Mallet (mademoiselle) jeune, Propriétaire à Louveciennes (Seine-et-Oise.)

Nau (madame), Propriétaire, rue Duplessis, n.° 85 *bis*.

Scitivaux (madame), Botaniste, avenue de Saint-Cloud, n.° 91.



MM.

Beaucantin (Émile), Conservat. du Jardin Botanique d'Évreux, Professeur de botanique et d'horticulture à Évreux (Eure.)

Berigny (A.-L.), Docteur en médecine, Membre de plusieurs Sociétés savantes, Médecin de l'Hôtel-Dieu de Meulan, à Meulan (Seine-et-Oise.)

Bonnafous (Mathieu), Membre de la Légion-d'Honneur, Correspondant de l'Institut de France, Membre de plusieurs Sociétés savantes, Directeur du Jardin royal de Turin, à Turin (Savoie.)

Camuzet, Jardinier en chef des Pépinières au Jardin du Roi, Membre de la Société royale d'Horticulture de Paris, à Paris.

Chauvière, Horticulteur-Fleuriste, Membre de la Société royale d'Horticulture de Paris, rue de la Roquette, n.° 104, à Paris.

Chevard (Louis), Membre de la Société royale d'Horticulture de

Paris, Grainier-Pépiniériste, quai de la Mégisserie, n.° 4, à Paris.

DAGONET, Docteur en médecine, Directeur de la maison des Aliénés du département de la Marne, Membre de plusieurs Société savantes, à Châlons-sur-Marne (Marne).

DELAIRE (F.), Jardinier en chef du Jardin Botanique d'Orléans, Membre de plusieurs Sociétés horticoles, à Orléans (Loiret.)

DUFLOT, Conservateur du Jardin des Plantes d'Amiens (Somme.)

FLEURY aîné, Horticulteur, Secrétaire de la Société des Conférences horticoles pratiques de Meulan, à Meulan (S.-et-O.)

GIRARDIN (J.-P.-L.), Chevalier de la Légion-d'honneur, Professeur de Chimie agricole et industrielle de la ville de Rouen, correspondant de l'Institut et Membre de plusieurs Sociétés savantes, rue du Duc-de-Chartres, n.° 12, à Rouen (S.-Inf.).

LECOQ, Directeur du Jardin des Plantes et Professeur d'histoire naturelle de la ville de Clermont-Ferrand, Membre de plusieurs Sociétés savantes, à Clermont (Puy-de-Dôme.)

LEPÈRE (Alexis), Horticulteur à Montreuil (Seine.)

LOISELEUR-DESLONCHAMPS, Docteur-Médecin, Membre de la Légion-d'Honneur, de la Société royale et centrale d'Agriculture, de l'Académie royale de Médecine, et de plusieurs autres Sociétés savantes, rue de Jouy, n.° 8, à Paris.

MACIET, Notaire honoraire, Secrétaire de la Société d'Horticulture de Meaux, Membre de plusieurs Sociétés savantes, Propriétaire à Meaux (Seine-et-Marne.)

MANDEL (Ch.), Avocat de la Cour Royale de Paris, Président de la Société d'Horticulture de Nancy, Membre de plusieurs Sociétés savantes, à Nancy (Meurthe.)

MASSÉ, Jardinier en chef du Jardin des Plantes de la Rochelle (Charente Inférieure).

MASSON, Jardinier en chef de son Altesse Royale Monseigneur le duc d'Aumale, à Chantilly (Oise.)

MILLET, Secrétaire de la Société d'Agriculture et des Arts d'Angers, Président du Comice horticole de Maine-et-Loire, Membre de plusieurs Sociétés savantes, Propriétaire à Angers (Maine-et-Loire).

Mortemart Boisse (Baron de), Membre de la Légion-d'Honneur, de la Société royale et centrale d'Agriculture, et de plusieurs autres Sociétés savantes, rue Jean-Goujon, n.° 9, à Paris.

Nau, Jardinier en chef du Jardin des Plantes d'Angers (Maine-et-Loire.)

Pinsar, Graveur, Membre de la Société royale d'Horticulture de Liége, à Liége (Belgique.)

Prevost, Horticulteur-Pépiniériste, Membre de plusieurs Sociétés savantes, au Bois-Guillaume, près Rouen (Seine-Infér.).

Raffeneau de Lille, Membre de la Légion-d'Honneur, Docteur en médecine, Directeur du Jardin des Plantes et Professeur de botanique de la Faculté des Sciences de Montpellier, Membre de plusieurs Sociétés savantes, à Montpellier (Hérault).

Seringe, Directeur du Jardin des Plantes de Lyon, et Professeur de botanique de la Faculté des Sciences de Lyon, Membre de plusieurs Sociétés savantes, à Lyon (Rhône.)

Soubeiran (Eug.), Chevalier de la Légion-d'Honneur, Professeur de pharmacie à la Pharmacie centrale, et de Physique à l'École de pharmacie, Pharmacien en chef des Hôpitaux et Hospices civils de Paris, Membre de l'Académie royale de Médecine, etc., etc., à Paris, à la Pharmacie centrale des Hôpitaux civils.

Sociétés Correspondantes.

FRANÇAISES.

Société des Conférences horticoles pratiques de Meulan (Seine-et-Oise.)

Société d'Horticulture de Meaux (Seine-et-Marne.)

Société d'Agriculture de Saint-Omer (Pas-de-Calais.)

Société royale et centrale d'Agriculture de la Seine (Paris.)

Société royale d'Horticulture de Paris (Seine.)

Société royale d'Agriculture et des Arts de Seine-et-Oise (Versailles.)

Société des Sciences naturelles de Seine-et-Oise (Versailles.)

Société des Sciences morales, des Lettres et des Arts de Seine-et-Oise (Versailles.)

Société nantaise d'Horticulture, à Nantes (Loire-Inférieure.)

Société d'Horticulture de Caen, à Caen (Calvados.)

Société royale d'Agriculture et des Arts de Douai, à Douai (Nord).

Société d'Agriculture et d'Horticulture de Maine-et-Loire (Angers).

Société d'Horticulture d'Orléans, à Orléans (Loiret.)

Société centrale d'Agriculture de la Seine-Inférieure (Rouen.)

Société d'Horticulture de Rouen (Seine-Inférieure).

Société d'Horticulture de Tours (Indre-et-Loire).

Société d'Agriculture de la Marne (Châlons-sur-Marne.)

Académie d'Agriculture, d'Horticulture et des Arts utiles de Lyon (Rhône.)

Société d'Agriculture de Nancy (Meurthe.)

Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Limoges (Haute-Vienne).

ÉTRANGÈRES.

Société d'Horticulture d'Anvers (Belgique.)

Société d'Agriculture et de Botanique de Louvain (Belgique.)

Société royale d'Horticulture de Liége (Belgique.)

Société royale d'Agriculture et d'Horticulture de Gand.

Membres du Bureau.

MM.

Aubernon, Préfet, Président d'honneur.

Caron, Président Titulaire.

Tatin Père, Vice-Président.

Fr. Philippar, Secrétaire-Général.
Truffaut Fils, Secrétaire-Adjoint.
Bertin, Trésorier.
Duval fils, Trésorier-Adjoint.
Le Roi, Bibliothécaire-Archiviste.
Huot, Bibliothécaire-Adjoint.

Membres composant le Conseil d'administration.

MM. Caron, Tatin, Philippar, Truffaut Fils, Bertin, Duval Fils, Le Roi, Huot, le Général Michaux, Jessé aîné, Crouzet, Madeline et Leduc.

Le Secrétaire-Général,

Fr. PHILIPPAR.

FIN.

TABLE

DES MATIÈRES.

Première Partie.

Seconde Partie.

Mémoires

DE LA

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE

DU DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE,

PUBLIÉS DANS SES TROISIÈME ET QUATRIÈME ANNÉES
(1842 ET 1843).

TOME TROISIÈME.



VERSAILLES,
IMPRIMERIE DE MONTALANT-BOUGLEUX,
AVENUE DE SCEAUX, 4.

1844

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE.

Mémoires

DE LA

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE

DU DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE,

PUBLIÉS DANS SES TROISIÈME ET QUATRIÈME ANNÉES
(1842 ET 1843).

TOME TROISIÈME.



VERSAILLES,
IMPRIMERIE DE MONTALANT-BOUGLEUX,
AVENUE DE SCEAUX, 4.

1844

TRAVAUX DE 1842.

PREMIÈRE PARTIE.

—

SÉANCE PUBLIQUE.

SÉANCES PUBLIQUES.

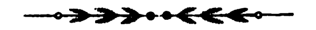
DISCOURS D'OUVERTURE

PRONONCÉ EN SÉANCE PUBLIQUE, LE 30 OCTOBRE 1842,

PAR M. AUBERNON,

PAIR DE FRANCE, PRÉFET DE SEINE-ET-OISE,

PRÉSIDENT D'HONNEUR.



Messieurs,

La Société d'Horticulture de Seine-et-Oise justifie tous les ans davantage les espérances qu'avait fait naître, au moment de sa formation, l'utilité de ses travaux, ainsi que le caractère honorable, la persévérance, l'activité, les connaissances théoriques et pratiques de ses fondateurs. La solennité de vos Expositions, excitant chez les Horticulteurs de Versailles et des environs une noble émulation, attire deux fois chaque

année à vos concours les plus riches échantillons de végétaux que leur beauté, leur rareté ou leur utilité recommandent à l'attention des amateurs, aux études du botaniste, à la reconnaissance de tous ceux qui sont attachés à vos intéressants travaux.

Placés à la tête des progrès de cette branche des connaissances humaines, et les premiers à apprécier l'étendue des améliorations qu'elle peut recevoir, vous savez encourager les inventions et les perfectionnements dans l'art de la culture comme dans la fabrication des instruments qu'elle emploie; vous récompensez le zèle de l'homme ingénieux qui découvre, soit des plantes nouvelles, soit de nouveaux procédés qu'il applique à des espèces déjà connues, et à l'aide desquels il contraint la nature à abandonner ses lois habituelles pour prendre, sous sa main industrieuse, des formes et des couleurs d'une variété infinie. Enfin, vous ne vous contentez pas d'offrir une prime aux heureux efforts de la pratique, vous appelez aussi l'attention et vous provoquez les calculs de la science sur les questions qui se rattachent à vos études communes. Ainsi, vous accomplissez une mission dont vous avez droit de vous honorer et dont nous sentons tous l'importance; et, soit que vous remplissiez le rôle de juges appréciateurs des travaux d'autrui, soit que vous apportiez ici vous-mêmes le tribut de vos travaux et de votre persévérance, que vous donniez des encouragements ou des exemples, vous êtes toujours à la hauteur des devoirs que vous vous êtes imposés, et vous pouvez vous livrer à la juste satisfaction que fait naître la réussite et la prospérité de l'œuvre utile à laquelle vous avez consacré vos soins.

Espérons donc, Messieurs, comme le passé nous y autorise, espérons dans l'avenir de votre Société. La

considération dont elle jouit dans le département, ses relations en France et à l'étranger, la bienveillance et la protection du gouvernement du Roi, et, ce qui passe avant tout, l'ardeur de votre zèle et le mérite de vos travaux sont autant d'éléments de durée que je suis heureux de voir réunis en faveur d'une association pour la prospérité de laquelle vous ne doutez pas, Messieurs, que je ne fasse aussi des vœux bien sincères. Personne ne prend un intérêt plus vif aux heureux fruits de cette association; j'aime à vous voir réunis pour la même cause; je crois vous l'avoir déjà dit; les efforts isolés et individuels ne parviennent jamais aux grands résultats que les efforts communs peuvent obtenir. Soyons unis, persévérants, animés du bien public, et nous rendrons d'éminents services à une des principales industries de Versailles et du département ; car l'union produit toujours la puissance et amène graduellement le succès.

DISCOURS

PRONONCÉ EN SÉANCE PUBLIQUE,

Le 30 Octobre 1842,

PAR M. l'ABBÉ CARON,

Président Titulaire.

MESSIEURS,

APRÈS les discours si instructifs et en même temps si fleuris qui ont été prononcés dans vos séances publiques, et sur-tout après celui que nous venons d'entendre, que pourrais-je dire qui sût vous intéresser et qui ne vous parût bien aride et bien décoloré ? D'ailleurs, que vous apprendre de nouveau en ce qui touche l'Horticulture, que vous connaissez si bien ? Tout semble épuisé sur cet art. Son utilité, ses progrès, ses ingénieux procédés, ses produits si riches et si variés, tout a été traité dans vos réunions avec autant de talent que de vérité. J'ai cherché vainement autour de moi quelque terrain non exploré, et je vois avec peine qu'on ne m'a pas laissé de quoi former la plus modeste guirlande. Je trouve toutes les fleurs cueillies, tous les fruits récoltés, tous les par-

terres tellement moissonnés, qu'il ne reste plus même à glaner aux derniers venus.

Que faire en pareille circonstance? à quel moyen recourir dans ce dénuement? D'un côté, entrer dans le domaine d'autrui, sans son aveu, pour s'approprier le fruit de son labeur, ce serait un délit impardonnable et qui n'aurait pas pour lui la moindre circonstance atténuante. D'un autre côté, garder le silence dans une telle solennité, sur-tout quand on est revêtu des insignes de président, ce serait se montrer indigne de cet honneur et trahir les suffrages qui vous en ont investi. Bon gré, malgré, je vois qu'il faut, à tout prix, payer la rançon de sa dignité.

Pendant que je me livrais à la pénible recherche d'un sujet, je me suis souvenu d'avoir entendu soutenir par certains orateurs que l'Horticulture était fille de l'Agriculture, et par d'autres non moins érudits, qu'elle en était la sœur, mais la sœur cadette seulement, puisque ces mêmes savants gratifiaient l'Agriculture du titre de sœur aînée. Dans ce conflit d'opinions, dont aucune n'est la mienne, j'ai compris qu'il y avait là matière à discussion, ou pour mieux dire en conservant l'idiôme de mon sujet, qu'il y avait là un nouveau terrain à défricher; et, pour un ami de la culture, qui n'a rien personnellement à cultiver, c'est une bonne fortune que de trouver un coin de terre encore vierge à faire valoir. C'est, je ne me le dissimule pas, une entreprise bien chanceuse et d'un succès bien douteux, sur-tout quand l'hiver des ans vient nous faire sentir sa glaciale influence. Mais votre indulgence me soutient; et, sans plus de préambule, j'ouvre mon premier sillon, je veux dire que j'entre en matière.

L'Horticulture est-elle fille ou sœur de l'Agriculture?

quel rapport de filiation ou d'affinité existe-t-il entre l'une et l'autre? et sur-tout quelle est leur influence respective sur la nature, sur le bien-être de l'homme? Telles sont les questions que je me propose d'examiner avec vous, et le plus brièvement qu'il me sera possible; au défaut d'autre mérite, j'aspire avant toute chose à celui d'être court. Puissé-je ne pas l'atteindre aux dépens de la clarté, et me préserver de la contagion de notre siècle, si renommé par sa luxurieuse prodigalité en discours et en écrits, dont

Les sombres pensées
Sont d'un nuage épais souvent enveloppées.

La première condition de l'homme, c'est de vivre et de pourvoir aux moyens de vivre. Dans l'origine des choses, pressé par le besoin et n'ayant pour guide qu'un instinct grossier, il vécut de tout ce que lui offrait une nature inculte et agreste. Ses premiers aliments furent des fruits sauvages, des racines, des feuilles et des tiges, telles qu'elles surgissaient du sein de la terre. Mais l'homme, doué d'intelligence et de l'esprit d'observation, apprit avec le temps à distinguer parmi les végétaux ceux qui flattaient le plus son goût et son odorat, et qui s'assimilaient le mieux avec son organisation. Il fit naturellement un choix; et, pour les avoir sous sa main et leur donner tous ses soins, il les transplanta autour de son habitation. Il ne tarda pas à recueillir les fruits de ses peines, et sous sa main laborieuse les fruits sauvages perdirent leur âpreté, les racines cessèrent d'être amères, tous les végétaux qu'il cultiva acquirent plus de saveur et de parfum, et chaque année amena de nouvelles améliorations.

Alors la lumière se fit, et l'homme, éclairé par l'ex-

périence, vit tout ce qu'il pouvait attendre de ses premiers essais de culture, et ce fut vers cet objet qu'il dirigea ses efforts et ses réflexions.

Telle fut, selon les traditions historiques, l'origine de la culture primitive. Qu'en conclure relativement à la question qui nous occupe? Était-ce là de l'Agriculture ou de l'Horticulture? Ce n'était encore, à notre avis, ni l'une, ni l'autre; c'étaient les premiers éléments d'un art dans son enfance, dont devaient sortir l'Agriculture et l'Horticulture. D'où l'on doit conclure que toutes deux sont contemporaines, et que l'une ne peut être appelée ni la fille ni la sœur de l'autre. S'il fallait cependant se prononcer entre l'une et l'autre pour la priorité, nous croyons qu'en bonne logique il faudrait l'adjuger à l'Horticulture, puisque, avant de cultiver en grand, l'homme s'est borné à chercher sa subsistance dans les plantes, les racines et les fruits qu'il avait réunis autour de sa demeure, et qui forment la base de l'Horticulture.

Avant d'aller plus loin, je crois nécessaire de distinguer deux sortes d'Horticulture : l'Horticulture légumière et fruitière, et l'Horticulture florale; la première, toute d'utilité et d'alimentation; la seconde, toute de luxe et d'agrément. Or, celle-ci n'apparut que longtemps après la première; car, l'homme ne dut songer à l'agréable qu'après s'être assuré le nécessaire.

A mesure que les familles se multiplièrent et que la population s'accrut, les besoins croissants sans cesse imposèrent la nécessité de multiplier les moyens de subsistance et de donner plus de développement à la culture. Alors naquit l'Agriculture proprement dite. Mais l'Agriculture ne donna que du pain bien sec! Or, l'homme, qui connaissait déjà par expérience toutes les ressources que peut procurer la culture des fruits et des légumes,

persévéra, autant par intérêt que par goût, à cultiver et à perfectionner les végétaux qui, jusqu'alors, avaient fait l'unique base de son alimentation, et qui depuis servirent à assaisonner son pain quotidien.

C'est ainsi qu'aux premiers âges du monde l'homme puisa dans ses facultés primitives l'art de se nourrir, et que l'Agriculture et l'Horticulture furent créées sous l'impérieuse excitation du besoin.

Qu'on juge maintenant à laquelle de ces deux industries appartient la priorité; je dis *industrie,* parce que je les considère au point de vue du perfectionnement qu'elles ont reçu et qu'elles reçoivent tous les jours de l'étude des lois de l'organisation végétale, et de l'heureuse application des principes de culture que l'habile praticien a su en déduire.

Que dirons-nous maintenant de l'origine et des progrès de l'Horticulture florale?

Nous le savons tous, Messieurs, la Providence n'a pas seulement prodigué à l'homme tout ce qui était nécessaire à sa conservation; mais, d'une main non moins libérale, elle a répandu autour de lui tout ce qui pouvait charmer ses sens et embellir son existence. L'homme ne peut faire un pas sur la surface du globe qu'il habite, sans être à chaque instant frappé de l'éclat d'une foule innombrable de fleurs qui brillent à l'envi sous ses yeux, et qui le ravissent par la richesse de leurs couleurs, et souvent par la suavité de leurs parfums. Pouvait-il rester indifférent à la plus belle parure de la nature?

Après avoir suffisamment pourvu au nécessaire, il sentit le besoin de joindre l'agréable à l'utile, et comme il avait rassemblé autour de sa demeure les plantes propres à le nourrir, il voulut aussi avoir près de lui celles qui lui promettaient de nouvelles jouissances.

De là vint le goût et la culture spéciale des fleurs, qui progressivement s'éleva jusqu'au rang des sciences humaines. Certes, celle-ci dût être de beaucoup postérieure à l'Horticulture potagère : l'une était fille du besoin le plus impérieux, l'autre d'un besoin purement idéal. Celle-là était imposée à la nécessité de vivre, celle-ci seulement au plaisir de jouir. La première réclamait tous ses soins et tout son temps; l'autre était réservée pour ses moments de loisir. En un mot, l'une était un élément essentiel de la vie, l'autre n'en est qu'un élément secondaire. Toutefois, quoique plus tardive, elle ne fut pas suivie avec moins d'ardeur, ni étudiée avec moins d'attention, ni élaborée avec moins de succès. Les amis des fleurs (et qui pourrait ne pas l'être?) en devinrent les propagateurs les plus zélés. Bientôt on ne se contenta plus des productions indigènes; les contrées les plus lointaines furent mises à contribution. Les collections se multiplièrent, et s'accrurent des richesses exotiques. Les princes eux-mêmes s'empressèrent de leur ouvrir des asyles magnifiques, où la science vint dévoiler les lois de la physique végétale, et établir ses divisions scientifiques. Alors les moyens de culture et de propagation s'agrandirent, et chaque jour voyait éclore de nouveaux prodiges, qui à leur tour donnaient naissance à d'autres phénomènes non moins prodigieux.

Vous savez mieux que personne, Messieurs, tout ce que l'art de bien cultiver peut enfanter de merveilles. C'est à vos efforts, c'est à votre expérience que l'Horticulture florale et l'Horticulture alimentaire doivent leurs progrès les plus remarquables.

Je n'essaierai pas d'énumérer ici tous les avantages, toutes les jouissances que l'une et l'autre répandent sur toutes les classes de la société; ce serait répéter ce qui

a été dit tant de fois, et si bien dit, qu'une crainte légitime commande le silence.

Laissons là, Messieurs, les points de vue matériels, et permettez-moi de considérer l'Horticulture en général sous un rapport plus élevé, et nous verrons tout ce qu'elle renferme en elle de moral, de noble, de social, je dirai même de religieux.

On a dit que l'Agriculture est le fondement de la civilisation des peuples; j'admets cette assertion, qui est d'ailleurs confirmée par les monuments historiques; mais je ne l'admets qu'autant qu'on reconnaîtra la même influence dans l'Horticulture.

En effet, Messieurs, l'homme, en ouvrant le premier sillon de la terre, a appris à ses descendants quelle destinée Dieu leur avait imposée, en les condamnant, après la chute de notre premier Père, à manger leur pain à la sueur de leur front.

Ne nous en plaignons pas trop, Messieurs; le travail, et sur-tout le travail intelligent, est un des plus nobles attributs de l'homme; et c'est par le travail qu'il tient le sceptre du monde. Dieu a fait plus encore pour lui: en le créant à son image et à sa ressemblance, il l'a en quelque sorte investi de la puissance créatrice. Avant de le tirer du néant, il avait répandu sur sa demeure future les germes de toutes choses, germes féconds à la vérité, mais grossiers et incomplets; et il lui a départi le pouvoir de perfectionner ses œuvres, de modifier, de changer ce qui était mis à sa disposition; de rendre doux ce qui était amer, savoureux ce qui était acerbe, d'ajouter de nouvelles couleurs aux couleurs primitives; en un mot, de créer des êtres nouveaux. L'art de cultiver, ainsi que tous les autres arts, est donc une création de l'homme, comme la nature, c'est-à-dire l'ensemble de tous les

êtres, est une création spontanée de la volonté toute-puissante.

Maintenant, si par la civilisation des peuples on entend l'amélioration de leur bien-être matériel, l'Horticulture sur ce point peut soutenir la concurrence avec l'Agriculture, puisque ses produits concourent avec ceux de l'Agriculture à l'alimentation de l'homme, et en sont un des auxiliaires les plus agréables et les plus salutaires.

Si, au contraire, par la civilisation des peuples on entend le perfectionnement moral, le développement des sentiments généreux, des affections du cœur, des vertus civiles et sociales, je dis que l'influence de l'Horticulture l'emporte de beaucoup sur celle de l'Agriculture.

En effet, Messieurs, transportons-nous dans une plaine couverte des plus riches moissons. Ah! sans doute une douce impression saisira notre esprit, l'avenir s'offrira à nous sous la plus consolante perspective; nous jouirons de l'espérance de pouvoir satisfaire aux premières nécessités de la vie; mais ce ne sera qu'une conception de calcul, qu'une jouissance d'intérêt matériel. Là s'arrêteront nos réflexions, et nous ne sentirons rien de plus.

Pénétrons au contraire dans un de ces jardins où tous les trésors de l'Horticulture sont réunis, où un horticulteur habile, comme nous en comptons tant dans cette enceinte, aura su créer de nouvelles merveilles, les distribuer avec goût, les nuancer avec grâce, les coordonner avec le talent d'un peintre paysagiste; combien seront différentes les impressions qu'excitera dans nos cœurs un si ravissant spectacle! Quels cris de joie et d'admiration s'élèveront à la vue de tant de prodiges, soit qu'on considère la magnificence des fleurs, soit qu'on porte ses regards sur celle des fruits qui leur succèdent! Quel cœur ne se sentira pénétré de reconnais-

sance pour la main bienfaisante qui comble ainsi l'homme de tant de faveurs! Qui ne redira d'une voix attendrie, comme la muse religieuse :

Ah! que tes œuvres sont belles,
Grand Dieu! quels sont tes bienfaits!

Heureux qui aurait le droit d'ajouter avec elle :

Que ceux qui te sont fidèles,
Sous ton joug trouvent d'attraits!

Oui, Messieurs, si les Cieux, comme disent si éloquemment les livres saints, racontent la gloire de Dieu, les fleurs, que vos mains savent encore embellir, n'enseignent pas avec moins d'éloquence à reconnaître et à bénir l'auteur de tant de merveilles. Je vois dans l'Horticulture une des plus belles pages de la science de Dieu.

Eh! pourquoi, Messieurs, l'Agriculture ne réveille-t-elle pas en nous les mêmes sentiments? Pourquoi ne sommes-nous pas aussi spontanément émus à la vue de ses riches produits, et dont cependant dépend notre existence? C'est que les graminées, qui forment la principale base de l'économie agricole, ne nous offrent que des fleurs sans éclat, qu'on aperçoit à peine, et qui restent, comme leurs fruits, cachées sous une enveloppe grossière.

Honneur donc à l'Horticulture, qui sait nous émouvoir si puissamment, élever notre ame à de si hautes pensées et nous inspirer de si nobles sentiments! J'en appelle à votre témoignage, Messieurs; dites-nous si, au milieu de vos parterres, si richement émaillés, et à la vue de vos espaliers brillants de si beaux fruits, vous n'éprouvez pas souvent en vous, en même temps que les

charmes de la jouissance, un mouvement spontané du cœur vers l'auteur de tant de jouissances; tant est puissante la mystérieuse influence des phénomènes de l'Horticulture sur les sentiments les plus intimes du cœur de l'homme!

Et quelles preuves ne pourrions-nous pas en citer! C'est elle qui produit le laurier pour parer la victoire, le myrthe pour solenniser l'amitié, le cyprès, emblème de la douleur, pour ombrager la tombe d'un parent ou d'un ami. C'est dans la poésie des fleurs que le poète va ranimer sa verve et puiser ses plus gracieuses images; c'est dans l'inépuisable variété de leurs formes et de leurs couleurs que le peintre va choisir ses modèles les plus séduisants et le plus brillant coloris de ses tableaux.

Et ce n'est là qu'un des moindres bienfaits de l'Horticulture florale. N'est-ce pas à elle que, dans les fêtes de famille, la piété filiale va emprunter le symbole de ses plus intimes affections pour en offrir le tribut à une mère tendre ou à un père chéri? N'est-ce pas encore à elle que les patriarches des hameaux, où s'est conservée la simplicité des mœurs antiques, doivent le bonheur de pouvoir, de la plus belle des fleurs, couronner la plus belle des vertus. N'est-ce pas enfin de ses douces offrandes que la piété religieuse va parfumer les *autels où repose la grandeur de Dieu?*

Et vous-mêmes, Messieurs, n'avez-vous pas placé votre industrie sous le patronage d'un héros de la religion qui, comme vous, cultiva les fleurs pour charmer les ennuis de sa solitude, et dont tous les ans vous célébrez la fête avec la plus édifiante ferveur?

Quels services, en effet, la religion n'a-t-elle pas rendus à l'Horticulture comme à l'Agriculture! Ce sont les communautés religieuses, contre lesquelles on a tant décla-

2

mé, qui ont défriché les landes incultes de notre France, comme elles ont défriché le domaine des lettres et des sciences. Tout ce que vous possédez de plus beau, de plus suave, de plus rare dans vos exploitations, vous le devez, en grande partie, à ces courageux missionnaires qui, bravant tous les périls pour aller répandre la connaissance du vrai Dieu et la semence de la morale chrétienne parmi des peuplades sauvages qui, souvent, n'ont rien d'humain que les traits, n'ont pas négligé de recueillir les semences des végétaux plus ou moins utiles de ces contrées pour en enrichir l'Europe. Et pour n'en citer qu'un seul exemple parmi tant d'autres, vous devez le Camélia, qui fait un des plus beaux ornements de vos serres, à un de ces missionnaires, qui le déroba aux îles du Japon, et dont Linné a voulu consacrer la mémoire en imprimant à cet arbuste le nom du missionnaire.

Que n'aurais-je pas à raconter des rapports de l'Horticulture avec le bien-être moral de l'homme? Est-il une époque, une position, une condition dans la vie où l'on soit insensible à une des plus ravissantes harmonies de la nature? Voyez le magistrat, l'administrateur, l'avocat, le négociant, l'industriel même, venir chercher dans l'empire de Flore, l'un la paix et la douceur du repos, l'autre un délassement de ses travaux; celui-ci un adoucissement aux peines du cœur, celui-là une jouissance de plus dans ses succès. Voyez sur-tout le guerrier, dont la vie agitée semblait si peu sympathiser avec la vie paisible du jardinage. Il n'a pas plutôt obtenu le prix de ses nobles services que, dans la véritable acception du mot, il vient se reposer à l'ombre des lauriers qu'il cultive de ses mains.

L'histoire nous montre le célèbre Catinat retiré, après ses glorieuses campagnes, dans son domaine de Saint-

Gratien, dirigeant lui-même ses cultures, faisant d'utiles et nombreuses plantations, dont nous avons eu la douleur, l'année dernière, de ne plus trouver qu'un dernier débris tombant de vétusté. Elle nous montre le grand Condé cultivant, à Chantilly, un jardin qui subsiste encore sous son nom, et arrosant de sa main les fleurs, qui s'empressaient d'éclore, comme pour ajouter un fleuron de plus aux couronnes du vainqueur de Rocroy et de Fribourg. Qui ne se rappelle le quatrain que cette vue inspira à une muse du temps, où respire à la fois la grâce du style et la délicatesse de la pensée :

En voyant ces œillets qu'un illustre guerrier
Arrose d'une main qui gagna des batailles,
Souviens-toi qu'Apollon a bâti des murailles,
Et ne t'étonne plus que Mars soit jardinier.

Mais pourquoi chercher dans l'histoire ce que nous trouvons parmi nous? N'avez-vous pas la satisfaction de compter dans vos rangs des Mars devenus jardiniers, et qui, après avoir déposé l'épée du guerrier, se sont armés de la bêche et du sécateur, qui dirigent les végétaux qu'ils ont plantés, et les arrosent d'une main qui contribua aussi à la gloire de nos armes?

C'est un ce ces guerriers, Messieurs, que vous vous êtes empressés de placer à votre tête, pour présider vos travaux pendant l'année horticulturale qui va s'ouvrir après votre séance publique. Ce choix est un hommage justement rendu au zèle éclairé, aux connaissances horticoles du général Michaux, qui honore l'Horticulture par son savoir et ses judicieuses observations, autant qu'il honora la profession des armes par sa valeur et la noblesse de sa conduite.

Messieurs, interprète dans cette solennité de tous les

sentiments dont vous êtes pénétrés, c'est un devoir bien doux pour moi de pouvoir en offrir publiquement l'expression au premier magistrat de ce département, dont les arts libéraux et industriels n'ont pas besoin de solliciter l'assistance et les encouragements pour en ressentir les généreux effets, et qui, des hautes régions de la science administrative, ne dédaigne pas de descendre jusqu'aux modestes travaux de la science horticole.

Hommage soit aussi rendu au magistrat de cette cité, que la Société se glorifie de compter au nombre de ses membres, et qui, après avoir doté la ville de Versailles, déjà si riche en monuments, d'un édifice vraiment monumental, pour en mieux assurer les approvisionnements et les protéger contre l'intempérie des saisons, n'oubliera pas, nous en sommes convaincus, d'accorder aux produits de l'Horticulture florale un asyle sinon aussi magnifique, du moins digne de son esprit d'amélioration.

L'Horticulture l'espère autant qu'elle le désire; et déjà je la vois tresser d'avance une couronne de ses plus précieux produits, pour en ceindre le front de son bienfaiteur.

Qu'il me soit permis, Messieurs, de m'acquitter à mon tour envers vous de tout ce que je vous dois, et, pour le touchant témoignage d'estime et de confiance que j'ai reçu de vous lorsque vos suffrages m'appelèrent à l'honneur de présider vos séances, et pour le concours affectueux et éclairé que vous avez bien voulu me prêter dans l'exercice de ces fonctions. Je ne me dissimule pas, Messieurs, que c'est au doyen de votre Société que vous avez eu la délicate intention de donner cette marque de déférence; j'en suis d'autant plus profondément touché qu'elle est un des plus beaux fleurons qui puissent couronner le terme de ma carrière. Cet honorable souvenir me conso-

lera de ne pouvoir plus concourir avec vous au progrès d'une science qui a fait les délices de ma vie et l'objet de mes études les plus chères.

Il en est de l'hiver des ans comme de celui de la nature, où tout languit et se décolore. Je sens que je n'ai plus à vous offrir, selon la belle expression de Bossuet, que les restes d'une voix qui tombe et d'une ardeur qui s'éteint.

Quand la main du temps vient s'appesantir sur le faible mortel, il faut savoir se rendre justice et se faire l'application de certaines stances d'un de nos plus grands poètes, qui n'a pas toujours su les mettre en pratique pour lui-même :

> Le temps, qui me prend par la main,
> M'avertit que je me retire.
> De son inflexible rigueur
> Tirons au moins quelque avantage :
> Qui n'a pas l'esprit de son âge,
> De son âge a tout le malheur.

Messieurs, si l'*inflexible rigueur* du temps peut me ravir le pouvoir de m'associer désormais à vos travaux, elle ne pourra jamais, du moins je l'espère, m'ôter celui d'applaudir à vos efforts et à vos succès, et de faire des vœux pour la prospérité de votre industrie.

COMPTE-RENDU

DES

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE

DU DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE,

de 1841 à 1842.

COMPTE-RENDU

DES

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE

DU DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE,

Depuis le 24 Octobre 1841 jusqu'au 3 Novembre 1842;

Par M. Fr. PHILIPPAR,

Secrétaire-Général.

MESSIEURS,

EN terminant l'année horticole, vous avez à rendre compte de vos travaux, et votre Secrétaire doit accomplir cette tâche. En me continuant vos suffrages, vous m'avez tout naturellement chargé de remplir cette mission, dont je m'acquitterai avec le zèle que vous me connaissez; mais en vous priant de me continuer cette bienveillante indulgence dont je me sens toujours environné au milieu de vous.

Situation de la Société.

Vos rapports avec l'administration départementale sont on ne peut plus satisfaisants. M. le Préfet, comprenant tout ce qu'une Société comme la vôtre peut pour les

progrès de l'Horticulture du département, vous donne de fréquentes preuves de sa sollicitude.

L'administration municipale vous a encore, cette année, donné de nouvelles marques de sympathie, en vous accordant un local pour faire vos expositions, et en vous prenant sous son patronage pour la publication de vos expositions.

Ce sont de puissants encouragements pour une société, Messieurs, que ceux qui émanent de l'autorité locale. M. le Préfet et M. le Maire comprennent les efforts que vous faites dans l'intérêt du département et de la ville qu'ils administrent. Avec le temps, en persévérant dans la voie que vous vous êtes tracée, vous donnerez sûrement une plus grande preuve de l'utilité de votre existence, puisque vos résultats portent fruit et sont déjà appréciés.

Vos relations avec les corps savants s'étendent de plus en plus, et vous recevez, d'un certain nombre de Sociétés, des publications qui vous entretiennent au courant de ce qui se fait pour la culture.

Plusieurs de vos correspondants vous donnent des preuves de labeur, et vous ressentez chaque jour les bons effets de leur utile concours.

Vous avez cherché à donner à vos travaux une direction qui fût profitable aux producteurs, aux consommateurs, aux amateurs et aux cultivateurs; à cet effet, vous avez accepté la proposition qui vous a été faite de publier chaque année le résumé descriptif des plantes économiques et d'ornement, herbacées et ligneuses, obtenues dans le département. Pour vous aider à faire ce résumé, vous avez engagé tous les sociétaires à vous faire connaître ces nouveautés, et à vous en communiquer la description.

M. Fromageot vous a invités à vous occuper de la re-

cherche de certains points litigieux, de l'explication de certains faits curieux dont on est journellement témoin en culture, et de la rectification de quelques idées qui ne sont qu'hypothétiques. Ce membre zélé vous a fait comprendre l'avantage de la réunion des simples amateurs avec les praticiens, des savants avec les cultivateurs, et il vous a démontré que, par cet utile concours et par cet échange d'opinions découlant de l'étude, de l'expérience et de l'observation, il était possible d'employer très profitablement le temps consacré aux réunions.

Votre vénérable président, M. l'abbé Caron, en venant occuper le fauteuil où vous l'avez appelé, en remplacement de M. Demanche à qui vous avez offert d'unanimes expressions de reconnaissance, M. Caron, dis-je, vous a adressé une allocution dans laquelle, avec le savoir profond que vous lui connaissez, avec cette rare modestie et cette grande bonté qui le caractérisent, il vous a fait connaître comment, avec un cœur pur, un esprit droit, l'amour de la nature et l'admiration pour le créateur de toutes ces belles et grandes choses qui nous environnent, on peut arriver à être utile à ses semblables en employant agréablement son temps.

Vous avez entendu avec intérêt les rapports que vous a faits M. Bertin sur la situation de vos finances, laquelle, grâce à la subvention accordée par M. le ministre, vous donne les moyens de satisfaire à toutes les dépenses que vous vous êtes imposées dans l'intérêt du progrès horticole. Il s'est empressé de vous dire que madame Scitivaux continuait à vous payer, comme les années passées, largement sa cotisation de membre.

Vous avez pensé que la distribution de jetons, dans chaque séance, serait avantageuse en ce sens, qu'elle

encouragerait un plus grand nombre de membres à prendre une part active à vos travaux, et qu'elle deviendrait un moyen d'économie pour ceux qui assistent régulièrement aux séances. A cet effet, vous avez entendu le Rapport d'une Commission dont M. Huot était l'organe, et vous en avez adopté les conclusions, qui sont d'élever la cotisation actuelle de 12 fr. à 14 fr., pour pouvoir faire face aux dépenses nécessitées par cette nouvelle disposition.

Expositions.

Vos Expositions ont toujours un caractère spécial qui représente le genre de culture suivi à Versailles, et qui, depuis long-temps déjà, entretient ce mouvement commercial qui donne la vie à un grand nombre d'individus.

Vous avez encore eu, cette année, deux Expositions; celle du printemps a attiré un très grand nombre de visiteurs; elle a été riche en belles et bonnes plantes, et éclatante par le luxe d'une admirable floraison. Des fruits conservés et des fruits forcés, des légumes de primeur, ont contribué à faire apprécier les résultats de la culture de notre département, qui compte bon nombre d'hommes capables. Dans cette Exposition, outre les collections curieuses qui garnissaient les salles, les regards se sont sur-tout portés sur les Amaryllis de M. Aimé Turlure, les Camelias de M. Bertin, les Azaleas de l'Inde de M. Duval. On n'a pas vu avec moins d'intérêt les plantes fleuries de M. Salter, au nombre desquelles se faisait remarquer une superbe collection de Cinéraires et de Fuchsia, les Roses de M. Madeline, les primeurs de M. Truffaut et les fruits de MM. Masson et Souchet.

L'Exposition d'automne n'a pas eu autant de charmes, bien qu'elle fût belle, comparativement à ce qu'on devait espérer, à cause de l'état atmosphérique de l'année, qui a considérablement entravé le développement des produits horticoles. Des plantes rares, des fleurs, des légumes et des fruits, composaient l'ensemble de cette exposition. La collection de plantes rares de M. Bertin et de M. Salter, les belles Bruyères de M. Duval, les Dahlias de MM. Sommeson, Souchet, Salter et Deschiens; les légumes et les fruits de MM. Corbi, Brionne, Bernier, Barbot, Godat, ont fixé l'attention des visiteurs. On a aussi remarqué avec intérêt la meule de champignons de M. Lavoie, et la collection d'arbres, tiges, quenouilles et nains de M. Croux. C'est une heureuse idée d'apporter des arbres aux expositions, pour démontrer au public le mode d'éducation auquel on soumet ces arbres dans les pépinières.

Ces deux expositions présentaient aussi une assez grande quantité d'objets d'art, qui ont généralement captivé l'attention et l'admiration.

MM. Follet, potier de terre, Guyard, mécanicien, Michel, coutelier, ont offert des produits de leur industrie. M. Duviller-Chasseloup a exposé une suite de dessins représentant des plans de jardins, et des fabriques de divers genres, et mesdames Voitellier et Serre, née de Balzac, ont exposé de fort jolis tableaux de fleurs, études et objets achevés sur toile, sur ivoire et sur porcelaine. Vous avez aussi remarqué avec intérêt les peintures de fleurs de mademoiselle Félicie Huzard, élève de mademoiselle Riché.

Les tableaux de M. Bourdier ont sur-tout fixé l'attention; car cet artiste vous a présenté encore cette année de belles peintures, et le public s'arrêtait devant son étude de vigne, qui décélait une grande supériorité, le talent d'un bon maître

Ces expositions gagnent chaque année en objets intéressants, et on peut reconnaître que ce moyen de réunir les produits, pour les mieux faire apprécier par un public que l'on rend amateur et connaisseur, est favorable au progrès.

Instruction Horticole.

Vous ne vous êtes pas bornés aux expositions, Messieurs; vous avez voulu étendre vos encouragements à une classe d'hommes sur lesquels vous fondez tout espoir, les jeunes horticulteurs, les élèves jardiniers. Vous avez compris tout ce qu'il y aurait d'avantageux pour la culture et de profitable pour le cultivateur, si le raisonnement marchait de front avec l'habileté dans le travail, si une théorie bien comprise dirigeait et éclairait l'exécution, si les sciences d'application devenaient le flambeau de la pratique.

A cet effet, vous avez ouvert un concours d'émulation en faisant un appel à tous les élèves jardiniers. Vous avez rédigé un programme qui déterminait les bases de ce concours, et qui en réglait l'ordre.

Vous avez divisé en deux parties les épreuves auxquelles les concurrents devaient être soumis. Dans la première, que vous définissez en épreuves théoriques, les candidats devaient répondre à toutes les questions qui leur seraient faites sur la théorie de la culture; et dans la seconde, que vous considérez comme épreuve pratique, les concurrents devaient être appelés sur le terrain pour y pratiquer toutes les opérations demandées par le jury, et précisées dans le programme. Vous vous êtes bornés aux deux épreuves signalées, en annonçant que l'an prochain, les candidats seraient soumis à une troisième épreuve, qui

consisterait à traiter par écrit et par tous les concurrents, dans un espace de temps donné et sous les yeux du jury, un sujet horticole. Vous avez pensé devoir remettre à une époque assez éloignée, pour laisser le temps de s'y préparer, de comprendre dans ce concours une épreuve scientifique qui aurait pour objet les sciences d'application réduites à l'expression des besoins de la culture.

Le résultat du concours n'a pas répondu à votre attente. Un seul concurrent s'est présenté, c'est M. Auffroy, jardinier de M. Deschiens. Par l'organe de M. Leduc, rapporteur de la commission chargée de l'examen des candidats, vous avez appris que M. Auffroy n'avait pas entièrement satisfait aux conditions du programme, et que la Commission avait été d'autant plus sévère, que la comparaison du mérite ne pouvait être établie. Néanmoins, sur la proposition de la Commission, vous avez accordé à M. Auffroy une mention honorable à titre d'encouragement, en engageant ce jeune Horticulteur à se remettre, l'an prochain, sur les rangs.

Outils et Instruments.

Tout en appréciant les avantages qui découlent pour la pratique de l'emploi de bons instruments, outils et machines; tout en désirant voir substituer à d'anciens outils des instruments nouveaux, qui soient plus en harmonie avec les besoins d'une exécution intelligente, expéditive et bonne, vous condamnez sans réserve ceux que l'on préconise sans avoir acquis l'expérience de leur valeur par un usage assez long.

Vous avez reconnu l'avantage du *sécateur* que vous a présenté M. Boullay. Cet instrument, qui peut être exécuté de différentes dimensions, suivant le besoin, est d'un

mécanisme tel, qu'il coupe doux et net, sans laisser de traces de désorganisation de l'écorce et du bois sur la partie amputée. Cet instrument ne pourrait convenir lorsqu'on opère sur de fortes branches, mais il est excellent pour la section des menues ramifications.

M. Duval vous a fait un rapport sur l'*arrosoir nantais*, instrument qui a pour objet de mouiller le pied des végétaux, de manière à faire pénétrer l'eau plus profondément dans le sol, afin que toutes les racines soient mieux atteintes et que la terre soit bien imbibée partout.

Cet arrosoir est une sorte d'entonnoir pourvu, à son extrémité inférieure, d'une pointe en fer semblable au fer d'une lance, pour faciliter sa pénétration dans le sol. La partie supérieure est évasée pour recevoir l'eau versée avec un vase quelconque, qui est conduite à la base par un tube. Sans doute cet arrosoir paraît avoir des avantages; mais M. Duval ne vous a pas dissimulé qu'il présentait quelques inconvénients dans la pratique journalière, parce qu'il a remarqué qu'en introduisant souvent une pointe en fer dans l'appareil souterrain des végétaux au moment de la végétation, on s'exposait à briser et à déplacer les racines qui demandent à fonctionner librement. M. Duval vous a dit que le meilleur moyen à employer pour entretenir d'humidité les végétaux, et particulièrement les arbres fruitiers, consistait à pratiquer, au pied de ces arbres, un bassin que l'on pouvait remplir d'eau de temps en temps, et qu'à l'aide d'un paillis comblant cette cavité circulaire, on empêchait l'évaporation, et par cela même on concentrait l'humidité.

Opérations horticoles.

Vous avez reçu beaucoup de communications sur dif-

férents procédés de culture, et sur diverses opérations horticoles qui méritent d'être signalées à l'attention des praticiens. M. Raison a obtenu de merveilleux résultats de l'aspersion, pendant tout l'été, des espaliers du jardin confié à ses soins. A cet effet il se sert d'une pompe contenant de l'eau en assez grande quantité afin d'économiser le temps, pour asperger, d'une fois, un certain nombre d'arbres. Il pratiquait cette opération tous les soirs après le coucher du soleil. Par ce moyen il a rétabli la vigueur de ses arbres, il a donné du volume, de la beauté et de la qualité à ses fruits, et il a avancé de quinze jours la maturité des pêches et du raisin. Il pratique une aspersion du même genre sur les abricotiers et sur les pêchers pendant la floraison de ces arbres à l'époque des hâles de mars souvent pernicieux à une bonne floraison, et il obtient des résultats qui lui paraissent d'autant plus certains qu'il a répété plusieurs années de suite cette opération avec succès. Il fait cette aspersion dans la matinée, sur les dix heures, en se servant d'une eau dont la température est douce, et il la continue jusqu'à l'époque du nouement des fruits; mais il recommande de couvrir, pendant les nuits fraîches de cette époque, les arbres sur lesquels on opère.

M. Madeline vous a rendu compte d'un opuscule ayant pour titre : *Exposé sommaire des travaux à faire, pendant chaque mois de l'année, dans les pépinières, les vergers, les serres, les jardins fruitiers, maraîchers et d'agrément*, par MM. Taugard, Grainville et Prévost de Rouen. Cet honorable Membre vous a dit que ce travail était digne de fixer l'attention des cultivateurs et des amateurs, et qu'il réunissait toutes les conditions d'une bonne pratique. Il vous a seulement manifesté le regret de n'avoir rien trouvé sur les jardins maraîchers et d'agré-

ment. En passant en revue les travaux indiqués pour chaque mois, M. Madeline émet son opinion : ainsi il dit que la greffe en fente lui a toujours parfaitement réussi sur les pruniers, cerisiers, poiriers sur francs et sur coignassiers, dans le courant d'avril. Par rapport à la couverture des arbres fruitiers, abricotiers et pêchers en espaliers, pour préserver les fleurs contre l'influence du froid, M. Madeline dit qu'en 1835, dirigeant les jardins de la Malmaison, il fit l'essai de ces couvertures sur plusieurs arbres, en ayant le soin d'en couvrir et découvrir quelques-uns parmi d'autres, tout-à-fait abandonnés à l'air libre ; il reconnut que ces derniers se chargeaient d'une plus grande quantité de fruits que ceux qui avaient été environnés de tant de soins.

Relativement à l'ébourgeonnage des pyramides fait en juin, M. Madeline n'est nullement d'avis que cette opération soit pratiquée à cette époque, n'importe en quel terrain, étant convaincu que, dans cette saison, la végétation est dans toute sa force, et que les ramifications latérales ne pouvant absorber toute la sève, celle-ci refluerait dans les rameaux cassés ou coupés, selon l'usage des jardiniers, et obligerait un développement de nouvelles pousses.

M. Maciet, de Meaux, l'un de vos plus zélés correspondants, vous a fait plusieurs communications ; il vous a parlé de l'avantage de l'emploi de la mousse pour élever des plantes bulbeuses en pots. La floraison de certaines espèces et variétés est plus assurée lorsque les oignons sont placés dans cette substance végétale, et les fleurs deviennent plus belles. Il observe cependant que cette situation de la plante fait craindre pour la parfaite constitution de l'organe souterrain, le bulbe ; c'est pourquoi il ne conseille d'opérer que sur quelques espèces et sur-tout sur des oi-

geons que l'on destine spécialement à la floraison et que l'on abandonne comme multiplication. Il rappelle qu'en Allemagne on cultive aussi avec beaucoup de succès les plantes grasses dans de la mousse mélangée de terre. Voulant s'assurer de la valeur de ce moyen de culture, il soumit plusieurs jeunes Cactus, les Épiphylles, les Mélocactiers, les Échinocactiers à l'influence de ce milieu souterrain, et il obtint du succès. Ses résultats ne furent pas aussi satisfaisants sur les Ficoïdes, car ces plantes n'y réussirent pas; mais il a observé qu'elles prospéraient au contraire parfaitement dans une terre légère et peu nourrissante.

Le même membre, connaissant les expériences faites à Munich sur le charbon pulvérisé, ou poussier de charbon employé en mélange avec la terre, comme stimulant actif pour la végétation, fit des expériences sur l'Hortensia et sur l'Aucuba. Les résultats lui démontrèrent que cette substance, loin d'être favorable à la végétation, lui est nuisible. M. Maciet ne manque pas d'ajouter qu'il en serait peut-être autrement si, au lieu de prendre du poussier de charbon de boulanger ou de foyer, on prenait des fonds de charbonnières, que notre collègue désigne sous le nom de *Carbonoïde.*

Végétaux économiques.

Vous recueillez avec soin toutes les communications qui vous sont faites sur les plantes économiques, et vous ne négligez pas d'enregistrer tout ce qui se rattache à ces précieux végétaux dont la propagation peut attirer tant d'avantages à la production et à la consommation. A cet effet vous reçûtes avec reconnaissance les notices de madame Scitivaux, l'une sur les résultats de la culture

du *Madia oléifer* obtenus aux environs de Liége par M. Reul, sur un terrain de landes fraîchement défriché et dont la valeur primitive était pour ainsi dire nulle. Madame Scitivaux pense que cette plante peut rendre de grands services, et que sa culture étendue sauverait de mauvaises récoltes de colza et de la cherté des huiles. Madame Scitivaux vous a encore parlé des essais fructueux du Coton herbacé, *Gossipium herbaceum*, faits en Italie, et elle fixe votre attention sur l'avantage des serres dans les jardins de botanique pour cultiver quantité de plantes utiles connues seulement de nom et dont les produits sont d'un usage journalier. Elle cite, entre autres espèces, les Capriers, *Capparis spinosa;* la Vanille, *Epidendrum vanilla;* les différentes espèces d'Indigofères, *Indigofera anil*, *disperma*, etc.; la Canne à sucre, *Saccharum officinarum;* les Thés, *Thea bohea* et *viridis;* le Café, *Coffea arabica;* le Cacao, *Theobroma cacao;* le Poivrier, le Giroflier, le Cannellier, le Dattier, etc. « Bien jeune, dit cette zélée botaniste, j'avais un plaisir infini à montrer toutes ces belles et bonnes plantes, dans les serres de mon père, que l'on désirait voir et que tous les visiteurs étaient curieux de connaître. »

M. Masson vous a présenté une notice sur une nouvelle variété de *Cardon*, désignée sous le nom de *Cardon à flèche*, cultivée en Savoie, qu'il n'a encore rencontrée dans aucun de nos jardins, et qui a été introduite depuis deux ans dans les potagers de Grignon. Il fait connaître les avantages de cette variété dont il donne la description, et il engage les horticulteurs et les amateurs à cultiver cette plante, qui leur procurera de grandes ressources, sur-tout dans les années sèches. On connaîtra mieux cette variété légumière en lisant

la notice de M. Masson, qui sera imprimée dans vos Mémoires.

M. Maciet a aussi appelé votre attention sur l'utilité des feuilles du Planère crénelé, *Planera crenata,* arbre déjà fort apprécié par la qualité de son bois. Ce zélé correspondant vous a rappelé que l'Académie des sciences, ayant reçu un paquet de feuilles auxquelles, infusées, on attribuait les mêmes propriétés qu'au thé, a cru reconnaître qu'elles appartenaient à un arbre de l'Amérique du Nord, dont le célèbre voyageur André Michaux avait recommandé la propagation, le Zelkoua, ou Planère crénelé. Si ce fait se constate par l'usage, ce sera une découverte utile à notre économie domestique, et qui accroîtra le mérite d'un arbre que l'on considère aujourd'hui comme une précieuse essence pour les forêts et les plantations.

Arbres fruitiers.

La culture des arbres fruitiers occupe généralement les petits et les grands propriétaires, les amateurs et les jardiniers, les commerçants et les consommateurs; tous portent le plus grand intérêt aux produits de cette culture qui, nulle part mieux et plus qu'en France, ne se développe dans tout son éclat pendant que les produits qui en proviennent y acquièrent de remarquables qualités.

Nous devons citer la récente publication d'un de vos savants collègues, M. le comte Lelieur, sur les arbres fruitiers, qui mérite de tenir sa place dans toutes les bibliothèques de cultivateurs et d'hommes qui s'intéressent à la culture. M. le comte Lelieur, sous le titre de *Pomone française,* a fait l'histoire culturale de toutes

les essences fruitières, en développant le principe de taille, applicable à chacune d'elles. Cet ouvrage est la seconde édition, beaucoup plus développée, du premier ouvrage du même auteur sur le même sujet. Cette seconde édition comble une lacune, car il nous manquait un bon livre sur la taille des arbres fruitiers, et M. le comte Lelieur a rempli l'attente des amateurs et des praticiens. C'est sous ce rapport que vous avez reconnu qu'il était de toute justice de rendre un hommage public à cet habile Horticulteur, en arrêtant qu'il lui serait décerné, en Séance générale, une médaille d'argent.

Vous devez au même Membre une Notice sur la formation des jeunes arbres fruitiers. M. Lelieur s'élève contre l'éducation suivie dans beaucoup de pépinières et qui est tout-à-fait contraire à l'avenir de ces arbres, destinés à devenir des pyramides, des quenouilles, des vases, des éventails, des palmettes, etc. Pour obtenir parfaitement ces formes, il importerait que les jeunes sujets fussent sur-tout bien garnis de ramifications à la base, ramifications sur lesquelles on pût établir la charpente de l'arbre selon le besoin spécial à chaque forme. Il n'en est pas ainsi; trop souvent le sommet et le milieu, sont bien garnis, tandis que la base est dénudée ou seulement pourvue de faibles ramilles. M. Lelieur voudrait que, pendant l'éducation des arbres dans la pépinière, on formât la base en pratiquant des ébourgeonnages entendus, afin de fixer la sève dans le bas de l'arbre, pour obtenir cette garniture inférieure qui est de toute nécessité. On doit, suivant M. Lelieur, attribuer aux vices de l'éducation ces désagréables formes qui se rencontrent dans beaucoup de jardins, parce qu'il est démontré qu'un arbre, manqué dans sa jeunesse, offre de grandes difficultés à son établissement,

quand on lui fait prendre une place définitive dans un jardin.

Vous avez entendu avec le plus grand intérêt un Rapport détaillé sur les Cultures de Montreuil-sur-Seine, dit aujourd'hui Montreuil-aux-Pêches, rapport qui vous a été fait par M. Pajard au nom d'une Commission. Vous avez parcouru, avec votre Commission, cette vaste surface territoriale, sur laquelle se suit en grand la culture des pêchers, qui occupe quantité de bras et donne la vie et l'aisance à un nombre assez considérable de familles. M. Pajard s'est étendu sur tout ce qui pouvait vous éclairer sur la culture de Montreuil; il est même entré dans des détails historiques et économiques, qui vous ont d'autant plus intéressé, que l'esprit pratique du Rapport vous a fourni de véritables lumières. Après avoir parlé du sol, de l'exposition, des murailles et de leur disposition, des arbres, de leur forme et de leur direction, il vous a cité les principaux cultivateurs de cette commune, et entre autres M. Alexis Lepère, qui excelle dans la pratique de la taille du pêcher, et M. Félix Malo, qui se livre avec succès à la taille de la même sorte d'arbres, mais qui s'occupe plus particulièrement de la vigne. Il vous a dit que M. Lepère suivait une méthode de taille qui lui réussissait parfaitement pour bien garnir les murailles et pour former de beaux arbres; aussi trouve-t-on chez cet Horticulteur non-seulement des arbres dirigés selon l'ancienne forme, dite à la Montreuil, mais encore des arbres dirigés d'après une forme dite en espalier carré. Chez M. Malo, votre commission n'a plus trouvé que de vieux débris de beaux arbres, qui ont dû dans le temps de leur développement attirer l'attention des connaisseurs. Mais ils ont observé de belles vignes, disposées en cordon, qui sont d'un bel effet et qui sont sur-tout très productives de

beaux et bons fruits, tout en utilisant également les points de la surface de la muraille où ils sont placés.

A propos de MM. Lepère et Malo, vous avez reçu du premier un exemplaire d'un Mémoire ayant pour titre : *Pratique raisonnée de la taille du pêcher en espalier carré*, et du second un Mémoire ayant pour titre : *Traité succinct de l'éducation du pêcher en espalier, sous la forme carrée.* Vous avez désiré connaître le mérite de ces Traités spéciaux ; vous les avez renvoyés à l'examen de M. Philippar, qui vous en a rendu un compte favorable, et vous avez désiré que ces deux cultivateurs, qui ont écrit sur ce qu'ils pratiquent, reçussent de vous un encouragement qui servît d'exemple à tous les praticiens, et vous avez décidé que ces deux livres seraient déposés dans votre bibliothèque, où ils seront utilement consultés. . . . . . .

La culture des abricotiers, pratiquée avec succès en grand depuis un temps immémorial dans une commune de notre département, à Triel, a fixé votre attention. Vous avez décidé qu'une commission se transporterait sur les lieux pour suivre les détails de cette culture et pour vous rendre compte de la manière dont les arbres sont disposés, comment ils sont entretenus, et quelle méthode de taille leur est appliquée. Vous avez voulu connaître ceux des Horticulteurs, s'occupant de l'entretien de ces cultures, qui suivent les meilleurs principes, et vous avez arrêté qu'il vous serait proposé d'accorder à ceux de ces derniers qui mériteraient le plus, des médailles pour encourager leurs efforts et pour fortifier leur zèle. A cet effet, vous avez mis à la disposition de la commission une Médaille en argent, une Médaille en bronze et une Mention honorable. . . . .

Votre commission a parfaitement compris sa mission,

et, par l'organe de M. Pajard, elle vous a rendu compte de son exploration dans un Rapport développé que l'on aimera à lire dans vos Mémoires. La commission vous a désigné tous les Cultivateurs qui se livrent à la culture de l'essence fruitière, si abondante sur le territoire de Triel, et elle a sur-tout signalé à votre attention toute spéciale MM. Valin, Alaume et Descraques, qu'elle a distingués, et auxquels elle vous a proposé de décerner les encouragements que vous aviez mis à sa disposition.

Un propriétaire-cultivateur à Olainville (commune de ce département), qui se livre avec le plus grand succès à la culture de la vigne, culture qui fait ses délices et qu'il exploite en producteur, vous a demandé qu'il fût nommé une commission pour visiter ses treilles. Vous vous êtes rendus avec empressement à cette demande, et M. Laborie, organe de la commission, vous a fait un Rapport sur les cultures de M. Guigné, que vous avez reçu avec plaisir au nombre de vos Sociétaires.

Je me bornerai à vous rappeler ici que M. Guigné cultive particulièrement le chasselas et le franquintal, et qu'il obtient des fruits de ces deux variétés qui sont d'une grosseur prodigieuse, ainsi que vous l'a dit la Commission, et ainsi que vous l'avez vu par les grappes qui vous ont été présentées dans l'une de vos dernières séances. Le raisin des treilles de Tomery rivaliserait difficilement, pour la beauté et la bonté, avec celui que M. Guigné récolte tous les ans. Nous avons mesuré des grappes de chasselas qui avaient 35 centimètres de longueur, et qui pesaient 1 kilogramme; des grappes de franquintal moins longues, mais plus grosses, et qui pesaient au-delà d'un kilogramme. Avec ce volume prodigieux de grappe on trouve à ce raisin une grosseur de grain non moins extraordinaire,

grains qui sont, pour le chasselas, également colorés d'ambre sur tous les points de leur surface.

M. Guigné opère sur 1133 mètres de longueur de murailles élevées de 3 mètres en moyenne et régulièrement garnies de la base au sommet de vignes disposées en palmettes. Il a obtenu, cette année, 2890 kilogrammes de raisin, et il espère que lorsque ces vignes, qui n'ont encore que quatre ans, auront acquis tout leur développement, elles lui fourniront un résultat de 17 à 18000 kilogrammes de fruits.

Vous devez à M. Thué de Beauvois une notice sur une variété de raisins des vignobles du Blaisois, désignée sous le nom de *gros noir de Blois, pineau noir*, ou, ainsi qu'il est généralement dénommé, *teinturier*. Cet honorable membre vous a dit que les propriétaires du Blaisois, qui ne mélangent jamais les raisins des divers plants, ont dans leur closerie, ou enclos, un certain nombre d'ares garnis de plants de ce cépage dont il mettent le raisin dans les cuves pour donner de la couleur aux vins et particulièrement aux vins fins. M. Thué, de Beauvois, fait observer que cette variété produit peu, et qu'elle ne dure pas un grand nombre d'années.

M. Laborie vous a lu, au nom d'une Commission, un rapport sur les cultures fruitières de M. Raison, notre collègue, jardinier chez madame Jouet, à Ville-d'Avray. M. Raison est d'une famille de jardiniers dont la souche remonte à la fin du XVI.e siècle : il y a peu d'exemples connus d'une pareille hérédité.

M. Laborie vous a fait connaître les principales essences fruitières qui peuplent le jardin de madame Jouet ; il vous a parlé de la beauté et de la forme des arbres confiés aux soins de M. Raison; il vous a dit que cet habile horticulteur pratiquait la taille avec une grande intelligence, et qu'il avait

beaucoup de goût pour la formation de ses arbres; il a ajouté que M. Raison savait modifier ses principes suivant les besoins de chaque espèce fruitière, et même suivant les besoins de chaque variété. Votre Commission a vu dans ce jardin des arbres admirables de vigueur et couverts d'une quantité de fruits superbes. Les fruits qui vous ont été présentés dans l'une de vos dernières séances par cet horticulteur, ont confirmé tout ce que votre Commission avait dit dans son rapport.

Plantes d'ornement.

Les plantes pour la décoration des jardins et des plates-bandes fleuries, des parterres, des serres et des appartements, ont pris aussi une grande part à vos travaux de l'année.

MM. Tatin et Duval vous ont entretenus de ce joli arbuste grimpant qui charme au printemps par l'abondance de ses grappes de fleurs d'un violet tendre, le Glycine de la Chine; ils ont appuyé ce qui vous avait été dit par M. Raison qu'en pinçant les jeunes ramifications de cette plante, au fur et à mesure de leur développement, après la floraison normale, on obtenait une recrudescence florale qui se soutenait lorsqu'on avait le soin de procéder successivement à cette opération. C'est un moyen qui permet de mieux jouir des charmes que procure la floraison de ce gracieux arbuste.

M. Philippar vous a entretenus de deux arbrisseaux, provenant de semis faits par M. Salter. Ce sont deux hybrides de groseilliers, obtenus du croisement du *Ribes aureum* et du *Ribes palmatum*, fécondés par le *Ribes nigrum*. Il y a eu reproduction assez exacte quant au port, au bois, aux feuilles et aussi à peu près aux fleurs;

mais il y a eu modification dans les fruits, qui sont devenus plus gros que ceux du type, et qui placent ces végétaux, sans les sortir de leur catégorie d'arbrisseaux d'ornement, dans celle des arbrisseaux fruitiers. C'est un beau gain qui mérite d'être signalé.

M. Maciet vous a communiqué des détails intéressants sur le *Salvia patens* et sur l'*Euphorbia Jacquini*, magnifiques plantes, dont il a fait ressortir le mérite en entrant dans quelques détails sur leur culture et sur la place qu'elles peuvent occuper pour produire leur effet d'ornement.

Un amateur vous a rappelé la culture du *Calla æthiopica* considéré comme plante aquatique, et il vous a dit qu'en laissant constamment cette plante dans l'eau elle ne gelait point, qu'elle ornait gracieusement la surface des eaux, et que c'était le moyen d'en obtenir une abondante floraison : autrement ce Calla est une plante de serre.

M. de Pronville vous a fait un rapport développé sur un ouvrage que vous avez reçu, ayant pour titre: *Traité sur la culture de l'Œillet flamand*, dont M. Duponsore est l'auteur. En rendant hommage au mérite de l'auteur, M. de Pronville est entré dans quelques considérations particulières sur l'œillet et sur sa culture, en puisant ses principes à une source pure, c'est-à-dire chez des cultivateurs et amateurs, par qui cette plante est entretenue avec le plus grand soin.

L'un de nos jeunes collègues, M. Truffaut fils, cultive à Versailles une fort belle collection d'œillets, et vous avez entendu le rapport qui vous a été fait sur cette collection par M. Philippar.

Les œillets de M. Truffaut sont disposés en deux séries de collections: la première, en pleine terre pour facili-

ter la multiplication des belles plantes qu'il possède et qu'il est déjà en mesure de livrer aux amateurs ; et la seconde, en pots, les plantes placées sur un gradin et disposées de manière à varier la couleur pour satisfaire l'œil et pour faire ressortir le brillant du coloris de chacune des variétés. M. Truffaut fils est donc en bonne voie pour la culture de cette plante, qui demande, pour acquérir tout son éclat, des soins spéciaux. Les œillets deviennent de plus en plus rares comme collection composée de belles variétés flamandes ; encourager la culture de cette charmante et ancienne plante, ce sera procurer des ressources et des charmes aux véritables amateurs, qui savent comprendre la puissance de ces sortes de collections sur les individus qui s'en occupent et qui gagnent en jouissance et en bonheur ce qu'ils dépensent de temps, de soins et de peines pour les réaliser.

M. Maciet vous a envoyé une Notice sur la culture des Pensées et sur les avantagcs que présente cette jolie plante, qui doit être, pour produire le meilleur effet, disposée en collection. Il vous a rappelé que, pour obtenir cette délicieuse petite espèce dans tout son éclat, il était nécessaire de lui donner des soins continus.

Sol, exposition, disposition des plantes et multiplication, sont autant de détails qui occupent les amateurs de pensées. Dans ces derniers temps, cette plante est devenue fort à la mode. Mais ici, nous sommes bien difficiles, depuis que M. Salter nous en a montré une aussi grande quantité de variétés plus belles les unes que les autres, ce qui met dans un grand embarras quand on veut faire un choix. Dans tous les cas, M. Maciet vous a dit d'excellentes choses, dont les amateurs ont pu faire leur profit.

M. Fromageot, au nom d'une commission chargée d'aller visiter les Dahlias des amateurs de l'arrondissement de Versailles, vous a appris qu'outre la riche collection de M. Sommesson, dont la même commission vous a entretenus l'an dernier, il en existait d'autres qui, sans être plus nombreuses, n'étaient pas moins dignes de votre intérêt pour la beauté des fleurs, la variété du coloris, le port, la disposition florale et les bons soins d'entretien auxquels sont soumis ces végétaux chez les amateurs qui les possèdent. M. Fromageot vous a parlé des collections de MM. Derongé, Coquel, Deschiens, Lixon, Salter et Lucot. Il vous a cité le nom des variétés les plus rares, les plus nouvelles et les plus belles de chacune de ces collections; et, en applaudissant aux procédés de culture suivis par ces floriculteurs, votre commission vous a démontré l'avantage de ces visites, qui doivent simultanément profiter aux amateurs et aux Horticulteurs.

Insectes nuisibles.

Vous ne discontinuez pas de vous intéresser à la destruction des animaux nuisibles qui font la désolation des cultivateurs, par les ravages qu'ils causent dans les cultures.

L'un de vos collègues, M. Panseron, a été victime de ce fléau. Plusieurs fois, dans la pépinière qu'il possédait à Viroflay, les vers blancs ont complètement coupé les racines des arbres, de manière à dénuder entièrement toute la surface de son terrain. Depuis deux ou trois ans, il a quitté cette pépinière pour en reformer une à la porte de Buc, qu'il exploite actuellement et dans laquelle il a eu à combattre encore les mêmes ennemis, qui semblent le poursui-

vre partout. En 1826, il inventa un instrument, *binette à cinq langues*, espèce de petit hersoir à main, avec laquelle il gratte la surface de la terre, lorsque les vers blancs, après les pluies de mai et de septembre, montent; ce qui permet d'en détruire une quantité. M. Panseron reçut de la Société royale d'Agriculture de Seine-et-Oise une médaille pour l'invention de cet instrument et pour l'utilité qu'il présente. Dans ces derniers temps, il a imaginé un procédé qui paraît lui avoir parfaitement réussi et dont il vous a donné la communication. Ce procédé, praticable en grand et favorable à la culture des plantes, va être examiné avec soin par une commission que vous avez nommée, et qui fera de nouvelles expériences. Alors, Messieurs, vous publierez la découverte de M. Panseron, et vous verrez s'il n'y a pas lieu d'appeler l'attention générale sur votre collègue, qui aura rendu un grand service à la culture et aux cultivateurs. Il aurait assurément droit aux récompenses qui sont depuis quelques années promises par plusieurs Sociétés agricoles de France à l'auteur du meilleur procédé pour la destruction de cette larve phytophage.

M. Labbé, en vous signalant deux faits extrêmement intéressants pour la pratique, vous a demandé de nommer une commission pour faire des expériences : ces faits sont spéciaux à la destruction d'insectes nuisibles, vers blancs et autres. Le premier est un résultat obtenu en Angleterre par l'emploi de l'eau qui a servi à laver le gaz d'éclairage, eau qui peut d'ailleurs être considérée comme une très bonne matière fertilisante pour les terres, et qui aurait la propriété de détruire les insectes qui ravagent souterrainement. Le second a été obtenu par M. le colonel Henry, habitant Versailles, rue Champ-la-Garde, qui confirme en quelque sorte le précédent.

M. le colonel Henry ayant appris que des plantations de poiriers qu'il faisait dans son terrain léger et de nature siliceuse, ne tarderaient pas à être détruites par les vers blancs, ainsi que cela avait lieu dans les jardins du voisinage, se rappelant qu'en Angleterre on faisait usage de l'eau des usines à gaz, pour se soustraire à la voracité des insectes, fit mélanger avec la terre des trous, de la chaux ayant servi à la même opération. Cette chaux, chargée de goudron et d'huile empyreumatique, a produit le meilleur effet possible; non-seulement aucun arbre n'a péri, mais encore les vers blancs paraissent avoir disparu des endroits où il y a eu mélange de cette chaux avec la terre. Ces observations vous ont paru d'un tel intérêt, que vous n'avez pas hésité à vous rendre aux désirs de M. Labbé, en nommant une commission qui vous fera connaître le résultat de ses recherches.

C'est comme moyen de destruction des insectes qui ravagent les arbres fruitiers, qu'un habitant d'Auxonne tint dans son verger une quantité de mésanges qui étaient attirées par des nids artificiels adroitement pratiqués dans des portions de troncs de saules disposés à cet effet. M. Labbé, qui vous signalait ce fait, vous disait, que si l'on reconnaissait que ces petits oiseaux fissent leur principale nourriture d'insectes sans nuire en rien aux récoltes, il serait avantageux de faire usage de ce moyen, sur-tout actuellement que l'on signale partout des dégâts causés par le nombre prodigieux d'insectes sur les arbres fruitiers. Il faut bien qu'il soit reconnu que les oiseaux détruisent une quantité d'insectes, puisque, dans quelques parties de l'Allemagne, il est interdit de faire la chasse aux oiseaux; et que dans la Lorraine, où l'on faisait une chasse impitoyable à ces animaux, le pullulement con-

sidérable des insectes et les dégâts qui allaient en augmentant, ont obligé l'autorité à prendre une mesure contre la chasse des petits oiseaux.

M. Descraques, jardinier à Triel, vous a communiqué une Notice ayant pour objet la destruction des punaises, qui font des ravages considérables sur les cultures d'abricotiers dans la commune qu'il habite. C'est particulièrement les fruits que ces insectes atteignent, et qu'ils rendent, comme on le dit ordinairement à Triel, ladres.

Les punaises, dans les grandes chaleurs ou pendant les grands vents, se retirent au pied du tronc des abricotiers, s'y blottissent en masse, du côté opposé au soleil. Aussitôt que le temps devient plus frais et plus calme, ces insectes montent aux fruits et les attaquent. C'est au moment où les punaises sont réunies à la base de l'arbre, qu'on les saisit pour les détruire.

M. Duval vous a donné la recette de la matière qu'il emploie pour la destruction des loirs, qui dévastent les fruits de nos espaliers et les mangent en totalité ou en partie, en s'arrêtant toujours aux plus beaux et aux meilleurs. Le procédé qu'il emploie depuis quelque temps, et qui lui réussit parfaitement, trouvera sa place dans le recueil de vos Mémoires, où chacun pourra le connaître.

Sciences d'application.

Maintenant plus que jamais on apprécie l'influence que les sciences exercent sur la pratique, et chaque jour on reconnaît les avantages et les bienfaits qui découlent des études scientifiques. La chimie sur-tout a pris dans ces derniers temps un admirable essor, et cette science est venue éclaircir bien des doutes, expliquer bien

des faits et poser des bases qui permettent au praticien de se placer dans une voie pleine d'avenir.

M. Fromageot, dans un Rapport qu'il a été chargé de vous faire, vous a parlé de la nomenclature des végétaux ; il a traité de la nomenclature scientifique pour les genres et les espèces, et de la nomenclature vulgaire pour les variétés. M. Fromageot, ami des sciences, puisqu'il les a cultivées et qu'il les cultive encore avec succès, tout en reconnaissant l'indispensabilité d'une nomenclature scientifique, vous a dit qu'il ne fallait cependant pas l'étendre au-delà des limites de la raison et de la possibilité du cultivateur, qui a bien assez d'efforts de mémoire à faire pour retenir les noms qui sont indispensablement scientifiques, sans encore être forcé de retenir ceux que l'on applique aux variétés, qui sont le plus ornairement donnés par un amour-propre excessif et par un désir d'innovation, faute de trouver d'autres éléments. M. Fromageot voudrait que toutes les variétés portassent tout simplement un nom vulgaire, quel qu'il fût, celui d'une localité, d'une personne, ou tout autre, enfin un nom qui pût se retenir facilement, attendu que le nombre des variétés est considérable et qu'il s'accroît, pour ainsi dire, chaque jour.

M. Maciet qui, l'an dernier, vous envoyait les Leçons de botanique organique et physiologique qu'il faisait à la Société d'Horticulture de Meaux pour l'instruction des Horticulteurs, vous a adressé cette année un Mémoire qui a pour objet l'étymologie des noms de la plupart des plantes répandues dans nos cultures, l'indication du lieu d'où proviennent ces plantes et de la température qui leur convient. M. de Pronville vous a rendu compte de ce travail, auquel il reconnait l'avantage de donner l'intelligence plus facile de la nomenclature. Mais M. le rappor-

teur, tout en rendant justice au mérite de l'ouvrage, regrette que M. Maciet n'ait pas poursuivi son travail pour les genres nouvellement introduits dans nos cultures, genres qui ne figurent que dans le bon *Glossaire botanique* de M. de Théis, le meilleur ouvrage que nous ayons sur ce sujet, mais qui n'est cependant plus en rapport avec les découvertes modernes.

M. Fromageot a appelé votre attention sur les parties solides qui se rencontrent dans plusieurs fruits, particulièrement dans quelques variétés de poires, placées dans certains terrains et à certaines expositions. M. Fromageot remonte, avec M. Payen, à l'origine de l'organisation végétale, et, en rappelant que leur organisation est formée de cellules juxta-posées, dont la forme varie à l'infini, il reconnait, avec M. Payen, que ces parties solides des fruits ne sont autre chose que des concrétions celluleuses, résultant d'un état morbide du tissu. M. Fromageot s'est demandé, et par contre vous a fait la même question, connaissant le mal et sa nature, si on ne pourrait pas chercher à le guérir? Vous avez compris que ce fait et plusieurs autres du même genre méritent de fixer l'attention des cultivateurs. Aussi avez-vous nommé une commission pour étudier ce phénomène organique dans ses détails.

L'un de vos savants correspondants, M. Girardin, professeur de chimie à Rouen, vous a envoyé un Mémoire très développé sur les engrais, et particulièrement sur les fumiers et sur la manière de les préparer. Ce sujet intéresse à un très haut degré l'Horticulture, et comme la chimie vient dans cette matière nous éclairer, vous avez renvoyé cet ouvrage à l'examen de M. Belin, votre collègue, l'un des chimistes distingués de cette ville. M. Belin a analysé ce travail avec toute la lucidité et le savoir que vous lui

connaissez; il a insisté sur les points les plus saillants de cet excellent travail; il a fait ressortir le mérite de l'ouvrage de M. Girardin, en reconnaissant qu'il était digne d'être lu de tous les Cultivateurs, et votre rapporteur a conclu en disant que, mis au nombre des bons livres de votre bibliothèque naissante, il serait consulté avec fruit et lu avec avantage par toutes les personnes qui veulent se rendre compte de la composition des engrais et de l'influence, sur le sol et sur les végétaux, des matières qui les constituent.

Vous avez entendu avec intérêt la communication qui vous a été faite sur la fécondation artificielle par MM. Duval et Fromageot. M. Duval vous a dit que l'air était l'agent le plus favorable à la fécondation, et il vous citait pour exemple que les plantes, fleurissant dans les bâches et dans les serres, donnaient rarement autant de grains et des graines aussi bonnes que celles de plantes exposées au contact direct de l'air. Il rappelait entre autres plantes la Pervenche de Madagascar, *Vinca rosea*, qui ne produit de graines fécondes que lorsque la plante est placée à l'air libre, et plusieurs espèces de Passiflores qui n'étaient devenues fertiles que depuis qu'il les avait fécondées artificiellement.

M. Philippar vous a rappelé la fécondation artificielle de la Vanille, par laquelle, à Liége d'abord, à Paris ensuite, on était parvenu à faire fructifier cet intéressant végétal. Ce fait étant avéré, il lui a paru qu'il y aurait avantage à cultiver la vanille en grand dans les serres, bien que ce genre de culture fût coûteux, démontré, comme cela l'est actuellement, que les fruits obtenus dans une serre sont d'aussi bonne qualité que ceux que l'on tire à grand prix des contrées australes. Ces fruits étant chers, on pourrait de la récolte faite assez en

grand dans une serre, réaliser un produit en argent qui rendrait cette culture très avantageuse.

M. Fromageot vous a fait l'histoire du Dahlia et celle de son introduction dans nos cultures françaises, et il a terminé cette histoire par quelques considérations sur la fécondation de variétés de Dahlias par l'obtention de grains de plus en plus brillants, qui nous produisent des plantes dont la couleur et la forme de fleurs font nos délices.

Annales agronomiques ; Rapports sur ces Annales.

Vous avez reçu cette année, Messieurs, de diverses Sociétés agricoles et horticoles, des Mémoires et des Annales que vous avez renvoyés à l'examen de vos Membres. Plusieurs Rapports vous ont été faits sur les numéros distribués ; mais beaucoup sont encore à faire.

M. Jaquelin vous a lu un Rapport sur le Bulletin de la Société d'Horticulture de Caen, et en rapporteur trop modeste, mais consciencieux, il a signalé à votre attention tout ce qui dans le travail qu'il a analysé lui a paru digne de fixer votre attention. La Société d'Horticulture de Caen enregistre dans son Bulletin toutes les nouvelles acquisitions en variétés de plantes, obtenues de semences faites par les horticulteurs ou amateurs de la contrée. Ce fait a donné à cet honorable membre l'occasion de vous proposer d'adopter ce qui se fait à Caen, en fondant dans le sein de la Société un Bulletin mensuel qui, dans l'intérêt du commerce, des horticulteurs et des amateurs, contiendrait l'indication et la description de toutes les variétés de plantes obtenues dans notre département. Cette proposition n'a été adoptée que jusqu'à un certain point, parce que vous avez compris qu'il ne serait

pas facile de remplir chaque mois un numéro de ce Bulletin avec une matière de cette nature ; mais vous avez décidé que le volume de chaque année contiendrait une Notice descriptive de toutes les nouvelles acquisitions par les semis. A cet effet, vous avez invité tous les Membres à vous faire des communications à ce sujet, communications qui prendront rang dans l'article descriptif, dont vous aviez déjà arrêté la publication annuelle. M. Jaquelin, en passant en revue les principales plantes nées dans le département du Calvados, vous a sur-tout cité le Hêtre pleureur, souche de tous les autres, dont on voyait encore, il y a un petit nombre d'années, le tronçon dans une clairière de la forêt de Troarn, individu unique qui a produit une longue suite de générations ; et l'Aune à feuilles laciniées, arbre très répandu qui aurait aussi pris naissance dans le même lieu, et dont on trouve encore un très fort pied dans une commune des environs de Caen. M. Jaquelin parle ensuite du *Borassus flabelliformis*, espèce de Palmier fort rare, commun à Pondichéry, contenant un principe sucré très abondant, à extraire et à utiliser, et qui pour cela lui mérite une place dans nos cultures africaines, où il pourrait être introduit. M. Jaquelin termine son rapport par l'analyse d'un Mémoire sur la culture des Orchidées, auquel il ajoute des détails pratiques d'un grand intérêt, qui découlent d'observations qu'il a faites chez M. Thibault, horticulteur à Paris, possédant l'une des plus belles collections en ce genre.

M. Fromageot vous a donné l'analyse de plusieurs numéros du Bulletin de la Société d'Horticulture de Lille.

M. Tatin vous a rendu compte du Catalogue de la cinquième exposition de fruits et de légumes de la Société royale d'Horticulture de Liége.

M. Crouzet a commencé à vous donner l'analyse de plusieurs numéros des Annales de la Société d'Horticulture de Paris.

M. Demanche vous a fait un rapport sur le Compte-Rendu des travaux de la Société royale d'Horticulture de Paris, dont M. le vicomte Héricart de Thury est l'auteur.

M. Labbé vous a présenté le résumé de plusieurs numéros du *Bon Cultivateur* de Nancy; il a appelé votre attention sur le Prunellier, *Prunus nigra,* comme sauvageon pouvant recevoir avec avantage, dans certains cas, la greffe de l'abricotier, du pêcher et du prunier. Ce sauvageon conviendrait sur-tout pour cultiver en pots des variétés, dont on obtiendrait des fruits de maturité précoce en les plaçant en serre. Ce sauvageon permettrait encore le rapprochement de certaines variétés d'où sortiraient, par le contact, pendant la floraison, des hybrides. M. Labbé entre ensuite dans une dissertation développée sur l'engourdissement des abeilles pendant les froids de l'hiver; il rapporte des faits et des opinions émises par différents auteurs qui paraissent contradictoires, et demande qu'une commission soit nommée pour faire des observations sur cette intéressante question. Vous avez adopté cette proposition, et votre commission vous fera connaître le résultat de ses recherches, qui seront en partie dues à M. Labbé, qui vous a fait une utile invitation dans l'intérêt de l'Apiculture.

M. Tavernier vous a lu un rapport sur le Compte-Rendu des travaux de la Société d'Horticulture de Tours. Il a passé successivement en revue les différents objets qui composaient ce recueil. Il vous a dit que cette Société nommait des commissaires pour visiter les jardins, et qu'elle décernait des encouragements à ceux des

Horticulteurs qui se distinguaient dans leur pratique et dans la tenue de leur culture. Il vous a proposé d'imiter cette Société. Dès l'origine, Messieurs, vous avez fait de semblables visites, et vous n'avez pas discontinué. Plusieurs rapports vous ont été faits sur divers établissements, et vous êtes disposés à en faire chaque fois que le cas écherra. Mais vous avez reconnu que vous ne deviez aller que là où vous étiez demandés, et qu'il n'était pas convenable que vous pénétrassiez officiellement dans des cultures que vous n'avez pas été appelés à visiter. Vous avez reconnu que, dans tous les cas, pour procéder avec justice, étant société départementale, il fallait que vous allassiez partout sans préférence; or, l'éloignement, pour une visite générale, devait vous arrêter, tandis qu'un espace, même considérable, peut être franchi facilement, quand on vous demande, ainsi que vous l'avez déjà fait plusieurs fois.

En terminant son Rapport, M. Tavernier s'est arrêté particulièrement sur les projets de vos collègues de la Touraine, de créer dans le sein de la Société un cours sur la taille des arbres fruitiers. Cet honorable Membre vous a fait comprendre l'utilité de cet enseignement pour les jeunes Horticulteurs et pour les amateurs, afin de leur rendre plus familiers les principes de cette opération et les faire jouir des lumières que donne la physiologie végétale, science si importante pour les progrès de la culture. Il vous a proposé la création d'un semblable enseignement dans le sein de la Société, et en appréciant tout ce qu'il peut offrir d'intéressant pour le présent et pour l'avenir, vous avez chargé une commission d'examiner cette question.

J'ai terminé, Messieurs, l'analyse de vos travaux; mais avant de céder la parole, je vous prie de m'accor-

der encore un moment d'attention pour rendre un dernier hommage à ceux de nos collègues qui nous ont prêté leur concours et que nous ne retrouverons plus désormais parmi nous.



NOTICE NÉCROLOGIQUE

DES MEMBRES DÉCÉDÉS

PENDANT LE COURANT DE L'ANNÉE 1842,

PAR M. FR. PHILIPPAR,

Secrétaire-Général.

MESSIEURS,

NOUS avons à remplir un devoir qui nous est imposé par la reconnaissance et la bonne confraternité, en vous rappelant les collègues qui nous ont été enlevés dans le courant de l'année qui vient de s'écouler. C'est un besoin pour nous, en jetant quelques fleurs sur leur tombe, de retracer les bons services qu'ils nous ont rendus.

FÉBURIER (Charles-Romain). — En considération de ce que M. Féburier a fait pour la science, pour la culture en général et pour l'Horticulture en particulier, vous accordâtes à ce savant le titre de membre honoraire, que vous ne conférez qu'à des hommes qui ont rendu de véritables services, soit par leurs ouvrages, soit par leurs travaux pratiques, à l'Horticulture. Ce savant avait trop fait pour que vous ne fussiez pas désireux de lui donner

une place dans vos rangs. M. Féburier était étranger à notre département; il vint se fixer à Versailles, où il se livra à ses goûts avec un irrésistible entraînement. En 1803, il fut reçu membre de la Société royale d'Agriculture de Seine-et-Oise, société dans laquelle il se fit promptement connaître par ses nombreux travaux sur toutes les branches de la culture, sur la physiologie végétale et sur la physique. Un grand nombre de ses Mémoires sont insérés dans le recueil des publications de cette ancienne Société. M. Féburier joignait la théorie à la pratique; car, dans une belle propriété qu'il posséda long-temps à Versailles et dans laquelle il groupait les végétaux qui composaient ses collections, il faisait continuellement des expériences qui lui fournissaient de bons matériaux de publication. Plusieurs Mémoires qu'il lut à l'Académie des sciences lui valurent l'approbation de ce premier corps savant, auquel il avait l'ambition d'appartenir, mais où il ne put parvenir, faute de spécialité. Ces travaux, qui d'ailleurs ont un mérite incontestable, lui donnaient de véritables droits d'admission. Et certainement M. Féburier fût devenu académicien, si son zèle trop ardent ne l'eût entraîné au-delà des limites de la simple discussion scientifique. Les collections horticoles de M. Féburier eurent long-temps une grande vogue, et on se souvient encore qu'il fut un de ceux qui possédaient en France les plus belles tulipes, jacinthes, anémones, renoncules, etc. Il quitta Versailles il y a un très petit nombre d'années, pour aller goûter le bonheur de la vie de famille dont il était privé à Versailles, trop emporté par l'amour de la science et par la passion de la culture. C'est en Bretagne qu'il alla finir ses jours, auprès de sa femme et de ses enfants, et c'est de là qu'il envoya ses Mémoires sur la Phy-

siologie végétale, que vous avez déposés dans votre bibliothèque.

Au nombre des principaux ouvrages publiés par M. Féburier, on peut citer :

1.° *Traité sur les Abeilles*. 1 vol. in-8.°;

2° *Notice sur la moelle et l'étui médullaire des arbres dicotylédones, sur les causes de leur formation, de leur développement et de la réduction de leur diamètre*, in-8.°;

3.° *Notice sur les rayons médullaires*, in-8.°;

4.° *Essais sur les Phénomènes de la végétation, expliqués par les mouvements des sèves ascendantes et descendantes*; in-8.°;

5.° *Précis d'Anatomie végétale*; in-8.°;

6.° *Observations sur la Physiologie végétale et sur le système physiologique de M. Aubert, Dupetit-Thouars*; in-8.°;

7.° *Mémoire sur la nutrition des plantes et la coupe prématurée des blés*; in 8.°.

Le général baron MERLIN DE THIONVILLE (Léon-Jean-Baptiste-Gabriel). — Le général Merlin, officier de la Légion-d'Honneur et chevalier de Saint-Louis, né à Thionville en 1768, s'engagea à 16 ans et gagna tous ses grades sur le champ de bataille. Il fit les campagnes d'Italie et d'Allemagne comme colonel du 8.e régiment de cuirassiers. Le général Lecourbe lui écrivait le 2 messidor, an VIII : « Les cuirassiers que vous commandez, « citoyen chef, se sont couverts de gloire au passage du « Danube. J'ai vu leur intrépidité, leur dévouement; aucun obstacle n'a été assez grand pour les retenir : vous « ayant à leur tête, partout ils ont vaincu. »

Blessé grièvement à la bataille d'Essling, il servit

dans l'intérieur de la France, et commanda successivement les départements de l'Yonne et de l'Orne jusqu'en 1815, où il fut mis à la demi-solde. Il fut rappelé par Louis XVIII au commandement de Strasbourg, où il resta jusqu'au moment de sa retraite.

Militaire, le général Merlin était, comme il le disait souvent lui-même, l'homme du devoir et du dévouement. Dans sa vie privée, sa droiture, sa parfaite bonté et son indulgence, le faisaient aimer de tous ceux qui avaient avec lui des relations de famille, des relations d'amitié ou de simples relations de société.

La culture faisait ses délices, il jouissait du développement qu'il lui voyait prendre, et il parlait avec un véritable plaisir de ses progrès. Il passait les années de sa retraite dans le sein de sa famille, s'occupant d'un jardin au milieu duquel on le trouvait souvent, cultivant les fleurs et les fruits avec un véritable bonheur. Il devint membre de la Société dès sa fondation, et vous savez, Messieurs, que vous le vîtes un des plus empressés à assister à toutes vos séances.

Le général Merlin est mort dans sa 74.ᵉ année, le 28 janvier 1842.

MARGOT (Henri). — Né en Normandie, pharmacien à Versailles, fut admis au nombre des membres associés; son goût pour l'Horticulture lui fit désirer de vous appartenir. Vous le reçûtes avec d'autant plus d'empressement, que son amour pour la science et son savoir en chimie, en physique et en histoire naturelle, vous donnaient l'assurance que vous faisiez l'acquisition d'un membre qui vous rendrait des services. Vous le vîtes à peine dans vos rangs, car peu de temps après sa réception, il fut retenu chez lui par les premières

souffrances que lui occasionnait la maladie qui l'a enlevé. Pourtant il vous avait déjà donné des preuves de son zèle, en se chargeant de l'analyse de l'un des journaux d'Horticulture qui vous sont envoyés. Les bonnes qualités de ce jeune collègue lui ont mérité vos regrets, et c'est avec une profonde douleur que nous avons appris sa mort, le 6 mars 1842, à l'âge de 27 ans.

Leroux (Jean-Louis). — M. Leroux était un enfant de Versailles, le fils unique d'un de nos horticulteurs versaillais. Élevé par son père dans un art pour lequel il avait un goût très prononcé, il annonçait devoir devenir un cultivateur distingué. Il était ardent au travail, désireux d'acquérir de nouvelles connaissances et laborieux comme son père; tout son temps était employé pour l'accomplissement de ses devoirs et pour son instruction.

M. Leroux était l'un des membres fondateurs de la Société; il assistait exactement aux séances, prenait une part active à vos travaux, et vous l'avez souvent entendu soutenir des discussions horticoles et faire des propositions tendant à l'amélioration du régime de la Société.

Notre collègue était en position de parcourir une belle carrière, et tout le conduisait à fournir une vie utilement et honorablement remplie. Quoique jeune encore et bien constitué, il fut rigoureusement atteint de souffrances qui le mirent long-temps dans l'impossibilité d'aucun travail. Pensant trouver quelque soulagement à un mal qui le minait, il se résigna à supporter une terrible opération, à laquelle il ne survécut que de quelques jours; et c'est le 2 juin 1842 que notre jeune collègue, dans sa vingt-septième année, fut enlevé à sa famille, à ses amis et à la Société qui le regrettent.

Edwards (William Frédéric). — M. Edwards, chevalier de la Légion-d'Honneur, était membre de l'Académie des sciences morales et politiques, de l'Académie royale de médecine, de la Société philomatique, de la Société des sciences naturelles, de la Société royale de Londres, de l'Académie de Naples, et correspondant de plusieurs autres Académies et Sociétés nationales et étrangères.

M. Edwards naquit à la Jamaïque, le 6 avril 1776; il passa la plus grande partie de sa jeunesse à Bruges, où il a fait ses études avec distinction. Il fut, pendant quelques années, conservateur de la bibliothèque publique de Bruges, où il commença ses études médicales, qu'il vint achever, en 1808, à Paris, où il obtint, en 1814, le diplôme de docteur.

Passionné pour les sciences, qui faisaient le charme de sa vie, doué d'une vaste intelligence et d'un véritable génie, il embrassait toutes les branches de l'histoire naturelle, des sciences physiques et chimiques avec une facilité remarquable; il étonnait tout le monde par la profondeur de son savoir sur toutes les parties des connaissances humaines. Sa grande érudition, son esprit bien dirigé lui donnaient une véritable supériorité que personne ne contestait.

Il consacra tout son temps à l'étude, à l'observation, à la comparaison et à la recherche des faits qu'il amassait et qu'il groupait pour les utiliser; car il rapportait tout à un centre commun d'où devait rayonner, dans les spécialités diverses, ce qui avait été l'objet de ses investigations. Il ne perdait rien, même des choses ordinaires, qu'il savait approprier à ses besoins scientifiques. On peut dire que M. Edwards était un homme universel; car, en s'occupant de tout, il en parlait avec entraînement. Il avait une prodigieuse mémoire, un excellent

jugement, qu'il exerçait continuellement, qui lui donnait une facilité extrême, et d'où résultait cette sagacité qui le faisait remarquer, et cette perspicacité qui le conduisait si rapidement au discernement.

Au milieu de ce brillant apanage, il avait une conscience à toute épreuve, une justice et une droiture qui ne se démentirent jamais. Simple dans ses goûts, ses habitudes et ses manières, il ne cherchait ni à briller, ni à se faire remarquer; et on le voyait souvent discuter avec l'avantage de la raison, céder pour éviter de faire de la peine et pour ne pas paraître vouloir l'emporter. Il savait émettre son opinion avec sagesse et prudence, en s'arrêtant à propos et comme pour aider l'intelligence de ceux avec lesquels il se trouvait. On aimait à le voir, abandonné à sa vaste imagination, traiter une question qui, toute simple qu'elle était d'abord, l'entraînait, par le fond des pensées qu'elle lui suggérait immédiatement, au-delà de son sujet. C'est alors qu'il brillait, et qu'en le suivant on voyait se développer chez lui les immenses facultés qu'un très petit nombre d'hommes possèdent, et que peu d'individus gouvernent aussi admirablement qu'il le faisait.

Il aimait à encourager, à aider et à protéger ceux chez lesquels il reconnaissait des ressources intellectuelles; car il était admirateur du bien et du bon. Il savait ne pas faire de peine à ceux chez lesquels il ne rencontrait pas les mêmes avantages; et, tout en les faisant jouir des bienfaits de son affection, il ne les entretenait pas dans un espoir auquel il ne reconnaissait aucun fondement.

Excellent mari, bon parent, bon ami, il coulait doucement et heureusement les années d'une vie qu'il savait si parfaitement remplir.

M. Edwards a rendu de grands services à la science et à l'humanité, aux institutions et aux hommes. Il a publié de bons ouvrages, qui sont goûtés et approuvés dans le monde savant. On lui doit la création et le développement de plusieurs choses importantes.

Ici, Messieurs, il a groupé les savants et les amis des sciences qui vivaient épars, en fondant la Société des sciences naturelles, sorte de centre d'instruction mutuelle où le plus fort éclaire le plus faible avec cet esprit de bonne confraternité dont doivent être animés les membres d'un même corps. Il fonda, à Paris, la Société éthnologique, qui prospère. Il avait fait une étude particulière et toute spéciale de l'homme; aussi donna-t-il bon nombre de matériaux à plusieurs grands écrivains qui les utilisèrent au profit de l'humanité.

La culture ne lui était pas étrangère; il aimait les champs et les jardins, les animaux et les plantes. Souvant on le rencontrait observant dans la campagne, ou méditant sous les délicieux ombrages du parc de Versailles, ou se reposant dans son modeste jardin au milieu des fleurs qui égayaient sa vue et charmaient ses moments de distension mentale.

Il fut un de ceux qui encouragèrent le plus la fondation d'un Jardin-des-Plantes et le professorat d'un cours public de Botanique à Versailles.

Il suivit, pendant tout une année, et sans manquer une seule fois, les leçons de culture professées à l'école normale. Il encouragea souvent le professeur qui, jeune alors, doutait de ses forces et de la bonté de son enseignement.

Dès la fondation de votre Société, qui l'intéressait, il se fit inscrire au nombre des fondateurs, et il suivait vos travaux en silence, donnant de sages conseils dont vous

avez quelquefois ressenti les bons effets. La science et l'humanité ont fait une perte bien grande. Votre Société, Messieurs, en a fait une aussi, que nous sentons tous; et, si quelque chose peut nous consoler, ce sont ses succès, c'est le tribut d'éloges qu'il a reçu, les services immenses qu'il a rendus et le bien qu'il a fait avant de quitter ce monde, le 23 juillet 1842, dans sa soixante-sixième année.

Au nombre des ouvrages publiés par votre savant collègue, on peut citer :

1.° *Flore du département de la Lys;*

2.° *Expériences* faites en commun avec M. Chevillon, *sur la combinaison du manganèse avec les alcalis;*

3.° *Thèse sur l'Inflammation de l'iris et sur la Cataracte noire;*

4.° *Mémoire sur l'Asphyxie;*

5.° *Mémoire sur l'influence que la température exerce sur l'économie animale, sur l'Influence vivifiante de l'air et sur la Transpiration,* qui ont obtenu, en 1820, le prix de physiologie fondé par M. de Monthyon;

6.° *Mémoire sur la Respiration et Influence des saisons sur l'économie animale,* couronné, en 1821, par l'Académie des sciences;

7.° *Traité sur l'Influence des agents physiques sur la vie;*

8.° *Mémoire sur la Contraction musculaire;*

9.° *Notice sur l'Origine des êtres organisés microscopiques, qui se montrent dans les infusions;*

10.° *Plusieurs Mémoires,* faits en commun avec M. de Balzac, *sur l'alimentation et l'emploi de la gélatine comme substance nutritive;*

11.° *Recherches expérimentales sur la Germination*, faites en commun avec M. Colin.

Et plusieurs autres Mémoires et Notices, publiés ou inédits, sur les races humaines, sur la langue des anciens Gaulois, etc., etc.

NOTICE

SUR

LES MÉDAILLES D'ENCOURAGEMENT

ACCORDÉES

AUX AGENTS IMMÉDIATS DE L'HORTICULTURE;

Par M. Fr. PHILIPPAR,
Secrétaire-Général.

MESSIEURS,

Vos récompenses s'étendent à toutes les classes d'horticulteurs, et vous n'oubliez pas les hommes, si dignes d'encouragement, qui passent leur vie à travailler en sous-ordre, entretenus par le dévouement et l'attachement qui ne les abandonnent jamais. C'est ce dévouement, cet attachement, ces services continus et sans reproches que vous voulez honorer publiquement.

Cette année, sur la recommandation de M. Bella, directeur de l'Institut de Grignon, sur l'attestation du jardinier en chef du potager de cet établissement, vous avez

reconnu que Pierre MÉTAYER, âgé de 62 ans, employé à Grignon comme journalier-jardinier, était digne de recevoir l'une des médailles que vous destinez aux agents immédiats de l'horticulture.

En effet, Pierre MÉTAYER a travaillé pendant vingt-un ans comme journalier sur le domaine de Grignon avant que ce domaine n'appartînt à la Liste civile; et depuis 1827, époque de la création de l'Institut de Grignon, où il est resté dans les mêmes fonctions; ce qui fait trente-sept ans de services sans discontinuité dans le même endroit.

Pierre MÉTAYER est un homme très attaché à ses devoirs et à ses maîtres; il est moral et religieux, d'une probité à toute épreuve et d'une conduite exemplaire. Sans femme et sans enfants, il vit au milieu d'une famille adoptive, à laquelle il fait le plus de bien qu'il peut, n'ayant d'autres ressources que le prix de sa journée. On le cite pour son exactitude rigoureuse et pour la douceur de son caractère, qui le fait estimer de tout le monde.

Pierre MÉTAYER ayant été appelé, M. le préfet, en lui remettant la médaille, lui adresse cette allocution :

« Pierre MÉTAYER, vous êtes employé dans le domaine de Grignon « en qualité de journalier-jardinier depuis trente-sept ans. Pendant « tout ce temps, vous avez montré un attachement véritable à vos « devoirs, un dévouement immuable et une régularité irréprochable. « Vous êtes bon parent, bon ami, ouvrier exact et intelligent. La « Société croit devoir récompenser des vertus qu'elle apprécie, en « vous décernant la médaille que je m'empresse de vous remettre. »

MÉDAILLES,

MENTIONS HONORABLES ET DIPLOME,

DÉCERNÉS

pour Publication d'Ouvrages & exécution de Travaux, en conséquence d'un Rapport

Fait par M. Fr. PHILIPPAR,

Professeur de Culture, Membre de la Société.

MESSIEURS,

La taille des arbres fruitiers est une opération qui nécessite du raisonnement et de l'expérience, de la science et de la pratique. C'est une partie qui n'est pas généralement exécutée avec toute la précision et le succès désirables. Par la nature de votre institution, vous recherchez les progrès, vous encouragez les efforts, quel que soit le but où ils tendent, et tout ce qui dépend de l'Horticulture vous intéresse. La taille des arbres vous a occupés, cette année, d'une manière spéciale. Vous avez saisi les occasions qui se sont présentées, pour démontrer combien votre sollicitude était grande pour la propagation des bons principes sur l'une des plus difficiles opérations horticoles.

Un bon livre sur la taille des arbres fruitiers en général, manquait. Cette lacune a été comblée, et l'auteur de l'ancienne *Pomone française*, ouvrage qui traitait spécialement de la vigne et du pêcher, M. le comte Lelieur de Ville-sur-Arce, ancien administrateur des parcs et jardins royaux, vient de publier une nouvelle *Pomone*, beaucoup plus développée que l'ancienne, puisque cet ouvrage comprend tous les arbres fruitiers, et entre dans des considérations qui se rapportent à la fructification et à la végétation particulières à chaque essence fruitière.

Il vous a été démontré que ce livre devait rendre de grands services à l'Horticulture, et qu'il était digne de tout votre intérêt. Vous avez reconnu que M. le comte Lelieur avait travaillé utilement pour un grand nombre de personnes et pour la prospérité d'un art qui est l'objet de vos réunions. En conséquence vous avez voulu rendre un hommage public de votre sympathie à M. Lelieur, en lui offrant, comme souvenir, la modeste médaille que vous décernez au mérite. Vous avez pensé que cette manifestation, en séance générale, prouverait à M. le comte Lelieur le cas que vous faites de son savoir, et lui démontrerait que vous appréciez ses travaux.

En remettant la médaille à M. le comte Lelieur, M. le Préfet lui adresse l'allocution suivante :

Monsieur le Comte,

« Votre ouvrage sur la taille des arbres fruitiers manquait à l'in-« struction des Horticulteurs : vous avez rendu, en le publiant, un « véritable service à la théorie comme à la pratique. La Société « d'Horticulture, en me chargeant de vous faire accepter cette mé-« daille, a voulu rendre hommage à votre profond savoir, à votre « long et constant dévouement aux progrès de la culture, et vous « prouver combien elle s'honore de vous posséder dans son sein. »

M. Lepère (Alexis), cultivateur à Montreuil-sur-Seine, est un des horticulteurs de cette commune célèbre, depuis un temps immémorial, par la culture du pêcher qui s'y fait en grand. Cet horticulteur pratique la taille du pêcher avec le plus grand succès. Outre les pêchers dirigés à la Montreuil qui couvrent une partie du terrain qu'il cultive, M. Lepère en possède d'autres soumis à une autre forme, désignée et actuellement connue sous le nom de *taille en espaliers carrés*. Cette forme réussit parfaitement à M. Lepère, et toute autre forme réussirait également à ce praticien habile, qui a acquis une grande expérience sur la vie, le développement et les besoins de cette essence fruitière, qu'il façonne de manière à la rendre docile à sa volonté. M. Lepère opère aussi dans votre département; il entretient des pêchers dans plusieurs propriétés, et nous vous rappelons seulement ceux du domaine des Hautes-Bruyères, chez M. Vidal, qu'il a complétement rétablis et formés. M. Lepère est aussi l'auteur d'un Traité sur la taille du pêcher dirigé en espalier carré, Traité qui contient la démonstration de la pratique suivie avec une si grande intelligence par cet Horticulteur. M. Lepère possède dans ses jardins des arbres dont la disposition et la forme offrent encore plus de régularité que ceux qui sont figurés dans les planches du Traité qu'il vous a offert, et dont vous avez ordonné le dépôt dans votre bibliothèque.

Vous avez voulu reconnaître le mérite des travaux de M. Lepère, et encourager ses efforts en lui accordant une médaille.

M. le Préfet, en remettant la médaille à M. Lepère, lui adresse l'allocution suivante :

Monsieur,

« Vous êtes un praticien intelligent et éclairé, qui suivez d'une ma-

« nière remarquable la taille du Pêcher. Vous avez donné à cette « taille une direction profitable à la fécondité et à la conservation des « arbres ; vous vous occupez sur-tout de l'amélioration d'une forme, « qui est parfaitement établie dans vos jardins de Montreuil ; vous « étendez votre intelligente pratique jusque dans notre département, « et vous avez résumé dans un Traité spécial les principes que vous « appliquez dans vos opérations.

« La Société d'Horticulture aime à reconnaître votre habileté, et « elle vous donne la preuve de sa haute estime en vous accordant « cette médaille. »

M. Félix MALOT vous a offert un petit *Traité sur l'éducation du Pêcher en espalier sous la forme carrée,* forme dont il est l'auteur, qui a servi de base à ses imitateurs, et qu'il a suivie de 1822 à 1830 à Montreuil, où il cultive. Vous avez reconnu que ce travail était digne de votre attention ; vous vous en êtes fait rendre compte, et, sur le rapport qui vous en a été fait, vous en avez approuvé les détails. La commission que vous avez nommée pour aller visiter les cultures de Montreuil vous a parlé des cultures de M. Malot et des objets qui, dans ces cultures, ont fixé l'attention de vos commissaires. Elle vous a dit avoir encore trouvé de vieux pêchers, débris d'anciens arbres, qui lui ont permis de juger ce qu'ils étaient dans l'âge de leur vigueur. Elle vous a aussi parlé des vignes de cet Horticulteur et de la direction qui est donnée à ces vignes, direction qui a paru, à votre commission, être si parfaite, qu'elle en a pris un dessin qui vous a été présenté et que vous conservez avec le Rapport.

Vous avez désiré jouir plus directement des connaissances de M. Malot en l'associant à vos travaux, et vous avez spontanément décidé qu'il lui serait accordé le titre de correspondant et que le diplôme lui en serait remis en séance publique.

M. le Préfet, en remettant à M. Félix Malot le diplôme de correspondant, lui adresse l'allocution suivante :

Monsieur,

« Vous avez fait hommage à la Société d'un *Traité sur l'éducation*
« *du Pêcher en espalier sous la forme carrée.* Ce travail, qui a été
« examiné et apprécié, vous fait honneur, en ce qu'il démontre que
« vous savez mener de front, avec un égal succès, la théorie et la
« pratique.

« La Société devait désirer de vous recevoir dans son sein, et elle me
« charge de vous remettre en séance publique le diplôme de Mem-
« bre correspondant. »

RAPPORT

DU JURY

DE L'EXPOSITION PRINTANIÈRE DE 1842;

Par M. TATIN,

Secrétaire-Rapporteur.

L'Exposition a eu lieu à l'Hôtel-de-Ville, dans les Galeries municipales, du 23 au 27 avril 1842.

MESSIEURS,

ENCOURAGER et honorer la science des jardins, tenter de faire jaillir quelque lumière, sur-tout ouvrir un débouché aux produits de l'industrie horticole et manufacturière de notre département, tel est le but que se sont proposé les fondateurs de notre Société d'Horticulture.

Pour atteindre ce but, ils ont pensé ne pouvoir mieux faire que de suivre la voie que, par une première Exposition de ces mêmes produits, leur avait ouverte la sollicitude de nos magistrats. Ils ont reconnu que c'était le seul moyen d'exciter l'émulation parmi nos Horticulteurs et nos Mécaniciens, et de faire paraître au grand jour telle plante ou tel instrument de jardinage qui, sans ces

Expositions, pourrait rester long-temps inconnu dans nos cultures et nos ateliers.

Organe des décisions du jury de l'Exposition ouverte le 23 avril 1842, je vais avoir l'honneur de vous les faire connaître.

Le jury était composé de MM. Demanche, Président; Tatin, secrétaire; Dieuzy aîné, Pajard, de Rongé, Lixon, Godat, jurés titulaires, et Fagret, juré suppléant.

Onze Concours étaient ouverts, et dans chacun de ces Concours vous avez mis à la disposition du jury deux prix : une *Médaille d'argent*, une *Médaille de bronze*, et une *Mention honorable*. Vous avez en outre donné au Jury, la latitude d'accorder des Mentions spéciales jusqu'à concurrence de trois, pour les collections méritantes, et pour les objets importants qui ne rentreraient dans aucune des catégories précisées dans les Concours.

Le Jury a procédé ainsi qu'il suit :

PREMIER CONCOURS.

Ouvert à la plus belle collection de fruits conservés, et le Jury a accordé,

Médaille d'argent à M. MASSON, jardinier en chef au château de Chantilly.

Médaille de bronze à M. LADAN, jardinier de M. Jaquelin, à Versailles.

Mention honorable à M. SOUCHET, Horticulteur à Bagnolet.

DEUXIÈME CONCOURS.

A la plus belle Collection de fruits et de légumes de primeurs.

Médaille de bronze à M. TÉTARD, jardinier de M. de Mauchamps.

Mention honorable à M. Truffaut père, Horticulteur-pépiniériste à Versailles.

TROISIÈME CONCOURS.

A la plus belle Collection de plantes en fleurs, culture forcée.

Médaille d'argent à M. Duval père, Horticulteur-grainier à Versailles.

Mention honorable à M. Dieuzy aîné, fleuriste à Versailles.

QUATRIÈME CONCOURS.

A la plus belle Collection de plantes en fleurs, floraison naturelle, mais composée d'espèces variées.

Médaille d'argent, à M. Aimé Turlure, Horticulteur-grainier à Versailles.

Médaille de bronze à M. Alfred Salter, Horticulteur à Versailles.

Mention honorable à M. Jessé aîné, propriétaire à Versailles.

CINQUIÈME CONCOURS.

A la plus belle collection de Camellias en fleurs.

Un seul candidat s'est présenté; mais combien il nous a consolés, par la richesse de son lot, de la privation que nous imposait la saison trop avancée pour ce genre de plantes!

La *Médaille d'argent* a donc été accordée à M. Bertin, Horticulteur-pépiniériste à Versailles.

SIXIÈME CONCOURS.

A la plus belle collection d'Azalea de l'Inde.

Comme pour le Concours précédent, un seul candidat s'est présenté; mais c'est avec tout autant de satisfaction que le Jury a décerné la *Médaille d'argent* à M. Duval père, déjà nommé.

SEPTIÈME CONCOURS.

A la plus belle collection de Rosiers en fleurs.

Médaille d'argent à M. Madeline, jardinier en chef chez M. Boursault, à Versailles.

Un Concours avait été ouvert à la plus belle collection de Pelargonium; mais le jury n'a pas cru devoir décerner de récompense, puisqu'il n'y avait pas de collection proprement dite.

NEUVIÈME CONCOURS.

Aux plantes les plus rares et les plus nouvelles, propres à augmenter les collections d'amateurs et à favoriser le commerce horticole.

Médaille d'argent à M. John Salter, Horticulteur à Versailles, pour son *Fuchsia corymbosa*, et ses autres belles plantes nouvelles.

Médaille de bronze à M. Bertin, déjà nommé, pour ses deux *Paulownia imperialis*, et pour son *Larix europæa pendula*.

DIXIÈME CONCOURS.

A la collection d'outils, d'instruments et de machines horticoles.

Médaille de bronze à M. Michel, coutelier à Versailles.

ONZIÈME CONCOURS.

Aux objets d'art et de fabrication qui se rattachent à l'Horticulture.

Médaille d'argent à M. Follet, potier de terre à Paris, pour ses élégantes et ingénieuses poteries.

Médaille en bronze à M. Bourdier, professeur de peinture et de dessin, à Versailles, pour ses tableaux de fruits et de fleurs.

MENTIONS SPÉCIALES.

Le jury ayant la latitude d'accorder trois Mentions spéciales aux objets qui ne se rattachent en rien aux demandes des autres Concours, a cru devoir accorder :

La 1.re *Mention spéciale* à M. le comte Lelieur de Ville-sur-Arce, pour son ouvrage ayant pour titre : *Pomone française*.

Il a été décidé, en même temps, que cet ouvrage devrait être renvoyé à une Commission prise dans le sein de la Société, et qui serait chargée d'en faire l'examen et un rapport.

2.e *Mention spéciale* à M. Gervais, pour un appareil thermosiphon appliqué au chauffage d'une serre chaude.

3.e *Mention spéciale* à M. Vignereux, pour le beau travail et le fini de sa volière, qui sera sans doute une très belle, mais bien triste prison pour les habitants qu'elle renfermera.

Avant de terminer, Messieurs, permettez-moi de vous dire quelles sont les impressions que votre jury a éprouvées. D'abord, il a regretté de ne pas voir se réunir à leurs confrères tant d'autres Horticulteurs que renferment notre ville et le département ; de ne pas revoir plusieurs rivaux qui s'étaient déjà présentés dignement dans la lice, et d'apprendre qu'un accident grave empêchait un jeune Horticulteur distingué, M. Leroux fils, de venir prendre part aux Concours.

Mais ensuite, avec quelle fierté il a admiré cette Exposition, qui ne cédait rien aux autres!

Si l'Exposition de Paris, que plusieurs d'entre nous ont vue, offrait du plus grandiose, combien celle de Versailles présentait de fine coquetterie!

Quelle grâce dans ces Cinéraires! quel coloris dans ces Camellias étonnés, vu la saison avancée pour eux, de se trouver à cette fête de Flore! Quelle fraîcheur et quelle richesse dans ces Azalea de l'Inde! Quelles aimables grimaces faisaient ces immenses variétés de Pensées; enfin quelle majesté dans ce Fuchsia corymbosa et dans ces Amaryllis!

Espérons, Messieurs, que plus nous irons, plus notre Société approchera de ses aînées, et plus les richesses horticoles de notre département apporteront de bien-être au sein de nos Horticulteurs.

RAPPORT

DU JURY

DE L'EXPOSITION AUTOMNALE DE 1842,

PAR M. LEDUC,

SECRÉTAIRE-RAPPORTEUR.

L'Exposition a eu lieu dans les Galeries Municipales de l'Hôtel-de-Ville, du 29 septembre au 3 octobre 1842.

MESSIEURS,

EN fondant des Expositions des produits horticoles et des arts qui s'y rattachent, la Société d'Horticulture de Seine-et-Oise a voulu non-seulement concourir autant qu'il lui était possible à l'amélioration et à la multiplication de ces produits, mais aussi exciter l'émulation, encourager et récompenser le zèle et les efforts des Horticulteurs et des artistes qui ont le plus mérité de la science et de la Société; elle a voulu, en outre, que ces honorables récompenses fussent distribuées en séance publique et solennelle.

Pour arriver à ce but, vous avez établi quatorze Con-

cours, et pour chacun de ces Concours deux prix; savoir: une *Médaille d'argent* pour le premier, et une *Médaille de bronze* pour le second; plus, deux *Mentions honorables* et même une *Mention spéciale*, s'il y avait lieu.

Vous avez confié à un Jury spécial, choisi dans votre sein, le soin d'apprécier et de juger le mérite de chaque collection exposée. Pour remplir cette honorable et délicate mission, vous avez nommé MM. Bertin, Duval père, Brionne, Demanche, Godat, Jessé et Deschiens, jurés titulaires, et MM. général Michaux, Leduc, Fagret, Sulpice et Madeline, jurés suppléants.

Le Jury s'est réuni le 29 septembre, à neuf heures du matin, avant l'ouverture publique des galeries, pour remplir les fonctions qui lui étaient confiées. Plusieurs jurés titulaires n'ayant pu se trouver à la réunion, ont été immédiatement remplacés par des jurés suppléants, pris en tête de la liste; ainsi, le Jury s'est trouvé définitivement composé de MM. Bertin, Duval père, général Michaux, Demanche, Sulpice, Jessé et Leduc, jurés titulaires.

MM. Godat et Madeline, suppléants, ont remplacé les Membres titulaires, lors de l'examen des collections présentées par ces derniers.

Le Jury s'est immédiatement constitué, et, après avoir nommé M. Demanche président, m'a fait l'honneur de me choisir pour son rapporteur. C'est en cette qualité que je vais vous communiquer ses décisions, d'après le résultat des divers scrutins.

Mais disons d'abord combien le Jury regrette qu'un de ses honorables membres n'ait pas voulu prendre part au Concours; car son lot, remarquable en espèces et variétés nouvelles, aurait pu rivaliser avantageusement avec les plus riches.

Pour l'examen des collections, le Jury a suivi la mar-

che indiquée par votre programme, et prononcé par voie du scrutin sur le mérite de chacune. Voici, d'après leurs dépouillements, les prix qu'il vous propose de décerner :

PREMIER CONCOURS.

A la plus belle collection de fruits : font partie de ce Concours toutes les espèces comprises dans les essences fruitières.

Le Jury a été unanime pour décerner la *Médaille d'argent* à M. CORBIE jeune, Horticulteur au Pecq, près Saint-Germain-en-Laye ;

La *Médaille de bronze* à M. BARBOT, fleuriste-pépiniériste, rue des Bourguignons, 31, à Paris ;

La première *Mention honorable* à M. GODAT, Horticulteur-maraîcher à Versailles ;

La seconde *Mention honorable* à M. CROU fils, pépiniériste à Vitry-sur-Seine. Le Jury a eu essentiellement en vue, en décernant cette Mention, d'encourager les pépiniéristes à apporter aux Expositions les produits de leur culture.

DEUXIÈME CONCOURS.

A la plus belle collection de légumes et de fruits légumiers, de consommation journalière. La beauté, la franchise et un état parfait, sont exigés.

Le Jury a jugé qu'aucun des lots présentés ne méritait la Médaille d'argent, mais il vous propose d'en décerner deux en bronze :

1.° L'une à M. BRIONNE, jardinier chez M. Jouanne, à Versailles ;

2.° L'autre à M. BERNIER, jardinier à l'école royale et militaire de Saint-Cyr, près Versailles ; et la *Mention*

honorable à M. Lavoie, cultivateur de Champignons, rue des Chantiers, à Versailles, pour son modèle de meule.

TROISIÈME CONCOURS.

A la plus belle collection de plantes en fleurs, provenant de culture d'amateurs. La variété et la beauté florale sont prises en considération.

Le Jury saisit cette occasion pour adresser des remerciements au petit nombre d'amateurs qui ont enrichi l'Exposition; il vous propose de décerner la *Médaille de bronze* à M. Jessé aîné, propriétaire, rue du Jardin-des-Plantes, à Versailles.

QUATRIÈME CONCOURS.

A la plus belle collection de plantes en fleurs, provenant de cultures marchandes. Le nombre exigé doit être de vingt, au moins.

Une *Médaille d'argent* à M. John Salter, Horticulteur, avenue de Picardie, à Versailles.

Une *Mention honorable* à M. Dieuzy aîné, Horticulteur, avenue de Picardie, à Versailles.

CINQUIÈME CONCOURS.

A la collection venant du point le plus éloigné de Versailles; le nombre de plantes doit être au moins de trente, et offrir de l'intérêt sous le rapport de la rareté, de la nouveauté, de la beauté et de l'utilité.

Le Jury a été unanime pour décerner :

La *Médaille d'argent* à M. Souchet, Horticulteur à Bagnolet, pour son lot de Dalhias en pots;

Et la *Médaille de bronze* à M. Crou fils, déjà nommé.

SIXIÈME CONCOURS.

A la plus belle collection de plantes vivaces fleuries; le nombre doit être au moins de quarante espèces ou variétés reconnues belles pour l'ornement.

Aucun lot n'a rempli les conditions du programme.

SEPTIÈME CONCOURS.

A la plus belle collection de variétés fleuries prises dans les différents genres, et obtenues de semis par l'exposant; le nombre exigé était de quinze plantes, bien caractérisées et bien distinctes, et qui n'auraient point figuré dans d'autres Concours.

Ce Concours n'a été représenté par aucune des collections exposées.

HUITIÈME CONCOURS.

Pour la plus belle collection de rosiers en fleurs présentant au moins trente variétés sur pieds, ou soixante coupées,

Ce genre, si intéressant et si nombreux, ne figurait point à votre Exposition.

NEUVIÈME CONCOURS.

Pour les espèces les plus rares et les plus nouvelles, propres à augmenter les collections d'amateurs, et à favoriser le commerce horticole : six plantes au moins étaient exigées.

Une *Médaille d'argent* à M. BERTIN, Horticulteur pépiniériste, rue Saint-Symphorien, à Versailles.

Une *Médaille de bronze* à M. John SALTER, déjà nommé.

DIXIÈME CONCOURS.

A la plus belle collection de Dahlias. Le nombre exigé était de vingt variétés en pots, ou de cent coupées.

Ce Concours, par la richesse et la beauté des lots exposés, a offert au Jury plus de difficultés que tous les autres pour les juger d'une manière équitable. Tous offraient un mérite presque égal; cependant, après avoir, à plusieurs reprises, compté et apprécié ce que chacun d'eux renfermait de perfections, le Jury a été unanime pour toutes les récompenses, et il a décerné :

La *Médaille d'argent* à M. SOMMESSON, propriétaire, avenue de Paris, à Versailles.

La *Médaille de bronze* à M. John SALTER, déjà nommé.

La première *Mention honorable* à M. DESCHIENS, propriétaire, rue Champs-la-Garde, à Versailles (M. Auffroy, jardinier).

La deuxième *Mention honorable* à M. LEMAY, jardinier chez M. Taphinon, avenue de Paris.

ONZIÈME CONCOURS.

Pour un nouveau procédé de culture ou de pratique, et qui offre de véritables ressources pour les progrès de l'Horticulture.

Aucun Mémoire n'a été présenté à la délibération du Jury.

DOUZIÈME CONCOURS.

A la plus belle collection d'instruments, d'outils et de machines horticoles, offrant les meilleurs conditions de forme et d'application journalière.

Le Jury, tout en reconnaissant le mérite de plusieurs objets exposés, a jugé qu'il n'y avait pas lieu à donner de Médailles; il a cru devoir seulement décerner:

La première *Mention honorable* à M. MICHEL, fabricant de coutellerie, rue de la Pompe, à Versailles;

Et la seconde *Mention honorable* à M. GUYARD, serrurier-mécanicien, à Noisy-le-Roi (Seine-et-Oise).

TREIZIÈME CONCOURS.

Pour les objets d'art ou de fabrication qui se rattachent à l'Horticulture.

Parmi les objets qui ont été exposés le Jury a sur-tout remarqué des peintures de fleurs sur porcelaine du plus bel effet, et propres à augmenter la prospérité horticole.

Le Jury décerne :

La *Médaille d'argent* à madame VOITELLIER, élève de M. Fontaine, de Sèvres, rue du Vieux-Versailles, à Versailles;

La *Médaille de bronze* à M. DUVILLIERS-CHASSELOUP, architecte-paysagiste, avenue de Saxe, à Paris, pour sa collection de plans de jardins;

Une *Mention honorable* à madame veuve CERRES, née Baudry de Balzac, professeur de peinture, rue de l'Orangerie, à Versailles.

QUATORZIÈME CONCOURS.

Pour ce Concours, le Jury avait la latitude d'accorder une Médaille d'argent, une Médaille de bronze et deux Mentions honorables aux collections de plantes qui n'auraient pas été comprises dans les précédents, coucours



et qui seraient seulement destinées à l'ornement de la salle et à l'encouragement des amateurs.

Le Jury a décerné :

Une *Médaille de bronze* à M. PÉELLE (Auguste), Horticulteur à Glatigny, pour son lot d'Ananas, remarquables sur-tout par le développement extraordinaire des plantes.

Le Jury pouvait en outre décerner trois Mentions spéciales pour les collections et les objets importants qui ne se trouvaient pas compris dans la série des Concours; mais toutes les collections et les objets exposés ayant trouvé leurs places dans les catégories précédentes, il n'a point fait usage de cette latitude.

—

A la suite de la lecture des deux Rapports, le Secrétaire fait l'appel des lauréats des deux Expositions, et M. le Préfet, en leur remettant les récompenses, leur adresse l'allocution suivante :

MESSIEURS,

« Vous donnez à l'Horticulture un véritable éclat ; les belles plantes, « les beaux fruits, les ouvrages littéraires, les objets d'art et d'indus- « trie se rapportant à l'Horticulture, qui figuraient à l'Exposition et « qui décoraient si merveilleusement les salles, décèlent votre zèle et « votre goût pour les progrès d'un art si utile que vous suivez avec « tant de succès. Persévérez, Messieurs, dans cette noble tâche, celle « de l'amélioration ! la Société tout entière en profitera, et la population « s'en ressentira. J'éprouve une grande satisfaction à vous remettre « des récompenses si laborieusement acquises. »

SECONDE PARTIE.

MÉMOIRES,

NOTICES ET RAPPORTS.

ALLOCUTION

Prononcée à la Société d'Horticulture dans la Séance mensuelle

Du 29 Octobre 1841,

PAR M. L'ABBÉ CARON,

Président Titulaire, en prenant le fauteuil.

MESSIEURS,

AVANT de prendre possession du poste honorable auquel vous m'avez appelé, c'est pour moi un devoir et un besoin de vous offrir l'expression de ma vive gratitude pour le haut témoignage d'estime et de confiance que vous avez bien voulu me donner, en me déférant l'honneur de présider vos séances.

Si j'ai d'abord hésité à accepter cette importante mission, ce n'était pas, croyez-le bien, ni par défaut de zèle, ni par indifférence pour les travaux et les succès d'une association dont j'apprécie le mérite et l'heureux avenir. Je cédais à un sentiment de crainte que doit raisonnablement inspirer la condition d'un âge avancé.

Vous avez insisté, Messieurs, et vous avez insisté en termes si pressants et si flatteurs, qu'il y aurait eu mauvaise grâce, et je dirai même ingratitude de ma part à résister plus long-temps à un vœu exprimé avec une aussi touchante cordialité.

Vous m'aviez déjà, Messieurs, accordé la faveur de me recevoir dans vos rangs, et j'étais heureux d'un titre qui me permettait de me regarder comme un de vos collègues. En le sollicitant, je n'avais et je ne pouvais avoir d'autre ambition que d'offrir à la Société, selon mes facultés et les circonstances, les derniers efforts de mon dévouement aux progrès d'une branche de l'histoire naturelle, qui a été un des plus doux penchants de ma vie, et qui souvent en a fait les délices.

Oui, Messieurs, né au hameau, issu d'une famille de cultivateurs, j'ai été élevé au milieu des travaux de la campagne auxquels même je prenais part dans mon jeune âge. Bientôt des études plus graves m'éloignèrent de ces occupations, mais sans en affaiblir le goût; et je me souviendrai toujours que, de tous les ouvrages anciens qu'on nous faisait traduire au collége, ceux qui excitèrent le plus mon intérêt étaient les *Géorgiques* de Virgile, les *Œuvres et les Jours* d'Hésiode, qui me rappelaient les travaux des champs.

Mes études classiques ne furent pas plus tôt terminées que je sentis renaître en moi mes premières sympathies; mais, en observant de plus près et avec plus de maturité la marche de la nature et les procédés de la culture, alors sans règles ni principes, je ne tardai pas à reconnaître que le plus nécessaire et le plus noble des arts ne pouvait prospérer sans le secours d'études plus profondes et sans l'application des sciences indispensables à son développement. Ce fut dans cette vue que je me livrai à l'exploration du règne végétal. Je demandai à la botanique tout ce qu'elle avait pu découvrir d'utile et d'éminemment pratique. Je cherchai à pénétrer les secrets de l'organisation végétale et les lois qui président à l'exercice de ses fonctions; et c'est alors que m'apparut, dans toute

son évidence, la connexion intime qui existe entre les principes de la vie végétale et les conditions d'une culture raisonnée; c'est alors qu'il me fut démontré que l'art de bien cultiver dépendait essentiellement de l'art de bien connaître la structure des végétaux, et de savoir faire à propos l'application de ces connaissances. Aussi, Messieurs, forcé de chercher à la campagne un abri contre les premiers orages de la révolution, je me réfugiai dans le sein de la nature champêtre, dont l'étude fut pour moi une source de nouvelles instructions et de salutaires consolations au milieu de tant de calamités. Revenu à Versailles après des jours plus calmes, et nommé professeur au lycée de cette ville, je fus chargé par le grand-maître de l'Université de faire un cours de sciences physiques et d'histoire naturelle. Je fus assez heureux pour inspirer le goût de la botanique à plusieurs jeunes gens, dont deux, à ma connaissance, après avoir servi l'état de leur épée, le servent aujourd'hui de leur charrue; en exploitant eux-mêmes avec intelligence leur modeste patrimoine, et en répandant autour d'eux les fruits de leur savoir et de leur expérience.

Me pardonnerez-vous, Messieurs, de vous avoir entretenus de moi si long-temps. C'est, vous le savez, le défaut des vieux invalides, qui aiment à raconter l'histoire de leurs anciennes campagnes. Pour moi, dont l'histoire est plus pacifique et moins pittoresque, je n'ai voulu que justifier à vos yeux les motifs qni m'avaient fait désirer d'appartenir à votre Société, non dans l'espérance de pouvoir lui être utile, mais avec le désir seulement de goûter encore, sous vos auspices, les jouissances de mes premières affections. C'était là, je le répète, tout ce que j'ambitionnais, et rien de plus.

Vous en avez décidé autrement, Messieurs, vous avez

daigné me nommer *primus inter pares*. Si je sens tout ce que ce nouveau titre a d'honorable et de précieux pour moi, je sens aussi tout ce qu'il m'impose de grave et d'important. Je tâcherai, Messieurs, à l'aide de votre assistance, de m'élever à la hauteur de ces fonctions. Je ferai tous mes efforts pour seconder les vôtres, pour imprimer, ou plutôt pour conserver à vos travaux l'active et utile direction que vous leur avez donnée. Mon premier soin, comme mon premier devoir, sera d'exécuter religieusement et de faire exécuter le réglement qui vous régit, et de nous renfermer dans le cercle de nos attributions, qui offre une assez vaste carrière aux recherches et aux méditations de ceux qui s'intéressent aux progrès de l'Horticulture.

Pour mieux satisfaire, Messieurs, à ce que vous avez droit d'exiger de moi, je m'attacherai à suivre pas à pas la route si bien et si sagement tracée par votre premier Président, qui, pendant deux ans, a dirigé vos séances avec autant d'impartialité que de prudence, qui, au milieu de circonstances difficiles, a su, par la justesse de son esprit, l'aménité de ses paroles, concilier les opinions les plus dissidentes, et les ramener à cette unité de vues, de pensées et d'actions qui assurent à jamais la stabilité, l'union et les succès de nos instructives réunions.

Tels sont les services signalés que M. Demanche a rendus à la Société d'Horticulture, et que nous n'oublierons jamais.

Tel est aussi l'inimitable modèle qu'il a laissé à ses successeurs.

Destiné à le remplacer, puissé-je ne pas me rendre tout-à-fait indigne de lui succéder!... Je sais que c'est en marchant sur ses traces que je remplirai le mieux vos

vues, et que c'est le seul moyen de conquérir, comme lui, les sentiments qui lui sont si légitimement dus.

Honneur donc et mille actions de grâces soient rendues à la sagesse, à la prévoyance, à la sagacité de mon honorable prédécesseur.

En terminant cette allocution, permettez-moi, Messieurs, de vous découvrir le fond de ma pensée sur le véritable motif qui a déterminé vos suffrages en ma faveur. En y réfléchissant sérieusement, je ne peux vous en supposer un autre que celui d'avoir voulu honorer dans votre doyen d'âge la dernière saison de la vie, aujourd'hui si peu honorée et mise en quelque sorte hors la loi de la vie intellectuelle. Vous avez voulu par-là donner une nouvelle sanction au grand précepte de respect et de déférence pour la vieillesse, que la sagesse de tous les siècles a solennellement consacré, et que la jeune génération semble prendre à tâche de flétrir par des formules aussi burlesques qu'inconvenantes.

Si telle a été votre intention, Messieurs, vous avez bien mérité de la morale publique, et je suis fier d'avoir été choisi par vous en signe de réhabilitation.

Au reste, Messieurs, quel que soit le motif de votre détermination, j'en suis et serai toujours pénétré de la plus profonde émotion. Vous me faites sentir encore qu'il est, pour l'hiver des ans, des jouissances inconnues peut-être au printemps de la vie, et il m'est doux de devoir à votre bienveillance celles que j'éprouve en ce moment, et dont je garderai un ineffaçable souvenir.



RAPPORT

SUR

LA CULTURE DES ABRICOTIERS

DE LA COMMUNE DE TRIEL (Seine-&-Oise),

Par une Commission composée de MM. MADELINE,
Sulpice RAISON, BELLAIRE, FLEURY aîné, POISSON, MASSON,
et PAJARD, Rapporteur.

Messieurs,

Vous avez nommé une Commission pour aller visiter les cultures d'Abricotiers de la commune de Triel; nous venons vous rendre compte de notre mission :

Le dimanche, 4 avril, nous nous sommes transportés dans cette commune. Nous pensions y trouver des cultures d'Abricotiers répandues dans les champs sur plusieurs points du terroir, et exploitées par la plupart des habitants; au contraire, ces cultures sont renfermées dans les jardins dépendant des habitations bourgeoises du pays. On ne trouve dans les champs que quelques Abricotiers isolés, dont le nombre, trop peu considérable, ne mérite pas d'être cité.

En nous annonçant au nom de la Société d'Horticulture de Seine-et-Oise, nous reçûmes partout l'accueil le

plus affectueux de la part des propriétaires et des jardiniers qui nous accompagnèrent et nous dirigèrent dans nos visites, et qui mirent un grand empressement à répondre à nos questions.

Le village de Triel est assis sur le versant d'un coteau assez rapide et élevé qui regarde le midi, dont le bas est baigné par la Seine. Cette exposition est sans doute très favorable à la culture de l'Abricotier ; les fruits y acquièrent un parfum qui ne se rencontre pas dans ceux des localités environnantes ; aussi, les Abricots de Triel sont-ils recherchés par les confiseurs, qui les payent ordinairement plus cher que ceux d'autres endroits.

Les jardins où se trouvent des cultures d'Abricotiers sont presque tous situés à l'extrémité du village, du côté de Meulan. Ceux à gauche de la route vont en descendant jusqu'à la rivière ; ceux qui sont à droite vont en remontant jusqu'à mi-côte.

Le sol des jardins qui avoisinent la Seine est assez compacte et d'une grande épaisseur ; il est formé des dépôts amassés par les débordements de la rivière. Les Abricotiers, dans ces jardins, sont de la plus grande vigueur, et prennent un accroissement considérable. Nous avons remarqué un certain nombre d'individus, de quatre-vingts à cent ans d'âge, dont la végétation annonce qu'ils peuvent vivre encore long-temps.

Le sol des jardins plus élevés est de nature calcaire, peu profond dans quelques endroits, et assez léger.

Les murs qui divisent les jardins sont en terrasse, pour éviter la pente naturelle du sol. Ces murs qui, tous, regardent le midi, sont garnis d'espaliers dont les arbres, soit Abricotiers ou Pêchers, sont mal-venants. La position trop chaude, sans doute, et le peu de profondeur du sol, dans ces endroits, nuisent à leur développement. On y

remarque des arbres, jeunes encore, dont le tronc est en partie détruit du côté qui regarde le soleil.

L'intérieur des jardins est ordinairement occupé par des cultures de produit. Celle de l'Abricotier s'y fait particulièrement remarquer; c'est aussi celle qui devait attirer toute notre attention. On y voit peu d'autres arbres fruitiers.

La variété d'Abricot cultivée est l'Abricot franc. On cultive peu l'Abricot-Pêche; les cultivateurs ont remarqué que cette variété était plus sensible que celle à laquelle ils donnent la préférence.

Les plantations d'Abricotiers sont régulières ou irrégulières. Dans les plantations régulières, les arbres sont plantés en quinconce, à quatre à cinq mètres les uns des autres.

Les arbres que l'on emploie sont des nains, des tiges et des demi-tiges : ces derniers paraissent être préférés. Ils sont tous greffés sur Pruniers, aucun sur Amandier ni sur Abricotier de semences. On les tire des pépinières de Juvesier, proche Meulan.

Après la plantation, les arbres sont disposés en vase ouvert (qui est la forme généralement adoptée), en taillant les branches qui doivent composer la charpente, de 15 à 30 centimètres de longueur, suivant la vigueur des individus; et elles sont dirigées, pendant les premières années, au moyen de cerceaux, afin d'obtenir la forme régulière que l'on remarque sur un grand nombre d'arbres.

Nous avons observé que, lors de la taille, les jardiniers n'apportaient pas tout le soin nécessaire dans le choix des œils pour la continuation des branches de la charpente. Ils taillent les rameaux de manière qu'après l'opération, toutes les extrémités de ces derniers soient à

une même hauteur. Ils s'embarrassent peu si l'œil qui termine est bien ou mal placé; mais ils ont soin, à la taille suivante, de corriger ce défaut, en réformant les rameaux mal situés, ne réservant que ceux qui sont utiles à la bonne forme de l'arbre et à la production des fruits.

Les branches de la charpente ont entre elles une distance raisonnable, et doivent être garnies de ramifications fruitières dans toute leur longueur : les jardiniers ne laissent jamais exister aucune branche dans l'intérieur ni en dehors de l'arbre, afin d'éviter la confusion, et de permettre à l'air, à la lumière et à la chaleur, d'exercer toute leur influence.

Les vases, dans les arbres formés, ont de trois à quatre mètres de hauteur; le diamètre est à peu près dans la même proportion, de sorte que dans les plantations régulières, où les arbres sont plantés à quatre à cinq mètres les uns des autres, il ne reste entre eux, à l'extrémité, que l'espace nécessaire pour le service.

Lorsque les arbres ont atteint le développement en hauteur que nous venons d'indiquer, on les couronne, c'est-à-dire qu'on les empêche de s'élever davantage; ils sont taillés court, ce qui oblige les branches à se ramifier davantage à leur partie supérieure; aussi, la sève tendant toujours à monter, cette extrémité est-elle ordinairement plus garnie que les autres parties de l'arbre. On n'y remarque pas ces têtes de saules qui devraient s'y former naturellement; mais on y voit un grand nombre de petites ramifications propres à donner des fruits.

Le pincement est tout-à-fait ignoré à Triel, malgré l'avantage que l'on pourrait retirer de cette opération dans la formation des jeunes arbres.

L'ébourgeonnage y est pratiqué, mais seulement à la fin du mois d'août. Votre Commission ayant observé

qu'il devrait être fait à une époque beaucoup moins avancée, afin qu'il pût profiter aux arbres, les jardiniers ont répondu qu'ils le comprenaient, mais que les fruits étant toujours vendus sur pied dès la fin de mai, ils ne pouvaient plus toucher aux arbres qu'après que la récolte de ces derniers était faite.

Les Abricotiers, à Triel, sont peu affectés des maladies communes aux arbres à fruits à noyaux. Les cultivateurs ne s'en plaignent pas; dans les visites que nous avons faites, et où nous avons examiné un grand nombre d'arbres, à peine avons-nous remarqué quelques légères traces de gomme, maladie on ne peut plus fréquente sur cette série d'arbres fruitiers.

Si les cultivateurs n'ont pas à se plaindre des maladies qui pourraient atteindre leurs arbres, ils ont à redouter deux insectes qui leur causent des ravages assez considérables. Le premier est la verrue, commune à tous les genres d'arbres fruitiers, qui, à l'époque du premier développement, s'enveloppe en roulant les jeunes feuilles aux extrémités des bourgeons, et empêche l'élongation de ces derniers. On s'en débarrasse en pressant l'extrémité du bourgeon où l'insecte se trouve placé.

Le second est la punaise, qui attaque particulièrement les fruits. Ceux qui sont atteints fanent et tombent ordinairement; ou, s'ils restent sur l'arbre jusqu'à l'époque ordinaire de maturité, ils sont de si mauvaise qualité, qu'on les rejette lors de la récolte. On les désigne, dans le pays, sous le nom d'abricots ladres.

La punaise augmente dans une telle proportion, que les marchands qui achètent les récoltes sur pied refusent d'acquérir les fruits des cultures où cet insecte se montre en plus grande quantité. C'est sur-tout dans les jardins peu élevés que les ravages sont plus considérables.

Plusieurs moyens ont été employés à Triel pour les détruire, aucun d'eux n'a donné de résultats satisfaisants. M. Fleury de Meulan, qui fait partie de la Commission, qui cultive aussi des Abricotiers, et dont les arbres ont été attaqués par les punaises, a indiqué le moyen qu'il employait pour s'en débarrasser. A la fin de mai ou au commencement de juin, les punaises commencent à paraître; il a remarqué que, pendant le jour, elles se répandaient sur toutes les parties de l'arbre, et qu'alors il n'était guère possible d'employer aucun moyen de destruction; mais que, pendant la nuit, elles descendaient pour trouver un abri dans les fentes et crevasses des vieilles écorces du tronc. Il conseille de passer chaque matin de quatre à huit heures, pour les prendre. Il lui a suffi de visiter ses arbres pendant quelques jours, pour détruire presque entièrement l'insecte.

La culture de l'Abricotier est fort ancienne à Triel. Les renseignements que nous avons eus la font remonter à deux à trois cents ans. Il est très probable qu'à cette époque elle était loin d'être aussi étendue qu'elle l'est maintenant, et que ce n'est guère que depuis cinquante à soixante ans que cette culture a pris un certain développement.

Les plantations d'Abricotiers n'étant pas toutes régulières, il serait difficile de donner une juste évaluation de l'étendue des jardins consacrés à cette culture; mais nous avons été informés que les abricots, vendus sur pied, produisaient (année commune) aux propriétaires une somme de 30 à 32,000 francs. Si l'on joint à cette somme celle que procure le travail de soixante à quatre-vingts personnes occupées chaque jour, par les acquéreurs, à la cueille et à l'emballage des fruits, pendant un mois ou six semaines que dure la récolte, on verra

que cette spécialité ne peut qu'être très profitable à la localité où elle est suivie.

Après vous avoir entretenus des cultures de Triel en général, permettez-nous, Messieurs, de vous rendre compte de chacune d'elles en particulier.

M. Blouin possède un terrain attenant à sa maison, planté de cinquante Abricotiers nains âgés de vingt ans, à peu près. Ils ont trois mètres de hauteur; leur forme est assez régulière, mais les branches de la charpente sont en partie dénudées de ramifications fruitières. M. Houlleux, à qui sont confiés ces arbres, attribue cette dégarniture à la grande quantité de fruits qu'ils portaient l'année dernière.

M. Blouin possède encore un enclos près du pont; il est planté d'Abricotiers d'ancienne et de nouvelle plantation. Ceux-ci sont également bien formés et mieux garnis que les précédents.

M. Mormot, qui cultive pour son compte, possède des Abricotiers nains et demi-tiges de trente-cinq à quarante ans de plantation, bien garnis, mais n'offrant rien de remarquable dans leur conduite. Il est un des cultivateurs qui se soit le plus occupé des moyens pour détruire la punaise.

Madame veuve Thibaut a un jardin assez grand pour lui permettre d'avoir une des cultures les plus étendues; la plupart des arbres qui la composent ont trente-cinq à quarante ans de plantation, assez bien formés. On remarque, dans ce jardin, une allée sur une terrasse qui longe la route, couverte par deux lignes d'Abricotiers qui produisent un bel effet. M. Jolivet, qui montre de bonnes dispositions, cultive dans cette propriété seulement depuis l'année dernière.

M. Thuret, dans l'ancienne propriété du château, a une

plantation régulière faite par M. Marron, il y a cinquante à soixante ans. Elle est composée d'Abricotiers tiges plantés en quinconce, à cinq mètres de distance; les vases, bien formés, ont environ quatre mètres de hauteur, bien garnis de ramifications fruitières sur la longueur des branches de la charpente. Ces arbres, d'une grande beauté, sont cultivés par M. Valin (dit Grosmaître), depuis quatorze ans.

Chez M. Delamare, nous avons vu des Abricotiers nains et demi-tiges remarquables par leur force; quelques-uns n'ont pas moins de cent ans d'âge. On y remarque de jeunes arbres de remplacement qui laissent peu à désirer; ils sont dirigés depuis quelques années par M. Chevalier.

Dans la propriété qui appartenait à M. l'évêque de Beauvais, il existe une plantation ancienne assez étendue. Les arbres offrent peu d'intérêt sous le rapport de la taille; plusieurs individus très vieux sont on ne peut plus curieux par leur état de vétusté.

Madame veuve Diesse possède un jardin dont la plantation date de douze ans (c'est la plus nouvelle plantation régulière que nous ayons vue). Les arbres sont plantés en quinconce à quatre mètres de distance. Il est facile de remarquer que cet espace ne permettra pas aux arbres de parvenir à tout leur accroissement. Ces arbres nous ont paru bien traités. C'est M. Alaume qui est jardinier dans cette maison.

Les plantations d'Abricotiers les plus considérables sont celles de M. Valery, dont les arbres, en général, sont d'une force remarquable. Nous y avons mesuré un individu dont la circonférence était de 1 mètre 50. Cette plantation produit, année commune, 2,000 francs.

Nous avons remarqué, dans ce jardin, quelques pom-

miers en vases, bien formés et garnis de lambourdes; mais ce qui a le plus fixé notre attention sont deux pommiers en contr'espalier, bien garnis. Le plus grand a trois mètres trente-trois centimètres de hauteur, et huit mètres d'envergure. Ces arbres font plaisir à voir.

Telles sont, Messieurs, les principales cultures d'Abricotiers de Triel, que nous avons visitées. Quoique, dans ces cultures, nous n'ayons pas trouvé la taille faite d'après les vrais principes, que vous connaissez, on y remarque cependant des arbres bien formés.

En conséquence, nous avons l'honneur de proposer à la Société de décerner:

Une médaille d'argent à M. Valin (dit Grosmaitre), jardinier de M. Thuret;

Une médaille de bronze à M. Alaume, jardinier de madame veuve Diesse;

Et une mention honorable à M. Descraques, jardinier de M. Valery.

DE L'ÉDUCATION

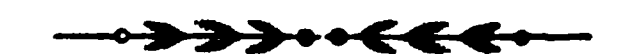
DES ARBRES A FRUIT DANS LES PÉPINIÈRES,

ET SPÉCIALEMENT

DES POIRIERS ET POMMIERS,

Par M. le Comte LELIEUR DE VILLE-SUR-ARCE,

Ancien Administrateur des Parcs et Jardins royaux, Auteur de la Pomone française,
Membre de la Société.



Les Pépiniéristes qui ne sèment pas, trouvent dans les communes, et spécialement dans les pays à cidre, du plant de diverses qualités, connu sous les dénominations de

Baliveaux ordinaires, 1.er choix, le mille.		30 à 35 fr.
Plant marchand ou de 2.e choix,	*id.*	15
Plant de 3.e choix,	*id.*	5

Il est constaté par l'expérience que le plant de premier choix fournit généralement les sujets les plus vigoureux et les plus propres aux grandes plantations; que le plant de troisième choix, souvent recherché par les Pépiniéristes à cause de son prix peu élevé, et parce qu'il se prête par une faible végétation à l'éducation des arbres nains, ne donne communément que des sujets chétifs, d'une mauvaise venue, et offre peu de res-

source pour une plantation dont on attend des produits, et qui doit avoir de la durée.

On conçoit aisément que dans une grande quantité de pépins provenant de plusieurs mares de cidre qui ont fourni la matière des semis, il s'en trouve de mal conformés, de fécondés imparfaitement, ou qui résultent de fruits entachés de quelques vers. Ceux-là ne peuvent donner que des sujets défectueux ; tels sont les produits qui se rencontrent souvent dans le plant de troisième choix.

On ne parle pas du plant de deuxième choix, qui peut participer des qualités du premier et des vices du troisième.

Il est facile de reconnaître à la vigueur et à la prompte croissance des sujets du semis, à quelle qualité de plant ils appartiennent ; et lorsqu'ils ont reçu la greffe, on peut déjà augurer s'ils promettent une longue durée et une fructification abondante.

Mais si le choix du plant est si important pour la réussite d'une pépinière, la manière dont il convient d'élever les jeunes arbres pour les rendre propres au commerce, n'a pas moins d'importance. Les arbres à fruit sont cultivés dans les jardins, sous forme de pyramides, de vases, d'éventails ou de palmettes. On ne fait pas mention de les former en quenouille, parce qu'il est bien reconnu qu'elle est vicieuse, étant contraire à une fructification abondante.

Les arbres à fruit, quelles que soient les formes qu'on veut leur faire subir, doivent avoir le bas de leur tige garni de rameaux sur lesquels on puisse établir la charpente des formes adoptées : or, il arrive souvent que pour donner aux jeunes greffes une belle apparence, le Pépiniériste a fait éclore à leur sommet des pousses vigou-

reuses, qui sont une perte de sève, causent l'altération des œils du bas, et les privent des qualités qu'ils doivent avoir pour donner une forme dans cette partie à des rameaux francs, vigoureux et bien conditionnés.

Les arbres élevés d'après ces principes vicieux, et qui n'ont dans le bas que des brindilles, ou même que des œils oblitérés, ne se prêtent pas à la taille exigée pour produire les formes commandées.

En effet, comment pourra se conduire le jardinier chargé de planter et de cultiver ces arbres? S'il faut les tailler sur le jeune bois de l'année, comme cela se pratique ordinairement, il est impossible qu'il obtienne aucune des formes indiquées; il n'aura d'autre parti à prendre que de couper l'arbre à 0m16c ou 0m2c au-dessus de la greffe, en courant le risque de mécontenter le maître, qui aura eu en vue d'obtenir promptement des fruits. Il obtiendra alors des rameaux vigoureux dont il aurait dû trouver les arbres pourvus à la pépinière.

Le peu de succès qu'ont en général les plantations d'arbres dans les jardins, tient principalement au mauvais choix du plant que les Pépiniéristes ont fait par économie, et à la taille vicieuse des jeunes arbres, pour obtenir promptement une apparence séduisante aux yeux des personnes peu habituées à la culture des arbres.

On ne peut se dissimuler que les obstacles qui s'opposent à la réussite des plantations d'arbres à fruit, dureront aussi long-temps que les Pépiniéristes trouveront avantageux de ne rien déranger de leurs habitudes; mais pour être juste envers les cultivateurs, il faut convenir que tout changement dans l'éducation des arbres, qui se ferait au seul profit des acquéreurs, serait trop préjudiciable au Pépiniériste, s'il n'y mettait un prix plus élevé.

En effet, le Pépiniériste, en déterminant la sève à se

porter toujours vers le sommet des arbres, peut facilement, sur une surface de terrain donnée, élever 1200 sujets, par exemple; tandis que s'il déterminait, comme nous le demandons, la sève à se porter dans le bas de l'arbre pour y faire pousser de forts rameaux, il faudrait que ces rameaux trouvassent de l'espace pour s'étendre librement de tous côtés; et, au lieu d'élever 1200 pieds d'arbres sur cette surface donnée, il ne pourrait en élever que 600.

D'après ces observations, le propriétaire doit calculer s'il ne lui serait pas plus avantageux de payer le double des arbres dont le succès est assuré, que de recommencer chaque année à planter sur de nouveaux frais, sans apparence de meilleurs résultats.

Le parti le plus sûr qu'auraient à prendre les propriétaires qui voudraient faire de grandes plantations, serait de tirer des pépinières des pays à cidre où se font les semis, l'espèce de plant connu sous le nom de *Baliveaux*, d'élever ces jeunes sujets dans leurs propriétés, pour être à portée de les former, dresser, mettre en place en temps favorable, et greffer des fruits qui leur conviendraient, avantages qu'ils ont toujours beaucoup de peine à réunir, lorsque, éloignés des pépinières, ils auront recours au commerce.

Nous avons lieu de croire que cette Notice est à la portée de toutes les intelligences. Si l'on désirait plus de détails sur les différentes causes qui font obstacle à la réussite des arbres fruitiers dans les jardins, on les trouverait plus développées dans notre *Pomone française* [1].

[1] Édition de 1844, chez Cousin, libraire-éditeur, rue Jacob, n.° 25, à Paris.

TRAVAUX DE 1843.

PREMIÈRE PARTIE.

SÉANCE PUBLIQUE.

SÉANCE PUBLIQUE.

DISCOURS D'OUVERTURE

PRONONCÉ EN SÉANCE PUBLIQUE,

Le 5 Novembre 1843,

PAR M. AUBERNON,

PAIR DE FRANCE, PRÉFET DE SEINE-ET-OISE,

PRÉSIDENT D'HONNEUR.

MESSIEURS,

PERMETTEZ-MOI de vous adresser quelques mots en ouvrant cette séance solennelle.

Je dois vous exprimer ma profonde reconnaissance d'être appelé par vous à présider vos travaux. Votre confiance est la preuve de mes sentiments de dévouement pour une association aussi utile qu'agréable.

Oui, Messieurs, l'utile et agréable s'allient au plus haut degré, selon la maxime de l'ancien poète, dans l'art que vous cultivez et auquel vous donnez vos pensées, vos soins et vos loisirs.

En perfectionnant et en propageant cet art, vous augmentez tout à la fois et les profits et le bien-être de l'industrie des jardins, si bien adaptée à la nature et à la situation de notre territoire, si importante et déjà si développée dans ce département, et sur-tout à Versailles; vous multipliez les jouissances et les plaisirs de ces nombreux amateurs des fruits et des fleurs qui trouvent dans leur culture, après une vie active et agitée, le charme de leur retraite et de leur repos.

C'est par l'association des hommes de travail et des hommes de loisir que vous pourrez atteindre ces heureux résultats et faire faire à l'art de nouvelles conquêtes. Ce qu'un individu ne peut ou n'ose pas tenter, la réunion d'un grand nombre sait le rendre facile. L'isolement est encore plus nuisible à celui qui s'isole qu'à l'art et à l'industrie dont il ralentit le développement et le progrès. L'association, au contraire, est toujours profitable aux individus comme à la science et au bien public; elle donne de la confiance pour tenter de nouveaux essais, et elle augmente le bien de chacun par les efforts de tous.

La Société d'Horticulture de Seine-et-Oise est encore à sa naissance; mais, grâce aux lumières générales, à la persévérance de chacun de ses membres, au dévouement de vos honorables présidents, de votre laborieux secrétaire, de votre bureau tout entier, elle verra chaque jour consolider son existence et répandre la réputation de ses bienfaits.

DISCOURS

PRONONCÉ EN SÉANCE PUBLIQUE

Le 5 Novembre 1843,

Par M. le Général MICHAUX,

Président Titulaire.

MESSIEURS,

Si la présidence de la Société d'Horticulture du département de Seine-et-Oise imposait le devoir de faire connaître, à l'occasion des séances solennelles qu'elle tient chaque année, tous les avantages qui peuvent résulter de sa formation dans l'intérêt général et particulier du département et de la ville de Versailles, j'aurais à craindre de demeurer bien au-dessous de cette obligation, et de ne pas répondre à l'attente de l'honorable public qui veut bien assister à notre réunion. Il serait difficile au président de cette Société, qui ne s'est adonné à l'Horticulture pratique que comme moyen de délassement après une assez longue carrière sous les armes, de faire ressortir tout le mérite d'une association qui a pour principal objet l'étude d'une science dont les résultats sont de contribuer à la fois à l'alimentation de l'homme

et à son agrément. Comme réunion, elle doit chercher à réaliser les effets que produisent les Sociétés financières, qui groupent les moyens pour parvenir au but que les ressources individuelles ne peuvent atteindre.

Mes honorables prédécesseurs m'ont laissé peu de chose à dire sur ce qu'on a droit d'espérer de la formation de la Société, réunion d'un certain nombre d'hommes spécialement attachés par état à la culture des jardins et d'amateurs qui ont vu dans son établissement une occasion de se rendre utiles au pays, soit en encourageant les producteurs, soit en favorisant les débouchés des productions, ou même en cherchant une agréable diversion aux travaux publics qui auraient long-temps rempli tous leurs moments. Cette réunion peut être, par l'échange de ses idées et les communications de ses lumières, un foyer de connaissances utiles. Mais il ne suffit pas aux Membres qui composent notre Société de mettre en commun leurs lumières, dans l'unique vue de faire prospérer la science horticole. Ceux qui mettent la main à l'œuvre ont souvent besoin de conseils ; ceux que des études suivies ont mis sur la voie des découvertes utiles en doivent enrichir leurs confrères, et celui que la fortune a comblé de ses faveurs en doit user largement au profit de la science et de l'homme de peine.

C'est à la science que nous devons la découverte et la culture de la pomme de terre, qui fournit si abondamment à notre nourriture. Si le pauvre doit, en certaines circonstances, la vie aux recherches des philosophes, savants et philanthropes, le riche en reçoit une grande partie de ses jouissances. Ses jardins embellis par l'art, ses serres devançant pour lui toutes les saisons et couvrant sa table des fruits les plus recherchés et les plus exquis, enfin ce que Delille appelle le luxe de l'agriculture lui procure les

amusements les plus variés, des jouissances pures et sans danger; tous ces bienfaits de la science horticole ne sont-ils pas des titres à sa reconnaissance? Nous blâmera-t-on d'inviter les personnes aisées à prendre part aux occupations innocentes des jardins, et à ne pas dédaigner, lorsqu'elles quittent le tumulte des grandes villes et le maniement fiévreux des affaires, la culture d'un coin de terre où elles trouveront, avec le plaisir de s'entourer de gens heureux, la santé, doux résultat d'un travail sans peine et qui ne laisse pas de regrets? Si notre conseil avait besoin d'être suivi d'exemples, combien n'en trouverions-nous pas dans notre département! Nous ne pouvons y faire un pas sans y trouver, dans les plus agréables sites, des preuves de goût pour la culture. Des personnes de toutes les conditions et de tous les âges y cherchent, dans les douces occupations du jardinage, le délassement à des travaux plus pénibles du corps et de l'esprit.

Notre Société vient de perdre un de ses plus fermes appuis. Qui mieux qui lui savait apprécier toutes les ressources de l'Horticulture? Savant jurisconsulte, il était aussi habile Horticulteur. Nous avons tous su l'apprécier. Il m'est inutile de vous dire son nom; vous m'avez tous devancé en prononçant le nom de Deschiens. Une voix plus éloquente a su répandre sur sa tombe quelques fleurs; il les méritait bien, celui qui avait donné tant de soins à la science horticole, tout en se délassant des travaux sérieux de l'administration, ou de l'étude aride des lois, et qui avait cherché son bonheur en perfectionnant la culture des plantes et en étudiant tous les phénomènes de la végétation.

Après avoir exposé quelques-uns des avantages offerts par la Société, je dois dire deux mots de ses devoirs envers le département et spécialement envers la ville de

Versailles. En parcourant le cercle dans lequel elle doit se renfermer pour se rendre utile à l'un et à l'autre, elle a reconnu qu'une étude raisonnée des divers produits horticoles qu'on y cultive pourrait avoir pour résultat de faire connaître dans les départements voisins et à l'étranger toutes les ressources qu'on peut y trouver, sous le rapport de l'utilité et de l'agrément, et d'ouvrir des débouchés avantageux à leur commerce. Elle a pensé qu'un moyen sûr à adopter par elle, dans l'intérêt du département et de Versailles, serait de faire connaître leurs produits au moyen d'une statistique horticole complète, qui comprendrait toutes les communes qui se livrent à une ou plusieurs branches de culture qui peuvent être l'objet d'un commerce lucratif, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur. Ce ne serait qu'avec l'aide de l'autorité qu'une Société naissante comme la nôtre pourrait entreprendre un travail aussi important, dont quelques Sociétés nous ont déjà donné quelques essais. En relation avec plusieurs Sociétés formées dans le même esprit que la nôtre, échangeant avec elles le fruit de nos recherches, nous pourrions arriver à faire un tableau commun de nos produits. Le département de Seine-et-Oise aura toujours, par sa position topographique, l'avantage inappréciable d'un commerce de tous les jours avec l'immense débouché de la capitale, à la porte de laquelle ses productions arrivent en quelques heures. L'intérêt individuel des producteurs les portera toujours à profiter de ce débouché.

La Société a fait, cette année, pour consolider son existence, une épreuve qui pourrait être heureuse, si elle était bien comprise. Voulant stimuler le zèle de ses membres à assister à ses séances mensuelles, elle a voulu que des jetons de présence fussent distribués à chaque membre. Ces jetons en bronze doivent représenter, en fin

d'année, des médailles d'argent dont la valeur intrinsèque couvrirait une partie des frais de la cotisation annuelle.

Il serait fâcheux que cette épreuve eût été, pour plusieurs des Membres de la Société, une occasion de renoncer à en faire partie. Cette observation s'applique particulièrement à ceux de nos anciens associés qui, par leur profession et leur expérience pourraient être d'une grande utilité dans toutes les occasions où la pratique est appelée en aide à la théorie.

Si le choix d'une profession a une influence si positive sur l'avenir d'un jeune homme, celui des établissements où il doit prendre l'instruction ne manquera pas de contribuer d'une manière remarquable aux progrès qu'il pourra faire. La ville de Versailles possède toutes les ressources dont un jeune homme puisse disposer pour se former. Et effet, quelle ville réunit autant qu'elle d'établissements d'Horticulture en tout genre! Depuis le champ cultivé par l'actif maraîcher, jusqu'au Potager du Roi; depuis le modeste parterre de l'amateur, jusqu'à la plus riche serre du fleuriste ou du cultivateur de primeurs; depuis la retraite du petit rentier, jusqu'au palais du Roi; depuis l'école primaire, jusqu'à l'école de dessin et de peinture, jusqu'aux cours de botanique, on trouve à Versailles des moyens d'instruction pour toutes les parties de l'Horticulture. Versailles est éminemment un berceau pour les jeunes Horticulteurs.

Une idée d'utilité et de bienveillance a inspiré à la Société le projet d'examens pour les jeunes gens qui veulent se livrer à la profession de jardinier. Des brevets de capacité, qui leur seraient délivrés après les examens, leur assureraient des moyens de se placer. Il est à désirer qu'il se présente chaque année des candidats; la Société s'empressera de les accueillir.

Le projet d'un cours de culture et de taille des arbres a été formé par l'un des membres de la Société, qui, par ses études et sa position dans le département, serait naturellement appelé à remplir des fonctions semblables. La Société ne devrait-elle pas chercher les moyens de faire réussir ce projet essentiellement utile pour l'Horticulture, qui ne peut faire de progrès qu'autant que ses travaux sont basés sur des principes solides, et non le résultat d'un routine aveugle et souvent indocile.

Le concours de tous ses membres est indispensable à la Société pour remplir les diverses fonctions dépendantes de son administration. On ne peut se dissimuler qu'il n'y ait, pour plusieurs associés, des sacrifices de temps à faire dans l'intérêt de tous. Mais la considération des services que la Société peut rendre, soit au département, soit à la ville de Versailles, doit être un motif assez puissant pour déterminer les Associés à donner, chaque mois, quelques heures aux réunions, soit comme Membres du bureau ou du Conseil d'administration, soit comme Membres des commissions, en cherchant à contribuer par leurs travaux aux recherches et aux perfectionnements que la Société a eus en vue dans sa formation.

L'appui de l'autorité supérieure n'a pas, jusqu'à ce jour, manqué à notre Société. Nous avons éprouvé l'effet de la protection dont nous a honorés M. le Préfet du département de Seine-et-Oise. C'est à sa recommandation que nous avons obtenu du ministre de l'Agriculture et du Commerce, en 1842, un secours pour nous aider à supporter les frais de nos premières expositions, qui ont dignement rivalisé avec celles de la capitale

Nous osons compter sur la continuation de la bienveillance de M. le Préfet et de l'administration municipale, qui nous donne, chaque année, toutes les facilités qui

dépendent d'elle, pour assurer nos réunions, nos expositions et nos séances publiques.

La Société s'empresse de leur adresser, par mon organe l'expression de ses remerciements et de sa reconnaissance.

COMPTE-RENDU

DES

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE

DU DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE,

Depuis le 3 Novembre 1842 jusqu'au 5 Novembre 1843 ;

PAR M. FR. PHILIPPAR,

Secrétaire-Général.

MESSIEURS,

Vous venez, en séance solennelle, rendre compte des travaux qui vous ont occupés dans vos réunions générales et dans les comités particuliers, pendant le courant de l'année. Votre secrétaire est chargé de présenter ce résumé; c'est une tâche d'autant plus difficile, que l'Horticulture est compliquée d'une foule de détails quelquefois très minutieux, qui ont une grande portée pour l'application, non-seulement dans le jardinage proprement dit, mais encore dans toutes les autres branches de la culture. En effet, l'Horticulture prépare des éléments à l'agriculture, à la sylviculture, à la viticulture, etc., en façonnant des végétaux sur lesquels on peut opérer en grand ensuite, et en expérimentant des moyens qui, bien éprou-

vés, peuvent passer dans le domaine de la culture générale, et enfin partout où l'on exécute sur une grande échelle.

Dans tous les cas, en puisant dans le travail de chacun des membres, je pourrai donner au mien, qui sera votre œuvre, le caractère analytique désirable, et faire comprendre l'utilité de vos réunions.

J'aborde mon sujet avec confiance, tout accoutumé que je suis maintenant à votre indulgence pour la manière dont je l'exposerai.

Situation de la Société.

Après trois années d'expérience, vous avez compris que votre règlement laissait encore à désirer sur plusieurs points; à cet effet, après avoir entendu le rapport d'une Commission spéciale prise dans le sein du Conseil d'administration, MM. Battaille, Duval père, Huot, Le Roi et Philippar, vous avez arrêté d'heureuses modifications, que vous n'avez adoptées qu'après une discussion approfondie.

Le nombre de vos sociétaires se trouve être toujours à peu près le même; et si vous avez à signaler quelques pertes, soit par démission ou décès, vous avez à vous flatter de l'acquisition de bons membres, qui vous prêtent avec zèle leur laborieux concours.

Vos rapports avec l'autorité sont toujours très satisfaisants: M. le préfet, tout en vous accordant son bienveillant appui pour vous aider à remplir votre tâche, est votre avocat dévoué auprès de M. le ministre de l'Agriculture, que vous avez vainement appelé en aide depuis deux ans. Vous avez cependant su, par M. le Préfet, qui vous a transmis une lettre de M. le Ministre, que vos Mé-

moires avaient été lus avec intérêt, et que vous ne seriez pas oubliés dans la prochaine répartition des fonds accordés pour les encouragements à l'agriculture.

L'administration municipale est toujours aussi empressée à seconder vos efforts ; et, comme cela a été fait pour les années passées, M. le Maire vous a ouvert les grandes salles de la Mairie pour y faire votre Exposition printanière.

Vous avez lieu de vous féliciter de ce Concours ; il doit vous encourager, puisqu'il vous assure des moyens de succès.

A l'occasion des Expositions, je n'omettrai pas de dire que vous avez compris que deux Expositions par an ne rempliraient pas aussi parfaitement le but que vous vous êtes proposé, afin d'encourager la production. A l'imitation de plusieurs autres Sociétés d'Horticulture de France, vous vous êtes contentés d'en faire une seule cette année. Vous persévérerez sans doute dans cette résolution qui vous assure, en variant chaque année l'époque, la réunion d'une plus grande quantité d'objets, et des objets de chaque saison qui, tour à tour, fournira ses richesses à l'admiration des curieux. Les récompenses alors seront moins nombreuses ; elles seront acquises avec d'autant plus d'honneur et de gloire qu'il y aura noble rivalité, émulation générale et désir ardent de l'emporter.

La manière dont vous composerez désormais vos jurys satisfera sans doute les exposants et les concurrents. Les dispositions que vous avez prises prouvent combien vous cherchez à placer consciencieusement et justement les récompenses que vous voulez rendre plus difficilement accessibles, afin de les mieux faire apprécier.

Si vous réduisez vos Expositions, vous multipliez les

moyens d'encouragement; à cet effet, vous avez fondé un concours d'émulation pour les élèves jardiniers, afin de faire naître chez ces jeunes gens l'amour de l'instruction, et de développer chez eux ce sentiment du besoin de l'étude, pour arriver à devenir des hommes plus utiles.

Vous faites faire, par des commissions spéciales, des visites de jardins, et vous accordez des récompenses à ceux des cultivateurs qui se distinguent, de quelque manière que ce soit, dans l'exécution de leurs travaux, ou dans la tenue et la disposition de leurs cultures. Vous portez aussi votre attention sur les simples ouvriers jardiniers, auxquels vous accordez des médailles dès que vous reconnaissez que leurs longs et honorables services les rendent dignes de cette distinction.

Enfin, Messieurs, vous avez fait, depuis votre fondation, tout ce qu'il vous a été humainement possible de faire, en employant laborieusement votre temps et les modiques ressources que vous fournissent vos modestes cotisations.

Grâce à une sage administration de vos finances, qui vous à conduits à exprimer plusieurs fois toute votre reconnaissance à M. Bertin, trésorier de la Société, votre caisse se trouve dans un état prospère et vous permet, quelque nombreuses que soient vos dépenses, de faire face à toutes vos entreprises.

Dans tout ce qui est administration, dispositions réglementaires et direction d'exécution, outre que tous les membres y ont pris plus ou moins directement part, vous avez profité des lumières de MM. le général Michaux, Bertin, Battaille, Demanche, Caron, Néglet, Le Roi, Huot, Jaquelin, Duval, Tatin, Leduc, etc.

Vous avez souvent exprimé le regret, et je dois le dire ici, que les Horticulteurs commerçants de notre ville, si

distingués dans leur pratique, et dont les cultures sont si remarquables, ne se rapprochassent pas de vous. Vous n'en comptez dans votre sein qu'un petit nombre, et vous avez toujours lieu de vous féliciter de leur présence. Puissent les efforts que vous faites pour les progrès de la culture et pour l'amélioration du sort des Horticulteurs, être mieux compris; puisse la persuasion pénétrer dans l'esprit des hommes que vous désirez voir devenir vos collègues! Qu'ils reconnaissent donc tous que vous n'avez pensé à fonder cette Société que dans l'intérêt de l'Horticulture qui a, dans cette ville, dans notre département, un remarquable caractère de développement et de prospérité, ainsi que vous l'a si bien dit l'honorable collègue que nous avons perdu cette année, M. Deschiens.

Explorations de cultures.

Vos Commissions ont laborieusement travaillé cette année, et aucun obstacle n'a ébranlé leur zèle pour remplir la mission que vous leur avez imposée, malgré les distances qu'il y avait à parcourir, pour répondre à votre attente et satisfaire les désirs des cultivateurs qui vous ont appelés.

Ainsi, vous avez eu une Commission qui est encore allée deux fois cette année à Ollainville, à des époques différentes et déterminées par les besoins de l'observation, pour visiter des cultures de vignes en treilles, établies sur une très grande échelle. Vous vous rappelez, Messieurs, que ces cultures ont été formées par M. Guigné, qui a trouvé dans l'Horticulture un repos salutaire et profitable à ses intérêts. L'immense quantité de produits qui réunissent la beauté à la bonté, les bénéfices réalisés, vous ont conduits à l'em-

pressement de vous rendre à l'invitation de cet amateur. Depuis deux ans vous suivez ses travaux, et, cette année, vous avez cru qu'il y avait justice à approuver les conclusions du rapport de la Commission, tendant à accorder une médaille à cet agronome. Ce rapport, fait par M. Laborie, et qui sera imprimé dans le recueil de vos Mémoires, vous fera mieux connaître que je ne le ferais dans cette analyse, les travaux de notre collègue.

M. Guigné n'est pas le seul cultivateur de vignes de ce département; vous le savez, Messieurs, puisque vous devez, l'an prochain, porter vos investigations dans la commune de Long-Pont où, chez M. Cossonet, propriétaire-cultivateur, vous aurez encore à admirer des choses remarquables dans un autre genre, mais se rapportant cependant à la même essence fruitière. Je ne veux pas anticiper; j'attendrai le rapport de votre Commission pour vous en présenter le résumé exact.

Vous êtes allés à l'Etang-la-Ville, chez M. Legaut, maire de cette commune, visiter les travaux de M. Carême, jardinier de ce propriétaire. Par l'organe du vénérable M. Caron, rapporteur d'une Commission à laquelle M. Huot appartenait, vous avez appris que le jardin de M. Legaut, situé sur une pente très rapide et dans un sol calcaire d'une assez mauvaise qualité, ne présente d'autre intérêt que celui d'être, dans sa disposition, l'œuvre de M. Carême. L'aridité du sol et le défaut de moyens d'irrigation a donné à cet Horticulteur l'idée de faire des recherches pour découvrir une source à quelque distance de la propriété. Ces recherches n'ont pas été infructueuses, et M. Carême, par des conduits bien dirigés, a fait surgir de divers points du jardin une humidité bienfaisante donnant actuellement la vie à ces végétaux qui étaient

brûlés et dévorés par l'ardeur du soleil, dès leur premier développement. M. Huot a fait connaître, à l'aide de son profond savoir en géologie, combien il est facile, dans la plupart des cas, de déterminer la possibilité d'obtenir des eaux là où on pourrait supposer qu'il n'en existe pas.

Il y a ici, incontestablement, amour de l'art, désir de bien faire et de faire plaisir au propriétaire; aussi, si M. Legaut vous a justement fait l'éloge de son laborieux jardinier, vous avez pu exprimer à celui-ci, par des paroles encourageantes, tout l'intérêt que vous preniez à ses succès.

Le village de Ville-d'Avray, lieu délicieux pour la vue, l'ombrage, la promenade, la fraîcheur et le gracieux du site, est encore remarquable par la quantité de beaux jardins qui s'y trouvent. L'un de ces jardins, appartenant à feu madame Jouette, confié aux soins de M. Raison Sulpice, jardinier de père en fils, en remontant à une époque déjà reculée, a été visité, sur la demande de cet Horticulteur, par une Commission que vous avez nommée. Il est résulté de cette visite que M. Raison a été jugé digne d'encouragement pour la bonne tenue de ses cultures, pour l'ordre qui règne dans les détails et l'harmonie qui caractérise l'ensemble de ce joli clos, comportant un bel espalier et des plantations fruitières produisant des fruits variés et très beaux, des légumes d'un bon choix et bien francs couvrant le terrain consacré au potager, des fleurs artistement groupées et disposées de manière à entretenir l'admiration des curieux pendant toute l'année. Il faut ajouter que ce jardin, dessiné avec goût, laisse peu à désirer pour son tracé, la disposition des pelouses, des massifs, des allées, des plantations, enfin pour tout ce qui se rapporte à sa composition et à son entretien. M. Laborie, rapporteur de la Commission, vous a fait

connaître en détail, tout l'intérêt qui se rattache à cet Horticulteur et à ses œuvres : le rapport sera imprimé dans votre Recueil.

A la suite de l'analyse des Mémoires publiés par la Société d'Horticulture du Loiret, présentée par M. Jaquelin avec tout le soin dont il a toujours fait preuve, à l'occasion de l'appareil de chauffage établi dans les serres du Jardin-des-plantes d'Orléans, il s'est élevé une discussion instructive à laquelle M. Duval père a pris une part active. Cet habile praticien vous a rappelé qu'à Versailles on s'est beaucoup occupé de différents modes de chauffage de serres, et qu'il en était résulté de notables améliorations. Voulant que l'on connût plus généralement ce que nos jardiniers avaient fait pour l'Horticulture, vous avez nommé une Commission qui est chargée de visiter les établissements dans lesquels les serres comportent un chauffage quelconque, et de vous faire un rapport détaillé sur les différents modes appliqués, en recherchant les modifications qui ont été successivement introduites jusqu'à nos jours. Vous avez sur-tout recommandé à votre Commission de s'enquérir de tous les moyens économiques, afin d'éclairer l'Horticulture, et de prouver que vous ne vous laissez entraîner que par ce qu'il y a de meilleur et de plus avantageux sous tous les rapports. Attendons le résultat de ces recherches, car nous aurons sûrement à vous entretenir, l'année prochaine, de choses intéressantes à cet égard.

Outils et instruments.

Tous les ans vous avez à signaler quelques instruments nouveaux et améliorés qui viennent en aide à la

plus facile exécution des travaux; cette année, vous avez eu à vous occuper de l'examen de sécateurs, de serpettes, et de plusieurs autres objets de coutellerie, qui vous avaient été présentés par M. Michel. En rendant justice au génie inventeur de ce fabricant et en approuvant plusieurs de ses instruments, vous lui avez donné des conseils résultant des besoins de la pratique, dont il tirera sans doute bon parti.

M. Thiery, simple amateur retiré des affaires, occupe ses loisirs à l'invention de quantité de choses qui toutes présentent, dans l'application, une véritable utilité. M. Thiery a soumis à votre examen un planto-semoir, à l'aide duquel on peut semer en lignes quantité de sortes de graines grosses et fines, qui se placent convenablement et sans peine dans le milieu où doit se faire leur développement. Le semeur peut, en se promenant régulièrement, parcourir, dans un court espace de temps, une assez grande surface de terrain qui se trouve garnie de semences. Cet instrument, applicable en Agriculture, en Horticulture et en Sylviculture, vous sera mieux connu quand votre Commission vous aura fait son rapport ; mais déjà vous savez qu'une première expérience a été faite, et que les résultats en ont été satisfaisants.

Culture fruitière.

A l'occasion de la publication de la *Pomone française,* ouvrage que vous avez recommandé en accordant, l'an dernier, une médaille à son auteur, M. le comte Lelieur, en vous faisant ses remerciements, vous a donné d'utiles avis qui, appliqués généralement, produiraient un merveilleux effet pour purger la librairie de cette foule de livres qui passent inaperçus dès leur publi-

cation : trop heureux lorsque ces ouvrages ne compromettent pas les intérêts de ceux qui s'y fient. M. le comte Lelieur vous disait donc que le contrôle d'une Société deviendrait chose importante, s'il était exercé de cette façon; c'est-à-dire que tout ouvrage publié sur l'Horticulture devrait être renvoyé à une Commission composée d'une assez grande quantité de membres spéciaux. Chacun de ces membres lisant le volume, ferait ses annotations, et la Commission réunie entendrait les observations partielles, les discuterait et les présenterait ensuite à la Société pour être envoyées à l'auteur, qui pourrait en faire son profit pour une nouvelle édition, dans le cas où le débit de l'ouvrage le permettrait. Cet avis, que vous avez apprécié, trouvera sans doute un jour son application dans notre Société.

M. Raison Sulpice vous a souvent présenté de beaux fruits provenant de ses cultures, et ces fruits ont été jugés dignes de figurer dans votre collection carpologique, grâce à l'empressement de M. Duval fils, à sa dextérité dans l'art du modeleur, et à la Commission que vous avez nommée, cette année, pour aller à la recherche des variétés.

M. Boullay vous a apporté une prune sans noyau, c'est-à-dire que ce fruit, pourvu d'amande, est privé de l'enveloppe ligneuse qui l'environne ordinairement dans tous les fruits de ce genre; cette enveloppe est remplacée par un tissu cellulaire plus dense vers ce point qu'à la circonférence, mais charnu et humide comme le reste de la masse cellulaire. Cette variété, qui n'a d'autre mérite que celui d'être curieuse, à cause de l'organisation carpienne, car la prune est fort petite, quoique peu répandue, est très ancienne. Ce fruit est décrit et figuré dans le *Jardin fruitier* de Duhamel. MM. Boullay et

Pajard ont semé des amandes de cette variété, et ce semis vous éclairera sur le degré de constance de la reproduction.

Culture légumière.

Le Chou de Poméranie, précieux végétal alimentaire, très répandu actuellement dans le département de Seine-et-Oise depuis que la Société d'Agriculture, par l'expérience de l'un de ses Membres qui l'a cultivé ici le premier, l'a fait connaître, ce chou, dis-je, vous a été présenté par M. Raison dans un admirable état de développement. Vous encouragez justement la culture et la multiplication de ce précieux végétal.

M. Masson vous a dit, pour compléter les observations qu'il vous avait adressées sur le Cardon à flèche, nouvelle variété de la Savoie, que cette plante offrait d'autant plus d'avantage à la culture, que le sol et l'état atmosphérique étaient secs; aussi l'an dernier, la sécheresse étant grande, ce Cardon a parfaitement réussi, tandis que, cette année, qui a été très humide, sur cent pieds, trente au moins sont montés.

MM. Duval et Salter ont souvent envoyé à vos séances des plantes nouvelles ou rares. Soit plantes de serre, soit plantes de pleine terre, elles sont toujours admirées; car nos réunions sont composées d'hommes appréciant le mérite de la nouveauté et comprenant les jouissances que procure l'ornement de nos jardins.

M. Raison Sulpice vous a plusieurs fois présenté des fleurs de plantes pleine-terre, qui n'ont pas moins de charmes pour la décoration des plates-bandes que beaucoup d'autres espèces qui servent à garnir les serres. Vous avez sur-tout remarqué ses magnifiques Œillets, qui tous avaient de la beauté dans la forme et dans le

coloris. Vous vous rappelez sans doute aussi ses belles variétés de Reines-Marguerites bien pleines, panachées de rouge, de rose, de gris, de bleu et de violet. Ces fleurs ont été accueillies avec une vive satisfaction.

M. Maciet vous a adressé une note sur la floraison retardée ou intempestive du Chrysanthème des jardins, qui s'épanouit invariablement à la fin de l'automne. Il vous a dit que le hasard avait présidé à cette découverte; et voici comme il raconte le fait, qu'il doit d'ailleurs expérimenter cette année. Un horticulteur de Meaux avait vu, en août 1842, un pot de Chrysanthème mal tourné et ne montrant pas encore de boutons; il lui vint à l'idée de le rabattre à quinze centimètres de terre; il le laissa dans le jardin jusqu'aux gelées, d'où il le tira pour le mettre en orangerie, où il passa l'hiver sans fleurir. Vers la fin de mars, il s'aperçut que la plante s'était mise en végétation, tellement qu'en avril elle montra ses boutons à fleurs qui s'épanouirent à la fin de ce mois d'une manière complète, mais d'une couleur plus pâle : ce Chrysanthème était une variété à fleurs pourpres.

Que d'observations utiles pour la pratique nous pourrions faire sur les végétaux, en prenant la nature sur le fait et en mettant à profit les bons enseignements qu'elle nous donnerait! Que de ressources il y a dans les végétaux, même chez ceux qui nous sont les plus connus, et combien on pourrait tirer un parti avantageux de l'emploi de quantité de moyens qui nous sont indiqués d'une manière irrégulière sans doute, mais qui arrivent toujours tôt ou tard à la connaissance de l'observateur! L'expérience nous l'apprend d'ailleurs, puisque nous savons que beaucoup d'importantes opérations de la culture nous sont dévoilées par hasard; seulement l'intelligence de l'homme améliore, et l'art perfectionne.

Insectes nuisibles.

Vous vous êtes beaucoup occupés, comme tant d'autres Sociétés agricoles et horticoles, de la destruction du Hanneton et de sa larve. Vous avez fourni votre contingent d'observations à cet égard, et vous avez été jusqu'à demander au ministre et au gouvernement qu'une loi fût faite sur le hannetonnage, comme il en existe une sur l'échenillage; mais vous avez vivement manifesté le désir qu'elle fût plus rigoureusement exécutée que ne l'est la loi sur l'échenillage, et vous demandiez même que celle-ci fût interprétée dans toute la force de son expression.

Cette année, Messieurs, la destruction du Puceron lanigère a encore été l'objet de vos recherches; vous attendez le travail de la commission pour publier quelque chose à cet égard.

Deux autres insectes ont sur-tout, cette année, excité votre juste attention; je veux parler du Cossus et du Scolyte destructeur, insectes biens connus, et qui partout font sentir l'influence de leur désastreuse présence. Ici le Cossus, larve d'un Lépidoptère, fait moins de dégâts que le Scolite; mais ce dernier, de la famille des Coléoptères, a mis toute la ville en émoi, puisque quantité d'arbres de nos boulevards sont morts et ont été arrachés par le fait de la présence et des ravages de cet insecte, qui pullule prodigieusement.

L'autorité municipale, si surveillante pour les intérêts de la ville, a dû s'enquérir de la cause de cette mortalité subite, et elle s'est adressée, à cet effet, à MM. Philippar, Duval père et Leduc.

M. Leduc vous a, pendant deux séances, entretenus de

cet insecte, de l'influence de sa présence et de l'effet de ses ravages; il vous a décrit ses mœurs et ses habitudes. M. Philippar vous a aussi communiqué quelques-unes de ses observations sur le même objet, et vous avez entendu tour à tour MM. Boullay, Néglet, Battaille et plusieurs autres Membres prendre successivement la parole sur ce sujet. Vous avez bientôt reconnu que votre intervention devenait nécessaire, et que, pour éclairer d'une manière lucide et profitable la question, il convenait de nommer une commission afin de seconder les vues de M. le Maire, d'instruire l'administration municipale de tout ce qu'il vous serait possible de découvrir et pour vous satisfaire de la manière la plus complète : vous attendez confiamment le résultat des recherches et des travaux de votre commission. Plaise à Dieu que ces résultats permettent de sauver les beaux arbres des magnifiques boulevards de notre ville, qui sont menacés en partie de subir le même sort que ceux qui sont tombés sous la hache cet été, au grand déplaisir de la population versaillaise !

Analyse des Mémoires, Notices et Journaux périodiques.

Vous avez recu cette année une quantité de Mémoires, Notices de vos correspondants et des Journaux périodiques, ou Annales publiées par les diverses Sociétés avec lesquelles vous êtes en relation.

Vous avez entendu avec le plus grand intérêt le rapport qui vous a été fait par M. Belin, sur un Mémoire de M. Soubeiran, ayant pour objet l'extraction du sucre de maïs. La question vous a paru être si intéressante, que vous avez nommé une Commission pour faire de

nouvelles expériences. A cet effet, M. Pluchet s'est chargé de la culture, et MM. Belin et Labbé de l'analyse de la plante : attendons le résultat des nouvelles recherches pour donner à ce sujet plus de développement.

M. l'abbé Caron vous a présenté, avec son esprit ordinaire, l'analyse de la *Statistique horticole de Maine-et-Loire*, publiée par la Société d'Horticulture de ce département. Après vous avoir fait pénétrer dans tous les détails de ce bon ouvrage, en signalant les objets les plus intéressants et en citant les hommes qui ont concouru à sa rédaction, il vous a fait sentir tout l'intérêt que présenterait un travail de ce genre entrepris par la Société. Vous le compreniez déjà, Messieurs, avant de savoir que que ce travail était fait pour un autre département. En répondant à M. le préfet, qui vous demandait de la part de M. le ministre l'emploi des cinq cents francs qui vous avaient été accordés il y a deux ans, et comment vous comptiez faire usage des nouveaux fonds que vous avez sollicités, vous appeliez l'attention de cet honorable magistrat sur l'utilité de la composition d'une statistique horticole de Seine-et-Oise. Tout en manifestant le désir de remplir cette tâche, comprenant que cette entreprise devait vous entraîner, par de nombreux déplacements, à des frais qui seraient au-dessus de vos moyens, vous demandiez que M. le Ministre vous vint en aide.

Vous avez entendu le rapport de MM. Casse et Guillemain sur la Société d'Horticulture de Meulan et sur son Exposition printanière; vous avez appris qu'elle continuait à marcher dans une véritable voie de prospérité. M. Casse a porté la parole, en votre nom, dans le sein de cette Société pour lui témoigner toute votre sympathie.

M. de Pronville vous a présenté l'analyse des *Annales*

de la Société d'Horticulture du département du Nord. MM. Crouzet et Leduc celle des *Annales de la Société d'Horticulture de Paris;* MM. Jaquelin et Brionne celle des *Annales de la Société d'Horticulture de la Seine-Inférieure;* M. Jessé celle des *Annales du Comice agricole de Maine-et-Loire;* M. Jaquelin celle du *Bulletin d'Orléans;* M. Lesieur celle des *Annales de la Société agricole et commerciale d'Ile-et-Vilaine*, et M. Labbé celle du *Bon Cultivateur de Nancy.*

Toutes ces analyses, qu'il serait trop long de rapporter dans un compte-rendu, présentent un intérêt d'autant plus grand qu'elles sont faites en conscience, qu'elles résument les faits les plus importants consignés dans ces publications périodiques, au point qu'avec de tels rapports, si exactement faits, vous vous tenez au courant de ce qui se pratique en Horticulture sur divers points de la France. A propos du *Bon Cultivateur de Nancy,* je serais certainement accusé d'omission si je ne vous rappelais le bon rapport de M. Labbé sur une question hygiénique qui intéresse toutes les classes de la société, et qui, tout en paraissant sortir du domaine de l'Horticulture, n'en est pas moins un objet de première importance. Je veux parler de la conservation et de la falsification du lait. C'est à l'occasion d'un article d'un journal italien, rapporté dans le *Bon Cultivateur de Nancy,* que M. Labbé traite cette question. Il parle des vases en zinc pour la conservation du lait et pour la production de la crême, et il examine successivement les diverses sortes de vases sous le rapport de leur nature et de leur forme, en émettant son opinion, très expliquée, sur la valeur de chaque sorte de vase. Il dit que le zinc produit des sels peu sapides et incolores, qui ont une propriété vomitive et purgative assez prononcée, ce qui doit le faire exclure comme capacité

propre à contenir le lait. Après avoir développé cette question avec toute la sagacité qui le caractérise, en démontrant chimiquement les résultats, il termine par l'indication de la falsification du lait au moyen d'une substance, du sel de saturne ou *sous-acétate de plomb*, employée à Paris par quelques laitiers, pour s'opposer à la coagulation du lait pendant les chaleurs de l'été, sel dangereux, qui, par la saveur sucrée qu'il donne au lait, peut faire croire à une meilleure qualité.

Vous avez reconnu que cette communication avait de l'importance, et vous avez arrêté qu'il serait écrit à M. le Maire de Versailles pour l'informer de ce qui, dans ce rapport, est de nature à éveiller son attention dans l'intérêt de la santé publique.

Je termine l'analyse de vos travaux ; vous reconnaîtrez facilement, Messieurs, que je ne me suis arrêté qu'aux points saillants, et que j'ai passé sous silence quantité d'autres objets et divers détails, dont le résumé m'eût conduit au-delà des limites que votre indulgence m'impose, pour ne pas abuser de vos moments.

Je voudrais avoir tout dit ; cependant j'ai encore un devoir à remplir, celui de vous rappeler les Membres que nous ne retrouvons plus parmi nous, et dont la mémoire nous est chère. C'est un dernier hommage que la bonne confraternité nous impose et que les services rendus nous prescrivent. Je serai court, Messieurs, daignez me prêter encore un moment votre attention.



NOTICE NÉCROLOGIQUE

DES MEMBRES DÉCÉDÉS

Dans le courant de l'année 1843,

Par M. Fr. PHILIPPAR,

Secrétaire-Général.



MESSIEURS,

NOUS avons à déplorer encore cette année la perte de plusieurs hommes, dont le souvenir nous est cher. Puisse le dernier tribut de reconnaissance payé à ces Collègues que nous aimions voir au milieu de nous, les faire apprécier à leur juste valeur, et perpétuer leur mémoire dans le sein d'une Société où les Membres se trouvent rapprochés par l'effet d'une cordiale et franche sympathie!

DUBOURG (Adrien-Julien). — M. Dubourg, né le 14 avril 1756, à Moliens (Oise), décédé le 2 mai 1843, habitait Versailles depuis 1802. Simple dans ses goûts et dans ses habitudes, il vivait solitaire et désirait rester ignoré. Il aimait et cultivait les fleurs avec ardeur, et tous les végétaux d'ornement étaient l'objet de ses soins; cependant la Tulipe était sa plante de prédilection. Il en avait

une nombreuse collection qui comprenait de superbes variétés. Il s'occupa long-temps de la culture des Œillets et des Auricules. Jusqu'au dernier moment de sa vie, il conserva le même amour pour les plantes, et ressentit le même bonheur à les voir; tellement que peu de jours avant sa mort, il voulut encore, aidé de deux bras, aller admirer ses Tulipes, auxquelles il souriait en les regardant pour la dernière fois : quelques heures avant de rendre le dernier soupir, il demandait si elles étaient couvertes, et pensait les revoir.

M. Dubourg fut pendant toute sa vie un homme de bien, dévoué à ses amis, à ses semblables. Il fut aimé de tous ceux qui le connurent.

Il était un des Fondateurs de votre Société, et si son grand âge le lui eût permis, vous l'eussiez vu suivre assidument vos séances. Versailles a perdu un zélé amateur, et la Société regrette justement un Membre dévoué.

DESCHIENS (François-Joseph.) — M. Deschiens, né à Vitry-le-François, département de la Marne, le 31 décembre 1769, après des études sérieuses, se livra avec ardeur à la jurisprudence, carrière qu'il parcourut avec distinction, puisqu'il devint un très habile avocat. Je ne suivrai pas M. Deschiens dans tous les détails de sa vie, car j'aurais beaucoup à rappeler, si je voulais vous le présenter comme conseiller des familles, comme homme public s'occupant des intérêts de la ville et du département. Que de belles choses j'aurais à vous dire de ce savant modeste, de cet homme laborieux qui employa une grande partie de sa jeunesse à s'occuper des intérêts de sa ville natale, qu'il servit dans les temps difficiles en généreux citoyen! Je veux vous parler de M. Deschiens comme ami de la science, comme amateur

éclairé de l'Horticulture et comme un collègue dévoué dont vous avez souvent eu l'occasion d'apprécier le mérite et le zèle.

En 1820, M. Deschiens quitta les affaires et la capitale pour venir se fixer à Versailles, voulant trouver le repos dans une occupation paisible. Il se fixa à Montreuil, où il créa un jardin d'étude et de véritable amateur, dans lequel il rassembla plusieurs collections de plantes nombreuses, en variétés, telles que Rosiers de toutes les sortes, Dahlias, Tulipes, Anémones, Renoncules, Camellias, Pelargonium, Orangers, Iris, Pivoines, etc., etc.

Outre ces variétés, composées de plusieurs milliers de pieds, parmi lesquels se distinguaient des choses fort rares, il avait, en outre, un grand nombre d'espèces de végétaux ligneux, de plantes herbacées, de pleine terre et de serre, qui étaient disposées dans des plates-bandes divisant son terrain. On ne pouvait faire un pas sans découvrir une plante qui intéressât sous quelque rapport; pas un seul petit coin de terre n'était inoccupé, et l'espace était utilisé de manière à rendre l'étendue interminable. Aussi les nombreux amateurs et connaisseurs qui visitaient son jardin, et qui étaient reçus avec effusion, ne quittaient-ils cet enclos si parfaitement meublé, qu'après avoir fait une longue séance, sans s'apercevoir des heures qui s'étaient écoulées au milieu de ces richesses végétales, avec l'homme qui savait si bien en faire apprécier les charmes. On rencontrerait peu de jardins composés comme l'était celui de M. Deschiens et garnis d'une manière aussi utile qu'agréable pour la science et l'ornement, pour le savant et l'étudiant, pour le jardinier et le simple connaisseur.

M. Deschiens était en rapport avec les principaux ama-

teurs de diverses parties de la France; il entretenait avec eux des relations d'échange; aussi chaque année voyait-on ses collections augmenter et s'enrichir de toutes les nouveautés qu'il multipliait pour les répandre ensuite; car il était très désireux de voir se propager les belles choses, et il ne fut jamais jaloux de les posséder seul. Non-seulement il échangeait des plantes de ses gains, mais encore il en achetait; et son goût allait tellement croissant, qu'il a fait dans les derniers temps de sa vie des acquisitions assez considérables.

Il connaissait parfaitement toutes ses plantes, et par la pratique, il s'avait appliquer à chacune d'elles la culture la plus convenable. Il dirigeait son jardinier, commandait ses travaux et en suivait l'exécution : M. Auffroy, qui resta un certain nombre d'années avec M. Deschiens, est devenu, en opérant par ses conseils, un Horticulteur très intelligent.

M. Deschiens passait dans son jardin tout le temps que lui laissaient les fonctions de conseiller municipal, celles qu'il remplissait au Conseil-général et les affaires particulières dont il se chargeait pour rendre service, et avec un rare désintéressement. Quoique tous ces travaux, suivis avec une conscience à toute épreuve et avec une remarquable supériorité, lui prissent une grande partie de ses jours et de ses nuits, il savait encore trouver quelques moments pour classer et nommer les plantes de ses collections. Il ne se passait pas un seul jour sans qu'il fît le tour de son jardin, sans qu'il s'arrêtât aux plus petits détails et qu'il fît quelques observations. On l'a vu jusqu'au dernier moment comme reprendre de la vie au milieu de ses plantes, et la semaine qui précéda celle du jour de sa mort, il a fait encore une promenade dans son jardin, s'arrêtant à chaque pas, tant ses forces étaient

épuisées, et pouvant à peine arriver jusqu'à ses serres. Chaque station se faisait devant une plante qui paraissait encore réveiller ses sens presque éteints par la langueur et l'épuisement qui le minaient, ne prenant aucune nourriture, et n'ayant plus de sommeil. Les derniers végétaux qui ont reposé doucement sa vue, sont des Camellias, qui étaient dans une telle prédisposition florale, que ces arbres semblaient vouloir le charmer; et un *Melyanthus major*, espèce qui fleurit rarement, et dont il aimait à voir les fleurs sombres, laissant écouler un suc nectarifère qu'il portait à ses lèvres.

Il s'occupa jusqu'à la fin de sa vie de la composition de ses catalogues; travail qu'il entreprit très tard, et qui ne fut achevé que bien peu de jours avant sa mort.

M. Deschiens était un des Membres laborieux de la Société d'Agriculture de Seine-et-Oise, et le savant Secrétaire-perpétuel de ce corps a prononcé, il y a quelques mois, dans cette enceinte, l'éloge de ce collègue, en rappelant tout ce que cette Société et l'Agriculture lui devaient.

Il fut l'un des fondateurs des Sociétés d'Horticulture et d'Agronomie de Paris : cette dernière l'appela, très peu de temps après sa fondation, à la vice-présidence.

M. Deschiens conçut l'un des premiers l'utilité d'une Société d'Horticulture à Versailles, il en fit apprécier les avantages; et ce fut à la suite d'une réunion d'amateurs et d'horticulteurs, qui eut lieu chez lui, que furent déterminées les bases de cette association, dont on arrêta la fondation. En effet, après un rapport entraînant qui est imprimé dans le premier volume de vos Mémoires, vous vous êtes constitués en Société, et vous avez reconnu qu'il était juste de lui exprimer votre reconnaissance, en l'appelant à la présidence. Ce témoignage de votre

estime le flatta beaucoup, mais sa modestie ne lui permit pas d'accepter; et si vous eûtes le regret de voir le premier de vos fondateurs, si digne de votre choix, rester dans vos rangs comme simple Membre, vous eûtes du moins le grand avantage de jouir de sa savante collaboration et de profiter de ses lumières.

Vous vous rappelez sans doute encore son excellent Rapport sur la destruction des *Insectes nuisibles*, son bon Mémoire sur les *Tulipes*, travaux qui sont imprimés dans vos Recueils, et quantité de bons Rapports particuliers, qui sont déposés dans vos archives.

Vous ne pouvez oublier qu'il fut l'un des principaux partisans de la création du Jardin des Plantes de la ville, et qu'il soutint constamment cet établissement, dont il appréciait si bien l'utilité et l'importance, pour aider à la diffusion des lumières.

Je ne dois pas oublier de signaler ici un fait peu connu qui mérite d'être enregistré à la gloire du Collègue que nous avons perdu; c'est qu'il fut l'un des premiers qui acquit de ces mauvaises terres crayeuses de la Champagne, vouées à une stérilité absolue, et qui eut l'idée de les garnir d'essences résineuses qui y prospérèrent. Son exemple trouva bientôt de nombreux imitateurs, et si de vastes plaines, autrefois abandonnées à leurs produits sauvages, sont aujourd'hui couvertes d'une garniture productive et améliorante, on le doit en partie à notre Collègue.

M. Deschiens est décédé à Versailles le 11 mai 1843, dans sa 74.e année; il a emporté les regrets de sa famille, de ses nombreux amis qu'il servait chaleureusement, du Conseil-général où il tenait une place utile, du Conseil municipal où il faisait preuve d'une incontestable supériorité, des Sociétés agricoles et horticoles,

dans lesquelles son nom s'associait à tout ce qui avait un caractère de difficulté et d'avenir ; enfin les vôtres, Messieurs, qui avez d'autant plus vivement ressenti sa perte, que vous êtes privés des lumières d'un homme que vous remplacerez difficilement.



RAPPORT

SUR

LES MÉDAILLES D'ENCOURAGEMENT

ACCORDÉES

POUR LA CULTURE DES ABRICOTIERS

A TRIEL (Seine-&-Oise).

MESSIEURS,

Vous encouragez tout ce qui vous paraît offrir de l'intérêt, et vous avez pensé que la culture des Abricotiers, suivie en grand à Triel, depuis un grand nombre d'années, et qui offre à cette commune du département de Seine-et-Oise de grandes ressources, méritait de devenir l'objet de votre attention.

A cet effet vous avez nommé une commission qui a été chargée d'explorer le territoire de cette commune, de visiter les Abricotiers, d'examiner la manière dont ils sont traités sous le rapport de la taille et de l'entretien, et de vous faire connaître les propriétaires qui possèdent la plus grande quantité d'arbres de cette essence fruitière, ainsi que les cultivateurs qui suivent avec le plus d'intelligence leur entretien, en désignant

ceux de ces cultivateurs qui, par leurs travaux, méritent la préférence.

Votre commission, qui a rempli avec le plus grand soin la mission que vous lui avez donnée, vous a fait un rapport dont vous avez ordonné l'impression, et vous avez arrêté, sur ses conclusions, qu'il serait accordé :

1.° Une médaille d'argent à M. VALIN, jardinier chez M. Thuret ;

2.° Une médaille de bronze à M. ALAUME, jardinier chez madame veuve Diesse ;

3.° Une mention honorable à M. DESCRAQUES, jardinier chez M. Valery.

Ces trois lauréats ayant été appelés, M. le Préfet, en leur remettant la médaille, leur adresse l'allocution suivante.

MESSIEURS,

« Vous suivez avec succès la culture, la taille et l'entretien des Abri-« cotiers qui couvrent une assez vaste partie du territoire de Triel, et « dont le produit est l'objet d'un commerce considérable pour une « grande partie des habitants de cette commune.

« La Société d'Horticulture de Seine-et-Oise, qui cherche tous les « moyens de récompenser l'habileté dans les diverses parties de la cul-« ture, n'a pas oublié Triel et les Horticulteurs qui opèrent dans cette « localité.

« Vous avez été désignés, par une Commission spéciale, comme étant « les trois Horticulteurs qui cultivez l'Abricotier avec le plus d'intelli-« gence ; la Société est heureuse de vous réunir et de vous donner les « encouragements si bien mérités par vos utiles travaux.



RAPPORT

SUR LES MÉDAILLES

ACCORDÉES

POUR BONNE TENUE DE CULTURE,

A la suite d'Explorations horticoles ordonnées par la Société, en conséquence de demandes faites par les Horticulteurs qui ont été reconnus dignes de ces Encouragements.

MESSIEURS,

Vous avez nommé, dans le courant des deux années qui viennent de s'écouler, des Commissions qui ont été chargées, sur la demande de plusieurs Horticulteurs, de visiter des jardins. Ces commissions se sont rendues à vos désirs, et n'ont rien négligé pour remplir le mieux possible leur mission. Nous venons, dans cette séance solennelle, signaler les hommes qui ont paru à vos commissaires mériter d'honorables distinctions, vous résumer leurs travaux et rappeler vos décisions prises en séances ordinaires.

Nous n'entrerons pas dans de longs détails, puisque vous avez décidé que les rapports spéciaux seraient im-

primés dans vos Mémoires, et que la lecture de ces rapports très circonstanciés, fera connaître d'une manière exacte les utiles travaux des Horticulteurs qui se font remarquer, et dont vous aimez à reconnaître et à proclamer la capacité.

M. *Sulpice* RAISON, jardinier chez feu madame Jouette, entretient un jardin de quatre hectares, situé à Ville-d'Avray. Votre Commission vous a dit que M. Raison appartient à une famille de jardiniers, dont l'origine remonte au XVI.e siècle; qu'il poursuit la carrière de ses ancêtres avec cet amour de l'art qui distingue l'homme laborieux et attaché, et qu'il a un fils qui suit la même voie.

Ses cultures se composent 1.° d'un jardin anglais, dont il a dirigé la formation; ce jardin est dessiné avec beaucoup de goût, les allées divisent gracieusement le terrain, les massifs sont bien disposés; les plantations sont comprises de manière à produire leur effet sous le rapport des masses, des points de vue et des percées; 2.° d'un potager fort bien entretenu, garni de légumes francs et d'un bon choix; 3.° de plantations fruitières en espaliers et en massifs, qui se composent d'arbres recherchés pour la qualité des fruits et entretenus avec une grande intelligence; 4.° de plates-bandes fleuries couvertes, pendant la belle saison, de fleurs variées décorant admirablement le terrain, en donnant au jardin un air de coquetterie, qui produit un délicieux effet.

Vos commissaires vous ont dit, après deux visites qui ont été faites à différentes époques, que M. Sulpice Raison était un jardinier fort habile aimant beaucoup son art, et que les cultures suivies par cet Horticulteur décélaient des connaissances et une grande activité.

En conséquence, vous avez décidé qu'il lui serait dé-

cerné, en séance publique, une Médaille d'argent, à titre d'encouragement.

M. Raison (Sulpice) ayant été appelé, M. le Préfet, en lui remettant la Médaille, lui adresse l'allocution suivante :

Monsieur,

« Vos travaux, dans le beau jardin confié à vos soins, ont été ap-
« préciés par deux Commissions, qui n'ont fait que vous rendre jus-
« tice, en reconnaissant qu'ils sont suivis avec intelligence et appli-
« cation.

« En vous offrant cette Médaille, la Société a voulu récompenser
« le jardinier qui emploie tous ses efforts à faire prospérer l'Horticul-
« ture, et à inspirer le goût du jardinage.

« Votre fils saura marcher sur vos traces, comme vous avez suivi
« celles de vos pères. »

M. Guigné, propriétaire-horticulteur à Ollainville (Seine-et-Oise), opérant sur un terrain de sept hectares, se livre avec un véritable succès à la culture des Vignes disposées en cordons et en palmettes.

Ce n'est que depuis quelques années que M. Guigné, retiré des affaires comme marchand de bois, à l'âge de soixante-deux ans, s'est livré à l'Horticulture.

Pendant deux ans, une Commission spéciale a suivi les travaux de M. Guigné, et dans cet espace de temps, cette Commission est allée à différentes époques visiter les travaux de cet agronome. Les rapports qui vous ont été faits sur la plantation, la disposition et l'entretien des treilles, sur la quantité et la qualité des fruits obtenus, vous ont assurés que M. Guigné opérait dans ce genre de culture avec une grande intelligence et avec un véritable esprit d'amélioration, autant par goût et par sentiment de l'art que par esprit de spéculation.

Après quatre ans de plantation M. Guigné a récolté, en 1842, sur une longueur de 6,800 mètres, et 3 mètres de hauteur, 2,890 kilogr. de raisin, en chasselas magnifique et en beau francquintal. Nous ne citons cette quantité que pour faire connaître les premiers résultats obtenus sur une très jeune vigne; car la Commission vous a dit, opinion qu'elle partage avec l'auteur de la plantation, que la production ira croissant, et qu'elle arrivera à être considérable.

Vous avez reconnu que les travaux de M. Guigné méritaient un encouragement, et vous avez arrêté qu'il serait décerné à son auteur, en séance publique, une Médaille d'argent.

M. Guigné ayant été appelé, et lui remettant la Médaille au nom de la Société, M. le Préfet lui adresse l'allocution suivante :

« Monsieur,

« Vous avez désiré que la Société allât visiter vos belles cultures « de vignes en treilles, qui produisent de si beaux fruits. Elle a vu « avec satisfaction le succès de vos soins.

« Vous avez fait de grands efforts pour obtenir des résultats dignes « de l'admiration des amateurs; la Société aime à le constater, afin « de vous donner des imitateurs.

« Cette Médaille vous encouragera à mieux faire encore, et vous y « verrez un témoignage de la sympathie de la Société, qui vous sera « tout à la fois agréable et honorable. »



RAPPORT

DU JURY

DE L'EXPOSITION PRINTANIÈRE DE 1843,

PAR M. LEDUC,

SECRÉTAIRE-RAPPORTEUR.

L'Exposition a eu lieu dans les Galeries Municipales de l'Hôtel-de-Ville, du 25 au 28 Mai 1843.

MESSIEURS,

Vous avez institué des Expositions dans le but d'encourager la production horticole par la distribution publique et solennelle des récompenses que vous accordez à ceux des Exposants qui ont le plus mérité par la nature et la qualité de leurs produits. En effet, Messieurs, quoi de plus propre à entretenir et à stimuler encore, s'il est possible, les efforts des Horticulteurs et des amateurs, que de recevoir du premier Magistrat de notre département, si juste appréciateur du mérite, les récompenses et les encouragements obtenus par le zèle et la persévérance!

Votre Exposition printanière a eu lieu le 25 mai dernier; un Jury spécial composé de sept Membres titulaires, et de cinq adjoints ou suppléants, était chargé de

juger le mérite de chaque collection confiée à son examen.

Pour remplir cette mission honorable et délicate, vous avez nommé MM. Bertin, Tatin, Duval père, Derongé, Leduc, Jessé et Battaille, jurés titulaires ; et MM. Legeas, le général Michaux, Demanche, Le Roi et de Pronville, jurés suppléants. Le Jury s'est réuni le 25 mai dernier, à neuf heures du matin, a nommé M. Battaille son président, et m'a fait l'honneur de me désigner pour son secrétaire-rapporteur. C'est en cette qualité que je vais vous faire part de ses décisions sur le mérite de chaque Concours. Vous avez décidé que cette fois quatre Concours seraient ouverts, et que, dans chacun de ces concours, il ne serait accordé qu'une médaille d'argent ou une médaille de bronze, suivant le mérite de la collection, et une mention honorable s'il y a lieu.

Le Jury, conformément à cette décision, et suivant l'ordre de votre programme, a examiné successivement chaque collection, en suivant l'ordre des catégories, et prononcé par le scrutin sur le mérite de chacune.

Vous savez, Messieurs, qu'aucune considération de personne ne peut influer sur les décisions du Jury; chaque collection portant seulement un numéro d'ordre, le nom de l'Exposant ne lui est donc connu qu'après son opération terminée.

Ainsi, d'après le dépouillement des divers scrutins, le Jury a décerné les prix dans l'ordre suivant :

PREMIER CONCOURS.

A la plus belle collection de fruits conservés.

Point de concurrents.

DEUXIÈME CONCOURS.

A la plus belle collection de fruits et de légumes de

11

Primeurs. Les produits pour les conditions de ce Concours devaient être dans un parfait état de maturité.

Le Jury a été unanime pour décerner la *Médaille d'argent* à M. TRUFFAUT, Horticulteur, rue des Chantiers, à Versailles;

Et la *Mention honorable* à M. PELLE, Horticulteur à Glatigny (Versailles).

TROISIÈME CONCOURS.

A la plus belle collection de plantes en fleurs, composée d'espèces et variétés prises dans différents genres.

Le Jury a décerné la *Médaille d'argent* à l'unanimité à M. John SALTER, horticulteur à Versailles;

La *Mention honorable* à M. DUVAL, Horticulteur à Versailles.

QUATRIÈME CONCOURS.

Ce Concours concernait les plantes les plus rares et les plus nouvelles, propres à augmenter les collections d'amateurs et à favoriser le commerce horticole.

Le Jury a jugé qu'il n'y avait pas lieu à décerner de récompenses.

Le Jury avait, en outre, la faculté d'accorder des Mentions spéciales jusqu'à la concurrence de trois, pour les collections méritantes ou pour les objets importants qui ne rentraient dans aucune des catégories du Concours.

A l'unanimité, le Jury a décerné une *Mention spéciale* à M. FONTAINE, entrepreneur de plomberie, à Versailles, pour son appareil de chauffage des serres.

Comme plusieurs de vous, Messieurs, ont pu le voir, l'Exposition cette année était peu nombreuse, bien qu'on y ait remarqué beaucoup de très belles et

nouvelles espèces. Aussi la majorité du Jury a-t-elle été d'avis de vous proposer que, pour la prochaine Exposition, il soit établi plus de Concours, et dans chaque Concours plus de récompenses. Il croit que c'est à leur petit nombre qu'on doit attribuer le manque des concurrents. Plusieurs Membres du Jury qui avaient exposé, MM. Jessé, Bertin, Salter et Duval, demandaient à ne point concourir, parce qu'il y avait peu d'Exposants; mais le Jury ne connaissant point les collections, qui ne portaient que des numéros, a dû, suivant l'avis de la majorité, passer outre, procéder à l'examen des collections, et décerner les récompenses dans l'ordre de votre programme, ainsi qu'il vient de vous en être donné communication.

Après la lecture du Rapport, le Secrétaire fait l'appel des lauréats.

MM. SALTER et TRUFFAUT, *Médaille d'argent;* MM. PÉELLE, DUVAL et FONTAINE, *Mention honorable;* et M. le Préfet, en leur remettant les récompenses, leur adresse l'allocution suivante :

MESSIEURS,

« Les fleurs de MM. Salter et Duval, les primeurs de MM. Truffaut « et Péelle, l'appareil de chauffage (Thermosiphon) de M. Fontaine, « ont été jugés dignes des encouragements que la Société décerne « dans l'intérêt des progrès de l'Horticulture.

« Vous l'avez emporté sur vos honorables rivaux, et les Médailles « et les encouragements que vous recevez ont été bien mérités.

« Continuez, Messieurs, à exercer avec la même intelligence et le « même amour, votre utile et aimable industrie; vos travaux atteignent le double but de rendre service aux Horticulteurs, et d'être « favorables au développement de l'art. »

RAPPORT

DE LA COMMISSION D'ADMISSION

POUR LE CONCOURS D'ÉMULATION

DES JEUNES JARDINIERS,

PAR M. TATIN, *Rapporteur.*

MESSIEURS,

EN vous formant en Société, vous vous êtes proposé d'encourager l'art horticole, cette branche toute particulière du commerce de notre département. Pour arriver à ce but, vous vous êtes pénétrés de cette idée que, sans une bonne instruction dans cet art, il n'y a point de nouvelles lumières à faire jaillir, point de nouvelles conquêtes à faire et point de nouvel élan à donner au commerce horticole. Vous avez donc créé un concours spécial d'émulation; vous avez décidé que deux Médailles, l'une d'argent, l'autre de bronze, et une mention honorable seraient les prix offerts aux candidats, enfin qu'un jury spécial, pris dans le sein de la Société serait chargé de faire subir à ceux-ci deux examens, l'un théorique, l'autre pratique, dont vous avez dressé le programme.

Par ces décisions vous avez fait un appel aux jeunes horticulteurs. Vous leur avez dit : Ne vous contentez pas de savoir manier la bêche et la serpette, faites-le savam-

ment et en hommes qui raisonnent ce qu'ils font. Certes l'Horticulture demande de grandes connaissances, mais cherchez à les acquérir. Voyez comme se sont distingués, quelle belle position sociale ont acquise tant d'Horticulteurs qui ont commencé comme vous. Travaillez donc avec ardeur; cherchez à découvrir les causes dont vous avez vu les effets; non-seulement surprenez la nature dans les vastes et nombreuses combinaisons qu'elle opère dans son laboratoire, mais encore forcez-la à en offrir de nouvelles. Dans le nombre de celles-ci ne comptez-vous pas la greffe, qui contraint un arbre sauvage au fruit acerbe, à donner un fruit savoureux? Avant que vous ayez acquis cette fortune et cette considération qui doivent être la récompense de vos travaux, nous vous offrons à conquérir des palmes honorables; nous vous les décernons solennellement en présence d'un auditoire éclairé, enfin vous les recevrez des mains du magistrat qui, lui aussi, prend un grand intérêt à vos succès.

Voilà, Messieurs, ce que vous avez dit à notre jeunesse horticole; mais la défiance d'eux-mêmes et une grande timidité ont retenu plusieurs de ceux qui auraient pu entrer en lice. Un seul candidat s'est présenté, c'est M. Masson (Étienne).

La commission nommée par vous s'est assemblée une première fois, le mercredi 16 août, dans le lieu ordinaire de vos séances. Elle s'est constituée ainsi qu'il suit.

M. l'abbé Caron, président, M. Truffault fils, secrétaire. MM. Fion, Duval père, Bertin, Sulpice Raison, Pajard, et Tatin, Rapporteur.

Trop faible encore par suite d'une maladie très grave, M. Bertin n'a pu assister à aucun des deux examens.

L'excessive modestie du secrétaire désigné par les suffrages, sa timidité plus grande encore, s'il est possible,

l'ont fait, malgré son aptitude, reculer devant la tâche que je viens remplir pour lui. Puissiez-vous ne pas dire que, pour un autre motif, j'aurais dû l'imiter!

Les certificats que nous a présentés M. Masson, et qui lui ont été délivrés par M. le maire de Clermont-Ferrand, par M. le directeur-professeur du jardin botanique de cette ville, et par M. le directeur de l'institution royale agronomique de Grignon, ces certificats, dis-je, sont encore plus flatteurs pour lui.

Dans cette première séance, où devait avoir lieu l'examen théorique, plusieurs membres du jury ont interrogé le candidat sur les différentes natures de terres et sur leurs propriétés; sur les différentes sortes d'engrais et sur leur emploi; sur les différents modes de multiplication; sur la taille des arbres fruitiers et sur l'élagage des arbres de plantations; enfin, sur la garniture des jardins légumiers pendant l'année. Toutes les réponses de M. Masson, quoique faites avec crainte et timidité, ont prouvé du savoir.

Une seconde réunion du jury a eu lieu le 17 septembre dernier, pour procéder à l'examen pratique; et les membres présents ont regretté l'absence de MM. Truffaut fils et Duval père, si capables d'être juges en cette matière.

M. le jardinier du jardin de l'école normale a eu la complaisance de nous procurer tout ce qui était nécessaire à cet examen. Terrain à labourer, graines à semer, plants divers à repiquer, arbres à arracher et à replanter, arbres et arbustes à greffer et à marcotter, tout a été mis à notre disposition, et le candidat, dans ces diverses opérations, a montré de l'intelligence et une bonne pratique.

Plusieurs membres lui ont posé des questions sur les avantages de chaque opération; il les a bien résolues.

Dans les diverses greffes qu'il a opérées, dans les marcottages qu'il a faits, M. Masson a prouvé qu'il avait de l'instruction.

M. Masson a sans doute encore à acquérir; mais le Jury a été assez satisfait pour vous proposer de lui décerner la Médaille d'argent.

Puisse la noble confiance de M. Masson, puisse le prix que vous lui accordez prouver à nos jeunes jardiniers qu'ils sont l'objet de votre sollicitude, et que, loin de craindre de trouver en eux, par la suite, des rivaux de science, vous désirez au contraire les voir vous surpasser.

M. Masson Etienne est appelé, et M. le Préfet, en lui remettant la Médaille, lui adresse l'allocution suivante :

Monsieur,

« Le Concours ouvert pour encourager le zèle des jeunes jardiniers « a un but très louable ; il sert à faire apprécier tous les avantages « d'une bonne. instruction.

« Si vous l'avez emporté sans concours, faute de rivaux qui vinssent « vous disputer la palme, vous avez du moins la satisfaction d'avoir « fait preuve de savoir, et d'avoir mis vos juges dans l'obligation de « reconnaître que vos études théoriques et pratiques vous plaçaient « au nombre des hommes sur lesquels l'Horticulture peut compter.

« Votre persévérance et vos études vous créeront, nous l'espérons, « de nombreux émules, et vous assureront de nouveaux succès. »

SECONDE PARTIE.

MÉMOIRES,

NOTICES ET RAPPORTS.

ALLOCUTION

PRONONCÉE

A LA SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE

DU DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE,

DANS LA SÉANCE MENSUELLE DU 3 NOVEMBRE 1842,

Par M. le Général MICHAUX,

Président Titulaire, en prenant le fauteuil.

MESSIEURS,

LA Société d'Horticulture du département de Seine-et-Oise, dans sa séance du 9 juillet dernier, m'a fait l'honneur de m'appeler à sa présidence pour l'année qui va s'ouvrir ce jourd'hui 3 novembre. Je lui dois des remerciements de ce qu'elle a bien voulu compter sur le zèle que je dois apporter dans l'exercice des fonctions qu'elle m'a confiées.

Je ne puis me dissimuler que mes connaissances en Horticulture n'étaient pas un titre à sa bienveillance. Occupé pendant quarante ans de fonctions et d'études relatives à la défense de l'État, ou employé activement dans les armées, je ne me suis jamais livré pendant ce temps à aucune des parties de la science horticole. Si je

puis être de quelque utilité à la Société, ce ne sera qu'autant que je serai entouré d'un bureau et d'un conseil d'administration composés d'hommes spéciaux instruits dans les travaux et versés dans la pratique des méthodes les plus sûres; je n'aurai pour principale fonction qu'à veiller au bon emploi du temps que vous pouvez consacrer à vos réunions, et à celui des fonds affectés à votre administration. Maintenir dans vos séances l'ordre et la régularité, faire jouir tous les membres des avantages que le réglement leur assure, et faire en sorte que les précieux moments que vous enlèverez à vos occupations journalières ne soient pas perdus pour la science à laquelle vous vous dévouez : tels seront les objets de mes soins.

J'ose, Messieurs, compter sur votre indulgence, comme vous pouvez compter sur les efforts que je ferai pour m'acquitter des devoirs de la présidence. J'aurai sous les yeux les exemples de mes dignes prédécesseurs. Par des connaissances variées et étendues et par un caractère conciliant, ils ont su mériter l'estime et la confiance de la Société; ils ont eu le bonheur de faire apprécier par une autorité tutélaire ses premiers essais. Je désire ardemment pouvoir contribuer à lui gagner la continuation de cette protection bienveillante à laquelle elle est redevable de son existence, et sans l'appui de laquelle elle ne pouvait se soutenir.

La Société ne peut avoir toute son utilité qu'autant qu'il existera entre ses membres l'union la plus parfaite, que chacun voudra contribuer selon ses moyens aux travaux imposés à tous les sociétaires dans l'intérêt commun, que tous les efforts tendront à faire cesser les petites rivalités qui auraient tenu éloignés de son sein des Horticulteurs renommés dans le pays, et que nos rapports avec les autres Sociétés des départements se-

ront maintenus de manière à nous faire profiter de toutes leurs découvertes. A ce sujet, je dois vous rappeler, Messieurs, que nous avons reçu de ces Sociétés et de quelques-uns de nos confrères un certain nomble d'imprimés dont nous ne pourrons profiter qu'autant que les membres qui ont été chargés d'en faire l'examen s'acquitteront de ce devoir. Si quelques-uns se trouvaient dans l'impossibilité de le faire, ils seraient invités à renvoyer ces ouvrages au bureau, qui chargerait d'autres membres de ce travail.

RAPPORT

SUR

LE JARDIN DE MADAME JOUETTE,

PROPRIÉTAIRE A VILLE-D'AVRAY,

ENTRETENU PAR M. SULPICE RAISON,

Jardinier en chef,

Membre de la Société d'Horticulture de Seine-et-Oise ;

Par deux Commissions, explorant à différentes fois, composées, l'une de MM. de PRONVILLE, HUOT père, BRIONNE et ARNOULT; et l'autre de MM. l'Abbé CARON, PHILIPPAR, TRUFFAUT fils, BERTIN et LABORIE, ce dernier Rapporteur des deux Commissions.

Sur la demande de M. Sulpice Raison, jardinier en chef chez madame Jouette, deux Commissions d'exploration sont allées, en juillet 1842 et en août 1843, visiter le jardin cultivé par M. Sulpice. La position de la propriété de madame Jouette est extrêmement agréable; sa maison d'habitation, d'un admirable effet, forme un beau pavillon construit sur la hauteur d'un mamelon. Le jardin, entourant la maison, présente un terrain incliné, en pente douce, jusqu'à l'une des extrémités longeant la route de Marnes, du côté du levant. Cette belle propriété n'était, il y a dix ans, qu'un vaste verger planté d'arbres fruitiers plus que centenaires; ces arbres avaient tous pris

un développement extraordinaire, mais en général de mauvaises formes : ce verger est devenu une habitation élégante entourée d'un beau jardin anglais.

M. Sulpice, après être resté dix ans chez le baron Piscatory, à Saint-Brice; six ans chez M. Lamoureux, à Vitry; deux ans chez M. Dastor, au château du Tremblay, est depuis dix ans chez madame Jouette. Cet habile jardinier poursuit d'une manière distinguée la carrière de ses ancêtres; car il y a peu d'exemples connus d'une pareille hérédité, puisque vers la fin du seizième siècle cette famille travaillait à Frênes, que l'on sait être le domaine de la famille d'Aguesseau.

M. Sulpice nous a dit qu'à son entrée chez madame Jouette, il fit arracher les arbres du verger et n'en conserva que deux, remarquables par leur développement, dont nous parlerons subséquemment; dessina et planta en entier ce jardin, qu'il nous a fait parcourir dans toute son étendue, en appelant notre attention sur ses détails. Il a tiré un excellent parti de ce terrain en établissant des massifs, qui entourent le pavillon et les constructions circonvoisines, de manière à les encadrer ou les cacher, suivant la nécessité du tracé de la partie anglaise s'étendant jusqu'au potager, et qui, par sa disposition fort bien combinée, augmente fictivement l'espace. De vertes pelouses onduleuses et gracieuses, entrecoupées de larges allées sinueuses et agréablement contournées; des plantations bien conçues et disposées de manière à produire leur effet, soit par des arbres isolés ou groupés en masses, placés en massifs, dessinant des contours ou encadrant et indiquant des points de vue, formant des échappées et variant les scènes, donnent du pittoresque à ce joli enclos.

Parmi les végétaux qui meublent ce jardin, on trouve

plusieurs arbres remarquables par leur beauté ou leur rareté, quelques masses de végétaux de l'Amérique du Nord, dites plantes de terre de bruyère.

En général, la simplicité qui règne dans ce jardin, au milieu du luxe de végétation et de cette sorte d'abandon de décoration bien comprise, ajoute à la variété du paysage environnant, dont on a su ménager l'effet, en le rapportant habilement à l'intérieur : c'est cette gracieuse simplicité qui donne tant de charmes à cette propriété.

Ce jardin est encore embelli, animé par un choix de végétaux d'ornement, au nombre desquels se trouvent entre autres un bel assortiment de Rosiers, pris parmi les variétés dites remontantes ou perpétuelles, entretenant une floraison continue, qui donne de l'éclat et de la grâce; une collection de Dahlias choisis et fort bien disposés; une très belle collection d'Œillets, remarquable par les variétés qui la composent. Ces beaux végétaux sont entremêlés d'une grande quantité de jolies plantes coquettes, symétriquement placées, de manière à obtenir un véritable luxe floral pendant toute la belle saison. Dès qu'une plante passe fleur, elle est immédiatement remplacée par une autre, qui produit un nouvel effet : ce renouvellement et la situation des plantes en masses ou en groupes, et leur disposition par rapport aux nuances des couleurs, décèlent l'intelligence et le goût du jardinier. Il serait à désirer pour l'Horticulture et pour les propriétaires, que tous les jardiniers ressemblassent à M. Sulpice; l'embellissement des jardins et l'amélioration des propriétés s'en ressentiraient : les amateurs augmenteraient et le commerce des plantes acquerrait un plus grand développement. Des pieds de Glycine de la Chine, placés contre l'une des façades de la maison, dirigés sur des fils de fer

formant galeries, produisent un admirable effet; par des pincements appropriés, M. Sulpice leur fait porter des fleurs en abondance jusqu'en automne.

Après nous avoir fait parcourir le jardin anglais, M. Sulpice nous a conduits dans d'autres parties destinées à l'utile, et non moins bien cultivées. Nous y avons remarqué dans la direction du levant, à la suite d'une terrasse située sur la grande rue de Ville-d'Avray, ombragée de tilleuls, et fort agréable tant pour la vue que pour le mouvement de cette jolie commune, qui parfois est très animée, un bel espalier surmonté de cordons de vignes.

Cet espalier a deux cents mètres de longueur; il est planté de douze beaux Pêchers en palmette, de dix Pêchers disposés en éventail, dont les plus grands ont dix mètres de développement; de dix Poiriers de variétés différentes, et de six gros Abricotiers: ces arbres, qui n'ont que dix ans de plantation, ont une force de végétation prodigieuse. M. Sulpice a obtenu cette année une fructification remarquable par la beauté, la qualité et la quantité.

On remarque en contre-espalier, des ceps de vignes distants de cinq mètres, supportés par des potences en fer de deux mètres trente centimètres de hauteur: la pente des chevrons allant au mur est de cinquante centimètres. Ces vignes, plantées dans toute la longueur de l'espalier, forment arcades de l'une à l'autre; outre qu'elles produisent beaucoup de fruits, elles contribuent à amoindrir la force des rayons solaires sur l'espalier, d'autant que vis-à-vis chaque arbre de l'espalier il se trouve un pied de vigne.

Cet espalier, vu de ses extrémités, représente une galerie couverte du plus bel aspect; l'œil se réjouit à

la vue de ces superbes et nombreuses grappes de raisin doré qui pendent à ces belles treilles, formant pour le promeneur un délicieux ombrage. De l'autre côté de ce long espalier, se trouve une suite de magnifiques quenouilles de Poiriers, toutes sur franc, bien traitées et dans un état prospère de végétation et de fécondité Presque tous ces arbres ont une hauteur de cinq à huit mètres; ils sont au nombre de deux cents, entourant les carrés réservés à la partie potagère.

Ce potager est remarquable par la beauté de ses légumes, tous d'un bon choix et bien francs. Votre Commission a remarqué plusieurs variétés de melons, qu'elle a appréciées pour leur qualité.

M. Sulpice a appelé notre attention et nous a fait admirer deux Poiriers plus que centenaires, et qui faisaient partie de l'ancien verger. L'un de ces poiriers paraissant avoir été disposé en gobelet dans l'origine, est un Beurré d'Angleterre qui produit annuellement quinze cents à deux mille poires. Il peut avoir quatorze mètres de hauteur : le diamètre du tronc, à sa base, est d'un mètre trente centimètres. Il a huit belles branches mères dont le diamètre est de quarante centimètres : il porte onze mètres de développement. Madame Jouette se proposait de faire construire un kiosque dans l'intérieur de ses branches, ce qui serait devenu un observatoire duquel on aurait pu voir toute la propriété, et avoir en outre de très beaux points de vue en dominant tout le pays. Le second, qui est beaucoup plus fort que le premier, est un Catillac. Il est moins régulier dans ses formes; l'une de ses faces paraît souffrir des vents d'est, qui arrivent des hâles froids du printemps. Les fruits de ce côté ont une mauvaise forme, ne sont point colorés comme le sont ceux des autres parties. Le diamètre, de la base du

tronc, est de un mètre soixante-dix centimètres; il est composé de sept branches principales. Sa plus forte branche a soixante centimètres de diamètre; il porte quinze mètres de développement latéral. Il produit annuellement cinq mille poires, charge énorme, car ses fruits pèsent, année moyenne, un demi-kilogramme; aussi ses branches traînent-elles jusqu'à terre et sont-elles étayées de tous côtés. Il serait facile de placer, au centre de cet arbre, dont les branches forment une assez vaste rotonde, une table de dix couverts, à laquelle on serait fort à l'aise et presque entièrement abrité. Ces deux magnifiques arbres sont parfaitement sains dans toutes leurs parties, et paraissent, par leur vigueur, devoir durer encore de longues années; ce qui fait regretter qu'on n'ait conservé que ces deux derniers lors de la destruction du verger et de la création du jardin.

M. Sulpice a fait manœuvrer devant nous une pompe très commode, montée sur deux roues, transportable dans toutes les parties du jardin, partout où l'arrosement se fait, pour les pelouses, les massifs, ou les espaliers. Il s'en sert sur-tout pour humecter et laver les arbres à fruits, principalement pendant et après la floraison, afin de déterminer la chute des parties florales au moment où les fruits se nouent; ce qui les nettoie, les aide à se former et à se nouer. Son emploi est très salutaire pour les Abricotiers si délicats, qui rapportent rarement. Avec ce lavage, il parvient à obtenir tous les ans de très beaux fruits et en assez grande abondance. Il s'en sert aussi pour bassiner et rafraîchir ses espaliers pendant les chaleurs de l'été, après le coucher du soleil; ce qui est d'autant plus salutaire pour tous les arbres, et sur-tout pour les arbres à fruits, c'est que ce lavage empêche les insectes de s'attacher aux fruits, ainsi qu'aux feuilles.

Avec cette pompe, en employant la valeur de vingt arrosoirs d'eau, il bassine son espalier, travail qui lui prend environ une heure, assisté d'un aide ; l'un pompe, tandis que l'autre dirige le jet.

Il nous a aussi fait remarquer un puits, placé et masqué dans un massif, à peu de distance de la maison. Il avait, dans le principe, quinze mètres de profondeur, fournissant une belle et bonne eau, mais pas en assez grande quantité pour les besoins de la maison. Il a été foré à quinze mètres de profondeur en plus ; l'eau primitive, qui était douce, se trouve, à cette profondeur de trente mètres, sulfureuse : quoique ayant cette saveur elle est limpide et bonne pour les besoins du ménage ; le cuisinier de la maison en fait usage pour ses préparations culinaires, sans que ce caractère sulfureux, tant à l'odorat qu'au goût, ait d'influence sur les légumes et les viandes.

Une pompe très forte et d'un système nouveau est établie sur ce puits qui, par des conduits bien dirigés, remplit des réservoirs au faîte de la maison, en parcourant perpendiculairement, à la naissance de la nappe d'eau, quarante-huit mètres d'élévation ; ces réservoirs répartissent les eaux nécessaires dans les différents appartements. Cette pompe serait d'un grand secours en cas d'incendie.

Votre Commission, en se retirant, a témoigné à M. Sulpice toute la satisfaction qu'elle avait éprouvée à visiter ce charmant jardin, qui est son œuvre ; elle l'a félicité sur ses travaux de jardinage en général, sur le bon choix de ses fleurs et de ses légumes, qu'elle a trouvés dans un état de végétation très prospère. Elle a promis à cet Horticulteur que ce serait pour elle un véritable plaisir de présenter son rapport à la Société

sur les cultures de l'un de ses membres qui l'honore à plus d'un titre, car le jardin de madame Jouette, considéré dans son ensemble, présente encore plus d'utilité que d'agrément; ses produits étant plus que suffisants à la consommation d'une famille nombreuse et riche. Aussi votre Commission, après avoir vu et apprécié la bonne tenue, l'ordre, le bon goût, la propreté qui règne dans toutes les cultures de M. Sulpice, s'est trouvée unanime pour vous proposer d'accorder, à titre d'encouragement, une Médaille d'argent à cet habile jardinier, en récompense de son bon travail, de son zèle, des soins constants et particuliers de tous ses instants, pour embellir et améliorer la propriété qui lui est confiée depuis dix ans. Votre Commission s'appuie en outre sur cette longue et rare hérédité que M. Sulpice désire perpétuer, en faisant de son fils un habile jardinier, un horticulteur distingué, qui suivra la carrière de ses ancêtres en dirigeant aussi, lui-même, des enfants dans cette honorable, belle et intéressante partie.

RAPPORT

SUR LES

CULTURES DE VIGNES

DE M. GUIGNÉ,

Propriétaire à Ollainville, commune réunie à la paroisse des Bruyères-le-Châtel, arrondissement de Corbeil, canton d'Arpajon, département de Seine-et-Oise;

Par M. LABORIE,

Membre de la Société, Rapporteur de trois Commissions spéciales, nommées à trois époques différentes pour visiter ces cultures.

MESSIEURS,

LA Société, en se formant, a eu pour but de s'occuper de l'amélioration des cultures, de rechercher les moyens de propager les bonnes théories, d'encourager les pratiques nouvelles, basées sur l'expérience, qui seraient reconnues utiles aux progrès du jardinage, d'engager le timide praticien à vous apporter le fruit de son expérience de chaque jour, de même que d'encourager le modeste amateur à offrir le résultat de ses observations. C'est dans ce but aussi, Messieurs, que, chaque fois qu'un Horticulteur demande à votre Société de soumettre ses cultures à votre appréciation, vous vous empressez de nommer et d'envoyer des Commissions partout où elle espère trouver amélioration et progrès. C'est pour atteindre ce but que, sur des demandes faites par M. Guigné,

l'un de nos collègues, vous avez décidé dans vos séances mensuelles des 6 octobre 1842, 5 janvier et 3 août 1843, que des commissions se rendraient aux époques désignées pour explorer ses cultures viticoles, et vous en faire le rapport.

Votre première Commission, composée de MM. *Tatin*, *Leduc* et *Laborie*, s'est transportée, le 12 octobre 1842, à Ollainville. J'ai eu l'honneur, comme rapporteur, de vous lire un premier rapport dans votre séance du 20 octobre 1842, dans lequel la Commission appréciait la beauté, la maturité des raisins et l'ensemble des plantations. Cette même Commission, sur une nouvelle demande faite par M. Guigné, le 5 janvier 1843, après s'être adjoint MM. *Madeline* et *Truffaut* fils, s'est transportée de nouveau à Ollainville, le 20 mars 1843, pour examiner la méthode de tailler de M. Guigné. J'ai eu l'honneur de vous lire un rapport relatif à cet objet, dans votre séance du 6 avril 1843. Sur une nouvelle demande de M. Guigné, dans votre séance du 3 août 1843, vous avez décidé qu'une troisième et dernière Commission, composée de MM. l'abbé *Caron*, *Leduc*, *Pajard*, *Truffaut* fils et *Laborie*, à laquelle se sont adjoints, sur sa demande, MM. le comte *Lelieur*, *Huot* père, *Bertin*, et *Sulpice Raison*, se rendrait une troisième et dernière fois à Ollainville, pour explorer de nouveau, dans tous leurs détails, les cultures viticoles de M. Guigné, avec mission de s'assurer si ces cultures étaient de nature à mériter un encouragement à leur auteur, et de faire sur cet objet un dernier rapport dans sa plus prochaine séance, afin de lui faire, s'il y avait lieu, une proposition de médaille.

Pour remplir sa mission avec la plus scrupuleuse exactitude dans cette dernière exploration, cette troisième

Commission s'est présentée le 18 septembre dernier à Ollainville ; comme dans les précédentes visites, M. Guigné l'a reçue avec la cordialité la plus franche et la plus empressée.

Votre Commission, après avoir prié M. l'abbé Caron d'accepter la présidence, m'a fait de nouveau l'honneur de me conserver pour son rapporteur. En acceptant cette mission, j'ai un devoir à remplir, et qui m'impose l'obligation de réclamer votre indulgente bienveillance, dont je crois avoir le plus grand besoin dans cette occasion, craignant que mes efforts ne trahissent mon zèle.

Dans ce dernier rapport, je résumerai les précédents et j'entrerai dans de nouveaux détails, afin de vous faire connaître, le mieux possible, la situation des cultures de notre collègue.

M. Guigné, comme aux deux premières explorations, nous a fait parcourir sa propriété, qui contient sept hectares de superficie, d'un terrain léger, assez sablonneux, ayant quelque analogie avec le sol de Fontainebleau, et cependant d'une qualité supérieure pour ce genre de culture.

Les murs qui closent cette propriété se réunissent à des constructions transversales ; ils sont couverts dans toute leur étendue par 2,500 pieds de vignes disposés en palmettes, produisant le chasselas de Fontainebleau, sur un développement de 3,400 mètres.

Une forte partie de ces plantations datent de quatre ans ; les autres ont deux et trois ans. Par des soins spéciaux, des travaux bien dirigés, qui l'ont entraîné à des dépenses assez grandes pour arriver à une direction nouvelle, des essais couronnés d'un plein succès, par sa méthode de planter, ont fait obtenir à M. Guigné, en 1842, une force de végétation et de production difficiles à dé-

crire. Il faut avoir vu ses belles treilles pour croire à un développement pareil.

Votre première Commission a admiré ce chasselas qui a doublé de fécondité, triplé de grosseur dans ses fruits, d'une qualité remarquable ; il n'est pas rare de trouver vingt, vingt-cinq et trente grappes monstrueuses sur une palmette. En 1842, M. Guigné a livré au commerce trois milles kilogrammes de raisins, qu'il vend 80 centimes le kilo, sur pied. Il espère en vendre annuellement, lorsque ses treilles seront en plein rapport, de quinze à seize milles kilogrammes.

Cet ingénieux Horticulteur a développé, avec les plus grands détails, devant votre Commission, tout ce qui se rapportait à son système de treillage, à sa méthode de planter, méthode peu pratiquée jusqu'à ce jour, et à son mode de taille, qui consiste à rabattre sur la couronne, pour obtenir la disposition la plus régulière et la plus vigoureuse, et éviter les bases monstrueuses qui déparent et déforment les sujets.

Après avoir entendu les observations qui lui furent faites et soumises par les membres de votre Commission, dans son intérêt aussi bien que dans celui de ses plantations, toutes ses réponses étaient empreintes de cette clarté, de cette conviction qui laissent peu de doutes. Après avoir admiré ses magnifiques produits, votre Commission s'est trouvée d'accord sur ce qu'elle pensait qu'il pouvait être fait aussi bien, mais en reconnaissant qu'il serait peu probable de trouver mieux.

Je vais avoir l'honneur de vous présenter ces détails, en suivant pas à pas M. Guigné dans ses méthodes ; elles lui sont si profitables qu'il s'empresse de les communiquer dans l'intérêt de l'art et de la production. La planche ci-jointe aidera à l'intelligence de notre démonstration.

TREILLAGES.

M. Guigné a adopté et préféré le treillage en fil de fer à celui en bois, pour deux causes majeures : la première, c'est que la vigne est plus près du mur, échauffé par le soleil. Plus les grappes sont rapprochées du mur, plus elles reçoivent cette bienfaisante chaleur qui contribue à hâter la maturité et à colorer les grappes.

Le deuxième, c'est que le treillage en fil de fer coûte deux tiers de moins que le treillage en bois. Le mètre superficiel de ce dernier, y compris la pose des crochets de support, vaut 65 centimes, tandis que le mètre superficiel en fil de fer, y compris le scellement des supports, ne coûte que 20 centimes. M. Guigné fait lui-même son treillage ; il se sert du fil de fer n.° 15. Il attache ce fil de fer d'un bout à un crochet fortement scellé au mur ; plusieurs hommes tirent dessus pour l'allonger, afin que, mis en place et tendu, la chaleur ne le distende pas. Il fait ses supports avec le même fil de fer, qu'il coupe par bouts de seize centimètres, les plie en deux, prend un mandrin de fer un peu plus gros que le fil de fer, avec lequel étant serré dans un étau, il laisse un œil pour passer le fil de fer ; il écarte alors les deux extrémités qui doivent faire les branches des supports et fait un scellement solide. Les supports sont scellés de deux mètres en deux mètres sur la longueur, et distancés en hauteur de dix-huit centimètres, formant neuf cordons pour la hauteur des murs. Après la pose de ces supports, il étend ses fils de fer de quarante à soixante mètres de longueur ; il attache un des bouts à l'extrémité du mur ; l'autre bout vient du côté opposé ; il le tend de nouveau avec une pince faite en T

d'un bout et pointue de l'autre, afin que la pince puisse entrer dans les joints qui lui servent de points d'appui; à huit centimètres du bout pointu de la pince, il y a un trou qui sert à passer le bout du fil de fer tortillé autour de la pince, ce qui aide à allonger et tendre extraordinairement raide ce fil de fer sur le crochet sur lequel il doit être coudé et arrêté solidement. Si un fil de fer est trop court ou vient à se casser en le tendant, le raccord se fait toujours entre deux supports.

CONTRE-ESPALIERS.

Pour établir les contre-espaliers, il plante ses poteaux à deux mètres des espaliers. Ces poteaux, en bois de chêne, sont placés de quatre mètres en quatre mètres de distance, sortant de terre d'un mètre; dans les extrémités de ces contre-espaliers, il place, à l'intérieur des poteaux, des éperons qui maintiennent les poteaux extérieurs, les font résister à la force de tension des fils de fer, qui sont également en cordons soutenus et passés dans les supports entrés à la face des poteaux intermédiaires: quatre cordons sont disposés et écartés de dix-huit centimètres les uns des autres. Ces contre-espaliers présentent une solidité extraordinaire.

PLANTATION.

Quand M. Guigné fit l'acquisition de sa propriété, il y avait trois cents ceps de vigne d'origine de Fontainebleau, qu'il coucha, afin d'avoir des marcottes et des crossettes. Il a commencé ses plantations en 1838, avec les crossettes et marcottes qu'il avait obtenues de ses couchages; il a

continué plusieurs années à coucher une certaine quantité de vignes, pour suivre ses plantations; enfin, aujourd'hui, il est arrivé à avoir 2,500 pieds de vignes, plantées sur 3,400 mètres de développement, tant en espaliers qu'en contre-espaliers. Les plantations n'ayant pas été faites en même temps, les treilles ne seront en plein rapport que dans quatre ou cinq ans : il espère, à cette époque, récolter de seize à dix-sept milles kilogrammes de chasselas dont les grappes pèsent un demi-kilo, et beaucoup un kilo.

Dispositions de première année.

Manière de planter.— Le long des murs, il a fait des plates-bandes de deux mètres de largeur ; il a ouvert, à l'extrémité de la largeur de ces plates-bandes, c'est-à-dire à deux mètres des murs, une jauge de quarante centimètres de largeur sur vingt-cinq de profondeur, pour planter les marcottes et crossettes de mètre en mètre. Il les couche parallèlement d'un mètre, c'est-à-dire qu'elles se rejoignent. L'extrémité de la marcotte ou crossette qui sort de terre, est taillée à un œil; voilà pour la première disposition.

Dispositions de seconde année.

Lorsque les couchages sont restés une année en terre, il taille à deux œils, afin de leur faire pousser deux brins qui, au bout de la seconde année, servent au couchage et à les disposer pour rapporter fruit.

Pendant les deux années que la vigne reste sur les bords de la plate-bande, le terrain de cette plate-bande

peut être utilisé par des plantes potagères, sans considération pour la profondeur à laquelle doivent arriver les racines de ces légumes; seulement, il faut faire attention que ces plantes ne soient pas trop près de la vigne, afin qu'elles ne gênent pas la pousse des bourgeons; il reste alors à peu près soixante centimètres de largeur, qui est labourée après la taille, au mois de mars. Il donne ensuite, sur toutes les parties, de mars en mai, des binages afin qu'il ne pousse pas de mauvaises herbes autour de cette jeune vigne.

Tel est le travail qui complète la deuxième année.

Dispositions de troisième année.

Lorsque la vigne a poussé deux brins, ils sont couchés, afin que chaque cep ait au moins trois mètres d'étendue en couchage, et afin de lui donner le plus de sève possible. Pour cette disposition, il ouvre une jauge du cep au mur; il y couche un brin, qu'il dirige dans cette jauge, et dont il taille l'extrémité au-dessus de la terre, de trente centimètres à un mètre de hauteur, suivant la force et la longueur du brin qu'il attache au treillage. Il peut cependant arriver que le brin n'ait pas acquis assez de développement pour le faire aller jusqu'au mur; alors on le conduit dans la plate-bande, jusqu'où il peut aller, et l'année suivante, on le mène au mur : il n'indique ici que l'emploi de l'un des brins résultant de la pousse des deux années.

Le second brin est couché dans la plate-bande en prenant une direction circulaire, afin qu'il se trouve dans le milieu de cette plate-bande; il fait sauter un brin par-dessus un cep, afin qu'il ait toujours trois mètres et plus de couchage. Si le brin n'est pas assez

long pour aller joindre le second cep, il opère sur lui comme il a fait sur le brin de l'espalier, en le laissant en route, là où il peut arriver; si, au contraire, il est assez long, il le fixe au contre-espalier. Ce cep doit être disposé sur le premier fil de fer du côté de la terre, et l'autre cep sur l'avant-dernier fil de fer (voir la planche ci annexée).

Après avoir expliqué la manière dont il conduit ses couchages aux espaliers et contre-espaliers, ainsi que les premières tailles qui s'y rattachent, terminées dans les premiers jours de mars, il fait un labour à la houe fourchue, et non avec une bêche, dans la crainte d'attaquer ou de couper les racines; il donne ensuite des binages tous les mois, jusqu'à la fin d'août. Mais après un binage achevé, s'il arrive une pluie assez forte pour battre la terre et la rendre compacte, en se servant d'une fourche crochue, il redonne à la terre l'ameublissement que lui procure le binage, pour que les rayons solaires pénètrent et réchauffent plus vite le sol : par ce moyen il excite et détermine une prompte végétation.

Il n'ensemence jamais ses plates-bandes; pourtant, à la rigueur, on pourrait y cultiver quelques plantes potagères, telles que laitues et autres espèces dont les racines ne plongent pas à plus de quinze à dix-huit centimètres, pour que les vignes ne soient pas gênées souterrainement.

Observations sur la Plantation des Treilles.

Les marcottes qui sont en paniers ou mannequins, se plantent comme les crossettes et se taillent à un œil l'année d'ensuite, et les jets sont conduits au mur.

M. Guigné avait une douzaine de belles marcottes, avec





lesquelles il a fait un essai pour accélérer le couchage des treilles, pour qu'elles fussent plus vite fructueuses. Il avait planté ses marcottes comme il l'indique ci-dessus, et les couchages furent faits le même jour; les jets des ceps venaient mal, sans vigueur, sans végétation. Après avoir cherché la cause de ce malaise, il s'est aperçu que les ceps n'avaient pris de racines qu'à cinquante centimètres du côté où ils avaient été enterrés; le restant des brins était sans racines. Il a vu qu'une marcotte plantée d'un mètre de long et couchée de deux, ne pouvait avoir assez de sève pour fournir des racines à une aussi grande étendue. On voit, par ce fait, qu'il est indispensable d'attendre deux ans de plantation avant de coucher, c'est le plus sûr moyen de mettre la vigne en bon rapport. Pour ne pas perdre ses marcottes, il les a couchées d'après sa méthode, elles ont repris de la vigueur, et il en est résulté une belle végétation, elles ont produit de beaux fruits.

Il arriva que des ceps qui avaient été plantés par la manière indiquée venaient mal; alors M. Guigné les coupait en terre. Les ceps reprenaient de la force et donnaient de beaux jets, qu'il couchait l'année suivante en les dirigeant sur les endroits vides. Souvent il arrive qu'un cep pousse mal après avoir été planté, cela provient de ce que la crossette n'était pas assez mûre lorsqu'elle a été plantée.

M. Guigné a fait une plantation de vigne sur deux cents mètres de longueur, dans un terrain qui avait servi autrefois de chemin. Il a fait défoncer ce terrain, enlever les mauvaises terres, les gravois qui y avaient été déposés. Après avoir rapporté des terres meilleures, les avoir mêlées avec celles qui restaient, voyant qu'il n'obtiendrait pas un bon sol, il a défoncé ce terrain

de vingt centimètres de plus de profondeur, a déposé au fond six centimètres de fumier, et par-dessus quatre centimètres de terre. Il a ensuite planté et rejeté quatre centimètres de terre, plus, six centimètres de fumier, et le surplus a été rempli de terre; il est parvenu à avoir une très forte végétation dans ce terreau, qui a réchauffé ce sol qui avait été trop long-temps sans culture.

DE LA TAILLE ET DE LA DIRECTION DONNÉE AUX PALMETTES ET AUX CORDONS.

Lorsque les treilles sont disposées comme il a été indiqué ci-dessus, on commence les tailles. M. Guigné fait ses tailles lui-même; il ne se sert que de la serpette, qu'il préfère à tous les sécateurs connus jusqu'à ce jour. Sur le brin qui sort de terre de trente centimètres à un mètre de hauteur aux espaliers, les œils qui se développent le long des brins palissés en palmettes, donnent des fruits la même année.

A la taille suivante, il n'allonge le brin montant que de deux ou trois œils. Pour ne pas énerver la plante, pour ne pas nuire à sa production et l'empêcher de rapporter de beaux fruits, les brins qui ont formé la palmette la première année, sont coupés très près du brin montant, ne laissant qu'un onglet du bois de l'année; c'est sur ce bois que sort l'œil : par ce moyen, il évite les grosses bases et les gibets, qui épuisent. La sève qui serait perdue, se trouve, au contraire, augmenter celle qui doit fortifier le brin qui donne de beaux raisins chaque année. Il continue de tailler ainsi les années suivantes, ayant sur-tout soin de ne pas allonger le brin montant.

M. Guigné a encore pour principe de laisser courir, à



partir de dix centimètres du pied des palmettes, un cordon horizontal par lequel il garnit l'intérieur de ses palmettes; il considère cette ramification comme cordon de prévoyance, parce que, au besoin, en lui donnant une direction perpendiculaire, il pourrait remplacer le brin montant en cas d'accident. Il pense que c'est un moyen de maintenir la sève au centre de la palmette, de l'empêcher de se porter aux extrémités; cependant, pour ne pas altérer la vigueur du cep, il démonte ce cordon à chaque taille et en fait naître un l'année suivante. Par ce moyen, il n'affaiblit pas son sujet; il se trouve en mesure, chaque année, de pouvoir remplacer la maîtresse branche, sans perdre de temps pour la production.

DE LA TAILLE POUR LES CONTRE-ESPALIERS.

Première taille. — Dans les contre-espaliers, lorsque le brin est arrivé soit sur le premier fil de fer du côté de terre, soit sur l'avant-dernier, comme il l'a indiqué ci-dessus, il fait alterner les ceps; l'un fait le premier cordon, l'autre le second. Il dispose le cep pour former le cordon en l'arrondissant un peu du haut, afin de ne pas froisser ce cordon; il laisse trois œils sur le côté courbé qui commence le cordon, c'est-à-dire deux qui sont dessus et un au-dessous. Au montant du cep il laisse un œil, afin de pouvoir disposer le cordon, parce qu'il doit y avoir sur chaque pied deux cordons, dont un dirigé à droite, et l'autre à gauche. Voilà pour la première disposition de la taille.

Deuxième taille. — L'année suivante, il coupe près du second œil de dessus, le brin formé de l'œil qu'il a laissé dessous, qui lui fait une crossette. Le second œil a

aussi un jet qui sert à continuer le brin courant du cordon; il prend ce brin de préférence, parce que les œils qu'il porte se trouvent pousser dessus verticalement. Il observe de faire aux cordons ce qu'il fait aux palmettes, de ne les allonger que de deux ou trois œils. Les deux cordons se dirigent, se taillent de même chaque année.

OBSERVATIONS SUR LA TAILLE.

A l'époque de la taille, s'il arrive qu'un cep se trouve fatigué, qu'il n'ait pas assez de vigueur, il est préférable de refouler la sève plutôt que d'allonger le montant principal dans les palmettes ou le courant dans les cordons. Pour obtenir ce résultat, il rogne la tige de quinze à trente centimètres, selon la fatigue que paraît éprouver le cep.

Dans les années où la vigne marque beaucoup, donne trois ou quatre grappes aux bourgeons, il ne laisse que deux grappes, pour que les grains soient plus beaux, les grappes plus fortes; par ce moyen, la vigne ne se trouve pas énervée.

A la maturité, les fruits sont des plus beaux par la force, la longueur des grappes, la grosseur des grains, par une coloration merveilleuse. Nous avons vu des grappes de trente à trente-cinq centimètres de longueur; ils ont ordinairement de dix à quinze centimètres de la ramification à la naissance de la grappe. Ils sont si forts que, pour obtenir une coloration parfaite, M. Guigné ne craint pas de retourner ses grappes en tous sens, sans que les raisins en soient altérés ou endommagés. Le côté de la grappe appuyé au mur se trouve tourné au soleil, et se dore également de tous côtés.

Je me plais à rappeler à vos souvenirs, Messieurs, que

M. Guigné avait prié votre Commission de vouloir bien se charger de présenter de sa part à la Société, un échantillon de ses beaux produits, dans la séance du 27 octobre 1842. Il y avait des grappes de un kilo que vous avez admirées et appréciées, en les dégustant. Il avait aussi prié la Commission de faire connaître, par son organe, le plaisir qu'il éprouverait toutes les fois que quelques membres de la Société l'honoreraient de leur visite.

Par la même méthode M. Guigné cultive le frankental, et avec autant de succès. Il nous a fait observer que l'exposition du levant convient mieux à cette variété de raisin, que celle du midi, trop ardente, qui ne permet pas le développement des grains : il y est brûlé avant sa parfaite maturité. M. Guigné est convaincu que c'est par l'enracinement extraordinaire qu'il donne à ses vignes, qu'il obtient un pareil résultat, et qu'à la quatrième année de plantation, ses treilles donnent, en quantité, en qualité, des produits supérieurs à ceux des treilles plantées tout autrement, sans couchage, âgées de quinze à vingt ans.

Ses expériences sont fondées sur des essais qu'il a faits sur une partie de sa propriété. Il avait planté perpendiculairement au sol des crossettes, il y a quatre ans, en même temps qu'il fit ses autres plantations par sa méthode de couchage. Celles-ci sont restées maigres, chétives, sans végétation, sans développement, sans production ; aussi se propose-t-il de les arracher ou de leur faire subir le couchage, seul moyen de les rendre vigoureuses et fructueuses ; moyen qu'il emploie et renouvelle quand il ne reconnait pas assez de force et de vigueur dans certains sujets ou autres de ses espaliers ou contre-espaliers.

M. Madeline, l'un des membres de votre deuxième Commission, a fait observer à M. Guigné qu'il n'était pas prouvé, faute d'une expérience assez longue puisque ses plantations n'avaient en partie que quatre ans, que ces vignes se soutinssent long-temps vigoureuses et fécondes. Il se pourrait que les palmettes arrivées à la hauteur des murs, qui portent deux mètres quatre-vingts centimètres, s'altérassent, et qu'au bout de quinze ans de rapport, la fructification se portât aux extrémités, au détriment du centre. M. Guigné, tout en reconnaissant jusqu'à un certain point la justesse de cette observation, la combat péremptoirement, en se fondant sur le refoulement de la sève par le moyen de la taille, en redescendant ses palmettes de cinquante centimètres, une année sur l'autre. Il dit qu'en taillant court, il concentrera la sève, et rapprochera le cep de ses racines. Par cette opération, il tempérera la force de production; il ne craindra pas de la voir se porter aux extrémités; que, du reste, le temps et l'expérience le prouveront. M. Madeline pense que, pour la durée, il serait peut-être préférable de disposer la vigne en cordons plutôt qu'en palmettes; que chaque pied faisant son cordon, le palissage serait plus beau, plus régulier, la fructification plus belle, la récolte presque aussi abondante. M. Guigné est persuadé du contraire; son opinion se trouve fortifiée par ses premiers essais, qui ont été couronnés par des succès si extraordinaires, qu'il a dû préférer le système de palmettes, comme étant le plus prompt, le plus productif. Pourtant et contre son opinion, pour se rendre aux vœux de la Commission, M. Guigné consent à essayer, dans une partie de sa propriété où la hauteur du mur peut contenir sept cordons, en laissant un intervalle de soixante centimètres

entre chaque; mais il croit que ses palmettes l'emporteront sur les cordons, sur-tout à la même date de plantation. Ses palmettes produiront de plus beaux fruits et en plus grande quantité, parce que, à son avis, il faut beaucoup plus de temps pour former des cordons que des palmettes.

M. Madeline manifeste un regret sincère de n'avoir pas vu les palmettes dans leur développement, dans leur état de fécondité; de ne les voir que taillées, ce qui est tout différent pour juger de la direction qui leur est donnée, de leur force de végétation, de la production extraordinaire obtenue par cet enracinage si remarquable. Il désire vivement voir ces vignes au moment du développement, pour être convaincu avant d'adopter cette méthode destinée à changer et à améliorer cette culture.

Vos Commissions, Messieurs, pensent que, par sa méthode de plantation, M. Guigné doit arriver à ce qu'on fait de mieux. Sa taille, quoique très modifiée, se rapproche assez des moyens ordinaires; elle est faite et suivie avec une grande régularité, même avec une perfection rare, sauf quelques exceptions indépendantes de sa volonté, lorsqu'il trouve la nature rebelle, se refusant à répondre à la direction qu'il désire et qu'il veut donner à ses vignes. Heureusement pour lui, ces exceptions sont assez rares; elles ne se trouvent souvent qu'à vingt et vingt-cinq sujets d'intervalle, et encore ne sont-elles asses sensibles, pour les contre-espaliers, que dans quelques cordons.

J'ai l'honneur de vous rappeler, Messieurs, que vos encouragements se portent sur toutes les branches de la culture des jardins; que vous aimez à aller trouver le modeste praticien au milieu de ses travaux; que c'est

dans ces dispositions, qui donnent à votre association un caractère sérieux, que vous êtes allés à trois fois différentes visiter les cultures viticoles de l'un de vos collègues, homme zélé, retiré des affaires à l'âge de soixante ans, ne s'étant jamais occupé jusque là de la culture, qui fait actuellement sa plus douce occupation. A la suite d'essais heureux, cet honorable cultivateur a fait des plantations sur une vaste échelle, dans le but d'obtenir une amélioration tellement démontrée dans la culture viticole des jardins, qu'elle puisse devenir un jour l'objet de plusieurs entreprises spéciales. Cet Horticulteur zélé est incontestablement arrivé à ce progrès qui doit développer, perfectionner cette branche de culture; il s'est bien penétré de cette pensée que la persévérance est pour lui un devoir. Ses premiers travaux ont déjà trop de caractère, pour qu'il ne sente pas le besoin de redoubler d'efforts afin d'arriver à mieux faire encore; aussi ne discontinuera-t-il pas de rechercher et d'appliquer dans ses cultures toutes les améliorations qui lui seront suggérées par une plus longue expérience, en dirigeant toujours ses travaux dans la voie d'un progrès réel. Il s'empresse, à cet effet, de présenter sa méthode de planter aux essais, aux méditations des hommes éclairés qui, comme lui, se livrent aux progrès. Ce zélé viticulteur espère trouver une douce récompense de ses travaux, si, par ses soins et ses recherches, il est parvenu à pénétrer dans quelques-uns des secrets de cette merveilleuse nature, si ses produits charment autant les yeux que le goût, en satisfaisant aux besoins dont se ressentent aussi bien le pauvre que le riche. Il travaille courageusement, et marche droit au but qu'il se propose, soit par de nouveaux essais, soit par de nouveaux sacrifices. Il se félicite aujourd'hui de pouvoir communiquer ce

que, par sa méthode de plantation, il est parvenu à obtenir, en vous présentant avec satisfaction ses beaux produits.

Votre Commission est d'accord sur l'incontestable amélioration que présente cette méthode de planter les treilles, de les diriger en palmettes, de ce système de couchage, d'enracinage, déterminant, hâtant, développant cette force de végétation, de production extraordinaire. Elle considère et approuve en général sa méthode de tailler sur la couronne comme principes nouveaux, salutaires pour la conservation des vignes, pour leur parure, leur propreté, leur beauté, leur régularité, en évitant ces broches monstrueuses, ces gibets qui surchargent, déparent et énervent les ceps.

Votre Commission, après avoir vu, apprécié l'ordre, la bonne tenue, le bel ensemble des cultures, les beaux produits que M. Guigné lui a présentés; après lui avoir témoigné toute sa satisfaction, s'empresse, Messieurs, d'accomplir, sa mission en vous proposant à l'unanimité, de décerner une médaille d'argent à titre d'encouragement à cet honorable, modeste et zélé viticulteur, que la Société a si bien apprécié, et qu'elle s'honore de compter au nombre de ses membres.



NOTICE

SUR

L'ASPERSION DES ARBRES FRUITIERS EN ESPALIERS,

PAR M. SULPICE RAISON,

Horticulteur à Ville-d'Avray.

Messieurs,

Je crois devoir vous communiquer un procédé qui m'a parfaitement réussi pour l'entretien de mes arbres fruitiers, en 1842.

Vers le 10 juillet, je remarquai que les arbres de mes espaliers souffraient de la sécheresse ; ils étaient jaunes, les feuilles commençaient à tomber, et je pensai qu'il était nécessaire d'aviser au moyen de les rappeler à la vigueur. A cet effet, je me servis d'une pompe montée sur deux roues, qui se conduit où l'on veut ; elle contient dix seaux d'eau, et deux hommes la font manœuvrer : l'un pompe, et l'autre conduit et dirige le jet.

Tous les soirs, au coucher du soleil, je bassinais mes arbres, et j'ai obtenu de merveilleux effets de cette as-

persion. J'ai rappelé mes arbres à la vigueur, qui était éteinte; j'ai avancé la maturité des fruits, que j'ai obtenus plus gros et plus savoureux: j'ai donné des pêches le 1.er août et du chasselas le 15. Je me suis parfaitement trouvé de cette opération, que je conseille, en assurant qu'on en obtiendra de véritables avantages.

Mon espalier a 520 mètres de longueur; il me faut 25 seaux d'eau pour opérer son aspersion, et en une heure, avec mon garçon jardinier, je termine l'opération.

J'ai le soin de me placer à une certaine distance de l'espalier, à 15 ou 18 mètres, pour lancer l'eau, afin qu'elle arrive sur tous les points de mes arbres garnis de fruits. Ce moyen me réussit tellement, que je fus entraîné à étendre ce genre d'humidification.

On sait qu'assez souvent au mois de mars, à l'époque de la floraison des Abricotiers et des Pêchers, des hâles froids et secs se font sentir et font grand tort aux fruits qui se nouent. La sécheresse exerce son influence sur les enveloppes florales qui couvrent étroitement les fruits rudimentaires, et qui empêchent leur premier développement, après avoir entravé le nouement; alors la sève les abandonne, et les fruits restent gros comme un pois.

C'est alors que j'ai recours à ma pompe; dès que je vois cette époque arriver, et vers les neuf et dix heures du matin, j'asperge mes arbres en me servant d'une eau un peu réchauffée, et je continue cette opération pendant quelques jours. Je ne tarde pas à m'apercevoir des bons effets de cette immersion; les débris organiques de la fleur imbibés se détachent d'autant plus facilement, que le nouement se fait mieux, que les fruits grossissent et se débarrassent de cette entrave. On ne tarde pas en-

suite à voir les fruits acquérir chaque jour du développement.

Il est un soin indispensable qu'on ne doit pas négliger, c'est de couvrir de paillassons ou de toile les arbres ainsi traités, lorsqu'on redoute la fraîcheur des nuits et des matinées.

Par ce moyen, j'obtiens chaque année une quantité de fruits magnifiques.

On peut encore se servir de la pompe dans les cas où les fleurs sont atteintes de la gelée : une aspersion donnée de bonne heure le matin, avant le lever du soleil, amoindrit l'effet du froid sur la fleur, et fait espérer une récolte, quand, sans ce moyen, on est exposé à tout perdre.

J'observerai qu'il importe, dans ces aspersions, de répandre l'eau le plus finement possible, afin d'atteindre au mieux tous les points des surfaces à protéger.

NOTICE

SUR

LE GLYCINÉ DE LA CHINE.

Dans plusieurs séances de la Société, il a été question de la récrudescence florale de ce bel arbuste grimpant, le Glyciné de la Chine, *Glycine sinensis,* qui tient si gracieusement sa place dans nos jardins. Le résumé de tout ce qui s'est dit à l'égard de cette plante, a paru à la Société mériter une place dans le Recueil de ses Mémoires.

M. Sulpice Raison, jardinier à Ville-d'Avray, s'exprime ainsi :

J'ai de chaque côté de la maison de maître où je suis jardinier, un pied de Glyciné qui forme galerie entre quatre colonnes; pendant la floraison de cette plante, on est émerveillé de l'effet qu'elle produit ainsi disposée. Voyant cette plante pousser avec tant de vigueur, et ne voulant pas dégrader les colonnes, je mis des fils de fer du haut en bas, à 8 ou 10 centimètres de chaque côté de ces colonnes, sur lesquelles j'ai fait monter un seul brin de Glyciné, de manière qu'en trois ans je formai toutes les guirlandes, que l'on peut voir, et qui sont en assez grand nombre. La plante ayant parcouru dans son rapide accroissement, toute l'étendue qui lui était consacrée, je fus obligé de la pincer

sur tous les points; j'obtins, quinze ou vingt jours après cette opération, une nouvelle floraison presque aussi belle que la première. Ce résultat inattendu me fit penser qu'en pinçant l'extrémité des ramifications nouvelles je pourrais obtenir de nouvelles fleurs; en effet, je pratiquai le pincement à deux ou trois œils, et il en résulta une troisième floraison, moins abondante que la seconde, mais qui me satisfit d'autant mieux, que je reconnus que par cette concentration de la sève je pourrais obtenir à volonté, mais en saison convenable, une récrudescence florale. Je continuai cette opération l'année suivante, et je répétai fréquemment le pincement, qui me fournit de la fleur sur mes Glycinés pendant toute la saison florale. J'ai remarqué que, pour obtenir ce résultat d'une manière satisfaisante, il fallait conduire cette plante comme la vigne, en cordons, et avoir soin de l'ébourgeonner et de pincer tous les huit à dix jours.

M. Tatin, propriétaire à Montreuil, dit qu'il n'a jamais employé le pincement, que son magnifique pied de Glyciné lui donne tous les ans quinze à dix-huit cents grappes de fleurs à l'époque de la floraison naturelle, et lui présente, outre cela, pendant toute la saison, une floraison continue de quinze à vingt grappes épanouies ensemble.

Plusieurs jardiniers lui ont assuré qu'ils taillaient au printemps le Glyciné comme la vigne, c'est-à-dire à deux œils; lui, ne supprime que le bois mort, et il palisse à la loque en cuir toutes les ramifications de l'année précédente, qui lui donnent dans toute leur longueur des grappes de fleurs.

M. Tatin a certainement un des beaux pieds de Glyciné qu'on connaisse : il n'a que douze ans d'âge. La grosseur de la tige, celle des branches, l'étendue des ramifi-

cations, dénotent l'excessive vigueur de cette plante, qui est placée au couchant, auprès de la maison, dans un sol nitraté ; situation à laquelle il attribue ce bel état de développement.

M. Duval père, horticulteur-grainier à Versailles, à l'occasion du pincement des plantes, et sur-tout de ce Glyciné, s'exprime ainsi :

Bien des plantes originaires de contrées dont le climat est trop peu connu des cultivateurs pour donner à celles-ci dans nos cultures le degré de chaleur convenable à leur floraison, ne se trouvent pas toujours placées dans des conditions favorables pour obtenir d'elles tout ce qu'on serait en droit d'en attendre.

Il serait important pour la culture, que les voyageurs qui recueillent ces plantes, indiquassent avec leur description caractéristique l'état climatérique et la situation où elles croissent naturellement ; ils éviteraient aux cultivateurs bien des tâtonnements qui font perdre beaucoup de temps, et qui sont funestes à la conservation de quantité de végétaux.

Les Camellias, le Daphné de l'Inde et beaucoup d'autres plantes, prennent plus de boutons à fleurs dans les années chaudes que dans les années tempérées. Les Pruniers, les Cerisiers, les Pommiers, les Lilas, etc., fleurissent très souvent à l'automne, pendant que beaucoup d'arbustes sarmenteux, tels que les Chèvrefeuilles, les Jasmins, les Glycinés, ont une récrudescence florale qui les garnit de fleurs sans qu'il soit besoin de recourir au pincement. La Vigne et le Lierre sont très souvent pourvus à la même époque de fleurs et de fruits en pleine maturité ; il y a même une variété de vigne connue sous le nom de *Madeleine*, qui fleurit trois fois dans le courant de l'année, et qui, dans les années

chaudes, présente la maturité des fruits de la troisième floraison.

Le Glyciné a cela de particulier, que les longues racines qui s'enfoncent et s'étendent, absorbent l'humidité à une grande profondeur dans la terre, la transmettent aux tiges et aux ramifications impressionnées par une chaleur incessante; cette humidité prend de l'extension par l'élévation de la température qui en dilate les molécules, et force les boutons préparés pour le printemps, à se développer dans l'année même de leur formation.

En résumé, le Glyciné de la Chine est un de ces arbustes sarmenteux qui a la propriété, dans certaines années sur-tout, de donner naturellement une récrudescence florale plus ou moins abondante; mais cette récrudescence est susceptible d'être stimulée, sur-tout dans certaines années simultanément chaudes et humides; aussi peut-on reconnaitre l'opération du pincement comme très favorable à la récrudescence florale de quantité de plantes auxquelles on pourrait avantageusement appliquer cette opération : la maniere d'opérer, l'époque de l'exécution, sont des conditions de succès qu'il ne faut pas perdre de vue, en sachant se modifier suivant les végétaux, l'état atmosphérique, et la saison.

NOTICE

SUR UNE

NOUVELLE VARIÉTÉ DE CARDON,

Par M. MASSON,

Jardinier en chef du Jardin d'étude de Grignon.

MESSIEURS,

PERMETTEZ-MOI de vous entretenir d'une nouvelle variété de *Cardons* qui a été introduite, en 1841, dans les jardins de l'Institution royale agronomique de Grignon. Ce Cardon nous a été envoyé de Chambéry, sous le nom de *Cardon à flèche;* il diffère beaucoup du Cardon d'Espagne et du Cardon de Tours. Il offre un développement plus considérable que toutes les plantes potagères cultivées dans nos climats.

Le Cardon à flèche a les racines pivotantes, épaisses, charnues comme celles des variétés connues, mais moins développées que celles-ci. Cette plante est pourvue d'une grande quantité de feuilles s'élevant verticalement à 1^{m} 60 de hauteur, à côtes très épanouies, sur-tout à la base, où elles ont la largeur de cinq doigts, épaisses, très charnues, formées en gouttières. L'expansion foliacée est divisée en lanières, peu découpées, à découpures obtusément terminées, d'un vert pâle, couvertes d'un duvet blanchâtre, sans épines, extrêmement larges

à la partie moyenne et terminée par un lobe en forme de flèche, de 0m 20 de largeur à la base, de 0m 50 de longueur, retombant extérieurement, lobe terminal d'où cette variété tire son nom. Ce Cardon a été semé dans une terre calcaréo-argileuse, peu riche et froide; la graine n'ayant été envoyée que très tardivement, le semis n'a été fait que le 15 mai, un mois plus tard que l'époque à laquelle il doit être fait pour fournir à la consommation d'hiver. Quoique les Cardons demandent beaucoup d'eau, que l'année ait été extrêmement sèche, et que cette variété n'ait reçu que fort peu d'arrosement, chaque pied a acquis un développement deux fois plus considérable que le Cardon de Tours et que le Cardon d'Espagne, qui ont été semés de la même manière, à la même époque, dans le même terrain et le même carré, et qui ont reçu les mêmes soins de culture, de binage et d'arrosement.

Cette variété a été cultivée, en 1843, dans le même terrain et en assez grande quantité; car il nous était démontré par les résultats de l'année dernière que ce légume méritait d'être cultivé en grand, puisqu'il produit plus que le Cardon de Tours et le Cardon d'Espagne, et qu'il offrait le grand avantage d'un facile traitement, n'étant nullement épineux.

L'été de 1843 a été extrêmement pluvieux, et nous pûmes faire une nouvelle observation, confirmant celle que nous fîmes en 1842, qui mérite d'être consignée ici, et qui parle en faveur de la propagation de cette plante. Dans le même grand carré, couvert de Cardons de Tours, de Cardons d'Espagne et de Cardons à flèche, nous vîmes, dans la quantité de pieds garnissant le terrain, que les deux premières variétés se comportèrent, pour le développement, comme cela a lieu tous les ans, excepté un peu plus de vigueur et de force

dans l'accroissement; tandis que le Cardon à flèche se développa avec une telle luxurience qu'un tiers de la quantité de pieds, garnissant une portion du carré, monta au point qu'il ne fut pas possible d'en tirer parti.

Ce fait nous démontra que cette variété offre le grand avantage de réussir dans les années sèches et dans les terrains secs, et que, de toutes les variétés de Cardons connues, elle est la seule qui présente l'assurance d'une abondante production environnée de telles conditions.

Cette variété, nouvelle pour nos cultivateurs, est sûrement une précieuse acquisition pour nos cultures légumières. Elle produit beaucoup, réussit bien dans des terres médiocres, a un port magnifique, et, privée d'épines, elle permet facilement les binages : on peut la lier, l'entourer pour la faire blanchir, et l'arracher sans être exposé aux piqûres dont on se ressent avec les autres variétés qui sont plus ou moins épineuses.

NOTICE

SUR LA

DESTRUCTION DES LOIRS,

PAR M. DUVAL Père,

Horticulteur-Grainetier à Versailles.

Il n'est pas nécessaire de rappeler les dégats que les Loirs font dans les jardins à l'époque de la maturité des fruits.

Exposé aux ravages de ces animaux dans mes jardins, où ils détruisirent un grand nombre d'abricots, je cherchai un moyen efficace qui pût en assurer la destruction.

J'ai reconnu en général que, pour atteindre plus sûrement les animaux nuisibles, il était nécessaire de bien connaître leurs habitudes et d'étudier leurs mœurs. Partant de là, et sachant que les Loirs n'attaquent que les fruits mûrs et sucrés, je pensai que les substances âcres ou amères dont on fait ordinairement usage ne convenaient pas telles qu'elles sont employées. Ainsi l'arsenic est âcre et odorant, et repousse les Loirs; mais la noix vomique, qui est amère et inodore, mêlée avec de l'œuf, qu'ils recherchent avec avidité, et une assez grande quantité de sucre, voilant l'amertume de la noix vomique, est une matière dont l'emploi m'a parfaitement réussi. J'ai remarqué que les Loirs quittaient les fruits pour manger cet appât qui les tue instantanément, au point qu'en trois jours j'en trouvai dix-huit au pied des arbres, sans compter ceux qui moururent dans les trous. Il suffit de la grosseur d'un pois de cette substance ou de ce mélange pour tuer l'un de ces animaux.

LISTE GÉNÉRALE

DES MEMBRES, DES CORRESPONDANTS

ET DES SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

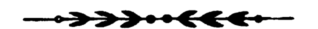
DE LA

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE

DU DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE.

COMPOSITION DU BUREAU

ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.



ANNÉE 1843.

MM.

AUBERNON, Préfet, Président d'honneur.
Général MICHAUX, Président titulaire.
LABORIE, Vice-Président.
PHILIPPAR, Secrétaire-Général.
TRUFFAUT fils, Secrétaire-Adjoint.
BERTIN, Trésorier.
DUVAL fils, Trésorier-Adjoint.
LE ROI, Bibliothécaire-Archiviste.
HUOT, Bibliothécaire-Archiviste-Adjoint.

Les Membres du Bureau et MM. DUVAL père, JESSÉ, DEMANCHE, DERONGÉ et BATTAILLE, composent le Conseil d'Administration.

ANNÉE 1844.

MM.

AUBERNON, Préfet, Président d'honneur.
BOULLAY, Président titulaire.
LEDUC, Vice-Président.
PHILIPPAR, Secrétaire-Général.
BATTAILLE, Secrétaire-Adjoint.
HUOT, Trésorier.
DUVAL fils, Trésorier-Adjoint.
LE ROI, Bibliothécaire-Archiviste.
LABBÉ, Bibliothécaire-Archiviste-Adjoint.

Les Membres du Bureau et MM. l'abbé CARON, TATIN, PAJARD, JAQUELIN et N...., composent le Conseil d'Administration.

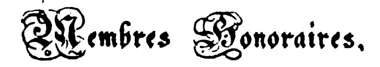
—

LISTE GÉNÉRALE

DES

MEMBRES ET DES CORRESPONDANTS.

──────•••••O•••••──────



MM.

AUBERNON, Pair de France, Préfet de Seine-et-Oise, Commandeur de la Légion-d'Honneur.

REMILLY, Membre de la Chambre des Députés et de la Légion-d'Honneur, Maire de Versailles.

MICHAUX (François-André), Correspondant de l'Académie des Sciences, Membre de la Légion d'Honneur, de la Société royale et centrale d'Agriculture, etc., à Paris, rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois, n.° 25.

SAGERET, Membre de la Société royale et centrale d'Agriculture, etc., à Paris, rue de Montreuil, n.° 141.

HÉRICART DE THURY, Conseiller-d'Etat, Inspecteur-Général des Mines, Membre de l'Académie des Sciences, Président des Sociétés royales d'Agriculture et d'Horticulture de Paris, etc.

POITEAU, Botaniste-Cultivateur, Membre de plusieurs Sociétés savantes et de la Légion-d'Honneur, Rédacteur du *Bon Jardinier*, etc.

Membres Titulaires-Fondateurs.

MM.

Amadieu, Chef d'Institution, rue de la Pompe, n.° 1.er

Astier (Baron d'), Membre de la Légion-d'Honneur, Inspecteur divisionnaire des Ponts-et-Chaussés, rue de la Paroisse, n.° 10.

Balzac (Baudry de), Docteur en médecine, Professeur d'Histoire naturelle au Collége royal, Membre de plusieurs Sociétés savantes, Secrétaire perpétuel de la Société des Sciences morales de Seine-et-Oise, avenue de Paris, n.° 3.

Battaille, Docteur en médecine, Membre de la Légion-d'Honneur et de plusieurs Sociétés savantes, boulevard de la Reine, n.° 61.

Barbier, Sous-Intendant militaire, rue des Réservoirs, hôtel du Gouvernement.

Barbier, Marchand de bois, rue Montbauron.

Belin, Pharmacien, Professeur de Chimie, Membre de plusieurs Sociétés savantes, rue de la Paroisse, n.° 19.

Bellaire, Jardinier en chef à l'école Normale.

Berger, Médecin-Vétérinaire, Membre de la Légion-d'Honneur et de plusieurs Sociétés savantes, rue de l'Orangerie, n.° 27.

Bertin, Horticulteur-Pépiniériste, Membre de plusieurs Sociétés d'Horticulture, rue Saint-Symphorien, à Montreuil.

Boucheman (E. de), Concierge de Trianon, Membre titulaire de la Société des Sciences naturelles et de celle des Sciences morales de Seine-et-Oise, à Trianon.

Boullay, Officier de la Légion-d'Honneur, Membre de l'Académie royale de Médecine et de plusieurs Sociétés savantes,

propriétaire à Montigny-les-Cormeilles (Seine-et-Oise), rue du Helder, n.° 5, à Paris.

Bourlaye, Propriétaire, rue de la Pompe, n.° 16.

Caron (l'abbé), Docteur ès-sciences et ès-lettres, Membre de la Légion-d'Honneur et de plusieurs Sociétés savantes, boulevard du Roi, n.° 1.

Cizos, Pharmacien, Membre de la Société des Sciences naturelles de Seine-et-Oise, rue Satory, n.° 33.

Chesnel (de), Lieutenant-Colonel, Botaniste, Membre de la Légion-d'Honneur et de plusieurs Sociétés savantes, rue de la Paroisse, n.° 2.

Cossonet, Maire de Long-Pont (Seine-et-Oise).

Coudret, rue Maurepas, n.° 11.

Christophe (le Général, baron de la Mothe-Guéry), Membre de la Légion-d'Honneur, rue des Réservoirs, n.° 22.

Crouzet, Propriétaire, rue Champ-la-Garde, n.° 1.

Damonville, Propriétaire, boulevard du Roi, n.° 12.

Delaunay, Horticulteur à Sceaux.

Dehorne, Propriétaire, rue Maurepas, n.° 31.

Delorme, Propriétaire, avenue de Paris, n.° 16.

Decret, rue d'Angivilliers, n.° 8.

Derchet, Tailleur, Membre de plusieurs Sociétés philanthropiques, rue au Pain, n.° 18.

Didier (de Saint), Receveur-Général du département, Membre de la Légion-d'Honneur, boulevard de la Reine.

Dieuzy père, Horticulteur, rue d'Artois, n.° 10.

Douchain, Architecte du département, rue de Savoie, n.° 1.

Dubourg-Friloux, Propriétaire à Vaucresson (Seine-et-Oise), et à Paris, rue Napoléon, n.° 31.

Dufaure, Imprimeur, rue de la Paroisse, n.° 21.

Dundas-Boyd, impasse des Chevau-Légers, avenue de Sceaux.

Duval, Horticulteur-Fleuriste-Grainier, rue Duplessis, n.° 14.

Duval fils, Horticulteur, rue Duplessis, n.° 14.

Érambert, Ingénieur des Mines, Professeur à l'Ecole royale militaire de Saint-Cyr et à l'Institut royal agronomique de Grignon, rue de Bonne-Aventure, n.° 3.

FAGRET, Jardinier en chef chez M. Foucault de Pavant, à Glatigny, près Versailles.

FAURE, Professeur de Mathématiques au Collége royal, Membre de la Société des Sciences naturelles de Seine-et-Oise, avenue de Saint-Cloud, n.° 21.

FRANCOLIN, Propriétaire, boulevard de la Reine, n.° 57.

FREMY, Propriétaire, Membre de la Légion-d'Honneur et de l'Académie royale de Médecine, Secrétaire perpétuel de la Société royale d'Agriculture de Seine-et-Oise, etc., rue de la Paroisse, n.° 11.

FRESQUIENNE (le baron de), Membre de la Légion-d'Honneur, Propriétaire, place d'Armes, n.° 9.

FRICOTTÉ, Membre de la Légion-d'Honneur, Propriétaire, rue des Réservoirs, n.° 23 *bis*.

GERDOLLE, rue Saint-Louis, n.° 21.

GODAT, Horticulteur-Maraîcher, rue de la Bonne-Aventure.

GONDOUIN, Horticulteur-Pépiniériste, Grainier, rue de la Paroisse.

GUILLAUMOT, Econome de l'Ecole royale militaire de Saint-Cyr, Membre de la Légion-d'Honneur et de la Société royale d'Agriculture de Seine-et-Oise, à Saint-Cyr (Seine-et-Oise).

HAUMÉ (Pierre), Professeur de comptabilité commerciale, avenue de Saint-Cloud, n.° 52.

HAUMÉ, rue de Noailles, n.° 52.

HOUSSEAU, Membre de la Légion-d'Honneur, Chef de Bataillon, rue de Montreuil, n.° 44.

HUOT, Bibliothécaire de la ville de Versailles, Membre de plusieurs Sociétés savantes nationales et étrangères, à la Bibliothèque.

JAQUELIN, ancien Conservateur des forêts de l'Etat, rue d'Angivilliers, n.° 19.

JESSÉ aîné, Propriétaire, rue du Jardin-des-Plantes, n.° 24.

LABBÉ, Pharmacien, Membre de la Société des Sciences naturelles de Seine-et-Oise, rue de la Paroisse, n.° 117.

LABORIE, Membre de la Légion-d'Honneur, Chef d'escadron, rue du Potager, n.° 1.

LAGARDE, Propriétaire à Louveciennes (Seine-et-Oise).

LANGLOIS, Chef de bureau des Contributions à la Mairie, rue d'Anjou, n.° 80.

LAUMEAU, Taillandier, rue de la Pourvoirie, n.° 11.

LAURENT, Propriétaire, place du Vieux-Marché, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).

LAVOIE, Horticulteur, rue des Chantiers.

LEBRUN, Directeur de l'École Normale de Versailles, Membre de plusieurs Sociétés savantes.

LEBRUN, Horticulteur-Pépiniériste à Buc (Seine-et-Oise).

LECOCQ, Jardinier en chef de la Société d'Horticulture de Paris, rue Taranne, n.° 10, à Paris.

LEDUC, Pharmacien, naturaliste, Membre de plusieurs Sociétés savantes, rue de la Paroisse, n.° 33.

LEFEBVRE, Pharmacien, Membre de la Société des Sciences naturelles de Seine-et-Oise, rue Royale.

LEFEBVRE, Propriétaire à Vaujours, canton de Gonesse (Seine-et-Oise).

LEFEBVRE père, Propriétaire, rue de Pologne, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).

LEGRAS, Horticulteur-Pépiniériste, rue de Montreuil.

LELIEUR DE VILLE-SUR-ARCE (le comte), Membre de la Légion-d'Honneur et de plusieurs Sociétés savantes, nationales et étrangères, ancien Administrateur des Parcs et Jardins royaux, rue Saint-Martin, aux Etangs-Gobert.

LE ROI, Docteur en médecine, Membre de plusieurs Sociétés savantes, rue de la Paroisse, n.° 1.

LESIEUR, ancien Avoué, Propriétaire, avenue de Saint-Cloud, n.° 48.

LUCOT DE HAUTERIVE, Propriétaire, boulevard de la Reine, n.° 111.

MADELINE, Jardinier en chef à Rocquencourt (Seine-et-Oise).

MATHIEU, Colonel d'artillerie, Membre de la Légion-d'Honneur, boulevard du Roi, n.° 15.

MICHAUX, Maréchal-de-camp du Génie, Commandeur de la Légion-d'Honneur, rue de Vergennes, n.° 6.

MICHEL, Colonel, Commandeur de la Légion-d'Honneur, rue Sainte-Victoire, n.° 6.

MONTALANT-ROUGLEUX, Imprimeur, Membre Titulaire de la Société des Sciences morales, avenue de Sceaux, n.° 4.

MORLIÈRE, rue des Missionnaires, n.° 5.

NÉGLET, Architecte, Membre de plusieurs Sociétés savantes, avenue de Saint-Cloud, n.° 47.

NOBLE, Médecin en chef de l'Hospice royal de Versailles, Membre de la Légion-d'Honneur et de plusieurs Sociétés savantes, rue de la Paroisse, n.° 1.

NOBLE fils, Docteur en médecine, rue de la Paroisse, n.° 119.

PAJARD, Membre correspondant de la Société royale et centrale d'Agriculture, Jardinier en chef du Jardin des Plantes de Versailles, rue de Jouvencel, n.° 11.

PANSERON, Horticulteur-Pépiniériste, rue Porte-de-Buc.

PASQUIER fils, Propriétaire-Cultivateur, Membre de la Société royale d'Agriculture et Secrétaire du Comice agricole de Seine-et-Oise, à Trou-Guyancourt (Seine-et-Oise).

PHILIPPAR (Fr.), Professeur de culture à l'Institut agronomique de Grignon et à l'École normale de Versailles, Directeur du Jardin des Plantes de Versailles, etc., à l'École Normale.

PIOT, Jardinier en chef chez M. Léger, Propriétaire à Ville-d'Avray (Seine-et-Oise).

POISSON, marchand de Farine, place du Vieux-Marché, n.° 3, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).

PRÉVOST, avenue de Paris, n.° 48.

PRÉVOST, Jardinier en chef au château de la Roue, à Linas, près Montlhéry (Seine-et-Oise).

PRONVILLE (de), Membre de plusieurs Sociétés savantes, rue Saint-Antoine, n.° 24.

RABOURDIN (Antoine), Propriétaire-Cultivateur, Membre de la Société royale d'Agriculture de Seine-et-Oise, etc., à Villacoublay, près Velizy (Seine-et-Oise).

RAISON (Sulpice), Jardinier à Enghien-les-Bains, près Montmorency (Seine-et-Oise).



RASTIGNAC (le marquis de), Maréchal-de-camp, Membre de la Légion-d'Honneur, de la Société d'Horticulture de Paris et de la Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale, rue de Maurepas, n.° 2.

REBOUL-BERVILLE (de), ancien Magistrat, Membre de la Légion-d'Honneur, Propriétaire, rue de Gravelle, n.° 2.

REMILLY, Membre de la Légion-d'Honneur et de la Chambre des Députés, Maire de Versailles, place Hoche, n.° 3.

SALTER, Horticulteur-Fleuriste, Membre de plusieurs Sociétés horticoles, avenue de Picardie.

SAINTE-JAMES-GAUCOURT (de), Avocat, rue Royale, n.° 60.

SEGUI, Architecte du Roi, Inspecteur des Eaux, rue des Bons-Enfants, n.° 1.

SOMMESSON, Propriétaire, avenue de Paris. n.° 9.

SYLVAIN-CAUBERT, Propriétaire, Membre de la Légion-d'Honneur, de la Commission administrative des Hospices civils de Paris, etc., propriétaire, à Soisy-sous-Enghien, boulevard Saint-Martin, n.° 9, à Paris.

TAPHINON, Conseiller de Préfecture, Membre de la Légion-d'Honneur, Propriétaire, avenue de Paris, n.° 55.

TATIN, Propriétaire, rue de Montreuil, n.° 34.

THÉRY, Officier de l'Université, Proviseur du Collége royal de Versailles, Membre de la Légion-d'Honneur, et Membre titulaire de la Société des Sciences morales, etc., au Collége royal de Versailles.

THÉVENOT, Membre de la Légion-d'Honneur, avenue de Paris, n.° 55.

THIBAUT, Docteur en médecine, rue Hoche.

THUÉ DE BEAUVOIS, rue des Condamines, à Montreuil.

TRUFFAUT fils, Horticulteur, rue des Chantiers, n.° 34.

USQUIN, Propriétaire, Membre de la Légion-d'Honneur et de la Société royale d'Agriculture de Seine-et-Oise, rue Montbauron, n.° 18.

VARINOT, Membre de la Légion-d'Honneur, Secrétaire en chef de la Mairie de Versailles, n.° 11.

VIARD, Propriétaire, rue Sainte-Adélaïde, n.° 11.

Membre Titulaires élus depuis la fondation de la Société.

Arnoult, Pépiniériste, aux Gressets, commune de La Celle-Saint-Cloud (Seine-et-Oise).

Carême, Jardinier à l'Étang-la-Ville (Seine-et-Oise).

Colas (Grégoire), Membre de la Légion-d'Honneur, de la Société royale d'Agriculture de Seine-et-Oise, Propriétaire à Argenteuil (Seine-et-Oise), rue Saint-Lazare, n.° 79, à Paris.

Gillet (Charles), Jardinier à Enghien-les-Bains, près Montmorency (Seine-et-Oise).

Laffay, Horticulteur à Bellevue (Seine-et-Oise).

Lasserre, Jardinier à Saint-Germain-en-Laye, rue des Ursulines, n.° 68.

Maurisse (l'abbé), Curé de Saint-Nom-la-Bretêche (Seine-et-Oise).

Raison (Sulpice) fils, Jardinier à Enghien-les-Bains, près Montmorency (Seine-et-Oise).

Membres Associés reçus en 1842 et en 1843.

Clément (Jean), Horticulteur à Sarcelle, près Ecouen (Seine-et-Oise).

Guigné (Jean-Amand), Propriétaire, Horticulteur à Ollainville (Seine-et-Oise).

Pigeon (Victor), Membre de la Société Royale d'Agriculture, Fermier du Roi, à Satory, près Versailles.



TILLOS, Attaché au Département des affaires étrangères, rue de Savoie, n.° 2.

GERMAIN (de SAINT-), Membre de l'Académie royale de Caen et de l'Association normande, Propriétaire, rue des Bourdonnais.

PLUCHET (Emile), Membre de la Société royale d'Agriculture, Propriétaire-Cultivateur à Trappes (Seine-et-Oise).

GUILLEMIN (Alfred), Agronome à Basemont, près Maule (Seine-et-Oise).

GAUTHIER, Propriétaire, rue Saint-Honoré, n.° 1.

FION, Propriétaire, Horticulteur, boulevard de la Reine, n.° 42.

PICARD, boulevard du roi.

SALTER (Alfred), avenue de Picardie, n.° 32.

DUCREST, Contre-Amiral, Commandeur de la Légion-d'Honneur, Propriétaire, rue Champ-la-Garde.

VALLÉE jeune, Cultivateur à Pontchartrain (Seine-et-Oise).

ANCELIN, Jardinier en chef chez M. d'Armonville, à Ville-d'Avray (Seine-et-Oise).

THIBIERGE, Pharmacien, Professeur de Chimie, rue Duplessis.

ERAMBERT, Docteur en Médecine, rue des Missionnaires, à Versailles.

MASSON, Jardinier en chef de l'Institut royal de Grignon, à Grignon (Seine-et-Oise).



CANILLAC (madame la comtesse de), avenue de Sceaux, n.° 9.

DIDIER (madame de SAINT-), boulevard de la Reine, n.° 17.

DOUMERC (madame), Propriétaire, rue Bon-Conseil, n.° 2.

DUTOT (madame); boulevard du Roi.

FURTADO (Madame de), Propriétaire, au château de Rocquencourt (Seine-et-Oise).

HOQUART (madame la Comtesse de), Propriétaire à Louveciennes (Seine-et-Oise).

HOUDOUART (madame), avenue de Paris, n.° 48.

HUBBARD (madame), rue Saint-Lazare, n.° 90, à Paris.

LECHAUDIETTE (madame), Propriétaire, avenue de Paris, n.° 22.

MACHADO (madame), avenue de Paris, hors la barrière.

MALLET (mademoiselle) aînée, Propriétaire à Louveciennes (Seine-et-Oise).

MALLET (mademoiselle) jeune, Propriétaire à Louveciennes (Seine-et-Oise).

NAU (madame), Propriétaire, rue Duplessis, n.° 85 *bis*.

SCITIVAUX (madame), Botaniste, avenue de Saint-Cloud, n.° 91.



Membres Correspondants.

MM.

BEAUCANTIN (Emile), Conservateur du Jardin Botanique d'Evreux, Professeur de botanique et d'Horticulture à Evreux (Eure).

BERIGNY (A.-L.), Docteur en médecine, Membre de plusieurs Sociétés savantes, Médecin de l'Hôtel-Dieu de Meulan, à Meulan (Seine-et-Oise).

BONNAFOUS (Mathieu), Membre de la Légion-d'Honneur, Correspondant de l'Institut de France, Membre de plusieurs Sociétés savantes, Directeur du Jardin royal de Turin, à Turin (Savoie).

CAMUZET, Jardinier en chef des Pépinières au Jardin du Roi, Membre de la Société royale d'Horticulture de Paris, à Paris.

CHAUVIÈRE, Horticulteur-Fleuriste, Membre de la Société royale d'Horticulture de Paris, rue de la Roquette, n.° 109, à Paris.

CHEVARD (Louis), Membre de la Société royale d'Horticulture

de Paris, Grainier-Pépiniériste, quai de la Mégisserie, n.° 4, à Paris.

DAGONET, Docteur en médecine, Directeur de la maison des Aliénés du département de la Marne, Membre de plusieurs Sociétés savantes, à Châlons-sur-Marne (Marne).

DELAIRE (F.), Jardinier en chef du Jardin Botanique d'Orléans, Membre de plusieurs Sociétés horticoles, à Orléans (Loiret).

DUFLOT, Conservateur du Jardin des Plantes d'Amiens (Somme).

FLEURY aîné, Horticulteur, Secrétaire de la Société des Conférences horticoles pratiques de Meulan, à Meulan (Seine-et-Oise).

GIRARDIN (J.-P.-L.), Chevalier de la Légion-d'Honneur, Professeur de Chimie agricole et industrielle de la ville de Rouen, Correspondant de l'Institut et Membre de plusieurs Sociétés savantes, rue du Duc-de-Chartres, n.° 12, à Rouen (Seine-Inférieure).

LECOQ, Directeur du Jardin des Plantes et Professeur d'histoire naturelle de la ville de Clermont-Ferrand, Membre de plusieurs Sociétés savantes, à Clermont (Puy-de-Dôme).

LEPÈRE (Alexis), Horticulteur, à Montreuil (Seine).

LOISELEUR-DESLONCHAMPS, Docteur-Médecin, Membre de la Légion-d'Honneur, de la Société royale et centrale d'Agriculture, de l'Académie royale de Médecine, et de plusieurs autres Sociétés savantes, rue de Jouy, n.° 8, à Paris.

MACIET, Notaire honoraire, Secrétaire de la Société d'Horticulture de Meaux, Membre de plusieurs Sociétés savantes, Propriétaire à Meaux (Seine-et-Marne).

MALOT (Félix), Horticulteur, Propriétaire à Montreuil-sur-Seine).

MANDEL (Ch.), Avocat à la Cour royale de Paris, Président de la Société d'Horticulture de Nancy, Membre de plusieurs Sociétés savantes, à Nancy (Meurthe).

MASSÉ, Jardinier en chef du Jardin-des-Plantes de la Rochelle (Charente-Inférieure).

MASSON, Jardinier en chef de son Altesse Royale Monseigneur le duc d'Aumale, à Chantilly (Oise).

MILLET, Secrétaire de la Société d'Agriculture et des Arts d'Angers, Président du Comice horticole de Maine-et-Loire, Membre de plusieurs Sociétés savantes, Propriétaire à Angers (Maine-et-Loire).

MINANGOIN, Directeur de l'Ecole Agronomique de Montbellet, près Mâcon (Saône-et-Loire).

MOQUIN-TANDON, Professeur de Botanique, Directeur du Jardin-des-Plantes de Toulouse.

MORTEMART BOISSE (Baron de), Membre de la Légion-d'Honneur, de la Société royale et centrale d'Agriculture, et de plusieurs autres Sociétés savantes, rue Jean-Goujon, n.° 9, à Paris.

NAU, Jardinier en chef du Jardin-des-Plantes d'Angers (Maine-et-Loire).

PINSAR, Graveur, Membre de la Société d'Horticulture de Liége, à Liége (Belgique).

PREVOST, Horticulteur-Pépiniériste, Membre de plusieurs Sociétés savantes, au Bois-Guillaume, près Rouen (Seine-Inférieure).

RAFFENEAU DE LILLE, Membre de la Légion-d'Honneur, Docteur en médecine, Directeur du Jardin-des-Plantes et Professeur de Botanique de la Faculté des Sciences de Montpellier, Membre de plusieurs Sociétés savantes, à Montpellier (Hérault).

SERINGE, Directeur du Jardin-des-Plantes de Lyon et Professeur, de Botanique de la Faculté des Sciences de Lyon, Membre de plusieurs Sociétés savantes, à Lyon (Rhône).

SOUBEIRAN (Eug.), Chevalier de la Légion-d'Honneur, Professeur de pharmacie à la Pharmacie centrale et de Physique à l'Ecole de pharmacie, Pharmacien en chef des Hôpitaux et Hospices civils de Paris, Membre de l'Académie royale de médecine, etc., etc., à Paris, à la Pharmacie centrale des Hôpitaux civils.

Sociétés Correspondantes.

FRANÇAISES.

Société des Conférences horticoles pratiques de Meulan (Seine-et-Oise).

Société d'Horticulture de Meaux (Seine-et-Marne).

Société d'Agriculture de Saint-Omer (Pas-de-Calais).

Société royale et centrale d'Agriculture de Paris (Seine).

Société royale d'Horticulture de Paris (Seine).

Société royale d'Agriculture et des Arts de Seine-et-Oise (Versailles).

Société des Sciences naturelles de Seine-et-Oise (Versailles).

Société des Sciences morales, des Lettres et des Arts de Seine-et-Oise (Versailles).

Société nantaise d'Horticulture, à Nantes (Loire-Inférieure).

Société d'Horticulture de Caen, à Caen (Calvados).

Société royale d'Agriculture et des Arts de Douai, à Douai (Nord.)

Société d'Agriculture et d'Horticulture de Maine-et-Loire (Angers).

Société d'Horticulture d'Orléans, à Orléans (Loiret).

Société centrale d'Agriculture de la Seine-Inférieure (Rouen).

Société d'Horticulture de Rouen (Seine-Inférieure).

Société d'Horticulture de Tours (Indre-et-Loire).

Société d'Agriculture de la Marne (Châlons-sur-Marne).

Société royale d'Agriculture, d'Horticulture et des Arts utiles, de Lyon (Rhône).

Société d'Agriculture de Nancy (Meurthe).

Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Limoges (Haute-Vienne).

Société d'Agriculture et d'Horticulture de Châlons-sur-Saône (Châlons).

Société d'Agriculture de Rhodez (Aveyron).
Cercle général d'Horticulture de Paris.
Société d'Horticulture de Lille (Nord).
Société d'Agriculture et d'Industrie d'Ile-et-Vilaine, à Nantes.
Société d'Horticulture de Clermont en Auvergne (P.-de-Dôme).

ÉTRANGÈRES.

Société d'Horticulture d'Anvers (Belgique).
Société d'Agriculture et de Botanique de Louvain (Belgique).
Société royale d'Horticulture de Liége (Belgique).
Société royale d'Agriculture et d'Horticulture de Gand.
Société de Flore de Verviers.
Société d'Horticulture de Berne.

TABLE
DES MATIÈRES.

1842. — Première Partie.

1842. — Seconde Partie.

1843. — Première Partie.

1843. — Seconde Partie.

Pl. 1.

Disposition

Vign

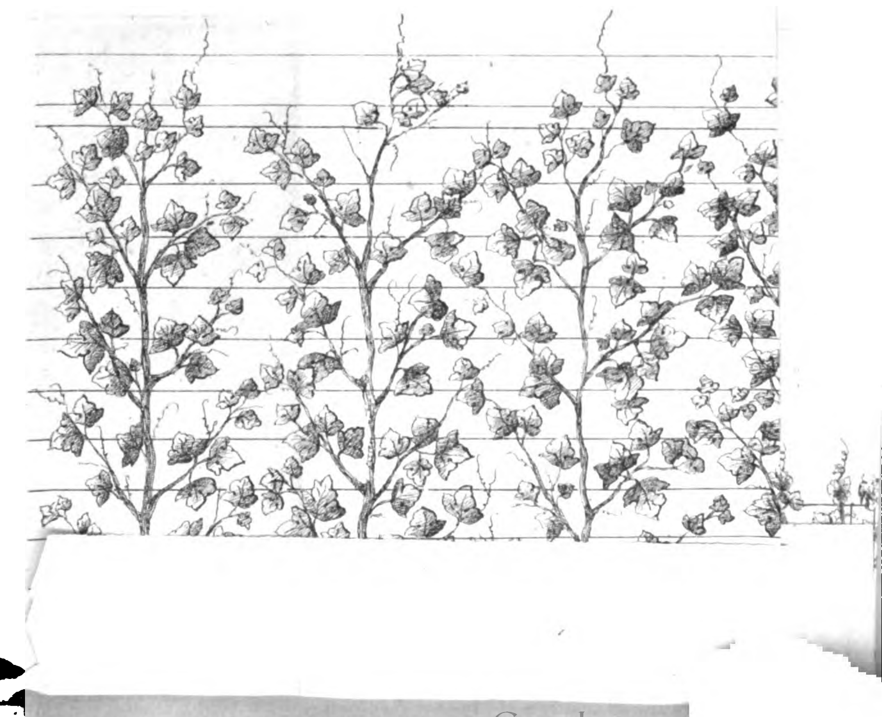
Plate Bande

Première disposition pour la garniture des treilles; Couchages de ... tifs.

Échelle de

10. 20. 30. 40. 50. cent 1 2

Disposit



Mémoires

DE LA

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE

DU DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE,

PUBLIÉS DANS SA CINQUIÈME ANNÉE (1844).

TOME QUATRIÈME.



VERSAILLES,

IMPRIMERIE DE MONTALANT-BOUGLEUX.

1844

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE.

Mémoires

DE LA

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE

DU DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE,

PUBLIÉS DANS SA CINQUIÈME ANNÉE (1844).

TOME QUATRIÈME.



VERSAILLES.

IMPRIMERIE DE MONTALANT-BOUGLEUX,

AVENUE DE SCEAUX, 4.

1844

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX.

Séance du 4 Janvier 1844.

Présidence de M. BOULLAY, Président titulaire.

La séance est ouverte à midi.

La rédaction du procès-verbal de la dernière séance est mise aux voix et adoptée.

Correspondance. — Lettre de M. Amaury, qui donne sa démission pour cause d'occupations qui l'empêchent de prendre part aux travaux de la Société. — Lettre de M. Masson, qui demande à faire partie de la Société : MM. Boullay et Philippar présentent M. Masson (Étienne), jardinier en chef des pépinières et jardins d'étude de l'Institut royal agronomique de Grignon, comme Membre associé.

Ouvrages reçus. — *Annales* de la Société d'Horticulture de Paris, n.° de Novembre 1843 (renvoyé à l'examen de M. Leduc). — *Annales* de la Société d'Horticulture du département du Nord, 1.er et 2.e trimestre (renvoyé à l'examen de M. de Pronville). — Procès-verbal d'une séance de la Société royale d'Agriculture de Caen.

On procède ensuite à l'élection des membres présentés dans la dernière séance. Après le dépouillement du scrutin, M. le Président proclame Membres associés : MM. Ancelin, jardinier chez M. Darmonville, à Ville-d'Avray; Thibierge, pharmacien et professeur de Chimie à Versailles; le docteur Érambert.

M. le Président invite l'assemblée à voter pour l'élection d'un Vice-Président, en remplacement de M. Demanche, décédé; M. Leduc ayant obtenu la majorité des suffrages, est proclamé Vice-président.

M. le docteur Battaille, Secrétaire du Conseil d'administration, lit le procès-verbal du Conseil, contenant les propositions suivantes, soumises à la Société, qui les adopte :

1.° Reddition des comptes du Trésorier. Dépenses du 1.er juillet au 1.er décembre 1843, la somme de 533 fr. 35 c.; jetons distribués : 247; jetons dus : 105. L'avoir en caisse au 1.er décembre 1843 est de 829 fr. 45 c., somme à laquelle on doit ajouter celle de 1,372 fr.

due à la Société, ce qui fait un total de 2,201 45 c. — 2.° Le payement de la somme de 155 fr. 25. c. pour impressions, papeterie, ports et affranchissements de lettres et de circulaires. — 3.° L'impression du 3.e volume des Mémoires de la Société, qui réunissant les matières de 1842 et 1843, devraient composer deux volumes, dont un pour chaque année. Cette réunion des matériaux de deux années offrira l'avantage de mettre la Société au courant de ses publications, retardées d'une année. L'impression de ce volume, suivant devis donné par M. Montalant, imprimeur, et suivant M. Lacan, lithographe, s'élèverait, approximativement, à la somme de 725 fr. MM. Huot et Le Roi sont chargés, avec M. Philippar, Secrétaire-Général, de suivre l'impression de ce volume. — 4.° L'acquisition des objets de tenture pour la décoration des salles d'exposition, acquisition qui s'élèverait, suivant devis présenté par MM. Coudret, Laborie et Néglet, à la somme de 204 fr. 85 c. Cette acquisition sera faite pour la prochaine Exposition, et MM. Huot, Trésorier, Le Roi, Bibliothécaire-Archiviste, et Néglet, Architecte, seront adjoints à la commission d'Exposition de l'année 1844, pour s'occuper de l'acquisition de ces objets.

La Société décide, sur la proposition du Conseil, qu'il n'y aura qu'une Exposition cette année; que l'époque de cette Exposition sera déterminée sur le rapport d'une Commission spéciale, nommée à l'effet de rédiger un projet de Programme qui sera discuté et approuvé dans la prochaine séance. Sont désignés pour composer la Commission du Programme de l'Exposition de 1844 : MM. Bertin, Pajard, Duval père, Truffaut fils, Raison (Sulpice), Tatin et Laborie.

Sur la proposition du Conseil d'administration, la Société décide que les Membres titulaires seuls prendront part aux séances réglementaires, que l'on complétera le nombre de ces Membres par les associés qui se seront montrés les plus zélés aux travaux de la Société. L'examen du mode de présentation des associés au rang de titulaires, est renvoyé au Conseil d'administration.

M. le général Michaux obtient la parole pour lire trois rapports sur des opuscules offerts à la Société par M. Loiseleur-Deslonchamps, correspondant.

Le premier est relatif à la Théorie Van Mons, carpologiste belge.

Cette Théorie consiste à admettre en principe que, pour obtenir de nouvelles variétés de bons fruits, il faut semer, par exemple, des pepins de poires sauvages, attendre les fruits des arbres provenant de ce semis, puis semer les pepins des fruits de cette seconde génération, en suivant le même principe jusqu'à la huitième ou neuvième.

M. Loiseleur-Deslonchamps critique cette théorie; mais l'honorable rapporteur dit que Van Mons avait conçu cette idée d'amélioration par semis successif, depuis fort long-temps; qu'il avait appris de son père les résultats avantageux de cette méthode, et que depuis l'âge de vingt ans il n'avait pas discontinué de procéder dans le même sens, et, parvenu à près de quatre-vingt-dix ans, il continuait encore les expériences. Après avoir semé des millions de pepins de poires, et réuni dans de vastes pépinières tous les individus qui provenaient de ces semis, il avait obtenu, à la quatrième et cinquième générations, des fruits agréables au goût, et à la septième et huitième, des fruits réunissant toutes les qualités désirables. — M. le général Michaux, moins sévère que M. Deslonchamps, apprécie les avantages de cette théorie, et il appuie son opinion sur les résultats obtenus et connus, et particulièrement sur les expériences de l'un de nos collègues, M. le comte Lelieur, qui en a fait une étude particulière. M. Lelieur a visité les pépinières de Van Mons, à Louvain, et il a reçu de cet agronome, il y a sept ans, de jeunes arbres baliveaux, ou plants de première année, de poiriers provenant de la huitième génération. Ces baliveaux, plantés et cultivés avec soin à Versailles, ont actuellement 2 mètres 60 centimètres de hauteur, et présentent tous les caractères de vigueur et d'avenir désirables; quelques-uns ont déjà donné de beaux et bons fruits, et l'état de ces arbres laisse entrevoir que, dans le courant de cette année, on pourra juger de la vérité du fait si bien rapporté par M. le général Michaux. — Toutefois le rapporteur reconnait que la notice de M. Deslonchamps n'est pas complètement désavantageuse au système, car l'auteur convient que Van Mons a fait à lui seul, pour la science horticole, plus que tout ce qui avait été fait avant lui, et il avoue qu'en aucun temps, nul autre homme n'a fait connaître une aussi grande quantité de nouveaux et

bons fruits. M. le général Michaux, dans le même esprit analytique, dit que si Van Mons père a fait beaucoup de vaines tentatives, ainsi que le dit M. Loiseleur-Deslonchamps, Van Mons fils a procédé par une méthode opposée pour arriver à ces résultats que la science et la pratique apprécient et qui honorent la mémoire de ce physiologiste. — Il termine en faisant remarquer, pour appuyer son opinion, qui est quelquefois opposée à celle de l'auteur qu'il analyse, que tous les Horticulteurs qui veulent améliorer ou obtenir de beaux produits dans les plantes d'ornement propres à la décoration des jardins, ou dans les végétaux économiques quels qu'ils soient, ont le soin de récolter les graines sur les pieds les plus francs et les plus beaux. Il doit en être ainsi pour tous les végétaux que l'on veut améliorer ou entretenir dans l'état d'amélioration désirable.

Le second rapport de M. le général Michaux est relatif à la formation du bois dans les arbres *Dicotylédons*, et à la circulation de la sève. M. le rapporteur suit M. Loiseleur-Deslonchamps dans tous ses détails descriptifs, qu'il approuve, comme lui paraissant ceux d'une saine théorie basée sur la pratique, et il admet avec l'auteur de la Notice que les œils, boutons ou gemmes jouent le plus grand rôle pour aider à la formation des couches ligneuses. C'est d'ailleurs l'opinion de Lahire, physiologiste qui en avait le premier donné très laconiquement l'idée; c'est l'opinion de Dupetit-Thouars, qui l'a développée ; c'est celle de Poiteau, qui l'a soutenue; c'est enfin celle du savant Gaudichaud, qui, dans ces derniers temps, l'a lumineusement exposée, et appuyée sur une foule de faits et de démonstrations. Quant à la circulation de la sève, les auteurs ne sont pas d'accord sur les parties des arbres dans lesquelles ce liquide monte; les uns la font monter par les vaisseaux voisins de la moelle, d'autres par la moelle même; les uns par les vaisseaux de l'aubier, et principalement par ceux qui se trouvent le plus près de l'écorce; d'autres par le centre, et de là à la circonférence par les irradiations médullaires. M. Loiseleur-Deslonchamps, de la comparaison entre l'œil d'un rameau et la graine de l'arbre, tire la conséquence que c'est par le bouton que la sève monte sous forme de fluide; ainsi il ferait jouer à l'œil ou au bouton un grand rôle dans l'acte de la circulation séveuse.



Le troisième rapport est encore l'analyse d'un opuscule de M. Deslonchamps sur l'appareil de M. Lecoq, jardinier de la Société d'Horticulture, pour faciliter la reprise des boutures. Cet opuscule est le résultat de l'examen d'une Commission de la Société d'Horticulture de Paris, dont M. Deslonchamps était le rapporteur. Cette Commission approuve l'appareil, votre rapporteur l'approuve également, se fondant sur le rapport, qui est imprimé dans les *Annales* de la Société royale d'Horticulture de Paris. L'appareil en question se trouve à Paris chez M. Follet, potier de terre, rue des Charbonniers, n.os 16 et 18; il coûte 30 francs.

Ces rapports, entendus avec intérêt, méritent à leur auteur, M. le général Michaux, des remerciements unanimes, qui lui sont offerts par M. le Président.

La séance est levée à deux heures et demie.

Séance du 1.er Février 1844.

Présidence de M. LEDUC, *Vice-Président.*

Le procès-verbal lu, la rédaction en est mise aux voix et adoptée.

Correspondance. — Lettre de M. Duflot, jardinier en chef du Jardin des Plantes d'Amiens, à M. le Secrétaire-Général, pour obtenir des renseignements sur l'organisation de la Société, afin de s'aider de cette organisation pour former une Société d'Horticulture dans la Somme, à Amiens. M. le Secrétaire informe qu'il a répondu immédiatement à cette lettre. — Lettre de M. Vallet, de Pontchartain, qui remercie de sa nomination. — Lettre de MM. les Membres de la Commission du Congrès central d'Agriculture, pour faire un appel à la Société comme à toutes les autres Sociétés agricoles et horticoles de France, afin de la faire représenter au Congrès: M. Philippar est chargé de représenter la Société à ce Congrès.

Ouvrages reçus. — *Programme de l'Exposition* et du Concours de l'Exposition des produits du Cercle général d'Horticulture. — N.° de janvier 1844, du *Bulletin* du Cercle général d'Horticul-

ture (renvoyé à l'examen de M. Noble fils). — 1.re et 2.e Livraisons, décembre 1843 et janvier 1844, du *Bulletin* de la Société d'Horticulture de l'Auvergne (renvoyé à l'examen de M. le docteur Erambert) : ce sont les premiers numéros que cette Société envoie ; aussi est-il décidé qu'il en sera accusé réception et qu'il sera proposé un échange de communication entre les deux Sociétés. — 1.re Livraison, Janvier 1844, du *Bulletin* de la Société des Conférences horticoles pratiques de Meulan (Seine-et-Oise) (renvoyé à l'examen de M. Thibierge). — Hommage d'un Opuscule de M. Berger, ayant pour titre : *Hygiène vétérinaire militaire.*

On procède à l'élection de M. Masson, présenté dans la dernière séance ; le résultat du scrutin étant affirmatif, M. le Président le proclame Membre associé.

M. Pajard, rapporteur de la Commission, chargé de présenter un projet de Programme, donne lecture de ce projet qui est approuvé ainsi qu'il suit :

L'Exposition, pour l'année 1844, est fixée au mois de septembre ; elle aura lieu du 11 au 15 inclusivement. Dix-huit Concours sont ouverts ; il sera accordé, dans chacun de ces Concours, une Médaille d'argent, une Médaille de bronze et une Mention honorable, s'il y a lieu.

1.er CONCOURS. — *A la plus belle Collection de fruits.* — Le nombre et la qualité des espèces ou variétés seront les conditions de ce Concours. Chaque fruit devra être muni d'une petite portion de son point d'attache.

2.e CONCOURS. — *A la plus belle Collection de légumes et de fruits légumiers de consommation journalière.* — Le nombre, la beauté et la franchise des variétés seront les conditions essentielles de ce Concours.

3.e CONCOURS. — *A la plus belle Collection de Rosiers en fleurs.* — Le nombre, la beauté et la nouveauté des variétés seront pris en considération : la nomenclature sera exigée pour chaque variété.

4.e CONCOURS. — *A la plus belle Collection de Rosiers* (*fleurs coupées*). — Mêmes conditions que celles qui sont indiquées pour le Concours précédent.

5.e CONCOURS. — *A la plus belle Collection de Dahlias cultivés en pots.* — Le nombre, la beauté et la nouveauté des variétés seront les conditions de ce Concours : la nomenclature des variétés sera exigée.

6.e CONCOURS. — *A la plus belle Collection de Dahlias* (*fleurs coupées*). — Mêmes conditions que pour le Concours précédent.

7.e CONCOURS. — *A la plus belle Collection de Bruyères en fleurs.* — Le nombre, la variété et la beauté des plantes seront pris en considération.

8.e CONCOURS. — *A la plus belle Collection de plantes en fleurs* (*cultures d'amateurs*). — La variété et la beauté des individus seront prises en considération.

9.e CONCOURS. — *A la plus belle Collection de plantes en fleurs* (*cultures marchandes*). — La variété et la beauté seront les conditions de ce Concours.

10.e CONCOURS. — *A la plus belle Collection de végétaux en fleurs, comprenant les plantes annuelles, bisannuelles et vivaces, de pleine terre, propres à orner les parterres.* — Le nombre et la variété seront pris en considération.

11.e CONCOURS. — *A la plus belle Collection d'arbres fruitiers* (*arbres de pépinières*). — Le nombre des variétés, la beauté et la bonne disposition des arbres seront les conditions essentielles de ce Concours.

12.e CONCOURS. — *A la plus belle Collection d'arbres résineux.* — Le nombre, la variété et la rareté des espèces et variétés sont les conditions de ce Concours.

13.e CONCOURS. — *A la plus belle Collection de plantes venant du point le plus éloigné de Versailles.* Le nombre des espèces et des variétés devra être de vingt-cinq au moins.

14.e CONCOURS. — *Aux espèces les plus rares et les plus nouvelles* (*végétaux ligneux*), *propres à augmenter les collections d'amateurs et à favoriser le commerce horticole.* — Une seule espèce ou variété pourrait obtenir le prix, si elle était jugée méritante.

15.e CONCOURS. — *A la plus belle Collection d'Ananas en fruits à maturité ou approchant de maturité.* — Si un lot com-

posé d'une seule espèce était jugé méritant, par le nombre et la beauté des individus, il pourrait obtenir le prix.

16.e CONCOURS. — *Aux instruments, outils et machines horticoles présentant les meilleures conditions d'utilité.*

17.e CONCOURS. — *Aux objets d'art et de fabrication qui se rattachent à l'Horticulture.* — Le Jury s'arrêtera aux objets qui offriront le plus d'intérêt sous le rapport de la prospérité horticole.

18.e CONCOURS. —*Concours complémentaires.*— Le Jury aura la latitude d'accorder une Médaille d'argent, une Médaille de bronze, et une Mention honorable aux collections et aux objets qui ne rentreraient dans aucun des Concours précédents.

M. l'abbé Caron exprime le désir que l'on revienne sur le mode de convocation récemment adopté; il croit préférable de reprendre l'ancien mode de convocation par circulaires mensuelles. Il se fonde sur ce que ces lettres rappellent plutôt le jour des séances que le tableau, que l'on oublie de consulter. Le même Membre demande aussi que l'on reprenne l'ancienne heure pour l'ouverture des séances actuellement fixée à midi; cette heure ne convenant qu'au plus petit nombre des Sociétaires de la ville ou venant de points éloignés. Ces deux propositions, qui sont appuyées, sont renvoyées au Conseil d'administration.

M. l'abbé Caron demande, comme Président de la Commission chargée de s'occuper de la destruction du *Puceron lanigère*, qu'il lui soit donné de nouveau la liste des Membres qui composent cette Commission, afin de la convoquer et de l'inviter à s'occuper de la mission dont elle est chargée. M. le Secrétaire s'empressera de satisfaire aux désirs exprimés. La Commission, nommée dans la séance du 26 mars 1841, dans le but de faire toutes les observations nécessaires pour arriver à connaître l'organisation, la propagation, les mœurs et les habitudes du Puceron lanigère, et de faire des expériences pour la destruction de cet insecte, ennemi du pommier, dans les jardins et les vergers, est composée de MM. l'abbé Caron, colonel Mathieu, Leduc, Duval père, Belin, Labbé et Bellaire.

M. l'abbé Caron lit le commencement de son rapport sur le Mémoire de MM. Girardin et Dubreuil, concernant les plantes sarclées à racines alimentaires. Après avoir rendu justice aux auteurs du

Mémoire qu'il analyse, pour toutes les vues scientifiques et pratiques, et pour tous les faits importants qu'il contient, rappelle que le fumier est l'ame de la culture, qu'il importe que le cultivateur avise au moyen d'en obtenir beaucoup, et il reconnait, avec MM. Girardin et Dubreuil, que la culture des plantes sarclées est un des puissants moyens qui conduit à ce résultat. Il rappelle ensuite ce qu'on doit entendre par plantes sarclées, fourrages-racines, et précise la place que ces plantes peuvent et doivent prendre dans une rotation agricole. Il cite les plantes qui ont été l'objet des investigations scientifico-pratiques des deux auteurs, dont l'un, M. Girardin, savant chimiste, est correspondant de la Société. Il suit ces auteurs dans tous leurs détails analytiques et descriptifs. Il passe en revue toutes les expériences consignées dans ce travail et signale les résultats qu'ils ont obtenus. Après la lecture de cette première partie du Rapport de M. l'abbé Caron, M. le Président lui offre les remerciements de l'assemblée et l'invite à faire jouir la Société, dans la prochaine séance, de la suite d'un travail qui l'a si vivement intéressée.

M. Lesieur obtient la parole pour lire un Rapport sur le *Bulletin* de la Société d'Agriculture de l'Aveyron; il signale les parties les plus intéressantes et qui se rapportent le plus aux travaux de la Société. Il s'arrête sur-tout à ce procédé de culture qui consiste à cultiver sans avoir ni labouré ni fumé le terrain destiné à recevoir la semence, dans l'assurance où l'on serait que la plante puise plus dans l'atmosphère que dans le sol. Nous avons tous lu, dit M. Lesieur, la description de ce procédé dans les papiers publics; mais aucun cultivateur n'a pu ni ne peut l'approuver et l'admettre. M. le Rapporteur dit que la Société agricole de l'Aveyron, l'a justement repoussé comme ne lui trouvant aucun fondement ni en théorie ni en pratique. M. Lesieur insiste sur-tout sur ce point, que les bons labours et les bons engrais sont, pour toutes les cultures, les plus sûrs moyens d'obtenir des résultats féconds. — Il fait ensuite connaitre que cette Société recommande la propagation des abeilles et qu'elle se propose de donner des encouragéments pour en assurer l'extension, sur-tout dans l'intérêt de la classe pauvre; qu'elle promet d'étendre ses encouragements aux pépinières marchandes, destinées à rendre service au département, pour l'augmentation des

ressources de plantations, et qu'elle recommande l'éducation et la culture de l'Acacia, comme essence des plus utiles pour procurer à l'industrie un bois précieux. M. Lesieur termine son Rapport en disant que la Société d'Agriculture de l'Aveyron recommande encore la propagation du topinambour pour garnir certains terrains où cette plante prospérerait et fournirait une excellente ressource alimentaire pour les animaux, depuis le moment de la maturité des tubercules jusqu'à celui de la replantation ; outre que les tiges sont propres à servir de rames à légumes, à former des palis et au chauffage du four : dans l'Aveyron, cette plante tuberculeuse est cultivée en grand comme l'est la pomme terre dans d'autres parties de la France. Des remerciements sont offerts par M. le Président à M. Lesieur, pour son rapport.

M. de Rongé entretient l'assemblée du hannetonage et de ses avantages ; il dit qu'il ne néglige pas de faire pratiquer cette opération dans le jardin qu'il cultive.

La séance est levée à deux heures.

Séance du 7 Mars 1844.

Présidence de M. BOULLAY.

La séance est ouverte à midi et demie.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et la rédaction en est adoptée.

Correspondance. — Lettre de M. Gillet, jardinier à Enghien-les-Bains, qui donne sa démission de Membre associé, se fondant sur l'impossibilité d'assister aux séances. — Lettre de M. Guillemin, qui informe la Société, que partant pour un voyage en Italie, il sera privé pendant quelque temps d'assister aux séances. — Lettre de MM. les Membres du bureau provisoire du Congrès agricole de France, pour informer que c'est le lundi 26 Février que doivent ouvrir les séances de ce Congrès. — M. Philippar annonce qu'il a représenté la Société au Congrès, et qu'il compte, dès qu'il lui sera possible, communiquer le résultat de cette réunion d'agronomes, qui a duré sept jours. —

Lettre de MM. les Membres du bureau de la Commission, s'occupant de recueillir les souscriptions pour l'érection d'un monument à Mathieu de Dombasles, à Nancy sa ville natale, pour inviter la Société à s'associer à cette œuvre : la Société arrête qu'elle souscrit pour une somme de cinquante francs.

Ouvrages reçus. — *Annales* de la Société royale d'Agriculture et d'Horticulture de Lyon, n.os de Mai, Juillet et Septembre 1843 (renvoyé à l'examen de M. Bertin). — *Bulletin* de la Société d'Horticulture d'Orléans, n.° de Janvier 1844 (renvoyé à l'examen de M. Jaquelin). — *Bulletin* de la Société d'Horticulture de l'Auvergne, n.° de Février 1844 (renvoyé à l'examen de M. le docteur Erambert). — *Bulletin* de la Société d'Horticulture de Caen, n.° d'Octobre 1843 (renvoyé à l'examen de Truffault fils). — *Journal* de la Société d'Agriculture et d'Horticulture de Châlons-sur-Saône, n.° de Janvier 1844 (renvoyé à l'examen de M. Pajard). — *Annales* de la Société royale d'Agriculture de Paris, n.os de Décembre 1843 et de Janvier 1844 (renvoyé à l'examen de M. Leduc). — *Rapports* faits à la Société d'Agriculture de la Marne, hommage de M. le comte de Lambertye (renvoyé à l'examen de M. Morlière). M. Philippar fait remarquer que M. le comte de Lambertye a déjà envoyé plusieurs Notices à la Société, à laquelle il paraît avoir voué de la sympathie, et il émet l'opinion que ce serait un bon correspondant à admettre. La Société décide que M. Morlière verra, en examinant la Notice présentée, s'il n'y aurait pas lieu de faire à la Société une proposition à cet égard, lorsqu'il lira son rapport sur l'ouvrage de M. de Lambertye. — *Catalogue* des objets exposés les 25, 26 et 27 Février 1844, par la Société d'Horticulture d'Anvers. — *Prospectus* d'un nouveau Journal agronomique, *le Jardin et la Ferme*. — Deux procès-verbaux, 15 Décembre 1843 et 19 Janvier 1844, des séances de la Société royale d'Agriculture de Caen.

M. Jessé informe que M. Lefèvre, de Saint-Germain, qui s'était fait inscrire au nombre des Sociétaires, dès la fondation de la Société, dans le but de concourir à la formation d'une institution utile, voyant que la Société est en voie de succès, donne sa démission de Membre titulaire-fondateur, son éloignement et ses occupations l'empêchant d'assister aux séances.

Un Membre, à l'occasion des démissions, dit qu'il sait qu'un certain nombre de Sociétaires, qui par leur éloignement, ne peuvent assister aux séances, se lassent de ne pas recevoir plus souvent des publications de la Société, qui les mettraient au courant de ce qui s'y fait. Il pense qu'un *Bulletin mensuel* serait chose utile pour la Société, ainsi que cela se fait pour beaucoup d'autres Sociétés horticoles de France, et il propose que cet objet soit renvoyé à l'examen du Conseil d'administration : la Société approuve cette proposition.

M. Belin met à la disposition de la Société, un pommier qui, dans son jardin, se trouve actuellement couvert du *Puceron lanigère*, afin de faire quelques expériences pour la destruction de cet insecte. M. le Président remercie M. Belin, et la Commission spéciale sera invitée à utiliser cet arbre.

M. Raison Sulpice lit une Notice qu'il a rédigée en commun avec M. Chéron, instituteur à Saint-Gratien, sur les terrains marécageux de cette commune et autres communes environnantes, mis en culture par M. Fossiez et par plusieurs autres personnes de ces localités. M. le Secrétaire-Général rappelle qu'une Commission étant chargée de visiter les Cressonières de Saint-Gratien, la culture du Figuier d'Argenteuil et de la Frette, et la culture des Cerisiers de la vallée de Montmorency, afin de faire à la Société des propositions de médailles pour ceux des Cultivateurs qui se distingueraient dans ces spécialités, propose que la Notice de MM. Raison et Chéron soit renvoyée à cette Commission : la Société se prononce affirmativement.

M. l'abbé Caron continue la lecture de son Rapport sur le Mémoire de MM. Girardin et Dubreuil, relatif aux plantes sarclées alimentaires. Dans cette partie du Rapport, qui commence par la détermination des qualités nutritives de chacune des espèces et des variétés de plantes à racines alimentaires, selon les diverses natures de sol où elles ont été cultivées, l'honorable rapporteur cite les plantes sur lesquelles les auteurs du Mémoire ont expérimenté. Il rapporte les résultats de quelques-unes des analyses faites sur ces plantes dans différentes natures de terre, afin de démontrer comment le travail a été fait, et, en conséquence de ces résultats, il fait connaître la place qui peut être assignée avec tel ou tel avantage à telle ou telle

sorte de plante, dans une rotation agricole, dans une combinaison culturale. Il signale la qualité des produits obtenus de la même plante, cultivée dans différents terrains, qualités déterminées par l'analyse. Enfin M. Caron termine en rappelant l'opinion des auteurs, fondée sur la pratique et la science, sur le résultat des expériences faites, quant au sol qui convient préférablement à chaque plante à racine alimentaire sous le rapport de la quantité et de la qualité des produits à obtenir. Il conclut en faisant apprécier l'importance du Mémoire de MM. Girardin et Dubreuil, et en demandant qu'il leur soit adressé des remerciements. En conséquence des conclusions du Rapport, la Société décide qu'il sera écrit à M. Girardin, correspondant, pour le féliciter du Mémoire qu'il a fait en commun avec M. Dubreuil, et pour l'engager à faire jouir la Société de ses publications, qui ont un incontestable cachet d'utilité et de supériorité. M. le Président adresse ensuite les remerciements de la Société à M. l'abbé Caron, pour son intéressant et consciencieux Rapport.

M. Leduc lit un Rapport sur plusieurs numéros des *Annales de la Société royale d'Horticulture de Paris;* il passe en revue les objets contenus dans ces numéros, et s'arrête sur-tout à ceux qui paraissent devoir offrir le plus d'intérêt. Entre autres objets, il parle de la coloration en bleu des fleurs d'Hortensias, qui serait due à l'acide ulmique, qui se trouve en notable quantité dans les terres tourbeuses. Il pense qu'il serait avantageux de faire des expériences bien suivies sur l'Hortensia et sur diverses autres plantes, afin de chercher à faire varier les couleurs des fleurs, et afin d'en obtenir de particulières à celles qui sont naturelles à chaque espèce. M. Leduc cite deux nouvelles variétés de Haricots provenant d'Italie, qui ont été cultivées par M. de Bonnaire, de Gif, qui rend compte des résultats qu'il en a obtenus; l'une de ces variétés est désignée sous le nom de *Malamocco,* et l'autre est sans nom : ces Haricots ont été introduits par M. l'abbé Bellèse. Il cite une variété de Chou, dit *Chou de Norvège,* qui, suivant M. Layades, pharmacien à Brest, aurait la propriété de pommer d'autant mieux qu'il ferait froid. Il rappelle les moyens indiqués pour augmenter le volume des Choux-fleurs, de multiplier le *Daubantonia tripetiana,* et enfin le développement de Bulbiles obtenues par le docteur Merat, sur des

tiges de Lis blanc. Des remerciements sont adressés à M. Leduc.

A l'occasion de la coloration des fleurs d'Hortensia, M. Belin pense qu'elle est due à la terre, et particulièrement aux sels de fer qu'elle contient. Il fait connaître sommairement quelques expériences qu'il a faites sur différents végétaux, en les arrosant avec diverses substances salines pures ou combinées avec d'autres matières également salines ou alcalines, telles que des sels de potasse, d'alumine, calcaires, mélangés avec du charbon en proportion variable. Quelques-unes de ces substances étaient très favorables à la végétation, et coloraient les tissus, tandis que d'autres colorant également plus ou moins, étaient nuisibles aux végétaux sur lesquels il expérimentait.

M. Boullay cite aussi plusieurs expériences et quelques faits relatifs à l'action des sels de fer, à la tourbe carbonisée, qui ont produit le virage en bleu des fleurs d'Hortensia; il ajoute qu'il continue son expérience, et qu'il en rendra compte.

M. l'abbé Caron cite un fait arrivé à M. le marquis de Vérac, au Tremblay, qui, voyant une quantité de magnifiques Hortensias bleus, en Belgique, chez M. le duc d'Aremberg, et apprenant que cette couleur était due à la terre dans laquelle ils se trouvaient plantés, fit venir de cette terre et y plaça des Hortensias ordinaires; combien grand fut son étonnement quand il vit que ces Hortensias n'avaient pas changé de couleur.

M. Huot répond à M. Caron que ce fait ne prouverait pas d'une manière évidente contre la puissance de la terre, parce qu'il se pourrait que celle dans laquelle les Hortensias ont été plantés ne se fût pas trouvée en assez grande quantité pour produire son effet; et d'ailleurs la terre était-elle bien la même, et se trouvait-elle bien dans les mêmes conditions où elle était en Belgique où M. de Vérac avait fait l'observation?

M. Philippar dit que c'est un fait acquis par la pratique que certaines terres aient la propriété de faire virer au bleu les fleurs d'Hortensias, et que pour obtenir ce résultat, il suffit de se procurer de la terre tourbeuse ferrugineuse, terre légère, spongieuse, de couleur marron foncé, colorant les doigts, et d'y planter des Hortensias. Ils changeront dans l'année même, mais sans fixité, à moins que

l'on ne veuille entretenir la coloration artificielle par un apport successif de cette même terre. Sans ce soin, l'année suivante la fleur reprendrait sa couleur normale. L'intensité du coloris de la fleur varie encore suivant la qualité de la terre ; c'est un fait qui s'observe fréquemment, tellement que le bleu pâle est une couleur sale que l'on obtient souvent au mécontentement de celui qui compte sur une fleur bien franchement colorée. Il ajoute qu'il est bien reconnu que cette coloration est due à l'oxide de fer contenu dans la terre, et que ce coloris artificiel est d'autant plus franc que la terre est plus chargée de cette substance.

M. le docteur Erambert lit un Rapport sur les deux dernières livraisons des *Annales de la Société d'Horticulture de l'Auvergne.* Ces numéros ne fournissent au Rapporteur la matière d'aucune observation nouvelle ; il cite sur-tout la culture du *Crambe maritime,* plante potagère, et un article qui concerne les préjugés sur l'influence de la lune. M. le Rapporteur termine par quelques observations sur le réglement de cette nouvelle Société, et il conclut en disant qu'elle mérite des félicitations sur la direction qu'elle donne à ses travaux. Des remerciements sont offerts à M. Erambert.

M. Le Roi fait un Rapport verbal sur le deuxième volume des *Mémoires de la Société des Sciences naturelles de Seine-et-Oise.* Il fait connaître l'importance de cette Société, la marche qu'elle donne à ses travaux, et les rapports qui existent dans certaines parties avec les objets dont s'occupe la Société d'Horticulture ; comme fait démonstratif, il cite parmi les mémoires et notices qui composent ce volume, ceux de MM. Edwards et Colin sur le *Polygonum tinctorium*, sur les agents atmosphériques, sur la végétation et particulièrement sur la respiration des plantes, par les mêmes auteurs ; le Rapport de M. l'abbé Caron sur la greffe des plantes vivaces, sur les plantes annuelles, afin de chercher à déterminer un changement dans la durée de celles-ci ; une Notice de M. Leduc sur un insecte qui ravage les groseilliers, le *Nematus ribis,* etc.

M. Le Roi a vivement intéressé l'assemblée et a fait comprendre par son résumé combien la Société des Sciences naturelles peut rendre et rend réellement de services à la science.

La séance est levée à deux heures et demie.

MÉMOIRES ET NOTICES.

ALLOCUTION prononcée à la Société d'Horticulture dans la Séance mensuelle du 7 *Décembre* 1843, *par M.* BOULLAY, *Membre titulaire-fondateur, Président pour l'année* 1843 *à* 1844.

MESSIEURS,

Puis-je me retrouver dans cette enceinte sans éprouver la plus douloureuse émotion? Quel triste changement s'est opéré par la mort si déplorable de l'excellent parent, de l'intime ami qui m'y a introduit! En effet, Messieurs, c'est sous le patronage de M. Demanche que j'avais sollicité la faveur de siéger parmi vous; et l'amitié qui nous unissait s'était resserrée de ce nouveau lien.

Vous connaissez aussi bien que moi toutes les circonstances qui ont occasionné et accompagné ce funeste événement, qui vous a enlevé un membre aussi digne de votre affection. Vous savez que sa famille tout entière, comme soumise à quelque délétère influence, a été gravement atteinte. Puisse cette famille, et particulièrement madame Demanche, si dévouée à son mari, si chère à ses enfants, si accablée par un malheur prématuré, imprévu, irréparable, trouver quelque consolation dans ce deuil public et général dont nous avons été témoins, et dans l'expression des regrets unanimes des Membres de cette Société d'Horticulture dont il fut l'un des plus zélés fondateurs.

L'honneur de présider vos séances, et le devoir d'imprimer à vos travaux une impulsion salutaire, auraient de quoi flatter mon orgueil, si je me sentais abondamment pourvu de ces connaissances spéciales, sans lesquelles il est bien difficile de pouvoir occuper dignement le poste où vos suffrages m'ont placé. Mon premier sentiment fut de comprendre mon insuffisance et de reculer devant les obligations qui m'étaient dévolues. D'un autre côté, Messieurs, je devais quelque respect à une élection faite en mon absence, à un témoignage si éclatant de votre bienveillance et de votre estime. Ces réflexions ont relevé mon courage et j'ai compris que le seul moyen de vous

témoigner ma reconnaissance, serait de me dévouer sans réserve aux fonctions nouvelles dont vous m'avez investi : votre concours et votre indulgence pourront rendre ma tâche possible; ils ne me feront pas défaut, sans doute, non plus que les conseils dont je pourrai avoir besoin pour marcher avec fruit sur les traces de mes prédécesseurs.

Mon premier acte, Messieurs, pour lequel j'aurai votre assentiment unanime, aura pour objet d'adresser vos remerciements à l'honorable général Michaux. Vous connaissez l'attachement de cet excellent collègue à votre utile institution; il vous en a donné une nouvelle preuve par l'assiduité et par la manière distinguée dont il vient de remplir sa présidence.

L'Horticulture, a dit en pareille circonstance le savant Héricart de Thury, est sœur de l'Agriculture; la science des jardins a, comme elle, été cultivée et honorée dans les siècles le plus reculés; elle eut ses divinités, ses maîtres, ses poètes et ses historiens, et, comme elle enfin, elle est sans origine certaine.

Cependant nous voyons dans le plus ancien, dans le premier des livres que l'homme, aussitôt qu'il fut créé, fut mis dans un jardin délicieux, dans le fameux jardin d'Eden, dont tant de savants ont cherhé vainement à déterminer la situation, mais dont le nom hébreu, *Eden* ou *Héden*, indique un lieu de délices planté d'arbres.

La science des jardins, sous toutes les formes, n'est pas précisément sœur de l'Agriculture; elle en forme une section immense et essentielle, non moins utile et plus gracieuse, que ce qu'on a coutume de distinguer sous la dénomination plus grandiose d'Agriculture. Il serait difficile, à notre avis, de bien fixer la limite qui sépare en deux branches distinctes, cet art de fertiliser le sol, pour y puiser à pleines mains tout ce qui peut suffire à nos besoins, satisfaire à notre luxe et répandre sur notre courte vie le charme du pittoresque, par l'éclat d'une riche verdure, et les mille brillantes couleurs reproduites sous tant de formes, par ces fleurs dont, aujourd'hui, la variété n'a plus de terme.

Maintenons toutefois, sans trop la circonscrire, la division telle qu'elle se trouve établie. Chacune des deux grandes sections de la culture générale conservera encore un domaine assez vaste pour

admettre des soins à part. L'Horticulture elle-même n'offre-t-elle pas encore une subdivision naturelle? Ne peut-on pas y distinguer ce qui s'applique aux nécessités de la vie, de ce qui n'est que culture d'agrément? Les légumes et les fleurs sont des choses d'une importance bien diverse; l'une comme l'autre sont toutefois des objets de commerce et de lucre. Tout le monde achète des fruits et des légumes; beaucoup d'amateurs payent cher des arbustes et des fleurs, et font ainsi la fortune de l'habile jardinier qui sait les cultiver, les varier, et en quelque sorte les créer.

Félicitons-nous, Messieurs, du progrès social qui a développé la culture des fleurs, si répandue dans toutes les classes. Les produits de l'Horticulture, comme la musique, deviennent chaque jour plus populaires. Ces goûts, ces habitudes, en se répandant de plus en plus, exerceront une heureuse influence sur les mœurs dans nos sociétés modernes, comme ils ont contribué chez les anciens peuples à hâter la civilisation. L'harmonie des sons, unie à celle du riant tableau de la nature, ne doit-elle pas servir à modérer les passions violentes et à favoriser le développement des penchants doux et pacifiques?

Cet heureux mouvement de l'espèce humaine vers des jouissances pures, capables de faire diversion à tant de souffrances qui lui sont inhérentes, c'est par le zèle et le succès des Sociétés d'Horticulture qu'il pourra s'accélérer et se perfectionner. Mais ici j'entrevois des difficultés que j'ai observées à Paris comme à Versailles, qui se rencontrent sans doute ailleurs, et contre lesquelles vous aviez à lutter.

Tout succès dépend de l'accord et de l'union de ceux qui sont appelés à le réaliser : c'est en vain que je cherche ici cette force collective aussi compacte qu'elle pourrait l'être; je m'explique : quels sont les éléments naturels de notre association? Je place en première ligne ces hommes laborieux qu'un travail manuel et journalier, une pratique active et intelligente, initient, presque à leur insu, aux secrets de leur art. Viennent ensuite ceux qui, plus instruits, unissent à une pratique moins exercée, plus superficielle, l'étude des sciences, telles que la physique, la chimie, et les différentes branches de l'histoire naturelle. Ces derniers, par une application raisonnée de leur savoir, peuvent éclairer la pratique ordinaire du

simple jardinier, lui éviter des essais sans résultats, le guider pour une foule d'améliorations.

Ceci n'est pas nouveau, le bon sens l'a compris, pour toute espèce de travaux perfectibles; mais son application dans la circonstance peut fructifier aujourd'hui, en raison de la certitude acquise par les sciences basées sur des faits.

Alors, Messieurs, par qui ces bancs devraient-ils être remplis? ne devrait-on pas trouver constamment parmi nous, en nombre égal, et le simple artisan et l'amateur éclairé qui consacre son argent et son temps à faire d'utiles applications de son savoir à l'Horticulture? Il n'en n'est pas ainsi cependant; je vois bien figurer quelques praticiens distingués, quelques sommités de l'horticulture pratique et commerciale; mais le plus grand nombre n'a pas compris que, fussions-nous ignorants de beaucoup de phénomènes qu'ils sont à même d'observer, que ne dussions-nous apporter que notre amour des jardins ornés de fleurs, nous contribuerions de nos efforts, de notre argent, de notre influence, à la prospérité commune des Horticulteurs. Et ces Expositions que beaucoup d'entre eux désertent, quel est leur but, sinon de faire valoir leur travail et d'en augmenter le mérite en excitant une noble émulation?

Tâchons, Messieurs, de faire comprendre au simple jardinier, comme au plus habile fleuriste, que nous travaillons pour leur intérêt personnel, et que, tout en nous livrant au plaisir que procure l'aspect d'une belle Tulipe, d'un Dahlia extraordinaire, d'un magnifique Camellia, nous donnons l'essor à cette branche d'industrie qui les nourrit. Le devoir et le besoin de la Société d'Horticulture exigent les plus grands efforts pour populariser parmi ceux qui y sont intéressés, et qui pourtant se tiennent à l'écart, les idées que nous venons d'émettre, sans autre prétention que le sentiment de leur utilité.

J'aimerais à dire un mot de la direction qu'il serait bon d'imprimer à vos séances pendant l'année qui va s'écouler. Je le répète sans modestie, je ne suis qu'un apprenti en Horticulture : d'autres études, une vie laborieusement appliquée à ma carrière spéciale, ne m'ont pas laissé le loisir d'y consacrer ma jeunesse, mais je vois près de moi le véritable moteur duquel je recevrai l'impulsion.

Votre Secrétaire-général, dont l'esprit est vif, ingénieux et riche en la matière, possède toutes les qualités propres à faire prospérer la Société. Je le trouve animé du feu sacré sans lequel rien de grand, rien de remarquable ne s'exécute. L'amitié que je lui ai vouée et celle qu'il me témoigne, me font espérer qu'il m'en cèdera la dose dont j'aurai besoin pour me rendre digne de la situation que vous m'avez faite.

Croyez, mes chers collègues, que je ne tiendrai pas quitte M. Philippar à trop bon marché. J'ai l'opinion qu'une Société bien constituée n'a jamais langui sous l'influence d'un bon Secrétaire-général, le vôtre est à mes yeux responsable de vos succès.

Permettez, en terminant, que je me félicite de vous appartenir, que je vous remercie de l'accueil et de la sympathie que j'ai trouvés parmi vous, et qui m'inspirent la plus vive gratitude.

NOTICE sur la Collection d'ŒILLETS de M. TRUFFAUT *fils, Horticulteur, rue des Chantiers;* par M. Fr. PHILIPPAR, Professeur de Culture.

J'avais entendu faire l'éloge des Œillets de M. Truffaut fils, et comme ces plantes ont des charmes; comme on les rencontre rarement aujourd'hui disposées en collections dignes d'être examinées, je me suis empressé d'aller visiter celle-ci, afin, s'il y avait lieu, de faire une Notice qui vous la fît connaître, et qui servît d'encouragement au jeune Horticulteur qui la forme.

En arrivant chez M. Truffaut fils, je trouvai, ainsi qu'on me l'avait dit, une superbe collection, composée d'un assez grand nombre de plantes fort bien disposées pour la multiplication et pour en faire jouir les amateurs qui viennent la voir.

L'Œillet est bien digne des soins qu'on lui donne; c'est une plante magnifique mais fort ingrate; elle réussit parfaitement pendant quelques années, et tout à coup elle trompe celui qui s'en occupe, par un manque de développement, par un désordre de végétation, qui découragent souvent l'homme le plus persévérant. C'est ce qui fait qu'on voit si peu de collections d'Œillets, et qu'elles se déplacent.

Il y a deux choses à considérer dans la culture de l'Œillet, deux choses qui sont en quelque sorte incompatibles, et qui font qu'il est indispensable d'avoir une collection double. Je m'explique. Les amateurs doivent avoir la collection de propagation et celle d'ornement; car les plantes propres à la multiplication doivent être autrement disposées que celles qui sont destinées à produire leur effet floral. Les premières ne peuvent jamais offrir ce coup-d'œil d'une belle floraison dans tout son éclat; les secondes ne peuvent jamais devenir productives ou fournir les éléments suffisants d'une bonne production. En outre, le traitement n'est plus le même. Les unes et les autres demandent une terre douce, légère, meuble et substantielle, riche en humus bien consommé, mais elles redoutent le fumier. L'extrême sécheresse et l'extrême humidité leur sont également contraires, de même qu'une exposition trop septentrionale et trop méridionale, et un lieu trop ouvert ou trop couvert. Il faut donc choisir les points situés entre ces extrêmes, si l'on veut obtenir des succès.

Les plantes en multiplication exigent la pleine terre pour acquérir un beau développement, prendre la force désirable et arriver au caractère producteur que l'on recherche.

Les plantes à fleurs demandent l'empotage; elles ont un autre port, et d'ailleurs l'amateur qui veut faire admirer les richesses florales de ses plantes a besoin de combiner leur disposition de manière que, par le placement des variétés sur le gradin destiné à les contenir, elles puissent se faire valoir mutuellement. Le placement de la meilleure manière pour obtenir les plus beaux résultats du coup-d'œil, est un art qui n'est pas donné à tout le monde : il faut bien connaître les plantes et l'éclat de leur floraison pour arriver à les placer, ou mieux pour qu'aucune variété, quelque faible que soit la nuance qui les différencie, ne perde pas aux yeux des connaisseurs. Il importe aussi de faire arriver les plantes à un égal degré de floraison; la simultanéité est une chose importante à considérer dans cette floraison. La masse est tout pour le coup-d'œil, et comment présenter une masse, si les variétés font défaut quand l'époque florale est arrivée.

C'est avec une bien grande satisfaction que j'ai vu les Œillets de

ce jeune horticulteur-commerçant. Sa collection de multiplication occupait un emplacement convenable dans une plate-bande façonnée à cet effet; tandis que la collection fleurie occupait une place sur un gradin supportant toutes les plantes en pots et très joliment disposées pour permettre d'apprécier aussi parfaitement que possible le mérite de chacune des variétés.

J'aime à rendre justice à M. Truffaut; sa collection est belle, très belle même; les plantes sont dans un brillant état de végétation, de développement et de floraison. Le choix des variétés est bien fait et chaque plante reçoit des soins particuliers. Cela est nécessaire, car toutes les variétés ne sont pas également robustes; il en est même de très délicates que l'on ne sait quelquefois comment traiter pour les conduire à bien. Il en est d'autres qui sont moins exigeantes, et il en est enfin de très rustiques. Que l'on se figure alors, avec ce besoin d'appréciation et d'exigences de chaque variété, que de peines il faut prendre, que d'observations il faut faire et quelle attention doit avoir celui qui se livre à ce genre de culture. Sachant que l'Œillet est une plante aussi nécessiteuse de soins, comment s'étonner ne pas voir plus d'amateurs, et comment ne pas comprendre que les œillets ne sont pas également beaux tous les ans et dans toutes les situations.

C'est encore pendant la floraison que la plante exige de grands soins. L'entretenir belle et durable sont des conditions indispensables, et, pour y parvenir, il faut voir comment le cultivateur et l'amateur se tourmentent et s'occupent de détails infinis. Que l'on ne s'étonne donc pas qu'un amateur soit minutieux, qu'il voie et revoie sans cesse ses plantes, qu'il les touche et retouche pour leur faire un rien qui produit instantanément beaucoup de choses : il y a ici de l'art, de la science et de la pratique. Aussi le simple curieux qui vient admirer les merveilles d'une riche nature, si éclatante de coloris, ne se doute-t-il pas des peines que coûtent la formation et l'entretien d'une belle collection d'Œillets.

J'ai marqué dans celle de M. Truffaut quelques-unes des principales variétés, qui, par leur port et le brillant de leurs fleurs, ont plus particulièrement captivé mon admiration. Je donne ici le nom de ces belles variétés.

Œillets allemands ou de fantaisie, fond blanc.

N.°	NOMS.	COULEURS.
1.	Thèbes.	bordé carmin brûlé.
2.	Bossy-Douglas.	tracé incarnat et amaranthe.
3.	Francia.	bordé strié cramoisi.
4.	Gouzac.	tracé cerise vif.
5.	Nouveau Vilmorin.	strié brique et cramoisi.
6.	Epiméthée.	strié très fin de vermillon et cramoisi.
7.	Rossi.	bordé et strié régulièrement violet.
8.	Martin Prince-George.	bordé carmin brûlé.
9.	Comte Dutallis.	ligne et cendré violet-pourpre.
11.	Duc de Montmorency.	strié rose et violet.
12.	Verdevoye.	bordé et strié régulièrement, amaranthe foncé.
13.	Baron Dupin.	largement bordé cramoisi foncé.
14.	Athènes.	rayé cramoisi foncé.
15.	Caroline Briot.	bordé et pique cerise.
16.	Madame Delahaye.	bordé pourpre.
17.	Claire Boulefroy.	bordé rose tendre.
21.	Palmyre Bertin.	strié violet.
26.	Duchesse de Gramont.	crême bordé violet clair.

Œillets allemands ou de fantaisie, fond jaune.

53.	Dubourg.	ligne rose et violet.
54.	Plutarque.	large bordure de vermillon sur jaune d'or.
59.	Duguay-Trouin.	bordé pourpre.
61.	Comtesse de Calignac.	bordé strié lilas.
62.	Fanny-d'Eymar.	rubanné carmin.

Œillets flamands.

77.	Morphée.	incarnat feu.
79.	Zilver-Myn.	bizar cerise.
84.	Princesse de Pologne.	bizar rose cerise.
85.	Aspasie.	rubanné rose vif.
86.	Laravine.	rubanné rose et pourpre.
88.	Madame Bertin.	rubanné rose.

N.°	NOMS.	COULEURS.
91.	Séguy.	rubanné vermillon et pourpre.
92.	Prince Eugène.	rubanné laque et violet.
93.	Désiré Noblet.	rubanné rose tendre.
96.	Huot.	rubanné pourpre et violet.
97.	Comte Lelieur.	grenade.
99.	Princesse Mathilde.	lamé rose tendre.
101.	Comte de Los-Rios.	lamé rouge piqueté violet.
103.	Miss Renaud.	chair rayé et piqueté feu.
108.	Reine Hortense.	chair rayé rose vif.
109.	Princesse Pauline.	rubanné rose cerise.
110.	Duchesse d'Hijar.	chair rayé rose vif.
112.	Napoléon.	marron foncé.
113.	Princesse Clémentine.	rubanné rouge.
114.	Chevalier Longo.	rayé et piqueté violet.

OBSERVATIONS sur quelques gains de végétaux obtenus de semis faits par M. SALTER, *Horticulteur, avenue de Picardie, à Versailles.*

M. Salter, Horticulteur très habile, se plait à suivre la nature dans sa marche, et à la prendre sur le fait pour lui dérober quelques-uns de ses mystérieux secrets qu'il fait tourner au profit de l'art qu'il suit avec tant de bonheur.

C'est sur-tout dans les Fuchsia que M. Salter a fait des merveilles, qu'il a obtenu, par des fécondations artificielles, par des croisements combinés et dirigés, des variétés remarquables. Quelles ressources de fécondité il y a dans cette plante, quelle interminable puissance de production variée et variable se trouve dans ces végétaux qui, il y a encore peu d'années, étaient réduits au Fuchsia du Magellan, qui est bien loin derrière les riches Hybrides qui font actuellement la décoration des serres. J'aurai l'honneur, Messieurs, dans une autre séance, d'entrer dans des détails plus circonstanciés sur cette intéressante plante, en signalant à votre attention les principales variétés qui décorent les serres de notre collègue pendant une grande partie de l'année.

Les Cinéraires, les Calcéolaires, les Pelargonium, les Dahlias,

les Pensées, les Chrysanthèmes de l'Inde ont aussi servi les intentions investigatrices de cet Horticulteur. Il est sorti du type de ces plantes, par des moyens ingénieux d'un art sagement conduit, une foule de variétés toutes plus curieuses les unes que les autres. Tous les végétaux, entre les mains d'un praticien patient, persévérant et habile, sont susceptibles d'offrir de ces jeux, véritable déviation d'une nature éphémère qui est aussi étroitement sous l'influence de la puissance de l'art. Car, remarquons-le bien, les végétaux sauvages sont moins accessibles à cette mobilité, ont plus de fixité dans la reproduction et dans les caractères; mais dès qu'une plante passe dans le domaine de la culture, qu'elle a été soumise aux soins de celui qui la possède, elle perd son caractère sauvage, et, docile à la volonté du jardinier qui l'entretient, elle se soumet à une sorte de domesticité qui l'éloigne d'autant plus de son état naturel qu'elle devient l'objet de soins plus particuliers.

M. Salter a aussi opéré sur les Ribes qui sont des végétaux d'une nature très muable. Il a semé des *Ribes aureum* et des *Ribes palmatum* qui se sont exactement reproduits dans un grand nombre d'individus, mais qui ont cependant présenté des individus tellement différents qu'ils méritent d'être signalés.

J'ai entre autres observé deux gains fort curieux provenant de la fécondation du *Ribes palmatum* avec le *Ribes aureum*, deux espèces qui ont ensemble un certain rapport. Ces gains se font sur-tout remarquer par la forme, le volume et la couleur du fruit qui diffère totalement du fruit type, sans que la plante se ressente, d'une manière sensible, dans le port, le feuillage et la fleur, de cette différence si manifeste pour le fruit. C'est au point que le fruit a acquis le volume d'un gros grain de caçis et une qualité qui le rend comestible, et qui peut en faire en même temps un arbrisseau d'ornement et un arbrisseau fruitier. Ces fruits sont excellents à manger. Je n'ai remarqué que deux variétés bien saillantes auxquelles je me suis arrêté, bien qu'on puisse voir dans le carré un assez grand nombre d'autres variétés également caractérisées par le fruit qui diffère totalement du fruit type : ces fruits sont en grappes.

L'une de ces variétés a les fruits gros, ronds, couleur terre de

Sienne naturelle ; et l'autre a les fruits également gros, jaunes, colorés brun-rougeâtre. J'en ai vu qui avaient les fruits bruns et même noirs, très gros ; mais ils ne m'ont pas paru être aussi agréables au goût que ceux des deux variétés que je signale.

NOUVELLES HORTICOLES.

Un très beau *Polownia imperialis,* arbre du Japon, d'assez récente introduction, cultivé en caisse dans la belle Orangerie du Palais de Versailles, doit fleurir prochainement. Presque toutes les ramifications sont garnies à leur extrémité d'une certaine quantité de boutons à fleurs. Ce sera la première fois que cet arbre fleurira à Versailles ; mais on sait que le pied mère, placé dans un des compartiments au-dessous des grandes serres du Jardin du Roi, fleurit actuellement tous les ans. Il a commencé à fleurir en 1842, a donné quelques fleurs en 1843, et cette année, presque toutes les ramifications sont terminalement garnies d'une quantité de boutons à fleurs, disposés en thyrse, qui laissent l'espoir d'un belle et abondante floraison. Il y aura une observation intéressante à faire, en comparant la floraison du Polownia de l'Orangerie de Versailles avec celle du Polownia du Jardin du Roi. Cet arbre montre ses boutons à fleurs en automne, et ils restent en hibernation pendant tout l'hiver, l'épanouissement floral n'ayant lieu qu'au printemps. On verra lequel de ces deux arbres aura, relativement, la plus grande quantité de fleurs : nous disons relativement, car celui de l'Orangegerie est bien plus jeune et bien moins gros que celui du Jardin du Roi. Ce dernier est en pleine terre et conséquemment exposé à l'air libre, tandis que celui de l'Orangerie, en caisse, a été à l'abri pendant l'hiver.

— Une fort jolie plante, l'*Hovea celsii,* charmante papillonacée, à fleurs d'un bleu éclatant, doit prochainement entrer en fleurs, à Versailles. M. Delahaye, horticulteur-pépiniériste, avenue de Picardie, possède l'un des plus beaux pieds de cette espèce ; il se trouve palissé dans une serre, occupant un développement de

deux mètres environ, où il offre l'éclat de la plus gracieuse floraison, après laquelle il produit une assez grande quantité de graines. Les amateurs de belles plantes iront sûrement admirer ce joli arbrisseau de la Nouvelle-Hollande, déjà anciennement introduit, il est vrai, dans les cultures françaises, mais qui se rencontre bien rarement aussi fort que chez M. Delahaye, qui se fera un plaisir de le montrer.

BIBLIOGRAPHIE.

La *Pomone Française* ou *Traité des Arbres fruitiers*, taillés et cultivés d'après la fructification et la végétation particulière à chaque espèce; par M. le comte Lelieur de Ville-sur-Arce, 2.e édition in-8.°, avec planches. — A Paris, chez Cousin, libraire-éditeur, rue Jacob, n.° 25.

— *Pratique raisonnée de la Taille du Pêcher*, en espalier carré; par M. A. Lepère, in-8.°, avec 4 planches. — A Paris, chez Jaquin frères, grainetiers, quai de la Mégisserie, n.° 14, et chez madame Bouchard-Huzard, libraire, rue de l'Éperon, n.° 7, etc.

— *Traité succinct de l'Éducation du Pêcher*, en espaliers sous la forme carrée; par M. Malot, in-8.°, avec planches.
Prix : 1 fr. 25 c. — A Paris, chez madame Bouchard-Huzard, rue de l'Éperon, n.° 7, et chez Audot, libraire, rue du Paon, n.° 8.

— *Catalogue méthodique des Végétaux cultivés dans le Jardin des Plantes de la ville de Versailles*, précédé d'une Notice historique sur les Jardins royaux et sur les Jardins particuliers de Versailles; sur les Hommes qui, dans la Botanique et l'Horticulture, ont rendu des services à la ville. Avec plan et facsimile; par M. H.-F. Philippar, grand in-8.° sur jésus. Prix : 5 fr. — A Versailles, chez M. Montalant-Bougleux, imprimeur, avenue de Sceaux, n.° 4. (Affranchir les demandes, et les accompagner d'un MANDAT SUR LA POSTE, ou de tout autre BON payable *à vue, dans Versailles*.)

— *Atlas de Botanique*, composé de 21 planches représentant 56 plantes, pour servir de complément à l'*Histoire naturelle* de

M. Bouchardat. — A Paris, chez Germer-Baillère, rue de l'École-de-Médecine, n.° 17.

— *Économie rurale* considérée dans ses rapports avec la chimie, la physique et la météorologie; par J.-B. Boussingault. — A Paris, chez Béchet jeune, place de l'École-de-Médecine, n.° 1.

— *L'Agriculteur-Praticien*, ou *Revue progressive d'Agriculture, de Jardinage, d'Économie rurale et domestique*, suivie d'un *Bulletin des sciences naturelles*, publié par une Société de savants et de praticiens, sous la direction de MM. Noisette, Boitard, Mallepeyre, etc. Prix : 6 fr. par an. — Chez Roret, libraire, rue Hautefeuille, n.° 10 *bis*.

— *Manuel pour gouverner les Abeilles*, et en retirer un grand profit; par M. Radouan. 2 Vol. in-18. Prix : 6 fr. — Chez Roret, libraire.

— *Le Destructeur des animaux nuisibles à l'Agriculture, au Jardinage*, etc.; par M. Verardi. 1 Vol. in-18 orné de planches. Prix : 3 fr. — Chez Roret, libraire.

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX.

Séance du 4 Avril 1844.

Présidence de M. BOULLAY, Président titulaire.

La séance est ouverte à une heure.

La rédaction du procès-verbal de la dernière séance est mise aux voix et adoptée.

Correspondance manuscrite. — Lettre de M. le secrétaire de la Société d'Horticulture de Clermont-Ferrand, qui informe que la société dont il est l'organe accepte l'échange de communications.

Correspondance imprimée. — *Annales* de la Société royale d'Horticulture de Paris, N.° de février 1844 (renvoyé à l'examen de M. Leduc). — *Bulletin* de la Société d'Horticulture de Clermont-Ferrand, N.° de mars 1844 (renvoyé à l'examen de M. le docteur Noble fils). — Le *Bon Cultivateur* de Nancy, N.os d'octobre, novembre et décembre 1844 (renvoyé à l'examen de M. Labbé). — *Annales* de la Société d'Horticulture et d'Industrie du département d'Ille-et-Vilaine, 1842 (renvoyé à l'examen de M. Lesieur). — *Bulletin* des travaux du Comice horticole de Maine-et-Loire, n.° 19, 1843 (renvoyé à l'examen de M. Jessé). — Procès-verbal de la séance du 16 février 1844 de la Société royale de Caen. — *Catalogue* de la 48.e exposition de la Société d'Agriculture et de Botanique de la ville de Louvain, année 1844. — *Catalogue* de la 3.e exposition du Cercle général d'Horticulture, année 1844. — *Programme* de l'exposition des produits horticoles de la Société d'Horticulture du département d'Indre-et-Loire. — Prospectus d'un journal quotidien, politique, agricole, littéraire, etc., *la Démocratie pacifique*. — Extrait du catalogue général des livres de madame Bouchard-Huzard, imprimeur, rue de l'Eperon, 7.

Objets présentés ou offerts. — M. Jaquelin expose sur le bureau un superbe pied de *Camellia Chandlerii* en fleurs, et exprime le désir de voir les Horticulteurs et les amateurs, possesseurs de belles collections, suivre son exemple. Il dit que les expo-

sitions pendant les séances offrent le double avantage de faire connaître les nouveautés et d'encourager à l'acquisition de belles espèces en faveur du commerce horticole. M. le Président remercie M. Jaquelin et invite les Membres à l'imiter, en rappelant les séances où les plantes présentées étaient en nombre tel qu'on aurait cru être à une exposition. — M. Raison Sulpice offre à la Société des graines de Reine-Marguerite et de Balsamine de belles variétés, qui sont distribuées aux Membres de la Société.

Rapports. — M. le docteur Battaille, Secrétaire du Conseil d'administration, donne communication du procès-verbal de deux séances du Conseil. Ces procès-verbaux contiennent les propositions suivantes, que la Société adopte : 1.° approuver les comptes de M. Bertin, trésorier, et voter des remercîments à cet honorable Membre pour le zèle qu'il a apporté dans l'exercice de ses fonctions depuis la fondation de la Société. M. le Président adresse à M. Bertin, présent à la séance, les remercîments de la Société, en lui exprimant le regret de voir que ses occupations ne lui aient pas permis de continuer, et il félicite M. Huot d'avoir bien voulu succéder à M. Bertin; 2.° le passage de membre associé au titre de titulaire, dont le nombre est fixé à 200, se fera en séance réglementaire sur une liste de candidats, dressée par le Conseil d'administration, choisis parmi ceux des associés qui auront montré le plus de zèle et de de dévouement à la Société, soit par la nature et l'importance de leurs travaux, soit par leur assiduité aux séances; 3.° les séances mensuelles auront lieu à une heure, ainsi que cela avait primitivement lieu; 4.° les publications de la Société, jusqu'ici faites par recueil de mémoires à la fin de l'année, seront faites par bulletin mensuel. La Société arrête ensuite toutes les bases de ses publications ainsi qu'elles sont indiquées sur la couverture du *Bulletin*.

M. Thibierge lit un Rapport sur le premier numéro du *Bulletin* de la Société des Conférences horticoles pratiques de Meulan (Seine-et-Oise). M. le rapporteur indique que ce numéro contient le réglement, la liste des membres et un article intéressant donnant un résumé historique de cette laborieuse association qui s'est formée simplement, sans éclat, et qui travaille avec persévérance aux pro-

grès du jardinage. M. Fleury aîné, Horticulteur, est l'auteur de la création de cette Société, dont il est le Secrétaire depuis sa fondation remontant à 1836, et qui a été autorisée en 1842. M. Thibierge rend justice aux efforts de cette Société et fait sur-tout remarquer la bonne harmonie qui règne entre ses membres, paraissant tous animés du désir de s'aider mutuellement.

M. Labbé commence la lecture d'un Rapport sur plusieurs numéros du *Bon Cultivateur de Nancy;* mais l'heure avancée et une séance du Conseil d'administration, ont obligé, sur l'invitation de M. le Président, M. le rapporteur à remettre la suite de cette lecture à la prochaine séance.

Communication. — M. Tatin fait lecture d'un article, extrait du journal l'*Estaffette,* n.° du 25 août 1843, sur le dépérissement des ormes des boulevards et des autres promenades publiques de Paris, attribué au passage des conduits de gaz. Après cette lecture, M. Leduc et plusieurs autres Membres prennent successivement la parole contre l'opinion de l'auteur de cet article, qui n'admet pas que ce soit la larve du scolyte, *Scolytus destructor,* de la famille des *coléoptères,* qui occasionne la mort de ces arbres. Après une courte discussion, la Société décide que cet article sera renvoyé à la Commission du scolyte, qui l'examinera et émettra son opinion dans le Rapport qu'elle fera à la Société.

La séance est levée à trois heures.

MÉMOIRES ET NOTICES.

DESCRIPTION de quelques Plantes obtenues dans le département.

M. Bertin, horticulteur-pépiniériste à Montreuil (Versailles), l'un des Membres de la Société, fit en 1835 un semis de *Rhododendrum arboreum* duquel il obtient successivement de nouvelles variétés qui paraissent devoir être dignes de l'attention des amateurs. Déjà l'une de ces variétés a été décrite dans le premier volume des *Mémoires*, page 77, sous le nom de *Rhododendrum arboreum*, var., *Mad. Bertin*, et c'est un gain magnifique. Il y

aurait encore plusieurs autres variétés de la même provenance à signaler; elles présentent toutes quelques particularités plus ou moins remarquables; l'une d'elles, qui est en fleur dans ce moment, est une plante admirable que nous décrirons ici.

Rhododendrum arboreum, var., *Charles Truffaut* (hort. Bert.), plante forte et bien constituée, vigoureuse, ayant un beau port; écorce des ramifications brune. Le pied qui a servi à faire cette description a un mètre de hauteur.

Feuilles courtement pétiolées, longues, lancéolées, de moyenne largeur, légèrement ondulées sur les bords; l'extrémité, un peu réfléchie, est terminée en pointe; le pétiole est court, gros, coloré et ridé. L'expansion membraneuse est lisse, d'un vert glaucescent sur la surface supérieure et d'un vert terne sur la surface inférieure. Les nervures sont senties sur chacune de ces surfaces : la nervure médiane est saillante et ridée ou chagrinée.

Inflorescence en cime terminale, à fleurs nombreuses très serrées et disposées les unes par rapport aux autres et selon la longueur des pédoncules en imbricature caractérisée, disposition qui donne à l'appareil floral une régularité parfaite. Avant l'épanouissement, le bouton est unicolor, d'un beau rose-foncé, et lors de l'épanouissement, chaque fleur, fond rose-pâle bordé de rose-foncé, portée sur un pédoncule de longueur variable, d'ailleurs court, est disposée par étage. Le calice est court, membraneux, d'un vert blanchâtre et velu. La corolle régulière de moyenne grandeur, s'évasant insensiblement de la base au sommet, présente une surface extérieure, ou dehors de la corolle, unicolore, rose foncé, moins colorée à la base, se colorant insensiblement de cette base au sommet, qui est très coloré : le coloris de cette surface est très éclatant, sur-tout à l'extrémité. La surface intérieure, ou dedans de la corolle, offre un fond rose pâle, se colorant insensiblement aux extrémités, et particulièrement au sommet de chaque lobe, et à la circonscription de chacun des lobes, de manière à présenter un bord d'un rose très vif sur tout le tour de l'extrémité de la corolle. Ce bord présente une ligne régulière qui forme une circonscription d'une couleur intense, tandis que le fond est d'un rose très tendre : le bord rose foncé se détache bien, et donne à la fleur de l'élégance et

un caractère particulier. Cette plante est d'un magnifique effet pour la décoration des serres ; c'est un hybride qui mérite la propagation, et qui tiendra toujours admirablement sa place. C'est sur-tout une plante gracieuse et coquette qui, avec ces qualités, ne manque pas d'éclat et peut être considérée comme étant un des beaux produits de la culture versaillaise.

Ce Rhododendrum est le quatrième des variétés à fleurs bordées obtenues par M. Bertin ; l'un est fond blanc bordé lilas clair, l'autre est fond blanc bordé de lilas foncé, le troisième est fond blanc bordé de rose clair, et le quatrième est celui qui vient d'être décrit. M. Bertin a désiré attendre encore pour décrire les autres variétés. Ce ne sont pas les seuls gains de M. Bertin provenant des mêmes semis ; quantité d'autres variétés plus ou moins franchement caractérisées ont fleuri cette année, et méritent toutes, à différents degrés, il est vrai, d'être multipliées.

Cet habile horticulteur est déjà riche en beaux Rhododendrum, espèces et variétés. Ses richesses s'accroissent encore par les croisements qu'il fait et qu'il facilite chaque année entre espèces et variétés différentes. On remarque dans son établissement un semis qui lui a fourni au moins 30,000 plants, ayant actuellement deux ans. provenant du *Rhododendrum catesby :* cette prodigieuse progéniture est le résultat de graines fournies par un seul pied.

M. Bertin a obtenu, il y a déjà quelques années, une très belle variété d'Épine-Vinette, qui mérite d'être décrite dans ce *Bulletin*, enregistrant les produits du département.

Berberis vulgaris. Var. *Purpurea.* C'est un fort bel arbuste buissonneux qui a le port du Vinettier commun, mais qui en diffère par la couleur pourpre foncé des feuilles, par l'axe et les pédicelles des épis pourpres, par les folioles calicinales pourpres en dehors, lavées de pourpre en dedans, par les pétales, dont quelques-uns sont tachés de pourpre, par l'ovaire pourpre et par le fruit, qui est d'un pourpre très intense, ainsi que l'est le jus du fruit, qui a d'ailleurs l'acidité de la baie de l'Épine-Vinette ordinaire. Les fleurs sont peut-être un peu plus rapprochées qu'elles ne le sont dans le type.

Ce charmant arbuste est d'un fort bel effet dans les massifs, par les couleurs particulières qu'il oppose à la verdure naturelle à toutes les

autres plantes. En feuilles, en fleurs et en fruit, il tranche de tous les arbustes qui l'entourent, et il peut servir, avec les quelques végétaux encore peu nombreux à feuilles pourpres, à la décoration des jardins anglais. Quoique cette plante soit déjà ancienne, et qu'elle se trouve dans le commerce, on ne la rencontre pas communément dans les jardins; elle mérite cependant d'y prendre place, et tout en la rappelant par cette description, elle doit être recommandée aux planteurs.

M. Bertin possède, à l'entrée de sa pépinière, deux gros Marronniers rouges, *Æsculus carnea*, des plus gros peut-être qui existent et probablement des premiers de cette espèce. Ce sont des arbres admirables à voir dans ce moment qu'ils sont couverts de plusieurs milliers de grappes dressées d'un beau rouge. Chaque année ils fleurissent et fructifient abondamment. Ils ont de 10 à 12 mètres de hauteur, sur une étendue en ramifications latérales de 8 à 10 mètres : le tronc, à ceinture d'homme, a 0,45c de diamètre. Leur étendue en hauteur serait plus considérable si on eût facilité l'élongation de la tige par un élagage; il en est de même de l'étendue des ramifications qui est réduite par leur rapprochement l'un de l'autre assez étroit. Ces deux arbres, qui ont environ trente ans d'âge, forment un épais et admirable couvert. Nous les signalons parce qu'ils sont beaux, et parce qu'ils sont peut-être, si non les deux plus anciens marronniers de cette espèce, du moins deux des plus anciens.

NOUVELLES HORTICOLES.

La Société considérant comme titre à l'obtention des médailles les agents immédiats de l'Horticulture qui, par de longs et honorables services, de l'habileté dans l'exercice des travaux et de bonnes mœurs, s'en sont rendus dignes, rappelle que, conformément à l'article XXVII du Réglement, les demandes doivent être adressées au secrétariat avant le 1.er juin. Ces demandes contiendront les noms, qualités et âge des candidats, le lieu de leur naissance, celui de leur résidence et l'indication des endroits où ils

ont travaillé; elles feront connaître le genre de services qu'ils ont rendus ou qu'ils rendent, et depuis combien de temps ils se trouvent dans cette situation. Chaque demande devra être signée par son auteur et accompagnée d'un certificat des autorités locales.

— La Société des Conférences horticoles pratiques de Meulan (Seine-et-Oise) fera sa 9.e Exposition du jeudi 16 au dimanche 19 inclus de mai 1844, dans la salle de la justice de paix à l'hôtel-de-ville de Meulan.

— La Société d'Horticulture d'Orléans fera une Exposition automnale les 14, 15 et 16 septembre 1844.

— Décidément *le Polownia imperialis* est un arbre admirable; c'est une acquisition précieuse pour la décoration des jardins. Le pied primitif duquel sont sortis tous ceux qui figurent dans le commerce et dans les jardins, est en fleur au jardin du roi depuis une quinzaine de jours. Il est impossible de se figurer la beauté de cet arbre, couvert de fleurs d'un bleu tendre comme il l'est, terminant toutes ses ramifications : ces fleurs exhalent une odeur douce très agréable qui parfume tous les environs du lieu où il est planté. Celui de l'orangerie de Versailles, dont il a été question dans le dernier numéro de ce *Bulletin*, est en ce moment en fleurs; on peut en apprécier la beauté.

— Dans la séance d'avril de la Société d'Horticulture de Londres, M. H. Grubbe de Shirley a fait une communication relative à la construction de murs d'ardoises, qu'il dispose dans ses jardins dans la direction est-ouest, derrière les espaliers. Selon lui, ils hâtent considérablement la maturité des fruits par la grande quantité de chaleur qu'ils transmettent.

BIBLIOGRAPHIE.

Essai sur la culture générale des Plantes bulbeuses, vulgairement appelées *Oignons à fleurs*, ou Revue des végétaux compris dans les familles des iridacées, amaryllidacées, des liliacées et de quelques familles voisines; ouvrage utile aux Horticulteurs, aux

amateurs et aux gens du monde, 1 vol. in-18. Prix : 3 fr. 50 cent. — Chez Cousin, libraire, rue Jacob, 21. Paris.

— *Manuel pratique du Jardinage*, ouvrage spécialement destiné aux amateurs d'Horticulture, et contenant tout ce qu'il est nécessaire de savoir pour cultiver soi-même son jardin ou en diriger la culture; par Courtois-Gérard, 1 vol. avec planches. Prix : 2 fr. 50 cent. — Chez *le même*.

— *Monographie du genre Camellia;* par M. l'abbé Berlèze, 1 vol. in-8.° avec planches. Prix : 5 fr. — Chez *le même*.

— *Théorie de l'Horticulture*, essai descriptif selon les principes de la physiologie, des principales opérations horticoles; par John Lindley, Ph. D. J. R. S., traduit de l'anglais par Ch. Lemaire, 1 vol. in-8.° avec gravures. Prix : 9 fr. — Chez *le même*.

— *Traité complet de la culture du Geranium* (*Pelargonium*), des *Calcéolaires*, des *Verveines* et des *Cinéraires*, genres dont les espèces peuvent aisément se cultiver dans une seule et même serre; par MM. Chanvière, horticulteur-fleuriste, et Ch. Lemaire, 1 vol. in-18. Prix : 2 fr. 50 cent. — Chez *le même*.

— *Traité complet de la culture des Melons*, ou nouvelle méthode de cultiver ces plantes sous cloches, sur buttes et sur couches; par Loisel, 1 vol. grand in-18. Prix : 2 fr. — Chez *le même*.

— *Traité des Plantes fourragères* ou Flore des prairies naturelles et artificielles de la France, ouvrage contenant la description, les usages et les qualités de toutes les plantes herbacées ou ligneuses qui peuvent servir à la nourriture des animaux; par M. Lecoq, 1 vol. in-8.° — Chez *le même*.

— *Programme raisonné du Cours de culture* professé à l'école normale de Versailles; par M. Fr. Philippar, 1 vol. in-8.° avec 16 planches. — Chez Dufaure, imprimeur-libraire, rue de la Paroisse, 21. Versailles.

— *Art de construire et gouverner les Serres;* par M. Neumann, 1 vol. in-4.° avec 21 planches. Prix : 6 fr. et 7 fr. franc de port. — Chez Madame Bouchard-Huzard, imprimeur-libraire, rue Saint-André-des-Arts, 7, Paris.



EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX.

Séance du 2 Mai 1844.

Présidence de M. BOULLAY, Président titulaire.

La séance est ouverte à une heure.

La rédaction du procès-verbal de la dernière séance est mise aux voix et adoptée.

Correspondance manuscrite. — Lettre de la Société d'Horticulture de Londres, qui remercie de l'envoi des trois premiers volumes des Mémoires. — Lettre de M. le Secrétaire de la Société des Sciences naturelles de Seine-et-Oise, qui remercie, au nom de la Société dont il est l'organe, de l'envoi du troisième volume des Mémoires. — M. Maciet, correspondant à Meaux, adresse une notice manuscrite ayant pour titre : *Quelques Réflexions sur ce qu'on entend par fruit* (M. Leduc est chargé de l'examen de ce travail).

Correspondance imprimée. — *Annales* de la Société d'Horticulture du département du Nord, XV.ᵉ année, 3.ᵉ trimestre de 1843 (renvoyé à l'examen de M. de Pronville). — *Bulletin* de la Société des Conférences horticoles pratiques de Meulan, 2.ᵉ livraison, avril 1844 (renvoyé à l'examen de M. Thibierge). — *Travaux* du Comice horticole de Maine-et-Loire, 3.ᵉ volume, n.° 20 (renvoyé à l'examen de M. Jessé).— *Catalogue* de la 29.ᵉ Exposition de fleurs de la Société royale d'Horticulture et d'Agriculture de Liége.

Objets présentés ou offerts. — M. Duval fils, qui a bien voulu se charger de former la collection carpologique de la Société, offre une suite de fruits modelés dont l'exécution est parfaite, et qui méritent à l'auteur les félicitations des membres présents. — M. Duval père expose sur le bureau, des plantes en fleurs dont les noms suivent : *Lechenaultia biloba, Pimelea spectabilis, Erica vesphalangiana, Er. lembertia hybrida, Er. vestita rosea, Er. fastigiata lutescens, Er. sulphurea, Er. translucens rosea.*

Rappel d'objets. — M. le Président, en rappelant le concours d'émulation des jeunes jardiniers, invite les Membres à présenter des sujets; il invite également à présenter des candidats,

comme agents immédiats de l'horticulture, ayants de longs et honorables services, pour prendre part aux encouragements que la Société décerne à cette intéressante classe d'hommes qui fécondent la propriété. Il engage les Sociétaires à faire connaître les amateurs et les horticulteurs qui désireraient être visités par des commissions spéciales.

Objets divers. — M. Laborie demande, au nom de M. Madeline, jardinier en chef chez M. Fould, au château de Roquencourt, qu'une commission soit nommée pour aller visiter les cultures suivies par cet horticulteur. La Société, accédant à cette demande, nomme pour composer cette commission : MM. le général Michaux, Laborie, Duval père, Truffaut fils, docteur Battaille, docteur Thibaut, docteur Noble. La commission s'arrêtera sur-tout à l'examen de la méthode de taille que M. Madeline applique aux arbres fruitiers qu'il cultive, sur-tout aux pêchers. — M. de Rongé informe que ses Tulipes sont dans un bel état de floraison et invite les Membres à venir visiter sa collection. A cette occasion, un Membre rappelle que Versailles possède plusieurs amateurs de Tulipes qui ont de belles collections, que ces amateurs seraient sans doute contents de recevoir une visite de la Société, et il propose qu'une commission spéciale soit désignée à cet effet. Cette proposition étant adoptée, MM. Battaille, Leduc, docteur Noble fils, Duval fils et Laborie, sont désignés pour composer cette commission; la commission examinera les procédés de cultures suivis, indiquera dans son rapport ceux de ces procédés qui offriraient quelque intérêt, et signalera les variétés les plus remarquables, celles sur-tout qui sont d'origine versaillaise.

Rapports. — M. Jaquelin lit un Rapport sur le numéro de janvier 1844 du *Bulletin* de la Société d'Horticulture d'Orléans; il passe successivement en revue les objets qui composent ce numéro; il rappelle les plantes rares et nouvelles qui y sont indiquées en les décrivant sommairement. Il est à noter que M. le Rapporteur ne manque pas de dire chez quel amateur ces plantes se trouvent, par quel horticulteur elles sont cultivées, et enfin par qui et comment telle ou telle espèce ou variété a été introduite ou parvenue; il cite sur-tout le Patchouli, *Pogostemon patchouli*, plante très aroma-

tique de la famille des labiées, cultivée depuis plusieurs années chez M. Vignol, qui montre chez cet amateur des boutons à fleurs, et le *Tecoma venusta* dont la floraison est prochaine et qui a fleuri pour la première fois, en France, dans les serres du jardin des plantes d'Orléans. — M. le Rapporteur parle encore de deux nouveaux sécateurs qui auraient l'avantage de pouvoir être facilement nettoyés par suite de l'ajustement d'un pivot fixe qui empêcherait la disjonction. Ces instruments sont de M. Bernard, coutelier à Paris. — M. Jaquelin termine son rapport par un exposé sur la fécondation artificielle soigneusement faite pour obtenir plus sûrement de beaux et de nouveaux gains.

Il s'exprime ainsi : « Il faut une grande habileté pour opérer avec espoir d'avenir la fécondation artificielle. La fleur doit être dans un parfait état d'épanouissement ; on est exposé à l'insuccès ou à un résultat douteux suivant que l'on opère trop tôt ou trop tard. Le moment opportun bien apprécié, l'opérateur supprime les anthères des fleurs de l'individu qu'il veut féconder, afin de ne pas craindre l'influence de l'expansion du pollen de ces anthères ; puis avec un léger pinceau garni de la poussière fécondante de l'espèce ou de la variété que l'on veut rapprocher, il frotte doucement le stigmate de chaque fleur à féconder et de laquelle il a fait l'extraction des étamines. Comme on aurait à craindre que les abeilles ou tout autre insecte ne vinssent contrarier cet ordre de choses artificiel, si bien combiné, en apportant par le rapprochement étroit le pollen d'une autre variété, on enveloppe chaque fleur fécondée d'un tissu très léger. »

M. Labbé reprend la lecture de son Rapport sur plusieurs numéros du *Bon Cultivateur* de Nancy. Il rappelle la culture des Jacinthes ainsi qu'elle est développée dans l'un des numéros du journal qu'il analyse. — Il signale un procédé pratiqué chez les Chinois pour obtenir plus promptement du marcottage une quantité d'individus : ce procédé consiste à appliquer la marcotte au fond de la fosse sur le sol, maintenue par un crochet, en la laissant dans cette situation pendant tout l'été. De la ramification couchée sortent des jets qui, arrivés à cinq ou huit centimètres de hauteur au-dessus du sol, se trouvent enterrés par le remblai que l'on pratique alors, ainsi que cela a lieu dans le marcottage ordinaire. Par ce procédé, on

obtient de chaque jet, à la fin de l'automne, autant d'individus constitués, tandis qu'en opérant comme on le fait le plus ordinairement on n'en obtient qu'un ou deux. — M. le rapporteur passe ensuite à un mode de taille appliqué aux melons par M. Dupuis, mode ayant pour objet la fécondité et la plus parfaite maturité des fruits; les nombreuses expériences et les faits obtenus par M. Dupuis paraissent convaincants. Cette taille consiste à supprimer, par le pincement, le jet vertical de la plante, au-dessus de la seconde feuille non compris les oreilles ou *cotylédons*; à ne laisser développer que deux ramifications mères, qui sont elles-mêmes coupées au-dessus du second nœud : les ramifications secondaires, provenant de celles-ci, subissent la même amputation. C'est ordinairement sur les ramifications tertiaires, naissant après cette dernière suppression, qu'apparaissent les fleurs fécondes. Si celles-ci tardaient à paraître, on pincerait encore les ramifications tertiaires qui fourniraient alors des sorties de quatrième ordre dont on obtiendrait des fruits. — M. Labbé passe ensuite à l'analyse d'une notice de M. Schattmann sur la puissance des sels ammoniacaux comme engrais. Les résultats obtenus présentent, si non l'avantage de la nouveauté, du moins l'assurance que peuvent donner quinze annés d'expériences. M. Schattmann a démontré par la pratique ce que la science avait déterminé et ce qui est actuellement reconnu, qu'il est possible de conserver dans les fumiers en fermentation cet agent si actif, l'ammoniaque, qui se trouve perdu pour le cultivateur ne sachant pas le fixer, puisqu'il s'échappe à l'état de gaz dans l'atmosphère : s'il est rendu plus tard par les pluies, ainsi que l'a démontré le savant chimiste allemand Liebig, c'est au profit de tous, mais non à l'avantage unique de celui qui aurait fumé son terrain. M. Labbé rappelle que la manière de traiter les engrais n'a réellement fait de progrès que dans ces derniers temps, depuis que la chimie et la physiologie végétale, s'éclairant mutuellement, ont été appliquées plus directement à la culture. C'est sur-tout à MM. Payen et Boussingaut que l'on doit attribuer la part principale que prend la chimie aux progrès de la culture. Ce sont ces savants qui ont fait connaître qu'il est possible d'augmenter la puissance fertilisante des fumiers comme le fait pratiquement M. Schattmann en fixant l'ammoniaque

par le sulfate de fer, au fur et à mesure de la production, ou bien encore par de l'acide sulfurique, du sulfate de chaux ou gypse. Pour donner un exemple de cette saturation, M. Labbé cite une expérience qu'il a faite conjointement avec M. le marquis de Rastignac, notre collègue, d'où il résulte qu'il faut de sept à huit grammes d'acide sulfurique sur cent d'urine putréfiée en vase clos pour saturer l'ammoniaque, développée aux dépens de l'urée et des autres matières animales tenues en dissolution dans le liquide. M. Labbé ajoute : « Ce que nous avons fait en petit peut se faire sur de grandes masses de fumiers, en disposant le sol en plan incliné, de telle manière qu'il y ait au centre un puisard où tous les liquides qui s'écoulent des substances amoncelées et les eaux pluviales puissent se réunir pour être neutralisées et rejetées sur les masses de fumiers, à l'aide d'une pompe disposée à cet effet. De cette manière, on obtient par les pluies et à peu de frais, la quantité d'eau nécessaire pour ralentir la fermentation trop active pendant les grandes chaleurs de l'été. — M. Labbé s'arrête ensuite à un second mémoire de M. Monnier, secrétaire-adjoint de la Société d'Agriculture de Nancy, dans lequel ce chimiste réclame la priorité de l'opinion exprimée que l'ammoniaque est la cause principale de la richesse des engrais. M. le Rapporteur, en citant ce fait, s'abstient d'émettre une opinion; seulement il dit que M. Monnier préconise le charbon pilé comme un excellent engrais, par sa propriété d'absorber le gaz et l'humidité, de conserver ces deux puissances de végétation, et comme substance colorant les terres, et par cela même agissant physiquement au profit de l'élévation de la température du sol. L'humus soluble, l'ulmine, l'acide ulmique des chimistes, sont, selon M. Monnier, nuisibles à la végétation, comme l'est toute substance capable de saturer les bases et de former des sels, en un mot, qui se comporte à la manière des acides. M. Labbé dit que cette observation est conforme aux résultats obtenus par MM. Edwards et Colin sur la végétation avec l'ulmine et même l'ulmate d'ammoniaque. M. Monnier qui est d'accord avec M. Schattmann relativement à la fixation de l'ammoniaque par le sulfate de chaux en poudre ou l'acide sulfurique dilué, en entrant dans des considérations sur la fixation de ce gaz dans les écuries, démontre que les plantes arrosées avec

de l'eau acidulée par l'acide carbonique est nuisible à tous les végétaux dont les racines en sont environnées. — M. le Rapporteur termine par l'analyse d'un article ayant pour objet la préparation des semences pour hâter la germination. Il dit que la simple immersion des graines dans l'eau suffit quelquefois, si sur-tout on a ensuite le soin de rouler ces graines dans la cendre bien sèche et tamisée, qui maintienne et attire l'humidité par le sous-carbonate de potasse qu'elle contient. MM. Simon Joly de Metz et Braconnot de Nancy se sont occupés de cette question qui intéresse directement la culture. L'acétate de potasse est préconisée par l'un des deux expérimentateurs pour le même objet; cette substance déliquescente et qui continue d'attirer l'humidité et de la retenir dans le sol par des radicelles qui vont apparaître après la germination, est favorable. Toutefois, M. Labbé ajoute que tout moyen préparatoire des graines demande de l'intelligence et une main exercée pour l'effectuer. Dans le cas de l'emploi des sels déliquescents acides, la germination sera mauvaise, tandis que les solutions alcalines favorisent une active germination et un développement robuste. M. Labbé termine son rapport par l'indication d'une formule d'eau propre à favoriser la germination, dont M. Braconnot, célèbre chimiste de Nancy, est l'auteur, eau qui a une grande analogie avec celle de M. Simon Joly de Metz. — *Chair musculaire*, 4 grammes; *Potasse du commerce*, 15 décigrammes; *Eau*, 1 litre. On doit abandonner le mélange pendant quelques jours à la putréfaction et jusqu'à ce qu'il mousse beaucoup.

Communications. — M. le général Michaux obtient la parole pour lire une notice sur quelques établissements de Versailles. Il commence son travail par rappeler l'intérêt que pourrait offrir une statistique horticole de l'arrondissement de Versailles et par extension de tout le département de Seine-et-Oise. Il parle de l'établissement de MM. Bertin, Duval et Truffaut; il passe en revue les objets qui se font remarquer chez ces horticulteurs marchands.

M. Philippar fait une communication sur la fructification constante des arbres fruitiers plein vent, en conséquence des résultats qu'il obtient chaque année dans le jardin potager et dans le verger de Grignon confiés à ses soins. Ces résultats sont dus à une méthode

d'épinchage et de suppression de ramifications et même de branches qu'il fait appliquer deux fois chaque année à ces arbres.

La séance est levée à trois heures.

MÉMOIRES ET NOTICES.

NOTICE sur quelques établissements horticoles de la ville de Versailles, par M. le général MICHAUX, *membre titulaire.*

La Société a décidé qu'elle publierait chaque mois le résultat de ses séances et de ses travaux.

Un rapport important auquel elle a attaché beaucoup d'intérêt est de faire connaître les produits du département de Seine-et-Oise, et spécialement ceux de la ville, au moyen d'une statistique dont elle a déjà eu un modèle dans ses relations avec d'autres Sociétés. Quelques commissions qu'elle a chargées d'explorations lui ont rendu compte des résultats de leurs missions, et appelé son attention sur les objets qu'ils avaient jugés dignes d'être mentionnés dans ses mémoires annuels. Mais ces publications qui n'avaient lieu qu'à de longs intervalles, laissaient quelque chose à désirer sous le point de vue du commerce des produits de l'horticulture. S'il est un moment favorable pour donner à ce commerce tout le développement dont il est susceptible, c'est celui où les travaux de l'horticulture sont couronnés de succès, celui où il peut exposer tout ce que ses veilles et ses peines ont pu produire d'utile et d'agréable, enfin le moment où il peut se dédommager de ses sacrifices en offrant au commerce le débit de ses produits.

C'est, à proprement parler, l'à-propos qu'il faut saisir pour faire valoir les sacrifices de l'horticulteur.

C'est en vue de contribuer de mes faibles moyens à procurer au commerce des débouchés faciles et en saison convenable, que j'ai esquissé l'extrait de la notice que je soumets à la Société.

J'ai visité, dans les derniers jours du mois d'avril, les serres de MM. Bertin, Duval et Truffaut, nos collègues. Je vais rendre compte de ce que j'ai remarqué dans les établissements de ces zélés confrères, qui se sont portés avec toute la bonté et l'abandon que vous leur



connaissez à me donner les renseignements dont j'avais besoin pour rédiger cette notice.

1.° Je vais d'abord parler de l'établissement de M. Bertin, rue Saint-Symphorien, n.° 1, à Versailles.

L'établissement de M. Bertin, qui, lors de la construction du chemin de fer de la rive droite, a été morcelé d'une manière si fâcheuse, et dans la saison la plus rigoureuse de l'année, qui a perdu un si grand nombre de plantes-mères, a été en peu d'années, grâce à l'infatigable industrie de cet habile horticulteur, remis en état de livrer au commerce une très grande quantité de plantes dont l'éducation fut son principal soin. M. Bertin s'occupe spécialement de la multiplication des plantes de serre et de pleine terre, connues sous la dénomination de plantes ligneuses.

J'ai visité ses serres de multiplication et de conservation, et remarqué que la disposition d'ensemble est tellement ménagée, que le service s'y fait avec une facilité admirable, malgré l'immense quantité de sujets qu'elles renferment. On doit particulièrement admirer une espèce de jardin anglais en miniature, tracé dans l'intérieur d'une serre où sont réunis et disposés de la manière la plus gracieuse les plus beaux sujets de Rhododendrum, de Camellias et d'Azaléas en fleurs.

Les plantes en fleurs dans le mois d'avril, qui pourraient et peuvent, au mois de mai, être livrés au commerce sont : les Camellias, à la fin de leur floraison, le Rhododendrum arboreum, les Magnolias, les Azaléas de l'Inde, et les Mahonias.

Dans le commerce, la fourniture des Camellias se fait ordinairement depuis le mois d'août, moment où le bouton se développe, jusqu'au mois de mars. M. Bertin en cultive une très grande quantité.

Le Rhododendrum arboreum est cultivé et propagé par tous les moyens connus des horticulteurs, le semis, la greffe, les boutures. Dans sa collection, qui s'améliore chaque année, et dans laquelle on remarque des sujets de la plus grande beauté, dont quelques-uns sont des gains de M. Bertin, on distingue la variété qui porte le nom de *Madame Bertin*. Cette plante est encore trop peu répandue dans le commerce pour offrir toutes les ressources qu'on peut tirer, par exemple, du Camellia.



Les Azaléas ne tiennent pas, dans l'établissement de M. Bertin, le même rang que les précédents; cependant on y remarque une collection assez suivie des variétés les plus florifères.

Le Magnolia, qui s'élève depuis la taille du plus petit arbuste jusqu'à l'arbre de haute tige, est propagé en grand par M. Bertin. Sa collection comprend tout ce qui est connu et recherché dans le commerce, tant en espèce de serre que de plein air. Une très grande partie est en ce moment en fleurs, et s'apprête admirablement à satisfaire les désirs des amateurs.

Le Mahonia, plante de pleine terre, à feuilles persistantes, dont la fleur en épi est de couleur jaune plus ou moins foncée, a un port fort gracieux, présente dans l'établissement une dixaine d'espèces et de variétés. Ce genre de plante est encore peu répandu; il est d'un effet fort agréable pour les parterres.

2.° L'établissement d'horticulture de M. Duval, rue Duplessis, 14, comprend spécialement la propagation des plantes et arbustes de terre de bruyère. Dans la saison dans laquelle nous entrons, on trouve dans les serres et les jardins plusieurs genres de plantes et arbustes qui peuvent se prêter à toutes les demandes et exigences du commerce.

Les Azaléas de pleine terre de bruyère et les Azaléas de l'Inde sont en fleurs ou prêts à entrer en floraison. Ils sont en très grande quantité dans l'établissement.

Les Andromèdes sont très voisins de leur floraison.

Les Bruyères sont propagées et cultivées avec le plus grand soin par M. Duval; c'est l'horticulteur qui a poussé jusqu'à ce jour, à Versailles, la culture de ces plantes au point de perfection le plus avancé, et qui a enrichi le commerce des plus belles variétés de ce genre.

La floraison des Epacris est déjà avancée.

Les Magnolias de toutes les espèces se trouvent en grand nombre dans les jardins; le moment de leur floraison approche.

La culture du Rhododendrum est poussée aussi loin que possible.

3.° Culture de primeurs de M. Truffaut, rue des Chantiers, 32.

Le chemin de fer de la rive gauche a aussi, dans son trajet, rencontré l'établissement de M. Truffaut, et l'a obligé à reporter sur un terrain neuf ses semis, ses bâches, ses plants de vigne, ses sujets

d'arbres à fruit et tout l'ensemble de son commerce industriel, qui comprend la culture des légumes et des fruits. Il lui a fallu rendre propre à la multiplication et à l'éducation de toutes ses plantes un vaste terrain, qui n'offrait à son industrieuse activité qu'un sable jaune et léger, et dénué des sucs nourriciers appropriés à chaque nature de plantes. Après de longs et dispendieux travaux pour créer son nouvel établissement, M. Truffaut s'est mis en mesure d'offrir au commerce, en légumes et en fruits de primeurs, les produits les plus dignes de figurer sur la table des riches consommateurs de la capitale. Ils peuvent être classés ainsi :

Les premiers produits légumiers sont, les Haricots verts, les Radis, les Laitues, les Carottes, les Pommes-de-terre.

Les haricots verts ont commencé à être livrés au commerce dès les premiers jours de février; la vente de ce légume continuera jusqu'à ce qu'il soit remplacé par les produits de pleine terre.

Les radis se sont vendus en mars.

Les carottes se sont livrées en avril, et le seront pendant le mois de mai.

La pomme-de-terre Marjolain, qui est si renommée pour sa précocité et sa bonne qualité, se trouve déjà depuis le milieu d'avril en état de maturité, et elle est livrée à la consommation.

Les concombres verts, qui dès le commencement de mars étaient déjà mûrs, seront encore en rapport et propres au commerce jusqu'au 15 du mois de mai.

Dans les premiers jours de mai, on trouvera les melons en maturité, et la fourniture pourra en être continuée jusqu'en septembre.

La culture des fraisiers est portée à un haut point de perfection dans les serres, les bâches et les jardins de M. Truffaut.

Les premières fraises entrées dans le commerce au commencement d'avril, sont les *Keens' seedling*, fruit excellent et d'une belle couleur vive.

Vers le milieu d'avril, on recueillait dans un parfait état de maturité la fraise des quatre saisons et la *Britisch Queen*, fruit très beau par sa grosseur, et de première qualité.

Dans le mois de mai, ces trois espèces seront suivies jusqu'en juin, et continuées par l'*Etton*, fruit très abondant et très savoureux.

Dès la fin d'avril les cerises ont commencé à rougir ; les pêches, les mirabelles, et la reine-claude sont à mi-grosseur ; les raisins commencent à tourner : on espère pouvoir commencer à en cueillir vers la mi-mai.

Quoiqu'il ne puisse être, dans cette saison, question des ananas dont la récolte commence ordinairement en décembre et finit en mars, je ne puis me dispenser de dire que l'éducation des plantes à fruit de l'année 1844 présente le plus beau coup-d'œil, et que leur végétation est dans un état parfait.

Les Membres de la Société qui auraient, comme moi, le désir d'apprécier les travaux de notre actif et laborieux collègue M. Truffaut, auront tout lieu d'être satisfaits de la visite de son bel établissement.

NOTICE sur la Fructification continue des arbres fruitiers plein-vent, disposés en verger ou autrement; par M. Fr. Philippar, *professeur de culture.*

La culture fruitière, si digne de l'attention de tous les cultivateurs, laisse considérablement à désirer sous le rapport de la beauté des arbres, de leur entretien et de leur conservation. Il est malheureusement rare de voir donner à tous les arbres composant les vergers et les plantations fruitières les soins dont ils auraient besoin pour occuper leur place d'une manière productive ; c'est une partie de nos cultures qui occupe cependant une bien vaste surface de terrain, qui est destinée à une production importante, et qui, par cela même, mériterait bien de fixer l'attention des cultivateurs. Trop heureux quand ces arbres, même dans les lieux où on se pique de les entretenir, reçoivent un nettoyage tous les trois ou quatre ans. Aussi les voit-on le plus souvent garnis de jets partant du pied et qui forment quelquefois touffe, de gourmands sauvageons sortant de différents point de la tige et épuisant l'arbre en entravant sa vigueur. La tête est confuse par une surabondance de branches qui se croisent dans tous les sens, et de ramifications qui par leur nombre et leur position la rendent buissonneuse : les agents de la végétation ne peuvent avoir aucun accès direct. Le bois mort vient encore accroître ce désordre, outre que le Gui, qui s'établit sur tous les points des ramifica-

tions, ajoute encore à cet état de misère et de souffrance, qui paralyse la force végétative dont ces arbres sont naturellement pourvus. Certainement le développement et la production découlent de la vigueur des arbres, et cette vigueur est d'autant plus active que les sujets sont dans toutes les conditions désirables, c'est-à-dire environnés des soins sans lesquels le trouble et le désordre intervertiraient l'ordre régulier. Plus on s'occupe des arbres fruitiers, plus on a à se féliciter des résultats qu'on en obtient. Personne n'ignore que la fécondité des arbres soumis à la taille présente d'autant plus de régularité et de certitude, que ces arbres sont bien traités, à moins que des circonstances particulières et indépendantes des efforts de l'art ne viennent entraver cet ordre de choses. Tout le monde sait aussi que les mêmes arbres, abandonnés à leur développement, disposés à haute tige ou plein vent, se périodent dans leur fécondité, et que cette fécondité est d'autant plus manifeste que les arbres se trouvent dans des conditions de vigueur et dans un état spécial de développement. Partant de ces points fondamentaux, on conçoit qu'il n'est pas difficile d'aider la nature et d'obtenir, sans beaucoup de frais, des arbres plein vent ce qu'on obtient des arbres taillés. Sans doute la taille telle qu'elle se pratique dans les jardins, opération coûteuse et minutieuse, ne saurait être appliquée sur la grande quantité d'arbres plein vent qui composent les vergers et les vastes plantations fruitières; mais il est une autre taille que j'appellerai grossière, qui est toujours profitablement applicable, ainsi qu'il est facile de s'en convaincre en la suivant et en examinant les résultats qui en proviendront, suivant que j'ai pu le faire pendant douze ans. Lorsque je fus appelé à Grignon en 1830, je trouvai les arbres plein vent, composant le verger et les plantations fruitières du jardin, dans l'état où on les trouve partout. Je pensai alors à changer cet état de choses, et, à cet effet, j'avisai à un moyen que je crois utile d'indiquer. Je fis donner à tous ces arbres, vieux d'ailleurs et assez gros, un énergique épluchage et nettoyage avec complication d'éfourchement. Je fis enlever tous les bois morts et mourants; je fis démonter toutes les fortes branches ayant une mauvaise direction, croisant sur les autres; enfin, je fis éclaircir la tête de tous ces arbres de manière à la réduire à l'expression d'une charpente convenable-

ment disposée. Comme ces arbres étaient vieux, et qu'il convenait avant tout de les ménager et de procéder relativement, je me gardai bien d'opérer trop énergiquement; aussi, dans l'état d'amélioration où ils se trouvent, ils ne sont pas ce que seraient des arbres qui auraient été commencés dès leur jeunesse. De cette première opération, il sortit une quantité de jeune bois. Je choisis parmi ces nouvelles ramifications toutes celles sur lesquelles il m'était possible de fonder quelque espoir pour obtenir de bonnes branches, je les fis protéger, je fis enlever toutes celles sans avenir, et je laissai assez de menues ramifications pour m'assurer des rameaux fructifères. Dès l'année suivante je m'aperçus de l'effet; la vigueur s'empara des arbres, et de cette époque commença leur fécondité qui n'a pas discontinué chaque année jusqu'à ce jour.

Pour entretenir cette production, je fais suivre rigoureusement l'entretien de ces arbres, qui se compose des opérations suivantes: tous les ans, et bien régulièrement après la cueille des fruits, quand les arbres sont encore en feuilles et qu'il est facile d'apprécier l'état des branches, je fais faire un nettoyage. Ce nettoyage consiste dans l'enlèvement des ramifications mortes et mourantes qui s'aperçoivent alors fort bien. Tous les ans aussi pendant l'hiver, lorsque le temps le permet, qu'on peut monter et se tenir sur les arbres, je fais éplucher et éfourcher. L'épluchage consiste à enlever la surabondance des menues ramifications nouvelles, qui sortent chaque année; je ne fais laisser, bien distancées les unes des autres, qu'une suffisante quantité de ces ramifications qui fournissent les unes des branches, les autres des rameaux féconds; ce sont ces ramifications qui se développent avec continuité tous les ans qui entretiennent la charpente et la production fruitière. L'éfourchement consiste à supprimer toutes les branches, quelle que soit leur force, qui présentent de trop nombreuses furcations et se croisent. Par ce moyen, la tête des arbres est suffisamment garnie; elle ne l'est cependant pas trop pour entraver la libre pénétration de l'air et de la lumière, et j'obtiens, sans interruption chaque année, forme, santé, vigueur et production. On ne se sert pour opérer que d'une serpe et d'une egohine. Le travail qui, par cette description, parait long, se fait très rapidement, puisque une heure et demie à deux heures au plus

suffisent pour bien traiter un arbre, en lui appliquant les trois opérations du nettoyage, de l'épluchage et de l'éfourchement. Si on voulait ne pas reconnaître que la vigueur des arbres est un produit compensateur des frais, nous ajouterions que trois à quatre bourrées environ qui sortent de chaque arbre, suffisent et au-delà pour payer la façon. Il est constant que ces arbres ainsi traités sont couverts de fruits tous les ans, et on a même vu des années où dans les environs il y avait absence totale de fruits, tandis que ces arbres en étaient garnis : cette année la même observation peut être faite. Il est vrai de dire que la fécondité s'équilibre ; ainsi nous n'obtenons jamais par ce moyen de ces charges énormes de fruits qui se font remarquer à certaines époques, mais nous en obtenons régulièrement chaque année en suffisante quantité et même en grande quantité. Je dois dire ici que ce sont sur-tout les Pommiers qui se prêtent le mieux à ce régime ; ce sont les arbres sur lesquels nous opérons en grand et qui ne nous ont pas encore fait défaut. Nous agissons moins énergiquement sur le Prunier, qui aime, étant vieux sur-tout et quand il n'a pas été pris jeune, à rester buissonneux. Les Abricotiers sont seulement soumis à la suppression de l'extrémité des ramifications de l'année et à quelques légères dégarnitures intérieures ; mais cette essence est fautive pendant la floraison à cause de la situation peu favorable, qui lui fait éprouver l'influence des effets atmosphériques contraires. Les Cerisiers sont soumis au même traitement ; mais ils sont jeunes, et le succès ne peut étonner, bien que nous ayons observé que, greffés sur merisiers ou cerisiers de noyau, ils ne durent pas dans le terrain où ils sont placés, qui est de nature calcaire, ce qui m'a déterminé à en faire élever sur Sainte-Lucie. Ce fait est curieux : le Cerisier sur Merisier fait bien dans sa jeunesse ; mais arrivé à un certain âge, il boude, s'arrête et dépérit peu à peu. Ce moyen est excellent pour le Poirier, bien que nous ne puissions en obtenir ni sur franc, ni sur égrain, ni sur sauvageon dans nos terres froides et calcaires sans fond ; ce qui m'a déterminé à faire greffer cette essence sur Épine blanche : le Poirier paraît devoir nous réussir sur ce sauvageon.

Je voudrais pouvoir m'étendre davantage sur chaque essence ; mais je ne le puis dans cette notice qui doit entrer dans ce numéro ;

peut-être reviendrai-je un jour sur cet objet important, que je recommande à l'attention de tous les planteurs.

Suite de la description de quelques plantes obtenues dans le département.

L'un de nos plus zélés amateurs de Versailles, M. Jessé, a semé en 1841 des graines de *Pelargonium;* il a obtenu deux très belles variétés qui sont actuellement en fleurs, et que nous décrivons.

Pelargonium, var. *Labiche* (hort. Jessé). Arbrisseau rameux régulier. Feuilles pétiolées, grandes, dentées, presque cordiformes, lobées, d'un beau vert, couvertes de poils courts et épais sur toute la surface supérieure; la surface inférieure est d'un vert moins intense, très nervée, à nervures palmées et saillantes; les nervures sont garnies de poils longs et épars. Chaque rameau est terminé par un certain nombre de fleurs grandes, saillantes et rapprochées. Pédoncules longs, grêles, flexibles, hérissés de poils; pédicelles de moyenne longueur, partant d'un même point et entourés de bractées membreuses mucronées. Calice velu à divisions régulièrement réfléchies d'un vert pâle. Corolle régulière, grande, à divisions faiblement inclinées, d'un rose très pâle sur la surface inférieure, en dehors, et d'un beau rose tendre supérieurement ou en dedans; pétales faiblement ondulés sur les bords, les trois supérieurs plus étroits s'atténuant en onglet assez long, d'un rose plus pâle à la base et d'un rose plus vif au sommet; les deux pétales inférieurs plus larges, un peu obliques, d'un rose vif, marqués de taches au centre et de lignes partant du centre de la base, d'un rouge très intense: ces lignes sont comme fasciculées, régulières et très gracieusement disposées.

Pelargonium, var. *Jessé* (hort. Jessé). Arbrisseau régulièrement rameux, à ramifications hérissées de poils longs et rares. Feuilles pétiolées d'une moyenne largeur, dentées, cordiformes, arrondies, lobées, couvertes sur les deux surfaces de poils épars et longs; une surface supérieure très veinée, surface inférieure à nervures saillantes, palmées et très ramifiées. Fleurs grandes, saillantes et très gracieusement rapprochées. Pédoncules de moyenne longueur, grêles et flexibles, surmontés de pédicelles couverts de poils longs et droits,

partant d'un centre commun, autour duquel se trouvent des bractées régulières très velues, et terminées en pointes aiguës. Pédicelles d'égale longueur, assez épais, supportant chacun une fleur. Calice à divisions profondes, régulièrement réfléchies. Corolle régulière, grande, d'un rose intense; trois pétales supérieurs d'un beau rose, un peu plus pâle vers l'onglet, les deux pétales latéraux d'un rose plus foncé, présentant du centre de la base des lignes régulières d'un rouge très intense; ces lignes forment un dessin fasciculé, palmé, très régulier et d'un gracieux effet.

Ces deux plantes sont floribondes, éclatantes par leurs fleurs et bien dignes des collections d'amateurs.

M. Vallée jeune, cultivateur de roses à Pontchartrain, s'occupe avec activité de la multiplication des roses, et principalement des variétés remontantes. Il se livre depuis quelque temps aux semis, et de ses semis, faits en 1840, il lui est sorti une belle variété, étant à sa seconde floraison, qui a pu être jugée, et que nous décrivons.

Rose *Rénulphe d'Osmond* (hort. Vallée jeune), perpétuelle, floribonde, sortant de la rose Louis-Philippe I.er. Tête ramifiée et buissonneuse; rameaux successifs, longs, vigoureux, se couronnant de fleurs, couverts d'aiguillons colorés, arqués en-dessous. Feuilles à pétioles colorés, larges, d'un beau vert, à pétioles sessiles, dentées, à dents assez régulières, larges, obtuses. Les jeunes feuilles sont colorées de rouge assez vif, ainsi que le sont les pétioles et l'écorce des ramifications encore herbacées. Ovaire claviforme, glabre. Fleurs grandes, nombreuses, pleines. Calice à folioles colorées au sommet, terminées en divisions membraneuses, spatuliformes. Pétales d'un beau rouge violeté. Cette rose est très odorante; en fleur et en bouton, elle est d'un très bel effet, et mérite de prendre rang parmi les perpétuelles, qui composent actuellement ses collections.

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX.

Séance du 6 *Juin* 1844.

Présidence de M. BOULLAY, Président titulaire.

La séance est ouverte à une heure.

La rédaction du procès-verbal de la dernière séance est mise aux voix et adoptée.

Correspondance manuscrite. — Lettre de M. l'abbé Caron, qui exprime le regret de ne pas encore pouvoir assister aux séances, sa santé n'étant pas complètement rétablie, et qui remercie de l'intérêt empressé que la Société lui a montré pendant le cours de sa maladie. — Lettre de M. le ministre de l'instruction publique informant qu'il a prescrit les mesures nécessaires pour que le troisième volume des *Mémoires* parvienne sans retard à sa destination. — Lettre de M. le président de la Société d'horticulture de Meaux, qui invite la Société à se faire représenter à l'exposition qui aura lieu du 22 au 24 juin, et à la séance publique du 23. L'éloignement mettant obstacle à la nomination d'une commission, la Société décide qu'il sera écrit à M. le président de la Société de Meaux pour le remercier, et que M. Maciet, notre correspondant dans cette ville, sera invité à nous communiquer les résultats de cette exposition. — Lettre de M. Cornu, horticulteur-fleuriste, rue de Montreuil, n.° 33, demandant que la Société nomme une commission pour visiter sa collection de Rosiers pendant la floraison : MM. Jaquelin, Laborie, Truffaut fils, Tatin, D.r Battaille et D.r Thibaut, sont désignés pour commissaires. La commission, dans le Rapport qu'elle fera à la Société, indiquera les variétés les plus remarquables dont se compose la collection, et signalera sur-tout celles qui sont d'origine versaillaise. — Lettre de M. Sylvain Caubert, qui répond à M. le secrétaire-général que la commission, nommée pour visiter la culture des Figuiers d'Argenteuil et de La Frette, celle des Cerisiers de la vallée de Montmorency et les Cressonières de Saint-Gratien, commencera prochainement ses explorations, et qu'elle se mettra en mesure de présenter son Rapport dans l'une des prochaines séances.

Correspondance imprimée. — Programme de l'exposition d'été de la Société d'horticulture d'Anvers, qui aura lieu le 2 juin 1844, et autre programme de la même Société pour concours ouvert entre des jardiniers-fleuristes. — Catalogue des végétaux cultivés dans l'établissement de M. Barbier, horticulteur à Neuilly. — Procès-verbal de la séance du 15 mars 1844 de la Société royale d'agriculture de Caen. — Concours pour la prime départementale instituée en faveur de l'agriculture dans l'Aveyron, à Rhodez. — *Bulletin* de la Société d'horticulture de l'Auvergne, numéros d'avril et de mai 1844 (renvoyé à l'examen de M. le D.r Érambert). — *Bulletin* de la Société d'horticulture d'Orléans, numéro de mai 1844 (renvoyé à l'examen de M. Jaquelin). — *Annales* de la Société royale d'horticulture de Paris, numéros de mars et d'avril 1844 (renvoyé à l'examen de M. Leduc).

Présentation de Membres. — M. Barbier, horticulteur à Neuilly-sur-Seine, est présenté comme membre correspondant par MM. Boullay et Sulpice Raison.

Objets présentés ou offerts. — M. Jaquelin dépose sur le bureau un beau pied de *Pimelea decussata*.

Objets divers. — M. Truffaut fils informe la Société que sa collection de Roses est en fleurs, et demande qu'il soit nommé une commission pour la visiter. La commission désignée pour les Roses de M. Cornu est chargée d'aller chez M. Truffaut.

Rapports. — M. le D.r Érambert lit un Rapport sur les numéros 3 et 4 du *Bulletin* de la Société d'horticulture de l'Auvergne. Il appelle l'attention du comité de rédaction sur un article de ce *Bulletin* qui a pour objet le résumé des travaux agricoles et horticoles à faire dans le courant de chaque mois; il examine une Notice de MM. Bravy et Speicer fils, sur sept sortes de boutures, 1.° par plançons pour la multiplication des Saules, Peupliers, et tous les arbres à bois tendre qui demandent les sols frais et humides; 2.° par crossettes particulières aux vignes; 3.° avec talon, souvent pratiquée; 4.° par bourrelets, pour les végétaux ligneux à bois durs, difficiles et longs à la reprise; 5.° par ramées, mise en usage sur le bord des mares, des étangs et des rivières pour soutenir les terres, pratiquée avec avantage sur les Saules, les Aulnes, les Chalefs, les Tamarix;

6.° la bouture simple sur laquelle M. Bravy insiste comme offrant le plus d'importance, parce qu'elle s'applique à la majeure partie des arbres indigènes et exotiques. M. le rapporteur entre dans quelques détails pratiques sur ce mode de bouturage appliqué aux végétaux ligneux et aux plantes herbacées : c'est la bouture la plus usitée dans les jardins, celle qui offre tant de ressources pour la culture en grand. M. Érambert suit les auteurs de cette Notice dans la description des boutures des végétaux exotiques par étouffement; il s'arrête à l'influence de la serre et du sol sur le bouturage, sur la manière de couper la bouture, de la préparer, de la faire et de l'entretenir pour en faciliter la reprise, et il termine par la septième sorte de bouturage, qui est la bouture par feuille ou par portion de feuille, spécialement traitée par M. Speicer, d'une application très avantageuse sur certains végétaux, et principalement sur les plantes charnues, grasses et succulentes. — M. le rapporteur, en achevant la lecture de son rapport, annonce que M. Debert de Clerzac, président de la Société d'horticulture de Clermont, a confirmé des essais précédemment tentés sur les fruits de la famille des Cactés, en présentant à cette Société des fruits murs des *Epiphyllum guillardeti*, et *Akermani*, et que ces fruits, sur-tout ceux du premier Cactus, ont assez bien rappelé le goût savoureux de l'Ananas. Pour obtenir ces résultats, il suffit de laisser les sujets fleurir sous verre et à l'abri des vents et des fraicheurs de la nuit.

M. Laborie, au nom d'une commission dont il est l'organe, commence la lecture de son Rapport sur la collection de Tulipes des amateurs de l'arrondissement de Versailles; il s'occupe sur-tout dans cette première partie des collections de Tulipes en général, en faisant ressortir les charmes que présentent les Tulipes disposées en collection; il rappelle quelques détails historiques qui se rapportent à ces intéressantes plantes, et il décrit les procédés de culture suivis pour l'entretien des collections. L'heure avancée oblige M. Laborie à remettre à une autre séance la continuation de son Rapport.

Communications. — M. Boullay lit une Notice sur les bassins construits en ciment romain, sur les avantages que présente ce genre de construction, et sur les meilleurs moyens d'en assurer

la durée. La Société arrête que cette Notice sera insérée dans le *Bulletin*.

M. Pajard étant allé, avec plusieurs membres de la Société, visiter le jardin de M. le baron de Rothschild, à Surêne, lit une Notice sur ce jardin, sur sa composition, sa disposition, les cultures qui y sont suivies, et sur lés richesses végétales qu'il contient. La Société décide que cette Notice prendra place dans le *Bulletin*.

La séance est levée à trois heures.

Séance réglementaire du 27 *juin* 1844.

Présidence de M. Boullay, président titulaire.

La séance est ouverte à une heure.

Conformément à l'art. XIV du Réglement, on procède à l'élection des membres du bureau et des cinq membres qui doivent, avec les fonctionnaires, composer le conseil d'administration de la Société. Le dépouillement du scrutin donne les nominations suivantes, qui sont proclamées par M. le président : les membres désignés entreront en fonctions, après la séance publique, dans la séance du 3 octobre 1844.

MM. Remilly, président; Tatin, vice-président; Philippar, secrétaire-général; Battaille, secrétaire-adjoint; Le Roi, bibliothécaire-archiviste; Labbé, bibliothécaire-adjoint; Huot, trésorier; Duval fils, trésorier-adjoint, et MM. Leduc, Thibaut, Bertin, Truffaut fils et Laborie qui, avec les fonctionnaires, composeront le conseil d'administration.

Sur la proposition du conseil, la Société admet au nombre des membres titulaires, parmi lesquels se trouvent des places vacantes : MM. Guigné, de Saint-Germain, Guillemin, Fion, Erambert, Pigeon (Victor), Pluchet (Émile), l'amiral Ducrest, Thibierge, Vallée jeune, membres associés qui se sont distingués, soit par leurs travaux, soit par leur assiduité aux séances, soit par les communications qu'ils ont faites à la Société.

Sur la proposition du conseil, la Société arrête :

1.° *Que lorsque le bureau aura composé les commissions nommées en séance, d'un nombre de membres déterminé, en conséquence de l'importance de l'objet, les sociétaires qui demanderont à en faire partie ne seront considérés que comme adjoints, n'ayant ni voix délibérative, ni droit au jeton accordé à chaque commissaire.*

2.° *Que par mesure d'économie, il ne sera pas accordé aux auteurs des Mémoires et Notices publiés dans le Bulletin les vingt-cinq exemplaires, ainsi que l'indique le paragraphe* 2 *de l'art. XXIX du Réglement.* En conséquence, le paragraphe 3 de l'art. XXIX du Réglement est annulé.

3.° *Qu'aucun rapport de commission ne sera présenté et lu en séance qu'après avoir été préalablement communiqué à la commission, signé par les commissaires :* un rapport de commission étant l'œuvre de la commission, ne peut être considéré comme étant le travail spécial du rapporteur.

4.° Que la séance publique qui, conformément à l'art. XXVIII du Réglement, doit avoir lieu en août, aura lieu cette année le dimanche 15 septembre, dernier jour de l'exposition. Le public ne sera admis dans les salles le dimanche matin 15, que pour la séance publique. La commission d'exposition se préparera, lors de la disposition des salles pendant le rangement des collections exposées, à éviter les déplacements que nécessiterait l'appropriation du local, au milieu des objets exposés, pour la séance publique.

5.° Que le concours d'émulation pour les jeunes jardiniers aura lieu du 15 au 20 août. Les candidats devront se faire inscrire ou adresser leur demande au secrétariat, rue Saint-Pierre, n.° 2, avant le 1.er août 1844, terme de rigueur, conformément à l'article XXVII, paragraphe 3, du Réglement.

La séance est levée à quatre heures.



MÉMOIRES ET NOTICES.

***NOTICE** sur le jardin de M. le baron de Rotschild, situé à Surène; par* M. PAJARD, *membre titulaire, jardinier en chef du Jardin-des-Plantes de Versailles.*

MESSIEURS,

D'après la réponse obligeante de M.me la baronne de Rotschild à la lettre que lui avait écrite M. Philippar, pour lui demander qu'elle voulût bien permettre que la Société allât visiter ses jardins, un certain nombre de membres de la Société sont allés à Surène le mardi 30 avril. La beauté de ce jardin, les cultures qu'il contient, et le bel entretien qui y est suivi, nous ont engagés à vous communiquer le résultat des observations que nous avons faites.

La propriété est située sur le bord de la Seine, près le mont Valérien, et contient environ 16 hectares; le sol est siliceux, mélangé de cailloux, laissant très facilement infiltrer les eaux. Aussi est-on étonné tout d'abord d'y trouver un parc planté d'arbres, dont la végétation est aussi belle que possible; on remarque surtout une double allée de Tilleuls donnant un magnifique ombrage. Peut-être apprendrez vous avec intérêt qu'à l'une des extrémités de cette allée s'élève un vieil Orme, remarquable par sa force et par sa belle végétation, dans un terrain d'aussi mauvaise qualité et aussi par le souvenir qu'il rappelle, celui de Sully, qui, dit-on, l'aurait planté.

Tous ces arbres sont beaux; mais il faut vous dire que chaque jour, dans les temps secs, quatre hommes sont occupés à les arroser, au moyen de tuyaux semblables à ceux employés pour les pompes à incendie, dont les jets sont dirigés au milieu des massifs.

Les allées présentent des courbes dessinées avec grâce, l'œil aime à se reposer sur un chalet d'une construction élégante; il est situé sur un monticule planté d'arbres et d'arbustes, au milieu desquels coule une source artificielle qui alimente un lac placé au pied de ce mon-

ticule. Des Saules pleureurs sont plantés sur les bords du lac, et produisent un fort bel effet.

Gazons. — Malgré la légèreté du sol, on est parvenu à former des pelouses magnifiques au moyen d'un mélange de graines bien compris. Pour les entretenir dans un bel état de fraicheur, on se sert de deux modes d'arrosage différents. Le premier s'exécute par des jets nombreux et fixes, dont la hauteur excède à peine le terrain, et placés à quatre ou cinq mètres de distance sur les bords de la pelouse, dont le sol est disposé en pentes latérales, concave au centre; de manière qu'en lâchant les jets, l'eau descend, et on ne ferme les robinets que lorsque l'eau, en baignant la surface du terrain, se joint par tous les points.

Le second diffère du premier en ce que les jets sont répandus de cinq en cinq mètres sur toute la surface de la pelouse; l'eau peut être projetée dans tous les sens, et celle d'un jet se joint avec celle d'un autre. Ce dernier système nous paraît préférable, parce que le sol ne court pas risque d'être raviné.

L'eau nécessaire aux besoins de la propriété est fournie par une machine à vapeur, qui la monte dans un réservoir situé sur le sommet d'un labyrinthe contenant deux cents mètres cubes environ.

Autour de la maison d'habitation, on remarque des massifs de Rhododendrum, de Rosiers francs de pied et de Rosiers greffés près de terre, qui sont d'un effet magnifique. Il y a encore des *Magnolia grandiflora* d'une force remarquable, et des Cèdres du Liban de douze à quinze mètres de hauteur, qui ont été plantés à grands frais, il y a quelques années, dans un état de développement à peu près égal à celui dans lequel nous les avons trouvés.

Orangerie. — Dans l'orangerie, bâtiment fort élégant et spacieux, parmi les beaux Orangers, nous avons trouvé un Myrte commun et un Myrte romain ayant chacun une tige droite de trois à quatre mètres de hauteur, garnis de ramifications de la base au sommet, et taillés en pyramide très régulière.

Serre-galerie. — Cette serre a trente-trois à trente-quatre mètres de longueur, treize à quatorze mètres de largeur, et dix mètres de hauteur.

On n'a rien épargné dans la construction de cette galerie vitrée

pour donner aux plantes la plus grande somme de lumière, d'air et de chaleur nécessaire à leur santé et à leur développement.

A l'entrée, se trouve un pavillon qui, pendant la mauvaise saison, sert à préserver les plantes du contact immédiat de l'air froid.

Les parties latérales sont supportées par des pilastres carrés en pierre de taille, entre lesquels s'adaptent des panneaux qui sont mobiles, et que l'on enlève quand la saison le permet.

De chaque côté, règne une plate-bande sans cesse garnie de plantes fleuries, plus belles les unes que les autres.

Dans le milieu, est aussi une plate-bande destinée au même usage; il s'y trouvait des Camellias de six à sept mètres de hauteur. Ces beaux individus composaient autrefois le jardin d'hiver de M. Boursault. Autour de ces beaux végétaux et sur la même plate-bande, on remarquait des variétés de *Rhododendrum arboreum*, des *Azalea indica*, des *Camellia*, des *Acacia*, des *Cineraria*, des *Erica*, parmi lesquels brillaient des variétés extrêmement rares et d'un prix fort élevé.

Au milieu de tous ces végétaux d'ornement, une seule plante de collection, l'*Aralia crassifolia*, espèce encore fort rare, a fixé notre attention. Sur la plate-bande du milieu, s'élèvent des colonnades en fer destinées à soutenir le comble de la serre et contre lesquelles sont palissées des *Kennedia*, des *Fuchsia*, des *Camellias*, des *Acacias*, etc., dont les fleurs, mariées à celles des plantes placées sur les plates-bandes, produisent un effet magique.

Le tout est disposé avec un ordre et un goût dont nous ne saurions trop féliciter l'ordonnateur, M. Grison.

Potager. — La surface du terrain est couverte de châssis, où sont cultivés les légumes et les fruits légumiers, et de bâches destinées à la culture des arbres fruitiers comme primeurs. Nous avons constaté la beauté de plusieurs produits. Pour quelques-uns, la saison était fort avancée à l'époque de la visite, nous avons trouvé savoir:

1.° Bâches contenant des *Figuiers* portant des fruits en état de maturité et dont la production paraissait devoir se continuer.

2.° Bâches contenant des *Framboisiers;* les fruits en maturité faisaient plaisir à voir.

3.° Bâches de *Cerisiers*, la récolte était faite. Ces arbres ont été plantés sur le devant de la bâche ; leur tige est inclinée de manière à former une parallèle avec les panneaux. Cette disposition nous paraît avantageuse, en ce que toutes les parties des arbres jouissent également de l'influence de la lumière. Ils sont disposés en palmette et régulièrement garnis de ramifications fruitières de la base au sommet.

4.° Bâches des *Pêchers*. Ces arbres étaient couverts de fruits approchant maturité, malgré la saison peu avancée pour cette sorte de fruits.

5.° Bâches de *Vignes* (Chasselas de Fontainebleau). La Vigne contenue dans les bâches portait des raisins d'une grande beauté ; la récolte était en partie faite. On a commencé à chauffer ces vignes dans le mois de décembre.

6.° Bâches de Vignes couvertes de panneaux, sans chauffage.

Il est un fait très important sur lequel nous croyons devoir appeler l'attention de la Société. Tout le monde sait quelles fâcheuses influences exercent sur la Vigne les gelées printanières ; elles sont redoutables en ce qu'elles diminuent ou annulent, non seulement la récolte de l'année où elles se font sentir, mais encore celle des années suivantes, sur-tout lorsque la température de la saison qui suit, ainsi qu'on a pu l'observer l'an dernier, est assez basse et humide pour ne pas permettre aux jeunes bourgeons qui adviennent de se constituer parfaitement. Comprenant ces conséquences funestes, M. Grison les prévient d'une manière fort ingénieuse, en se bornant tout simplement à couvrir de panneaux, sans chauffage, la Vigne qu'il destine à être forcée l'année suivante : de cette manière ses produits sont plus assurés.

Serre. Culture d'arbres fruitiers. — Une serre est adossée au mur de clôture, elle s'étend sur une longueur de deux cent soixante-six mètres environ. Elle est particulièrement destinée à la culture des arbres fruitiers comme primeurs. Pour permettre de suivre des cultures différentes et d'avoir des produits successifs, elle a été divisée en compartiments de treize à quatorze mètres environ. Le mur du fond est garni de Pêchers en grand nombre, de Pruniers, d'Abricotiers et de Poiriers. Ces arbres, dirigés en palmettes, sont

placés à la distance de 1 mètre 30 centimètres les uns des autres ; ils ne peuvent donc prendre un grand développement. Peut-être cette disposition est-elle commandée par la nature du sol, qui, avons-nous dit, n'a pas une très grande puissance. Dans tous les cas, M. Grison fait produire à ses arbres la quantité de fruits qu'ils peuvent nourrir sans nuire à leur beauté et à leur qualité. Peu lui importe, du reste, qu'ils soient épuisés en quelques années, puisqu'il peut les remplacer par de jeunes déjà formés. Nous avons remarqué de ces jeunes arbres plantés de l'année, ayant une hauteur de deux mètres, garnissant presque entièrement l'espace qui leur est destiné.

Nous signalerons comme un fait remarquable des Poiriers d'Épargne portant des fruits, dont plusieurs étaient déjà à maturité.

Dans chaque compartiment de la serre règne une bâche destinée à suivre diverses cultures.

Plusieurs de ces bâches contenaient des Ananas remarquables par leur beauté et leur végétation, selon leurs différents âges.

Sur les chevrons de la serre sont palissées des Vignes portant des fruits plus ou moins avancés. Ces vignes sont disposées de manière à ne pas trop intercepter la lumière ni gêner aux autres cultures contenues dans la serre.

Le chauffage de la serre et des bâches s'exécute au moyen du thermosiphon, auquel M. Grison a fait subir d'heureuses modifications.

Tel est, Messieurs, l'ensemble des observations qu'il nous a été possibl : de faire sur la propriété de M. le baron de Rotschild ; tout y est grand, tout y est magnifique. A force de soins, d'efforts entendus, et, il faut le dire aussi, à force de dépenses considérables, on a obtenu des résultats merveilleux dans un sol de très mauvaise nature.

Mais si M. de Rotschild veut de grandes choses, n'oublions pas de répéter encore qu'il est on ne peut plus habilement servi par M. Grison, son jarninier en chef, qui sait exécuter et diriger toutes ces cultures avec un goût et une intelligence rares.

Nous avons été tellement satisfaits de ce que nous avons vu dans ce beau jardin, que nous avions d'abord cru pouvoir vous proposer

de décerner à M. Grison une médaille; mais nous n'avons osé le faire dans la crainte d'enfreindre votre Réglement, par la seule raison que Surêne n'est pas dans notre département.

Toutefois nous croyons devoir exprimer à M. Grison le regret de n'avoir vu figurer dans nos expositions publiques aucun des produits de ses riches cultures, ce qui eût mis la Société à même d'offrir à cet habile horticulteur la récompense que nous paraissent mériter son intelligence et son zèle.

OBSERVATIONS sur les Bassins construits au ciment romain; par M. Boullay, *Président de la Société.*

Rien de plus solide, de plus durable et de meilleur que les pièces d'eau enduites en ciment romain. On sait que cette sorte de chaux maigre, mélangée de sable et d'eau en proportions convenables, promptement et habilement appliquée, d'une épaisseur de trois à quatre centimètres pour les plus grandes surfaces d'un bassin bien construit, se lie, durcit rapidement, prend l'aspect d'une pierre très solide, et devient tout-à-fait imperméable.

J'ai, dans ma campagne de Montigny, deux pièces d'eau de ce genre, dont l'une, établie depuis neuf à dix ans, n'a pas exigé la moindre réparation. Une précaution que j'ai prise et qui m'a réussi, consiste, pour les préserver de tout accident pendant l'hiver, à mettre ces bassins à sec, et à recouvrir leur surface avec de la paille ou des roseaux desséchés. On maintient cette sorte de vêtement au moyen de quelques planches, ou mieux, avec des fagots qui empêchent le vent de les déplacer.

Une observation résultant de la nature même du ciment romain, et qui peut échapper aux personnes tout-à-fait étrangères aux connaissances chimiques, c'est que l'eau introduite dans un bassin de ciment romain nouvellement établi, cesse tout d'abord d'être potable, et ne le redevient qu'au bout d'un certain temps, sur-tout si le courant n'est pas très actif.

J'avais fait agrandir et reconstruire l'année dernière un bassin de ce genre, en substituant le ciment romain à la glaise enfermée dans un double mur, qui exigeait des soins et de fréquentes réparations.

Naturellement douce et potable, sans trace de plâtre et contenant le carbonate de chaux en moindre proportion que celle de la Seine, qui en est si peu chargée, mon eau s'est emparée tout d'abord de la portion de chaux, à l'état caustique, que la surface de l'enduit laissait à découvert et libre. La masse avait pris de l'âcreté; elle avait fait périr les poissons et les plantes qui s'y trouvaient plongés. L'acide carbonique de l'atmosphère ne tarda pas toutefois à se combiner avec la chaux, et à la transformer en carbonate calcaire, dont une partie s'est dissoute et l'autre s'est déposée sur les plantes et les autres corps qui se trouvaient dans l'eau.

L'eau du bassin n'était plus alors précisément insalubre, mais très surchargée de chaux carbonatée; elle n'a retrouvé sa nature première, sa pureté, sa douceur, la faculté de bien prendre le savon et de cuire facilement les légumes, qu'au bout d'un certain temps, et à mesure qu'elle a été remplacée par celle de la source qui l'alimente.

Je soumets cette note à la Société comme un simple renseignement qui peut devenir utile. Il en résulte 1.° que rien n'égale, selon moi, le ciment romain pour la construction des pièces d'eau et bassins d'agrément dans les parcs ou dans les jardins; 2.° qu'il faut les garantir de la gelée, les mettre à sec et abriter leur surface; 3.° enfin qu'on ne doit faire usage de l'eau introduite dans ces bassins que lorsque la chaux, enlevée par l'eau à leur surface, est non-seulement carbonatée, mais tout-à-fait entraînée par le renouvellement du liquide.

Suite de la Description des plantes obtenues dans le département.

M. Bertin a fait un semis de Groseillier ordinaire, et il a obtenu deux variétés qui méritent d'être décrites; elles se recommandent sous le rapport de la beauté des fruits :

Groseillier à gros fruits rouges, Var. *Gr. Bertin* (hort. Bertin). Cet arbrisseau a le port du Groseillier ordinaire, mais le bois est plus gros, les jeunes ramifications sont plus fortes et plus vigoureuses, les feuilles sont plus larges que dans le type. Les grains, qui



mûrissant en juillet, sont gros du double de ceux de notre Groseillier ordinaire, d'un rouge vif, portés sur une râfle longue de huit à douze centimètres.

Groseillier à gros fruits blancs. Var. (hort. Bertin). Cette variété a le port de la précédente, et n'en diffère que par la couleur de ses fruits, qui sont blancs. Les grappes sont également volumineuses et les grains sont gros.

Ces deux variétés méritent d'être cultivées préférablement au type qui figure dans les jardins, pour la beauté, le volume et la qualité des fruits, qui, bien mûrs, nous ont paru être moins acides que le sont les Groseilles ordinaires. Ces variétés seront sans doute bientôt répandues, puisque la multiplication de ces végétaux par bouture est extrêmement facile et prompte. Il est probable qu'en faisant des semis de Groseillier à grappes, ainsi qu'on en fait beaucoup, sur-tout en Angleterre, du Groseillier épineux ou à maquereau, on obtiendrait des variétés qui offriraient de réels avantages. Quelle différence entre nos Groseilles à maquereau primitives et celles qui figurent actuellement dans les jartins d'amateurs de beaux fruits. M. Salter possède une assez grande quantité de variétés de ce dernier Groseillier.

NOUVELLES HORTICOLES.

Versailles possède maintenant un amateur de plus. M. Fion, l'un des habiles horticulteurs de la capitale, est venu chercher ici le repos acquis par un travail persévérant et intelligent. Ce repos est encore consacré au travail; car, habitué à vivre au milieu des plantes, il n'a pu se séparer de ces bonnes amies, qu'il a réunies dans un jardin d'hiver très bien disposé. Ce jardin d'hiver mérite d'être connu des amateurs; nous nous bornerons à l'indiquer, parce que nous pensons que M. Fion, qui habite boulevard de la Reine, n.° 42, recevra avec plaisir les personnes qui le visiteront. Nous nous proposons, dans une notice spéciale, de développer l'utilité des jardins d'hiver, qui peuvent offrir de grandes ressources aux véritables amateurs de plantes.

— M. Bertin, pépiniériste, rue Saint-Symphorien, a obtenu de semis deux variétés de groseilles à grappes, à fruit rouge et à fruit blanc, remarquables par la longueur des grappes et la grosseur des grains : nous les décrivons dans ce numéro, comme gain du département.

— La belle collection d'Œillets de M. Truffaut, horticulteur primeuriste, rue des Chantiers, doit dans le courant de ce mois offrir tous ses charmes par la beauté de sa floraison. Les amateurs sont invités à visiter cette collection; M. Truffaut les accueillera avec l'empressement qu'on lui connait.

— L'exposition des produits horticoles de la Société d'horticulture de Seine-et-Oise aura lieu du 11 au 15 septembre 1844.

— La séance publique aura lieu le 15 septembre.

— Le concours d'émulation pour les jeunes Jardiniers aura lieu du 15 au 20 août 1844. Les candidats devront envoyer leur demande au secrétariat, rue Saint-Pierre, n. 2, avant le 1.er août.

— Dans l'une des dernières séances de la Société d'horticulture de Londres, MM. Henderson ont présenté des pieds de *Jacaranda mimosifolia* en fleurs, bien qu'ils n'aient que 0.50c de hauteur; particularité assez remarquable, car il est rare de voir fleurir cette plante dans un âge si peu avancé. Ce résultat a été obtenu en mettant les pieds en serre chaude, après les avoir tenus pendant l'hiver en serre froide et les avoir privés d'eau pendant environ trois mois. Ce moyen serait d'un application avantageuse sur quantité d'espèces dont on voudrait assurer ou hâter la floraison.

BIBLIOGRAPHIE.

Monographie du Pelargonium, par de Jonghe. Paris 1844, in-12, chez Audot, libraire, rue du Paon, 8.

Etudes forestières considérées sous le rapport de l'amélioration des Bois et des Forêts en France, in-8.° avec planches, par M. Fr. Philippar, chez Mad. Bouchard-Huzard, rue de l'Eperon, 7.

Répertoire des Plantes utiles et des Plantes vénéneuses du globe, par Duchesne, 1 vol. in-8.°, à la librairie de la Maison rustique, quai Malaquais, 19.

Nouveau Manuel complet des Instruments d'Agriculture et de Jardinage les plus modernes, orné de 12 planches, par M. Boitard. Paris 1844, in-8.°, chez Roret, libraire, rue Hautefeuille, 10 *bis*.

L'Art de construire et de gouverner les Serres, par M. Neumann, avec planches, chez Audot, libraire, rue du Paon, 8, Paris.

Éléments de Botanique, à l'usage des colléges et des maisons d'éducation, par M. Adrien de Jussieu, membre de l'Institut; 1 vol. in-12, chez Fortin-Masson et C.ie, place de l'École-de-Médecine, n.° 1.

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX.

Séance du 4 Juillet 1844.

Présidence de M. BOULLAY, Président titulaire.

La séance est ouverte à une heure.

Après la lecture du procès-verbal de la dernière séance, la rédaction en est mise aux voix et adoptée.

Le procès-verbal de la séance réglementaire du 29 juin ayant été lu, la rédaction en est également mise aux voix et adoptée.

Correspondance imprimée. — *Compte rendu général* de l'exposition publique des produits industriels, agricoles, horticoles, etc., de Saint-Omer; 18 juin 1843 (1844) (renvoi à l'examen de M. Huot). — *Bulletin* de la Société d'horticulture de l'Auvergne; 7.e livraison, juin 1844 (renvoyé à l'examen de M. le D.r Erambert). *Catalogue* des produits exposés de la Société d'horticulture d'Anvers; juin 1844. — M. le général Michaux fait hommage, de la part de M. le comte Lelieur, du N.° 10, avril 1844, du *Journal* d'agriculture pratique et de jardinage dans lequel se trouve une notice de M. le comte Lelieur, ayant pour titre : *des Effets produits par le mouvement de la Sève.* La Société décide que des remercîments seront adressés à M. le comte Lelieur pour cette communication. — M. Philippar fait hommage d'une notice sur quelques outils, instruments et machines employés en culture.

Élection. — M. Barbier, horticulteur à Neuilly-sur-Seine, présenté dans la dernière séance, est reçu membre correspondant.

Objets présentés ou offerts. — M. Boullay présente à la Société des feuilles d'Artichaut, recueillies aux Cressonnières de Saint-Gratien, démontrant les désordres causés sur cette plante par la larve d'un insecte qui est désigné par M. Leduc sous le nom de *Cassida viridis*, Latr. Des insectes parfaits et des larves sont également présentés par M. Boullay, afin de les faire connaître aux membres. M. Leduc est invité à donner une notice sur cet insecte et sur les moyens de le détruire, si l'on en connaît d'applicables. —

M. Bertin présente une magnifique Cerise dont le volume est remarquable, qu'il dit être abondamment cultivée et depuis longtemps dans les environs de Corbeil, sous le nom de *Méduc*. Le même membre présente des variétés de Groseilles à gros fruits obtenues par semis du Groseillier ordinaire.

Objets divers. — MM. l'abbé Caron, Pajard, Duval père, Bertin et Thibierge sont nommés membres de la commission chargée d'examiner les candidats au concours d'émulation pour les jeunes jardiniers.

Rapports. — M. Jaquelin, au nom d'une commission, fait un rapport sur les collections de Roses de MM. Cornu et Truffaut fils. M. le rapporteur, après avoit fait connaître l'état de chacune de ces riches collections, la manière dont les plantes sont disposées et cultivées, en rendant justice à ces deux horticulteurs pour ce qui a rapport à leur manière d'opérer, donne la nomenclature des variétés qui composent ces deux collections ne présentant que des perpétuelles d'une grande beauté, et dont quelques-unes sont encore nouvelles. La collection de M. Truffaut comprend entre autres variétés, dans les BENGALES : *Général Soyés*, *Archiduc Charles*, *Triomphe de Gand*, *la Renommée*, *Baronne de L'Age*. — En THÉ : *Bougère*, *Moiret*, *Pactole*, *Comte de Paris*, *Elisa Sauvage*, *Devoniensis*, *Mad. Bréon*. Dans les NOISETTES : *Vitelina*, *Lamarque*, *la Victorieuse*, *Chromatella*. Dans les ILES BOURBON : *Mad. Nérard*, *la Reine des Iles Bourbon*, *Mistriss Bosanquet*, *Emile Courtier*, *Mad. Margat*, *Mad. Ode*, *Parquin*, *Marquise d'Ivry*, *Georges Cuvier*, *Gloire de Paris*, *Charles Souchet*, *Comte de Rambuteau*. Dans les HYBRIDES PERPÉTUELLES : *docteur Marjolin*, *Coquette de Montmorency*, *Bréon*, *docteur Marsch*, *Lanne*, *Clémence Seringe*, *Lady Alice Péel*, *Grand Capitaine*, *Aubernon*, *Louis Bonaparte*, *Duchesse de Sutherland*, *Rivers*, *Baronne Prévost*, *Marquise Abœcella*, *Marquis Daméme*.

La collection de M. Cornu comprend entre autres variétés, dans les BENGALES : *Perfection*, *Palmyre Bertin*. Dans les THÉS : *Pauline Plantier*, *Clara Sylvain*, *Mancey*, *Bougère*, *Elisa Sauvage*, *Reine Victoria*, *belle Mélanie*, *Safrano*, *Ruseau*, *Marguerite*, *Don Carlos*, *Adam*, *Moiret*, *Caroline*, *Triomphe*

du Luxembourg. Dans les NOISETTES : *Gloire de Modeste, Boursault*. Dans les ILES BOURBON : *Bouquet de Flore, Reine des Iles Bourbon, Roblin, Cent-feuilles, Proserpine, Célimène, Accidalie, Pauline Leclerc, Timoclé, Mistriss Bosanquet, Ida Percot, Parquin, Emile Courtier, Prince de Salem, Henri Plantier, Mad. Nérard, Paul Joseph, docteur Rap, Hermosa, Baronne Morel, Comice de Seine-et-Oise, Grand Capitaine, Princesse Hélène, Degaché, Marquise d'Ivry, Mad. Ode, Bréon, Bon-Pierre-Saint-Cyr*. Dans les HYBRIDES PERPÉTUELLES : *Marquise d'Abœccella, Mélanie Cornu*, gain de M. Cornu pour l'année 1840, *Prudence Roeaser, Perpétuelle de Neuilly, Fulgory, Julie Dupont, Mad. Damême, Grand Capitaine, Prince de Galles, Dequesne, Reine Victoria, Prince Albert, Mad. Lafaye, Triomphe de la Guillotière, Mistriss Elliot, Louis Bonaparte, Perpétuelle Prod'homme, Clémence Seringe, Comte de Paris, Lodoïska Marin, Saint-Barthélemy, Nephton, Aubernon, Clémentine Duval, Perpétuelle Rivers.*

M. Jaquelin, en terminant la lecture de son Rapport, remarquable par le fond autant que par l'élégance du style, conclut à ce que, dans le cas où la Société le jugerait convenable, il fût donné des marques de satisfaction à ces deux habiles et zélés horticulteurs.

La Société arrête qu'une lettre de félicitation sera adressée à M. Cornu, et M. le président félicite M. Truffaut présent à la séance.

A l'occasion du rapport de M. Jaquelin, M. l'abbé Caron rappelle un fait digne d'intérêt : c'est que le chauffage au thermosiphon, encore assez nouvellement introduit dans nos cultures, n'est pas nouveau. Les anciens en faisaient usage et l'appliquaient comme nous aux serres. Suivant les auteurs, ce mode de chauffage remonterait jusqu'à l'ancienne Rome. Les fleurs et sur-tout les roses ont été fort recherchées des empereurs romains, qui au milieu de leurs fêtes et de leurs plaisirs s'environnaient avec profusion de roses. Aucun empereur plus que Néron ne fit avec plus de prodigalité usage de ces fleurs, dont on jonchait les cours et les palais. On faisait même alors de grandes dépenses pour obtenir des roses en suffisante quantité afin de satisfaire aux immenses besoins de cette époque, et à cet égard Sénèque rapporte que Néron dépensa un jour

pour avoir des roses quatre millions de sesterces (500,000 francs), dépense qui indigna le précepteur de cet empereur. On faisait alors venir à grands frais des roses de l'Egypte, et pour s'affranchir de cette dépense qui devenait considérable, on en cultiva à Rome dans des serres qui furent chauffées au thermosiphon, c'est-à-dire par la circulation de l'eau chaude.

M. le général Michaux, au nom d'une commission, lit un rapport sur la culture dirigée par M. Madeline, jardinier en chef chez M. Fould, au château de Rocquencourt. Dans ce rapport, il passe en revue les cultures suivies par M. Madeline; il signale les parties qui ont le plus particulièrement fixé l'attention de la commission, et conclut en rappelant combien M. Madeline fait d'efforts dans l'art qu'il exerce avec tant d'intelligence pour obtenir les résultats qui l'ont fait distinguer parmi les horticulteurs habiles.

M. Morlière lit une notice sur une brochure offerte par M. le comte de Lambertye, ayant pour objet plusieurs rapports sur des expositions qui ont eu lieu à Chalons-sur-Marne en juin et septembre 1843, et sur diverses sortes de cultures qu'il avait été chargé d'examiner dans plusieurs jardins de praticiens et d'amateurs de la Marne.

Suivant M. Morlière, M. de Lambertye divise son travail en deux parties: dans la première il s'occupe des cultures potagères en pleine terre et forcées, des pépinières et de la taille des arbres fruitiers; dans la seconde, il examine les plantes d'ornement de serre et de pleine terre : il s'arrête sur-tout aux objets les plus saillants et aux cultures les plus intéressantes de la contrée qu'il explore. Il entre dans quelques considérations théoriques et pratiques sur les objets qui ont le plus particulièrement fixé son attention. M. le rapporteur reconnaît, dans la brochure qu'il analyse, l'esprit de justice et le savoir dont M. de Lambertye fait preuve dans sa narration horticole. M. Morlière, en terminant son rapport, rappelle que M. de Lambertye a déjà adressé plusieurs brochures à la Société, que cet amateur distingué paraît être très zélé pour les progrès de la culture, et il propose qu'à ces titres M. de Lambertye soit admis au nombre des correspondants. La Société approuve les conclusions de ce rapport, et il est arrêté que M. le secrétaire écrira à M. le comte de Lambertye pour lui annoncer sa nomination.



M. le docteur Érambert lit un rapport sur les 5.e et 6.e numéros des *Annales* horticoles de l'Auvergne. En passant en revue les différents objets compris dans ces numéros, il signale entre autres l'emploi des feuilles du *Tritoma uvaria*, plante liliacée du Cap, comme pouvant remplacer le jonc pour attacher les plantes faibles et délicates, à parties charnues et succulentes. M. le rapporteur rappelle la culture très facile de ce végétal et dit qu'on pourrait en extraire une fibre foliacée textile qui serait supérieure à d'autres fibres pour certains usages. Il examine l'opération de la bouture, traitée par M. le docteur Pelissière, en considérant cette opération sous le double mode d'exécution à chaud et à froid; il cite quelques faits fort intéressants développés dans les numéros qu'il analyse, et conclut de ces faits et de tous autres bien appréciés en pratique, que l'on ne peut être exclusif dans les opérations horticoles; que ce qui réussit dans certaines occasions, peut faire défaut dans d'autres, et que relativement à la bouture, la méthode d'opérer à chaud et à froid peut être appliquée avec plus ou moins de succès, selon les espèces sur lesquelles on procède, que l'une est quelquefois préférable à l'autre *et vice-versâ*, et qu'il est souvent avantageux de les employer toutes deux successivement.

Communications. — M. l'abbé Caron lit une notice sur la fécondation des Campanules à propos d'une nouvelle découverte d'un botaniste allemand, M. Hartig, sur une fécondation complémentaire. M. Caron rappelle les caractères du genre *Campanula*; il cite les principales espèces de ce genre, et résume rapidement la théorie de la fécondation chez les végétaux pour mieux faire apprécier la découverte du botaniste allemand. On avait déjà remarqué, dit M. Caron, que le style des Campanules était couvert de poils dans toute sa longueur, que ces poils étaient plus ou moins visqueux et qu'ils disparaissaient dès que les anthères s'ouvraient pour laisser sortir le pollen. On avait également observé que les poils se contractaient à cette époque, se repliaient sur eux-mêmes comme les doigts d'un gant et s'enfonçaient dans une cavité située à la base de chacun d'eux. M. Hartig réfléchissant sur la coïncidence de la disparition des poils et de la dissémination du pollen, fut conduit à penser que ces poils saupoudrés de pollen étaient destinés,

en rentrant dans l'intérieur du style, à l'introduire jusqu'à l'ovaire, et par là à concourir à la fécondation des ovules. M. Hartig fit faire des expériences sur des Campanules auxquelles on coupa les stygmates avant leur séparation, ce qui n'empêcha pas d'obtenir des graines fécondes. Cette expérience n'était pas concluante, car on pouvait objecter que le pollen, en tombant sur l'orifice de la section faite au style, avait pénétré jusqu'à l'ovaire et déterminé la fécondation. M. Hartig, le sentant, fit lui-même des expériences et choisit préférablement une espèce très lactescente, le *Campanula thalictrum*. Il coupa le style de deux ou trois millimètres au-dessous des stygmates avant leur épanouissement, d'où il sortit un suc laiteux abondant qui se durcit au contact de l'air sur la surface de la coupe et empêcha l'action des agents atmosphériques, ainsi que toute pénétration du pollen dans le canal du style, qui se conserva sain et intact malgré l'ablation du stygmate. Les poils du style ainsi conservés rentrèrent sur eux-mêmes, comme à l'ordinaire, après la dispersion du pollen, se replièrent et l'introduisirent dans l'intérieur du style. Cette expérience fut répétée sur un grand nombre d'individus de la même espèce : tous accomplirent sans altération leur phase de végétation, et à l'époque de la maturité, les graines furent aussi abondantes et aussi bien développées que celles d'autres individus de la même espèce qu'on avait cultivés comparativement et auxquels on n'avait rien retranché. La germination prouva la qualité des graines, et il ne resta aucun doute sur le mode de fécondation, dû aux poils rentrants dans le style après avoir reçu les graines polliniques lors de l'ouverture des anthères et de la dispersion du pollen.

Après la lecture de la notice de M. Caron, la Société invite M. Pajard à répéter les expériences qui s'y trouvent développées.

La séance est levée à trois heures.

MÉMOIRES ET NOTICES.

RAPPORT sur les cultures de la propriété de M. Fould, *à Rocquencourt, confiées aux soins de* M. Madeline; *par une*

Commission composée de MM. LABORIE, DUVAL *père*, TRUFFAUT *fils*, BATTAILLE, THIBAUT, NOBLE, *et le général* MICHAUX, *Rapporteur.*

La Société a, sur la demande de M. Madeline, jardinier en chef chez M. Fould, à Rocquencourt, nommé, dans sa séance du 9 mai, une commission de sept membres pour visiter les cultures de son collègue, et sur-tout une méthode de taille appliquée aux Pêchers, suivie par cet horticulteur.

La campagne de M. Fould, à Rocquencourt, offre toutes les divisions de l'horticulture, depuis la partie la plus simple de la culture des légumes jusqu'à l'éducation des plantes des Tropiques, qui exigent les serres chaudes.

Le potager très considérable renferme, outre les plantes légumières de plein air, des bâches de primeurs dans lesquelles sont cultivés les haricots et les fraises : celles qui sont destinées à la culture des melons ont été traitées de manière à donner des fruits à des époques successives. La commission a trouvé cette partie du potager bien soignée et fournissant de beaux produits.

Les arbres à fruit en plein vent ont donné occasion de remarquer qu'une partie des contre-espaliers, dont les fruits ne répondaient pas au goût du propriétaire, avaient été récépés près de terre et greffés en couronne avec beaucoup de succès. M. Madeline, qui a trouvé les greffes faites et a dû suivre le travail de la taille et de la direction des arbres, émet le doute qu'il soit plus avantageux de regreffer un vieil arbre pour obtenir une fructification prompte et abondante, que de remplacer les vieux arbres par de jeunes greffes dont la fructification sera moins précoce. La commission n'admettrait cette opinion que si l'on avait à traiter des arbres décrépits, et un membre de la commission cite en faveur de la méthode du récépage et de la regreffe en couronne des faits d'une très abondante fructification observés par lui ; mais ces faits ne décident pas la question de la durée des vieux arbres récépés comparée à celle d'une nouvelle plantation.

Les Pêchers, dont la taille a attiré l'attention de la commission, sont plantés dans un petit montreuil composé de trois murs tracés

suivant des courbes concentriques et à plusieurs courbures; ces murs ont une élévation de trois mètres, avec chaperons et bordure légèrement saillante. Les Pêchers, qui sont palissés à la loque, ont été plantés par un prédécesseur de M. Madeline à distance de trois mètres, distance absolument insuffisante pour le développement des arbres. Ces Pêchers, primitivement disposés en éventail, étaient dégarnis dans le bas; ils ont été taillés de nouveau en V, de manière à laisser d'abord l'intérieur dégarni, et à faire naître sous les branches de la charpente des ramifications nouvelles destinées à regarnir le bas et l'extérieur de l'arbre. Pour regarnir l'intérieur du V, de nouvelles branches ont été ménagées afin de donner naissance aux rameaux fruitiers. Le résultat de la taille qui a été pratiquée dans cette circonstance ne peut faire règle. Le but cherché par l'horticulteur a été atteint : celui de faire naître sur des arbres, dont la partie inférieure était dégarnie et manquant d'espace pour se développer, de nouvelles pousses vigoureuses qui auront bientôt dépassé tout le champ qui est laissé à leur naissance.

La taille pratiquée n'est, comme on le voit, ni ce qu'on appelle la carrée dans laquelle les branches de charpente, dirigées horizontalement, donnent naissance à toutes les branches secondaires d'où partent les rameaux fruitiers; ni la taille en éventail, qui est aussi communément adoptée, comme étant la plus favorable au développement des branches, et à une bonne exposition des fruits qui ont besoin d'une forte chaleur pour acquérir une parfaite maturité.

Le succès obtenu par M. Madeline est heureux; cependant une tentative comme la sienne pouvait bien avoir pour résultat de faire périr par la gomme les arbres, qui avaient été privés des moyens d'expansion de leur sève par une taille trop courte et par la suppression de leurs branches intermédiaires et centrales, et de tous leurs rameaux.

Le revers des murs du petit montreuil, qui est entièrement garni de poiriers, est bien entretenu.

La commission a visité dans le potager une serre chauffée par l'appareil thermosyphon et qui est destinée à la culture des Ananas. La serre a trois divisions, deux consacrées aux plantes à fruits, et l'autre aux plantes en éducation. Les plantes à fruit ont été trouvées

très vigoureuses et ayant le collet d'une grosseur extraordinaire. On remarque dans cette serre des greffes de vignes faites en février dernier ; au mois de juin elles ont un développement considérable, et portent déjà des grappes bien garnies de raisins ; on remarque entre autres des greffes de Franckenthal qui ont des pousses fort longues et d'un bois très vigoureux.

Au-dessus du potager, est une plantation de Pommiers nains dits Petite-Normandie, qui ne donne lieu à aucune observation. Le château de M. Fould, situé à mi-côte au-dessus du potager, est séparé, par un chemin pavé, du parc, au devant duquel est le jardin fleuriste, qui est remarquable par ses serres. Elles sont divisées en quatre compartiments : l'un est destiné aux Orangers en espaliers, plantés en pleine terre ; un second aux Camellias et aux Rhododendrum arboreum ; un troisième aux Ananas, et un quatrième aux plantes des Tropiques. Deux serres sont tempérées et deux sont forcées. Dans la serre aux Ananas, on voyait encore en juin des fruits en maturité. On remarque dans cette serre un espalier d'Hibiscus qui offre quatre variétés de fleurs, la rouge écarlate, la rouge carmin, la rosée, et la jaune : ces plantes tapissent la serre dans toute sa hauteur et sont constamment en fleurs, ce qui produit le plus bel effet. La serre destinée aux plantes des Tropiques, en contient plusieurs espèces remarquables par la grandeur de leur feuillage, comme le Bananier, le Dattier, le Baquoi ou *Pandanus odorantissimus*, la Canne à sucre, etc.

Le parterre devant les serres contient une plantation de Rosiers, d'Œillets et de fleurs variées.

On peut assurer que l'établissement confié aux soins de M. Madeline est un des plus étendus et des plus considérables qui se trouvent dans les environs de Versailles, et un de ceux qui présentent le plus de variétés dans les cultures. Dans chaque partie règnent un ordre et une disposition qui annoncent dans l'horticulteur une intelligence et un savoir qui le classent au nombre des hommes qui font honneur à la profession. La commission pense que la Société ne peut que se louer de posséder dans son sein un horticulteur aussi méritant que M. Madeline.

Quant au propriétaire, il a lieu de se féliciter des soins pris pour

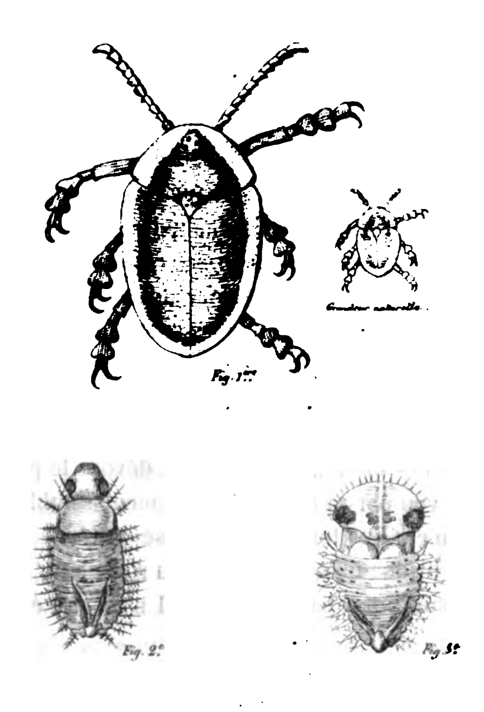
rétablir ses serres, et mettre sa propriété dans un état aussi satisfaisant que celui dans lequel elle est, bien que pendant le mois de juin un orage accompagné de grêle ait laissé, dans les serres et les cultures, des traces de son passage.

NOTICE sur une espèce de CASSIDE *qui dévore les Artichauts; par M.* A. LEDUC, *pharmacien, vice-président de la Société.*

L'insecte qui dévore les Artichauts, recueilli et observé par notre honorable président, M. Boullay, qui vous l'a présenté dans la dernière séance, est la Casside verte, *Cassida viridis*, Latr., qui vit sur les plantes de la famille des Carduacées; il n'est donc pas étonnant qu'on le trouve sur les Artichauts. Il appartient à l'ordre des COLÉOPTÈRES, section des TÉTRAMÈRES, c'est-à-dire qui ont quatre articles à tous les tarses, et à la famille des *Cycliques* de Latreille, ou des *Chrysomélines* de Dejean; le premier de ces noms vient de la forme arrondie et presque globuleuse qu'ont la plupart des individus qui en font partie. Ce nom est pris du mot grec Κύκλος, cercle, et le second a été tiré de celui du principal genre de cette famille, Chrysomèle (*chrysomela*, Linnée), mot formé également de deux autres mots grecs χρυσὸς or, et μῆλον pomme, comme si on disait pomme d'or ou boule d'or; en effet, presque tous ces petits animaux offrent des couleurs métalliques très brillantes où la teinte dorée domine; cependant celui qui nous occupe dans ce moment est loin de nous donner une idée du brillant qu'ont tous les autres, aussi fait-il partie d'une petite tribu nommée *Cassidites*, nom pris de celui du principal genre Cassida, mot latin qui signifie casque ou toute autre armure de tête; ce nom a été donné à ce genre parce que leur tête est recouverte et cachée par le corcelet qui est très développé, avance bien au-delà et la cache entièrement quand on regarde l'animal en-dessus. La plupart des individus de notre climat qui font partie de cette tribu n'ont point de couleurs brillantes, c'est ordinairement le vert qui domine.

Les Cassides ont généralement le corps moins sphérique que les Chrysomèles, et rappellent assez bien la forme des Punaises, avec les-

quelles on peut les confondre, si l'on ne fait pas attention à la consistance des *élytres* ou ailes supérieures qui sont dans tous les Coléoptères et par conséquent dans les Cassides, entièrement de la même nature dans toute leur étendue et coriaces : dans les Punaises, toujours à l'état parfait, les élytres sont membraneuses à leur extrémité et coriaces dans tout le reste. Elles font partie, d'après ce caractère, d'un autre ordre nommé à cause de cela Hémiptères, qui signifie demi-élytres ou demi-coriaces; c'est le caractère le plus visible et qui seul suffit pour les distinguer. Il y a beaucoup d'autres caractères pris de la bouche, mais ils sont plus difficiles à observer, c'est pourquoi je ne les donne pas.



L'espèce qui nous occupe, la Casside verte, est à l'état parfait (*fig.* 1), de forme ovale, légèrement convexe, d'un vert pâle en

dessus, criblé d'une multitude de petits points enfoncés, disposés sans aucun ordre; les élytres et le corselet sont un peu relevés en dehors, ce qui forme une espèce de rebord saillant entourant l'animal. Le dessus du corps est d'un noir de jais; l'abdomen est bordé d'une sorte de ligne roux blanchâtre; les antennes augmentent en épaisseur vers l'extrémité, elles sont composées de onze articles d'un blanc jaunâtre ou roussâtre, légèrement lavé de noir; les cuisses sont noires dans leur partie supérieure et blanchâtres vers l'extrémité, ainsi que la jambe et le tarse qui sont aussi un peu lavés de noir; la tête est entièrement noire et recouverte par le corselet.

La larve est tout-à-fait noire (*fig.* 2) et bordée d'une série d'épines rameuses ou étant elles-mêmes épineuses. Ces épines sont roussâtres à leurs extrémités; dans son action, la tête est dégagée du corselet; l'abdomen est terminé par deux pointes longues, tortues et relevées sur le corps.

La chrysalide (*fig.* 3), qui est agile, tient en partie de la larve par l'extrémité du corps et en partie de l'insecte parfait par le corselet qui est parfaitement développé; cependant elle s'éloigne de l'une et de l'autre par la couleur, qui est fauve, tachetée de noirâtre. L'extrémité de l'abdomen est entièrement noire; les épines du corselet ont été remplacées par des espèces de cils plus courts et plus nombreux, celles du corps sont plus larges et plus déprimées; l'extrémité de l'abdomen est également terminée par deux longues pointes acuminées et tortues comme dans la larve.

Cet insecte, dans tous ses états, se tient sur les feuilles des différentes espèces de Chardons dont il dévore le parenchyme; il se dérobe à la vue par sa couleur absolument semblable à celle de la feuille; ce n'est que lorsque celle-ci se dessèche ou lorsqu'elle paraît comme brûlée qu'on s'aperçoit du ravage. L'Artichaut étant de la même famille que les Chardons, il n'est pas étonnant qu'il vive dessus.

D'après ce que nous venons de dire, il sera facile à l'horticulteur de reconnaître cet animal; il pourra le détruire avec une huile ou une essence quelconque mise dans un arrosoir avec de l'eau: l'eau de savon sera également bonne. Il faudra regarder au-des-

sous de la feuille et la mouiller aussi, car il se tient également sur cette partie.

Suite de la Description des Plantes obtenues dans le département.

Orme commun, var. à feuilles crépues; *Ulmus campestris*, var. *crispa* (hort. bot. versaliensis). Arbre qui paraît devoir prendre un moindre accroissement que l'Orme ordinaire, ayant un port régulier, à tige droite et verticale, garni de ramifications nombreuses souples et grêles, velues dans leur jeunesse, à écorce brune marquée de ponctuations subéreuses. Les anciens rameaux sont couverts de feuilles plus petites que celles qui naissent avec les nouveaux. Feuilles velues aspériques, courtement pétiolées, ovales, cunéiformes acuminées, palmatinervées, dentées serrées profondément sur tous les points de la circonscription, à limbe crispé.

Cet arbre a été obtenu au jardin des plantes de la ville dans un semis d'Orme ordinaire. Ce joli arbre mérite de figurer dans les collections d'amateurs.

Orme commun, var. à ramifications pendantes, *Ulmus campestris*, var. *pendula*; cet arbre diffère de l'Orme commun par ses branches et ses ramifications pendantes, qui lui donnent un port particulier, et qui lui méritent de prendre une place dans les jardins anglais. Cette variété se rencontre souvent sur les routes plantées: on l'obtient dans les semis de l'orme ordinaire. Il y a un bel individu de cette variété sur l'avenue de Paris, auprès de la poste aux chevaux, et un autre sur la route de Saint-Germain, à gauche un peu avant d'arriver à Rocquencourt.

Orme commun nain, à ramifications pendantes, *Ulmus campestris*, var. *pendulina*; dans le petit Trianon, auprès de la carrière où se fait l'extraction du sable, on trouve un petit Orme paraissant déjà fort ancien, qui n'a que deux mètres de hauteur. Cet arbre est très buissonneux par ses ramifications qui le garnissent de la base au sommet et toutes très pendantes. Cet Orme est curieux et mérite l'attention des amateurs.

L'Orme, si précieux pour la qualité de son bois, présente un grand nombre de variétés qui sont dignes de l'intérêt des ama-

teurs. On peut dire que c'est un des arbres qui donne par le semis le plus grand nombre de variétés. Une des plus belles, fort ancienne dans les cultures, est l'Orme-Tilleul ou Tillard, *Ulmus tiliacea*. Cet arbre, qui prend un grand et rapide accroissement, me paraît mériter de prendre un rang spécifique. Il diffère de l'Orme commun et de sa variété à larges feuilles par des ramifications plus fortes, des boutons plus gros, et par des feuilles plus grandes, ovales, très longuement acuminées : ces feuilles ont une forme particulière. Tout paraîtrait assurer qu'il se reproduit exactement de semences, ce qui nous donne le droit de le considérer comme une espèce distincte. Un semis fait l'an dernier au jardin des plantes de la ville démontre le fait, et M. Pajard a observé au jardin du roi qu'un de ces Ormes, sur lequel on récoltait la graine et que l'on semait dans les pépinières de cet établissement, se reproduisait franchement sans la moindre altération.

NOUVELLES HORTICOLES.

L'exposition de la Société d'horticulture de Seine-et-Oise aura lieu du 11 au 15 septembre inclusivement. Les objets devront être apportés dans la grande galerie municipale, à l'hôtel-de-ville, le 9 septembre, depuis midi jusqu'à quatre heures du soir.

Les personnes qui voudront prendre part à l'exposition devront faire parvenir à M. Philippar, secrétaire-général de la Société, rue Saint-Pierre, n.° 2, à Versailles, le catalogue des objets qu'elles se proposent d'exposer. Ces catalogues seront reçus jusqu'au 9 septembre.

— La séance publique aura lieu le dimanche 15 septembre, à l'hôtel-de-ville, dans la galerie municipale, à une heure précise. — Les salles de l'exposition ne seront ouvertes qu'après la séance publique.

— La Société royale d'horticulture de Douay a fondé, pour 1845, un concours de fruits et de légumes qui sera jugé dans une exposition, dont l'époque sera ultérieurement déterminée.



BIBLIOGRAPHIE.

La Pensée, la Violette, l'Auricule, la Primevère, histoire et culture; par Ragonot-Godefroy, in-12, plus de 4 planches. Prix : 2 fr. — Chez Audot, libraire, rue du Paon, 8, à Paris.

— *Manuel pratique de la Culture maraîchère;* par Courtois-Gerard, in-18 avec plan et planches. Prix : 3 fr. 50 c. — Chez Cousin, libraire, rue Jacob, 21, à Paris.

— *Le Marché aux Légumes et aux Herbes potagères,* de Linné, traduit par le docteur Guillemot, in-8.°. — Chez Morisset, à Niort.

— *Notice sur l'art de faire les Boutures;* par Neumann, in-12. Prix : 2 fr. — Chez Audot, à Paris.

— *Traité de la Culture des Plantes de terre de Bruyère* et généralement de tous les végétaux des genres *Erica, Epacris, Azalea,* etc. ; par V. Paquet, in-18. — Chez Cousin, à Paris.

— *Manuel du Vigneron,* ou Exposé des diverses méthodes de cultiver la Vigne et de faire le Vin; par le comte Odart. 1 Volume in-18 avec planches. — Chez Mad. Bouchard-Huzard, imprimeur-libraire, rue de l'Eperon, 7, à Paris.

— *Congrès central d'Agriculture,* première session, du 26 février au 24 mars 1844, compte-rendu et procès-verbaux des séances. — Chez Bureau, imprimeur-éditeur, rue Coquillière, 22, à Paris.

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX.

Séance du 1.er Août 1844.

Présidence de M. BOULLAY, Président titulaire.

La séance est ouverte à une heure.

Après la lecture du procès-verbal de la dernière séance, la rédaction en est mise aux voix et adoptée.

Correspondance manuscrite. — Lettre de M. le colonel May de Buren, président de la Société d'horticulture de Berne, qui réclame plusieurs numéros du *Bulletin* n'étant pas parvenus à la Société qu'il préside, et qui demande à être compris au nombre des abonnés. — Lettre de M. Remilly, qui remercie de sa nomination à la présidence pour l'année 1844 à 1845, en assurant la Société qu'il accepte avec plaisir et qu'il fera son possible, nonobstant ses nombreuses occupations, pour assister régulièrement aux séances. — Lettre de M. Maciet, correspondant à Meaux, qui adresse le compte-rendu de l'exposition et de la séance publique de la Société d'Horticulture de Meaux, en conséquence de l'invitation qui lui avait été faite de représenter la Société auprès de celle de Meaux. — Lettre de M. le comte de Lambertye, qui remercie de sa nomination de membre correspondant et qui demande que le Bulletin lui soit adressé. — Lettre de M. Vallée jeune, qui remercie de sa nomination de membre titulaire. — Lettre de M. Grison aîné, qui remercie la Société de tout ce qu'elle lui a adressé de flatteur pour la bonne tenue des jardins de M. de Rothschild, à Surêne. — Lettre de M. Victor Paquet, qui adresse un exemplaire de son ouvrage sur la culture des plantes de terre de bruyère, en demandant que cet ouvrage soit examiné par la Société, et qu'il en soit fait un rapport. — Lettre de M. Pierre Masson, qui demande à être compris au nombre des candidats pour le concours d'émulation des jeunes jardiniers; à cette demande se trouvent annexés des certificats : ces pièces sont renvoyées à la commission.

Correspondance imprimée. — Prospectus de la *Maison rustique du XIX.e siècle* et journal d'agriculture, publiés par

M. Bixio. — Programme de l'exposition de la Société d'horticulture d'Anvers, qui aura lieu le 15 septembre 1844. — Programme des concours ouverts par la Société royale et centrale d'agriculture de Douay pour les années 1845 à 1846; dans ce programme, un concours de fruits et de légumes est ouvert. — Procès-verbal de la séance du 19 avril 1844 de la Société royale d'agriculture et du commerce de Caen. — Catalogue de la 49.e exposition de la Société d'agriculture et de botanique de Louvain. — Congrès central d'agriculture, compte-rendu des séances de la première session tenue au Luxembourg, du 26 février au 4 mars 1844. — Traité de la culture des plantes de terre de bruyère et généralement de tous les végétaux de la nature du genre *Erica*, *Epacris*, *Azalea*, *Rhododendrum*, *Camellia*, *Kalmia*, *Andromeda*, etc.; par M. V. Paquet (renvoyé à l'examen de M. Duval père). — Annales de la Société royale d'horticulture de Paris, n.° de juin 1844 (renvoyé à l'examen de M. Ledue).

Objets déposés sur le bureau. — M. Carème dépose des fleurs coupées de plusieurs jolies variétés d'Œillet, de la série des Bichons, et des rameaux fleuris du Muflier panaché. — M. Sulpice Raison dépose un panier contenant de très belles figues provenant de sa culture; ces fruits sont offerts aux membres présents. — M. Pajard dépose un *Gladiolus ramosus* en fleurs, provenant des cultures de M. Bertin qui cultive en grand cette jolie Liliacée, qu'il peut livrer aux amateurs, et dont il a fait hommage au Jardin des Plantes de Versailles. — M. Coudret offre un très beau Guêpier, destiné aux collections de la Société.

Présentation de Membres. — MM. Battaille et Philippar présentent, comme membre correspondant, M. le colonel May de Buren, président de la Société d'horticulture de Berne, propriétaire à Berne; MM. Leduc et Philippar présentent, comme membre associé, M. Démousseau, propriétaire à Versailles; MM. Battaille et Picard présentent, comme membre associé, M. De Nevers, propriétaire à Versailles.

Objets divers. — M. le président propose une séance extraordinaire pour le jeudi 29 août, afin d'entendre les Rapports arriérés et de s'occuper de tout ce qui a rapport aux propositions d'encou-

ragements à décerner dans la séance publique qui doit avoir lieu le 15 septembre; la Société adopte cette proposition, et il est décidé qu'il en sera donné avis aux sociétaires par la voie du *Bulletin*.

M. Carème demande qu'une commission soit nommée pour visiter la pépinière de M. Vallé jeune, à Pontchartrain; la Société accède à cette proposition: MM. Bertin, Carème et Sulpice Raison sont désignés pour remplir cette mission.

Rapports. — M. le secrétaire lit le Rapport de M. Maciet sur l'exposition et la séance publique de la Société d'horticulture de Meaux. M. Maciet commence par jeter un coup-d'œil rapide sur la situation de cette Société, qui gagne chaque année en développement et dont on apprécie les progrès par la nature, le nombre et la beauté des objets exposés; il passe en revue ces principaux objets, ceux qui offrent le plus d'intérêt et qui ont le plus particulièrement captivé l'attention des amateurs, non-seulement les plantes, mais encore les objets d'art et d'industrie se rattachant à l'horticulture. Il parle ensuite de la séance publique qu'il dit avoir été brillante, et dans laquelle des médailles ont été distribuées aux lauréats des expositions: il désigne les lauréats. M. Maciet, en terminant son rapport, qui a été entendu avec intérêt, dit que les discours et rapports qui ont été lus dans cette séance seront imprimés prochainement et qu'ils seront adressés à la Société. Des remerciements sont votés à M. Maciet pour son rapport et pour le zèle qu'il a mis à représenter la Société auprès de la Société d'horticulture de Meaux.

M. Thibierge fait un rapport sur le second numéro du Bulletin de la Société des conférences horticoles pratiques de Meulan. Il signale les principaux objets contenus dans ce Bulletin et cite entre autres un rapport de M. Morand, éducateur d'Abeilles, sur des expériences faites par cet apiculteur sur la ruche à hausses. L'auteur expose les inconvénients attachés à l'emploi de la ruche villageoise, qui sont sur-tout de ne pouvoir faire la récolte qu'aux dépens du couvain quand on emploie des châssis, et aux dépens des abeilles lorsqu'on procède par étouffement. Il existe encore d'autres inconvénients qui se rapportent à la conservation et à la durée des ruches, à la situation de leur population, à la qualité du miel et à

celle de la cire. Depuis dix ans M. Morand expérimente sur la ruche à hausses, à couvercle plat et mobile, et contrairement à l'opinion de Lombard et Féburier, il reconnaît que ce couvercle est d'un grand secours pour la manipulation de la matière produite, sans nuire en rien aux insectes producteurs. Suivant M. Morand, la ruche à hausses permet de conserver la vie aux abeilles, de retirer le miel et la cire autant de fois qu'on le désire, en quelque saison et en quelque quantité que ce soit, sans nuire au couvain; elle permet la pratique de l'essaimage artificiel et l'exécution de plusieurs opérations qui mettent à l'abri des pertes qu'on ne peut éviter en se servant de la ruche villageoise. M. Thibierge cite à la suite de cette assertion plusieurs expériences et divers résultats obtenus par M. Morand, qu'il reconnaît être un expérimentateur fort intelligent et un observateur très habile. — M. le rapporteur parle d'une notice de M. Fleury aîné sur la culture de l'abricotier, notice qui n'est qu'une ébauche d'un travail plus complet sur le même sujet auquel se livre l'auteur. M. Thibierge indique plusieurs autres notices de M. Fleury, dont la Société a déjà eu connaissance; telles sont celles qui ont pour objet 1.° la destruction des Punaises sur l'Abricotier; 2.° la destruction des Perce-oreilles ou Forficules auriculaires; 3.° sur la culture du *Polygonum tinctorium* et sur l'extraction de la matière colorante de cette plante; 4.° sur la floraison du Chrysanthème de l'Inde. M. Thibierge termine son rapport par une observation de M. Fleury sur la Bruche. Cet horticulteur ayant remarqué que le Charançon du pois pond presque toujours dans le mois de juillet, planta ses pois en février; leur maturité ayant lieu un mois plus tôt que ne se fait la ponte de la Bruche, la plante se trouve être préservée des ravages de l'insecte, et la récolte des grains est plus considérable, outre que ceux-ci ne sont pas altérés comme ils le sont ordinairement.

M. Belin prend la parole à l'occasion des expériences de M. Morand, signalées dans le rapport de M. Thibierge; il rappelle que l'un des membres de la Société, M. Lefèvre, pharmacien à Versailles, est l'auteur d'une ruche fort ingénieuse qui permet de suivre facilement le travail des abeilles. Cette ruche est à compartiments et en verre doublé de planches en bois, qui se dédoublent à

volonté : on peut ouvrir partiellement tous les points de la ruche. Chaque compartiment est séparé par une cloison qu'on peut également mettre et retirer à volonté, suivant qu'on veut isoler ou rapprocher les essaims. La Société décide qu'il sera écrit à M. Lefèvre pour lui demander une notice avec figure sur cette ruche et sur les avantages qu'il en a obtenus.

Relativement à la destruction des Forficules, également signalée dans le Rapport de M. Thibierge, M. Jaquelin cite un moyen qui mérite d'être ajouté à tous ceux que l'on applique. Cet honorable membre dit que dans son jardin il a des arbres verts, dont les cônes tombés servent de case aux perce-oreilles qui se laissent facilement surprendre, placés comme ils le sont à l'aisselle des écailles ouvertes de ces cônes. Pour utiliser ce moyen, il suffit d'épandre ces cônes sur la surface du terrain, de les visiter matin et soir en les secouant pour faire tomber les insectes que l'on écrase au fur et à mesure qu'ils tombent.

M. le général Michaux fait un Rapport sur une notice de M. le comte Lelieur, de Ville-sur-Arce, ayant pour titre : *Effet produit par les mouvements de la sève dans les arbres fruitiers.* Cette notice, imprimée dans le n.° 10, avril 1844, du Journal d'agriculture pratique et de jardinage, dont M. le comte Lelieur a fait hommage dans la dernière séance et qui est déposé dans la bibliothèque de la Société, pourra être consultée et lue par tous les membres.

La séance est levée à trois heures.

Séance extraordinaire du 29 *Août* 1844.

Présidence de M. Boullay, président titulaire.

La séance est ouverte à une heure.

Il est donné lecture du procès-verbal de la dernière séance, dont la rédaction est mise aux voix et adoptée.

Correspondance manuscrite. — Lettre de M. l'abbé Caron qui s'excuse de ne pouvoir assister à la séance, étant l'un des

membres de la commission d'examen pour l'instruction primaire, et la commission étant en fonctions. — Lettre de M. le maire de Versailles, en réponse à la demande qui lui avait été adressée, pour informer qu'il met à la disposition de la Société les salles de la mairie, pour y faire l'exposition et y tenir la séance publique. — Lettre de M. Péelle, horticulteur à Glatigny, qui demande qu'une commission soit nommée pour visiter ses cultures. La Société accède à cette demande et charge MM. Truffaut fils, Thibierge et Madeline de faire cette exploration. — Lettre de M. Truffaut fils, qui adresse des fleurs d'une Rose perpétuelle, obtenue de semis par M. Aimé Turlure, horticulteur à Versailles. Cette jolie variété méritant d'être décrite dans le *Bulletin*, M. le secrétaire-général est chargé de ce soin.

Correspondance imprimée. — *Annales* de la Société royale d'horticulture de Paris, numéros de juillet et d'août 1844 (renvoi à l'examen de M. Leduc). — *Bulletin* de la Société des conférences horticoles pratiques de Meulan, numéro de juillet 1844 (renvoi à l'examen de M. Thibierge). — *Bulletin* de la Société d'horticulture de l'Auvergne, numéro de juillet 1844 (renvoyé à l'examen de M. le docteur Erambert). — *Annales* de la Société d'horticulture de Lille, 4.ᵉ trimestre (renvoyé à l'examen de M. de Pronville); — *Bulletin* de la Société d'Horticulture de Caen, numéro de mai 1844 (renvoyé à l'examen de M. Guillemin). — *Journal* d'horticulture pratique, depuis le n.° 1.er, mars, jusqu'au n.° 12, août 1844 (renvoyé à l'examen de M. le général Michaux); — Compte-rendu des travaux de la Société royale d'horticulture de Paris, par M. Bailly de Merlieux : hommage de l'auteur. — *Catalogue* de la 29.ᵉ exposition de fleurs de la Société royale d'horticulture et d'agriculture de Liége. — *Catalogue* de la 77.ᵉ exposition de la Société royale d'agriculture et de botanique de Gand. — *Programme* de la 2.ᵉ exposition de la Société d'agriculture et d'horticulture de Chalons-sur-Saône. — *Programme* de l'exposition automnale de la Société des conférences horticoles pratiques de Meulan, du jeudi 26 au dimanche 29 septembre 1844. La Société nomme MM. Guillemin, Laurent et Poisson pour la représenter à l'exposition et à la séance publique auprès de la Société de Meulan.

Objets présentés. — M. Pessé, entrepreneur de terrasse à Versailles, fait hommage d'une racine de Peuplier (queue de Renard) de 10 mètres de longueur, trouvée dans un aqueduc des environs de Versailles. La Société décide que des remercîments seront adressés à M. Pessé. — M. Jaquelin expose un *Chironia linifolia* en pleine fleur, et des fleurs de Dahlias, coupées. — M. Derongé présente une suite de belles variétés de Dahlias en fleurs coupées.

Rapport. — MM. Sylvain Coubert et Sulpice Raison font un rapport sur la culture des Cerisiers dans la vallée de Montmorency, et concluent à ne pas accorder de médailles pour cette culture, attendu que ces arbres deviennent de plus en plus rares, et que l'ancienne variété, si renommée, disparaît et est remplacée par des Cerisiers de qualités inférieures. La Société adopte ces conclusions, et, conformément à l'offre obligeante faite par M. Sylvain Coubert, elle décide qu'il sera écrit à cet honorable membre pour l'inviter à rédiger un mémoire sur la culture et l'histoire du Cerisier dans la vallée de Montmorency. — M. Raison Sulpice, au nom d'une commission, lit un rapport sur la culture de M. Fossier, qui a converti en terres très productives plusieurs hectares de terrain tourbeux de l'ancien étang de Saint-Gratien. M. le rapporteur indique comment cet intelligent cultivateur est arrivé à réaliser de si beaux résultats à son profit et au grand avantage de la commune de Saint-Gratien et de plusieurs communes environnantes. Il parle des Cressonnières établies par M. Fossier sur une très grande échelle, décrit les procédés de culture appliqués au Cresson, et conclut à accorder une médaille d'argent à M. Fossier pour ces beaux travaux, qui méritent d'être cités pour modèle, et qui sont dignes d'encouragement. La Société adopte les conclusions de ce rapport.

M. Boullay, au nom d'une commission, lit un rapport sur les Figuiers d'Argenteuil et de la Frette; il fait l'histoire de cette culture dans ces communes, poursuit par la description historique, botanique et culturale du Figuier, s'arrête à toutes les particularités pratiques qui se rapportent à cette culture telle qu'elle est suivie dans ces deux communes du département, indique les dépenses et les produits d'une étendue donnée de terrain consacré à cette essence fruitière, et conclut à accorder quatre médailles, deux en

argent et deux en bronze, à deux des principaux cultivateurs de Figuiers d'Argenteuil et de La Frette, au lieu de deux qui avaient été mises à la disposition de la commission. M. le rapporteur se fonde sur le mérite des individus signalés, qui opèrent sur des variétés spéciales dans deux communes différentes, et qui sont dignes des encouragements de la Société. M. le rapporteur ne concevrait pas comment la commission pourrait répartir avec justice les deux médailles que la Société avait mises à sa disposition; il ajoute que n'ayant pas à demander de médailles pour la culture du Cerisier, les deux médailles destinées à encourager cette culture pourraient être reportées sur la culture du Figuier, si digne d'intérêt pour ses produits, qui sont un objet important pour la population d'Argenteuil et de La Frette. La Société, consultée à cet effet, considérant la justesse des raisonnements de la commission, arrête qu'il sera accordé quatre médailles, deux en argent et deux en bronze, qui seront réparties ainsi que l'a indiqué la commission:

Une médaille d'argent, à M. Denis-Guillaume Lhérault, cultivateur à Argenteuil;

Une médaille de bronze, à M. Jean-François d'Ingremont père, cultivateur à Argenteuil;

Une médaille d'argent, à M. Charles Jollivet, cultivateur à La Frette;

Une médaille de Bronze, à M. Maurice Deneux, cultivateur à La Frette.

M. le rapporteur en terminant, dit que la commission doit mentionner d'une manière particulière le sieur Bast, propriétaire, pour une culture de Pêchers qu'il suit avec la plus grande intelligence; qu'elle regrette n'avoir pas eu mission pour ce genre de culture, et qu'elle espère qu'ultérieurement M. Bast sera visité par une commission spéciale qui ne manquera probablement pas d'accorder une récompense à ce cultivateur intelligent.

La séance est levée à trois heures.

Séance du 5 Septembre 1844.

Présidence de M. BOULLAY.

La séance est ouverte à une heure.

La rédaction du procès-verbal ayant été lue, est mise aux voix et adoptée.

Correspondance. — Lettre de M. le préfet, qui exprime ses regrets de ne pas pouvoir présider à la séance publique, devant s'absenter immédiatement après la clôture de la session du conseil-général, et il renouvelle à la Société l'assurance de l'intérêt qu'il prend à ses travaux. — Lettre de M. Taphinon contenant quelques observations sur la Notice de M. Boullay, relative à la construction de pièces d'eau et de bassins dans les parcs et jardins, insérée dans le *Bulletin* du mois de juin dernier. M. Boullay répond à ces observations.

Nomination du Jury et de la Commission d'Exposition. — On procède à la nomination du jury de l'exposition, conformément à l'article XXVI, paragraphe 2 du Réglement spécial. M. le général Michaux est nommé président, et M. Tatin rapporteur. Le bureau avait désigné trois personnes étrangères à la Société et hors le département, MM. Cels, Jacquin aîné et Paillet, horticulteurs à Paris, et, dans le cas où plusieurs de ces messieurs feraient défaut, il avait été désigné deux autres horticulteurs de Paris, MM. Hardy et Colin, pour les remplacer. MM. Cels et Jacquin aîné ayant accepté, et M. Colin, remplaçant M. Paillet, étant en voyage, le jury se trouve ainsi composé : M. le général Michaux, président, M. Tatin, rapporteur, membres de la Société, MM. Cels, Jacquin aîné et Colin, horticulteurs étrangers.

On procède à la nomination de onze membres pour composer la commission d'exposition. Sont désignés : MM. Leduc, Pajard, Jaquelin, Truffaut fils, Duval fils, D.r Thibaut, Amadieu, Picard, Salter fils, Thibierge et D.r Noble fils.

Élections. — Sont nommés les candidats présentés dans la dernière séance mensuelle : M. May de Buren, correspondant étranger, et MM. Démousseaux et de Nevers, membres associés.

Objets présentés. — M. Bertin fait hommage d'une gravure

coloriée du ***Rhododendrum arboreum***, var. ***Charles Truffaut***, qu'il a obtenue de semence, et qui a été décrite dans le ***Bulletin*** d'avril dernier. — M. Guigné présente des grappes d'un beau Raisin chasselas qu'il a obtenu de semence. M. de Pronville présente des fleurs de Reine-Marguerite envoyées par mademoiselle Maciet, de Meaux.

Objets divers. — MM. Derongé, Laborie et Jaquelin, sont nommés membres d'une commission chargée d'examiner la collection de Dahlias de M. Sommesson, qui a exprimé le désir qu'il lui soit fait une visite pendant la floraison de ces plantes.

Rapports. — M. Thibierge, au nom d'une commission, fait un Rapport sur le concours d'émulation des jeunes jardiniers, et conclut à accorder une médaille de bronze à M. Masson, Pierre, élève jardinier : la Société adopte les conclusions.

M. de Pronville lit un Rapport sur les *Annales* de la Société d'horticulture de Lille, 4.e trimestre 1843; il signale les objets saillants contenus dans ce numéro.

M. Tatin rend compte d'un opuscule ayant pour titre : *Séance publique de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne.* M. le rapporteur dit que cet opuscule contient peu de choses qui se rapportent spécialement à l'horticulture; mais il ajoute que l'horticulture n'est pas étrangère à cette Société, qui a déjà fait trois expositions générales dans lesquelles les objets horticoles ont pris place. Il rappelle un Mémoire de M. Oscar Leclère-Thouin sur l'exfoliation des vignes, opération qui nuit beaucoup en faisant une suppression considérable de feuilles. — Il rappelle aussi le Rapport de M. le baron de Sermet, au sujet de l'influence des diverses couleurs sur les plantes, et celle des substances chimiques sur leur coloration. L'emploi des verres de couleurs sur les jeunes plantes de semis ont démontré que les rayons solaires, qui possèdent au plus haut degré le pouvoir de provoquer l'action chimique propre à la végétation sont, par ordre, le violet, le bleu, le vert, et en diminuant jusqu'aux rayons rouges, dont l'influence est entièrement nulle; qu'au contraire l'influence calorifique est en sens inverse, c'est-à-dire que les rayons rouges sont les plus puissants pour éprouver la chaleur, et vont en dimi-

nuant jusqu'au violet. L'influence des rayons lumineux est dans le même ordre que pour la végétation : violet, bleu, vert, et en diminuant jusqu'au rouge ; enfin, que ces expériences ont constaté que sous l'influence des rayons bleus et violets, les plantes se courbent toujours, ce qui n'arrive pas sous celle des rayons rouges. En terminant, M. Tatin ajoute que cet opuscule contient encore plusieurs Rapports sur la taille des arbres fruitiers, les serres, etc., etc.; mais comme ce ne sont que des résumés, il s'abstient de détails analytiques.

La séance est levée à trois heures.

Séance publique du 15 *septembre* 1844.

La séance publique a lieu dans la grande galerie municipale, au milieu de l'exposition. Le public affluait, et la salle était tellement remplie qu'une quantité de personnes ont été obligées de rester dans la première salle, faute de place.

Cette séance était présidée par M. Boullay, président titulaire, M. le préfet, absent de Versailles, n'ayant pu assister à cette séance. M. le maire et l'un de MM. les adjoints occupaient une place au bureau, à droite et à gauche de M. le président.

A une heure un quart M. le président ouvre la séance, qui est remplie par la lecture des Discours et des Rapports suivants.

MÉMOIRES ET NOTICES.

DISCOURS d'ouverture de la séance publique du 15 *septembre* 1844, *par M.* Boullay, *Président titulaire de la Société.*

Messieurs,

Honoré de vos suffrages, soutenu par le concours actif et constant que vous m'avez offert, j'ai tâché de donner une sage direction à vos travaux. Cette année n'a pas été stérile, les concours que vous avez ouverts, les soins que vous avez pris d'aller sur tous les points du département porter des encouragements, exiter l'émulation et con-

stater nos richesses horticoles, ont porté leurs fruits. Les récompenses que vous allez décerner en sont le gage. Le compte qui vous sera rendu, aussi bien que la publication mensuelle que vous avez eu le courage d'entreprendre, en offriront la justification. De nombreux collègues sont venus grossir vos rangs et vous faire partager leurs lumières. Votre correspondance s'est étendue sur tous les points de cette belle France. où les arts et les sciences se décentralisent; où l'horticulture voit chaque jour se former des associations destinées à multiplier et à perfectionner ses gracieux et utiles produits.

Les Sociétés d'horticulture sont une création toute moderne, et la qualification qui les distingue est elle-même une expression nouvelle; car le Dictionnaire de l'Académie de 1802 n'en fait pas mention. Les éléments de l'art existaient toutefois de temps immémorial. Les fleurs, et plus particulièrement les Roses, furent cultivées avec luxe dès la plus haute antiquité. Sapho et Anacréon les ont célébrées dans leurs chants; et notre savant doyen[1] nous a dernièrement entretenus de la profusion avec laquelle cette belle fleur figurait à Rome et à Athènes dans les cérémonies publiques et pour l'ornement des festins. Au moyen-âge, la Rose couvrait, en Espagne, les magnifiques jardins de Grenade et de Cordoue, en même temps que des boisseaux de Roses faisaient partie des redevances seigneuriales en France.

Depuis cette époque d'autres fleurs, la Tulipe, l'Œillet, l'Anémone, et plus tard le Dalhia, le Camellia, etc., etc., sont venus disputer à la Rose son pouvoir exclusif. Chacune d'elles a sa célébrité, sans que la reine des fleurs, si riche d'aspects et de parfums, ait été détrônée.

Je ne viendrai pas, Messieurs, après tant d'autres beaucoup plus habiles, faire une nouvelle apologie de la science horticole, ni vous redire tout ce que cette étude a de charmes, avec quelle constance et quelle ardeur on se voue aux soins qu'elle réclame; car l'attrait d'une jolie fleur est irrésistible, tout souvenir amer s'efface dans sa contemplation, l'ame retrouve dans sa culture du calme

[1] M. l'abbé Caron.

quand elle est agitée, et la santé se fortifie par les soins qu'elle exige.

L'homme, quel qu'ait été son rôle dans la vie sociale, soit qu'il abandonne les affaires ou laisse reposer son épée, soit qu'il ait été littérateur ou savant, du moment où l'âge de la retraite arrive, où le besoin de vivre avec soi-même se fait sentir, s'il a de la fortune, s'il peut se livrer à un sentiment instinctif, il manifeste tout d'abord le désir de posséder un jardin.

Tout le monde a de l'aptitude pour l'horticulture, quelles que soient les habitudes qui ont précédé; et les progrès de celui qui s'en occupe, même dans un âge avancé, sont rapides. La carrière cependant est bien vaste si elle ne se borne à la pratique routinière qui résulte des traditions. Je respecte les faits acquis, les pratiques sanctionnées par l'observation; mais il reste au-delà un champ vaste, immense à parcourir, pour celui qui veut éclairer ses travaux journaliers et arriver au perfectionnement, par le flambeau des sciences. Les études qu'on peut rattacher à l'horticulture sont immenses.

Il ne suffit pas de savoir semer des légumes, planter des arbres, multiplier et varier les espèces; de transporter les meilleures par la greffe sur des sujets appropriés et d'opérer toutes sortes de croisements pour créer des variétés. Il faut savoir étudier la constitution individuelle, connaître la nature du sol, quel degré de lumière, quelle température conviennent à chaque espèce. Telle se trouve bien dans l'humidité et la recherche, telle autre résiste, ou se plaît dans un terrain sec et aride; un végétal ne vit bien qu'en plein soleil, un autre se soutient mieux à l'ombre. Il faut à celui-ci plus d'engrais ou d'une qualité différente, etc.; de plus chaque sujet a des ennemis qui lui sont propres, et qui lui font une guerre cruelle et qui finissent par le faire périr; il faut les bien connaître et trouver les moyens d'y remédier.

L'habitude et l'exemple suffisent en général, pour la solution pratique de ces divers problêmes; ils ne peuvent suffire pour marcher avec hardiesse et certitude dans la voie du perfectionnement. Il faut de plus, à notre avis, connaître : 1.° les phénomènes physiques et chimiques de la végétation; 2.° la composition intime des végétaux et des principes immédiats qu'ils fournissent; 3.° la nature des

différents sols, comparée aux besoins et à la constitution de chaque végétal; 4.° la nature des engrais, de leur mode d'action, celle des éléments dans les engrais qui excitent, stimulent ou s'assimilent; 5.° la climatologie, c'est-à-dire la relation des êtres organisés avec l'atmosphère, élément essentiel de vie.

L'observation pratique fait certainement loi avant le raisonnement; mais le raisonnement appuyé sur le fait acquiert toute la valeur possible. Il est vrai que la pratique et l'observation des faits ont produit presque toutes les découvertes, en horticulture comme en agriculture, la théorie les explique et alors elle en développe, elle en multiplie les conséquences : la science vient donc perfectionner ce qu'une pratique empirique a fait découvrir.

Les savants les plus illustres, Bonnet, Priesley, Engen-Houzy, Senebier, Th. de Saussure, etc., n'ont-ils pas consacré leurs plus belles expériences aux phénomènes de la végétation; et ne voyons-nous pas aujourd'hui les lumières de la chimie, Dumas, Liébig, Boussingault, etc., diriger leurs savantes recherches vers l'économie rurale, et nous prouver par l'analyse des engrais et l'appréciation des principes qui les constituent, que tout progrès remarquable en agriculture et en horticulture résultera dorénavant des applications chimiques.

Je ne prétends pas, messieurs, qu'un horticulteur ait une connaissance approfondie des sciences naturelles, mais il doit autant que possible, en avoir étudié les généralités, en posséder la philosophie, sauf à étudier avec détail les parties qui s'appliquent directement aux phénomènes de la vie végétative.

Vous direz peut-être, que pour le simple jardinier, les procédés manuels, qui sont une affaire d'exercice et de bon exemple, suffisent, et que nous voudrions exiger d'eux un savoir de luxe. Ce n'est pas en effet le simple jardinier qui étudiera les sciences exactes, elles seront toutefois mises à sa portée, en ce qu'elles ont de plus spécial et d'essentiellement applicable, dans des livres élémentaires, dans des manuels à leur portée. La manière dont l'éducation du peuple se fait et dont l'instruction se propage aujourd'hui, nous garantissent ce résultat.

Je ne dois pas pousser plus loin cette digression, ce serait dé-

naturer le motif qui nous rassemble. Je me résumerai, Messieurs, en faisant des vœux pour le succès croissant des Sociétés d'horticulture, de ces réunions paisibles, étrangères aux agitations politiques, au sein desquelles les liens sociaux se multiplient et se resserrent. Ce sont les foyers d'une égalité bien entendue, où le seul mérite est distingué, où le simple jardinier, animé du désir de savoir, fait échange de ce qu'il a appris dans sa pratique, avec l'homme d'une éducation plus élevée, dont les idées sont puisées dans une sphère supérieure.

L'homme simple qui sait mériter l'estime dans nos assemblées, doit éprouver une vive satisfaction, du bon accueil et des encouragements dont il est entouré; c'est un des effets les plus salutaires de notre association.

SITUATION de la Société d'Horticulture de Seine-et-Oise, de 1843 *à* 1844, *par M.* FR. PHILIPPAR, *Secrétaire-Général.*

MESSIEURS,

Chaque année, depuis l'époque de votre fondation, vous rendiez compte de vos travaux, en Séance générale, pour laisser le public éclairé, juge de l'emploi de votre temps. Le secrétaire est dispensé de l'accomplissement de cette tâche, depuis la publication de votre *Bulletin*, dans lequel se trouve le résumé de tout ce que vous faites, le procès-verbal de toutes vos Séances.

Cependant, Messieurs, dépositaire de vos actes, vous attendez de moi le résumé de votre situation; je le ferai laconiquement, pour ne pas abuser des moments de l'assemblée qui vient applaudir les lauréats qui doivent recevoir les encouragements qu'ils ont acquis à si juste titre.

J'ai parlé de votre *Bulletin*; cette publication mensuelle offrira le grand avantage de tenir au courant de vos travaux les Membres qui, par leur éloignement, ne peuvent assister régulièrement aux Séances; de signaler les richesses horticoles du département, et de procurer aux horticulteurs les moyens de faire connaître les cultures auxquelles ils se livrent, les plantes qu'ils possèdent.

Vous avez beaucoup travaillé cette année, Messieurs; vos nom-

breuses commissions n'ont été découragées ni par les difficultés, ni par l'éloignement, pour remplir leur mission : la quantité de rapports qui vous ont été faits et qui sont déposés dans vos archives, ceux qui restent à faire témoignent du zèle de vos commissions et de l'esprit investigateur qu'ils apportent dans les explorations dont vous les chargez. Vous avez reconnu, en résultat de leur mission, que l'horticulture, dans notre département, fait de grands progrès et gagne chaque année.

Les plantes d'ornement s'accroissent en nombre, en beauté et en qualité. La quantité de semis qui se fait, amène des variétés nouvelles, qui éclipsent les anciennes et viennent donner à nos parterres, à nos plates-bandes fleuries, ce cachet de nouveauté caractéristique de l'époque. On remarque aussi dans la disposition des plantes plus de symétrie, de grâce et de coquetterie, outre que la succession florale est bien entretenue, et parfaitement observée, sans faire perdre le gracieux effet que donne la variété. Le commerce Versaillais s'est enrichi de fort belles espèces, et de magnifiques variétés de plantes nouvelles et rares, qui permettent d'étendre le choix des acquéreurs.

Les légumes gagnent aussi en quantité ; plusieurs bonnes variétés ont été substituées aux anciennes, et la pureté des races, l'entretien et l'amélioration des types nous assurent des ressources alimentaires fort appréciables.

Les fruits plus abondants, plus variés, deviennent de plus en plus l'objet de l'attention générale ; on recherche plus et mieux les bons fruits ; les arbres qui les portent sont soumis à des soins plus assidus, mieux entendus. A l'occasion des fruits, vous vous rappelez sans doute que plusieurs communications vous ont été faites.

Vous avez eu cette année une exposition d'automne qui a été gracieuse et coquette ; plusieurs objets ont attiré l'attention des nombreux visiteurs qui ont parcouru les salles. L'an prochain, vous aurez une exposition printanière qui renfermera toutes les richesses florales de la saison, de manière qu'en variant ainsi chaque année l'époque de l'exposition, vous pouvez successivement encourager tous les producteurs, et juger des progrès qui se font dans les différents genres de production.

L'an dernier, en allant à Triel encourager la culture spéciale des Abricotiers, qui est fort ancienne dans cette commune, vous avez donné une vive impulsion aux cultivateurs, qui ont été stimulés et encouragés à mieux faire par les récompenses que vous avez réparties entre les praticiens les plus méritants. On remarque déjà des effets de votre passage : de nouvelles plantations ont été faites; de jeunes arbres sont soumis à une taille plus intelligente, et chacun cherche à introduire des améliorations dans l'entretien des vieux arbres, qui sont une source de production très avantageuse pour les habitants de cette commune.

La culture des Figuiers, la plus remarquable de notre département et sans contredit la plus curieuse qui puisse être signalée pour le pays, développée sur une grande échelle dans les communes d'Argenteuil et de La Frette, remontant à une époque extrêmement reculée, semble avoir donné à cet arbre historique de la Grèce une nouvelle patrie sur les bords du beau fleuve qui vivifie Seine-et-Oise. Vous avez pensé qu'il était juste de porter des encouragements dans ces localités, et M. Boullay, l'organe d'une commission, vous a fait un intéressant Rapport qui tiendra une place utile dans vos annales.

Les Cerisiers qui couvraient naguère le vaste territoire de la belle vallée de Montmorency, ont aussi occupé vos soins. Vous avez voulu savoir d'une manière exacte quel était l'état actuel de cette culture; MM. Sylvain Caubert et Raison Sulpice, au nom d'une commission, vous ont fait des communications historiques et économiques que vous avez reconnues être d'un grand intérêt.

La fructification des arbres fruitiers par la taille et l'élagage ont aussi fixé votre attention; plusieurs Membres vous ont fait de bonnes communications sur ce sujet.

Le chauffage des serres pour la bonne exécution et l'économie ont été l'objet de discussions intéressantes, auxquelles plusieurs Membres ont pris part, et entre autres MM. Jaquelin et Duval, qui ont donné d'utiles renseignements.

La destruction du Scolite qui ravage les Ormes des plantations et boulevards, occupe les membres d'une commission qui est en voie d'obtenir des résultats satisfaisants. M. Leduc sera bientôt en me-

sure de faire jouir la Societé d'un travail qui, sûrement, rendra service.

De grandes étendues de terrains composés de marécages fangeux, occupant un vaste espace dans notre département, ont été converties en terres productives, tellement que ces terrains, qui rendaient ces localités insalubres et ne rapportaient rien, ont acquis de la valeur en fournissant une abondante production par le travail persévérant d'un cultivateur intelligent, M. Fossier, sur lequel M. Raison Sulpice a appelé votre attention.

Je m'arrête dans ces citations, elles seraient nombreuses si je devais poursuivre et m'étendre, je le dis avec bonheur parce que le passé si plein de résultats doit fortifier votre zèle.

Vous ne travaillez certainement pas pour vous, Messieurs; ce n'est pas une vaine gloire qui vous rassemble et qui vous fait persévérer dans l'accomplissement de la tâche que vous avez entreprise. Vous vous intéressez à la prospérité du département; le progrès de l'horticulture et l'amélioration du sort des horticulteurs sont l'objet de vos efforts et entretiennent votre labeur.

Persévérez, et vous serez compris; vous le serez d'autant mieux que, livrés à vos propres forces, sans autres secours pécuniaires que la mince cotisation de vos sociétaires, votre dévouement ne peut manquer de vous faire obtenir les résultats que vous espérez. Patience et courage, le temps, ce grand maître, est pour vous : il ne trompe jamais celui qui sait attendre, et tôt ou tard il couronnera vos œuvres.

Moins favorisés que beaucoup d'autres Sociétés d'horticulture de la France par les encouragements du gouvernement, par ceux que les princes et princesses de la famille royale accordent aux institutions du genre de la vôtre, par des dames patronesses qui fondent des prix pour les expositions, mais affermis, soutenus et protégés par l'administration départementale et municipale, et encouragés par la sympathie des hommes de bien, vous êtes dans une position, si non brillante, du moins prospère. Vous avez traversé les difficultés d'une fondation difficile, vous vous êtes acquis la confiance de l'autorité locale, vous vous rattachez peu à peu les horticulteurs défiants de vous succès, vous leur persuadez par des faits

que votre Société a été fondée pour eux, et que ce qui les intéresse vous occupe avant tout.

Vous faites marcher de front l'utile et l'agréable, de manière à faire comprendre qu'en horticulture tout est digne d'attention et mérite l'intérêt des hommes qui travaillent sérieusement aux progrès, et qui comprennent que rien ne peut rester étranger au bonheur individuel et au bien-être social.

Enfin, Messieurs, j'aime à vous assurer que vous êtes dans une voie qui vous prépare des succès, dont l'attente qui, pour être longue, ne sera ni moins fondée, ni moins efficace. C'est ainsi que si vous ne vous découragez pas, vous arriverez à devenir le point central de sections horticoles qui se formeront dans les arrondissements et qui composeront autant de comités spéciaux qui vous éclaireront sur la situation et les besoins de notre beau et riche département. Alors les amateurs augmenteront, les cultures deviendront et plus nombreuses et plus brillantes, les collections plus variées et croissantes d'intérêts. Il émanera de vous bien des procédés profitables à la pratique; vous reconnaîtrez par les faits qui en découleront les véritables avantages de votre association; ils vous rapprocheront les horticulteurs qui ne peuvent rester éloignés de vos rangs, en venant au contraire y prendre la place qu'ils sauront si bien tenir.

Dans tous les cas, Messieurs, cette année comme les années précédentes, tous vos Membres ont laborieusement rempli leur tâche, tous ont pris une part égale à vos travaux. Si nous devons dire avec regret que vous en avez perdu quelques-uns, nous dirons avec plaisir que vous en avez acquis qui réparent les pertes. Mais il en est malheureusement que nous ne saurons plus retrouver, qui nous ont fuis sans retour, dont la place restera toujours vacante et qui seront l'objet de nos constants regrets.

Vous comprenez, Messieurs, que je veux parler de ces bons collègues que la mort nous a enlevés, qui avaient notre estime et notre affection, et à la mémoire desquels nous devons un pieux souvenir.

Madame *Marie* BEUTH-SCHIVAUX, née à Dusseldorff, décédée à Versailles dans sa 72.e année, le 9 mars 1844, botaniste éclairée autant que savante, faisait ses délices de l'horticulture et était bien

connue dans le monde horticole par les belles collections de divers genres de plantes qu'elle possédait. Madame Scitivaux était l'un de nos Membres les plus dévoués ; elle suivait vos travaux avec intérêt, les encourageait par une cotisation de 100 francs qu'elle ne manqua pas de vous donner depuis la fondation de la Société jusqu'à l'époque de sa mort. Elle comprenait toutes les jouissances que l'horticulture procure, et elle appréciait les peines qui environnent la vie active des laborieux cultivateurs ; aussi aimait-elle à s'entretenir d'un art qui a fait en grande partie les charmes de sa vie. Elle avait réuni dans son jardin tout ce qu'un amateur éclairé peut posséder, et elle y passait pendant toute la belle saison, au milieu de ses bonnes amies les plantes, ainsi qu'elle le répétait sans cesse, des heures de jouissances. Quand l'hiver arrivait, privée, par l'embonpoint excessif qu'elle avait pris et par de poignantes douleurs, elle garnissait ses appartements de plantes dont les fleurs se succédant sans interruption, lui faisaient oublier les riguëurs de ses maux, les frimats de la saison, en la plaçant au milieu de ce printemps simulé. On aimait à l'entendre raisonner sur la botanique, qu'elle connaissait parfaitement, et qui rendait ses conversations fort intéressantes et instructives.

Nous avons perdu, dans madame Scitivaux, un membre éclairé et dévoué ; la Société lui doit de la reconnaissance, dont nous venons lui payer le faible tribut.

Une des grandes pertes que la Société ait faites depuis sa fondation, c'est celle de M. Demanche, qui a fourni une si belle carrière. C'est avec émotion que je viens rappeler la mémoire de ce bon collègue, de cet ami dévoué, de cet homme vertueux, qui a emporté nos profonds regrets, ceux d'une famille et d'une épouse exemple de vertus et de tendresse conjugales et maternelles, qui, encore jeune, a été en proie aux épreuves les plus cruelles par d'incessants malheurs qui se sont rapidement succédé. Que cette malheureuse épouse trouve quelque légère consolation dans ce que nous dirons à la mémoire de celui qu'elle chérissait, que nous aimions, et que tout le monde estimait ici !

M. *Jean-Louis* DEMANCHE, fils d'un médecin, et parent de M. Boullay, notre honorable président, était né à Reims le 2 juillet

1788. En 1806 il entra à l'administration de la guerre, et le 5 décembre 1809 il fut nommé adjoint aux commissaires des guerres, et envoyé en Espagne pour y remplir près d'une division de l'armée française, les fonctions de commissaire des guerres.

Il se trouva à la révolte du 2 mai 1808 à Madrid, fut fait prisonnier lors de la capitulation du général Dupont, et passa près de dix-huit mois sur les pontons dans la rade de Cadix, d'où il s'évada le 10 mai 1810. Le ponton, par un temps de tempête, ayant coupé ses câbles et traversé la flotte anglaise se trouvant dans la rade, et qui y mit par trois fois le feu sans pouvoir l'empêcher d'accomplir son glorieux trajet.

En 1811 et 1812 il fut employé en sa qualité de commissaire des guerres au corps d'observation de l'Elbe, à la Grande-Armée, et après le désastre de Moscou, il remplit à Paris, pendant quinze mois, par les ordres mêmes du ministre, une mission de la plus haute confiance, comme président de la réception des habillements, campements et harnachements pour la remonte de l'armée : les fournitures à la réception desquelles il présida s'élevèrent à une valeur de plus de 200 millions.

Il s'acquit dans cette importante mission une haute réputation de capacité, d'activité et de sévère probité.

Au mois de mars 1814, après avoir été replacé à la première division militaire, il accompagna l'armée sur les rives de la Loire. Plus tard il fut chargé, par le gouvernement français, de faire reconduire et faire assister dans sa route une colonne de Cosaques qui traversait la France pour s'en retourner.

Ensuite employé dans son grade à Paris, et devenu sous-intendant militaire, il fut envoyé à Brest, où la révolution le trouva, toujours plein de zèle et de patriotisme. La réorganisation de l'armée et l'accroissement de son matériel entraînaient forcément à un surcroît de travail, que rendait inévitable l'augmentation du personnel; afin de diminuer les dépenses, M. Demanche offrit au ministre de la guerre de faire seul cet immense travail, pour lequel deux sous-intendants militaires avaient à peine été jugés suffisants. Il parvint à le faire, mais aux dépens de sa santé, que cette tâche difficile finit par altérer.

En 1835 il quitta Brest avec un congé de convalescence, et resta en disponibilité jusqu'en 1837, époque où il prit définitivement sa retraite, malgré les pressantes instances qui lui furent faites pour qu'il ne se séparât pas d'un corps dans lequel il s'était honorablement distingué.

Pendant sa carrière d'administrateur militaire, il fut successivement chevalier de la Légion-d'Honneur, de Saint-Louis, et devint officier de la Légion-d'Honneur.

C'est alors que, retiré à Versailles, il ne tarda point à s'y faire apprécier par son concours volontaire à plusieurs fonctions où son expérience comme administrateur le fit bientôt remarquer, soit dans le conseil de fabrique, le bureau de bienfaisance, l'instruction primaire et le conseil municipal. Il devint premier adjoint du maire, puis ensuite conseiller de préfecture, emploi qu'il occupait au moment de sa mort.

Pendant le temps où M. Demanche remplissait ces honorables fonctions, il s'est toujours concilié l'estime, l'affection de ses collègues et de ses administrés, par sa fermeté pleine de justice, la droiture de son caractère, son obligeance à toute épreuve, et la douceur de ses relations.

M. Demanche était un ami dévoué, sur le cœur duquel on pouvait compter en toute occasion. Aussi, dans sa vie privée, se distingua-t-il par toutes les qualités qui en font un homme à jamais regrettable, non-seulement pour les siens, mais encore pour tous ceux qui le connurent.

Il avait commencé par être excellent fils ! Ce qui prouve son respect filial, c'est qu'il conserva toujours et soigneusement, une lettre que lui écrivit son père au moment où, fort jeune encore, il allait en Espagne remplir les fonctions de commissaire des guerres. Cette lettre d'un père qu'il ne devait plus revoir, et dans laquelle étaient tracés les devoirs de l'honnête homme et du bon citoyen, devint pour lui la règle de sa conduite, fortifia ses principes qui ne dévièrent jamais. Quand il s'élança du ponton dans la mer pour gagner la plage où l'armée française devait l'accueillir, il plaça sa lettre dans un petit portefeuille qu'il mit à son cou.

Il est impossible de porter plus loin qu'il ne l'a fait le sentiment de l'effusion fraternelle, qui lui procurait, comme il le disait lui-même dans

ses épanchements avec son frère, l'une de ses plus douces jouissances.

Il fit le bonheur de son épouse, qu'il chérissait, et personne ne fut plus tendre père et ne montra plus de sollicitude pour ses enfants, dont il dirigea lui-même l'éducation, malgré la multiplicité de ses occupations. Bon, indulgent, trop sensible peut-être, il avait toutes les vertus du foyer domestique.

Il m'était nécessaire de vous rappeler M. Demanche dans toutes les phases de sa vie active et laborieuse; je devais vous le représenter au milieu de ses amis, de sa famille; j'ai maintenant à vous parler de lui comme collègue. M. Demanche aimait l'horticulture, il s'en occupait avec goût dans un joli jardin où, par délassement, il se livrait à la culture des fleurs dès que les fonctions qu'il remplissait lui en laissaient la latitude. Il partageait ses moments de loisir entre sa famille, son jardin et la peinture; car il aimait les arts et peignait bien. Il admirait les beaux établissements horticoles de Versailles, appréciait le mérite des cultivateurs qui les fécondent, et comprenait tout ce que les fleurs et la nature procurent de jouissances aux ames douces et pures. Ce fut lui qui, conjointement avec M. Remilly, maire de Versailles, dont il était le premier adjoint, pensa à faire la première exposition, en 1839, par les soins et aux frais de l'administration municipale. Il comprit alors par le résultat obtenu, que des expositions annuelles produiraient un grand bien pour l'horticulture, et que le plus sûr moyen de les réaliser serait de créer ici, comme dans beaucoup d'autres villes de France, une Société de laquelle ressortiraient ces expositions. Pénétré de cette opinion, il s'occupa de la formation de cette Société, et convoqua à cet effet, par une circulaire imprimée en mars 1840, les horticulteurs et les amis de l'horticulture, qui, réunis, en arrêtèrent les bases. Depuis la fondation, M. Demanche fut très exact et assidu aux séances, il prit une part active aux travaux, soit dans le conseil d'administration, dont il fut membre, soit dans les commissions et dans les séances, soit enfin comme président, fonctions qu'il remplit deux années de suite et à la grande satisfaction de tous les sociétaires, qui l'y avaient appelé unanimement. Quand la mort vint le frapper, il venait d'être nommé vice-président, et allait entrer en fonctions.

M. Demanche est mort à la fleur de l'âge, employant encore activement sa vie, à cinquante-cinq ans, le 12 novembre 1843. Le département a perdu un excellent conseiller, la ville un homme dévoué à ses intérêts et à sa prospérité, sa famille un bon époux, un excellent père, l'horticulture et les horticulteurs un ami, et la Société un fondateur zélé dont elle n'oubliera jamais la mémoire.

RAPPORT sur le Concours d'émulation des jeunes Jardiniers, par une commission composée de MM. l'abbé CARON, PAJARD, DUVAL *père,* BERTIN, *et* THIBIERGE, *Rapporteur.*

MESSIEURS,

Comme les années précédentes, vous avez chargé une commission d'examiner les jeunes horticulteurs qui se présenteraient au concours d'émulation.

La commission que vous avez honorée de votre confiance s'est efforcée de ne pas faillir à la mission que vous lui aviez donnée. Elle vient aujourd'hui vous soumettre l'exposé de ses opérations, et les avis qu'elle a cru devoir émettre.

Le 17 août, sur l'invitation de son vénérable président, M. l'abbé Caron, la commission s'est réunie, et malgré l'absence si regrettable de M. Bertin, qui la privait d'un collègue dont l'opinion lui aurait été bien précieuse, elle a cru devoir néanmoins se constituer.

La commission, considérant sans doute le peu de titres qu'avait le plus jeune de ses membres à partager ses travaux, et voulant peut-être lui donner un moyen de signaler du moins son zèle pour la Société d'horticulture, l'a nommé secrétaire-rapporteur.

Un seul candidat, M. Pierre Masson, ancien élève jardinier à Grignon, ancien garçon jardinier au Collége royal, se présentait au concours; il était muni d'excellents certificats constatant plus de quatre années de pratique, et témoignant de la manière la plus flatteuse de sa bonne conduite, de son intelligence et du zèle que ses divers maîtres avaient trouvé en lui.

M. Pierre Masson remplissait donc les conditions imposées par le Réglement; votre commission a procédé immédiatement à l'examen.

Dans l'examen oral, qui n'a pas duré moins d'une heure et demie, les différentes natures de terre, la nature et l'emploi des divers engrais, la taille, la plantation des arbres, et la manière de diriger un jardin légumier pendant toute une année, ont fait l'objet de questions qui ont été successivement soumises à M. Masson, et à la plupart desquelles ce jeune horticulteur a fait des réponses satisfaisantes et toujours nettement présentées.

Votre commission a donné ensuite à M. Masson une demi-heure pour traiter par écrit la question des différents modes de multiplication des végétaux.

Cette épreuve toute nouvelle, et que la Société a instituée dans le but si louable d'exciter les jeunes horticulteurs à ne pas négliger les études des écoles primaires, a eu, nous sommes heureux de le dire, tout le succès désirable. Malgré le temps un peu court, peut-être, qui lui était accordé, M. Masson a traité avec ordre et méthode la plus grande partie de la question si étendue qui lui était posée. Sa composition, que nous soumettons à l'appréciation de la Société, est remarquable sur-tout par une écriture en même temps bien courante et suffisamment lisible, et aussi par la correction avec laquelle elle est orthographiée.

L'épreuve pratique a eu lieu dans le jardin de l'École normale primaire. Les arbres, les graines, les instruments, le terrain, tout a été mis à la disposition de votre commission. M. Pierre Masson a été mis à l'œuvre. La commission l'a vu labourer et semer en homme qui a l'habitude de ces divers travaux. Il a semblé moins habile à planter les arbres. Le jeune élève a pratiqué avec assez de bonheur différentes sortes de greffe; il a été moins heureux dans une marcotte sur Figuier, et dans le palissage du Pêcher et de la Vigne.

En résumé, dans les différentes épreuves qu'il a eu à subir, M. Pierre Masson a montré de l'intelligence, un goût sérieux pour l'étude, et une pratique souvent irréprochable. Nul doute que si l'émulation si puissante que donne un concours lui eût été offerte, ses réponses auraient été plus fermes et sa pratique plus égale. La

commission ne se le dissimule pas, c'est une circonstance très défavorable pour ce jeune horticulteur que l'absence de tout concurrent; un peu de découragement a dû l'assaillir, peut-être même la crainte de n'obtenir aucune récompense en échange du labeur assez rude, il faut le dire, de deux examens un peu prolongés, a-t-elle paralysé ses moyens.

Que les jeunes horticulteurs comprennent donc mieux leurs véritables intérêts! Outre les récompenses honorables que la Société sera heureuse de leur décerner, ne trouveront-ils pas déjà de grands avantages dans ces luttes inoffensives? Le désir bien légitime de ne pas rester inférieurs à leurs concurrents les excitera au travail; ils se perfectionneront dans la pratique, ils puiseront dans les cours publics ou dans les traités spéciaux une instruction théorique trop souvent, on est forcé de le reconnaître, négligée par eux; enfin cette épreuve écrite, tout récemment ajoutée au programme, leur fera soit continuer, soit reprendre les études élémentaires que nul homme ne peut négliger dans le siècle où nous vivons.

Tels sont les avantages immenses que l'étude en elle-même doit procurer à ceux qui projetteront de se présenter au concours; les jeunes horticulteurs prendront ainsi l'habitude d'associer toujours les études théoriques aux exigences de la pratique, de confondre presque le travail manuel et le travail de l'intelligence, l'esprit qui dirige et la main qui exécute, et lorsque après s'être armés de la sorte, ils viendront se présenter au concours, la Société verra se réaliser le plus cher de ses vœux, celui de l'instruction, et, par suite, du bien-être de l'horticulteur. Quoi qu'il en soit, la commission pense qu'on ne saurait donner trop d'éloges aux jeunes gens qui, malgré les tristes conseils qu'ils ont reçus, n'hésitent pas à venir se soumettre au concours d'émulation. Un zèle aussi louable doit être encouragé, sur-tout lorsque, comme chez M. Pierre Masson, il n'exclut ni les connaissances théoriques, ni de bonnes tendances pratiques.

La commission a l'honneur de vous proposer de décerner à M. Pierre Masson une Médaille d'honneur en bronze; ce jeune horticulteur s'est rendu digne en tout point de cette distinction, qui, nous n'en doutons pas, l'encouragera à faire de nouveaux efforts;

et, nous l'espérons, l'année prochaine, une distinction plus brillante encore viendra couronner son travail.

Après la lecture de ce Rapport en séance publique, M. Masson ayant été appelé, en lui remettant la Médaille, M. le président lui adresse l'allocution suivante :

« Masson,

« Le résultat de l'examen théorique et pratique que vous avez subi nous a donné « l'assurance que vous aviez fait un bon emploi du temps. Si vous avez déjà acquis, « il vous reste encore beaucoup à acquérir pour devenir un horticulteur habile. « Votre jeunesse et ce premier succès nous laissent l'espoir que la Médaille que je « vous remets vous encouragera à vous rendre digne d'en obtenir d'autres. »

RAPPORT sur la culture du Figuier à Argenteuil et à La Frette, fait à la Société d'Horticulture de Seine-et-Oise, au nom d'une commission spéciale composée de MM. Silvain, Caubert, Collas, Laborie, Sulpice *père et fils*, Guillemin, *et* Boullay, *Rapporteur.*

La Société d'Horticulture a nommé une commission 1.° pour constater l'état de la culture des Cerisiers dans la vallée de Montmorency; 2.° pour visiter et apprécier les cressonnières créées à la queue de l'étang d'Enghien; 3.° enfin, pour recueillir des détails sur les Figuiers d'Argenteuil et de La Frette, et voir s'il y avait lieu à encourager ces divers genres de cultures en accordant quelques récompenses, et en proclamant avec éclat, en séance publique, le nom de ceux qui, par les meilleures méthodes, les soins les plus intelligents et les plus actifs, sont arrivés aux résultats les plus favorables

La commission après s'être livrée, en commun et séparément, aux investigations nécessaires pour éclairer son jugement, a divisé le travail définitif et l'a partagé entre plusieurs de ses membres. Elle a décidé en conséquence qu'il serait rendu un compte particulier sur chacun des objets dont la Société l'a chargée.

Les Figuiers m'ayant été attribués, je viens vous soumettre le Rapport qui les concerne. J'ai pensé qu'une histoire générale et

aussi brève que possible de cet arbre singulier et curieux, dont l'existence semble liée au berceau du monde, qui, de temps immémorial, nourrit et console les populations méridionales, ne serait pas déplacée comme préambule de ce Rapport, non plus qu'un détail exact des procédés et des précautions qu'exige ce genre de culture, puisé aux meilleures sources d'une pratique bien entendue.

Le Figuier, *Ficus carica,* arbre de la *Polygamie diœcie*, de Linné, et de la XV.ᵉ classe de Jussieu, DICOTYLÉDONES APÉTALES, étamines séparées du pistil, dont les fleurs sont renfermées dans un involucre commun d'une seule pièce.

Le Figuier paraît occuper toutes les zônes chaudes ou tempérées du globe. Arbre monstrueux dans les forêts de l'Amérique méridionale, arbre de moyenne force dans les îles de l'Archipel, en Italie, en Espagne et même en Provence, ce n'est plus qu'un arbuste dans la partie septentrionale de la France.

Dans le Languedoc, la Provence, le Levant et les pays méridionaux de l'Europe, cet arbre a 5 à 6 mètres de hauteur; son tronc, recouvert d'une écorce grisâtre, unie, acquiert dans les climats chauds la grosseur de nos Pommiers. Dans le nord de la France il ne consiste que dans une sorte d'arbuste ou de buisson, haut de $2^{m},60$ à $3^{m},25$, dont les ramifications nombreuses s'élèvent d'une souche commune. L'écorce des jeunes rameaux est verte et chargée de quelques poils très courts. Les feuilles qui naissent avec le nouveau bois sont alternes pétiolées, de la grandeur de la main, échancrées en cœur à leur base, découpées sur les bords en trois ou cinq lobes, et quelquefois sept plus ou moins profonds, obtus ou un peu aigus, d'un vert foncé en-dessus, plus pâles en-dessous, un peu rudes au toucher, couvertes de poils courts, nombreux, à nervures saillantes. Réceptacles contenant les fleurs portées sur de courts pédoncules dans les aisselles des feuilles ou le long des rameaux : ces réceptacles sont les figues; il y en a de blanches, de jaunâtres, d'un vert pâle, de rougeâtres et de violettes.

Le Figuier, originaire de l'Afrique et de l'Orient, fut sur-tout recherché dans la Grèce, où il est sans doute indigène; il y a été cultivé avec soin de tous les temps, et également dans toutes les contrées du Levant. On peut croire qu'il fut apporté à Marseille par

les Phocéens, qui ont fondé cette ville. Sa culture est d'ailleurs si ancienne, qu'on ne peut assigner chez quel peuple elle a pris naissance.

Le plus grand nombre des espèces de Figuiers est originaire de l'Asie; quelques-unes, bien moins répandues, viennent d'Afrique, d'Amérique et de la Nouvelle-Hollande; ce végétal n'existe donc que par transport dans les parties tempérées du globe, et est en quelque sorte naturellement tropical. Il n'est aucun Figuier, sauf le Figuier commun, qui croisse spontanément au-delà du 40.e degré de latitude : encore n'est-il pas indigène aux climats qui sont au-delà de ces parallèles. Le Figuier, si abondant aujourd'hui dans la Grèce, en Italie, en Espagne, en Portugal et en France, a été primitivement transporté d'Orient en Europe. Ce n'est que dans les parties les plus méridionales de cette partie du globe que son fruit acquiert cette saveur sucrée, ce goût délicieux qui le placent au rang des meilleurs; et même lorsqu'on a passé en France sous le 45.e degré de latitude, les Figuiers ne s'élèvent plus en arbres sur un tronc principal, ils ne pourraient supporter les hivers; aussi dans ce climat ne forment-ils que des buissons qu'on est obligé d'abriter contre le froid. Plus loin, dans le nord, il devient une plante de serre, et alors même la saveur de son fruit devient fade et insipide.

La figue existait en Italie avant la fondation de Rome. Pline rapporte qu'on voyait à Rome, sur la place où se tenaient les assemblées du peuple, un Figuier qui s'y était développé naturellement, et qu'on cultivait en mémoire d'un plus ancien qui avait été appelé le Nourricier de Rémus et de Romulus, parce que, disait-on, la louve leur nourrice, avait été trouvée sous cet arbre. On en voyait encore un autre dans le Forum, venu par hasard près du gouffre dans lequel Curtius se précipita. Il fut conservé en commémoration de cet événement.

La Figue commune, ou ses variétés, est la seule qu'on mange en France, et même en Europe. Les Athéniens faisaient un grand commerce de Figues sèches. On raconte que Xerxès les trouva si bonnes, qu'il résolut de s'emparer de la contrée qui les produisait. De même les Figues d'Afrique eurent une telle renommée par leur beauté et leur qualité, qu'on trouva le moyen d'en apporter en trois jours de

Carthage à Rome. Caton profita de cette circonstance pour décider les Romains à détruire des ennemis qui, disait-il, n'étaient qu'à trois journées de Rome, et la guerre punique fut résolue.

Les athlètes grecs mangeaient beaucoup de Figues sèches, comme propres à entretenir leurs forces.

Les Figues fraiches ou sèches étaient la principale nourriture des gens de la campagne à Rome.

Par la fermentation des Figues trempées dans l'eau, les anciens faisaient une sorte de vin et même de vinaigre; ils le nommaient *sycite;* de même qu'on préparait une liqueur vineuse avec les dattes. Tournefort a rapporté qu'à Scio on fabriquait de l'eau-de-vie avec les Figues. Galien les regardait comme un précieux antidote; pourtant il considérait l'abus de ce fruit comme engendrant la vermine, opinion générale chez les anciens, qui attribuèrent à l'usage immodéré de ce fruit la mort de Platon. Dans l'Archipel et le royaume de Naples, on lui a aussi attribué la propriété de rendre la transpiration fétide.

Les Romains faisaient entrer les Figues dans un mortier, qui devenait plus dur que la pierre, sans doute à cause de la liaison qu'elles pouvaient lui procurer, étant très oléagineuses; ils le nommaient *Maltha.*

Les oiseaux sont très avides et friands de ce fruit; dans ce pays même, ils sont un ardent ennemi des produits du Figuier, sur-tout le Bec-figue, *Motacilla ficedula.*

La Figue fraiche a besoin d'être mûre, à cause d'un suc âcre, laiteux, qu'elle renferme, et que la maturité fait disparaître. C'est un aliment agréable, mais peu nourrissant. Dans tout le midi de l'Europe, et même dans le nord, où elle est beaucoup moins savoureuse, on la recherche encore avec beaucoup d'empressement.

Dans quelques pays, les femmes enceintes ont le préjugé que l'usage des Figues favorise l'accouchement. On leur a attribué des qualités médicinales. Mithridate en faisait entrer dans son antidote fameux. On lit dans la Bible que le prophète Isaïe guérit le roi Ézéchias d'un ulcère mortel avec un cataplasme de Figues. On se contente aujourd'hui de les considérer comme émollientes et adoucissantes, et comme aliment.

De l'incision des écorces du Figuier s'écoule un suc laiteux, âcre et caustique, qui a été fort en usage à l'extérieur contre les morsures des animaux vénéneux, pour détruire les verrues et les dartres. Aristote, Dioscoride et Pline rapportent qu'il servait de présure pour faire cailler le lait destiné à la confection des fromages; mais il paraît qu'il communique un mauvais goût.

Le Figuier, comme tous les arbres qui poussent vite, dure peu; son bois est tendre et peu susceptible d'être utilisé, même comme combustible.

Aucun arbre n'exige moins de soins et ne donne des récoltes plus constantes que le Figuier, dans les lieux où il croît spontanément. Dans le midi de la France on forme vite l'arbre à haute tige en retranchant les jets qui sortent du tronc principal. On obtient ainsi 100 à 150 kilog. de fruits annuellement, au lieu de 50 que fournirait le sujet abandonné à lui-même.

Les anciens formaient quelquefois des groupes de figueries, comme on le pratique à Argenteuil et à La Frette; les Provençaux disséminent les Figuiers dans la vigne et dans les champs.

Cet arbre, dans les régions équinoxiales, et sur-tout au Bengale, selon quelques voyageurs, se reproduit spontanément à l'aide de longs jets qui descendent perpendiculairement vers la terre et prennent racine, forment de nouveaux troncs qui en reproduisent d'autres de la même manière, et ainsi de suite; de sorte qu'un seul arbre en se propageant de tous côtés, couvre de sa cime une vaste étendue, et présente une voûte de verdure soutenue par de nombreuses colonnes. On leur donne une direction convenable pour former des berceaux réguliers dont l'ombrage et l'abri sont d'un prix inexprimable dans les climats brûlants. Ces voûtes de verdure servent encore à placer les idoles. Le Figuier des pagodes sert au même usage, et il est d'ailleurs un objet de culte pour les Indiens.

Le Figuier est certainement un arbre à fruit dont la population laborieuse et pauvre du midi de la France recueille le plus d'utilité. Son produit abondant et presque invariable, quand de trop grandes gelées ne tuent pas sa tige, est incessant depuis le commencement de juin jusqu'à la fin de décembre : il réveille sans cesse l'appétit

sans inspirer le dégoût, à cause de la variété de ses espèces.

Quand la Figue fraîche vient à manquer au pauvre habitant de la campagne, il retrouve avec un nouveau plaisir celles qu'il a fait sécher pendant l'été; il les mange avec son pain, et elles lui servent de sucre pour adoucir les boissons qu'il prend quand il est malade.

Mais, encore ici, le feuillage du Figuier, très large et très touffu, sert à abriter le cultivateur de la vigne pendant les orages de l'été; c'est sous son ombre qu'il trouve un asile contre les rayons brûlants du soleil, et qu'il se repose des fatigues de la journée. Il y a dans le Bas-Languedoc un proverbe en deux vers patois qui exprime parfaifaitement l'utilité du Figuier pour le cultivateur fatigué. Le voici :

Quand la Figueïro faï la paoûto,
L'on fousciré paouso la gaouto.

Ce qui veut dire que quand le Figuier fait la patte ou déploie sa feuille en forme de patte, l'homme qui *fouit* la terre pose la joue. Pourrait-on mieux exprimer l'utilité du Figuier sous le rapport dont il s'agit?

En effet, le Figuier ne déploie sa feuille qu'au mois de mai, époque à laquelle le soleil est très ardent, et les jours dans la plus grande longueur. Le cultivateur est représenté comme soupirant après l'ombrage tutélaire de cet arbre précieux, dont le fruit a donné pendant l'hiver de la saveur à son pain, adouci son breuvage, et qui doit bientôt joindre à tous ses bienfaits celui de reposer sa tête et de rafraîchir sa bouche par le renouvellement de ses produits.

Il est proverbial que la Figue, pour être parfaite, doit avoir *l'habit du pauvre, l'œil déchiré et la goutte au bout.* Elle atteint difficilement ici cette riche qualité sous la livrée de la misère; elle s'y trouve comme dépaysée, elle souffre du climat et ne peut élaborer facilement le principe savoureux et sucré qui la caractérise dans les pays chauds. En Espagne, par exemple, où elle acquiert toutes ces délicieuses qualités, un autre adage très populaire l'exprime ainsi : On dit que *quand la Figue est mûre il n'y a plus d'amis.*

Un historien rapporte qu'en Sicile la figue d'Inde, recueillie sur le *Cactus opuntia,* est des plus délicieuses. Ce fruit, cette manne éter-

nelle et intarissable que le pays offre si largement à la sensualité du riche et à la misère du pauvre, dès qu'on sort des portes d'une ville, surgit de tous côtés sur d'immenses *Cactus* chargés de ces fruits. La Figue d'Inde a la grosseur d'un œuf de poule, enveloppée d'une pulpe verte, et défendue par de petits bouquets d'épines dont la piqûre produit une longue et douloureuse démangeaison; il faut une certaine précaution pour *éventrer* le fruit sans accident. Cette opération faite, il sort de la blessure un globe d'une chair jaunâtre, doux, frais et fondant, qu'on commence par déguster avec une certaine froideur, mais dont, au bout de huit jours, on s'est fait une véritable nécessité. Les Siciliens aiment de passion ce fruit, qui pousse naturellement partout, dans le sable, les terres grasses, les marais, les rochers, les fentes des murs, et ne donne que la peine de le cueillir.

Le Figuier a pour ennemi le *bécart*, et une sorte de *kermès* ou *psyle*, qui dessèche les branches et paralyse la végétation; on recommande, pour le détruire, de frotter les rameaux avec une brosse trempée dans une eau amère ou alcaline. Il est probable que le lait de chaux, si heureusement appliqué maintenant pour détruire la mousse et les insectes, en donnant de la vitalité aux arbres, réussirait parfaitement.

Culture à Argenteuil.

On voit à Argenteuil des champs entiers de Figuiers; c'est une partie essentielle du revenu des cultivateurs, pour lesquels la Vigne est en première ligne.

C'est la Figue blanche qu'on cultive presque uniquement à Argenteuil. En la comparant avec les diverses variétés décrites par Duhamel, en examinant avec soin les Figues coloriées de son magnifique ouvrage sur les Arbres fruitiers, nous avons été d'accord avec des cultivateurs instruits et intelligents pour admettre comme espèce principale le *Ficus sativa, foliis quinque lobis, fructu globoso albo*, la Figue blanche, dite Grosse blanche ronde, *Figuo blanquo communo* des Provençaux, Figue commune, dite Bifère. Duhamel dit que la Figue d'Argenteuil est une variété de la Figue blanche de Provence; la différence de saveur tient au climat.

On distingue à Argenteuil trois sortes de Figues :

1.° La ronde à tête plate, c'est celle que nous avons essayé de qualifier [1] ;

2.° Une triangulaire et tardive, c'est la moins avantageuse ;

3.° Et une tout-à-fait en forme de poire.

Nous bornerons nos investigations à la première variété, ou *Ficus sativa,* Grande blanche ronde, comme principal objet de culture et de commerce, et dont les autres ne sont sans doute que des variétés peu estimées.

On a dû choisir les variétés qui sont les plus précoces dans le midi. Duhamel cite la Courelle blanche ou l'Angélique, et la Figue-Poire, sous le nom de Petite-Aubine [2].

On a cherché à rendre la maturité plus complète à l'aide de châssis et de l'arrosage : cela ne peut se faire qu'en petit par des amateurs ; encore arrive-t-il que le fruit est moins bon qu'en plein air. Nous devons d'ailleurs renoncer à la saveur délicieuse que la Figue acquiert en Provence.

La culture du Figuier est très ancienne à Argenteuil ; on ignore cependant par qui et par quelles circonstances elle y fut introduite, ni les procédés primitivement suivis, qui doivent, sauf les perfectionnements acquis, remonter à la même époque, autrement on n'aurait pu y conserver jusqu'à ce jour un arbuste aussi sensible à la gelée. La naturalisation du Figuier aux environs de Paris est toutefois antérieure au IV.e siècle.

L'empereur Julien, qui avait passé à Lutèce les hivers 358 et 359, écrivait à cette époque :

« L'hiver est fort doux aux habitants de cette terre ; le sol porte de bonnes vignes

[1] On récolte sur le même arbre que la ronde une variété longue, petite et précoce, qu'on nomme *Poirette.* Cette sorte pousse sur des branches distinctes dont les racines, correspondant aux rameaux qui la produisent, souffrent de l'influence partielle du mauvais terrain.

[2] Bernard pensait que la Courelle brune et la Servantine réussiraient bien aux environs de Paris. Il avait eu occasion de manger des Figues de cette espèce, excellentes en septembre, au plant d'Aups, au-dessus de la Sainte-Beaume, à 596 mètres plus haut que le niveau de la mer, dans un lieu où le raisin mûrit mal.



« Les Parisii ont même l'art d'élever des Figuiers, en les enveloppant de paille de « blé, comme d'un vêtement, et emploient les autres moyens dont on se sert pour « mettre les arbres à l'abri de l'intempérie des saisons [1]. »

Julien ne cite pas Argenteuil.

Plus tard, et cela ne date guère que d'un siècle, soit que le climat ait varié ou que l'enveloppe ait été insuffisante, on a eu recours à un moyen plus certain. Dès la première année de plantation, et aussitôt que les premiers froids se font sentir, on assouplit les jeunes pousses avec une grande précaution, pour les courber de manière à les coucher sous le sol, où elles restent enterrées à 0,m32 et même 0,m40 de profondeur, jusqu'à ce que la saison ait cessé d'être rigoureuse. On ne se sert ni de pieux ni de crochets. *Le Bon Jardinier* assure toutefois que ce moyen est en usage au Potager royal de Versailles pour maintenir les branches couchées.

On forme des ados pour l'écoulement de l'eau et pour guider le cultivateur quand il relève les branches, ce qui se fait ordinairement à la fin de février ou au commencement de mars; alors on dégage la terre pour former un bassin où l'eau puisse arriver.

Selon Pline, dans la Mésie on couvrait de fumier les petits Figuiers à l'entrée de l'hiver, avec les Figues non mûres, pour disposer cette espèce de regain à la maturité : ici on enlève le regain et les feuilles avant le couchage.

L'opération du couchage exige beaucoup de précautions; car si l'on agissait précipitamment, on pourrait ou briser les branches, ou gercer l'écorce, et alors le bois pourrirait. Si l'on négligeait de coucher dès la première année de l'arbre, non-seulement la gelée serait à redouter, mais il faudrait craindre que le bois de deux ans ne s'y prêtât plus aussi facilement. Pour le même motif, il ne faut pas mettre d'interruption. On découvre quelquefois le Figuier en hiver par des temps doux : c'est une chose dangereuse. Malgré *l'enterrement*, il arrive encore quelquefois que le Figuier gèle dans les hivers rigoureux. Pendant l'hiver de 1788 à 1789, à Argenteuil, le Figuier, quoique enfoncé de 0,m32 à 0,40, a péri dans les terres sableuses, tandis que dans les terres fortes il a été préservé.

[1] Voyez Châteaubriand, *Études historiques*, tome II, page 39

Quand le froid atteint les Figuiers, les branches périssent, mais l'arbre repousse du pied. *Le Bon Jardinier* nous semble avoir dit mal à propos que cela fait tort d'une seule récolte; ce n'est qu'au bout de trois ans qu'on peut considérer l'arbre comme reformé. De plus, les nouvelles pousses sont très sensibles à la gelée l'hiver suivant.

Quoique le Figuier vienne dans tous les terrains, ils ne sont pas également propres à cette culture. Dans les terres trop fortes, les racines ont de la peine à se former et à s'étendre; une terre légère et amendée lui convient parfaitement. Le sol siliceo-calcaire et un peu argileux d'Argenteuil lui est très favorable. Le plâtre, qui empêche sa racine de pivoter, paraît lui plaire sous d'autres rapports, car on trouve dans les carrières des racines qui ont pénétré dans la masse, et qui s'y sont étendues jusqu'à 8,^{m}12 ou 9,^{m}75 de profondeur; dans le sable la Figue mûrit verte; dans une terre un peu forte elle devient d'un beau jaune: en tous cas, pour en tirer le meilleur parti, il faut un sol léger et de l'engrais. On préfère généralement substituer le Figuier à une vieille Vigne; le sol a été non-seulement cultivé et bien préparé, mais il est meuble et riche par le fumier qui a été employé.

L'exposition du midi convient particulièrement au Figuier, le levant lui est également propice. Il a ces avantages réunis à Argenteuil, où il est généralement au midi et abrité contre les vents du nord et du nord-ouest par cette longue montagne qui sépare la vallée de Montmorency du bassin de la Seine. La meilleure situation se trouve le long de la rivière, sur la côte de Beauface et le canton de Lary. Le vent du nord-ouest, dit *de Galerne*, lui est funeste.

C'est ici le lieu de placer, par extrait, une statistique curieuse que nous devons à l'obligeance et à l'amitié de M. Chevalier, maire d'Argenteuil. La population de cette petite ville est de 6,000 ames environ, riveraine de la Seine au midi, sur une longueur de 6 à 7,000 mètres; elle est bornée au nord par cette montagne qui s'étend de l'est à l'ouest, également sur une longueur de 6 à 7,000 mètres. La largeur du territoire est de 2,500 à 3,000 mètres, et la superficie totale de 1,714 hectares; déduction faite de la moitié de la rivière, de l'emplacement de la commune, des chemins, des

carrières, des bois et des crêtes de montagne, il reste 1,400 hectares de terre labourable propre à la Vigne et aux Figuiers, par sa nature et sa situation méridionale. La moitié, à peu près, est en Vignes, le reste est planté en Figuiers, Cerisiers, Pommiers, Céréales, prairies artificielles et légumes.

Recensement fait avec soin et exactitude, il existe actuellement sur le territoire d'Argenteuil 1,221 pieds de Figuiers, non compris les plantations au-dessous de cinq ans. La contenance de chaque pièce est approximativement de quatre ares, ce qui fait environ cinquante hectares employés à ce genre de culture. On estime que le produit des Figuiers, terme moyen, est de deux cent vingt-cinq mille Figues par hectare, ce qui ferait, pour les cinquante hectares, onze millions deux cent cinquante mille Figues; calculé encore terme moyen, sur le pied de 8 fr. le mille pris sur les arbres, sans déplacement au moment de la maturité, ainsi que les vendent une partie des propriétaires, et de 10 fr. pour ceux qui les portent à la Halle de Paris, cela donne, pour le montant total de la récolte annuelle, une somme de 90 à 100,000 fr.

Vous voyez l'importance et l'avantage d'un tel produit. Il est double de celui de la Vigne, qui, dans sa plus grande prospérité, ne s'évalue qu'à 1,000 fr. l'hectare, et qui décline tous les jours, par des motifs sur lesquels nous aurons à revenir. La main-d'œuvre et les soins sont d'ailleurs tout-à-fait analogues.

Chaque sujet bien développé occupe une surface de trente-quatre centiares. Comme pour la Vigne, il faut une culture soignée et le sarclage.

Le Figuier se reproduit de marcottes, qui se font en mars ou avril, en pot ou en panier, et non de boutures. Anciennement on préférait les rejetons de deux ans qui poussent au pied des arbres. On pense à Argenteuil que les marcottes conservent mieux l'espèce. Il est inutile d'enlever l'écorce, ni de lier avec un fil de fer pour les produire, tant les racines se forment aisément. On sépare le sujet à la fin de l'automne, ou mieux, au printemps suivant; les boutures ou marcottes doivent être plantées dans un trou de 0,65 décimètres carrés, en bonne terre renouvelée et arrosée. Autrefois on dépouillait de tous ses rameaux et on tronquait à l'extrémité la

branche dont on voulait faire une bouture; c'était une mauvaise méthode.

On ne greffe plus; la greffe se faisait en fente, en couronne et en sifflet. On ne forme pas de pépinières. On plante le Figuier où il doit rester; il n'aime pas à être transplanté. Le choix du plant est de la plus grande importance; on choisit les branches les plus favorables et supérieures; c'est l'objet d'une très grande attention. Il veut être coupé dès la deuxième année à 0,^{m}16 ou 0,^{m}20 de terre au mois de mars, par un temps doux. On lui laisse beaucoup de crochetons. On préfère raccourcir le Figuier, c'est le moyen d'avoir de beaux fruits. Le jeune bois est tendre et moëlleux. Quand on le blesse, il rend un suc blanc et laiteux; en vieillissant il perd ce suc, qui sans doute se résinifie : on ne laboure que lorsque la Figue est nouée, plus tôt on la ferait tomber ou couler.

Le Figuier blanc ne doit pas être trop touffu; outre qu'il a besoin d'être tenu de court, il doit être sevré de bois, pour procurer plus de vigueur et de nourriture aux branches fruitières. Le Figuier, si particulier dans la manière dont il doit être gouverné, est le seul arbre fruitier qu'on peut étêter en tous temps. Pour le couchage, il se trouve divisé en quatre lobes; on ne doit conserver par chacun que quatre ou cinq pousses; ainsi couché chaque hiver, il ne se relève pas entièrement, ce qui donne à la touffe une forme évasée très étendue; cette courbure d'ailleurs contribue à la beauté et à l'abondance du fruit. Le terrain gras ou glaiseux lui convient plus que la terre trop légère ou sablonneuse. Cet arbre d'ailleurs vient partout.

C'est une plante vorace dont les racines piquent profondément, ou s'étendent quand le sol solide ou tuf les arrête. Plus on fume avec le fumier de cheval, plus le fruit est gros, sans perdre de sa qualité. On ne fume pas le plant lorsqu'on le met en terre, cela empêcherait le chevelu de se développer, aussi bien que la tige : ce n'est qu'à la troisième année qu'il faut une nourriture abondante.

Un bon Figuier doit être en plein rapport vers l'âge de dix ans, c'est alors qu'il arrive à l'état adulte; il ne faut pas le tenir trop haut; on l'élève en général à 2,^{m}42; le mieux est de ne le laisser monter qu'à 1,^{m}30 ou 1,^{m}62, c'est le moyen

d'avoir de beaux fruits. Il ne veut pas être élagué, il vaut donc mieux le tenir de court. Il ne faut ôter que le bois mort et les bourgeons trop faibles pour porter du fruit, et lui donner sa forme de bonne heure.

On couvre d'une cire molle les plaies qui surviennent dans les tiges. Quand le moment est venu de relever les Figuiers, on les visite, et dès que les premiers symptômes de fructification se manifestent, on pince chaque branche pour empêcher que la sève ne se perde follement aux dépens de la quantité du fruit et de la maturation.

On pince aussi la pousse du Figuier pour préparer une seconde récolte, lorsque trois ou quatre feuilles en sont sorties; cela ne doit se faire que sur des sujets très vigoureux, encore cela les fatigue. On agit ainsi plus généralement sur un plant qu'on veut détruire; du reste, on ne doit tenter deux récoltes que dans les années précoces. Le pinçage doit se faire par un temps sec et vif. Le fruit se porte sur le jeune bois et à l'extrémité des rameaux que la serpette a châtiés avec rigueur.

La division du sol dans ce pays ne permettant pas d'avoir de très vastes pièces, les figueries sont dispersées; mais comme la récolte exigerait des déplacements nombreux s'il fallait chaque jour faire la visite des arbres pour prendre çà et là les fruits mûrs, on prépare et on accélère la maturation par un procédé particulier.

Le cultivateur autrefois allait visiter son champ muni d'une petite fiole d'huile d'olives, et, selon l'apparence du fruit, il touchait la tête avec une aiguille et versait un peu d'huile : huit ou quinze jours après il pouvait faire la récolte. Aujourd'hui on ne pique pas la Figue blanche, cela donnerait lieu à une plaie, à un point noir vraiment maladif; la Figue deviendrait souffrante et tomberait. On se contente de saisir le moment favorable pour appliquer l'huile. Il y a plusieurs manières de faire cette opération, c'est généralement avec un petit plumasseau de laine. Un homme habile, M. Bast, remplit d'huile un tube effilé vers sa base, et agit rapidement sur un grand nombre de fruits. Cette opération paraît avoir un but analogue à la caprification autrefois usitée dans le Levant, et aujourd'hui totalement abandonnée. L'application de la goutte d'huile fait grossir et mûrir le fruit. En fermant l'orifice, elle s'oppose non-seu-

lement à l'évaporation, mais elle empêche l'introduction de l'air, qui favoriserait le développement des organes de la reproduction. Cette espèce d'obturateur procure l'extravasion des sucs nourriciers, et augmente l'assimilation de la sève au profit de la partie charnue, de la pulpe sucrée et savoureuse [1].

La goutte d'huile est généralement appliquée dans le royaume de Naples. Les Provençaux n'ont pas cette habitude. Bernard s'est assuré que ce moyen active la maturité d'une quinzaine de jours; mais il pense à tort que l'emploi de ce moyen donne mauvais goût au fruit. Cela racornit l'œil et fait nœud quand l'opération n'est pas faite à temps.

C'est vers la fin de juin que se fait la récolte; elle se prolonge pendant un mois; la deuxième récolte a lieu en septembre, et dure jusqu'aux premières gelées. Ces dernières Figues sont plus petites, on les préfère aux premières. Duhamel attribue la différence à ce que celles-ci ne sont point fécondées; c'est sans doute une erreur, puisque nos Figuiers sont unisexes. Dans le Figuier domestique les fleurs blanches sont toutes femelles. Les botanistes indiquent des fleurs mâles, mais il paraît qu'on ne les a pas encore observées aux environs de Paris.

Culture à La Frette.

Ce village, isolé par le coteau au pied duquel il est placé, sur la rive droite de la Seine, se compose d'une centaine de maisons pour une population de trois cent quarante-huit habitants.

La Figue violette est la base principale de la culture à La Frette : on y trouve généralement le *Ficus-sativa, Fructu-oblongo-*

[1] D'un examen comparatif fait ultérieurement avec beaucoup d'attention, il résulte que la Figue touchée d'huile grossit et mûrit plus vite, et que ses graines perdent de la vitalité, mais est-ce au profit de la partie savoureuse et sucrée? Nous concluons au contraire que c'est le principe charnu et la partie mucilagineuse qui prédominent dans ce développement prématuré. Les Figues huilées sont plus fades que celles qui ont mûri naturellement, et leurs cellules intérieures offrent un aspect comme gélatineux. L'amateur doit donc, à notre avis, repousser ce moyen.

violaceo, *Intus-suave-rubente*, Figue-Poire, Figue de Bordeaux, de Duhamel, dont les fruits, arrondis à leur partie supérieure, s'allongent en pointe assez aiguë du côté de leur base, où ils conservent toujours une couleur verte, même quand ils sont bien mûrs; le reste de la peau est d'un violet foncé ou rouge-brun, parsemé de petites taches à points longs, d'un vert clair, avec des côtes fort apparentes; l'intérieur est d'un fauve rougeâtre.

Le diamètre du fruit est d'environ 0,m033, sa hauteur est de 0,m059; les plus grosses ont 0,054 sur 0,m072.

Deux récoltes seraient possibles, la deuxième serait la meilleure en qualité. Chez nous cette espèce est unifère, ou, du moins, on n'essaie pas de se procurer la seconde récolte à La Frette. Il y aurait préjudice.

On trouve aussi dans quelques parties du territoire de La Frette, la même Figue blanche qu'à Argenteuil; mais la Figue violette, spéciale à cette localité, forme plus des trois quarts de la culture entière. On a connu autrefois à La Frette la Figue rouge hâtive, dite Dauphine, qui a tout-à-fait disparu.

La blanche supporte mieux un terrain plus sec, la pente ou la sommité d'un coteau, et c'est dans cette situation qu'on la place à La Frette. La violette, au contraire, y est dans un terrain d'alluvion frais, à base siliceuse et calcaire : on lui donne un fumier chaud et abondant, mais seulement au bout de deux ou trois ans. Comme à Argenteuil, le plant trop jeune ne veut pas être fumé, autrement il pousse en branches et ne donne pas de fruits.

L'origine du Figuier à La Frette est fort ancienne. Sa date est incertaine; elle semble toutefois très postérieure à celle d'Argenteuil. Dans l'hiver de 1788, les Figuiers, encore en petite quantité, périrent; ils furent reproduits et augmentés en 1791. Depuis cette époque, le Figuier n'a gelé que partiellement. Le fruit, par l'effet des gelées du printemps, manque souvent. On estime qu'il y a perte d'une récolte entière tous les quatre ou cinq ans.

On suit la méthode pratiquée à Argenteuil pour la culture de la Figue blanche; on ne pince pas le Figuier violet à La Frette, l'expérience constate que ce moyen ferait grossir trop vite le fruit, et qu'il tomberait avant la maturité. Le couchage est indispensable

pour la violette aussi bien que pour la blanche [1]. On la relève le plus tôt possible, même dès le mois de février, si le temps est favorable, humide et couvert.

On n'emploie ni pince ni crochets, à cause de la fragilité des branches. Aussitôt que le Figuier marque, on enlève les mauvaises branches. Il en est de même à Argenteuil, où quelques cultivateurs, à tort sans doute, font cette opération avant le couchage. Le bois du Figuier violet est plus flexible que celui du blanc, ce qui oblige à l'étayer, mais ce qui facilite le couchage. Le Figuier, en général, paraît plus vigoureux et plus vivace à La Frette qu'à Argenteuil.

On plante en lignes 4,87 à 5,85 mètres environ de distance. A Argenteuil on espace davantage. Chaque sujet, dans l'une et l'autre localité, finit par occuper trente-quatre centiares de terrain.

On n'a pas encore adopté généralement l'usage des marcottes dans cette commune. Pour la reproduction on plante des jets ou éclats pourvus de racines, qu'on a toujours en abondance. On marcotte pourtant quelquefois; on opère aussi par le couchage.

Le Figuier blanc s'élève à La Frette de 1,m95 à 2,m275. Nous avons dit que les plus habiles cultivateurs le maintiennent de 1,m30 à 1,m63. Le violet ne veut pas être trop taillé; il faut le laisser aller plus librement, l'allonger davantage, tout en le sevrant des gourmands, et en protégeant les branches à fruit: il coule plus fréquemment quand on le tourmente. On coupe en toutes saisons les branches malades et improductives.

On recouvre avec soin les jarets de terre. On a l'habitude de les enterrer de fanes d'asperges, ce qui maintient le buttage jusqu'à 0,m16 au-dessus des jarets. On plante en fosse comme à Argenteuil, et le pied se trouve dans une sorte de bassin. Le sarclage doit être fréquent.

Le couchage ne se fait à La Frette qu'à 0,m17 ou 0,m22 de profondeur au-dessus des jarets, tandis qu'à Argenteuil on re-

[1] Il y a à La Frette, dans le jardin de l'école, un Figuier blanc déjà vieux, placé dans un angle contre le mur de l'église, en plein midi, qui n'a jamais été enveloppé qui a résisté aux hivers et qui se porte bien.



couvre de 0,m325 de terre environ. Il faut que l'opération soit faite par un temps sec. La forme horizontale acquise par le couchage favorise la fructification; c'est un fait d'application générale aux arbres fruitiers.

L'ébourgeonnage, qui consiste à ôter les bourgeons nuisibles un mois avant la récolte, est une opération délicate dont il faut bien choisir le moment par un temps très doux, parce que cela met à découvert la base de la Figue, l'expose et la rend susceptible de périr. A cet effet on enlève un gourmand, qui pousse à la base de la Figue, aussitôt qu'il est temps de l'abattre, de même que la pointe de la tige. Le pinçage se fait au mois de mars ou d'avril, afin de concentrer la sève, par conséquence ou par préjugé, au déclin de la lune de février.

On enlève le regain avant le couchage, qui n'a lieu qu'après la chûte des feuilles.

Pour introduire la goutte d'huile, on pique encore quelquefois à La Frette, dans les étés humides, cette année, par exemple, mais seulement la Figue violette, et encore ce moyen n'est-il pas généralement usité [1]. On assure que cette opération fait tomber la Figue quand on n'opère pas à temps.

La violette produit une moindre quantité de fruits, mais elle est plus recherchée, quoique plus tardive, parce qu'elle arrive à une maturité supérieure dans notre climat, ce qui justifie la préférence qu'elle semble obtenir. Nous devons dire cependant qu'une Figue blanche, arrivée à sa maturité parfaite, a une finesse très supérieure; mais on la rencontre rarement en cet état [2]. Elle produit autant d'argent, dit-on, parce que le panier de cinq cents Figues blanches se remplit avec trois cents Figues rouges. La Figue rouge ou violette est fournie presque exclusivement par La Frette, à Paris. C'est au marché de Versailles que la Figue blanche est portée.

[1] Il est un fait dont nous avons acquis la certitude. c'est le danger de la piqûre pour la Figue blanche. La violette, plus vigoureuse, est moins susceptible d'en souffrir.

[2] En effet, la Figue violette, plus rustique que la blanche, résiste mieux et atteint une maturité plus complète dans un climat septentrional. En Normandie, où la Figue blanche réussit rarement, la violette est bonne et abondante.



Les principales expositions à La Frette sont au midi et au couchant, presque toujours dans ces deux expositions combinées, c'est-à-dire au sud-ouest. Ce sont les plus favorables pour arriver à la maturité.

Le territoire de La Frette comporte deux cents hectares à peu près, dont cinquante à soixante en Vignes, six à huit en Figuiers, et le reste en cultures ordinaires. Le produit annuel de la Figue est de 15 à 20,000 francs; ce produit remarquable est le résultat du travail constant et assidu de cette faible population. Nous reprocherons aux cultivateurs de La Frette, de placer beaucoup trop d'arbres fruitiers dans leurs plants de Figues, aussi bien que d'y semer quelquefois des légumes. C'est une manière de compenser les bénéfices et les pertes, dont nous avons essayé de leur faire comprendre l'inconvénient.

En résumé, Messieurs, la culture du Figuier, à Argenteuil et à La Frette, par des méthodes différentes, mais appropriées aux espèces, est l'objet de soins bien entendus. Quoique dans un état prospère et progressif, elle mérite cependant d'être encouragée dans ces deux communes, où elle deviendra incessamment, sur-tout à Argenteuil, une ressource d'autant plus nécessaire, que la culture de la Vigne y sera probablement, sinon abandonnée, du moins beaucoup restreinte. En effet, de meilleurs vins, à l'aide des voies nouvelles et rapides, ne vont-ils pas affluer de toutes parts à des prix très-modérés?

Quant à La Frette, elle a besoin de ses Figuiers pour soutenir une aisance qui doit, en grande partie, leur être attribuée.

De plus, nous avons rencontré, dans l'une et l'autre commune, des hommes dont les cultures se distinguent, qui ont amélioré la manière de faire, et qui sont dignes des récompenses honorables que vous pourriez leur accorder, en raison du discernement qu'ils portent dans leur travail, et des améliorations qu'ils ont contribué à introduire.

L'embarras de la Commission ne réside que dans la nécessité de choisir parmi les plus dignes. Pourtant, elle se croit en mesure de proposer à la Société, pour les couronnes, des noms qui seront approuvés par l'opinion publique.

Une difficulté, toutefois, s'est présentée; une seule Médaille d'argent et une autre en bronze sont attribuées, par le Programme, à la culture du Figuier; cela parait, à votre Commission, tout-à-fait insuffisant.

Les produits d'Argenteuil et de La Frette sont distincts; ce sont des choses toutes particulières, et comme des industries séparées; chacune a sa valeur spéciale, chacune a droit à vos encouragements.

Nous vous demandons, comme un acte utile et juste, d'attribuer, à l'une et à l'autre, une Médaille de chaque degré. C'est un surcroît de dépense, mais il sera peut-être couvert, si tous les prix proposés ne sont pas distribués.

Dans l'hypothèse où la Société approuverait nos propositions, nous présenterions, pour Argenteuil, en première ligne, comme méritant la Médaille d'argent, Denis-Guillaume Lhérault, qui possède le plus beau plant de Figuiers, sur le penchant de la côte de Beauface, qui, le premier, a établi des lignes régulières et formé des rayons, dans le but d'arrêter et de maintenir les eaux pluviales au pied des arbres.

Un autre cultivateur, que sa valeur personnelle aurait pu placer en première ligne, dont les Figuiers sont taillés avec une perfection remarquable, dont les sujets sont très beaux et très fructifères, nous a paru digne de récompense. Nous vous demandons, pour M. Jean-François Dingremont père, la Médaille de bronze; ce sera un patrimoine de famille, dont chacun de ceux qui la composent s'est déjà rendu digne.

Revenant à La Frette, nous mentionnerons d'abord M. Charles Jollivet, ancien maire. Ce patriarche y possède les cultures les mieux entendues; et c'est de lui que nous avons recueilli les meilleures notions pratiques sur la production de la Figue violette. C'est pour ce vénérable agriculteur, chef d'une excellente famille, que nous réclamons avec insistance une Médaille d'argent.

Nous avons encore, à La Frette, un homme qui, jeune encore, est plein de sagacité, et possède aussi, parfaitement, l'art de gouverner le Figuier violet, la Vigne et diverses espèces de fruits : c'est le nommé Maurice Deneux, auquel nous voudrions qu'une Médaille de bronze fût attribuée.

Nous ne pouvons terminer ce Compte-rendu de nos investigations, sur le territoire si considérable, si riche et si fertile d'Argenteuil, sans vous signaler un Établissement horticole nouveau, auquel nous avons attaché une grande importance. Sur deux à trois arpents, d'un champ situé au midi, butte d'Orgement, canton des Clos, lieu dit la Corvée, sur la route d'Argenteuil à Enghien, le sieur Bast, propriétaire et cultivateur, a établi un jardin, divisé longitudinalement par des murs en planches, qu'il a couverts de deux cents Pêchers environ et de quelques Poiriers. L'ensemble offre le riche aspect d'un jardin de Montreuil, en plein rapport. Cette création ne date que de six ans; on voit que les espaliers n'ont pas été, tout d'abord, plantés avec l'expérience au moyen de laquelle ils sont aujourd'hui parfaitement dirigés et couverts de fruits.

M. Bast a compris, ce qui nous a nous-mêmes préoccupés depuis plusieurs années, et dont l'idée se trouve indiquée dans ce Rapport, c'est qu'il est urgent de créer des ressources nouvelles à Argenteuil, et d'y modifier la culture. La Vigne, qui a fait la fortune de leurs pères, ne peut plus offrir le même avantage à la population actuelle. On pourrait énumérer longuement les causes de ce changement; nous nous contenterons d'indiquer les principales.

D'abord, pendant les guerres de la révolution, nous étions privés des vins du Midi et des vins ordinaires de Bordeaux, le transport par terre coûtant trop cher; le vin d'Argenteuil, malgré son infériorité, prit alors une certaine faveur aux abords de Paris et s'y vendit à un prix élevé. Depuis la paix, outre de mauvaises récoltes, assez fréquentes, dues à l'incertitude de nos étés, et le prix élevé de la main-d'œuvre, la Vigne, à Argenteuil, a subi le fléau destructeur de la pyrale qui l'avait presque détruite. De plus, on l'a multipliée outre mesure, en même temps que, par l'abondance des engrais, on a cherché à augmenter la quantité, en nuisant sans doute à la qualité. Mais, un motif plus réel commande, aux vignerons d'Argenteuil, un peu trop routiniers et stationnaires, d'entrer dans le mouvement général et de se modifier sous l'empire des circonstances. Ainsi que nous l'avons déjà dit, la facilité des communications, par l'établissement d'une multitude de voies nouvelles, et sur-tout la création des chemins de fer, vont faire arriver en abondance, aux barrières de la

capitale, des Vins du Cher, de l'Anjou, etc., dont la supériorité incontestable, à des prix inférieurs au taux actuel du Vin d'Argenteuil, ne lui permettront pas de soutenir la concurrence. C'est en élevant des arbres fruitiers et en produisant des légumes, avec la proximité acquise depuis l'établissement des ponts d'Asnières et d'Argenteuil, qu'on trouvera, selon nous, une ample compensation.

Cet aperçu vous fera comprendre l'intérêt qui s'attache à la création de M. Bast. Comme toutes les innovations, celle-ci a toutefois été mal accueillie, critiquée; elle a soulevé des animosités contre celui qu'on devait encourager, et qui devait trouver des imitateurs. C'est encore ici un esprit de localité caractéristique, qui n'a pas, heureusement, découragé l'homme laborieux, intelligent et très capable d'en assurer le succès.

Nous trouvions, Messieurs, dans ce qui précède, le motif d'accorder une récompense à M. Bast; mais nous avions une mission circonscrite; nous nous contenterons de mentionner honorablement cet habile horticulteur, quoiqu'il nous ait aussi montré de belles figueries. Dans un nouveau Programme, pour l'année prochaine, dont nous offrons à la Société de lui soumettre les bases, il y aurait lieu, selon nous, d'y revenir.

Après la lecture de ce Rapport en séance publique, l'appel des lauréats ayant été fait, M. le président, en leur remettant les Médailles, leur adresse l'allocution suivante :

« MM. Lhérault, Jollivet, Dingremont et Deneux, venez recevoir les récompenses que vous ont méritées la constance dans votre travail, et l'intelligence que vous y avez apportée. Vous comprendrez tout le bonheur que j'éprouve, dans la situation où la Société d'Horticulture de Seine-et-Oise a bien voulu me placer, de pouvoir vous offrir moi-même ces Médailles; elles seront pour vous un témoignage précieux de l'intérêt de la Société, un souvenir durable pour vos familles, un honneur pour le canton que j'habite avec vous, que j'affectionne, et aux intérêts duquel je me suis voué depuis long-temps. »



***RAPPORT** sur la Fertilisation des Terrains marécageux dépendants de la commune de Saint-Gratien, et de plusieurs communes environnantes, mis en valeur par* M. Fossier *et ses imitateurs; par une Commission composée de* MM. BOULLAY, GUILLEMIN, LABORIE, SYLVAIN CAUBERT, RAISON SULPICE *fils, et* RAISON SULPICE *père, Rapporteur.*

Il y a environ dix ans que l'on remarquait une étendue considérable de marais fangeux et improductifs compris dans le territoire des communes d'Ermont, Eaubonne, Saint-Gratien, Soisy et Épinay. Cette étendue avait une longueur d'environ quatre kilomètres sur deux à trois cents mètres de largeur en certains endroits, et quatre à cinq cents mètres dans d'autres. Ces terrains, couverts de joncs, de lèches, de roseaux, et de diverses autres plantes aquatiques, ne donnaient aucun produit à leurs propriétaires, pas même de bonne litière pour les animaux. Ils semblaient braver l'audace du cultivateur, en le rebutant par les difficultés apparentes, mais non réelles, du défrichement, jusqu'en 1832, où l'administration de la caisse hypothécaire, qui en possédait une parcelle d'environ trois hectares et demi, isolée de la grande propriété, résolut de la mettre en vente.

La difficulté était de trouver un acquéreur! Le régisseur de cette propriété, chargé de faire l'estimation de ce terrain, l'établit à raison de 550 francs l'hectare, et, bien que cette estimation fût minime, on désespérait de trouver un acquéreur à ce prix.

En 1833, M. Fossier explora ce terrain, et reconnut la possibilité d'en tirer bon parti, en utilisant de petites sources d'eau vive, qu'il vit surgir de divers points. Il pensa pouvoir établir une Cressonnière, étant presque assuré qu'avec les terres à extraire pour l'établissement des fosses à Cresson, il pourrait remblayer le terrain et faire venir des légumes entre les fosses. Il se présenta pour en faire l'acquisition, et s'en rendit adjudicataire au prix de 1,300 fr. l'hectare,

Tous les cultivateurs des environs, non habitués au genre de travail auquel M. Fossier se livra, taxaient cette acquisition de folie; mais leur illusion fut de courte durée; ils reçurent une bonne leçon pratique, dont quelques-uns ont bien profité. L'exemple donné par M. Fossier ne tarda pas à se communiquer de proche en proche, la

répugnance des cultivateurs ne tarda pas à s'éloigner, et à la critique succéda l'admiration.

Après une année de travaux d'assainissement, on vit du superbe Cresson garnir les fosses nombreuses qui sillonnaient le terrain, des Artichauts de la plus grande beauté s'élever et fructifier sur les endos. Entre ces fosses et dans les endroits remblayés, des Choux, des Haricots, des Pommes de terre dites *Vitelottes*, et divers autres légumes, donnent d'abondants produits, et récompensent les labeurs de l'industrieux cultivateur.

La Pomme de terre Vitelotte, qui ne produit presque rien dans les terrains gras et argileux, donne, dans ces terrains tourbeux, des produits au-delà de toute espérance.

En 1834 M. Fossier, préjugeant qu'il se trouverait un peu à l'étroit dans la parcelle de terrain qu'il avait acquise, et voulant agrandir son exploitation, s'adressa à M. le maire de la commune de Saint-Gratien pour obtenir qu'il lui fût loué soixante-huit ares trente-huit centiares de pareil terrain dans les communaux, avec droit de se servir des eaux d'une source voisine, à titre d'irrigation. M. le maire en référa au conseil municipal, qui, considérant que ce terrain ne rapportait aucun produit à la commune, adopta, à l'unanimité, cette proposition. Après les formalités voulues, on procéda à l'adjudication, et bien que des affiches eussent été apposées dans la commune de Saint-Gratien et dans sept autres communes environnantes, aucun autre amateur que M. Fossier ne se présenta. Il fut donc déclaré adjudicataire pour neuf années, sur l'offre mise à prix qu'il avait faite, et montant, pour les soixante-huit ares trente-huit centiares, à cent francs par année.

Ce premier pas fait, la commune de Saint-Gratien prit goût à louer le peu de communaux qui lui restait, mais elle n'y procéda que graduellement. En 1836, elle mit en adjudication, par baux de neuf années, un hectare trente-six centiares de ce terrain, qu'elle divisa en huit lots, et qui furent affermés moyennant 320 francs par année. En 1842, le bail fait primitivement à M. Fossier était sur le point d'expirer, et ce dernier, ayant quitté la commune de Saint-Gratien pour commencer une nouvelle entreprise sur le territoire d'Épinay, dont il sera ci-après parlé, la commune de Saint-Gratien

mit en adjudication les soixante-huit ares trente-huit centiares, dont elle supprima le droit d'irrigation, et ils furent adjugés à quatre cultivateurs, moyennant 214 francs par année, au lieu de 100 francs qu'ils étaient loués précédemment.

Enfin, la commune de Saint-Gratien a encore affermé, le 1er janvier 1843, une contenance de cinquante-un ares de ce terrain, qui lui restait disponible, moyennant 157 francs par année; de sorte que l'exemple donné par M. Fossier, en faisant connaître des terrains dont on ignorait la valeur avant son arrivée, procure à la commune de Saint-Gratien un revenu de 691 francs qui grossit la recette de son budget, et l'aide à payer ses charges locales.

Les habitants de Saint-Gratien, et tous autres qui ont des propriétés sur son territoire, doivent à M. Fossier de leur avoir fait connaître le parti que l'on pourrait tirer d'un terrain naguère sans valeur et qui n'avait qu'une apparence fangeuse d'une désolante infertilité. Ils lui doivent d'autant plus de reconnaissance, que l'exemple, la leçon-pratique qu'il a donnée, leur procure un dégrèvement de 691 francs sur les contributions de la commune, et leur fait tirer parti de terrains qui leur étaient onéreux avant cette connaissance. L'impulsion donnée par M. Fossier ne s'est pas bornée à faire connaître la valeur des terrains communaux de Saint-Gratien, elle est cause qu'aujourd'hui, dans les territoires d'Ermont, Eaubonne, Soisy et Épinay, plus de cent cinquante hectares de terrain, identique à celui des communaux, sont livrés à l'agriculture.

L'administration de la Caisse hypothécaire, qui possède environ vingt hectares de ces terrains fangeux, au nord-ouest de l'étang de Saint-Gratien, dont elle n'aurait pas trouvé un acquéreur qui en voulût pour 600 francs l'hectare, il y a quelques années, en a mis en culture et ne voudrait pas le vendre, maintenant, au prix de 6,000 francs l'hectare.

Plusieurs autres propriétaires ont également profité de cet exemple, qui a décuplé la valeur de leur propriété.

La leçon donnée par M. Fossier procure un bien-être à cinquante pères de familles; aux propriétaires, par la sur-élévation du prix de leur terrain affermé; aux locataires, en leur procurant le moyen de

faire d'abondantes récoltes dans des terres d'une culture facile et ne craignant pas la sécheresse, ni même l'humidité d'autrefois; et, enfin, aux ouvriers, trouvant ainsi à leur portée une occupation journalière et régulière, pendant presque toute l'année, qui les met à même de faire vivre leurs familles d'une manière honorable.

L'étang de Coquenard, situé entre Épinay et Saint-Denis, ayant été desséché, M. Fossier a encore prouvé, sur ce point, qu'il n'y a pas de mauvaise terre (comme dit le proverbe), mais seulement de mauvais cultivateurs; il a loué onze hectares de ce terrain, naguère couvert d'eau, et qui est aujourd'hui en plein rapport, garni d'Artichauts et autres légumes. En résumé, l'exemple de bonne culture donné par M. Fossier, dans les terrains fangeux presque inabordables, et qu'il a convertis en jardins légumiers, fait l'admiration de toutes les personnes qui s'intéressent à l'agriculture, et même de celles qui y sont indifférentes, par la beauté des productions. On ne peut, dans la belle saison, se promener sur ces bords fangeux, sur ces rives marécageuses, sans reconnaître qu'une main habile, un esprit intelligent armé d'une persévérance constante, a habité ces lieux jadis si stériles et si tristes, et aujourd'hui si fertiles et si riants.

M. Fossier, né à Senlis, et propriétaire de la Cressonnière de Saint-Gratien, a exercé l'état de jardinier dans sa jeunesse; il est doué d'une activité entreprenante et d'une intelligence peu commune. C'est en 1833 qu'il vint à Saint-Gratien faire l'acquisition de cinq hectares de terre, vers la queue de l'étang, qui lui a paru propre à l'établissement d'une Cressonnière. En 1834, la Cressonnière était entièrement établie; elle est composée de trente fosses, larges de trois mètres chacune, et longues de quatre-vingt-dix mètres. Les sources naturelles n'alimentant pas suffisamment neuf de ces fosses, M. Fossier consulta M. Mulot, pour savoir si l'on ne pourrait pas y forer des puits artésiens; celui-ci ne crut pouvoir lui donner d'assurances, mais M. Fossier, dont le caractère est entreprenant, lui dit: « Eh bien! forez, jusqu'à profondeur de seize mètres, et nous verrons ensuite. » M. Mulot se mit à l'œuvre, et, en peu de temps, dans la même année, il fora neuf puits sur une surface plate d'environ un hectare carré, et trouva l'eau ascendante de quatorze

à soixante-six mètres de profondeur. La couche supérieure s'est trouvée être une terre tourbeuse, d'environ cinq mètres d'épaisseur, reposant sur une roche ou un banc calcaire, de deux mètres à deux mètres cinquante centimètres d'épaisseur, et souvent si dure, que la sonde ne descendait quelquefois que de six à huit centimètres en un jour. M. Fossier n'a pu nous dire quelle sorte de matière se trouvait au-dessous de cette roche si dure, mais nous pouvons la croire assez consistante, puisque M. Mulot a cru ne devoir tuber ces puits que jusqu'à la roche.

Nous venons de dire que M. Mulot a trouvé l'eau ascendante de quatorze à soixante-six mètres de profondeur, mais ce n'est pas l'eau jaillissante. En effet, dans les neuf puits, l'eau s'est élevée toujours à environ quinze centimètres au-dessous de la surface, et cela suffit pour une Cressonnière creusée d'environ quarante centimètres, parce que le Cresson, en état de culture, n'a besoin d'être baigné que par dix à douze centimètres d'eau, et quelquefois moins, selon les circonstances.

Enfin, nous ne devons pas oublier de vous dire que l'eau des neuf puits forés par M. Fossier, s'élève, en tous temps, à quinze centimètres au-dessous du niveau du sol, mais que, dans les longues sécheresses de l'été, son volume diminue un peu; cette eau est très limpide, bonne à boire, cuit les légumes, et dissout parfaitement le savon; M. Fossier ne couvre plus d'eau le Cresson dans les fortes gelées, parce qu'il a reconnu qu'il s'allongeait trop sous la glace, et qu'il avait de la peine à le vendre. Il a jugé qu'il était inutile de labourer et fumer le fond de la fosse, avant de planter le Cresson; on le pose tout uniment au fond de la fosse rendu bien uni, en ménageant la légère pente nécessaire pour l'écoulement de l'eau. M. Fossier ayant bien voulu nous donner tous les renseignements que nous lui avons demandés, ayant même exécuté plusieurs opérations sous nos yeux, nous allons tâcher de vous donner une idée de la méthode que nous croyons être la plus généralement suivie aujourd'hui, aux environs de Paris, pour l'établissement et l'entretien des Cressonnières.

On fait les fosses plus ou moins profondes, en raison de la profondeur des sources, et de manière à obtenir toujours une épaisseur de

dix à douze centimètres d'eau dans le fond. Les fosses de M. Fossier ont de quarante à cinquante centimètres de profondeur, parce que cette profondeur est nécessaire pour obtenir l'épaisseur d'eau voulue dans son terrain. Lorsqu'il s'agit de planter une fosse, on en rend le fond bien uni ; on lui donne une légère pente, nécessaire pour qu'il sorte autant d'eau par une extrémité de la fosse qu'il en entre par l'autre.

Si ce fond ne paraît pas assez humide, ce qui est très rare, on y laisse couler un peu d'eau pour l'humecter ; ensuite, on prend du Cresson avec sa racine, dans une fosse que l'on projette de renouveler, on le divise par pincées que l'on met dans le fond de la fosse préparée, en tâchant que chaque pincée ou plant tombe à la distance de dix à onze centimètres au plus l'un de l'autre. Le Cresson s'attache aisément à la terre humide, et, en trois ou quatre jours, ses tiges se redressent, les pincées se touchent et la plante commence à faire tapis.

Cinq ou six jours après, on répand sur ce jeune plant un peu de fumier de vache, bien consommé, on le presse contre la terre, au moyen d'un instrument appelé *schüel*, qui est une planche assez lourde, à laquelle est adapté obliquement un long manche ; puis, enfin, on y met l'eau à la hauteur de dix à douze centimètres, et jamais plus.

Le mois d'août est considéré comme la saison la plus favorable pour faire cette opération, appelée plantation. Chaque fosse de la Cressonnière se plante ainsi tous les ans, et donne douze récoltes par an dans l'été, et moins souvent en hiver.

Une botte de Cresson marchand a vingt-cinq centimètres de tour. Dans une fosse large de trois mètres et longue de quatre-vingt-dix mètres, on fait, ainsi que nous l'avons dit, douze coupes par an, et chaque coupe produit, en raison des saisons, quarante, soixante et cent douzaines de bottes de Cresson. Quant au prix, on sent bien qu'il doit varier aussi suivant les saisons ; mais, M. Fossier estime qu'en moyenne, le Cresson se vend cinq centimes la botte. Quand on récolte le Cresson d'une fosse, on ne le coupe pas à blanc ; le coupeur en néglige environ un tiers avec intention, afin de ne pas affaiblir le pied, et pour que la coupe suivante ne se fasse pas trop

attendre. Dès qu'une fosse est coupée, on répand, sur les souches du Cresson, un peu de fumier de vache bien consommé, dans la proportion de trois brouettées par fosse; ensuite, on refoule le Cresson de toute la fosse, avec le schüel mentionné ci-dessus : pareille fumure, pareil refoulement se pratique, toutes les fois qu'on coupe le Cresson.

Quand une fosse a produit pendant un an, c'est-à-dire qu'elle a été coupée douze fois, les racines du Cresson, les débris du fumier forment une épaisseur considérable au fond de la fosse, qui tend à élever son niveau; il faut, pour conserver le même niveau, ainsi que celui de l'eau, retirer, chaque année, tous les débris et les jeter sur les plates-bandes qui séparent les fosses; ces plates-bandes sont cultivées en Artichauts, Choux et Chou-fleurs, qui deviennent magnifiques. Chaque charretée de Cresson, que M. Fossier mène à la Halle, est composée de deux mille quatre cents bottes, estimées, terme moyen, à cinq centimes la botte, formant, le tout ensemble, la somme de 120 francs qu'il reçoit pour chaque voyage qu'il fait à la Halle.

Quant au fumier employé à fumer le Cresson, chaque fois qu'on le coupe, on en met si peu à la fois, que nous croyons que M. Fossier n'en emploie pas plus de quarante voitures, à un cheval, par an.

Telles sont les observations faites par votre Commission, qui a admiré les travaux de M. Fossier, pour lesquels nous demandons qu'il soit accordé une Médaille d'encouragement à son auteur, si digne de votre intérêt.

Après la lecture de ce Rapport, en séance publique, M. Fossier ayant été appelé, M. le Président, en lui remettant la Médaille, lui a adressé l'allocution suivante :

« Monsieur,

« Vous avez travaillé avec une ardeur persévérante, digne d'admiration, à la « mise en valeur d'une vaste surface de terrain inculte que vous avez fertilisée, en y « créant des cultures nouvelles; vous avez montré l'exemple à beaucoup d'imita- « teurs ! La Société ne pouvait rester étrangère à vos succès, elle a voulu vous don-

« ner, dans cette Séance publique et solennelle, une marque de sa profonde sympa-
« thie. J'éprouve un grand plaisir à vous remettre cette Médaille, qui vous rappellera
« vos travaux et la Société qui les apprécie. »

***RAPPORT** sur les Opérations du Jury de l'Exposition automnale, le 15 septembre 1844, composé de MM. le général* MICHAUX, *Président, membre de la Société,* COLIN, JACQUIN *aîné, horticulteurs étrangers* (M. CELS *désigné, absent*), *et* TATIN, *membre de la Société, Rapporteur.*

MESSIEURS,

De tous les empires qui, depuis cinquante ans, ont cherché à étendre leurs conquêtes, l'empire de Flore est, j'ose le dire, celui dont tous les efforts ont été constamment dirigés vers ce but. Il est vrai que, de tous les pays, de toutes les religions, de tous les partis. il ne trouve, sur son chemin, aucun de ces obstacles que l'envie et la méchanceté opposent souvent à l'empire du génie. Ses conquêtes ne font verser aucunes larmes, et ne procurent, au contraire, que de douces jouissances.

Les sociétés d'Horticulture, que j'appellerais presque les ministres de Flore, apportent tous leurs soins à faire chérir leur gouvernement. Elles dispensent aux essais les encouragements, aux succès les récompenses, et semblent répéter ce mot du Créateur :

Croissez et multipliez.

Que de richesses ont été acquises depuis un demi-siècle! Combien, depuis la modeste Paquerette des champs, que consulte l'enfance en l'effeuillant, jusqu'au splendide *Cactus speciosissimus*, combien, dis-je, de plantes sont venues augmenter les familles! Nombre de métamorphoses se sont opérées, et la rampante Violette est devenue arborescente. Si le Dahlia, tel qu'il parait aujourd'hui sous vos yeux, retournait à son pays natal, les habitants de ce pays ne diraient-ils pas, non avec douleur mais avec enthousiasme :

Quantum mutatus ab illo!
Combien il est différent de ce qu'il était autrefois!



Les Geranium, les Roses, et mille autres familles, ont enrichi nos collections d'enfants plus beaux que leurs pères; et tel qui, comme le Rosier, ne se montrait en fleur que pendant quelques jours, nous offre maintenant une floraison perpétuelle.

La Société d'Horticulture de Versailles, composée d'horticulteurs habiles et d'amateurs qui, parvenus à un certain âge, ne demandent qu'à remplacer le glaive des batailles ou le timon des affaires, par un outil moins meurtrier et moins fatigant, cette Société, dis-je, sent combien les encouragements sont nécessaires, pour créer des horticulteurs instruits, et, par suite, faire faire de nouveaux progrès à la science horticole. C'est pourquoi l'époque de ses expositions varie chaque année, afin d'offrir aux Exposants de tous les genres de culture, les moyens de faire connaître leurs richesses et les efforts qu'ils ont faits; c'est pourquoi, enfin, elle a établi, cette année, tant de Concours.

Il est des caractères auxquels on reconnaît que tel objet exposé appartient à tel établissement, ou à tel jardin d'amateur : pour éviter donc à son Jury le reproche de partialité, la Société n'a pris dans son sein que le Président et le Secrétaire de ce même Jury, et a invité des horticulteurs praticiens d'un autre département, à venir juger le mérite des objets exposés.

Je saisis de suite cette occasion pour remercier, au nom de la Société, ces mêmes membres du Jury, de la bienveillance qu'ils ont apportée en se dérangeant de leurs affaires.

Si les objets exposés n'ont pas été en très grand nombre, ils offraient, en majeure partie, de belles plantes, et nous avons vu de nouveaux horticulteurs répondre à notre appel.

J'arrive maintenant à l'opération du Jury, car je sens, Messieurs, que j'ai déjà beaucoup abusé de votre attention.

DÉCISIONS DU JURY.

1.er CONCOURS. — A la plus belle collection de *Fruits*.

Médaille d'argent au N.° VIII, appartenant à M. Corbie jeune, Horticulteur, au Pecq.

Médaille de bronze au N.° XIX, appartenant à M. GODAT, Horticulteur-Maraicher, à Versailles.

Mention honorable au N.° II, présenté par M. BEREAU, Jardinier, chez M. PLUCHET, à Trappes.

2.° CONCOURS. — A la plus belle collection de *Légumes* et de *Fruits légumiers* de consommation journalière.

Médaille d'argent au N.° II, appartenant à M. BEREAU.

Médaille de bronze au N.° XIX, à M. GODAT.

Mention honorable au N.° V, à M. Thomas JONES, Horticulteur, avenue de Paris.

3.° CONCOURS. — A la plus belle collection de *Rosiers en fleurs*, cultivés en pot.

Aucun Candidat ne s'est présenté.

4.° CONCOURS. — A la plus belle collection de *Rosiers*, fleurs coupées.

Médaille d'argent au N.° XXII, présenté par M. TRUFFAUT fils, Horticulteur, rue des Chantiers.

Médaille de bronze au N.° III, appartenant à M. CORNU, Horticulteur, rue de Montreuil.

Mention honorable au N.° XVI, offert par M. LEMAY, Jardinier chez M. TAPHINON, avenue de Paris.

5.° CONCOURS. — A la plus belle collection de *Dahlias*, cultivés en pot.

Aucun Candidat.

6.° CONCOURS. — A la plus belle collection de *Dahlias*, fleurs coupées.

Médaille d'argent au N.° I, appartenant à M. SOMMESSON, Amateur, avenue de Paris.

Médaille de bronze au N.° XXI, appartenant à M. SALTER, Horticulteur, avenue de Picardie.

Mention honorable au N.° XIV, présenté par M. RÉNÉ, Jardinier chez M. BLACK, près Saint-Germain.

7.° CONCOURS. — A la plus belle collection de *Bruyères* en fleurs.

Bien que le N.° VII contînt quelques Bruyères, le Jury n'a pas jugé la collection assez nombreuse pour qu'il y ait lieu à accorder récompense.

8.° CONCOURS. — A la plus belle collection de Plantes en fleurs. *Cultures d'Amateurs.*

Le Jury a décidé qu'il n'y avait lieu à accorder, pour ce Concours, qu'une *Médaille en bronze* au N.° VI, appartenant à M. JESSÉ, Amateur.

9.° CONCOURS. — A la plus belle collection de Plantes en fleurs. *Cultures marchandes.*

Une seule récompense a été accordée à ce Concours, et la *Médaille d'argent* a été décernée à M. DUVAL, Horticulteur, rue Duplessis.

10.° CONCOURS. — A la plus belle collection de Végétaux en fleurs, comprenant les Plantes *Annuelles, Bisannuelles* et *Vivaces,* de pleine terre, propres à orner les parterres.

Médaille d'argent au N.° XVIII, présenté par M. PAJARD, Jardinier en chef du Jardin des Plantes de Versailles.

Médaille de bronze au N.° XXI, appartenant à M. SALTER.

11.° CONCOURS. — A la plus belle collection d'*Arbres fruitiers.* Arbres de pépinières.

Le Jury a cru ne devoir accorder, pour ce Concours, qu'une simple *Médaille de bronze* au N.° XXIV, présenté par M. CROUX, Pépiniériste, à Vitry.

12.° CONCOURS. — A la plus belle collection d'*Arbres résineux.*

Médaille d'argent au N.° XX, appartenant à M. BERTIN, Horticulteur, rue Saint-Symphorien.

Médaille de bronze au N.° VIII, présenté par M. PAJARD, déjà cité.

Mention honorable au N.° XXIV, appartenant à M. CROUX, déjà désigné.

13.° CONCOURS. — A la plus belle collection de *Plantes venant du point le plus éloigné de Versailles.*

Médaille d'argent au N.° XIII, présenté par M. SOUCHET fils, Horticulteur, à Bagnolet.

14.° CONCOURS. — Aux espèces les plus *rares* et les plus *nouvelles*. *Végétaux ligneux*, propres à augmenter les collections d'Amateurs, et à favoriser le commerce Horticole.

Médaille d'argent au N.° XX, présenté par M. BERTIN, déjà dé signé.

15.° CONCOURS. — A la plus belle collection d'*Ananas en fruits*, en maturité, ou approchant de la maturité.

Médaille d'argent au N.° XI, présenté par M. PÉELLE, Horticulteur, à Glatigny.

Mention honorable au N.° XII, appartenant à M. DEVONGES, Horticulteur, au Chesnay.

16.° CONCOURS. — Aux *Instruments, Outils et Machines Horticoles*, présentant les meilleures conditions d'utilité.

Aucun Candidat ne s'est présenté.

17.° CONCOURS. — Aux *Objets d'Art et de Fabrication* qui se rattachent à l'Horticulture.

Médaille d'argent au N.° XXVI, à M. LOYER fils, Chaudronnier, rue de la Paroisse, pour son appareil *Thermosiphon*.

Mention spéciale au N.° XXX, présenté par M. BOURDIER, Professeur de peinture, rue Satory, pour ses *Tableaux de fruits*.

Mention honorable au N.° XXXI, présenté par M. NOUGUEZ, Professeur de dessin, avenue de Saint-Cloud, pour une Peinture aquarelle et pastel, représentant un *Crinum scabrum*, plante cultivée par M. AIMÉ, Horticulteur-Botaniste, à Versailles.

Mention honorable au N.° XXXII, pour les *Fleurs artificielles*, présentées par madame MAKÉREEL, rue de la Pompe.

Enfin, *Mention honorable* au N.° XXXIX, pour la belle *Jardinière-meuble*, ouvrage de M. MASSON, Ébéniste, avenue de Paris.

Il n'y a pas lieu à appliquer le 18° Concours.

Le N.° IV, présenté par M. LOTH, ancien Horticulteur de Paris, pouvait sans doute aspirer à quelque distinction ; mais, le Président de la Commission d'Exposition nous a fait connaître la déclaration

positive de M. LOTH, qu'il ne voulait nullement concourir. Le Jury a dû se contenter d'admirer les beaux produits de ses cultures.

Je ne me suis pas étendu, Messieurs, sur le mérite des collections presentées; j'ai craint d'abuser de vos moments, et, d'ailleurs, vous avez été à même de remarquer toutes les beautés qu'elles renfermaient.

Nous invitons MM. les Horticulteurs à seconder les efforts de la Société, et ce sera en répondant aux nouveaux appels qu'elle leur fera, qu'ils prouveront qu'ils nous ont entendus et compris.

Après la lecture du Rapport, les Lauréats ayant été appelés, M. le Président, en leur remettant les Médailles et les Mentions, leur a adressé l'allocution suivante :

« MESSIEURS,

« Les produits qui ressortent de l'industrie horticole profitent au bien-être des « populations, et les progrès qui découlent d'une exécution active et intelligente « conduisent à l'amélioration de ces produits. — Les objets que vous avez exposés « avaient un caractère de beauté et d'utilité qui démontrent l'influence d'un travail « persévérant et éclairé ; ils ont été appréciés, et vous ont mérité la récompense que « je vous remets au nom de la Société. »

LISTE DES EXPOSANTS.

PLANTES, FLEURS, FRUITS, LÉGUMES
ET AUTRES OBJETS

EXPOSÉS DU 11 AU 15 SEPTEMBRE 1844,

dans les galeries de l'Hôtel-de-Ville de Versailles.

N.° I.

M. Sommesson, avenue de Paris, 9; M. Lefèvre, Jardinier.

Dahlia lady Bathurst.
bicolor maron.
Dumont de Courset.
admirable Louise.
reine des fées (Soutif.)
le comte d'Hélly.
Pierre Puget (Soutif.)
rival queen superba.
Jach O'lantern.
prince Albert Adam.
Vénus Victrix Harrisson.
le triomphe de Tours.
charivari Pachot.
ami Robeard.
miss Watson.
comte de Cussy.
Jupiter Harrisson.
Trierre Roblin.
princesse of Capina.
Artabanes Girling.
triomphe de Chartier.
Constantia.
Sure Enough.
Quare Lane.
Painted lady Girling.
Satirist Headland.
miracle Miellez.
Vendredi Durufle.
M.^{s} of Lansdown Brown.
triomphe Miller.
Pools With's.

Dahlia Adine.
Pierre Puget (Soutif.)
Tartar.
Flora Stenden.
Jonna Contzen Rigolet.
Solliman.
Lewisham Rival.
Conqueror of the plain.
Oriental Péarl.
bronze perfection.
Constancy.
lady Cather. Jermyn Girling.
rival Revenge Cox.
miss Buckle.
D.^{ss} de Nemours.
royale (Sharp).
Jules Vangaver Bauduin.
beauty of the Willa.
Guttembourg.
Bonaparte Elphington.
Fairy queen Girling.
Caroline Walner (Salter).
perfection des Anglais.
Northern Beauty.
le duc of Devonshire.
beauty Parson's.
reed cross King.
Queen of Sarum.
Charles XII Miller.
Montézuma Pachot.
Siphens.

Dahliá Flavens.
Bonaparte.
Eclypse Cattengh.
Blomsbury Fée.
Rubens.
rival lilac Walner.
le triomphe de Muller
M. Lochroy.
beauté de Paris (Soutif).
Nubila.
Elfrida.
duke of Cornwal.
Phénoménon.
Washington.
Zozime Alloux Wachi.
purpurea alba.
Easter Beauty.
Franç.-Adélaïde-Amélie de Nemours (semis de 1844).
un semis.
défiance Brown.
beauty of Wakefield.
Attila Whale.
bonna Martha Dadd.
Cagliostro Pachot.
Fanion (Soutif)
Baroque Lucot.
dame Éroft rival.
indispensable Girling.
Nabuchodonosor (Soutif).
lord Sondes Lockle.
Poiteau (Soutif).
prince of Wales (Girling).
Madame Dumortier.
là reine d'or.
Curate Brown's.
lady Erskine.
Yelleco Clima.
Admiral Sopford Trenfield.
un semis.

Dahlia antagoniste Bragg.
Butterfly Girling.
duke of Richmond.
rival lilac Walter.
Fainy queen Salter.
P.ᶜᵉˢˢ royale Thompson.
King of lilac Girling.
Jehu Girling.
M.ᵐᵉ Schaunenfeld.
M.ᵐᵉ Jenny d'Aubenas.
Norma.
Nompareil.
Minerva Girling.
Miranda Brown.
beauty of England.
Dumont-d'Urville.
Queen of the Isles.
miss Chester.
Locheil.
Métabus Salter.
Madame Lochroy.
de Bugny.
Pressida.
reine de Golconde.
boule d'or.
le duc l'Alençon (sem. 1843).
Constance de Valmont.
confidence Kook.
Essex Triumph.
Orb Widnall.
Raimbow Smith.
comte Perrot.
Grafin Stolberh Dégen.
la lionne Lucot.
miss Chester.
Anna Minerva Girling.
Montézuma Pachot.
King of the Goths.
beauty of Wands worth.

N.° II.

M. Pluchet, à Trappes; M. Berbau, jardinier.

Artichaut de Laon.
Chou cabus d'Alsace.
quintal.
de Bonneuil.
de Hollande, pied court.
de Saint-Denis.

Chou d'Yorck.
Milan gros.
petit.
ordinaire.
à grosses têtes.
fleur dur

Ognon rouge.
pâle.
blanc.
Échalotte ordinaire.
Ail ordinaire.
Céleri turc.
Chicorée frisée.
scarole.
Laitue royale.
palatine.
turque.
Romaine blonde.
Estragon.
Cerfeuil ordinaire.
frisé.
Chervis.
Salsifis.
Patate rouge longue.
jaune longue.
Pomme de terre jaune ronde.
mille-z-yeux.
violette.
cornichon.
Pomme de terre rouge.
de Nampon.
Navet de Clairefontaine.
rond à collet rose.
à collet blanc.
Oseille blonde.
Persil commun.
frisé.
Pois ridé.
mange-tout.
Haricot de Soissons.
pisiforme.
flageolet.
de la Chine.
Carotte courte de Hollande.
demi-longue.
de flandre.
Potiron jaune.
vert d'Espagne.
Potiron turban.
Radis rose.
Poireau de Rouen.
Pimprenelle.
Fève de marais.
Fraise des Alpes.
Groseille rouge à grappes.
Pêche grosse mignone.
belle Beauce.
Madeleine de Courson.
belle de Vitry.
Brugnon musqué.
Poire bon-chrétien d'hiver.
Napoléon.
bon-chrétien d'hiver.
Doyenné d'hiver.
blanc.
duchesse d'Angoulême.
Catillac.
Beurré d'Angleterre.
Martin sec.
Colmar.
d'été.
Messire-Jean.
Virgouleuse.
bergamotte Crassane.
Saint-Germain.
Bézy Chaumontel.
gros Rousselet.
Poire Jargonelle.
Callebasse.
Pomme reinette de Canada.
d'Amérique.
d'Espagne.
Calville rouge.
blanc.
Apis rose.
Reinette franche.
Rambour d'été.
Raisin Chasselas ordinaire.
de Fontainebleau.
Nèfle grosse.

N.° III.

M. Cornu, horticulteur, rue de Montreuil, n.° 31.

Rosiers hydrides remontants.

Newton.
Maréchal Soult.
Princesse Hélène.
Clémentine Duval.
Prince Albert.

Mélanie Cornu.
Duchesse de Nemours.
Marquise de Boxcella.
Julie Dupont.
P.lle de Neuilly.
Triomphe de la Guillotière.
Reine Victoria.
Comte de Paris.
La Reine.
Baronne Prévost.
Clémentine Seringe.
Louis Bonaparte.
Coquette de Montmorency.
Fulgorie.
Lady Forkwic.
Lodoïska Marin.

Ile Bourbon.

Véléda.
Victoire Argentée.
Bouquet de Flore.
Madame Nérard.
Madame Margat.
Acidalie.
Reine des Iles-Bourbon.
Comice de Seine-et-Oise.
Paul Joseph.
Roblin.
Émile Courtier.
Hermosa.
Marquise d'Ivry.
Madame Aude.
Mistress Bosanquet.
Docteur Rocque.
Parquin.

Thés.

Bougère.
Comte de Paris.
Princesse Hélène de Luxembourg.
Pauline Plantier.
Burette.
Fanny Duval.
Madame Buzeau.
Élisa Sauvage.
Clara Sylvain.
Eugénie Jovin.
Jaune de Smith.
Pactole.
D'Yèble.
Marguerite.
Safrano.
Multiflore lord Davoust.

Roses bengale.

Marjolin du Luxembourg.
Stravius.
Romain Desprez.

N.° IV.

M. Loth, ancien horticulteur, rue Berthier, n.° 2.

Lantana mexicana.
Ficus elastica.
Passiflora rubra.
Garcinia gombogia.
Coffea arabica.
Dracæna draco.
terminalis variegata.
Maranta zebrina.
Hematophyllum aitoni.
Cyrtanthus obliquus.
Hæmanthus albiflos.
Caladium bicolor.
Herreria houletiana.
Cactus monstruosus.
Echinocactus pyramidalis.
mammulosus.
Opuntia leucacantha.
Euphorbia meloformis.
Euphorbia grandidens.
Aloe disticha.
ferox.
nigricans.
Echeveria glauca.
Araucaria brasiliensis.
Cissus variegatus.
Agave filifera.
Yucca draconis variegata.
Penstemon gentianoides.
Statice pseudo-armeria.
Lobelia ignea.
Erythrina cristagalli.
Thunbergia alata alba.
lutea.
genevriers de semis.
Sumac de Cachemire.

N.° V.

M. Thomas Jones, horticulteur, avenue de Paris, n.° 59.

Navet norfolk white.
green zaronds.
poponarens.
Navet reed rounds.
scotch turnips.
scoeeds turnips.

N.° VI.

M. Jessé aîné, Amateur, rue du Jardin-des-Plantes, 14.

Vinca rosea.
alba.
Phormium tenax.
Sparmania africana.
Illicium anisatum.
Cassia tomentosa.
Nicotiana glauca.
Mimosa longifolia.
esterhazya.
Magnolia grandiflora.
Asclepias fruticosa.
curassavica.
Canna speciosa.
Geranium quadrangulare.
gibbosum.
de semis.
Verbena venosa.
Cineraria amellus.
platanifolia.
Lotus jacobæus.
Lantana camara.
Heliotropium peruvianum.
Viola arborea.
Achimenes longiflora.
grandiflora.
Lophospermum scandens.
Fuchsia.
Thunbergia alata.
Begonia discolor.
Rochea falcata.
Cactus monstruosus.
microdasi.
mamillaris.
Aloe suffruticosa.
variegata.
Rhipsalis salicornioides.
Crassula.

N.° VII.

M. Duval fils, Horticulteur-Grainier, rue Duplessis, 14.

Yucca gloriosa.
glaucescens.
filamentosa.
Phlox tardiflora.
maculata.
Magnolia fuscata.
Fuchsia fulgens.
globosa.
variétés.
Erica multiflora.
persoluta.
linnæa.
pyrolæflora.
cruenta.
mammosa coccinea.
major.
boweana.
ramulosa.

Erica cubica minor.
declifordia.
eximia.
Verbena venosa.
Lantana variabilis.
Citrus sinensis.
Pelargonium variés.
Eugenia australis.
Lobelia cardinalis.
Polygala attenuata.
Amaryllis belladona.
Aster sinensis (variété Ponsart).
Hæmanthus puniceus.

N.° VIII.

M. Corbie jeune, Horticulteur au Pecq, rue du Moulin, près Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).

Poire Beurré doré.
d'Aremberg.
d'Amanlis.
panaché.
incomparable
Picquery.
Capiaumont
belle de Berry.
duchesse d'Angoulême.
Saint-Germain.
délices d'Ardempont.
Louise bonne d'Avranches.
Napoléon.
Bergamotte d'Austrasie.
de Bruxelles.
Sylvange.
Cadette.
Crassane.
Doyenné d'été.
d'hiver.
doré.
St.-Michel archange.
Canning.
Colmar d'automne.
Messir-Jean.
Martin-sec.
Louise-Bonne.
bon-chrétien d'Espagne.
turc.
d'hiver.
Célestin.
Épine d'hiver.
Sucré vert.
franc Réal d'hiver.
Catillac.
Poire passe-Colmar doré.
Rousselet musqué.
Saint-Lézin.
Ananas.
Pomme Reinette franche.
d'Angleterre.
Granville.
de Canada.
dorée.
grise.
Louis XVIII.
Francatu.
d'Auvergne.
Pigeon.
Ostrogothe.
aux quatre goûts.
Calville blanc.
rouge.
Rambourg d'été.
Pomme Fenouillet gris.
jaune.
Apis.
grosse Rosa.
Belle fille.
Coqueriot.
Châtaignier.
Cœur de bœuf.
Pêche grosse Mignonne.
Bourdine.
Galande.
Téton de Vénus.
Raisin chasselas.
de Calabre.
Corbeilles de roses du Roi et de roses Aubernon.

N.° IX.

M. Masson, Jardinier, au Collége royal de Versailles.

Tomates.
Raisin. Plusieurs variétés.
Corbeilles de fruits variés.
Choux d'Alsace.
de Milan.
Scarole.
Chicorée fine.
Poireau de Rouen.
Carotte hâtive.
Carotte de Hollande.
de Flandre.
Navet rond à collet rose.
Artichaut de Laon.
Pomme de terre hâtive.
mille-z-yeux.
Hollande.
cornichon uni.
rouge ronde.

N.° X.

M. Jaquelin, Amateur, rue d'Angivilliers; M. Ladan, jardinier.

Gladiolus floribundus.
Amaryllis belladona.
Salvia patens.
Erythrina crista-galli.
Gardenia.
Bignonia radicans.
Heliotropium peruvianum.
Begonia discolor.

N.° XI.

M. Pélle, Horticulteur à Glatigny (près Versailles).

Ananas communs.
Cayennes lisses.
Ananas montserra.
Enville.

N.° XII.

M. Adolphe Deronges, au Petit-Chèsnay.

Ananas communs.

N.° XIII.

M. Souchet, Horticulteur à Bagnolet, Grande-Rue, 77, (Seine).

Strelidtzia augusta.
Salvia coccinea variegata.
Clematis zelanica.
Begonia zebrina.
Bancksia latifolia.
Agave rumphii.
Bilbergia acaulis zebrina.
Araucaria brasiliensis.
imbricata.
Bancksia serrata.
Stadmannia australis.
Pinus australis.
Abrotamus elegans.
Salix japonica.
Æschinanthus orfieldi.
Roxburgi vora.
Dammara australis.
Dryandra formosa.
Berberis macklenni.
species nova du Brésil.
Spirea fissa.
Quercus spicata.
Agnostus sinuatus.
Begonia zebrina.
Eutalis macrophylla.
Aristolochia kœmpferi.
Aceratium ganitri.
Gesneria organa.
Clerodendron splendens (Hugel).
splendens (Knigth).
lœvifolium.
Ficus diversifolia.
Pandanus adoratissimus.
Philocladus trachemino'ides.
Phlox princesse Marianne.
Achimenes coccinea.
grandiflora.
Angelonio salicarioïdes.
Fuchsia, plusieurs variétés.
Tecoma capensis.

N.° XIV.

M. Lotin René, jardinier chez M. Black-Bellair, près Saint-Germain.

Dahlia comte de Flandre.
marquis of Lation.
indispensible Tessar.
charivary.
triomphe de Belle-perche.
Perronnet.
Optime Turtelle.
Modesta.
prince Albert.
blond Burile.
rouge et noir.
Sarah de Brown.
duchesse de Nemours.
prime rose.
Odalisque.
Monarque.
Dahlia duchesse of Richemond.
admirable Stomfard.
Leonora Girling.
Pondil rival.
madame Mortier Bavais.
Sulfard rival.
Pintal lady.
royal Standard.
alba purpurea superba.
madame Lebrun.
Caroline Valner.
princesse royale.
Kope métropolitain.
Figaro.
grand Tournement.
Candidata.

Dahlia Purpurea alba.
pilote.
princesse Alice.
S.t Hildevers Howard.
Nicolas Niquelby.
Glory of Plimonth.
Marie Ouard.
Carno Amella.
beauty of the plent.
president of the went.
beauty of akenet.
défiance de Brown.
Julia Robinson.
admirable.
Amato.
miss Cameron.
Firbal.
Virginie Queen.
Artabane.
Exquisita.
Argo Widnale.
Wouquihle.
Buterfly.

Dahlia Hilos.
unique Amel.
indispensable Girlings.
Maria Ouller.
Constantia.
Demalion.
pentate Harris.
conquerar of the wal.
beauty of england.
madame Milcent.
général Carboneau.
Oliver the vove Gre.
égyptien prince.
Levisons rivalle.
beauté suprême.
revanche d'Écosse.
Celino.
Charles II.
Crepton de Brown.
lady Germin.
Comtesse of Pimbrok.
48 Dahlia de semis, gains de l'exposant.

XXV.

M. Derongé, Propriétaire-Amateur, rue Maurepas.

Dahlia Beauty of the plain.
Unrivaled.
Nicolas Niquelby.
Ros unique.
Eclips.
Victor.
Vierge de Vaucouleur.
Julia Clarck.
Premier Voisenon.
Odalisque.
Newid Parc.
Lilac incomparable.
Gaspard Monge.
Louise Marchand.
Zambo.
Bang Up.
Essex triomphe.
D.sse de Richemond.
duchesse d'Orléans.
commandant.
Charles XII (Harrisson).

Dahlia Sarah.
purpurea alba
Leonora.
C.te de Chambord.
Richard III.
sir John Richardson.
queen of Tromps.
marquis of Lotihan.
triomphe de Belle-Perche.
grenadier.
Reinbow.
Levissam rival.
comte de Cussy.
Friloux Dubourg.
Attila.
beauty of Hackney.
gloire de Douai.
Fire Ball.
Barbier Joitte.
Marchioness of Landsdown.
Kate Nicleby.

Dahlia Patantée.
Suffolc Hero.
lady Bathurst.
Rovers Bride.
lady Cooper.
triomphe de Tours.
rival Sussex.
Carnot (ansell).
Argo.
liberty.
Englands rival.
Caroline Walner.
Petit Paul.
Charles XII Miller.

Dahlia docteur Broussais.
royal Standard.
Eliane de Beaucour.
Modesta.
Majestic.
red cross Knicht.
indispensable.
Diana Vernon.
Blomsburry lée.
pompon.
comtesse Minto.
Pickwick.
rival lilac.
prince of Wales.

N.° XVI.

M. Lemay, Jardinier chez M. Taphinon, Propriétaire-Amateur, avenue de Paris, 53.

Rosiers Perpétuels.
de Montracy.
Prince Albert.
Pimprenelle.
Remontant.
reine Victoria.
Maréchal Soult
Aubernon.
Mélanie.
Duchesse de Nemours.
Bernard.
Palmire.
du roi.
duc d'Aumale.
Prudhomme.
Mistress Elliot.
Isaure Labé.
Comte de Paris.
Princesse Hélène.

Rosiers Bengales.
Triomphant.
Ermite.
Sanguine.
Cramoisie supérieure.

Rosiers Noisettes.
Vitelline.
Lamarque.
Luxembourg.
Ordinaire.
Aimé Vibert.
de Boulogne.
Desprez.
Labiche.
Euphrosine.

Rosiers Ile-Bourbons.
Bouquet de Flore.
Proserpine.
Mistress Bosanquet.
Hermosa.
M.me Nérard.
reine des Iles Bourbon.
M. Desprez.
de Gaches.
Emile Courtier.
Acidalie.

Rosiers à Bractées.
Maria-Leonida.

Rosiers Thés.
Bougère.
Triomphe de Luxembourg.
Pactole.
Jaune.
Bourbon.
Ordinaire.
Reine de Hollande
Hyménée.
Un tableau de Dahlia.
Une corbeille de fleurs.

N.° XVII.

M. Truffaut fils, Horticulteur, rue des Chantiers, 34.

Rosiers Bengales.

Beau carmin du Luxembourg.
Frédéric Haeber.
Archiduc Charles.
Louis-Philippe.
Duchesse de Kent.
Favier.
Eugène Hardy.
Triomphe de Gand.
Cramoisi nouveau.
Madame Galez.
Clara Sylvain.
Général Soyez.
Triomphant.
L'infidèle.

Rosiers Thés.

Burette,
Gigantesque.
Moiré.
Antérose.
Thé Bourbon.
Safrano.
Lucie Dubourg.
Mirabile.
Rose Hardy.
Goubault.
Valentine.
Bougère.
Pactole.
Pharaon.

Rosiers Noisettes.

Clarisse Harlow.
Aimé Vibert.
Eugenie Doubourg.
du Luxembourg.
Lamarque.
Duc de Nemours.

Rosiers à Bractées.

Maria Léonida.

Rosiers Ile-Bourbons.

Mistress Bosanquet.
Henry Plantier.
Madame Aude.
Hermosa.
Parquin.
Phénix.
Comte de Rambuteau.
Maréchal de Villars.
Docteur Rocque.
Comice de Seine-et-Marne.
Reine des Ile-Bourbons.
Dégaches.
Marianne.
Proserpine.
Madame Margat.
Madame Nérard.
Acidalie.
Emile Courtier.
Paul Joseph.

Rosiers hybrides Perpétuels.

Fulgori.
Gloire de la Guillotière.
Augustine Mouchelay.
Princesse de Galles.
Lady Fordwich.
Duchesse de Sutherland.
Mistress Elliot.
Bernard.
Princesse Hélène.
Julie Dupont.
Clémentine Seringe.
Clémentine Duval.
Grand Capitaine.
Reine Victoria.
Docteur Marjolin.
Prudence Reëser.
Comte de Paris.
Duc d'Aumale.
Williams Jesse.
Rivers.
Prince Albert.
Aubernon.
Mélanie Cornu.
Marquise Boccella.
Duchesse de Nemours.

N.° XVIII.

M. Pajard, jardinier en chef du Jardin-des-Plantes de la Ville, rue du Jardin-des-Plantes.

Araucaria brasiliensis.
imbricata.
Pinus sylvestris.
cembro.
maritima.
minor.
halepensis.
brutia.
pinea.
var.
strobus.
tæda.
montana.
laricio.
calabra.
taurica.
austriaca.
Taxus hibernica.
Abies pinsapo.
taxifolia.
hudsoni.
sibirica.
nigra.
rubra.
picea.
Cedrus libani.
Cupressus horizontalis.
pyramidalis.
thuyoides.
var.
Juniperus communis.
virginiana.
macrocarpa.
prostrata.
alpina.
bermudiana.
Thuya tatarica.
Pinus caramaniensis.
Evonymus jap. fol. argenteis.
fol. aureis.
Erica multiflora.
Quercus catæsbei.
mirbeckii.
fastigiata cucullata.
robur laciniata.
Quercus aquatica.
rugosa.
Phormium tenax.
Stenactis speciosa.
Erigeron glabellum.
villarsii.
Coreopsis integrifolia.
Cyclamen europeum.
hederæfolium.
Solidago fragrans.
gigantea.
recurvata.
Hemerocallis japonica.
undulata.
Achillea millef. purpureum
Lilium canadense.
Lobelia cardinalis.
purpurea.
syphilitica.
Rudbeckia hirta.
Schizanthus pinnatus.
Chelone barbata.
Aster bellidiflorus.
fragilis.
laxus.
lanceolatus.
longifolius.
tripolium.
adulterrimus.
spectabilis.
salignus.
amellus.
Chrysocoma linosyris.
Tagetes signata.
Phlox suffruticosa.
Salvia hispanica.
Clarkia pulchella alba.
Lupinus polyphyllus.
Centaurea americana.
Dracocephalum speciosum
virginianum.
lobelioides.
moldavicum.
Gladiolus psittacinus.
floribundus.

Oxalis deppii.
Impatiens noli-tangere.
longicornis.
Peronia dealbata.
Rheum australe.
Panicum virgatum.
Sorghum halepense.
Spartina cynosuroides.
Arundo donax variegata.
Leonurus sibiricus.
Galinsoga trilabata.
Zinnia elegans.
Astrantia major.
Calamintha vulgaris.
Tussilago farf. variegata.
Mentha rotundif. variegata.
Acorus gramineus variegat.
Amaryllis longifolia.
Menziezia polyfolia.

N.° XIX.

M. Godat, Horticulteur-Maraîcher, rue de la Bonne-Aventure, 20 *bis*.

Poire Beurré gris.
d'Ardempont.
Bon-Chrétien d'été.
d'Espagne.
d'hiver.
Crassane.
Doyenné.
Bézy Chaumontel.
Rousselet de Reims.
Saint-Germain.
Catillac.
duc.^{sse} d'Angoulême.
Franc Réal.
Glou-Morceau.
Messir-Jean.
Beurré d'Aremberg.
Melon cantaloup d'Amérique.
fond blanc.
fond noir.
Pêche de semis.
Chou gros pommé bouché.
Milan de St.-Denis.
Cornichons.
Concombres.
Céleri turc.
Céleri blond.
Potiron vert de Hollande.
Autre de la récolte de 1843.
Ognon rouge pâle.
Carotte hâtive de Hollande
de Hollande (seconde saison)
Radis noir (var.).
Artichaut de Laon.
Chou-Fleur demi-dur.
Laitue rousse hâtive.
Romaine blonde.
Chicorée de Rouen.
Scarole.
Poireau de Rouen.
Radis petit hâtif.
gros rose.
Pomme de terre cornichon.
cornichon anglais.
rouge.
vitelotte.
ronde rouge.
jaune.
ananas.
Betterave champêtre.

N • XX.

M. Bertin Horticulteur, rue Saint-Symphorien, 1.

Pinus sylvestris.
maritima.
Pinus taurica.
austriaca nigra.

Pinus caramania.
montana.
pumilio.
canariensis.
montezuma.
laricio.
lanceolata.
glauca.
palustris.
echinata.
insignis.
strobus.
religiosa.
cembro.
columbaria de graine.
de bouture.
tenuifolia.
strobus exelsa.
Thuya orientalis.
occidentalis.
tatarica.
plicata.
filiformis.
articulata.
intermedia.
Taxus canadensis.
pyramidalis.
baccata.
variegata.
horizontalis.
picea.
Abies nigra.
alba.
nana.
balsamea.
mexicana.
taxifolia.
morinda.
pichta.
spectabilis.
canadensis.
pinsapo.
minziezii.
religiosa.
Juniperus communis.
virginiana.
sabina variegata.
mexicana.
suecica.
capensis.
propendens.
rependa.

Juniperus gossantanea.
virginica variegata.
pendula.
pyramidalis.
sinensis.
africana.
excelsa.
hiemalensis.
belfordiana.
bermudiana.
Larix cedrus.
Larix europæa pendula.
deodora.
europæa.
Araucaria imbricata.
Cupressus torulosa.
horizontalis.
pyramidalis.
distica.
pendula.
sinensis pendula.
Ilex prinoïdes.
latifolia.
crassifolia.
nova.
Mespilus pyracantha fructu albo.
germanica variegata.
pyracantha crenata.
Quercus robur cucullata.
confertifolia.
coccinea laciniata.
fastigiata cucullata.
robur élegans.
castaneæ folia.
lyrata.
palustris.
phœnicea.
laciniata nova.
gibraltarica.
laurifolia.
virens heterophylla.
imbricaria.
tauzin.
loïetii.
fordii.
Lilas princesse Marie à feuil. pennées.
Daphne indica rubra.
luteciana.
Clematis zelanica.
Illicium religiosum.
Magnolia harwicus.

Ptelea heterophylla.
Aucuba japonica var.
Buxus microphylla.
crispa.
Punica granatum florealbo pleno.
Dracæna australis.
Mahonia aquifolia.
fascicularis.
hybrida.
intermedia.
nepalensis.
integrifolia.
species nova.
Berberis rotundifolia.
Prunus laurocerasus variegata.
Spirea lindleyana.
humboldii.
Vitis heterophylla varieg.
Cotoneaster microphilla.
Phillyræa crispa.
Schubertia nucifera.
Yucca draconis.
Bonapartia juncea.
Veronica speciosa.
Clematis cœrulea odorata.
Gladiolus spittacinus.
Gravure du *Rhododendrum arboreum, Charles Truffaut*, gain de l'exposant.

N.° XXI.

M. John Salter, Horticulteur, avenue de Picardie, 32.

Dahlias.

Comte de Paris.
Sir S. Richardson.
Belle de Donk.
Imogène.
Privateer.
Marie Schmidt.
Victory of Sussex.
Lady Saint-Mour.
Blanche Shell.
Amelia Chretenanx.
Lady Cooper.
Sir H. Pottinger.
Delectus.
Beauté de Couvreaux.
Graland.
Caroline Walner.
Orange superbe.
Raimbow.
Nihil.
Portia.
Wassernymph.
Beuch of Bucks.
Essez triumph.
Zoé.
Vanguisher.
Odalisca.
Spitfire.
La Lionne.
Germania.
Fleur de Geralsteir.
Madame Vonder Mark.
Sapho.
Perpetuel grand.
Jupiter.
Antagonist.
Anacréon.
Lady Antrobus.
Aurnntia (Sparrez).
Eximia.
Essex Champor.
Chieflain.
Asmodeus.
Duchesse d'Orléans.
Beantz of Kent.
of Birmingham.
Horace Vernet.
Nulwich.
Fleur de Geraulsteim.
Von Pasqueletti.
Madame Locroy.
Desirable.
Queen oi Trumps.
Raimbow.
Standard of perfecta.
Erfurter glocke.
Semis à nommer.
Achimenes Picta.
Collection de Reine-Marguerites disposées en tableau.

N.° XXII.

M. Alfred Salter, Horticulteur, avenue de Picardie, 32.

1 Fuchsia de semis de 3 mètres de circonférence.

N.° XXIII.

Supplément à M. Truffaut fils.

Rosiers Ile Bourbons.

Augustine Lelieur.
Charles Souchet.
Prince Eugène.

Rosiers hybrides Perpétuels.

La Reine.
Maréchal Soult.
Comte d'Eu.
Lady Alice Peel.
Louis Buonaparte.
Fabert.
Perpétuelle Lelieur.

N.° XXIV.

M. Croux fils, pépiniériste, successeur de son père, à Vitry-aux-Arbres (Seine).

Arbres fruitiers de Pépinière.

Cerisier Dona Maria.
    Elton.
    reine Hortense.
    d'Akêne.
Prunier de Montfort.
    de Fellenberg.
    Abricot rouge.
    Coë gardemdrop.
Abricotiers 4 variétés.
Pêchers 6 variétés.
Pommiers 6 variétés.
Poirier beurré d'Amanlis.
    fondante noisette.
    délice d'Ardempont.
    Williams.
    Belle du Grand-Mont-Rouge.
    Beurré rance.
        Capiaumont.
        Picquery.
        magnifique.
Poirier Madotte.
    Bon-Chrétien Napoléon.
    duchesse d'Angoulême.
    Beurré gris.
        d'Aremberg.
    belle de Berry.
    Doyenné d'hiver.
Larix cedrus.
    deodora.
Schubertia disticha.
Taxus baccata.
Larix europæa.
Pinus sylvestris.
    laricio.
    strobus.
    austriaca.
    cembro.
    caramania.
Abies picea.
    alba.
    canadensis.

Juniperus communis.
virginiana.
Thuya orientalis.
Thuya occidentalis.
Abies taxifolia.
balsamea.

N.° XXV.

M. Dubourg, Propriétaire-Amateur à Vaucresson.

Dahlias, 50 variétés de semis (gain de l'exposant).

N.° XXVI.

M. Loyer, Pierre (fils aîné), Chaudronnier-Mécanicien, rue de la Paroisse, 40.

Appareil thermosiphon, à double effet, pour le chauffage des serres.

N.° XXVII.

MM. Fontaine frères, Entrepreneurs de plomberie, rue St.-Pierre.

Nouveaux modèles de Chaudières de puissances diverses, pour chauffage des serres.
Tuyaux cylindriques et méplats de diverses dimension, pour la circulation de l'eau.
Bacs et Gouttières pour le chauffage des planchers de couches de serres.

N.° XXVIII.

M. Roche, Chaudronnier, rue Saint-Pierre, n.° 2.

Appareil thermosiphon pour chauffage des serres.

N.° XXIX.

M. Masson, fabricant d'ébénisterie, avenue de Paris, 12.

Jardinière meuble, en marqueterie, garnie de bronze doré.

N.° XXX.

M. Bourdier, Professeur de peinture, à Versailles, rue Satory, 28.

Etude de Fraise British queen Keen seedling Elton	Povenant des cultures de M. Truffaut.

N.° XXXI.

D. Nouguez, Professeur de Dessin, avenue de Saint-Cloud, 65 *bis*.

Une Peinture (aquarelle et pastel) représentant un *Crinum scabrum*, d'après la plante originale tirée des serres de T. Aimé, horticulteur-botaniste, à Versailles.

N.° XXXII.

Madame Makérrel ; fabrique de fleurs artificielles.

Couleurs garanties.

Pivoine.	Hortensia.
Oranger.	Bruyère du Cap.
Camellia.	Pied d'Alouette.

N.° XXXIII.

M. Truffaut père, horticulteur, rue des Chantiers, 34.

Corbeille de Raisin chasselas.

N.° XXXIV.

M. Lebast, Cultivateur à Argenteuil (Seine-et-Oise).

Corbeille de Fruits.

Suite de la Description des Plantes obtenues dans le département.

M. Aimé, horticulteur-grainetier, à Versailles, a obtenu une Rose qui mérite d'être signalée dans ce *Bulletin;* nous en donnons la description : elle provient d'un semis fait en 1841.

Rose PERPÉTUELLE, *Porthland.* Var. *Mad. Aimé;* arbrisseau buissonneux à ramifications dressées, couverte de petits aiguillons colorés, presque droits. L'écorce des jeunes ramifications est très colorée en rouge, comme le sont les aiguillons qui la couvrent. Feuilles longues petiolées, à pétiole rouge et glanduleux; folioles lisses et luisantes, ovales pointues, d'une moyenne largeur, assez longues, régulièrement et finement dentées. Les rameaux sont terminés par une ou plusieurs fleurs droites portées sur un pédoncule raide, dressé, coloré et glanduleux. Ovaire claviforme et lisse; bouton rose, fleurs grandes, pleines de couleur rose tendre très odorante. Cette variété, très floribondonde pendant toute l'année florale, tiendra une fort belle place dans les collections d'amateurs, et dans les plates-bandes fleuries. — M. Aimé est en mesure de livrer une assez grande quantité de Rosiers-tiges de cette variété qu'il fournira, selon les demandes, du 1er au 15 novembre. — Cet horticulteur intelligent se livre, entre autres cultures, à celle des Amarylis, dont il a déjà obtenu de belles variétés. Par une suite d'expériences, entreprises et suivies depuis cinq ans, il est parvenu à simplifier la culture de ces plantes d'une manière remarquable et digne d'intérêt. Il est arrivé à démontrer que les Amarylis ne sont pas aussi difficiles à cultiver et à conserver qu'on se l'imaginait, difficultés qui éloignaient les Amateurs de ce magnifique genre de plante. En visitant les cultures de M. Aimé, on acquèrera l'assurance que ces belles Liliacées peuvent être cultivées par tous les Amateurs soigneux. — M. Aimé publiera sans doute le résultat de ses expériences; nous l'y engageons, pour encourager les Amateurs qui, à son imitation, s'occuperont de cette plante trop abandonnée, et lui procureront des débouchés pour la vente de la quantité qu'il possède déjà, et qui s'accroît chaque année, par les nombreux semis qu'il en fait.

BIBLIOGRAPHIE.

Monographie du genre Œillet, et principalement de l'Œillet Flamand, par le baron de Ponsert. 2.e Edition; 1 vol. in-18, avec Planches. Prix : 2 fr. 50 c. Chez H. Cousin, rue Jacob, 21.

Notions sur l'Art de faire des Boutures, par Neumann, suivies des meilleures Méthodes employées pour l'emballage et le transport des Plantes vivantes d'un pays à un autre, et durant des longues traversées, avec 31 Planches. — Prix : 3 fr. Chez H. Cousin.

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX.

Séance du 3 Octobre 1844.

Présidence de M. REMILLY, Président titulaire.

La séance est ouverte à une heure.

A l'ouverture de la séance M. le président remercie la Société de avoir appelé à l'honneur de la présider. Il dit très modestement u'il ne se croit d'autres titres aux suffrages dont on l'a honoré, que 'être un membre dévoué à la prospérité de la Société et aux progrès le la culture, dont les résultats sont si importants pour le pays. Il ropose d'adresser des remercîments à M. Boullay, président sortant, pour la manière dont il a dirigé les travaux pendant la durée le sa présidence, et pour son dévouement aux succès de la Société : es remercîments sont votés à l'unanimité.

La rédaction du procès-verbal est mise aux voix et adoptée.

M. le secrétaire annonce le décès de l'un de ses membres, M. Fion, ncien horticulteur de Paris, retiré des affaires et devenu propriéaire à Versailles, où il se livrait encore à l'horticulture en amateur élé. La mort a enlevé M. Fion le 16 décembre dernier. M. le préident invite M. le secrétaire à préparer la Notice nécrologique de e membre pour la prochaine séance publique.

Correspondance manuscrite. — Lettre de la Société graire de Bologne, remise par M. Guillemin, pour lui annoncer 'envoi du premier volume de ses *Mémoires*, et pour demande le relations entre les deux Sociétés. Il est décidé qu'il sera dressé des remercîments à la Société de Bologne, et pour lui nnoncer que l'offre de relations est acceptée. — Lettre de M. May le Buren, qui remercie de sa nomination de membre corresondant, et qui se met à la disposition de la Société pour tout ce u'elle aurait à faire en Suisse. Lettre de M. Prevost, horticulteur istingué à Rouen, correspondant de la Société, pour annoncer 'envoi d'un nouveau cahier de pomologie, publié par la Société 'horticulture de la Seine-Inférieure. — Lettre de M. le Secrétaire e la Société d'horticulture de Caen, avec l'extrait d'une délibéra-

tion prise dans le sein de cette Société, par laquelle toutes les Sociétés horticoles de France sont invitées à faire une manifestation auprès de M. le ministre de la marine, pour la conservation du jardin botanique de Toulon, qu'on aurait le projet de détruire, suivant les termes de la lettre, et suivant le texte de la délibération de la Société de Caen. La Société, appréciant l'importance du jardin botanique de Toulon pour la science botanique et la culture, pour l'étude des végétaux et la propagation des plantes utiles, renvoie à son bureau l'examen de cette affaire, et l'autorise à procéder selon qu'il le jugera convenable, dans l'intérêt de la conservation de cet établissement.

Correspondance imprimée. — *Mémoires* de la Société agraire de Bologne, 1.er volume (renvoyé à l'examen de M. Guillemin). — *Bulletin* du Cercle général d'horticulture, numéro d'août 1844 (renvoyé à l'examen de M. Noble fils). — 3.e *Cahier de Pomologie*, publié par la Société d'horticulture de la Seine-Inférieure (renvoyé à l'examen de M. le D.r Battaille). — *Annuaire* de l'horticulteur-amateur et commerçant, année 1845, par M. Audot (renvoyé à l'examen de M. Thibierge). — *Bulletin* de la Société d'horticulture de l'Auvergne, numéros d'août et de septembre 1844 (renvoyé à l'examen de M. le D.r Erambert). — *Journal d'horticulture pratique*, numéros 13, 14 et 15 1844 (renvoyé à l'examen de M. le général Michaux). — Programme des concours pour les fleurs de Dahlias de la Société d'agriculture et de botanique de Louvain, dont l'exposition a eu lieu en septembre 1844. — Exposé des sujets de prix mis au concours par l'académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen. — Extrait du catalogue des plantes disponibles pour 1844 à 1845 du jardin de Fromont.

Présentation de Membres. — MM. Guillemin et Philippar présentent, comme membre associé, M. Carême (Hilaire), jardinier chez M. Gallais, propriétaire à Noisy-le-Roi (Seine-et-Oise). — Les mêmes membres présentent comme membre correspondant M. Audot, auteur de plusieurs ouvrages sur l'horticulture, à Paris. — MM. Tatin et Philippar présentent comme membres correspondants MM. Colin, jardinier en chef des Tuileries, et Jacquin aîné, grainetier-horticulteur à Paris, les deux horticulteurs appelés à

faire partie du jury de l'exposition automnale de septembre dernier. — MM. Boullay et Thibierge présentent comme membres correspondants MM. Chatain (Adolphe), professeur agrégé à l'école de pharmacie de Paris, et Nicole, ancien pharmacien, horticulteur-amateur à Dieppe.

Objets présentés. — M. Carême présente plusieurs belles Pommes de *Reinette du Canada*, et plusieurs belles Pêches de la variété *Téton de Vénus*.

Objets divers. — M. le Secrétaire met sous les yeux de la Société le Rapport du jury de l'exposition automnale, signé par le bureau, ainsi que le prescrit le Réglement, immédiatement après les opérations du jury, séance tenante. Ce Rapport, publié dans le dernier numéro du *Bulletin*, avec détails, est déposé aux archives.

En conséquence de l'art. XXVI du Réglement, la Société désigne MM. Tatin, Truffaut fils, Bertin, Duval père et Philippar pour composer la commission chargée de présenter un projet de programme pour l'exposition de l'année prochaine.

Rapports. — M. Jaquelin obtient la parole pour lire un Rapport sur la collection de Dahlias de M. Sommesson. M. le rapporteur indique la disposition de cette magnifique et nombreuse collection, parle de l'effet qu'elle produit selon l'arrangement des plantes et la beauté des variétés, et s'arrête à la nomenclature de quelques plantes les plus remarquables de cette collection.

Le même membre fait un Rapport sur le *Bulletin* de la Société d'horticulture d'Orléans, numéro de mai 1844; il signale tout ce qui, dans ce numéro, lui paraît devoir offrir de l'intérêt, indique les plantes rares ou remarquables qui figurent sur le bureau pendant les séances, et rappelle avec insistance l'avantage de l'exécution de cet article réglementaire qui devient un stimulant pour les horticulteurs et les amateurs. M. le rapporteur résume les détails de l'exposition des produits de cette Société, qui marche rapidement vers le progrès, et travaille avec un zèle soutenu; il indique les récompenses accordées par le jury, et cite les plantes les plus remarquables qui figuraient à cette exposition. M. Jaquelin, qui recherche tous les moyens qui peuvent concourir au succès de la Société, pense, qu'à l'imitation de la Société d'horticulture d'Orléans, une

serre telle que celle qui existe au jardin des plantes de cette ville, et qui rend des services scientifiques et horticoles au département, à la ville et à la Société, serait également utile à Versailles. Il pense que cette serre manque au jardin des plantes de la ville de Versailles, où un emplacement convenable est déjà disposé pour la recevoir. M. Jaquelin croit que cette serre, à l'établissement de laquelle les fondateurs de ce jardin public ont songé dès sa création, pourrait être formée par le produit d'une souscription ouverte dans le sein de la Société, souscription à laquelle les sociétaires devraient, dans l'opinion du rapporteur, prendre part, et à laquelle les habitants, amateurs de plantes, et les horticulteurs de la ville seraient invités à concourir. Cette proposition, accueillie sans aucune discussion, est renvoyée à une commission, qui est chargée de l'examiner, de soumettre à la Société son opinion, et, dans le cas de la prise en considération du projet de M. Jaquelin, de proposer les moyens propres à la réaliser. Cette commission, à laquelle M. Jaquelin est adjoint pour donner toutes les explications nécessaires, se compose de MM. Caron, D.r Battaille, général Michaux, Bertin, Duval père, Philippar, colonel Mathieu, Guillemin Leduc, Frémy et Gautier.

M. Laborie continue la lecture de son Rapport sur les collections de Tulipes des amateurs versaillais; il cite les collections de MM. Derongé, colonel Mathieu, colonel Lixon, Prevost, et de Madame Vatinelle, nièce de feu notre collègue M. Dubourg. M. le rapporteur s'attache à faire ressortir le mérite de chacune de ces collections, et conclut à demander qu'il soit fondé un prix pour ce genre de collection, si digne de l'attention des floriculteurs. La Société approuve les conclusions de ce Rapport, et la question de la fondation du prix est renvoyée à l'examen du conseil d'administration.

Communications. — M. Guillemin, de retour d'un voyage en Italie, lit une Notice sur l'état de l'horticulture en Italie; il passe en revue les principales villes des contrées qu'il a parcourues, indique la situation horticole de chacun de ces lieux, parle des Sociétés agricoles et horticoles qui existent, des jardins botaniques, de leur disposition, et des richesses qu'ils contiennent, et signale les hommes, savants ou cultivateurs, avec lesquels il a eu des relations

pendant son séjour dans cette contrée de l'Europe. Cette communication a été écoutée avec une attention soutenue.

La séance est levée à trois heures.

MÉMOIRES ET NOTICES.

RAPPORT de la commission désignée dans la séance du 2 *mai* 1844, *pour visiter les collections de Tulipes des amateurs de Versailles, composée de* MM. BATTAILLE, LEDUC, NOBLE *fils*, DUVAL *fils*, *et* LABORIE, *Rapporteur*.

MESSIEURS,

Je viens m'acquitter de la tâche que m'a confiée la commission chargée de visiter les collections de Tulipes de nos amateurs de Versailles.

J'aime, en commençant ce Rapport, à vous rappeler que feu l'honorable M. Deschiens vous a donné, en 1842, une Notice descriptive très détaillée sur l'origine des Tulipes, les phases qu'elles ont parcourues depuis qu'elles sont cultivées en Europe, en appelant votre attention sur les qualités qui constituent les véritables Tulipes d'amateurs, et sur les soins qu'elles exigent.

Cette Notice, en partie extraite de l'ouvrage de M. de Pirolle, intitulé *le Jardinier-amateur, ou l'Horticulteur français*, est insérée dans le second volume de vos *Mémoires*, imprimé en 1842. En vous invitant, Messieurs, à la relire, c'est vous procurer un véritable plaisir, et me donner le moyen de réduire ce Rapport, afin de ne pas abuser des instants précieux que vous consacrez aux séances, toujours trop courtes, pour vous qui désirez la prospérité du bel art auquel vous êtes dévoués.

Votre commission a commencé son exploration par le jardin de M. Derongé, notre collègue, grand amateur de Tulipes, de Renoncules et de Dahlias. Ce jardin est l'ancienne propriété de M. de Cubières.

Madame Derongé, qui tient une place distinguée parmi nos dames

qui se livrent à l'horticulture, fait parfaitement les honneurs de son beau jardin, de ses belles collections de Pélargoniums, d'Auricules, de Pensées et de Rosiers. Cette dame est très amateur des végétaux, qui font la parure de son jardin. Elle se complaît à les faire remarquer, et en donne la nomenclature en vrai connaisseur; elle leur porte tant d'affection, que c'est avec le plus vif regret qu'elle consent à voir élaguer ou abattre quelques-uns de ces arbres ordinaires nuisant à ceux qui ont été plantés par M. de Cubières, et qui sont en général d'une végétation remarquable, résultant sûrement de la fraîcheur du terrain.

En face d'une chaumière rustique, placée au milieu du jardin, M. Derongé a établi des plates-bandes d'une grande dimension, pour ses parcs de Tulipes, dont la floraison était arrivée à un degré très favorable. Nous avons remarqué de belles plantes, bien classées et nuancées, surmontées et ombrées par une vaste et belle tente construite à cet effet par M. Derongé lui-même. Malgré tous les soins et les dépenses que cet amateur apporte dans la culture de ses Tulipes, on voit avec peine que la nature du sol, bas, humide, et la situation resserrée, soit tout-à-fait contraire à ces plantes, dans cette partie, qui est la plus gracieuse de la propriété, par l'entourage des arbres majestueux encadrant parfaitement ses parcs de Tulipes. Nous pensons que l'humidité, le manque d'air et de soleil, ne permettent pas à cet amateur de réaliser toutes ses espérances. Ses planches, d'une dimension très grande, ont peut-être aussi le tort de faire voir un peu trop souvent quelques plantes qui ne devraient y être admises que comme variétés très secondaires. En lui faisant subir quelques réformes, la collection de cet amateur gagnerait beaucoup, et ses cultures, dirigées comme elles le sont, donneraient probablement, à moins de frais, un meilleur résultat dans un terrain plus sec, et dans un lieu plus aéré.

M. Derongé a eu l'extrême obligeance de nous servir d'introducteur chez les différents amateurs où nous nous sommes présentés.

Notre seconde visite a été faite boulevard du roi, chez M. le colonel Mathieu.

La floraison n'était pas à moitié faite. Le colonel ayant un terrain

très bas et humide, éprouve annuellement des pertes considérables dans ses plantes, pertes occasionnées par les dernières gelées printanières. Pour s'y soustraire, cet amateur plante, depuis plusieurs années, ses Tulipes au nord, où ses pertes sont moins fréquentes et moins nombreuses; mais sa floraison est retardée, car ses plantes ne végètent qu'après les dernières gelées passées. Cependant, sur la planche qui était en partie fleurie, nous avons pu apprécier les variétés : elles paraissent en général être d'un bon choix, ce qui nous a fait regretter que la floraison ne fût pas plus avancée. Pour préserver ses Tulipes de l'humidité, M. le colonel Mathieu entoure les ognons de sable sec qui les conserve dans un parfait état de végétation, et leur procure une grande vivacité de coloris. Cet amateur a l'avantage de jouir avec sécurité de sa belle floraison, après que celle des autres amateurs est passée et éteinte.

Notre troisième visite a été faite boulevard du Roi, chez madame Vatinelle, nièce de feu M. Dubourg. Cette collection renommée, nombreuse, a aussi le tort de multiplier les mêmes sujets. La floraison, déjà très avancée, nous a permis de juger de l'effet produit dans des planches très longues, très garnies, même un peu confuses, quoique contenant quelques belles variétés de choix. Le sol, plus élevé, plus sec, mieux exposé que chez MM. Derongé et Mathieu, prouve le salutaire effet que les plantes en ressentent. Dans cette nombreuse collection nous avons remarqué plusieurs Bizarres à fonds jaunes, qui sont très belles, conservées, réservées par un pieux et respectueux souvenir pour la mémoire de M. Dubourg son oncle, qui les appréciait et les affectionnait beaucoup. Madame Vatinelle rectifiait son Catalogue et ses planches, qui avaient éprouvé quelque confusion par suite de mélanges dans les casiers. Une vaste tente, mais beaucoup trop basse, couvrait cette belle collection, qui paraissait écrasée et manquer d'air, ce qui nuisait à l'ensemble.

Notre quatrième visite fut faite rue de Vergennes, chez M. Lixon. Nous avons vu chez cet amateur des plantes qui paraissaient avoir beaucoup souffert des pluies de l'orage de la veille. Cet amateur, plus qu'octogénaire, ayant éprouvé, par suite de déménagement, quelques désordres dans ses casiers, nous a dit n'avoir plus le cou-

rage de remettre en ordre son Catalogue, et de régler l'ordre de ses plantes, au nombre desquelles il y en a de remarquables.

Notre cinquième et dernière visite s'est faite avenue de Paris, chez M. Prévost. A notre grand regret, cet amateur était absent. Il nous a pourtant été permis d'admirer sa belle collection, composée en partie de ses gains. Ses plantes sont toutes d'un premier choix, remarquables par de belles et fortes hampes, régulières et bien droites, par un large feuillage, d'un beau vert, surmonté de fleurs dont l'élégance des formes, la richesse du coloris, dénotent le goût épuré de cet amateur. L'ordre qui régnait dans la disposition de ces planches si régulières, si bien plantées, si artistement nuancées, ombrées par une belle et vaste tente, formait un ensemble des plus gracieux, d'ailleurs favorisé par une exposition parfaite pour ce genre de culture

Messieurs, quelles paroles pourraient exprimer la pompe de ce cortége floral, et faire apprécier la richesse qui brillait dans ces belles collections, que nous avons admirées! La tâche serait au-dessus de mes forces. Je me bornerai à dire que toutes ces perfections légitiment chez les amateurs la passion et le titre de fous tulipiers.

Votre commission a l'honneur de vous proposer, pour encourager ce genre de culture, qui exige tant de soins, de patience et de frais, que la Société veuille bien accorder pour cette plante ce qu'elle accorde aux autres cultures, dont quelques-unes sont moins difficiles et sur-tout moins dispendieuses à réaliser. Une Tulipe se paye quelquefois par un amateur un prix extraordinaire, et récemment encore nous avons vu les journaux annoncer la vente d'un ognon de Tulipe au prix réellement incroyable de treize à quatorze mille francs! Ce n'est pas là certainement le taux des belles Tulipes, et ce fait tient peut-être de la folie; mais il faut avouer qu'il n'existe pas de plantes pour lesquelles on en fasse de pareilles. Le prix, qui vous paraîtra peut-être encore fort élevé, et qui n'est cependant pas extraordinaire pour les amateurs, est celui de cent à trois cents francs par chaque ognon.

Nous espérons que la Société prendra notre demande en considération, qu'elle accordera, pour le printemps prochain, à la

Tulipe, les mêmes avantages qu'elle accorde aux autres cultures; qu'elle nommera des commissions pour visiter ces belles cultures et vous proposer de décerner des Médailles aux plus belles collections, à celles qui présentent les plus belles variétés, et reçoivent les soins d'entretien les plus intelligents et les plus appropriés aux besoins de la plante, pour l'obtenir parfaitement belle.

RAPPORT de la commission nommée pour la visite des Dahlias de M. Sommesson, *membre de la Société; par* MM. LABORIE, DERONGÉ, et JAQUELIN, *Rapporteur.*

MESSIEURS,

Lorsque, il y a peu de temps, la commission nommée par vous pour visiter les collections de Roses de MM. Cornu et Truffaut fils, vous en rendit compte par mon organe, qu'éblouie par leur beauté, et ne sachant à laquelle donner la préférence, elle se borna à vous en citer quelques-unes, afin que, du moins, vous puissiez vous en faire, bien qu'imparfaitement, une idée, elle ne croyait pas que cette collection pût trouver de rivale; elle n'avait pas vu celle de Dahlias de M. Sommesson! De quelles expressions dois-je donc me servir pour vous la dépeindre et lui payer le tribut d'hommages qu'elle mérite? Je vous l'avoue, dans l'impuissance où je suis d'en trouver, permettez-moi de vous dire que le seul moyen de l'apprécier à sa juste valeur est d'aller la voir, certain que je suis que je trouverai grâce auprès de vous.

Je vais, toutefois, pour me rendre, autant que possible, à vos désirs, vous en esquisser le tableau.

Figurez-vous donc au bas d'un vaste amphithéâtre, sillonné symétriquement par des plates-bandes alternées, dont les unes, où sont plantés les Dahlias, n'ont ne largeur que pour les contenir convenablement, tenus qu'ils sont par des piquets inaperçus, au moyen desquels on leur donne tout le port et toute la grâce dont cette belle fleur est susceptible, les autres, pour pouvoir les admirer

un à un, et dans lesquels sont habilement disposés des tuyaux d'irrigation, de telle sorte que pas un n'échappe à sa salutaire influence; alors seulement vous pourrez vous former une idée du spectacle qu'offrent ensemble trois mille de ces fleurs; et lesquelles! car ce n'est pas trop dire que, seul, l'art de la mécanique pourrait reproduire fidèlement la régularité de leurs formes, de leur port, de leur élégance, et qu'il faudrait la main d'un Van Spandonck ou d'un Redouté, pour les revêtir de leurs véritables couleurs; de telle sorte qu'il a semblé à votre commission qu'elles reflétaient les couleurs de milliers de prismes qu'aurait éclairés le plus beau soleil; alors encore, vous pourrez juger du plaisir que votre commission a éprouvé.

Je me bornerai donc, en ma qualité de son rapporteur, à vous citer quelques-unes des plus remarquables variétés de cette collection.

Asmodeus, maron-noir; *Eximia*, rose-clair; *Germania*, rose-lilas; *Miss Watson*, lilas pointé de blanc; *Victory of Sussex*, cramoisi-violet; *Raimbow*, jaune bordé de rose-pourpre; *Henrietta*, blanc bordé de rose; *Cagliostro*, jaune-crême; *Pierre Piget*, écarlate ponceau, ombré de noir; *Ernest Ferray*, écarlate pointé de blanc; *North Mildan*, cramoisi-marron; *Surpasse Marsh paragon*, jaune bordé de violet; *Surprise Oukley*, violet-cramoisi; *Vénus Victrix*, blanc légèrement carné; *Admiral Stopford*, marron velouté; *Athlète*, lilas, nuancé de rose; *Confidence*, orangé, nuancé capucine; *Beauty of Wakefield*, blanc, veiné pourpre rosé; *Competitor*, cramoisi nuancé noir; *Claude Lorrain*, rose-saumon, nuancé de vermillon; *Anglans rival*, lilas bleuâtre; *Dumont de Courset*, capucine feu; *Fanion*, jaune, ombré orange; *Madame Lockroy*, blanc pur, bordé de violet foncé; *Pépé Dubra*, écarlate globuleux; *Princesse de Joinville*, crême, ombré de rose; *Quen of the Iles*, blanc, bordé de cramoisi, *Poiteau*, carmin cocciné; *Virid*, écarlate; *Antagoniste*, blanc pur; *Beauty of Wandsworth*, blanc, marginé de lilas; *King of the Goths*, carmin clair; *Lockeil*, écarlate; *Miranda*, blanc, bordé de rose; *Thérésa*, violet; *Virgil*, cramoisi; *Minerva*, rose vif; *Speciosum*, jaune; *Gem Willison*, carné, bordé cerise-foncé;

Jehu, pourpre brillant foncé; *King of Lilacs*, lilas foncé; *Orion*, jaune; *Die*, damé blanc; *Quen of the bruneps*, blanc, bordé rose-lilas; *Étoile de Flandre*, rose, pointé de blanc; *Cheiftain*, violet-pourpre; *Kuen of the summer*, blanc, bordé cramoisi.

Tel est, Messieurs, le résultat du compte que j'ai été chargé de vous rendre. J'éprouve le regret de n'avoir pu vous satisfaire comme je l'aurais désiré. Ce regret, toutefois, est tempéré par le plaisir que vous avez éprouvé en voyant à notre dernière exposition une partie des fleurs que votre commission a admirées, et par la certitude que lui donne la récompense que vous avez accordée à l'honorable M. Sommesson, qu'elle avait apprécié à sa juste valeur le droit qu'il y avait.

A M. Boullay, *président titulaire de la Société d'Horticulture de Seine-et-Oise.*

Monsieur le Président,

Dans une note insérée dans le *Bulletin* de la Société d'horticulture de Seine-et-Oise, séance du 6 juin dernier, vous dites que rien n'égale le ciment romain pour la construction des pièces d'eau et bassins d'agrément dans les parcs ou dans les jardins; mais qu'il faut les garantir de la gelée, les mettre à sec pendant l'hiver et abriter leur surface; enfin, qu'on ne doit faire usage de l'eau introduite dans ces bassins que lorsque la chaux, à leur surface, est tout-à-fait entraînée par le renouvellement du liquide; que jusque-là l'eau n'est pas potable et fait périr les poissons et les plantes qui s'y trouvent plongés.

J'ai le regret, M. le président, de ne pas partager entièrement votre opinion quant au moyen que vous indiquez comme le plus solide, le plus durable et le meilleur pour la construction des pièces d'eau. D'abord, indépendamment des précautions que nécessite votre système pour leur conservation pendant l'hiver, vous avez le désagrément de vous priver d'eau et de poisson, et je doute que ce qui vous a réussi pour un simple bassin, puisse avoir le même succès pour une plus grande pièce d'eau environnée de plantations. C'est aussi d'après

l'expérience que j'ai faite d'un mur cimenté et même doublé d'un lit de glaise, que je me permets de combattre votre système comme incomplet. Tôt ou tard, le battement des flots, l'action du soleil et les racines des arbres ou arbustes, finissent par disjoindre les pierres, et alors, si vous n'avez rien derrière votre construction qui arrête l'infiltration, l'eau trouve encore le moyen de s'échapper; il faut, suivant moi, que derrière le mur fait soit comme vous l'indiquez, soit tout simplement avec du ciment ordinaire, il y ait, depuis le fond du sol de la pièce d'eau jusqu'à la hauteur à peu près du terrain, un lit de sable de carrière pur, d'un mètre de large, que l'on établit progressivement par couche de seize centimètres environ d'épaisseur, en ayant soin d'arroser d'eau chaque couche et de la labourer avec un rabot de maçon comme pour faire du mortier, jusqu'à ce que le sable, suffisamment imbibé, laisse surnager l'eau; de cette manière, le sable, recouvert à la fin de terre ou de gazon, conserve toujours son humidité, et quelque fissure qui puisse arriver dans la construction, l'eau du bassin ne peut s'écouler, parce qu'il est reconnu que le sable n'absorbe que la quantité d'eau qu'il peut contenir et oppose une barrière au surplus. C'est ainsi que j'ai établi avec succès, il y a plus de vingt ans, un canal de soixante-huit ares, et sans qu'il ait été nécessaire de prendre aucune précaution contre la gelée, si ce n'est de mettre, pour la conservation du poisson, pendant une forte gelée, quelques bottes de paille de seigle debout dans l'eau.

Je vous prie d'agréer, M. le président, l'assurance de mes sentiments distingués.

TAPHINON,

L'un des Membres de la Société.

Versailles, 31 juillet 1844.

OBSERVATIONS sur la lettre de M. Taphinon.

La lettre de notre honorable collègue, si elle ajoute quelques enseignements sur l'emploi du ciment romain pour les grandes pièces d'eau, ne détruit pas un mot, selon moi, de la note que j'ai publiée, en ce qui me concerne, aussi bien que les personnes qui se trouvent dans les mêmes circonstances.

D'abord, lorsque j'ai parlé *d'enduire un bassin construit*, je n'ai pas cru nécessaire de dire qu'il s'agissait d'établir pour base d'une cuvette immense (la mienne a une capacité d'environ cent mètres cubes), une maçonnerie solidement bâtie de préférence en meulières à chaux et sable ou ciment, d'une épaisseur de trente à quarante centimètres, au milieu d'un sol solide et sec. Des Saules pleureurs et quelques Peupliers qui m'avoisinent n'ont pas percé ce mur avec leurs racines au bout de sept à huit ans, ils se sont contentés de lancer sur les bords une multitude de petits siphons que je respecte afin d'en recueillir le fruit dans la richesse de la verdure. Quant à l'action de l'enduit récent sur la nature de l'eau et des poissons, elle est incontestable.

M. Taphinon a poussé les choses plus loin que moi; il s'agit pour lui d'une espèce d'étang, d'une sorte de rivière, entouré et abrité d'arbres, dans un sol sans doute frais et humide. Nul doute que le banc de sable, conseillé par notre collègue, ne soit dans ce cas une opération favorable dans un lieu bas, couvert, et par conséquent abrité contre la gelée, où elle ne se manifeste pas avec violence, je conçois qu'une grande pièce d'eau puisse être respectée dans son enveloppe. Chez moi le contraire arrive; élevé, exposé au froid le plus vif, mon sol gèle profondément, et la glace qui couvre mes bassins atteint quelquefois la masse entière. Alors, malgré le fagot ou la botte de paille que je plaçais à l'une des extrémités et autour de laquelle je cassais la glace tous les jours, non seulement dans les hivers rigoureux le poisson a péri, mais encore l'excédant de ciment romain s'est altéré, s'est trouvé *coupé* au point de contact de la glace avec l'air extérieur; c'est afin d'éviter ces pertes et ces réparations, par la dépense qui en résulte, que je me suis soumis aux prescriptions que j'ai conseillées.

En résumé, je maintiens que l'enduit de ciment romain, bien appliqué, *sur une surface solide*, est imperméable et très durable; que c'est le moyen le plus certain, dans les jardins et dans les parcs, pour des pièces d'eau de moyenne dimension; qu'il est prudent de les préserver des fortes gelées par les moyens que j'ai indiqués; je conçois, en même temps, que pour des surfaces très étendues, des pièces d'eau très vastes, ou des rivières dites *anglaises*, ces précau-

tions soient moins nécessaires et quelquefois impraticables; il est même à préférer, alors, au risque de perdre d'abord beaucoup d'eau, pour peu que le sol le permette, d'éviter toute espèce d'enduit, même la couche de glaise, et il faut se contenter d'agir comme on le fait en grand pour les canaux, donner au sol le temps de se pénétrer, de se saturer et de boucher ses pores ou ses fissures au moyen des détritus entraînés par l'eau, de la terre ou de la glaise qu'on peut y délayer.

BOULLAY.

Suite de la Description des Plantes obtenues dans le département.

M. Aufroy, horticulteur à Versailles, écrit à la Société pour lui faire connaître une variété de Pomme nouvelle provenant d'un arbre existant dans un terrain rue de Bonne-aventure, au Grand-Montreuil, à Versailles, que son père a tenu pendant vingt ans, et qui est devenu propriété de la compagnie du chemin de fer, rive droite. Cette Pomme ayant été examinée et reconnue nouvelle, nous en faisons ici la description, en lui donnant le nom de l'horticulteur qui la fait connaître.

POMMIER. Var. *Pomme Aufroy*. — L'arbre est d'un très beau port, venant parfaitement dans les terrains secs et pierreux, où il est depuis l'époque du semis. Il a l'avantage de fleurir très tard, et par cela même, de ne jamais être exposé à l'influence désastreuse des gelées printanières. Le fruit participe de la nature de la Reinette d'Angleterre, du Châtaignier et du Francatu; il est moyen, ovale, arrondi, à pédoncule court et enfoncé, d'un beau jaune lisse lors de la maturité, marqué de raies, de taches et de points rouges du côté du soleil; peau fine, chair ferme, sucrée, juteuse, acidulée, et aromatisée. Cette Pomme, qui se conserve jusqu'en mars et avril, est aussi bonne crue que cuite, et mérite de prendre rang parmi les bons fruits.

M. Aufroy se fera un plaisir de donner des greffes de cette variété, qui mérite d'être propagée.

NOUVELLES HORTICOLES.

Le Polownia du Jardin du Roi, à Paris, est chargé d'une très grande quantité de fruits, qui ont atteint leur parfaite maturité. Ces fruits, sont des capsules bivalves, contenant chacune une très grande quantité de semences fines, légères et ptéridiées, attachées sur un placenta central, charnu, bipartite. Ce caractère carpien conduira sans doute à laisser cet arbre magnifique dans les BIGNONIACÉES, ainsi que l'ont fait quelques auteurs, parmi lesquels plusieurs en avaient fait un *Bignonia*. D'autres l'ont rangé dans les SCROPHULARINÉES : Siéboldt en a fait un genre bien caractérisé, dédié à la princesse Anna-Paulowna de Russie, aujourd'hui reine des Pays-Bas. Ce genre est bien établi, il est fondé sur de bons caractères.

— Les Roses trémières ou Passe-roses, fort anciennes dans les cultures françaises, n'avaient pas jusqu'à présent, et bien à tort, selon nous, été appréciées à leur juste valeur par les floriculteurs. On n'avait jamais signalé beaucoup de riches collections de cette plante prodigue en magnifiques variétés, dont le nombre doit sans doute s'accroître par la bonne disposition des plantes en masses. Cette année, plusieurs horticulteurs et plusieurs amateurs ont pu, par la quantité de variétés réunies en collection, faire apprécier les charmes que peut offrir cette belle MALVACÉE.

— On revient aux Jacinthes que l'on ne cultivait plus en collection. Le goût de cette belle LILIACÉE reprend, et tout fait espérer que nous reverrons bientôt de ces beaux parcs de Jacinthes, tels qu'on les trouvait autrefois chez les amateurs. On parle aussi des *Auricules* et des *Primevères* qui reprendraient faveur; mais les amateurs modernes se disposent à être très difficiles sur le choix des variétés qui doivent composer ces collections. Ce sont de charmantes plantes qui préparent de véritables jouissances aux personnes qui pensent à la garnitnre printanière des jardins.

— Une fort jolie Rose nouvelle a figuré à la première Exposition, qui a été faite par la nouvelle Société de Lyon, *la Société d'horticulture pratique du Rhône*. Ce produit a été obtenu par M. Fr. Lacharme, de la Guillotière, à Lyon. Cette Rose, désignée sous le nom d'ERNESTINE DE BARANTE, sort des Hybrides à fleurs

perpétuelles. C'est une charmante variété floribonde, véritable miniature pour le gracieux de la forme, qui figurera sans doute bientôt dans les collections.

— Les amateurs de *Chrysanthèmes de l'Inde* éprouveront sans doute beaucoup de plaisir à voir la riche collection que M. Salter cultive. Ces végétaux précieux pour l'ornement, dans la saison où nous sommes, closent l'année florale et par cela même sont d'autant plus dignes de l'attention des curieux. On peut jouir actuellement de leurs charmes, et M. Salter peut procurer cette jouissance aux amateurs qui le visiteront.

BIBLIOGRAPHIE.

Culture des Jardins maraîchers du midi de la France, par M. Maffre, 1 vol. in-8.°; — 5 fr. 50. Chez madame Bouchard-Huzard, rue de l'Éperon, 7.

Traité de la conservation des Fruits et des meilleures espèces d'Arbres fruitiers à faire entrer dans un jardin, par M. V. Paquet, 1 vol. in-18; — 2 fr. 50. Chez madame Bouchard-Huzard.

Du Fuchsia, son territoire et sa culture; suivis d'une Monographie contenant 300 espèces ou variétés, par M. S. Porcher, président de la Société d'horticulture d'Orléans; 1 vol in-18. Chez M. Audot, rue du Paon, 8.

Almanach horticole pour 1845; Calendrier complet du Jardinier, par M. V. Paquet, 1 vol. in-18, avec figures; — 75 c. Chez M. H. Cousin, éditeur, rue Jacob, 21.

Annuaire de l'Horticulteur, amateur et commerçant, année 1845, avec 40 figures, par et chez M. Audot.

ERRATA

Pour le Numéro d'octobre, à l'occasion de celui d'août et septembre.

Page 98, 13.ᵉ ligne, *au lieu de* Engen-Houzy, *lisez :* Engen-Houz.
Page 113, 15.ᵉ ligne, *au lieu de* meilleurs, *lisez* : meilleurs fruits.
Page 120, 10.ᵉ ligne, *au lieu de* siliceo-calcaire, *lisez :* siliço-calcaire.

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX.

Séance du 6 Novembre 1844.

Présidence de M. REMILLY, Président titulaire.

La séance est ouverte à une heure.

Le procès-verbal lu, la rédaction en est mise aux voix et adoptée.

Correspondance manuscrite. — Lettre de M. Théry, qui donne sa démission, appelé aux fonctions de recteur de l'Académie de Montpellier.

Lettre de M. Porchet, président de la Société d'horticulture d'Orléans, pour faire hommage d'un *Mémoire sur la Fuchsia*, dont il est l'auteur, et pour demander plusieurs numéros du *Bulletin* qui manquent à la collection envoyée à la Société d'Orléans. M. le bibliothécaire-archiviste est chargé de satisfaire à la demande de M. le président de la Société d'horticulture d'Orléans.

Il est adressé des renseignements précis relatifs à la destruction du Jardin des Plantes de Toulon, si utile à la science botanique et à la culture. — A cette occasion, M. le général Michaux communique une lettre qu'il a reçue sur le même objet, dans laquelle il est dit que ce Jardin ne court aucun danger d'être détruit par l'exécution des projets d'une nouvelle enceinte au camp de Sainte-Anne, et que d'ailleurs ce projet est loin de se réaliser. Nonobstant cette lettre, quelques membres, se fondant sur les craintes exprimées, sur les détails reçus des lieux mêmes et sur l'incontestable utilité de cet établissement pour le pays, demandent que la Société fasse, auprès de qui de droit, une manifestation officielle en faveur de la conservation de ce Jardin. La Société l'approuve, et le Bureau est chargé de ce soin. — M. Aufroy, jardinier à Versailles, envoie deux pommes d'une variété nouvelle, qu'il décrit et qu'il considère comme devant être propagée. Il offre de donner des greffes aux personnes qui en désireraient. Ce fruit est renvoyé à l'examen de M. Philippar, pour être décrit dans le *Bulletin*, s'il est reconnu être réellement une nouvelle variété.

Correspondance imprimée. — Catalogue des plantes vivantes et graines de l'établissement de M. Claude Sahut, grainetier-pépiniériste à Montpellier. — Catalogue des fruits et légumes exposés par la Société d'horticulture d'Anvers, octobre 1844. — N.° d'octobre 1844, de l'Agriculteur praticien. — Du *Fuchsia,* de son histoire et sa culture, suivie d'ume monographie contenant la nomenclature et la description de trois cents espèces et variétés; hommage de M. Porcher : des remerciements seront adressés à l'auteur (renvoyé à l'examen de M. Guillemin).

Objets présentés. — M. Derongé présente des fleurs d'un magnifique Dahlia panaché, nouveau, qui est sans nom. — M. Boullay présente une Nèfle monstrueuse dont la déformation provient du déplacement des globules tissulaires, par affluence de sucs, ce fruit est latéralement déprimé, relevé en crête et présente une surface supérieure circonvolutée et mamelonnée : des remerciements sont offerts à MM. Derongé et Boullay.

Élection. — M. le président invite à procéder à l'élection de MM. Carème Hilaire, comme membre associé; Chatain (Adolphe), Audot, Nicole, Jacquin aîné et Colin comme membres correspondants. Leur admission ayant été assurée par le vote, M. le président les proclame à ces divers titres.

Objets divers. — M. le secrétaire annonce la mort de madame la comtesse de Canillac, qui était membre fondateur, et qui a montré une grande sympathie aux succès de la Société. M. le président invite M. le secrétaire-général à préparer une notice nécrologique sur ce membre dont la Société déplore la perte.

Quelques objections s'élèvent sur la manière de procéder aux élections; le Réglement, ayant été consulté et ne se prononçant pas à cet égard, la Société renvoie cette question à l'examen du Conseil d'administration.

La Société renvoie également au Conseil une proposition ayant pour objet de fixer l'époque de la séance publique que le Réglement détermine en août et que l'on désirerait qui eût lieu immédiatement après l'Exposition, et une autre proposition ayant pour objet que tous les membres titulaires ou associés, qui quittent le département, soient de droit compris au nombre des correspondants.

M. Truffaut fils, rapporteur d'une Commission chargée de rédiger un projet de Programme pour l'Exposition de 1845, fait la lecture de ce Programme, qui est arrêté ainsi qu'il suit :

PROGRAMME DE L'EXPOSITION DE 1845.

Il y aura une Exposition printanière pour 1845.

Cette Exposition aura lieu du 2 au 5 mai.

Quinze Concours sont ouverts ; dans chacun de ces Concours, il sera accordé une Médaille d'argent, une Médaille de bronze et deux Mentions honorables.

Dans tous les Concours, le Jury a mission spéciale de n'accorder de récompenses qu'aux collections méritantes.

1.er CONCOURS. — AUX PRIMEURS, fruits et légumes en maturité et en état de consommation.

2.e CONCOURS. — AUX LÉGUMES, les plus variés et les plus purs, sous le rapport de la franchise des races : *la beauté l'emportera sur la quantité.*

3.e CONCOURS. — AUX PLANTES LIGNEUSES LES PLUS RARES ET LES PLUS NOUVELLES, fleuries ou non, propres à entrer dans le commerce horticole : *une seule plante très méritante peut remporter le Prix.*

4.e CONCOURS. — A LA PLUS BELLE COLLECTION DE TULIPES, fleurs coupées.

5.e CONCOURS. — A LA PLUS BELLE COLLECTION DE ROSAGES ET DE BRUYÈRES, en fleurs, espèces et variétés.

6.e CONCOURS. — A LA PLUS BELLE COLLECTION DE LILIACÉES, en pots : *le nombre exigé pour ce Concours est au moins de vingt-cinq espèces et variétés.*

7.e CONCOURS. — A LA PLUS BELLE COLLECTION DE ROSIERS, fleuris, en pots : *le Jury aura égard aux variétés les plus nouvelles et les plus remarquables par leur beauté.*

8.e CONCOURS. — A LA PLUS BELLE COLLECTION DE PIVOINES, fleuris, plantés en pots, ou fleurs coupées.

9.e CONCOURS. — À LA PLUS BELLE COLLECTION DE PLANTES ANNUELLES, BISANNUELLES ET VIVACES, en pots et fleuries, propres à la décoration des plates-bandes et parterres.

10.e CONCOURS. — À LA PLUS BELLE COLLECTION DE PÉLARGONIUM : *la beauté et le choix des variétés seront pris en considération par le Jury.*

11.e CONCOURS. — AUX VÉGÉTAUX LIGNEUX, DE SERRE ET DE PLEINE TERRE, fleuris.

12.e CONCOURS. — À LA PLUS BELLE COLLECTION DE PLANTES DE SERRE CHAUDE.

13.e CONCOURS. — AUX PLANTES FLEURIES VENANT DU POINT LE PLUS ÉLOIGNÉ DE VERSAILLES : *le nombre devra être au moins de trente espèces et variétés.*

14.e CONCOURS. — AUX OBJETS D'ART ET DE FABRICATION, se rattachant immédiatement à l'horticulture.

15.e CONCOURS. — COMPLÉMENTAIRE, se rapportant à tous les objets qui ne rentrent dans aucune des catégories précitées, et qui seraient reconnus dignes de mérite par le Jury.

Rapports. — M. Thibierge, au nom de la commission d'Exposition, présente le compte-rendu de l'Exposition automnale, indique le chiffre des dépenses qui se rapportent à cette exposition et fait plusieurs propositions ayant pour objet l'amélioration des Expositions : ce Rapport est renvoyé à l'examen du Conseil d'administration.

M. Bertin, organe d'une commission, rend compte d'une exploration horticole faite à Pontchartrain, chez M. Vallée jeune, cultivateur de Roses, membre de la Société. Il signale les travaux considérables faits par cet horticulteur pour mettre son terrain en état de production ; il démontre les moyens intelligents qui ont été employés à cet effet, fait connaître la situation actuelle des cultures de M. Vallée, et indique les principales variétés de Roses de ce pépiniériste, qui s'adonne particulièrement à la propagation de ces végétaux dont il fait commerce.

M. Guillemin lit un Rapport sur le N.° de mai 1844, du *Bulletin*

le la Société d'horticulture de Caen. Il analyse particulièrement leux articles contenus dans ce numéro : l'un est la suite du Rapport commencé par M. de Bonnechose, sur l'état actuel de l'horticulture lans les arrondissements de Caen et de Bayeux, dont M. Guillemin a déjà analysé la première partie l'an dernier; et l'autre de M. Duméril, ayant pour titre : *Fragment d'un voyage en Provence.* — Suivant M. Guillemin, le Rapport de M. de Bonnechose est plein d'intérêt, par tous les faits qu'il contient. Pour procéder avec ordre dans l'énumération des végétaux qui garnissent les jardins des deux arrondissements qu'il explore dans le Calvados, il range les végétaux en familles naturelles. La richesse des plantes est telle dans ces localités, que toutes les familles se trouvent représentées par un nombre plus ou moins considérable d'espèces et de variétés. M. Guillemin, avec cette facilité analytique dont il donne de si fréquentes preuves, fait ressortir le mérite du travail de M. de Bonnechose en faveur de l'horticulture de cette belle partie de la Normandie. — M. le rapporteur passe ensuite à l'analyse du *Voyage en Provence,* de M. Duméril, travail qui est partagé en plusieurs chapitres, et qui comprend l'agriculture et l'horticulture, en parlant du climat, de l'aspect du pays, des roches, des insectes, des oiseaux, des produits divers de la Provence, des engrais, des instruments aratoires, des animaux domestiques, etc. M. Guillemin, en citant de chaque objet ce qu'il y a de saillant, s'arrête sur-tout à l'examen de la partie de ce travail qui se rattache le plus particulièrement à l'horticulture, en indiquant l'état dans lequel se trouve cette branche de la culture, les productions qui en ressortent, et les principales richesses des jardins de cette contrée de la France méridionale. En démontrant tout ce que l'influence des milieux, aérien et souterrain, climat et sol, peut offrir d'avantageux, il signale les inconvénients des circonstances contraires qui viennent entraver les succès. Il indique les parties qui sont en progrès, celles qui sont en retard; il s'arrête aux productions fondamentales de la contrée, étant la conséquence heureuse du climat, et qui ne sont pas les mêmes, à beaucoup près, que dans les autres parties de la France, ainsi qu'il est facile de le concevoir. M. Guillemin rend justice à M. Duméril, qui a tout vu, tout observé en homme éclairé, et qui rapporte les faits

avec simplicité, clarté et impartialité; et M. le rapporteur dit en résumé que ce travail contient d'excellents éléments d'étude; qu'il est précieux pour la science et la pratique, puisqu'il fait connaître une des belles provinces de la France.

M. le général Michaux commence la lecture d'un Rapport sur le journal d'horticulture pratique rédigé par M. V. Paquet. A cause de l'heure avancée, la suite de ce Rapport est ajournée à une séance suivante.

Communications. — M. Lesieur, de retour d'un voyage dans la Charente-Inférieure, fait la description d'une échelle roulante employée à Angoulême pour la tonture des arbres des boulevards. Cette échelle est tout autrement disposée que ne le sont les échelles ordinaires. Cet honorable membre ajoute qu'il regrette ne pouvoir mieux la décrire qu'il le fait, ne l'ayant vue qu'en passant comme voyageur, ayant hâte de cheminer; mais il dit l'avoir assez bien vue pour apprécier de quelle utilité elle pourrait être préférablement aux échelles propres aux mêmes usages dont nous nous servons. M. Lesieur a assez bien fait connaître cette machine pour faire désirer à la Société d'en avoir un dessin, et elle charge M. le secrétaire-général de chercher à l'obtenir.

M. Duval fait connaître l'avantage du goudron provenant des usines à gaz, pour la destruction de quelques insectes ravageant nos arbres à fruits; il signale plusieurs faits découlant de l'emploi de cette matière. Un membre, rappelle qu'une commission a été nommée pour s'occuper de l'emploi de plusieurs substances provenant des usines à gaz, pour la destruction des insectes, que M. Duval fait partie de la commission qui devra un jour présenter son Rapport, et que cette utile communication trouvera naturellement sa place dans ce Rapport : M. le président invite M. Duval à présenter ses observations à ladite commission, qu'il invite également à fonctionner, afin de donner à la Société une prompte assurance de sa vie active. A l'occasion de l'emploi de cette matière, M. Fremy dit que la Société royale d'agriculture, chargée d'examiner et de constater l'efficacité d'une substance dans laquelle il entrait certainement du goudron, à laquelle on attribuait la propriété de tuer les vers blancs et autres insectes nuisibles, avait

nommé à cet effet une commission dont il faisait partie. La commission, après expériences faites, a reconnu, ayant opéré dans un terrain infesté de vers blancs, que cette substance, exhalant une forte odeur d'huile empyreumatique, n'avait pu produire le moindre effet.

La séance est levée à trois heures.

NOTICE sur l'état de l'horticulture en Italie, par M. GUILLEMIN, *membre titulaire de la Société.*

Dans un voyage que je viens de faire en Italie, j'aurais voulu m'occuper, plus que je n'ai pu le faire, de quelques études sur l'horticulture ; mais ce voyage, que je ne faisais pas seul, était purement d'agrément ; et lorsque je l'entrepris je n'avais pas d'autre but que de satisfaire ma curiosité. Je n'ai donc pas trouvé le loisir, le posé nécessaire pour me livrer à des examens approfondis, d'autant moins qu'en quelques mois j'ai parcouru toute l'Italie, y compris la Sicile. J'ai été vite, très vite, et il y a tant à voir, à admirer dans tous les genres, que je confesse n'avoir fait qu'une bien petite part à la science horticole. Il aurait fallu d'ailleurs avoir le temps de la chercher, de la déterrer ; car, dans ce beau pays, elle est enfouie comme les trésors de sculpture et d'architecture : encore ceux-ci se laissent-ils quelquefois apercevoir, tandis que l'horticulture, considérée comme science, montre à peine le petit bout de l'oreille.

C'est ce peu de notions que j'apporte, en demandant grâce d'avance pour la légèreté de mon bagage.

L'agriculture ne tend pas à progresser en Italie, et encore moins l'horticulture. Croirait-on, par exemple, qu'à Naples, ville de 360,000 ames, la plus considérable de toute l'Italie, la plus favorablement située, dont le climat offre de si grands avantages à la végétation, il n'y ait pas de Société d'agriculture, proprement dite? Quelques hommes instruits s'occupent faiblement de cette science, sous la dénomination de *Société d'encouragement;* mais ils s'en tiennent simplement à la théorie. On a créé une chaire de professeur occupée par un homme de talent, plein d'instruction et de bon vouloir, c'est un parfait théoricien, mais pour une science comme

celle de l'agriculture, il faut indispensablement y joindre la pratique : c'est ce qui n'arrive point. Quant à l'horticulture, il n'en est pas même question. Chacun plante, cultive et récolte, céréales, légumes, fruits, fleurs, comme ont fait ses prédécesseurs, et sans chercher à faire mieux. Le mot gain, en culture, n'existe pas dans la langue du pays. Ce n'est pas qu'il n'y ait des hommes que leur goût, leur savoir, l'intérêt que leur inspire la science horticole, portent à s'en occuper sérieusement, mais ils restent isolés. Leurs soins, leurs découvertes, s'ils en font, se bornent à leur seule satisfaction, et personne n'en jouit, n'en profite. Et pourquoi donc cela? Parce que, m'a-t-on dit, on ne connaît pas les avantages de l'esprit d'association. Donc aucun résultat utile, aucun pas en avant.

Dans le temps de la domination française, un homme aussi zélé que capable, M. Tenore, directeur actuel du Jardin botanique de Naples, obtint de créer sous ce nom un lieu où il pût enseigner cette science si intéressante, et joindre la pratique à la théorie. Secondé par le gouvernement, son innovation fut couronnée de succès; le Jardin s'établit, prit de l'accroissement, et excita l'intérêt; puis cet intérêt se ralentit, et aujourd'hui M. Tenore fait encore un cours de botanique qui, bien que suivi par un assez grand nombre d'élèves, auxquels le professeur cherche à inspirer le goût de l'horticulture, reste, pour ainsi dire, sans résultat. Il en gémit tout le premier, et ce qui vient encore ralentir, non pas son zèle, mais ses moyens d'action, c'est le manque de fonds; de sorte que cet établissement se trouve aujourd'hui dans la nécessité de faire trafic de ses produits qu'il exporte même à l'étranger.

Le Jardin botanique de Naples, qui pendant la belle saison, et à certaines heures, devient une des promenades publiques, est vaste, bien tenu, et renferme des sujets qui, chétifs dans nos serres, prennent là en pleine terre un développement remarquable, et inconnu dans notre climat. M. Tenore eut l'obligeance de me promener dans ce jardin. J'admirai, entre autres choses admirables de végétation, un carré de Camélias fort gros et dont les fleurs sont de la plus grande beauté. — Une collection de toutes les espèces d'Orangers, Citronniers, et autres de la même famille, dont quelques-uns des fruits ont des formes très bizarres. Je me trouvais heureusement à

l'époque la plus favorable pour voir leur entier développement. — Une chose singulière, c'est que les Oranges qui sont cultivées à Naples et dans ses environs, ne valent rien; et que toutes celles qui couvrent abondamment et journellement les marchés, et qui sont exquises, proviennent de Palerme et d'autres parties de la Sicile. La saison pour les manger réellement bonnes n'est que pendant les mois de mars, avril et mai. Les Citronniers n'existent qu'en petit nombre, et ce que nous appelons généralement Citrons, ne sont autre chose que les Limons. Le Cédrat, qui a une forme particulière, est le fruit dont on retire le plus d'essence; il est cultivé dans ce but. — Je vis encore une collection variée et charmante d'Orchis, et je restai en admiration devant un Rosier soutenu en l'air par des tuteurs de cinq mètres au moins de hauteur, et qui formait ainsi un arbre entièrement fleuri; c'était la Rose Banks, *Rosa Banksia*, à feuilles persistantes et à petites fleurs blanches et innombrables. Il y avait aussi sa variété à fleurs d'un beau jaune.

Les serres ne présentaient rien d'extraordinaire, si ce n'est une végétation plus vigoureuse, due au grand air dont elles jouissent, car elles ne restent fermées que pendant la nuit. J'y ai remarqué avec étonnement un *Tillandsia bianthoïdia*, plante du Brésil qui vit en l'air, suspendue dans un fil de fer. Elle n'a point de racines, et végète ainsi sans arrosements. Dans le climat de Naples, on la tient pendant l'hiver dans la serre, et on lui jette quelquefois un peu d'eau; mais aussitôt que le printemps arrive, on la suspend dehors, et alors elle n'est plus humectée que par la rosée des nuits. Cette petite plante a les feuilles semblables à celles de l'Œillet, mais plus fournies. Elle était en pleine fleur au mois d'avril, l'inflorescence est en épi, les bractées sont d'un beau rouge, et la corolle petite et violette. Ces fleurs durent fort long-temps.

Il y a bien à Naples et aux environs quelques serres particulières dans les palais, les villas des personnes riches, mais elles sont plutôt le résultat du luxe, et comme ornement, qu'un objet de goût et d'étude. A Caserte même, cette belle habitation royale, le Versailles du royaume des Deux-Siciles, les serres ne valent pas, à beaucoup près, celles que l'on remarque en France chez un grand nombre d'amateurs.

La Société d'agriculture de Naples n'écrit pas beaucoup. Lorsqu'elle juge que les rares Mémoires qui l'occupent quelquefois peuvent former un volume, elle les fait imprimer, sans aucune périodicité; et elle ne possède encore qu'une dixaine de volumes : il n'existe sur la science agricole qu'un très petit nombre d'articles. Il ne faut pas attribuer ce manque de travail, tant écrit que pratique, à l'indolence des Napolitains. Non, ils ne sont pas indolents, ils ont au contraire une grande activité d'esprit, beaucoup d'imagination; mais ils ont le malheur d'être trop riches sous le rapport de la végétation, et ils pensent qu'il serait superflu de rechercher d'autres richesses. La nature est tellement prodigue à leur égard, leur terre volcanique est si féconde, leurs moyens d'irrigation sont si faciles, qu'obtenant tout en abondance ils sont satisfaits, et ne cherchent pas à accroître ce bien-être. Ils ne savent pas, ou très rarement, ce que c'est qu'une disette de grains; leurs vignes ne gèlent jamais et rapportent tous les ans; leurs légumes sont magnifiques et succulents; ils font annuellement trois ou quatre récoltes sur la même terre; qu'auraient-ils donc à désirer? Quand on parcourt leurs marchés, on est étonné des productions de tous genres dont ils sont encombrés, et l'on conçoit facilement que ce peuple, d'ailleurs très sobre, puisse se nourrir avec quelques sous par jour.

A Palerme, où le soleil est encore plus généreux, j'ai trouvé le Jardin botanique, dirigé par M. le professeur Tineo, parfaitement entretenu, et s'il n'offre pas un grand nombre de variétés de plantes, les sujets rares et précieux qui y viennent en pleine terre feraient l'ornement de nos serres. Celle de ce Jardin, d'une médiocre grandeur, était vide de plantes, mais remplie par une seule merveille. Je suis resté en extase devant un *Boggibellæa spectabilis*, plante grimpante de la Nouvelle-Hollande, apportée depuis une dizaine d'années à Palerme. Elle a été plantée à même la serre dont elle garnit entièrement le haut, et maintenant qu'elle y a puisé de profondes racines, on la laisse presque seule maîtresse du logis. Ce magnifique végétal produit un effet éblouissant, et reste couvert de fleurs pendant huit mois de l'année. Ces fleurs présentent un périanthe double; le calice est d'une belle couleur rose vif; de son centre s'élance une corolle jaune d'or, sur laquelle se détache le

pistil d'un beau noir. J'obtins du jardinier en chef une bouture, soi-disant enracinée, de cette belle plante; mais, malgré tous mes soins, elle mourut le lendemain de ma traversée de Palerme à Naples, et je m'aperçus alors que cette bouture était tout simplement une petite branche coupée en enfoncée dans un pot au moment de mon départ.

Puisque je viens de citer Palerme, je ne veux pas quitter la Sicile sans dire deux mots d'une culture qui est très répandue aux environs de l'Etna; et j'entends par les environs de ce volcan colossal un espace de plus de vingt lieues de circuit. Dans une grande partie de cette étendue de terrain, il y a peu de terre primitive réellement cultivable, tout ce pays ayant été recouvert à différentes époques de plusieurs couches superposées de laves et de scories vomies par les cent cratères de l'Etna. Ce sol, ainsi hérissé de roches noirâtres, se refuse à toute espèce de végétation; c'est une nature sauvage et désolée. Eh bien! lorsque des siècles ont passé sur une de ces éruptions, et que le temps, en détruisant les aspérités de ces scories, en a formé une poussière volcanique dont les vents viennent remplir les interstices de ces flots pétrifiés, les habitants des villes voisines plantent dans cette poudre grise des Cactus. Ils en cultivent de deux espèces; celle armée de forts aiguillons, qui ne produit point de fruits, et qui s'élève à une hauteur de sept à huit pieds, sert à former des haies impénétrables; et c'est celle qui est dépourvue d'épines qu'ils plantent, à des distances dépendantes plutôt des caprices de ce sol bouleversé que de leur propre volonté. Le produit qu'ils retirent de cette dernière espèce, le *Cactus opuntia*, Cactier raquette, consiste dans les fruits dont la récolte est généralement abondante. J'en ai compté jusqu'à dix sur la même articulation, dont ils occupent le sommet; ces fruits sont vendus sous le nom de Figues d'Inde. Personne ici n'a oublié que notre laborieux collègue, M. Boullay, a parlé de cette sorte de Figue dans la savante monographie du genre figuier, dont il a dernièrement entretenu la Société. Pendant cinq jours que j'ai parcouru les alentours de l'Etna, je ne voyais partout que des Cactus dont la couleur, d'un vert tendre, tranchait singulièrement sur le fond noir du terrain.

Quant au jardin botanique de Rome, il ne mérite pas même ce

nom. Il est fort petit, n'a qu'environ ving-cinq ans d'existence, et ne renferme, en minime quantité, que des plantes qui se trouvent dans presque tous les jardins et toutes les serres. Dans cette ville si célèbre, l'horticulture est négligée, sinon comme agrément assez généralement recherchée, du moins sous le rapport scientifique.

Je pourrais en dire autant de Florence, où le jardin botanique, de quelques hectares d'étendue, n'offre rien de remarquable.

A Bologne, s'il n'est pas très grand, il est intéressant. Cela tient à la bonne direction que lui donne M. Bartholoni, professeur de botanique très distingué. La Société d'agriculture, qui comprend la section d'horticulture, n'avait encore rien publié de ses travaux; cette année, pour la première fois, elle a fait imprimer un volume de ses Mémoires. M. Bartoloni, qui m'accompagna dans ses jardins, me promit de m'envoyer ce volume en échange d'autres publications du même genre. Lorsque je l'aurai reçu, mon intention est d'en faire hommage à la Société [1]. Malheureusement, le gouvernement pontifical ne fait aucune dépense pour la science horticole, de sorte que ce jardin botanique ne peut ni s'agrandir, ni s'enrichir. Et cependant il pourrait y avoir des fonds, car depuis le nouveau cadastre, le territoire de Bologne, qui est reconnu pour très productif, paye en impôts le tiers du revenu des terres. On employait, lorsque j'y passai, des sommes considérables à réparer la belle église de Saint-Dominique. La plus grande partie de l'argent est affecté à un emploi de ce genre.

A Milan, il n'y a pas de Société d'agriculture. Dans cette ville si animée, si opulente, où les arts sont aimés et cultivés, que Napoléon avait désignée comme la capitale de la Lombardie; dans ce centre actif, sous tant d'autres rapports, autour duquel rayonnent des terrains si différents de position, de température, de fertilité, où, par conséquent, les cultures sont si variées, on se refuserait volontiers à penser que des propriétaires instruits, que des hommes ca-

[1] Ce volume a été adressé avec une lettre du secrétaire, qui demande échange de relations; la Société a décidé, dans sa séance du 3 octobre, qu'il serait écrit à la Société agraire de Bologne pour l'informer que ses offres de relations sont acceptées avec reconnaissance. (*Note du Secrétaire-Général.*)



pables, et il s'en trouve beaucoup, n'aient pas le désir de se réunir, de se faire faire échange de leurs connaissances, de leurs travaux, de leurs idées, si la triste vérité ne venait l'affirmer. On est étonné que leur intérêt ne soit pas vivement excité par tous les avantages que la position géographique de la Lombardie, et sa bonne qualité de terre en général, leur offriraient sur tant d'autres pays. Ils seraient certains de voir le succès couronner leurs efforts. Mais non, jusqu'à ce qu'un homme vienne secouer cette insouciance chez ses concitoyens, l'art agricole, l'art horticole, ne feront, dans le Milanais, que peu de progrès, ou point du tout; et l'on y marchera peut-être encore bien long-temps dans les mêmes errements, sans chercher à sortir de l'ornière de la routine.

Dans l'absence du savoir pratique, j'ai voulu rechercher la science écrite, et je me suis adressé aux libraires des villes les plus importantes que j'ai traversées, pour m'enquérir des ouvrages les plus nouveaux sur la culture. Je n'ai rien trouvé, rien qu'un livre traitant des Céréales, Maïs, Riz, etc., remontant à l'année 1837; et un opuscule qui venait de paraître à Padoue, et qui est la critique de la manière actuelle de cultiver et de planter dans la Lombardie vénitienne. J'offrirais à la Société la traduction de ces ouvrages s'ils traitaient plus spécialement de l'horticulture,

Connaissant l'amour de notre Société pour la science qui nous occupe en ce moment, j'ai espéré qu'elle écouterait avec quelque intérêt des notions, quoique superficielles, sur l'état de l'horticulture dans un pays dont la renommée l'emporte à tant de titres sur les autres contrées de l'Europe. C'est cette pensée qui m'a encouragé à lui confier ce que j'ai pu y recueillir en courant, et mes propres impressions.

BIBLIOGRAPHIE.

Ruche française, et Éducation des Abeilles, etc., avec figures, 2.e édition; par J. Varembay, 1 vol. in-8.°; — broché : 3 fr. — A Dijon, chez Vanille, imprimeur-éditeur-libraire.

Horticulteur universel, journal général des jardiniers et des amateurs; rédacteur, M. Lemaire. 2 Feuilles grand in-8.° par mois; — 26 fr. par an pour Paris, et 28 fr. pour l'étranger. — Chez Cousin, libraire, 21, rue Jacob.

Maison rustique des Dames, par Madame Cora Millet, tome premier, 1 vol. in-12; — 3 fr. 50, et 5 fr. franc de port. — Chez madame Bouchard-Huzard, imprimeur-libraire, rue Saint-André-des-Arcs, n.° 7.

Culture exclusive des Rosiers et des Vignes, par M. Vibert, à Angers, 1844 à 1845.

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX.

Séance du 4 Décembre 1844.

Présidence de M. Tatin, Vice-Président.

La séance est ouverte à une heure.

La rédaction du procès-verbal de la dernière séance est mise aux voix et adoptée.

Correspondance manuscrite. — Lettre de MM. Denevers, Nicole et Jacquin aîné qui remercient de leur nomination. — Lettre de M. Sylvain-Caubert, qui demande quelques exemplaires du Mémoire sur la culture des Figuers. — Lettre de M. Aimé Turlure, qui demande que M. le secrétaire-général aille voir une nouvelle variété d'*Amaryllis*, provenant de graines récoltées sur l'*Hippeastrum calicinum* fécondé par l'*Amaryllis tricolor*, variété qui ne serait ni l'une ni l'autre de ces plantes. — Lettre de M. le ministre de l'agriculture, en réponse à celle qui lui avait été adressée par la Société, relativement à la conservation du Jardin des Plantes de Toulon. Cette lettre est ainsi conçue :

« Par la lettre que vous m'avez adressée, le 7 de ce mois, vous appelez mon attention sur l'utilité que présente, pour notre industrie rurale, le Jardin d'acclimatation et de naturalisation formé à Toulon, par le département de la Marine, et dont l'existence parait menacée. Vous me demandez, en conséquence, d'intervenir pour obtenir qu'il soit conservé.

« Sur des demandes semblables, qui m'avaient été présentées, j'avais déjà écrit à M. le ministre de la marine, pour lui recommander cet utile établissement. Il résulte de la réponse qu'il m'a faite à ce sujet, que ce seraient les prétentions des hospices de Toulon qui mettraient en doute sa conservation. Je vous annonce que, par suite de ces renseignements, je viens d'écrire à M. le ministre de l'intérieur, afin d'appeler sur cette affaire son attention et sa sollicitude particulière. Je ne lui laisse pas ignorer le désir que j'aurais de voir

conserver le Jardin dont il s'agit, dans l'intérêt de notre agriculture.

Recevez, etc.

Le Ministre Secrétaire d'état de l'Agriculture et du Commerce,

CUNIN-GRIDAINE.

Correspondance imprimée. — N.° 21 du 3.e volume du comice horticole de Maine-et-Loire (renvoyé à l'examen de M. Jessé). N.° d'octobre 1844, du cercle général d'Horticulture (renvoyé à l'examen de M. Laborie. — N.° d'octobre 1844, des Annales de la Société royale d'Horticulture de Paris: (renvoyé à l'examen de M. Leduc). — N.os de septembre et d'octobre 1844, du *Bulletin* de la Société d'Horticulture pratique du département du Rhône (renvoyé à l'examen de M. Tatin). — N.os d'octobre et de novembre 1844, du *Bulletin* de la Société d'Horticulture de l'Auvergne (renvoyé à l'examen de M. le Dr Erembert). — *Bulletin* de la Société d'Agriculture de l'Aveyron, année 1843 (renvoyé à l'examen de M. Leprasieur). — N.° du 1er décembre 1844, du Journal d'Horticulture pratique (renvoyé à l'examen de M. le général Michaux). — N.° 2, année 1844, des *Annales* de la Société d'Horticulture de Meaux : ce numéro contient le compte rendu des travaux et de l'Exposition de cette Société dont M. Maciet, correspondant de la Société, a donné l'analyse dans un rapport spécial, en conséquence de la mission qu'il avait reçue de représenter la Société de Seine-et-Oise auprès de la Société de Meaux.

Objets présentés. — M. Boullay présente des fruits atrophiés du *Cydonia japonica*, var. *Carnea*, et M. le Dr Erembert présente deux Carottes blanches à collet vert dont la grosseur est remarquable; cette variété est importante pour la grande culture comme fourrage-racine, rendant considérablement : des remerciments sont offerts à ces deux Membres.

M. l'abbé Caron offre un nouveau volume de ses œuvres, ayant pour titre : *Mélange Littéraire et Scientifique*. Cet honorable Membre dit qu'il a réuni dans cet ouvrage les différentes communications qu'il a faites aux Sociétés des Sciences naturelles, des Sciences morales et d'Horticulture de Seine-et-Oise : des remerciments sont offerts à M. Caron, pour ce nouvel hommage. Ce livre tiendra

une place utile dans la bibliothèque de la Société où se trouvent déjà les premiers volumes précédemment offerts, par ce membre zélé et dévoué aux progrès de la Science et de la pratique.

Objets divers. — M. Duval père dit, relativement à la Pomme présentée par M. Aufroy dans la dernière séance et décrite dans le dernier numéro du *Bulletin*, que l'arbre producteur de ces fruits, provient d'un pepin de Pomme de Reinette de Canada, semé par son père, dans un terrain qu'il exploitait et qui était sa propriété. Cette variété était désignée par M. Duval père, sous le nom de *Reinette bâtarde*. Elle a été décrite sous le nom de *Reinette Aufroy;* il serait juste qu'elle portât celui de *Reinette Duval*.

M. Philippar propose qu'une Commission soit nommée pour aller explorer la vallée de Montmorency, afin d'apprécier la culture du Cerisier, fort ancienne dans cette partie de notre département, en s'arrêtant sur-tout à la commune de Besancourt, qui paraît être, actuellement, le seul endroit où cette essence fruitière occupe une vaste surface de terrain. Il propose aussi que la même Commission ait la mission de visiter les Aspergeries de cette vallée, dans laquelle la culture des Asperges paraît être suivie avec un grand succès. Il demande qu'une Médaille d'argent, une Médaille de bronze et une Mention honorable soient accordées, dans chacune de ces cultures, aux plus habiles cultivateurs. Il termine en demandant que la Commission fasse un rapport détaillé. MM. Sylvain-Caubert, Sulpice Raison père, Sulpice Raison fils, Laborie, Boullay, Guillemin et Carême sont désignés pour composer cette commission. —Relativement aux encouragements à accorder à la culture des Cerisiers dans la vallée de Montmorency, il s'élève une discussion à laquelle plusieurs Membres prennent part, et diverses observations sont faites par MM. Duval père, Boullay et l'abbé Caron, desquelles il résulte que là où l'on cultivait autrefois en grand dans la vallée la belle Cerise connue sous le nom de *Cerise de Montmorency*, et si renommée à cause de sa qualité, on ne trouve plus, de cette variété, que quelques arbres assez rarement disséminés. Cette réduction paraît provenir de l'élévation du prix d'acquisition et de location des terres, de l'emploi plus lucratif des terrains et des soins d'entretien que nécessitent les arbres pour en obtenir de beaux et bons fruits.

Cette bonne Cerise a été en grande partie remplacée par une variété à plus petits fruits, dite *Cerise douce*, qui vient sans soins et dans toutes les terres. M. Philippar dit qu'on ne rencontre plus de belles et régulières cultures de Cerisiers dans la vallée, que dans la commune de Besancourt auprès de Taverny.

Rapports. — M. le D.r Battaille, secrétaire du conseil d'administration, rend compte des détails de la séance du conseil auquel plusieurs objets avaient été renvoyés. Entre autres objets proposés, la Société adopte : 1.° les comptes qui se rapportent à l'exposition automnale de 1845, et 2.° la fondation d'un concours pour les collections de Tulipes, des véritables amateurs tulipiers dans le département, en conséquence de la proposition de la commission qui avait été chargée de visiter les collections de Tulipes des amateurs de Versailles. La Société décide qu'une commission sera chargée de visiter, dans tout le département, les collections des amateurs spéciaux qui demanderaient à concourir, et qu'un projet de programme sera, à cet effet, présenté à la Société, programme qui sera ultérieurement publié.

M. Guillemin, au nom d'une commission, fait un rapport sur une proposition de M. Jaquelin, ayant pour objet la création de serres au Jardin des Plantes de la ville, par voie de souscription. M. le rapporteur, tout en faisant apprécier l'utilité de l'établissement de serres dans le Jardin des Plantes de la ville, dit que la Société doit se borner à en exprimer le désir à l'administration municipale, seule compétente, pour cette création, dans un établissement public qui ressort de ses attributions, et à informer cette administration que la Société serait disposée à ouvrir une souscription pour venir en aide à la ville, afin de faciliter les moyens de faire la dépense nécessitée. — Une discussion s'engage sur ce sujet : MM. Boulley, Jaquelin, Caron, Guillemin, Le Roi, Battaille et Philippar, y prennent successivement part. M. le général Michaux lit à cette occasion quelques observations, et la Société, appelée à voter, éclairée qu'elle est sur la situation des choses, adopte la proposition de la création de serres dans le Jardin des Plantes de la ville, et arrête qu'elle en exprimera le désir au conseil municipal, afin de jouir de cette création si utile, mais qui doit lui être complétement

étrangère quant à l'exécution, comme cela arrive dans les autres villes de France, puisque ces sortes d'établissements publics ressortent directement de l'administration municipale.

La séance est levée à trois heures et demie.

COMPOSITION DU BUREAU

ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.

ANNÉE 1844 A 1845.

MM.

AUBERNON, Préfet, Président d'honneur.
REMILLY, Président titulaire.
TATIN, Vice-Président.
PHILIPPAR, Secrétaire-Général.
BATTAILLE, Secrétaire-Adjoint.
HUOT, Trésorier.
DUVAL fils, Trésorier-Adjoint.
LE ROI, Bibliothécaire-Archiviste.
LABBÉ, Bibliothécaire-Archiviste-Adjoint.

Les Membres du Bureau et MM. LEDUC, THIBAUT, BERTIN, TRUFFAUT fils et LABORIE composent le Conseil d'Administration.

LISTE GÉNÉRALE

DES

MEMBRES ET DES CORRESPONDANTS.

Membres Honoraires.

MM.

AUBERNON, Pair de France, Préfet de Seine-et-Oise, Commandeur de la Légion-d'Honneur.

REMILLY, Membre de la Chambre des Députés et de la Légion-d'Honneur, Maire de Versailles.

MICHAUX (François-André), Correspondant de l'Académie des Sciences, Membre de la Légion d'Honneur, de la Société royale et centrale d'Agriculture, etc., à Paris, rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois, n.° 25.

SAGERET, Membre de la Société royale et centrale d'Agriculture, etc., à Paris, rue de Montreuil, n.° 141.

HÉRICART DE THURY, Conseiller-d'Etat, Inspecteur-Général des Mines,

Membre de l'Académie des Sciences, Président des Sociétés royales d'Agriculture et d'Horticulture de Paris, etc.

POITEAU, Botaniste-Cultivateur, Membre de plusieurs Sociétés savantes et de la Légion-d'Honneur, Rédacteur du *Bon Jardinier*, etc.



MM.

AMADIEU, Chef d'Institution, rue de la Pompe, n.° 1.er

ASTIER (Baron d'), Membre de la Légion-d'Honneur, Inspecteur divisionnaire des Ponts-et-Chaussés, rue de la Paroisse, n.° 10.

BATTAILLE, Docteur en médecine, Membre de la Légion-d'Honneur et de plusieurs Sociétés savantes, boulevard de la Reine, n.° 61.

BARBIER, Marchand de bois, rue Montbauron.

BELIN, Pharmacien, Professeur de Chimie, Membre de plusieurs Sociétés savantes, rue de la Paroisse, n.° 19.

BERGER, Médecin-Vétérinaire, Membre de la Légion-d'Honneur et de plusieurs Sociétés savantes, rue de l'Orangerie, n.° 27.

BERTIN, Horticulteur-Pépiniériste, Membre de plusieurs Sociétés d'Horticulture, rue Saint-Symphorien, à Montreuil.

BOUCHEMAN (E. de), Concierge de Trianon, Membre titulaire de la Société des Sciences naturelles et des Sciences morales de Seine-et-Oise, à Trianon.

BOULLAY, Officier de la Légion-d'Honneur, Membre de l'Académie royale de Médecine et de plusieurs Sociétés savantes, propriétaire à Montigny-les-Cormeilles (Seine-et-Oise), rue du Helder, n.° 5, à Paris.

BOURLATE, Propriétaire, rue de la Pompe, n.° 16.

CABON (l'abbé), Docteur ès-sciences et ès-lettres, Membre de la Légion-d'Honneur et de plusieurs Sociétés savantes, boulevard du Roi, n.° 1.

CIZOS, Pharmacien, Membre de la Société des Sciences naturelles de Seine-et-Oise, rue Satory, n.° 33.

Cossonet, Maire de Long-Pont (Seine-et-Oise).

Coudret, rue Maurepas, n.° 11.

Christophe (le Général, baron de la Mothe-Guéry), Commandeur de la Légion-d'Honneur, rue des Réservoirs, n.° 22.

Damonville, Propriétaire, boulevard du Roi, n.° 12.

Delaunay, Horticulteur à Sceaux.

Derongé, Propriétaire, rue Maurepas, n.° 31.

Delorme, Propriétaire, avenue de Paris, n.° 16.

Decret, rue d'Angivilliers, n.° 8.

Didier (de Saint), Receveur-Général du département, Membre de la Légion-d'Honneur, boulevard de la Reine.

Dieuzy père, Horticulteur, rue d'Artois, n.° 10.

Dubourg-Friloux, Propriétaire à Vaucresson (Seine-et-Oise), et à Paris, rue Napoléon, n.° 31.

Dufaure, Imprimeur, rue de la Paroisse, n.° 21.

Dundas-Boyd, impasse des Chevau-Légers, avenue de Sceaux.

Duval, Horticulteur-Fleuriste-Grainier, rue Duplessis, n.° 14.

Duval fils, Horticulteur, rue Duplessis, n.° 14.

Erambert, Ingénieur des Mines, Professeur à l'Ecole royale militaire de Saint-Cyr et à l'Institut royal agronomique de Grignon, rue de Bonne-Aventure, n.° 3.

Fagret, Jardinier en chef chez M. Foucault de Pavant, à Glatigny, près Versailles.

Faure, Professeur de Mathématiques au Collége royal, Membre de la Société des Sciences naturelles de Seine-et-Oise, avenue de Saint-Cloud, n.° 21.

Francolin, Propriétaire, boulevard de la Reine, n.° 57.

Fremy, Propriétaire, Membre de la Légion-d'Honneur et de l'Académie royale de Médecine, Secrétaire perpétuel de la Société royale d'Agriculture de Seine-et-Oise, etc., rue de la Paroisse, n.° 11.

Fresquienne (le baron de), Membre de la Légion-d'Honneur, Propriétaire, place d'Armes, n.° 9.

Fricotté, Membre de la Légion-d'Honneur, Propriétaire, rue des Réservoirs, n.° 23 *bis*.

Gerdolle, place de la Madeleine, n.° 6, à Paris.

Godat, Horticulteur-Maraîcher, rue de la Bonne-Aventure.

Gondouin, Horticulteur-Pépiniériste, Grainier, rue de la Paroisse.

Guillaumot, Econome de l'Ecole royale militaire de Saint-Cyr, Membre de la Légion-d'Honneur et de la Société royale d'Agriculture de Seine-et-Oise, à Saint-Cyr (Seine-et-Oise).

HAUMÉ (Pierre), Professeur de comptabilité commerciale, avenue de Saint-Cloud, n.° 52.

HAUMÉ, rue de Noailles, n.° 52.

HOUSSEAU, Membre de la Légion-d'Honneur, Chef de Bataillon, rue de Montreuil, n.° 44.

HUOT, Chevalier de l'Ordre de Sainte-Anne, Bibliothécaire de la ville de Versailles, Membre de plusieurs Sociétés savantes nationales et étrangères, à la Bibliothèque.

JAQUELIN, ancien Conservateur des forêts de l'Etat, rue d'Angivilliers, n.° 19.

JESSÉ aîné, Propriétaire, rue du Jardin-des-Plantes, n.° 24.

LABBÉ, Pharmacien, Membre de la Société des Sciences naturelles de Seine-et-Oise, rue de la Paroisse, n.° 117.

LABORIE, Chevalier de l'Ordre de Saint-Ferdinand, Chef d'escadron, rue du Potager, n.° 1.

LAGARDE, Propriétaire à Louveciennes (Seine-et-Oise).

LANGLOIS, Chef de bureau des Contributions à la Mairie, rue d'Anjou, n.° 80.

LAUMEAU, Taillandier, rue de la Pourvoirie, n.° 11.

LAURENT, Propriétaire, place du Vieux-Marché, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).

LAVOIE, Horticulteur, rue des Chantiers.

LEBRUN, Directeur de l'École Normale de Versailles, Membre de la Légion-d'Honneur et de plusieurs Sociétés savantes.

LEBRUN, Horticulteur-Pépiniériste à Buc (Seine-et-Oise).

LEDUC, Pharmacien, naturaliste, Membre de plusieurs Sociétés savantes, rue de la Paroisse, n.° 33.

LEFEBVRE, Pharmacien, Membre de la Société des Sciences naturelles de Seine-et-Oise, rue Royale.

LEFEBVRE, Propriétaire à Vaujours, canton de Gonesse (Seine-et-Oise).

LEGEAS, Horticulteur-Pépiniériste, rue de Montreuil.

LELIEUR DE VILLE-SUR-ARCE (le comte), Membre de la Légion-d'Honneur et de plusieurs Sociétés savantes, nationales et étrangères, ancien Administrateur des Parcs et Jardins royaux, rue Saint-Martin, aux Etangs-Gobert.

LE ROI, Docteur en médecine, Membre de plusieurs Sociétés savantes, rue de la Paroisse, n.° 1.

LESIEUR, ancien Avoué, Propriétaire, avenue de Saint-Cloud, n.° 48.

LUCOT DE HAUTERIVE, Propriétaire, boulevard de la Reine, n.° 111.

MADELINE, Jardinier en chef à Rocquencourt (Seine-et-Oise).

MATHIEU, Colonel d'artillerie, Membre de la Légion-d'Honneur, boulevard du Roi, n.° 15.

MICHAUX, Maréchal-de-camp du Génie, Commandeur de la Légion-d'Honneur, rue de Vergennes, n.° 6.

MICHEL, Colonel, Commandeur de la Légion-d'Honneur, rue Sainte-Victoire, n.° 6.

MONTALANT-ROUGLEUX, Imprimeur, Membre de la Légion-d'Honneur, Membre Titulaire de la Société des Sciences morales, avenue de Sceaux, n.° 4.

MORLIÈRE, rue des Missionnaires, n.° 5.

NÉGLET, Architecte, Membre de plusieurs Sociétés savantes, avenue de Saint-Cloud, n.° 47.

NOBLE, Médecin en chef de l'Hospice royal de Versailles, Membre de la Légion-d'Honneur et de la Société royale d'Agriculture, rue de la Paroisse, n.° 1.

NOBLE fils, Docteur en médecine, rue de la Paroisse, n.° 119.

PAJARD, Membre correspondant de la Société royale et centrale d'Agriculture, Jardinier en chef du Jardin des Plantes de Versailles, rue de Jouvencel, n.° 15.

PASQUIER fils, Propriétaire-Cultivateur, Membre de la Société royale d'Agriculture et Secrétaire du Comice agricole de Seine-et-Oise, à Trou-Guyancourt (Seine-et-Oise).

PHILIPPAR (Fr.), Professeur de culture à l'Institut agronomique de Grignon et à l'École normale de Versailles, Directeur du Jardin des Plantes de Versailles, etc., place des Tribunaux.

PIOT, Jardinier en chef chez M. Léger, Propriétaire à Ville-d'Avray (Seine-et-Oise).

POISSON, marchand de Farine, place du Vieux-Marché, n.° 3, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).

PRÉVOST, avenue de Paris, n.° 48.

PRÉVOST, Horticulteur à Long-Pont (Seine-et-Oise).

PRONVILLE (de), Membre de plusieurs Sociétés savantes, rue Saint-Antoine, n.° 24.

RABOURDIN (Antoine), Propriétaire-Cultivateur, Membre de la Société royale d'Agriculture de Seine-et-Oise, etc., à Villacoublay, près Velizy (Seine-et-Oise).

RAISON (Sulpice), Jardinier à Enghien-les-Bains, près Montmorency (Seine-et-Oise).

RASTIGNAC (le marquis de), Maréchal-de-camp, Membre de la Légion

d'Honneur, de la Société d'Horticulture de Paris et de la Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale, rue de Maurepas, n.° 2.

REMILLY, Membre de la Légion-d'Honneur et de la Chambre des Députés, Maire de Versailles, place Hoche, n.° 3.

SALTER, Horticulteur-Fleuriste, Membre de plusieurs Sociétés horticoles, avenue de Picardie.

SEGUI, Architecte du Roi, Inspecteur des Eaux, rue des Bons-Enfants, n.° 1.

SOMMESSON, Propriétaire, avenue de Paris. n.° 9.

SYLVAIN-CAUBERT, Propriétaire, Membre de la Légion-d'Honneur, de la Commission administrative des Hospices civils de Paris, etc., propriétaire à Soisy-sous-Enghien, boulevard Saint-Martin, n.° 9, à Paris.

TATIN, Propriétaire, rue de Montreuil, n.° 34.

THÉVENOT, Membre de la Légion-d'Honneur, avenue de Paris, n.° 55.

THIBAUT, Docteur en médecine, rue Hoche.

THUÉ DE BEAUVOIS, rue des Condamines, à Montreuil.

TRUFFAUT fils, Horticulteur, rue des Chantiers, n.° 34.

USQUIN, Propriétaire, Membre de la Légion-d'Honneur et de la Société royale d'Agriculture de Seine-et-Oise, rue Montbauron, n.° 18.

VARINOT, Membre de la Légion-d'Honneur, Secrétaire en chef de la Mairie de Versailles, n.° 11.

VIARD, Propriétaire, rue Sainte-Adélaïde, n.° 11.-

Membres Titulaires élus depuis la fondation de la Société.

ARNOULT, Pépiniériste, aux Gressets, commune de La Celle-Saint-Cloud (Seine-et-Oise).

CARÊME, Jardinier à l'Étang-la-Ville (Seine-et-Oise).

COLAS (Grégoire), Membre de la Légion-d'Honneur, de la Société royale

d'Agriculture de Seine-et-Oise, Propriétaire à Argenteuil (Seine-et-Oise), rue Saint-Lazare, n.° 79, à Paris.

DUCREST DE VILLENEUVE, contre-amiral, commandeur de la Légion-d'Honneur, Propriétaire, rue Champ-la-Garde.

DE SAINT-GERMAIN, Membre de l'Académie Royale de Caen et de l'Association Normande, Propriétaire, rue des Bourdonnais.

ERAMBERT, Docteur en Médecine, rue des Missionnaires.

GUIGNÉ, Jean-Amand, Propriétaire-Horticulteur, à Ollainville (Seine-et-Oise).

GUILLEMIN, Alfred, Agronome, à Basemont, près et par Maule (Seine-et-Oise).

LAFFAY, Horticulteur à Bellevue (Seine-et-Oise).

LASSERRE, Jardinier à Saint-Germain-en-Laye, rue des Ursulines, n.° 68.

MAURISSE (l'abbé), Curé de Saint-Nom-la-Bretêche (Seine-et-Oise).

PIGEON, Victor, Membre de la Société royale d'Agriculture, Fermier du Roi, à Satory, à Versailles.

PLUCHET, Emile, Membre de la Société royale d'Agriculture de Seine-et-Oise, Propriétaire-Cultivateur, à Trappes (Seine-et-Oise).

RAISON (Sulpice) fils, Jardinier à Enghien-les-Bains, près Montmorency (Seine-et-Oise).

THIBIERGE, Pharmacien, Professeur de chimie, rue du Plessis.

VALLÉE jeune, horticulteur, à Pontchartrain (Seine-et-Oise).

Membres Associés.

ANCELIN, Jardinier en chef chez M. d'Armonville, à Ville-d'Avray (Seine-et-Oise).

CARÈME, Hilaire, Jardinier chez M. Gallais, à Noisy-le-Roi (Seine-et-Oise).

CLÉMENT (Jean), Horticulteur à Sarcelle, près Ecouen (Seine-et-Oise).

DEMOUSSEAUX, propriétaire, boulevard de la Reine.

DENEVERS, propriétaire, boulevard de la Reine, n.° 5.

GAUTHIER, Propriétaire, Bâtonnier de l'Ordre des Avocats, rue Saint-Honoré, n.° 1.



PICARD, boulevard du roi.

SALTER (Alfred), avenue de Picardie, n.° 32.

TILLOS, Attaché au Département des affaires étrangères, rue de Savoie, n.° 2.

Dames Membres Associées.

DIDIER (madame de SAINT-), boulevard de la Reine, n.° 17.

FURTADO (Madame de), Propriétaire, au château de Rocquencourt (Seine-et-Oise).

HOQUART (madame la Comtesse de), Propriétaire à Louveciennes (Seine-et-Oise).

HUBBARD (madame), rue Saint-Lazare, n.° 90, à Paris.

MALLET (mademoiselle) aînée, Propriétaire à Louveciennes (Seine-et-Oise).

MALLET (mademoiselle) jeune, Propriétaire à Louveciennes (Seine-et-Oise).

NAU (madame), Propriétaire, rue Duplessis, n.° 85 *bis*.

Membres Correspondants.

AUDOT, Membre de la Société d'Horticulture de Paris, rue du Faubourg-du-Roule, 74, à Paris.

BEAUCANTIN (Emile), Conservateur du Jardin Botanique d'Evreux, Professeur de botanique et d'Horticulture à Evreux (Eure).

BERIGNY (A.-L.), Docteur en médecine, Membre de plusieurs Sociétés savantes, Médecin de l'Hôtel-Dieu de Meulan, à Meulan (Seine-et-Oise).

BONAFOUS (Mathieu), Membre de la Légion-d'Honneur, Correspondant de l'Institut de France, Membre de plusieurs Sociétés savantes, Directeur du Jardin royal de Turin, à Turin (Savoie).

BARBIER, Horticulteur, rue de Seine, n.° 82, à Neuilly-sur-Seine.

CAMUZET, Jardinier en chef des Pépinières au Jardin du Roi, Membre de la Société royale d'Horticulture de Paris, à Paris.

CHAUVIÈRE, Horticulteur-Fleuriste, Membre de la Société royale d'Horticulture de Paris, rue de la Roquette, n.° 109, à Paris.

CHEVARD (Louis), Membre de la Société royale d'Horticulture de Paris, Grainier-Pépiniériste, quai de la Mégisserie, n.° 4, à Paris.

CHATAIN, Professeur agrégé à l'Ecole de pharmacie, Pharmacien en chef des Hôpitaux civils, etc., à l'Ecole de Pharmacie de Paris.

COLIN, Jardinier en chef des Tuileries.

DAGONET, Docteur en médecine, Directeur de la maison de Aliénés du département de la Marne, Membre de plusieurs Sociétés savantes, à Châlons-sur-Marne (Marne).

DELAIRE, Jardinier en chef du Jardin Botanique d'Orléans, Membre de plusieurs Sociétés horticoles, à Orléans (Loiret).

DUFLOT, Jardinier en chef du Jardin des Plantes d'Amiens (Somme).

FLEURY aîné, Horticulteur, Secrétaire de la Société des Conférences horticoles pratiques de Meulan, à Meulan (Seine-et-Oise).

GIRARDIN (J.-P.-L.), Chevalier de la Légion-d'Honneur, Professeur de Chimie agricole et industrielle de la ville de Rouen, Correspondant de l'Institut et Membre de plusieurs Sociétés savantes, rue du Duc-de-Chartres, n.° 12, à Rouen (Seine-Inférieure).

JACQUIN aîné, Horticulteur-Grainetier, quai de la Mégisserie, à Paris.

LECOQ, Directeur du Jardin des Plantes et Professeur d'histoire naturelle de la ville de Clermont-Ferrand, Membre de plusieurs Sociétés savantes, à Clermont (Puy-de-Dôme).

LEPÈRE (Alexis), Horticulteur, à Montreuil (Seine).

LOISELEUR-DESLONCHAMPS, Docteur-Médecin, Membre de la Légion-d'Honneur, de la Société royale et centrale d'Agriculture, de l'Académie royale de Médecine, et de plusieurs autres Sociétés savantes, rue de Jouy, n.° 8, à Paris.

LAMBERTYE (le comte de), Membre de la Société d'Horticulture de Paris, de la Société d'Agriculture et des Arts de Châlons, de l'Académie de Reims, Membre honoraire de la Société d'Agriculture et de Botanique de Louvain, Correspondant de la Société d'Horticulture d'Auvergne, etc., au château de Chaltrait, par Montmort (Marne).



MACIET, Notaire honoraire, Secrétaire de la Société d'Horticulture de Meaux, Membre de plusieurs Sociétés savantes, Propriétaire à Meaux (Seine-et-Marne).

MALOT (Félix), Horticulteur, Propriétaire à Montreuil-sur-Seine).

MANDEL (Ch.), Avocat à la Cour royale de Paris, Président de la Société d'Horticulture de Nancy, Membre de plusieurs Sociétés savantes, à Nancy (Meurthe).

MASSÉ, Jardinier en chef du Jardin des Plantes de la Rochelle (Charente-Inférieure).

MASSON, Jardinier en chef de son Altesse Royale Monseigneur le duc d'Aumale, à Chantilly (Oise).

MILLET, Secrétaire de la Société d'Agriculture et des Arts d'Angers, Président du Comice horticole de Maine-et-Loire, Membre de plusieurs Sociétés savantes, Propriétaire à Angers (Maine-et-Loire).

MINANGOIN, Directeur de l'Ecole Agronomique de Montbellet, près Mâcon (Saône-et-Loire).

MAY DE BUREN (colonel, Président de la Société d'horticulture de Berne.

MOQUIN-TANDON, Professeur de Botanique, Directeur du Jardin-des-Plantes de Toulouse.

MORTEMART BOISSE (Baron de), Membre de la Légion-d'Honneur, de la Société royale et centrale d'Agriculture, et de plusieurs autres Sociétés savantes, rue Jean-Goujon, n.° 9, à Paris.

NAU, Jardinier en chef du Jardin-des-Plantes d'Angers (Maine-et-Loire).

PINSAR, Graveur, Membre de la Société d'Horticulture de Liége, à Liége (Belgique).

PREVOST, Horticulteur-Pépiniériste, Membre de plusieurs Sociétés savantes, au Bois-Guillaume, près Rouen (Seine-Inférieure).

RAFFENEAU DE LILLE, Membre de la Légion-d'Honneur, Docteur en médecine, Directeur du Jardin-des-Plantes et Professeur de Botanique de la Faculté des Sciences de Montpellier, Membre de plusieurs Sociétés savantes, à Montpellier (Hérault).

SERINGE, Directeur du Jardin-des-Plantes de Lyon et Professeur, de Botanique de la Faculté des Sciences de Lyon, Membre de plusieurs Sociétés Savantes, à Lyon (Rhône).

SOUBEIRAN (Eug.), Chevalier de la Légion-d'Honneur, Directeur de la Pharmacie centrale, Professeur de Physique à l'Ecole de pharmacie, Pharmacien en chef des Hôpitaux et Hospices civils de Paris, Membre de l'Académie royale de médecine, etc., etc., à Paris, à la Pharmacie centrale des Hôpitaux civils.

Sociétés Correspondantes.

FRANÇAISES.

Société des Conférences horticoles pratiques de Meulan (Seine-et-Oise).
Société d'Horticulture de Meaux (Seine-et-Marne).
Société d'Agriculture de Saint-Omer (Pas-de-Calais).
Société royale et centrale d'Agriculture de Paris (Seine).
Société royale d'Horticulture de Paris (Seine), rue Taranne, n.° 12.
Société royale d'Agriculture et des Arts de Seine-et-Oise (Versailles).
Société des Sciences naturelles de Seine-et-Oise (Versailles).
Société des Sciences morales, des Lettres et des Arts de Seine-et-Oise (Versailles).
Société nantaise d'Horticulture, à Nantes (Loire-Inférieure).
Société d'Horticulture de Caen, à Caen (Calvados).
Société royale d'Agriculture et des Arts de Douai, à Douai (Nord.)
Société d'Agriculture et d'Horticulture de Maine-et-Loire (Angers).
Société d'Horticulture d'Orléans, à Orléans (Loiret).
Société centrale d'Agriculture de la Seine-Inférieure (Rouen).
Société d'Horticulture de Rouen (Seine-Inférieure).
Société d'Horticulture de Tours (Indre-et-Loire).
Société d'Agriculture de la Marne (Châlons-sur-Marne).
Société royale d'Agriculture, d'Horticulture et des Arts utiles, de Lyon (Rhône).
Société d'Agriculture de Nancy (Meurthe).
Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Limoges (Haute-Vienne).
Société d'Agriculture et d'Horticulture de Châlons-sur-Saône (Châlons).
Société d'Agriculture de Rhodez (Aveyron).
Cercle général d'Horticulture de Paris, rue d'Anjou-Dauphine, n.° 6
Société d'Horticulture de Lille (Nord).
Société d'Agriculture et d'Industrie d'Ile-et-Vilaine, à Nantes.
Société d'Horticulture de Clermont en Auvergne (P.-de-Dôme).
Société d'Horticulture-pratique du Rhône, à Lyon.

ÉTRANGÈRES.

Société d'Horticulture d'Anvers (Belgique).
Société d'Agriculture et de Botanique de Louvain (Belgique).
Société royale d'Horticulture de Liége (Belgique).
Société royale d'Agriculture et d'Horticulture de Gand (*Idem*).
Société de Flore de Verviers (*Idem*),
Société d'Horticulture de Berne (Confédération suisse).
Société d'Horticulture de Londres (Angleterre).
Société Agraire de Bologne (Italie. — États de l'Église).

TABLE GÉNÉRALE

DES MATIÈRES

Contenues dans le IV.e volume des Mémoires *de la Société d'Horticulture de Seine-et-Oise.*

1.° — PROCÈS-VERBAUX.

2.° — RAPPORTS.

3.° — MÉMOIRES ET NOTICES.

Description de quelques Plantes obtenus dans ce département.

4.° — DISCOURS.

5.° — NOTICES NÉCROLOGIQUES.

6.° — PROGRAMMES D'EXPOSITIONS.

7.° — NOUVELLES HORTICOLES.

8.° — BIBLIOGRAPHIE.

ERRATA.

Page 43, 12.e ligne, *au lieu de* qu'ils avaient jugés dignes, *lisez :* quelles.
Page 44, 11.e ligne, *au lieu de* fut son principal soin, *lisez :* fait.
Page 76, 17e ligne, *au lieu de* à leur naissance, *lisez :* à leur croissance.
Page 98, 13.e ligne, *au lieu de* Engen-Houzy, *lisez :* Engen-Houz.
Page 113, 15.e ligne, *au lieu de* meilleurs, *lisez :* meilleurs fruits.
Page 120, 10.e ligne, *au lieu de* siliceo-calcaire, *lisez :* siliço-calcaire.

FIN.

